



The *Great* Canadian
Catholic Hospital History Project

Documenting the legacy and contribution of the
Congregations of Religious Women in Canada,
their mission in health care, and the founding and operation of Catholic hospitals.



Projet de la *Grande* Histoire
des hôpitaux catholiques au Canada

Retracer l'héritage et la contribution des
congrégations de religieuses au Canada,
leur mission en matière de soins de santé ainsi que la fondation et l'exploitation des hôpitaux catholiques.

Les 100 ans de
l'Hôtel Dieu l'Arthabaska
1884-1984.

Source: courtesy of the
Provincial House, Montreal
Religious Hospitallers of St. Joseph /
Religieuses Hospitalières de Saint-
Joseph

Copyright: Public Domain

Digitized: July 2010

LES
100
ANS
DE
L'HÔTEL-DIEU
D'ARTHABASKA



1884-1984

D'APRÈS LES ANNALES
DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH
D'ARTHABASKA
ET LES ARCHIVES
DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

LES EDITIONS  POURQUOI PAS

**LES 100 ANS
DE L'HÔTEL-DIEU
D'ARTHABASKA
1884-1984**

Conception page couverture: Soeur Cécile Mercier, R.H.S.J.

Dépôt légal:
Bibliothèque nationale du Québec
Bibliothèque nationale du Canada
Quatrième trimestre 1983
ISBN 2-89152-011-4
Éditions Pourquoi Pas

Au malade
pour qui cet
Hôtel-Dieu
existe

AVANT-PROPOS

Au pied des premières collines des Appalaches, s'élève un imposant édifice qui ne doit rien au hasard. Il est au contraire l'oeuvre de cent années de sacrifice et de constance, de courage et de fidélité. Tour à tour ou à la fois orphelinat, hospice, hôpital, cette institution a rendu à la population des services innombrables et inestimables. Confirmée depuis déjà plusieurs années dans sa mission de centre hospitalier de soins de courte durée spécialisés, elle continue avec une tranquille détermination son cheminement d'efficacité, d'excellence et de charité.

Il était nécessaire, au seuil de ce deuxième centenaire, que soient rappelées en détail les étapes, heureuses ou douloureuses, du passé de l'oeuvre qui se confond si souvent avec la vie de celles qui l'ont fait naître, survivre, grandir et porter fruit.

Pour relater cette histoire, personne n'était mieux qualifié que l'une des religieuses de la congrégation fondatrice, Soeur Claire Perreault, l'actuelle directrice générale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Soeur Claire — tous l'appellent ainsi — a passé la presque totalité de sa vie de religieuse dans cet hôpital. Successivement étudiante, infirmière, professeur, assistante à l'École de nursing, assistante directrice générale, puis directrice générale depuis plusieurs années, elle a vécu, favorisé, dirigé les transformations matérielles et scientifiques qui ont créé l'hôpital d'aujourd'hui.

À la lecture, son livre se révèle digne d'une historienne chevronnée. Avec clarté et méthode, elle a retracé les étapes cruciales du développement de l'hôpital, de ses humbles et difficiles débuts jusqu'à cet ensemble spacieux, moderne et fonctionnel qu'on connaît. À travers tant d'autres occupations accaparantes, ce n'est pas mince mérite de sa part que de s'être astreinte à retracer cent années de passé, pour ensuite situer les événements dans leur juste perspective, les ordonner et les exprimer dans un style empreint de vigueur, d'élégance et de sensibilité.

Un hôpital au coeur des Bois-Francis était un défi de taille. Un livre qui en relate l'histoire en était un autre. Les deux ont été relevés. Avec un indéniable bonheur!

Jean Moisan, J.C.S.
Président des Fêtes du Centenaire

PROLOGUE

Un siècle s'est écoulé depuis que le "grain de sénévé destiné à abriter le pauvre et le souffrant" était jeté en terre, à Arthabaska, au coeur des Bois-Francs. Au pied de la montagne qui semble veiller sur les coquettes résidences d'une petite ville paisible et qui semble embrasser d'un regard satisfait l'ordonnance des rues et la sérénité des champs qui se profilent vers l'horizon, se dresse, aujourd'hui, un spacieux hôpital dont l'architecture même témoigne d'une vitalité tenace certes, entêtée aussi, comme celle de ces érables superbes sortis on ne sait comment de ce sol rocailleux et dont la ramure noueuse raconte, à qui veut l'entendre, un constant combat avec le vent.

Une famille bien nantie, celle de Joseph-Auguste Quesnel, est à l'origine de la venue à Arthabaska des Soeurs Marie Pagé, Quesnel, Beauchamp, Marie du Crucifix et Adeline qui y établirent, en véritables pionnières, un hospice d'abord, puis, avec le temps, un orphelinat et enfin un hôpital. Début héroïque!

Nazareth. La maison de Nazareth. Celle de la légende. À peine grande comme une enluminure. Nom du premier hospice d'Arthabaska. Une maison-hospice. Un berceau, écrit Mère Thibault. Un commencement. Une nacelle "battue des flots si près du rivage que la vague tourmentée déferlera sur ceux-là même qui ont eu la mission de la lancer en pleine mer ou de la piloter au sortir du port".

"Un projet de construction" d'une nouvelle maison propre à recevoir les pensionnaires dont le nombre grandit de mois en mois, on compte déjà dix pensionnaires au printemps de 1885, "ouvre" alors "la longue série des débats et des difficultés sans nombre dont souffrit l'Hôtel-Dieu". En votant une somme de \$1000 pour la réalisation du projet, le Conseil de ville d'Arthabaska exige que soit rompue la "communauté de bien entre l'Hôtel-Dieu et la famille Quesnel" qui, dit-on alors, s'était, par le contrat de donation des biens, en date du 30 août 1884, assuré "une grande sécurité pour l'avenir (...) par le moyen de cette fondation". Un inextricable, presque insoluble conflit secoue les fondations d'une institution à peine créée, conflit qui implique les Religieuses qui sont de bonne foi, la famille Quesnel dont un des membres, Corinne, devenue Soeur Saint-Raphaël, et qui vit à côté des siens à Arthabaska, trouve "le marché trop onéreux" et la population que la presse locale plonge presque malgré elle dans le débat. Pendant

que s'érige un nouveau bâtiment destiné à devenir l'hôpital, à leur insu, les Religieuses sont littéralement devenues les bailleurs de fonds du fondateur qui, d'emprunt en emprunt, au nom de la Communauté, règle hypothèques, achat de maison pour son fils Auguste, et quoi encore. . .

La fondation du diocèse de Nicolet, le 10 juillet 1885, "eut", à Arthabaska, "la résonance d'un glas funèbre": autant, semble-t-il, Mgr Laflèche était sympathique à l'oeuvre des Religieuses, autant l'on y ressentit qu'"exista(it), de la part de Sa Grandeur", Mgr Gravel, "un froid, une réserve qui ne pouvait provenir que d'un coeur blessé", d'un esprit "prévenu de quelque manière contre la supérieure". Il faudra tout le tact, toute l'intelligence de celle-ci, Mère Pagé, pour que Mgr Gravel, éclairé par le curé Buisson, accorde afin "sa protection" en retour "de la légitime déférence à laquelle l'autorité diocésaine ne peut renoncer".

Alors que Mgr Gravel manifeste, avec le temps, un attachement indéniab le aux Religieuses, que la construction de l'hôpital progresse, que les premières professes prononcent leurs premiers voeux, que Mère Pagé célèbre ses cinquante ans de vie religieuse, les religieuses "travaillent dur et ferme", se vouant presque à un "labeur mercenaire" pour maintenir une institution publique, allant même, en ces temps où l'alcool était présenté comme un péril public, jusqu'à gérer "un dépôt de spiritueux" dont le profit de la vente "devait rester au bénéfice des pauvres".

Que les religieuses se fassent mendiante s et prennent le chemin pour solliciter, de paroisse en paroisse, la générosité des pauvres, elles n'en ont pas encore, pour autant solutionné le problème de la situation financière toujours précaire parce que toujours dominée par les exigences de monsieur Quesnel, au point qu'à l'automne de 1889, "la plupart des soeurs avaient sollicité ardemment leur retour à la maison-mère", à Montréal, "la vie n'éta(nt) pas soutenable" à Arthabaska. La mort de monsieur Quesnel, le 26 septembre 1889, le départ de Mère Pagé, le 16 juillet 1890, pour Montréal, contribuèrent encore davantage, si possible, à l'insolubilité presque totale du règlement d'une crise si pénible que, pour n'en donner que cet exemple, de passage à Arthabaska en novembre 1889, Mgr Gravel se refuse à se rendre à l'hôpital pour "ne pas laisser croire aux marchands qui fournissent à crédit les provisions dont la Communauté a besoin, et qui ne seront pas payées, que j'approuve ce procédé", écrit l'Évêque de Nicolet.

Il appartiendrait à Mère Montbleau, bien consciente du "groupe béant d'une décadence matérielle (qui) menaçait d'engloutir l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska enlisé dans une marée montante de difficultés, de créances et d'emprunts", et, hier, habitée elle-même par le désir "de retrouver dans l'oasis montréalais" de présider au destin de la communauté.

À peine, a-t-elle, en juillet 1890, assumé la responsabilité de la direction de la Communauté des religieuses d'Arthabaska, et, de l'hôpital, qu'elle assiste, impuissante, au départ pour Montréal de deux jeunes professes harassées par "les humiliations qu'eut à subir le personnel de l'Hôtel-Dieu en ces années où une ruine imminente constitue, sans plus, l'ordre du jour".

Mère Montbleau ne s'attaque pas moins, pour autant, à la cause de tant de maux: le règlement "de la succession Quesnel". D'une part, s'offre la possibilité d'accepter la faillite, avec "l'odieux qui va retomber sur tout l'Institut", d'autre part, compter sur l'aide de la maison-mère de Montréal. De mois en mois, implacablement, est reporté l'instant fatidique de la faillite. De mois en mois, par ailleurs, s'évanouit la possibilité d'une intervention massive de la communauté de Montréal. Le couperet tombe, dramatiquement, le 17 mars, moment où sont vendus à l'enchère, les "terrains donnés" "en jouissance" aux religieuses "pour quinze ans" et le 14 juillet, jour où "tous les immeubles (sont) mis en vente". Les religieuses deviennent "locataires" en leur monastère. À Montréal, à Nicolet, à Arthabaska même l'on pense "à disperser les membres de la petite communauté". Le 30 août 1892 survient enfin une entente entre "madame veuve A. Labrecque", qui avait acquis les biens de la communauté l'année précédente, "et la communauté d'Arthabaska". À la faveur d'un prêt ou d'un don des soeurs de Montréal, de la complicité "de l'abbé Bérard et (de) l'avocat Crépeau", qui n'avaient point signifié à Mgr Gravel, "vu le mauvais état de (sa) santé", les toutes dernières subtilités de l'arrangement, le rideau tombe, pour l'instant, sur un psycho-drame dont, à l'époque, peu de gens ont mesuré l'intensité. Mère Montbleau peut maintenant entreprendre l'oeuvre de la relance de l'hôpital.

Secouée jusque dans sa fibre la plus profonde par un combat quotidien, la petite communauté des religieuses hospitalières, un peu plus sereine quant à son devenir matériel parce que délestée, au sens rigoureux et allégorique, de ces hypothèques qui grevaient non son développement mais son existence, entre dans un recommencement. Certes, des soucis matériels, de nouvelles aventures budgétaires imputables peut-être à la témérité, noirciront, de moment en moment le ciel de cette institution sans cependant créer à nouveau le drame.

Sous la direction des Mères Marie-du-Sacré-Coeur et Saint-Jean de Goto la communauté renoue d'abord avec une quête d'approfondissement de cette vie religieuse qui fonde l'existence de ces êtres réunis en cette petite communauté.

Ce souci profond se traduit par toutes ces initiatives qui visent à concourir à l'intériorisation d'une vie spirituelle féconde. Finement, Mère Thibault note, par exemple:

"Il serait heureux de constater dans les notes éparses de cette époque, que, sans rien soustraire à la base essentielle de prière et de recueillement qui forme le fond(s) de la vie religieuse, Mère Marie du Sacré-Coeur adapte les exigences de la vie quotidienne aux circonstances actuelles, et emploie toutes les ressources de son énergique volonté pour combler les déficits de l'observance régulière".

Sous la gouverne de Mère Marie du Sacré-Coeur, "Peu à peu s'accroissent ainsi les normes de la vie religieuse si lentes à s'établir mais apportant tout de même consolation et bonheur".

Il reviendra à Mère Saint-Jean de Goto de permettre à ces religieuses de se manifester davantage dans cette spécificité qui fonde et colore tout à la fois la qualité de leur ordre, le soin des déshérités, en créant un orphelinat.

Mère Lachapelle, qui présidera durant neuf ans, en deux mandats, au destin de la communauté des hospitalières d'Arthabaska, permet aux religieuses d'oeuvrer auprès des malades en créant un hôpital, envers et contre tous, même le dévoué et sympathique Monseigneur Hermann Brunault de Nicolet. Elle contribuera aussi au règlement de l'épineuse question du prêt ou du don par l'Hôtel-Dieu de Montréal de la somme de \$10 000 en 1892. . .

Habitée par une charité qui transcende la grisaille des jours, transmue les épreuves, que ce soit incendies, épidémies, soucis financiers, en dons de Dieu, la communauté des religieuses hospitalières d'Arthabaska peut maintenant, dans la foi, relever le défi de donner à l'oeuvre qu'elle poursuit un cadre nouveau.

Quand, le 3 septembre 1921, Mère Dagenais, qui a déjà, de 1912 à 1918, présidé à la gouverne de la communauté, en reprend les rennes, elle sait "que le cycle des quinze dernières années a ajouté au soin des vieillards celui des malades et des orphelins" et que "l'espace, par trop restreint, octroyé à chaque catégorie d'hospitalisés, limite dans la même mesure leur champ d'action respectif". Elle réalise aussi que "les multiples décès causés par l'influenza (ont) entraîné comme conséquence un nombre prodigieux d'orphelins nécessitant secours et protection". Elle n'oublie pas surtout que "le cloître (a) aussi ses exigences".

C'est à une redéfinition de ces deux espaces, l'un physique, l'autre moral, nécessaires, complémentaires, que se voue Mère Dagenais. Pas seule. Avec toute cette frêle et vaillante communauté dont elle est. Avec le temps, dans le temps surgira, en 1924, un nouvel orphelinat. Et un nouveau cloître: après avoir connu une installation de fortune "dans une migration qui les repousse de ces pièces qui, sous le pic des constructeurs, ne sont plus que "poussière et ruines", après avoir subi "la désagréable cadence des marteaux (qui) émousse fort la tranquillité personnelle", les religieuses reprennent "progressivement possession des pièces nouvelles ou agrandies", en se disant: "l'hiver se mue lentement en printemps prometteur". Même le transfert du cimetière de la communauté, en juillet 1926, concourt, à sa façon, à cette quête de Dieu que veut assurer la relocalisation du cloître:

"Placée juste en face de la communauté, une allée spacieuse, un peu ombragée par des érables majestueux et touffus, nous conduit à cette dernière demeure de nos chères disparues, tandis que la vue constante de la grande croix qui domine ce lieu de suprême repos, aussi bien que celle des plaquettes funéraires, qui redisent sans cesse le peu que nous sommes ici-bas, invitent doucement et fortement à une salutaire méditation".

Pour la première fois de son existence, la communauté des hospitalières d'Arthabaska, va, en 1927, être sous la gouverne d'une religieuse issue du milieu, Mère Béliveau: événement "qui marque, à sa manière, un tournant de notre histoire" écrit l'annaliste. Elle présidera à la mise en chantier "d'un corps de logis spécialement affecté à l'Hôpital".

Celle qui, depuis bon nombre d'années rédigeait les annales de la communauté d'Arthabaska, Mère Thibault, est élue supérieure le 3 septembre 1930. En cette conjoncture difficile de la crise économique, elle mènera, néanmoins à terme la construction de l'hôpital.

Parce que l'oeuvre "réclame (...) plus de bras", le chapitre communautaire décide "d'abandonner (les) quêtes annuelles" auxquelles présidaient les "soeurs tourières": la Loi de l'Assistance publique suffisant à pourvoir aux frais d'hospitalisation des malades, les religieuses qui s'étaient jusqu'en juin 1931, vu "l'extrême besoin", faites "quêteuses", entendent, dorénavant, se consacrer plus exclusivement au soin des malades.

Par ailleurs, en revisant le Coutumier qui régit les détails de la vie quotidienne, les religieuses d'Arthabaska se libèrent d'"une foule d'us et coutumes complètement en désuétude".

Cette adaptation aux exigences d'une vie en mutation constante trouve son parallèle dans "la démolition complète de la résidence Saint-Augustin, habitation de monsieur A. Quesnel" qui "abrita simultanément, durant quelques temps, monsieur le shérif Quesnel et sa famille, la communauté et ses hospitalisés: pauvres, malades et pensionnaires, ainsi que MM. nos aumôniers (...)". "Nos orphelins (...) y trouvèrent abri de 1913 à l'automne de 1923". Au spectacle de la disparition de cette maison des commencements "montaient les chers souvenirs qui affluaient sur l'écran de la pensée".

Détachant son regard d'un passé dont "il ne reste pas pierre sur pierre", la communauté le porte sur l'"Avenir": le 3 août 1932, l'hôpital est autorisé à créer une "École de garde-malade" qui permettra aux religieuses de se "conformer à toutes les exigences du Nursing moderne" et se voit inscrit "sur la liste des hôpitaux enregistrés de la Province de Québec". À la veille du cinquantième anniversaire de son existence, l'hôpital compte cinquante-cinq lits, l'hospice, soixante-dix et l'orphelinat, cent. Cet honneur vaut à Mère Thibault, à l'été de 1933, le bonheur de participer à un congrès mondial de l'"Association des Garde-Malades Enregistrées" qui se tiendra successivement à Paris et Bruxelles et de se rendre à Rome où, avec ses consœurs de Montréal, elle sera reçue en audience par le Saint-Père. Seul, peut-être, le début, le 6 novembre 1933, du procès informatif de Jérôme LeRoyer de la Dauversière, fondateur des Hospitalières, peut provoquer, si possible, une joie encore plus grande aux religieuses d'Arthabaska. Nourries de la spiritualité des fondateurs, elles opèrent un véritable retour aux sources dont témoignent abondamment les annales de l'institution, retour aux sources qui culmine dans ce triduum qui, à Arthabaska, comme dans chacun des "vingt-trois rameaux qui composent l'"institution" marque en mai 1936 l'introduction, à Rome, de la cause de la béatification de monsieur de la Dauversière, introduction qui concourt aussi avec les

“fêtes du Tricentenaire de “notre” institut”.

Par un “arrêté officiel”, daté du 15 juillet 1936, Monseigneur Brunault, évêque de Nicolet, autorise les religieuses d’Arthabaska à amorcer la construction d’un nouveau monastère propre à devenir le cénacle des quelque cent religieuses, novices et postulantes de la communauté pour qui “ce rêve d’un monastère va donc devenir une consolante réalité”.

Mère Kirouac, qui succède, le 3 septembre 1936, à Mère Thibault, hérite de la lourde tâche de présider non seulement à la gouverne de la communauté mais aussi de réaliser le projet de la construction du monastère qui sera complétée deux ans plus tard.

Une communauté est là, bien enracinée par l’épreuve qui l’a visitée avec une insistance rare mais riche de la promesse du “Il faut que le grain de sénevé meure pour qu’il porte fruit”. Au fil des ans, les religieuses continueront de se prodiguer auprès des vieillards, des orphelins et des malades.

Une seule ombre vient, semble-t-il, obscurcir le ciel d’une vie marquée au coin de la fidélité: la question d’un regroupement coiffé d’un généralat de tous les monastères de l’Institut des religieuses hospitalières. Quand, en janvier 1946, les “représentants” des “maisons du Nouveau Brunswick” se fusionnent pour créer une “congrégation nouvelle”, les Soeurs hospitalières de Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick, à Arthabaska l’on s’écrie: “Les voies de Dieu sont insondables. . . Il y a si longtemps que la question du généralat s’agit dans l’Institut, et voici qu’elle aboutit à un groupement partiel qui ne va pas sans souffrances réelles de part et d’autres”. Lancinante épreuve pour la communauté d’Arthabaska que ce regroupement en généralat des maisons de l’Institut des religieuses hospitalières. Un décret de la Sacrée Congrégation réunira enfin, le 5 mars 1949, “les maisons de Montréal et d’Arthabaska sous le nom de Soeurs Hospitalières de l’Hôtel-Dieu de Montréal”.

Ce n’est pas sans émotion que les religieuses d’Arthabaska voient, le 29 mai suivant, les cinq novices et les quatre postulantes quitter le noviciat pour Montréal. “Premier fruit de l’oeuvre généralice” que la fermeture du noviciat! Quelques mois plus tard, autre fruit du regroupement: “Une dernière fois en notre “chez-nous” d’Arthabaska, nous assistons à une cérémonie de profession perpétuelle”.

Ces deux laconiques allusions qui semblent de l’ordre du fait divers signifient, néanmoins, une coupure radicale dans la vie de la communauté locale. Car, au rythme des saisons, vêtements et professions en punctuaient de leur émotion la vie de ces femmes regroupées en une famille religieuse qui, comme la famille charnelle, se réjouit des naissances qui en assureront la pérennité.

D’autres déchirements s’inscriront dans la chair de cette communauté, celui d’abord du départ pour Nicolet, le 19 août 1943, des orphelins, départ qui “burinera en traits indélébiles le sacrifice d’une oeuvre déjà vieille de trente ans et qui a poussé de profondes racines dans tous les coeurs”! Autre coupure, autre rupture que le transfert à Victoriaville de l’hospice, des 8 et 9 décembre 1952.

“... le coeur de l'Hôtel-Dieu s'émeut à l'aube de ces jours d'exode inoubliable.

C'est qu'il voit, à regret s'éloigner ses premiers protégés, ses joyaux, les plus fidèles compagnons de son existence (...). Un volume d'histoire se ferme après 68 ans”.

Les locaux laissés libres par ces départs successifs seront affectés partie à des lits supplémentaires pour l'hôpital, partie à une école d'infirmières laïques. Et ainsi l'oeuvre des pionnières de cette maison d'Arthabaska prend-elle un visage nouveau.

Entre temps, après s'être, à plusieurs reprises, refusées, parce que l'invitation leur semblait les lancer en une aventure difficile, à essaimer soit à Biddeford, soit encore à Mont-Laurier ou Sorel pour y assumer la direction d'un hôpital, les religieuses acceptent la direction de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme le 5 mars 1948.

Cette évocation rapide du vécu d'une famille religieuse bien enracinée dans cette bonne terre des Bois-Francs s'est attachée à mettre en relief ce qui, nous semble-t-il, constitue la trame qui soude et fonde tout à la fois la chaîne d'une épopée semblable à bien d'autres, certes, mais habitée d'une réalité intangible: la foi. Sans cette référence à cette valeur qui nourrit la vie de ces centaines de femmes oeuvrant en des conditions souvent pénibles, cette aventure ne se distinguerait que peu ou prou de ces épopées d'une endurance indéniable qui furent le lot des commencements de nos devanciers.

Délibérément, nous n'avons, tout au cours de l'évocation des cent ans d'histoire de cette institution, retenu, pour en maintenant faire notre propos, ce constat: la promesse est là, présente, à toutes les pages de cet ouvrage: c'est toujours trop tôt qu'une vie est fauchée... si n'existe pas la certitude de “la rencontre avec l'Époux divin”. Dans sa matérialité, le texte de ces Cent Ans de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en est une preuve d'une évidence patente: plus du tiers souligne le don que les religieuses font d'elles-mêmes à Dieu par vêtements, professions, et célèbre les mérites de celles qui, les mêmes au fil des ans, touchent, par la mort, la joie de la grande Rencontre.

Cette histoire de l'Hôtel-Dieu que l'on doit, pour une très large part à Mère Thibault, et pour une part tout aussi importante, à une artisanne du devenir de cette institution, Soeur Claire Perreault, répond à cette invitation de Diane Bélanger et Lucie Rozon de nous mettre à l'écoute du **quotidien**¹ de ces femmes, celles d'Arthabaska comme d'ailleurs, que l'on dénomme toujours: les **Religieuses**. . .

Maurice Carrier
Mai 1983

1. Diane Bélanger, Lucie Rozon, **Les Religieuses au Québec**. Montréal, Libre-Expression, 1982, p. 5.

REMERCIEMENTS

Elles sont nombreuses les personnes qui ont contribué à la réalisation de cet ouvrage:

M. Maurice Carrier, professeur d'Histoire à l'Université du Québec à Trois-Rivières, qui m'a particulièrement aidée pour la narration de la première partie, celle tirée des Annales écrites par Mère Thibault. M. Carrier ne m'a pas ménagé son temps et j'ai pu profiter libéralement de sa compétence et de sa précieuse coopération;

Soeur Angéline Martel et Soeur Madeleine Desfossés, R.H.S.J. de la Résidence d'Arthabaska, pour l'accès qu'elles m'ont permis aux archives locales et pour leur disponibilité à m'en faciliter l'utilisation;

Soeur Lucienne Choquet et Soeur Nicole Bussièrès, R.H.S.J., respectivement archiviste à l'Administration générale et à la Maison mère de Montréal, pour leur collaboration à me procurer des pièces d'archives anciennes de leur riche patrimoine tricentenaire;

Soeur Cécile Mercier de la Fraternité des R.H.S.J. d'Arthabaska pour l'aide apportée au choix de certains documents d'archives et à leur présentation dans le texte;

Mme Louiselle Boulanger, adjointe administrative à la direction des services professionnels, qui a réalisé avec une inlassable patience la transcription du manuscrit;

Mmes Marie-Andrée Duquette et Ghislaine Méthot, secrétaires à l'organisation du Centenaire, qui ont dépouillé les rapports annuels et les procès-verbaux du Conseil d'administration de l'hôpital;

Mme Claire Gendron, ma secrétaire particulière, qui a sorti pour moi des archives de l'hôpital les documents, les listes, les dates nécessaires à cette recherche;

Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, plusieurs collègues et amis de l'Hôtel-Dieu, les membres des Comités du Centenaire qui m'ont manifesté leur intérêt et leur appui, tout au cours de la rédaction de ces 100 ans de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Soeur Claire Perreault, R.H.S.J.

PRÉSENTATION

Lorsqu'en décembre 1946, Mère Marie-Berthe Thibault remet à sa communauté locale "Les Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska", c'est le fruit d'une vingtaine d'années de recherche et de rédaction, c'est plus de soixante ans d'histoire, soit de 1884 à 1946, que ces Annales racontent, pour les générations futures, de la vie, de l'existence de ce cher Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Jusqu'en 1930, elle est elle-même constituée annaliste. En 1930, elle est élue supérieure et jusqu'en 1947, elle dirigera sa jeune soeur Laurianne, Soeur Marie-de-Jésus, puis Soeur Yvonne Rochon dans la rédaction de ces Annales qui représentent, selon elle, le patrimoine par excellence d'une Communauté religieuse.

Des cent ans de cette institution, à partir des archives locales et de celles de Montréal, à la lumière aussi de témoignage recueillis des soeurs aînées, des premières Hospitalières, Mère Thibault nous en livre donc plus de soixante. C'est tout un héritage et la Communauté des Hospitalières d'Arthabaska a raison d'en être fière!

La plume alerte et si fine de Mère Thibault, ses grandes capacités d'observation et de synthèse, son souci de la vérité, de même que les immenses qualités de son coeur, que ses nombreuses années de supériorité nous ont laissé connaître, en faisaient d'elle, sans aucun doute, l'annaliste toute désignée pour rédiger cette belle histoire de famille. La succession laissée aux annalistes, qui ont continué cette relation, s'est faite dans le même style, la même pensée, avec le même coeur, si bien que l'on y remarque très peu la transition.

En octobre 1948, chère Mère Thibault quitte Arthabaska pour la fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, dans les Laurentides, après avoir terminé un second mandat de six ans comme supérieure-administratrice de notre maison. Pour sa part, Soeur Marie-de-Jésus a commencé en septembre 1946, à l'Université de Montréal, des études pour l'obtention d'un Baccalauréat ès sciences infirmières.

Dès lors, les secrétaires-archivistes de 1947 à 1983 de la Communauté d'Arthabaska colligent les faits saillants de l'activité quotidienne locale sous forme de chroniques, qu'il s'agisse de la vie des soeurs ou de celle de l'hôpital.

Ceci constitue, à n'en pas douter, une source précieuse de références, où

nous pouvons puiser les faits, si nous voulons les replacer dans le contexte du temps et du lieu auquel ils se réfèrent.

En 1963, la Corporation de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph d'Arthabaska devient la Corporation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, suite aux changements législatifs amenés par la Loi des hôpitaux, Bill 44, entrée en vigueur en 1962. C'est ainsi que lors de ce changement de la Corporation sous ses titres actuels, et suite au partage du patrimoine qui en découle en 1964, les Religieuses d'Arthabaska ne conservent qu'occasionnellement les faits et les événements qui marquent la vie de l'hôpital qui, pour sa part, a commencé la tenue de ses propres archives hospitalières.

“Les cent ans de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, 1884 - 1984” sont donc nés de ces trois sources principales de documentation: les Annales rédigées par Mère Thibault, pour les années 1884-1947, les chroniques conservées par les secrétaires-archivistes des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph de 1947-1983 et les jeunes archives de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska de 1961 à aujourd'hui.

Des Annales de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph d'Arthabaska, rédigées par chère Mère Thibault, sur la vie des années 1884-1947, nous avons puisé année par année, l'essentiel, croyons-nous, à livrer à l'intérêt du public à qui ce livre est destiné. À l'aide de certaines autres références sérieuses de cette époque, nous y avons inséré des faits et des témoignages qui ont surtout trait à la vie de l'hôpital. Il n'y a pas lieu de s'étonner de cet état de choses; pendant cette période, “l'hôpital faisait partie de la clôture” et l'on constate que pour être fidèles à leur temps, la modestie des religieuses les empêche de consigner dans les Annales certains faits marquants de la vie de l'hôpital, que le public sera heureux de connaître et ce qui, croyons-nous, ne fera qu'enrichir d'autre part le patrimoine légué par nos premières Mères.

De 1947 à 1983, les chroniques conservées pendant cette période, tant par les secrétaires-archivistes des Religieuses Hospitalières d'Arthabaska que par les archives administratives de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, constitueront la trame de fonds de cette période de l'histoire de l'Hôtel-Dieu. Nous nous contenterons tout au plus d'un rappel macroscopique des grandes heures des trente-sept dernières années de cet établissement de santé en plein cheminement qu'est aujourd'hui l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

L'année 1984, située aux frontières du premier et du second Centenaire, nous permettra un envol vers le futur, une vision d'avenir. . .

Des recherches plus poussées, tant auprès des archives locales des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska que celles de la Maison mère de Montréal, des entrevues auprès des religieuses aînées, des médecins et des employés séniors de l'hôpital, d'anciens hospitalisés nous ont permis de compléter nos informations, d'apporter parfois plus de précision et toujours, nous le croyons, de faire ressortir davantage la mission de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, sa présence régionale, son progrès et son évolution pendant ce premier siècle de son existence.

Quant au style, aux expressions et au vocabulaire que les lecteurs trouveront plus particulièrement dans la première partie de cet ouvrage, c'est bien sciemment que nous avons voulu les laisser coller à chacune

des époques de l'histoire centenaire. Citons à titre d'exemples: les poèmes et les sonnets portés au texte, les expressions: "Sa Grandeur Monseigneur", "Monseigneur le Supérieur ecclésiastique", "Notre très honorée Mère", "Nos vieillards, nos chères vieilles, nos serviteurs, nos servantes"; en parlant des Soeurs de Montréal, l'annaliste les nomme "nos Mères de là-bas", tout comme on appelle "missionnaires" les soeurs de Montréal venues fonder ou prêter main forte à Arthabaska.

On remarquera que du début de la fondation à Arthabaska jusqu'en 1949, date de la réunion des différentes maisons en Généralat et de la levée de la clôture monastique, on retrouve trois catégories de soeurs chez les Hospitalières de Saint-Joseph, comme d'ailleurs dans les autres Congrégations religieuses cloîtrées d'alors:

- les soeurs choristes ou vocales qui regroupent les religieuses affectées au soin direct des malades ou aptes à exercer la fonction de supérieure ou les charges administratives et professionnelles; elles seules récitent l'office divin et l'on exige d'elles un brevet quelconque d'études pour être admises dans cette catégorie de soeurs de la Communauté;
- les soeurs converses représentent les soeurs qui n'ont pas ce brevet d'études; elles sont attitrées aux fonctions domestiques ou de soutien reliées au soin direct des malades ou aux charges administratives;
- les soeurs tourières, qui sont peu nombreuses et qui sont, comme le mot le dit, responsables du "tour", expression qui, selon Larousse, "origine de l'armoire ronde et tournante, posée dans l'épaisseur d'un mur dans les monastères et les hôpitaux pour y recevoir ce qu'on y déposait"; pour nous, les soeurs tourières assurent les relations avec l'extérieur de la clôture, les parloirs, les sorties avec les malades, les vieillards et les orphelins, etc.

Les soeurs choristes et les soeurs converses sont cloîtrées et les sorties à l'extérieur de la clôture sont réglementées par l'Évêque du lieu, selon les Constitutions et les Règles du temps.

Cette situation explique les relations fréquentes avec l'Évêque du diocèse où est implantée la communauté locale, de même que les pouvoirs que lui confère sa charge épiscopale en regard des communautés religieuses diocésaines d'hommes et de femmes qui relèvent de sa juridiction. Il faut aussi se rappeler que les communautés religieuses font partie intégrante de l'Église et qu'elles vivent au rythme de cette Église qui jouera longtemps un rôle de suppléance face à l'État plus particulièrement au chapitre des oeuvres caritatives.

De même, on constatera, à la lecture, que l'appartenance définitive à la Congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph se fait par étapes successives, d'une durée qui a pu varier un peu à travers le temps:

- le postulat, d'une durée de 6 à 12 mois du début de la fondation en 1884 jusqu'au transfert du noviciat à Montréal en mai 1949; à la fin de cette période, la postulante prend le saint habit;
- le noviciat ou année canonique, d'une durée d'une année de calendrier, exigence du Droit canonique qui n'a pas varié;
- les voeux temporaires d'une durée de trois ans, au cours desquels la jeune professe reste attachée au noviciat pour y parfaire sa formation

- à la vie religieuse et à la vie professionnelle s'il y a lieu;
- les vœux perpétuels qui sont prononcés à la fin de la période précédente, et d'une façon définitive, liant la religieuse à la Congrégation à titre de membre de plein droit, par la profession perpétuelle.

Une autre remarque, susceptible d'intéresser le lecteur, est relative à l'année utilisée dans cet ouvrage pour la période de 1884 à 1947. L'ordre des chapitres est en rapport avec l'année monastique qui débute en septembre, et au moment où l'on procède, aux trois ans, à l'élection ou à la réélection de la supérieure, pour un maximum de deux termes consécutifs; les supérieures étant en même temps administratrices de l'hôpital, leurs termes d'office sont conditionnés par cette disposition canonique.

Disons enfin pour terminer que cet ouvrage s'adresse à des lecteurs plus ou moins diversifiés et c'est pour tenter de répondre aux attentes des uns et des autres que nous avons choisi cette présentation. Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph s'y reconnaîtront toutes, qu'elles soient d'Arthabaska ou d'ailleurs; les professionnels de la santé et tout le personnel du centre hospitalier, selon la durée de leur carrière à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, se rappelleront de vieux bons souvenirs et en verront, à la lecture, surgir de nouveaux; la population des Bois-Francis constatera, nous l'espérons, qu'elle a plaisir à découvrir son centre hospitalier, l'hôpital de 1885, celui de 1908, de 1931 et le centre hospitalier actuel de 1967, dont la vie, à l'intérieur des murs, ne cesse de s'animer pour le mieux-être de tous ceux qui viennent y recevoir les soins de qualité que ses professionnels dispensent, dans un contexte différent d'il y a cent ans, mais avec le même cœur et le même amour de la personne humaine malade.

L'abbé Charles-Édouard Mailhot, dans son volume "Les Bois-Francis", Tome I, paru en 1914, consacre trois belles pages à l'Hôtel-Dieu et il termine en disant:

"Je ne donne ici que ces quelques notes, espérant qu'avant longtemps une des Religieuses à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska nous gratifiera de l'histoire complète des 25 premières années de cette institution."

Cette invitation de l'Historien des Bois-Francis reçoit aujourd'hui une réponse. Cette relation, pour avoir été tardive, nous offre l'histoire, non pas des 25 premières années, mais celle des 100 ans de cette institution hospitalière et je suis particulièrement honorée, en tant que Religieuse hospitalière de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, de déposer ce respectueux et fraternel hommage sur la tombe de l'abbé Mailhot, qui repose dans la crypte des Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Soeur Claire Perreault, R.H.S.J.

ARTHABASKA, DANS LES BOIS-FRANCS

Avant d'ouvrir les pages de l'histoire de l'Hôtel-Dieu, jetons un rapide coup d'oeil sur Arthabaska, située dans une des régions les plus belles du Québec, les Bois-Francis, si bien racontée par l'Abbé Charles-Édouard Mailhot, dans son livre "Les Bois-Francis", publié en 1914.

Le nom de la ville d'Arthabaska vient de la langue algonquienne et il signifie "pays des roseaux". Cette petite ville présente un site montagneux puisqu'elle est située au pied du mont Saint-Michel, premier contrefort des Appalaches; le panorama qui l'entoure est si riche de beauté naturelle qu'il ne saurait manquer de plaire aux voyageurs de la route. Son fondateur est Charles Beaubesne qui y arriva en mars 1835.

Pendant la saison d'été, le vert touffu de ses érables lui donne un cachet de fraîcheur et de poésie, alors que les pentes enneigées attirent de nombreux touristes pour les sports d'hiver. Le mont Saint-Michel, avec sa croix lumineuse érigée en 1929, constitue un endroit touristique très fréquenté.

Citons à ce sujet un écrivain de 1883:

"De retour d'Arthabaska, en août 1883, M. L.-O. David écrivait dans la "Tribune": Il est certains villages où il fait bon passer quelques jours, où l'on voit réuni tout ce que l'on peut désirer: talent, esprit, générosité, patriotisme, hospitalité, gaieté, bonnes manières, etc.

Arthabaska est un de ces endroits privilégiés. C'est là que demeure l'aurier, l'un des trois orateurs les plus distingués du pays, le caractère le plus élevé de notre temps. Voulez-vous converser avec deux des causeurs les plus agréables de notre province: voici le juge Plamondon et M. Édouard Pacaud. Passez avec eux une couple d'heures et vous irez très loin pour trouver leur pareil. Quels feux d'artifices! Quelles charmantes effusions! De l'esprit jusqu'au bout des ongles et du coeur des pieds jusqu'à la tête. . .

Voulez-vous maintenant de la poésie! allez voir M. J.-A. Poisson. Aimez-vous le chant et la musique? Écoutez M. Roméo Poisson, véritable artiste, modeste et aimable comme son frère."⁽¹⁾

(1) L'Abbé Charles-Édouard Mailhot, *Les Bois-Francis*, Tome III, L'imprimerie d'Arthabaska, Inc. 1921, p. 287.

Dominant toute la ville, l'Église St-Christophe d'Arthabaska date de 1873. L'artiste Suzor Côté y a travaillé, avec d'autres artistes, à la décoration intérieure. De style romano-byzantin, cette église est ornée de belles verrières et elle fait bonne figure dans le cadre naturel qui semble taillé pour elle. Son clocher s'élève à 180 pieds du sol et il se profile au loin sur les collines avoisinantes.

Pour sa part, le Musée Laurier conserve vivante la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, premier ministre du Canada de 1896 à 1911. Sa propre résidence est convertie en un musée permanent à la gloire de ce grand homme, dont Arthabaska s'honore à juste titre. Plusieurs activités artistiques et culturelles se tiennent régulièrement au Musée Laurier, attirant de nombreux visiteurs d'un peu partout, à travers le Québec.

Arthabaska est située dans la région administrative 04 — Trois-Rivières, Mauricie, Bois-Francs — naturellement séparée par le fleuve Saint-Laurent, Arthabaska possède sa Municipalité Régionale de Comté (M.R.C.) qui regroupe 30 corporations municipales, dont 27 de villages et 3 de villes, soit Arthabaska, Victoriaville et Warwick.

L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska — l'appellation Hôtel-Dieu étant définie dans le dictionnaire Robert comme hôpital principal d'un lieu, d'une ville — constitue un centre hospitalier de 259 lits de courte durée spécialisés et de 30 lits pour les malades à long terme. Il est affilié à l'Université de Sherbrooke pour la formation des médecins depuis le 28 janvier 1977 et à plusieurs institutions d'enseignement pour la formation de niveau collégial et secondaire.

La population desservie par l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska est régionale, couvrant un total de 71 municipalités, représentant 89 170 habitants, tel que défini par une étude menée à la demande du Conseil d'administration de l'hôpital, en février 1979, par Gram, Inc. de Montréal.(1)

Dans la requête des citoyens d'Arthabaskaville présentée aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu de Montréal en 1883, on y voit que "nul endroit dans la province ne l'emporte pour la salubrité et le pittoresque".(1) Ce qui continue d'être vrai de nos jours, l'Hôtel-Dieu étant toujours situé dans une zone des plus salubres pour un établissement de ce genre.

Dans le domaine des ressources institutionnelles, au niveau des affaires sociales, la ville d'Arthabaska est, depuis 1980, dotée — à proximité de l'Hôtel-Dieu — d'un magnifique H.L.M. (habitations à loyer modique) de 60 appartements; deux centres d'accueil privés, l'Auberge Fleury de 28 places et la Résidence Larouche de 17 places, complètent à Arthabaska le réseau des services de santé et de bien-être offerts à la population.

En 1983, la Ville d'Arthabaska célèbre avec fierté son 125e anniversaire de fondation. Elle compte 6 780 de population. Ses

(1) Gram Inc., *Les Services de Santé de la Région des Bois-Francs, sa population et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska*, février 1979.

(1) Mère Marie-Berthe Thibault, *Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska*, décembre 1946, p. 16.

maisons sont propres et ses rues tranquilles. La maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur, berceau de cette Communauté au Canada, compte presque autant d'années que la petite ville elle-même, qui jouit toujours des mêmes prérogatives de chef-lieu du comté, avec son magnifique Palais de Justice qui remplaçait en 1977 celui de 1858.

Arthabaska est aussi un centre d'éducation de belle tenue, tant par ses écoles publiques pour le primaire que par son Collège d'Arthabaska, qui reçoit plus de 250 élèves du cours secondaire, les études collégiales se poursuivant au Cégep de Victoriaville.

Et voici pour terminer cette présentation d'Arthabaska, ce que nous en dit, en 1946, l'annaliste des Religieuses hospitalières de St-Joseph, Mère Marie-Berthe Thibault:

“. . . Dès 1884, le village d'Arthabaska était chef-lieu de district. Sa Cour, son Palais de Justice et surtout les nombreux professionnels — hommes de loi et autres — qui formaient son élite, lui constituaient une certaine aristocratie ayant une importance très grande en raison de la faible population qui y habitait.

Cette classe instruite comptait ses virtuoses et ses poètes. Elle avait ses prétentions culturelles, et partant, ses cabinets de lecture et ses soirées-concert.

Arthabaska eut même son cénacle d'hommes de lettres. On y voit figurer le futur Sir Wilfrid Laurier, les Lavergne, les Méthot, les Côté, les Crépeau, les Pacaud, les Poisson, les Rainville, les Quesnel et autres. Des écrivains de marque ne craignaient pas d'accourir de la métropole pour partager ses réunions.

L'ambiance artistique s'avère nettement. La musique et la littérature n'étaient pas les seuls arts à s'attacher des adeptes. La peinture était également à l'honneur et Suzor Côté émerge au-dessus de plus d'un peintre de valeur. Son incontestable talent lui valut même la renommée et la gloire. . .”(1)

C'est dans cette jolie ville des Bois-Francs que le 2 octobre 1884, le Seigneur a désigné cinq religieuses hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal, dans le but de venir fonder un hôpital pour soigner les malades, “cet humble grain de sénevé destiné à abriter le pauvre et le souffrant”: l'Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville, dont nous relaterons, dans les pages qui suivent, l'histoire centenaire.

(1) Ibid., p. 2.

**UN HÔPITAL
À
ARTHABASKAVILLE?
1882**

L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKAVILLE: PRÉLUDE ET FONDATION 1882 - 1884

“J'étais malade et vous m'avez soigné”, Matt 25, 36s

La froide philosophie païenne des temps antiques ne savait pas, sympathique et constante toujours, se pencher vers la souffrance physique ou morale pour essuyer miséricordieusement ses larmes, la consoler, la fortifier, mettre un baume sur ses plaies ou les guérir.

Dieu avait réservé au Christ le privilège d'enfanter ce prodige, et à la charité chrétienne celui de répandre, à travers les âges, la magnifique efflorescence des institutions hospitalières qui forment l'une des plus pures gloires de la chrétienté.

Oui, le Christ Jésus Lui-même a, le premier sur nos terrestres bords, appris aux hommes l'art divin de la charité et la science sublime des devoirs qu'elle impose.

“Voici, dit-il aux jours de sa vie mortelle, que je vous fais un commandement nouveau, c'est que vous vous aimiez les uns les autres comme je vous ai aimés”, et encore: “Ce que vous ferez au moindre d'entre vous, je le considérerai comme fait à moi-même”.

Enfin, voulant préciser les oeuvres de l'amour dû au prochain, il ajoute:

“J'ai eu faim et vous m'avez donné à manger, j'ai eu soif et vous m'avez donné à boire, j'étais nu et vous m'avez vêtu, j'étais pauvre, infirme et malade et vous m'avez secouru; car en vérité, je vous le déclare, lorsque vous avez rendu ces services à votre prochain, c'est à moi-même que vous les avez rendus.”

Depuis que le monde étonné a entendu ces enseignements tombés des lèvres du Sauveur, c'est à l'école de son Évangile que les chrétiens de

tous les temps ont compris, aimé et pratiqué la charité. Considérant Jésus-Christ sous les haillons du pauvre, les gémissements du malade ou les pleurs de l'orphelin, ils ont assumé la bienfaisante mission de se faire en quelque sorte l'oeil de l'aveugle, le bâton du vieillard, le secours de l'indigent, la mère de l'orphelin.

Cette vertu de charité si divinement belle dans son principe et son essence, nous la retrouvons merveilleusement intensive chez tous les fondateurs d'institutions destinées au soulagement de l'humanité souffrante. Souvent même, elle est réellement personnifiée en eux comme en un saint Vincent de Paul, par exemple, se dépouillant de tout en faveur du cher prochain, ou un saint Pierre Nolasque enchaînant sa propre liberté pour la rançon des captifs.

Aussi bien, lorsque le Seigneur veut faire sortir une oeuvre nouvelle de la tige bénie de la charité, ou simplement multiplier celles déjà existantes, il en prépare lui-même les voies avec amour. Puis, à l'heure marquée par sa providentielle bonté, il suscite les coopérateurs que, dans ses décrets éternels, il s'est choisis comme mandataires auprès des sociétés, des individus et des peuples; telle apparaît, depuis vingt siècles, l'économie des oeuvres de Dieu, et telle nous pouvons la saisir, indiscutable, manifeste, dans la fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Ouvrons l'histoire du passé: elle nous révélera la primauté des plans providentiels sur notre maison.

Marie-Mélanie Quesnel

Le 26 mai 1879, cinq ans avant la fondation de l'Hôtel-Dieu, décède à sa résidence d'Arthabaskaville, l'épouse de monsieur le shérif J.-A. Quesnel, née Marie-Mélanie Quesnel, descendante d'une ancienne famille française domiciliée en la paroisse de Bécancour, chef-lieu du comté de Nicolet. Cette femme distinguée meurt subitement à l'âge de 48 ans, laissant, dit son biographe, un nom indissolublement attaché à toutes les bonnes oeuvres de la région, et le souvenir d'une foi, d'une piété vraiment évangélique. Une fois dans sa vie, ajoute-t-il, madame J.-A. Quesnel connaît le malheur qu'apportent des revers de fortune, mais pleine de confiance en la divine Providence, elle ne se désole que d'une chose: ne pas faire assez pour ses chers pauvres. La même main amie dépose aujourd'hui sur sa tombe les vers suivants, tout à l'adresse de son amour des déshérités:

IN MEMORIAM

Hélas! c'en est donc fait! et le drap funéraire
Que sur ses yeux l'on a jeté
A voilé pour toujours cette figure chère
Au pauvre qui connut sa tendre charité.

Cette main délicate ouverte à l'indigence
Est immobile désormais,
Et sa bouche muette, ô suprême silence!
Emporte le secret de ses nombreux bienfaits.

Mais ceux qu'elle a nourris et vêtus se souviennent
De ses bienfaits de tous les jours
Et, troupe d'orphelins, au lit de mort, ils viennent,
D'une prière ardente, offrir le doux secours.

Autour d'elle, jamais on ne vit l'indigence.
Partout où se posaient ses pas,
La misère fuyait; et la reconnaissance
L'accompagnait toujours, la bénissant tout bas.

Elle eut pitié du pauvre. À donner, toujours prête
Et s'épuisant à ce labeur
Sans toutefois lasser dans son oeuvre discrète
L'immense charité qui consumait son coeur,

Elle n'a pas compté ses nombreuses aumônes;
Mais le ciel, pour elle, a compté
et la pare aujourd'hui de deux riches couronnes
Pour sa foi toujours vive et pour sa charité.

29 mai 1879

Adolphe Poisson

Ce qu'il nous importe encore et surtout de savoir, c'est que le zèle charitable de cette femme de bien a formé le rêve saintement caressé de consacrer en faveur des souffrants et des déshérités une partie notable de sa fortune. Ayant fait part à son époux du désir qui la hante d'ouvrir à Arthabaskaville une maison pour leur refuge et leur soutien, des négociations sont entreprises avec l'Hôtel-Dieu de Montréal. Dieu ne permet pas à madame Quesnel la réalisation de ce généreux dessein.

L'auteur de la chronique fait ici l'histoire de la famille Quesnel; de Joseph Quesnel à Timéléon et Joseph-Auguste, né en 1826, marié en 1850 à sa cousine, Marie-Mélanie Quesnel.

Les jeunes époux viennent asseoir leur foyer dans nos chers Bois-Francis.

À cette époque, nombre de familles de toutes conditions se dirigent vers cette région fortunée que l'on regarde comme la "Californie du temps, ou encore les bords enchanteurs de l'Eldorado". À vrai dire, ce n'est ni l'un ni l'autre. Du moins, les Cantons de l'Est offrent de réels avantages au commerce et à l'industrie; d'autre part, la fertilité des terres rend cent pour un, au colon infatigable, penché tout le jour sur la glèbe féconde, et lui promet pour demain, l'aisance et la sécurité d'une vie paisible et heureuse.

J.-A. Quesnel, promoteur de la fondation

Monsieur J.-A. Quesnel habite successivement la paroisse de Saint-Médard de Warwick où il s'occupe de commerce et d'industrie par la construction d'un moulin à scie et à farine, et Saint-Eusèbe de Standfold où, en plus de la direction de son commerce, il exerce la charge de surveillant des chemins publics.

Toujours avide de compléter les connaissances déjà acquises, il trouve un professeur dévoué en la personne de son épouse qui possède une instruction complète. Sa brillante intelligence sait si bien profiter des leçons reçues que, nommé shérif du district d'Arthabaska en 1858, il remplit avec honneur cette charge pendant plus de trente ans.



M. J. A. Quesnel, promoteur de la fondation 1922-1889.

Le 3 novembre 1862, il obtient du Barreau du Bas-Canada — section du district des Trois-Rivières — un diplôme signé par M. Thomas Burn et contresigné par trois secrétaires, portant que:

“... après une cléricature régulière, tel que prescrit par la Loi, J.-A. Quesnel a subi devant quatre examinateurs l'examen requis pour être admis dans l'ordre des avocats et que d'après cet examen, il a été trouvé digne et qualifié sous tous rapports à obtenir cette admission, et le diplôme présentement donné et octroyé lui confère le droit de pratiquer comme Avocat, Conseil, Procureur, Solliciteur et Praticien en loi dans toutes les Cours de Justice du Bas-Canada.”

Ses qualités de coeur ne le cèdent en rien aux avantages intellectuels. Chrétien au fond de l'âme, sa piété est simple mais forte, sa foi saine et robuste, sa charité, encouragée, surpassée par celle de son épouse, sincère et exemplaire.

“Aucune question politique, civile ou religieuse ne trouvait son âme indifférente, et quand une fois il s'était fait le champion d'une cause quelconque, il savait déployer une virile ardeur pour soutenir ses convictions. Cette qualité précieuse à son heure, ne fut cependant pas sans conséquence aux jours des revers politiques, bien que son affabilité et sa générosité lui eussent attiré des amis à jamais fidèles.” (1)

Après la mort de sa vertueuse épouse, M. le shérif Quesnel n'oublie ni les pauvres du bon Dieu, ni le pieux dessein de sa chère compagne trop tôt partie pour les sphères éternelles.

Au printemps de 1882, il soumet au curé de sa paroisse, M. l'abbé J. N. Héroux, la question de l'établissement d'un hôpital au village d'Arthabaskaville.

Ce digne prêtre approuve le projet immédiatement, et son jeune vicaire d'alors — devenu aujourd'hui Mgr Onil Milot, Prélat Domestique de Sa Sainteté Pie XI et curé de Victoriaville — nous raconte avec bonne grâce comment son curé, peu communicatif par nature, lui fait part de cette question, certain soir d'été 1882. (1)

“Monsieur le curé, d'un air un peu mystérieux, invita son vicaire à l'accompagner pour une promenade dans l'Avenue des Érables. Après quelques minutes de marche plutôt silencieuse, soudain monsieur le curé s'arrête et se tournant vers la montagne: “Que diriez-vous, monsieur le vicaire, si dans quelque temps vous voyiez quelque part dans le versant de cette montagne, une magnifique

(1) Les Bois-Francis, C.E. Mailhot, p. 284

résidence pour abriter les pauvres et les malades?” — Surprise du vicaire qui manifeste aussi son approbation. — “Bien oui, reprit le curé, nous verrons ici dans un avenir rapproché, un monastère et des religieuses chargées du soin des malades et des pauvres, et cet établissement sera dû à l’initiative charitable de monsieur le shérif Quesnel à qui j’ai promis mon concours et mon appui près de l’autorité religieuse.” (2)

Corinne Quesnel, aspirante à l’Hôtel-Dieu de Montréal

D’autres soucis et divers événements font que les choses en restent encore là jusqu’au commencement de juillet 1884, alors que mademoiselle Corinne Quesnel se présente à l’Hôtel-Dieu de Montréal comme aspirante à la vie religieuse.

“... Celle-ci obtint son admission au noviciat, mais “en attendant la réponse de la Communauté, disent les Annales de l’Hôtel-Dieu de Montréal, quelques soeurs et, parmi elles, la tante de la prétendante, Soeur Quesnel, se rappelant que, quelques années auparavant, M. Quesnel, Ecr., père de cette dernière, avait fait des démarches pour attirer des soeurs de l’Hôtel-Dieu dans son village, faisaient avec Mlle C. Quesnel des conjectures sur la possibilité de réaliser ce projet qui, dans le temps, n’avait pas eu de suite à cause de la fondation de St-Basile de Madawaska sur le point de se faire (1873).

La future postulante en écrivit à son père qui, donnant sans tarder dans cette idée, promit de donner le terrain nécessaire pour bâtir un hôpital si la proposition en était acceptée. Cette réponse ayant été communiquée à la T.H. Mère St-Louis, alors supérieure, et ensuite à la Communauté, on entra en pourparler avec le futur donateur qui bientôt se rendit lui-même à Montréal pour traiter cette affaire en personne. Le premier résultat de l’entrevue fut une décision verbale et conditionnelle que la Communauté accepterait en pur don de M. Quesnel un lopin de terre de huit arpents en superficie et que la Communauté fournirait les fonds pour bâtir; que trois soeurs iraient surveiller les travaux et seraient logées, en attendant la fin, dans une maison de louage. . .”

Le projet de M. Quesnel

Muni de cet encouragement, et connaissant en l’occurrence les sentiments du curé de sa paroisse, M. Quesnel se hâte de lui annoncer la bonne nouvelle, et le 31 juillet 1884, soumet le projet à l’autorité diocésaine, Sa Grandeur Mgr L. F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières.

Sa lettre, que nous reproduisons ici in extenso, démontre admirablement les sentiments de charité qui l’animent pour tous les malheureux blessés de la vie qu’assiste déjà la Société Saint-Vincent de Paul, mais auxquels celle-ci ne peut cependant fournir ni asile protecteur ni soins assidus.

(2) Ce paragraphe est textuellement de Mgr O. Milot, V.G. P.D. en 1924

Il écrivait: "Le triste spectacle qu'offre la vue de vieillards condamnés à la prison sous prétexte de vagabondage, mais qui en réalité ne sont coupables que du manque de moyens de subsister, m'a engagé à faire des démarches pour la fondation ici d'un hôpital où seraient reçus ces pauvres malheureux, et je suis heureux de pouvoir dire à Votre Grandeur qu'il ne manque plus que votre assentiment à la réalisation du projet.

Les Dames de l'Hôtel-Dieu de Montréal, auxquelles j'avais offert tout le terrain nécessaire à cette fin, viendront fonder la Maison en question, si Votre Grandeur y consent.

Je n'ai pas craint d'assurer à ces Dames que les obstacles ne viendraient pas de ce côté, aussi je vais attendre avec impatience, pour la leur communiquer, la réponse de Votre Grandeur."

Le vénéré Mgr Laflèche dont la charité et la bonté proverbiales avaient fait leurs preuves dans les lointaines missions sauvages aussi bien que dans les sollicitudes de sa charge épiscopale, lui envoie, dès le lendemain, premier août, le témoignage non équivoque de sa satisfaction.



Mgr L.S.Frs. Laflèche, évêque des Trois-Rivières en 1884.

“. . . C'est avec bonheur, écrit-il, que j'apprends la bonne pensée que vous a inspirée la vue des misères de ces pauvres gens que l'on traite en quelque sorte comme des criminels, en les enfermant dans la prison, parce qu'ils ne peuvent subvenir à leurs besoins et n'ont point les choses nécessaires à la vie, et le succès qui couronne les démarches que vous avez faites en conséquence pour apporter un remède à ce triste état de choses.

Je vous félicite donc sincèrement, et tout le district d'Arthabaska, de l'accueil favorable que les Dames de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont fait à la proposition que vous leur avez faite de venir au secours de ces malheureux et infortunés, en faisant là une fondation de leur Institut, pour en prendre soin.

Dites à ces bonnes et charitables religieuses que j'approuve de tout mon coeur cette fondation dans mon diocèse, et que je demande à Dieu de la bénir de l'une de ses plus abondantes bénédictions. . .”

Les hésitations de Mgr E. C. Fabre

Cependant, Monseigneur E. C. Fabre, Évêque de Montréal, consulté par la Communauté de Montréal au sujet de cette fondation, ne veut point y consentir à moins qu'on ne donne aux soeurs une maison toute bâtie. (Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal). Voici sa réponse officielle en date du 2 août 1884:

“. . . Je ne vois aucun avantage pour vous d'aller faire une fondation à Arthabaskaville; c'est une petite ville qui ne pourra vous donner de ressources, on ne vous offre qu'un terrain et il vous faudra bâtir, puis entretenir. Ceci me paraît un plan impraticable. À moins de nouveaux renseignements plus favorables, il vaut mieux refuser. . .”

Les religieuses considèrent alors plus attentivement la question. Et ces âmes dont l'abnégation religieuse n'envie rien de plus que de servir les membres souffrants du Christ dans la personne des pauvres et des malades, se heurtent à la même conclusion: dans les conditions posées, les lois de la prudence défendent d'accepter l'entreprise d'un établissement nouveau dans un village prospère, il est vrai, mais situé dans une paroisse relativement pauvre. L'évidence du fait est indéniable: mieux vaut refuser.

Toutefois, le zèle brûlant de la très honorée Mère Saint-Louis pour l'extension des oeuvres de miséricorde spirituelles et corporelles, souffre de renoncer aux espérances conçues par son âme magnanime. Néanmoins, elle abandonne tout à la Providence.

M. Quesnel offre sa maison

Monsieur Quesnel, averti de la décision prise, ne se laisse nullement décourager. Il offre sa propre maison, louée pour lors à l'honorable Juge Plamondon, mais dont le bail expire au mois de mai suivant.

Cette résidence, construite en bois et recouverte en briques au

dehors, composée d'un seul étage avec mansarde, mesure 120 pieds de façade et est située sur un beau terrain avec jardin et verger attenants. En l'offrant, le futur donateur se réserve une aile pour y résider, lui-même et sa famille, jusqu'à la mort ou le mariage d'aucun d'entre eux.

Les religieuses, s'inspirant de la règle établie dans l'Institut, exigent alors une requête des citoyens d'Arthabaskaville afin de constater si la population est en faveur de l'établissement projeté.

Requête des citoyens d'Arthabaskaville

Un document, rédigé et présenté aux notables du village par MM. J. A. Poisson et Auguste Quesnel, fils, est immédiatement adressé à la révérènde Mère Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal; il se lit comme suit:

"Madame,

Il y a quelques années, le village d'Arthabaskaville était doté de deux institutions religieuses destinées à rendre des services signalés dans toute la partie française des Cantons de l'Est: le collège des Frères du Sacré-Coeur et le couvent des Dames de la Congrégation. Mais dans l'idée des fondateurs, il y avait place pour une troisième institution dont le besoin s'est, d'année en année et de plus en plus, fait sentir.

En effet, après avoir pourvu à l'instruction et à l'éducation de la jeunesse, la nécessité de venir plus efficacement en aide aux pauvres et aux infirmes s'est imposée à tous.

Dans ce but, fut d'abord fondée la Conférence de Saint-Vincent de Paul qui, aidée par la charité individuelle largement déployée, a fait un bien considérable. Mais son action ne se développe que dans le cercle comparativement restreint de notre village, tandis qu'une institution comme la vôtre devrait nécessairement exercer son influence et étendre ses bienfaits au-delà même des limites du district.

En conséquence, nous, citoyens d'Arthabaskaville, appuyés par notre digne Curé, nous vous prions de fonder en ce village une maison qui puisse remplir au milieu de nous la mission sainte que vous poursuivez à Montréal et ailleurs avec l'ardeur d'une charité tout évangélique.

Permettez-nous de vous dire que notre village est admirablement situé pour une institution de ce genre. Nul endroit dans la province ne l'emporte pour la salubrité et le pittoresque. De plus, c'est le centre d'un district important et peuplé.

Nous avons donc confiance qu'avec l'autorisation que ne manqueront pas de vous donner Monseigneur l'Évêque de Montréal et notre vénérable Évêque diocésain, vous fonderez ici, sur un terrain que vous offre la générosité de l'un de nos premiers citoyens, une institution qui fera l'orgueil de notre village et sera le témoignage éclatant de votre zèle apostolique et de votre dévouement sans bornes.

Signé:

Joseph Héroux, ptre, curé	
B. Théroux, fils, maire d'Arthabaskaville, Préfet du comté	
M.A. Plamondon, J.C.S.	E. L. Pacaud, C.R.
Wilfrid Laurier	Ant. Gagnon, A.P.
T. Côté, N.P.	Louis Rainville, N.P., J.P.
Charles J. Powelle, avocat	P.L. Tousignant, journaliste
L. J. Cannon, avocat	J. Lavergne, avocat
L. O. Pepin, J.P.	Chs C. Bernier, avocat
P. O. Fortier, M.D.	A. T. Chalifour, avocat
G. Gendreau, marchand	Elz. Ouellet, marchand
F. J. Gendreau, marchand	F. Rousseau, marchand
L. J. Gravel, M.D.	W. H. Peltry, avocat
P. J. Blanchard, avocat	J N. Castonguay, A.P.
Calixle Leblanc, M. de P.	Thomas Barwiss, P.S.C.
Aug. Quesnel, député-shérif	M. J.A. Poisson, avocat-régistrateur
Achille Gagnon, commerçant	Joseph Auguste Quesnel, shérif."

C'est bien là une requête positive des principaux citoyens d'Arthabaskaville sollicitant, pour leur région toute jeune encore, le bienfait d'un hôpital; mais lesdits citoyens n'ajoutent, dans la circonstance, que l'appui moral de leurs bonnes dispositions à la seule offrande extérieure faite par monsieur J. A. Quesnel.

Il est cependant convenu de prendre toutes les mesures péremptoires propres à favoriser ce désir.

Visite à Arthabaska de Mère Saint-Louis

À cet effet, la Communauté délègue la très honorée Mère Saint-Louis et l'ex-Mère Bonneau pour aller examiner de visu les terrains offerts et juger de l'opportunité de cette fondation.

Mère Saint-Louis doit différer quelque peu le voyage: les devoirs de sa charge réclamant sa présence au chevet de l'une de ses filles dangereusement malade.

En attendant, elle ne veut qu'aucun retard puisse laisser les sollicitateurs perplexes sur la considération accordée à leur demande. Le 4 août 1884, elle écrit à M. le shérif Quesnel:

"... J'ai reçu ces jours derniers, la requête des principaux citoyens d'Arthabaskaville, sollicitant l'établissement d'une maison de notre Institut en ce village, pour le soulagement des pauvres et des malades.

J'ai communiqué cette requête à notre Communauté qui, désirant seconder ce généreux dessein selon son pouvoir, a décidé d'envoyer deux soeurs pour visiter la localité où l'on désire ériger l'hôpital. Étant moi-même l'une des soeurs désignées pour cette visite, il me sera impossible de me rendre à Arthabaska avant lundi prochain, car il y a ici une soeur mourante que je ne saurais laisser maintenant. . ."

Au matin du départ pour Arthabaska, Mère Saint-Louis reçoit — messagères d'encouragement et d'espérance — les lignes suivantes que lui adresse Sa Grandeur Monseigneur L. F. Laflèche:

“Ma très honorée Mère,

C'a été une agréable nouvelle pour moi d'apprendre en même temps le projet de M. Quesnel de fonder un Hôtel-Dieu à Saint-Christophe, et le succès de ce projet auprès de votre Communauté. Il m'a semblé y voir clairement le doigt de Dieu, et c'est pour cela que je l'ai accueilli avec bonheur et béni de tout mon coeur.

La population de ces cantons augmente rapidement et les besoins de toutes sortes croissent dans la même proportion. Il faut donc, ma très honorée Mère, multiplier de même les maisons de votre Institut. La bénédiction du Seigneur ne fera pas défaut, vous en avez l'assurance et une première preuve dans le don généreux qu'Il a inspiré à M. Quesnel de faire d'un terrain spacieux et très bien situé pour cette fondation.

Je n'ai pas de doute que la population de Saint-Christophe n'apporte la meilleure volonté pour favoriser cette fondation autant qu'il lui sera possible: c'est son intérêt à tous les points de vue.

Je bénis aussi le Seigneur d'avoir si bien disposé les choses de votre côté et j'ai la confiance que, s'il surgissait quelques difficultés imprévues, elles s'aplaniront facilement.

C'est avec bonheur que je verrai cette fondation se faire dans mon diocèse parce qu'elle sera une source de bénédiction pour cette population et pour mon diocèse tout entier. Aussi est-ce de tout mon coeur que j'appelle les plus abondantes bénédictions du ciel sur cette pieuse et charitable fondation.

Ce sera un grand plaisir et un bonheur pour moi et pour nos bonnes Mères Ursulines de recevoir votre visite et celle de votre compagne au retour de votre voyage à Arthabaska. En attendant, je prie le Seigneur d'envoyer son ange protecteur des voyageurs pour vous accompagner dans ce voyage et vous préserver de tout accident et de vous avoir en sa sainte garde. Votre tout dévoué en N.S.,

L.F. Évêque des T. Rivières.”

Sous les auspices de saint Joseph, mercredi, 11 août 1884, les deux déléguées franchissent l'antique cloître de l'Hôtel-Dieu de Montréal et se dirigent vers Saint-Christophe d'Arthabaska.

L'écrin familial recèle un souvenir de cette visite: la cime de nos montagnes la plus en évidence, en face du présent Hôtel-Dieu, aurait été nommée par Mère Saint-Louis, Mont Saint-Michel, nom qui prévaut encore aujourd'hui.

Signature de l'acte de renonciation

Monsieur Quesnel s'empresse de conduire les visiteuses à la résidence offerte, puis sur les différents terrains, jardin, verger en question. Le tout est trouvé satisfaisant.

Le lendemain, 12 août 1884, les héritiers de Dame Marie Mélanie Quesnel signent un acte de renonciation garantissant aux Religieuses l'acquisition et la jouissance des propriétés y mentionnées aux seules fins de l'établissement d'une Maison de charité.

Décret d' érection canonique

Leur mission terminée, la très honorée Mère Saint-Louis et sa compagne, répondant à l'invitation du vénéré Monseigneur Laflèche, et désireuses elles-mêmes de l'entretenir de vive voix du résultat de leur voyage, font halte aux Trois-Rivières.

Après avoir pris connaissance de l'état de choses existant, Monseigneur se déclare satisfait et il émet le 22 août 1884 le Décret d'Érection canonique.

Accord de Mgr E. C. Fabre et signature du contrat

Dès leur retour à Montréal, les deux déléguées ayant mis Sa Grandeur Monseigneur E. C. Fabre au courant du rapport déjà fait à Monseigneur des Trois-Rivières, le vénéré Prélat acquiesce aussi au projet de fondation. Il écrit officiellement le 25 août 1884:

“Par la présente, nous autorisons la révérende Mère Saint-Louis, supérieure des Religieuses Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, à signer un contrat entre la Communauté desdites Religieuses d'une part et Mr Quesnel d'Arthabaska, d'autre part, à l'effet de fonder une maison des mêmes Religieuses à Arthabaska, et approuvons les clauses de ce contrat qui nous ont été soumises.

Édouard Chs Év. de Montréal.”

Le 30 août 1884, ledit contrat est dûment signé par les parties intéressées devant Me J. N. Durand. Cet acte notarié vient clore l'ère des projets pour ouvrir celle des réalisations.

Choix des missionnaires

Reste à la communauté de Montréal le devoir de nommer des soeurs missionnaires qui puissent établir, sur des bases solides, les principes régulateurs qui font de leur antique monastère le sanctuaire de la charité et, de leur hôpital, un palais toujours ouvert devant le malheur du pauvre et la souffrance de tous.

Son choix, guidé par l'Esprit-Saint fermement invoqué, désigne comme supérieure du nouvel Hôtel-Dieu la vénérée Mère Marie Pagé, religieuse au coeur plein de juvénile ardeur malgré ses soixante-treize ans bientôt révolus.

Victime tout à la fois choisie et volontaire, son front est depuis longtemps nimbé par le sacrifice de l'abnégation poussés jusqu'à l'héroïsme. Sur cet ultime théâtre de ses travaux naguère toujours couronnés de succès, Dieu, dans ses desseins adorables, va lui réserver l'auréole suprême dont il enveloppe le soir des vies fécondes et saintement remplies: l'humiliation, la souffrance.

On lui adjoint pour compagnes des sujets largement doués et loin d'en être à leur début dans l'âpre montée de la croix. Soeur Eulalie Quesnel, ex-supérieure de la Maison de Saint-Basile de Madawaska et soeur de monsieur J. A. Quesnel, est nommée assistante; Soeur Marie du Crucifix (Diana Dufresne), hospitalière en chef, et Soeur Georgiana



Mère Marie Pagé, fondatrice de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, 2 octobre 1884.

Beauchamp, dépositaire; enfin Soeur Adeline (Rode-de-Lima Jolicoeur), soeur converse, possède une haute vertu et mille ressources industrielles qui en feront un précieux auxiliaire dans les labours des débuts.

Présence du Très Saint-Sacrement

Pour assurer à la nouvelle fondation la plénitude des avantages religieux auxquels ont droit les monastères de l'Institut, et l'exercice régulier des saintes Règles, us et coutumes qui les régissent, Mère Saint-Louis reprend la plume et demande à Monseigneur l'Évêque de Trois-Rivières que la communauté jouisse de la présence du Très Saint-Sacrement.

Informée de certaines difficultés soulevées par Mgr Laflèche, à accorder ce privilège à la fondation d'Arthabaska, Mère Saint-Louis fait accompagner sa requête d'un exposé documenté, logique et précis qui fait tomber, sur le champ, les hésitations du digne Prélat.

“ . . . La difficulté dont me parle votre dernière lettre, se hâte-t-il de répondre, se trouve tout aplanie par les raisons que vous m'y donnez. Nul doute que les voeux solennels que vous émettez en entrant dans votre Institut et l'approbation de vos Constitutions et Règles donnée par le St-Siège, ne vous autorisent par là même à avoir dans votre cloître une chapelle où l'on conserve le St-

Sacrement et célèbre le saint sacrifice. Vos soeurs fondatrices pourront donc, dès leur arrivée à Arthabaska, avoir dans leur chapelle la sainte messe et le Saint-Sacrement au tabernacle comme dans vos autres maisons. Il n'est point nécessaire d'écrire à Rome pour cela, selon que je suis obligée de faire pour les communautés non cloîtrées et sans vœux solennels.

Vous pourrez donc faire partir pour leur destination vos soeurs fondatrices quand vous le jugerez à propos, et j'apprends avec plaisir que notre révérende Mère Pagé est chargée de diriger cette nouvelle fondation. C'est une garantie de plus pour en assurer le succès. Que le Seigneur vous ait en sa sainte garde avec toute votre Maison. . .”

Départ des fondatrices de Montréal

Toutes choses se trouvant réglées, le départ des fondatrices est fixé au mardi 30 septembre 1884. Au soir du 29, a lieu au chœur en présence du Très Saint-Sacrement, l'acte de protestation solennelle prescrit par les saintes Règles. Cet acte, toujours suivi du baiser d'adieu, fait couler bien des larmes; plus d'une religieuse ne peut même retenir ses sanglots à la pensée que la bien-aimée Mère Pagé, déjà si avancée en âge, pourrait bien payer de sa vie le succès de la fondation et qu'alors la douceur du revoir ne serait réservée qu'aux cieux.

Après cette cérémonie, les chères missionnaires se rendent à l'infirmerie où, l'âme brisée par cette séparation, les attend la très honorée Mère Saint-Louis désireuse néanmoins de leur adresser ses dernières recommandations.

Le lendemain, à l'heure impressionnante pour la missionnaire, du dernier regard jeté vers le sanctuaire, témoin discret de ses promesses religieuses, où sous le toit qui abrita ses joies et son bonheur, Sa Grandeur Monseigneur E. C. Fabre daigne se rendre à l'Hôtel-Dieu et, de sa parole onctueuse et paternelle, encourage les héroïnes du sacrifice.

Par une délicate attention, Sa Grandeur veut que la très honorée Mère Pagé et son assistante, Soeur Quesnel, se rendent réclamer la bénédiction de leur Père toujours aimé, Monseigneur Bourget, que le grand âge et la maladie confinent dans son palais épiscopal. Le vénéré Prélat est vieilli, certes! mais son noble et grand cœur, comme il vibre toujours! . . . Avec quel élan ses paroles empreintes de paternelle affection appellent sur ses chères filles les plus précieuses bénédictions du ciel.

Monsieur l'abbé Colin, supérieur, et les Messieurs du Séminaire de Saint-Sulpice, directeurs spirituels de la Communauté de Montréal, tiennent aussi à honneur de saluer les fondatrices. Monsieur le Supérieur dont on connaît l'âme apostolique et toute de feu, apporte des paroles éloquentes et persuasives pour stimuler l'esprit de sacrifice des généreuses missionnaires et aguerrir leur courage contre les épreuves inhérentes à toute fondation. La digne Mère Pagé le remercie en termes émus tant de ses bonnes paroles que des dons généreux offerts par les Messieurs de Saint-sulpice en faveur de la nouvelle fondation.

Toutes les communautés religieuses qui ont particulièrement connu et apprécié la très honorée Mère Pagé pendant ses années de

supériorité à Montréal, se font un devoir de venir lui adresser un mot d'adieu.

Le temps qui n'arrête jamais sa course rapide a tôt fait de sceller le passé pour ouvrir l'avenir.

Voyage des Soeurs de Montréal à Arthabaska

L'oeil fixé sur le Pilote divin qui ne trompe jamais, les vénérées fondatrices s'acheminent vers nos Bois-Francs, heureuses de venir y consacrer au Christ et à ses membres souffrants leur entier dévouement et leur inépuisable charité.

Le trajet de Montréal aux Trois-Rivières s'effectue sur les ondes paisibles si souvent chantées de notre majestueux Saint-Laurent.

Parti de Montréal au midi du 30 septembre, le vapeur accoste à la cité de Lavolette le lendemain matin. Mais laissons la chère Soeur Beauchamp nous donner tous les détails du voyage dans une lettre charmante d'abandon et de simplicité adressée, le 5 octobre 1885, à sa soeur la très honorée Mère Saint-Louis:

“Ma bien chère Mère,

Vous ne devez pas être surprise si vous n'avez pas encore de lettre de nous. J'ai envoyé hier soir une carte postale qui ne vous parviendra peut-être pas avant cette lettre, à moins que vous n'envoyiez à la malle ce matin, dimanche.

Nous commençons ce matin à voir un peu clair dans la maison. Je me mets donc à l'oeuvre pour vous écrire longuement et vous donner tous les détails de notre voyage, arrivée et installation.

La journée de mardi fut longue et fatigante à cause de la visite dans les deux communautés qui, toutes deux, nous reçurent avec le témoignage de la plus cordiale charité. Après avoir visité Villa-Maria assez en détail, nous arrivâmes à l'Hôpital Général juste à temps pour dîner. Les bonnes Soeurs Grises regrettèrent de ne pouvoir nous garder plus longtemps, mais il nous fallait repartir sans visiter autre chose que leur église qui est fort belle. Il était midi et demi lorsque nous arrivâmes au bateau et il ne partit qu'à une heure et trois quarts. Nous eûmes donc le temps de nous y installer et de voir les personnes qui devaient nous rencontrer. Comme vous le savez, Joseph et Maggie (1) nous accompagnèrent jusqu'à Sorel, où nous arrivâmes à cinq heures pour n'en repartir qu'à huit heures et demie; le temps nous semblait bien long; pour nous dédommager, on nous conduisit à l'église, c'est-à-dire quatre d'entre nous, pendant que notre Mère Pagé se reposait dans sa cabine. Cette petite visite au Saint-Sacrement, à la nuit tombante, était bien douce. L'église est très jolie et d'une propreté remarquable. Nous n'y demeurâmes que quelques minutes, nous n'avions ni le temps ni la lumière pour en admirer les détails, mais je n'oublierai jamais les moments de bonheur que j'y ai passés. Enfin on se remet en marche. Il s'agit de se coucher; pour moi, je grimpe au deuxième étage et ma Soeur Marie du Crucifix se fourre au premier. Bientôt

(1) Le frère de Soeur Beauchamp et son épouse.

je l'entends ronfler; malgré le besoin et l'envie que j'ai de sommeil, impossible de dormir. Je ne fus jamais si matinale, à trois heures, je descends à tout risque de mon grenier.

Cependant, nous sommes au port de Trois-Rivières, personne ne remue, tout dort au-dedans et au-dehors. Nous nous préparons à partir pour aller communier à la cathédrale à 6¼ heures si c'est possible, de la main de Monseigneur notre nouvel évêque. À 5½ heures, une voiture vient nous prendre au bateau et nous conduit à l'église. Il se disait une messe et c'était déjà la communion. Pensant que c'était la messe de Sa Grandeur et que nous étions en retard, nous nous présentâmes de suite à la sainte table. Avant de sortir de l'église, nous entendîmes la messe de Monseigneur Laflèche, puis nous nous dirigeâmes vers l'évêché. Bientôt Sa Grandeur arriva et nous reçut comme un bon Père en nous donnant le titre de: mes révérendes Mères, et nous annonça qu'Elle nous accompagnerait à Arthabaska.

De là, nous allâmes déjeuner chez madame Martel (fille aînée de monsieur Quesnel) qui avait sollicité de Monseigneur la permission de nous recevoir.

Vers dix heures, on nous conduisit chez les Dames Ursulines; ce fut un peu long pour entrer. Elles nous reçurent avec une simplicité et une cordialité tout à fait charmantes et religieuses. Le temps pressait, la visite fut courte. On ne peut rien imaginer de plus simple, de plus antique et même de plus austèrement pauvre que ce monastère. La supérieure et l'assistante seules s'asseyaient sur des chaises qui ressemblent un peu à celles de nos cellules à Montréal, les autres soeurs sont sur des bancs à la salle commune. Pour le choeur et même l'autel, ils ne sont guère mieux que ce que nous avons ici pour le moment, à l'espace près. . .

Il est onze heures, vite il faut se rendre au bateau traversier, c'est l'affaire de quelques minutes. Sa Grandeur Monseigneur Laflèche se fait attendre un peu. Les chars nous attendent de l'autre côté. À deux heures et demie, nous sommes à Victoriaville; là nous attendaient monsieur Quesnel, grand nombre des principaux citoyens d'Arthabaska et beaucoup de dames accompagnent chacune de nous; on nous fait monter dans des voitures couvertes; plusieurs autres nous précèdent et nous suivent; cela fait une assez longue procession.

Bientôt nous sommes en vue de la jolie église de la paroisse; puis les chères Soeurs de la Congrégation nous reçoivent à bras ouverts et nous donnent à dîner et à souper tout ensemble.

Le temps a été magnifique tout au long du chemin. Nous avons grande hâte d'aller voir notre futur Hôtel-Dieu. Mes Soeurs Marie du Crucifix, Adeline et moi, nous nous mettons en chemin pour aller préparer les voies; notre Mère et ma Soeur Quesnel viennent nous rejoindre plus tard. Nous avons bien trouvé nos lits et nos chambres tout prêts pour nous recevoir. Ce n'était pas sans besoin. Il nous semblait qu'il y avait une semaine. . . et pourtant il n'y avait que deux jours que nous étions parties. Je me couchai très tard et mes yeux refusaient encore le sommeil. J'avais ample sujet de réflexion et un voisin de chambre m'aidait à me tenir éveillée. C'était un rat qui grattait de toute sa force dans le mur sur lequel est adossé notre lit. Plusieurs fois, je l'avertis de s'en aller, mais il ne comprenait rien; il se croyait encore seul. Enfin vint le bienheureux

sommeil, lorsque à quatre heures il fallut le congédier de nouveau pour se rendre au couvent de la Congrégation Notre-Dame pour y communier, déjeuner et aller ensuite à l'église pour la messe qui fut célébrée par M. le Grand Vicaire C. O. Caron, et pendant laquelle bon chant et belle musique se firent entendre. Il n'y a pas de meilleur organiste à Montréal que celui que j'ai entendu ici. Après la messe, Sa Grandeur Monseigneur Laflèche fit un beau sermon ou instruction sur la vie religieuse, sur les différents Ordres religieux, etc. Il parla très bien et longuement quoiqu'il fût à jeun. Au sortir de l'église, les personnes qui nous avaient amenées la veille nous conduisirent ici, dans le même ordre au son de la musique.(1) Les chemins étaient bordés d'arbres et décorés de pavillons, banderolles, etc. Il y a de belles résidences tout le long de la route. Le Veni Creator et le Te Deum furent chantés alternativement par un bon chœur de chant et le clergé. Pendant la messe, ce même chœur chanta de très jolis motets. L'O Sacrum Communionium était vraiment beau et dévotieux. La cérémonie terminée, Monseigneur prit une tasse de café préparé chez notre plus proche voisin, n'ayant pas encore ici de poêle de cuisine monté."

Prise de possession de la maison Quesnel

Soeur Beauchamp ne nous dit rien ici de la cérémonie de Prise de possession; interrompant sa lettre, nous intercalerons le texte du procès-verbal lequel décrit parfaitement ladite cérémonie.

"PROCÈS - VERVAL de Prise de possession de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville

Nous,

Voulant procéder à la cérémonie de l'établissement des Religieuses Hospitalières de la Congrégation de Saint-Joseph, sous la Règle de Saint-Augustin, de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en celui de Saint-Raphaël Archange, et pour de notre autorité épiscopale les mettre en possession d'icelui, pour servir et gouverner les pauvres selon les Règles et les Constitutions de leur Institut, nous avons procédé à l'exécution comme il s'ensuit: assisté de Maîtres C.O. Caron, V.G. et J.N. Héroux, Archiprêtre, prêtres, et de Ernest Béland, ecclésiastique, notre secrétaire ad hoc nous nous sommes transportés audit Hôtel-Dieu où nous avons trouvé la Révérende Mère Marie Pagé, nommée supérieure de la Communauté dudit Hôtel-Dieu de Saint-Raphaël, et les Soeurs Quesnel, Beauchamp, Marie du Crucifix et Adeline, envoyées par Monseigneur l'Évêque de Montréal avec ladite supérieure, lesquelles nous ont demandé la publication de notre Décret, en date du 22 août 1884, signé et scellé, à quoi inclinant, nous avons fait lire à haute voix par notre secrétaire ad hoc ledit Décret, ensuite de quoi nous avons publié, notifié et déclaré, tant aux religieuses qu'aux autres personnes présentes, que nous mettions en possession réelle et actuelle dudit Hôtel-Dieu de Saint-Raphaël, lesdites Religieuses

(1) La fanfare des révérends Frères du Sacré-Coeur.

Hospitalières de Saint-Joseph, pour y servir les pauvres et y vivre à perpétuité selon les Règles et Constitutions de leur Congrégation et en vertu de notre autorité épiscopale, nous avons confirmé et, par ces présentes, nous confirmons ladite Mère Marie Pagé, supérieure de la Communauté. Après quoi nous étant revêtus des ornements, nous nous sommes mis à genoux au pied de l'autel et y avons chanté le Veni Creator, puis nous avons célébré la sainte messe et enfin nous avons terminé la cérémonie par le cantique Te Deum dont, et de tout ce que dessus, nous avons dressé le présent procès-verbal fait en double et signé de nous et des dits C. O. Caron, V.G. et J. N. Héroux, Archiprêtre, nos assistants, et de E. Béland, ecclésiastique, notre secrétaire ad hoc, et autres qui se sont trouvés présents à la cérémonie, et dudit procès-verbal, nous avons laissé un double avec ledit Décret, entre les mains de ladite supérieure pour être gardé dans les archives desdites religieuses et avons réservé l'autre double pour être mis au secrétariat de l'Évêché de Trois-Rivières.

Fait et arrêté le 2 octobre mil huit cent quatre-vingt-quatre, à Saint-Christophe d'Arthabaskaville, en l'Hôtel-Dieu de ladite paroisse.

Signé:

L.F. Év. des Trois-Rivières	Antoine Gagnon
C. O. Caron, ptre, V.G. Pr. de Ch.	T. Côté
J. N. Héroux, ptre, curé de St-Ch.	J. Auguste Quesnel
M.J.A. Poisson, vice-prés. S.S.V. de P.	Auguste Quesnel
P.L. Tousignant, prés. S.S.V. de Paul	G. Arthur Quesnel
B. Théroux, fils, Préfet	Hermine Quesnel Martel
M. A. Plamondon, J.C.S.	Corinne Quesnel
Wilfrid Laurier	Laure Quesnel"

Installation matérielle des fondatrices

Pour terminer cette vue d'ensemble des débuts de notre fondation, la seconde partie de la lettre de Soeur Beauchamp va nous donner un aperçu de l'installation matérielle. . .

“. . . Maintenant, continue-t-elle, laissez-moi vous donner quelques détails sur notre état actuel.

À notre arrivée dans la maison, la chapelle était finie, tapissée, lavée, le tabernacle doublé, mais il n'y avait pas assez de soie blanche, on a mis le haut et le bas en "shirting". Monsieur le curé a dit aux soeurs de la Congrégation que cela pouvait se faire, maintenant on ne peut plus y retoucher. L'autel est on ne peut plus simple, peinturé en blanc, il n'est pas beau mais propre. Il me sera facile de lui faire un joli devant ou parement, soit en peinture ou autrement.

Il serait à souhaiter que la cuisine en construction fût aussi avancée; l'ouvrage languit, n'y ayant que deux ouvriers à l'oeuvre et l'hiver approche; c'est encore ouvert aux quatre vents, les ouvertures n'étant pas posées ni même faites. En attendant que le plancher double soit fait pour monter le poêle de cuisine, cela prendra encore du temps, du train qu'on y va, et c'est tout ce qu'on peut faire. En attendant, nous vivons d'aumônes; on nous envoie notre diner tout fait, tantôt d'un côté, tantôt de l'autre. Mesdames

Plamondon, Ouellet, Laurier, Poisson et autres se mettent à contribution pour cela. C'est le cas de dire que les poulets nous arrivent tout rôtis, voire même les perdrix. Nous n'avons reçu que \$12.00 en argent le jour de l'installation, c'est là-dessus que nous prenons nos besoins journaliers. J'ai acheté quelques serrures afin de nous mettre à l'ombre du cloître, car il n'y avait pas une bonne serrure et encore moins de clef à l'intérieur de la maison, en sorte que les gens pouvaient circuler librement d'un bout à l'autre de la maison qui n'est pas déjà bien grande. Maintenant, en tenant fermées trois portes que chacune de nous peut ouvrir, le haut de la maison ainsi que la petite chapelle sont entièrement cloîtrées; de même aussi, tous les autres appartements quand nous le voulons puisque toutes les portes sont à la même clef.

Valentin nous rend en cela de grands services; seulement il ne va pas aussi vite que je le voudrais. Nous commencerons demain à accommoder un appartement pour recevoir les malades et autres personnes que nous sommes convenues de prendre; il s'en présente en foule, hommes et femmes, c'est pourquoi il nous faudra donner deux appartements. Quand la cuisine sera terminée, nous y prendrons un réfectoire qui communiquera directement avec la chapelle.

Un des vieillards qui doivent venir amène avec lui une vache et un autre petit animal. C'est le bonhomme "Jouanneau" d'autrefois, je crois, du porc duquel on devait manger le lard "après la mort".

Nous récitons l'office en commun, car autrement on ne trouve pas le tour de le finir dans la journée. Aujourd'hui, dimanche, nous avons chanté Vêpres pour désennuyer Notre-Seigneur que nous n'avons pas tout le loisir de visiter la semaine. Nous avons eu messe et communion tous les jours depuis notre arrivée, excepté samedi, Monsieur le curé étant malade d'un rhumatisme chronique qui le fait souffrir beaucoup. Demain commenceront les Quarante-Heures à la paroisse, cela nous favorisera aussi, car il y aura des prêtres étrangers.

Voilà pour le présent; parlons maintenant de l'avenir. Les bons Frères nous ont proposé aujourd'hui de nous aider en nous donnant de l'ouvrage: 1° Le lavage qui donnera \$32.00 par mois pour 64 personnes dont le linge n'exige pas de repassage. 2° La couture: cela comprend linge blanc, soutanes et autres habits. On offre .80 centins par soutane; elles n'ont que trois morceaux à part les manches, et quatre boutonnères toutes taillées. 3° Enfin, ils prendront leur pain d'autel ici, de préférence, ainsi que Monsieur le curé de la paroisse. Il n'est pas douteux que nous ayons d'autres pratiques des paroisses environnantes. Les Soeurs de la Congrégation n'en font pas, elles le font venir pour elles de Villa-Maria.

Faut-il pour cela augmenter le personnel des soeurs? Je crois que non pour cet hiver. Monsieur Quesnel devant aller à Québec pour affaires, prendra toutes les informations nécessaires pour se procurer une machine à laver, très expéditive et qui repasse en même temps, car non seulement les Frères, mais d'autres personnes nous offrent aussi leur lavage, mais alors il nous faudra cet homme qui veut se donner et qui sait tout faire, dit-on; notre Mère Pagé vous prie de le retenir pour nous.

Quant à la couture, nous ne pourrions tout entreprendre, mais je crois que, dans le cours de l'hiver, lorsque la maison sera un peu

en ordre, nous aurons le temps d'en faire pour gagner quelque chose. Notre Mère aimerait bien à avoir Mélina pour cela; je pourrai lui faire une petite chambrette dans la nôtre qui est assez grande. Madame Martel doit nous envoyer prochainement sa machine à coudre, sinon, j'achète la "Florence" qui ne vous sert pas, si vous voulez me la vendre à bon marché! Enfin pour le pain d'autel, nous allons nous assurer de quelques pratiques avant de risquer l'achat d'un petit poêle, moule et couteau; et voilà de l'ouvrage pour cet hiver!

Nous sommes allées voir les vergers et jardins aujourd'hui. Vraiment, c'est aussi avancé qu'au Mont Ste-Famille. Nous allons dès demain commencer à faire lever quelques morceaux de prairie pour planter des patates et préparer le terrain pour les plantations d'arbres fruitiers. Les vignes viennent très bien ici, les Frères ont fait une belle récolte de raisin sur un petit terrain moins avantageux que le nôtre. J'en ai mangé, il est très bon. J'aurai aussi besoin de plants de fraises et surtout d'un jardinier qui sache arranger cela à temps.

Je compte sur vous, ma chère Mère, pour tout cela, car vous connaissez l'état des choses et vous avez à coeur que tout réussisse. Il me semble qu'il y a ici le germe d'un bel hôpital et qu'on ne doit pas craindre de faire les dépenses nécessaires, car le fonds est bon et en voie de rendre au centuple avec peu de frais. Je n'avais pas l'idée que c'était comme cela et je suis certaine qu'on ne se l'imagine pas non plus dans notre Communauté de Montréal.

Je n'ai pas non plus de regret de passer l'hiver ici, car c'est le moyen de préparer les choses et de préparer les voies. Il y a encore une foule de choses à faire tant au dehors qu'au dedans, et notre Mère serait contente si vous lui envoyiez encore quelques sujets, car nous ne pourrions pas suffire à tout, excepté si vous nous envoyez à temps un jardinier avec des plants de vigne, de fraises, de choux, de tomates, etc. etc. . . une couturière et un homme à tout faire, comme je l'ai dit plus haut.

Nous avons beaucoup de pommes, nous en vendons une grande partie. La cave est vaste et excellente, c'est la meilleure partie de la maison actuelle. Nos santés sont bonnes; pour moi, je me sens la tête un peu lourde et étourdie avec du bruit dans les oreilles; je ne sais à quoi cela tient. Il est près de minuit, il faut que je vous dise adieu. Je pense à toutes nos soeurs que j'embrasse avec vous.

Votre très affectueuse et soumise fille et soeur,
Soeur Beauchamp, R.H."

Ainsi le matin semble promettre l'espérance d'un bien relativement facile à réaliser.

Cependant, devant les difficultés qui ne tardent pas à surgir, il ne faut rien moins, pour raffermir les courages, que l'intense rayonnement des surnaturelles clartés de la foi.

Dieu ayant sauvé le monde par le calvaire et la croix, les oeuvres qui prétendent à l'honneur de servir sa cause ici-bas doivent poser leurs assises sur ce roc invulnérable, et être scellées du même auguste symbole.

Nous n'aurons donc pas à nous étonner si, de longues années durant, notre fondation demeure un arbuste épineux aux racines plongeant dans le sol de la contradiction et de la douleur: elle compte parmi les oeuvres divines.

LA DIFFICILE IMPLANTATION
1884 - 1906

NAZARETH LA RÉSIDENCE ST-AUGUSTIN L'HÔPITAL DE 1885

1884 - 1890

Nazareth. . .

La modeste demeure qui servira de berceau à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska — soit de 1884 à 1885 — est appelée Nazareth par les fondatrices.

Voisine de celle donnée à la Communauté, cette résidence, construite en bois, mesure 30 pieds par 36 et est divisée tant pour l'étage supérieur que pour l'inférieur, en quatre appartements avec couloir d'entrée ou corridor. Une cuisine adjacente de 20 pieds par 24 et une annexe de 10 pieds par 16 complètent l'installation.

Nazareth possède en propre les effets requis pour le culte divin, certains remèdes indispensables à une pharmacie et les articles de



"Nazareth", première maison des soeurs en 1884.

ménage de première nécessité, le tout représentant une valeur de trois cents dollars.

En raison de sa situation financière, la Maison-mère ne peut donner davantage à la nouvelle fondation, et Soeur Azilda, tourière, a été préalablement chargée d'y venir installer ces effets mobiliers.

Dans l'accueillant paysage d'automne qui l'encadre, tel nous apparaît le berceau.

Au soir du 2 octobre 1884, réunies dans cet humble Nazareth où réside l'Hôte divin du tabernacle, les fondatrices sont prêtes pour les réalisations de l'avenir: leur pauvreté est digne du BEATIPAUPERES de l'Évangile, les fronts sont sereins, les coeurs joyeux.

Dans leur ciel d'exil alterneront, elles le savent, de purs rayons de soleil et d'impétueux vents d'orage. Dieu permet-il jamais à ses oeuvres de poser leurs assises sur le sable mouvant des succès faciles et des appuis humains?

Bien au contraire.

Plus une oeuvre relève du domaine du Christ, plus elle se distingue par le creuset des tribulations et des souffrances.

Ainsi prévue, qu'importe l'épreuve à la générosité des fondatrices! Jésus n'est-il pas là. Lui, l'unique consolateur, le soutien tout-puissant des heures difficiles?

Au reste, leur amour de Dieu et des pauvres ne se doit-il pas de se maintenir à la hauteur de tout devoir pénible, pour accomplir dans ce coin perdu de nos montagnes les oeuvres sublimes de l'hospitalité?

Deux mots synthétisent leur programme: amour et sacrifice.

Aussi bien, frêle arbrisseau de la charité, notre Hôtel-Dieu réclame-t-il l'honneur de se développer et de grandir au milieu de ronces l'enserrant de toutes parts.

La physionomie de Mère Pagé

Avant de dérouler la trame complexe de ses premières années si pleines d'ombres, d'angoisses et de douleurs, notons les sentiments exprimés au sujet de la fondatrice par la vénérée Mère Saint-Louis.

Ils serviront de liminaire aux multiples détails de la vie intime du cher Hôtel-Dieu et les illumineront de surnaturelles clartés.

“. . . Dieu, dans ses desseins adorables, écrit-elle à monsieur le shérif Quesnel, le quatre septembre 1884, a brisé mes espérances d'aller fonder notre maison d'Arthabaska. Je n'en étais pas digne.

Il réservait cette couronne à des âmes privilégiées, car, pour ma part, j'ai dû reprendre hier la charge de la supériorité que m'a imposée la sainte obéissance.

Je me console du moins en donnant à Arthabaska, outre votre chère Soeur Quesnel, ce que j'ai de plus cher ici après Dieu, ma Mère dans la vie religieuse et ma propre soeur, je veux dire mes Soeurs Pagé et Beauchamp.

Ma Soeur Pagé est pour nous la Mère des Mères, car elle a élevé dans la religion, en qualité de supérieure ou de maîtresse des novices, presque toutes les soeurs qui sont actuellement à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Son grand âge nous fait craindre de commettre une cruauté en l'envoyant en fondation; nous nous confions en la bonté de Dieu et faisons le sacrifice de cette ancienne."

Simple mais éloquent éloge qui, dans le recul des années, émeut notre piété filiale.

Sous son angle lumineux, s'éclairent les contradictions et infortunes de toutes natures subies, sur ce dernier champ d'action, par la fondatrice septuagénaire.

Ses mérites éminents militent, certes, en faveur d'un couronnement magnifique, et Dieu se plaît à parfaire en elle, selon le langage de saint Paul, la divine stature du Christ total.

Cette appréciation de la très digne supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal vaut d'être citée. Car nous verrons bientôt notre humble nacelle hospitalière battue des flots si près du rivage, que la vague tourmentée déferlera sur ceux-là mêmes qui ont eu mission de la lancer en pleine mer ou de la piloter au sortir du port.

Ce jet de lumière projeté, laissons le passé revivre sur l'écran historique.

Mère Pagé, pilote de carrière, débute par l'appropriation de son cher Nazareth.

Les salles Sainte-Vierge et Saint-Joseph

Dans l'exiguïté de ce local, quelle difficulté de trouver place pour le personnel de la Communauté, d'organiser les offices indispensables, et de réserver deux chambres ou salles pour recevoir au moins quelques pauvres malades. Quant à loger convenablement le chapelain dont les services cependant s'imposent pour la desserte religieuse, impossible d'y songer.

Le premier appartement, à droite, est affecté à la pharmacie et, comme tous les meubles de cet office brillent par leur absence, il sert en même temps de parloir; "la tour d'entrée" pourvu d'une statue de Saint-Joseph, d'un tronc et d'une lampe ardente pour honorer ce glorieux patron, y trouve même un espace convenable; la seconde pièce de droite est octroyée à la sacristie. À gauche, on aménage similairement la salle Sainte-Vierge et la salle Saint-Joseph. L'étage supérieur est exclusivement destiné aux religieuses.

Durant les premiers jours d'octobre, les trois messieurs prêtres résidant à Arthabaska veulent bien alterner pour venir célébrer la sainte messe au nouvel Hôtel-Dieu. Monsieur le curé J. N. Héroux de St-Christophe assume la charge de confesseur de la Communauté et remplit cette fonction, même après l'arrivée de monsieur l'abbé F.X. Lizé, nommé officiellement chapelain, mais, en raison de son mauvais état de santé, chargé de la seule célébration de la messe.

L'abbé F.X. Lizé, premier chapelain

Monsieur l'abbé O. Milot, chapelain des Frères du Sacré-Coeur, offre avec bienveillance de recevoir et pensionner chez lui le futur chapelain de l'Hôtel-Dieu, l'abbé F.X. Lizé; toutefois à son arrivée, des

circonstances incontrôlables ne lui permettent pas de rendre ce service. Même situation au presbytère où l'exiguïté du local ne laisse aucune chambre pour un pensionnaire permanent. Monsieur l'abbé Lizé retourne donc aux Trois-Rivières dès le lendemain, laissant la Communauté réellement perplexe. Par bonheur, monsieur P.L. Tousignant, président de la Société Saint-Vincent de Paul, mis fortuitement au courant de ce contretemps, écrit sans tarder à Sa Grandeur Monseigneur Lafèche, offrant gracieusement de fournir chambre et pension au chapelain de l'Hôtel-Dieu. L'offre est acceptée et le service rendu non seulement avec bienveillance, mais ce qui plus est, avec complète gratuité depuis le 10 octobre — jour où le bon monsieur Lizé, à peine de retour aux Trois-Rivières, revient mettre son zèle et son dévouement au service de la fondation — jusqu'à son départ en juin 1885, époque de la division du diocèse. Ajoutons à l'honneur de monsieur P.L. Tousignant qu'il vient lui-même servir sa messe tous les jours.

Cet ami de la première heure le demeurera jusqu'à sa mort et, un jour, il donnera aux pauvres de l'Hôtel-Dieu la majeure partie de ses économies.

Notre maison atteindra alors presque l'âge d'or. Nous semblerons loin de ses prémices, époque pourtant peu éloignée de la nôtre, mais où le progrès matériel était loin de connaître la marche accélérée qu'il suit actuellement.

Quelques traits de la vie d'alors

Un fait presque insignifiant en soi, nous en donne une idée concrète; il situe même cette période dans un cadre que l'on croirait antique.

Vraiment, à notre ère de progrès et de science modernes, laquelle d'entre nous pourrait s'imaginer que la chère Mère Pagé, dans son voyage de Montréal à Arthabaska, eût trouvé digne de mention d'avoir téléphoné de Sorel à Sa Grandeur Monseigneur E.C. Fabre pour le remercier de les avoir annoncées à Monseigneur des Trois-Rivières? Le téléphone dont nul ne peut se passer de nos jours, était alors l'unique partage de quelques privilégiés des classes riches ou de certains bureaux civils. Le confort de cette époque se conçoit à l'avenant.

D'autres notes intimes nous permettent de croquer sur le vif le pittoresque de certaines situations.

Tout d'abord, voulons-nous un modèle d'installation pour qu'une nouvelle supérieure puisse prêter le serment d'office? Écoutons Mère Pagé écrivant à une compagne de la Maison-mère:

“. . . Ma chère Soeur Ladauversière, il est bien heureux que le petit banc rouge m'ait suivie, il a eu bien de l'honneur; il a été déposé aux pieds de Monseigneur qui était sur le marchepied de l'autel, l'Évangile sur les genoux: c'est là que j'ai dû faire ma cérémonie, et comme j'avais la main sur le saint Évangile pour mon serment, cela m'a bien aidé à me relever en m'appuyant sur les genoux de Monseigneur et puis. . . en me retirant, j'ai rapporté mon petit banc. . .”

Voudrait-on savoir comment s'y prendre lorsqu'on reçoit de grands meubles pour une trop petite maison? L'expérience de Soeur Beauchamp en l'occurrence, ou plutôt son embarras, est parvenu jusqu'à nous; un vestiaire reçu de Montréal ne pouvant entrer ni par les portes ni par les fenêtres, on suggère à cette bonne soeur fort déçue, la pensée de mettre l'Hôtel-Dieu dedans et de retourner le tout à Montréal. . . Cependant, elle ne tarde pas à prendre le sage parti de faire démonter ce meuble, de le modifier et de le forcer bon gré mal gré, à réaliser son importante destination.

Enfin qu'on nous permette un dernier trait charmant raconté avec finesse d'esprit par Mère Pagé, dans la lettre déjà citée.

“Le pauvre porte-missel s'est évanoui deux fois pendant la messe; le célébrant tout découragé essayait de le relever, mais peine inutile! les vis étaient bien trop courtes; il ne voulait plus tenir, nous l'avons un peu réparé, cependant le prêtre a toujours peur qu'il tombe encore en défaillance! Pour nous, le jour de la “syncope”, après la messe, nous avons ri à en pleurer. . .”

Vaillants cœurs d'apôtres, joyeux et sereins toujours, que définit encore admirablement Mère Pagé en commençant cette même lettre du 12 octobre 1884:

“Voilà la pauvre vieille qui vous arrive pour vous dire qu'elle vit encore; n'en soyez pas trop inquiète, vous savez, ici comme à Montréal, je prends les gens comme ils sont, l'argent pour ce qu'il vaut, le temps comme il vient; je vais mon petit train et je vis contente abandonnée entre les bras de la divine Providence. . .”

Quelques années plus tard, aux heures les plus sombres de sa vie, minée par la maladie et de multiples chagrins, nous retrouverons dans son âme fortement trempée d'héroïsme, ce même abandon intégral aux vouloirs divins. N'est-ce pas là un écho de ces vertus qui illustrent la vie des Saints?

Poursuivant l'analyse de sa correspondance, voyons son amour de la règle monastique. Pour la maintenir, rien ne lui coûte, rien ne l'arrête; la régularité fleurit en dépit de toutes les difficultés qui lui font obstacle.

“Nous disons toujours notre office en commun, écrit-elle, pour la raison que lorsque je permets de le dire en particulier, à cause de l'encombrement d'ouvrage, les pauvres soeurs se rendent au soir sans avoir rien dit; alors, pour ne pas les exposer à négliger le saint office qui fait la force de la religieuse, nous le récitons en commun, tout près du Saint-Sacrement, dans notre chère petite chapelle — et elle ajoute finement — où nous sommes tellement à l'étroit que nous faisons reculer les saints anges pour prendre leur place.”

En vraies missionnaires, quand la sainte pauvreté les enserme un peu trop fort de son cercle étroit, elles savent sourire aux événements du jour le jour et s'accommoder de cent choses ingénieuses, quitte à emprunter celles que le génie est impuissant à créer de toutes pièces.

Accueil des Mères de la Congrégation de Notre-Dame

Ainsi, les révérendes Mères de la Congrégation de Notre-Dame leur prêtent un voile huméral chaque jour du mois d'octobre où la bénédiction du Très Saint-Sacrement est donnée d'abord avec le ciboire, puis finalement avec un ostensor prêté par monsieur le curé de la paroisse.

À l'évocation des révérendes Mères de la Congrégation, notons avec gratitude qu'elles procurent aux fondatrices leur première joie d'exil.

En effet, quelle consolation, à leur arrivée, de pouvoir descendre chez ces bonnes Mères et de songer que leurs communautés s'élèvent côte à côte sur le sol des Bois-Francis, tout comme il en a été pour leurs vénérées devancières à l'origine de Ville-Marie.

Affection séculaire que cimente davantage le cours des ans.

Noël 1884 à Arthabaska

La fête de Noël 1884 fait aussi briller au pauvre Nazareth un moment de joie pure et de sainte allégresse.

La radieuse étoile de Bethléem se lève sur un tabernacle nouveau, où l'on manque à peu près de tout pour fêter convenablement ce jour béni. Néanmoins, combien les âmes et les coeurs sont heureux de commémorer la naissance de l'Enfant-Dieu avec toute la solennité que peuvent offrir les seules ressources d'un profond et religieux amour.

Le mercredi 24 décembre, bien que ce n'est pas sous la forme qu'il apparut jadis à Tobie, l'archange Raphaël leur arrive et, le lendemain, Soeur Beauchamp note à sa chère soeur Mère Saint-Louis:

"Nous n'avons pas été surprises, nous l'attendions, mais c'est lui qui a dû l'être. . . car à peine était-il dans la maison que tout de suite on le fait encadrer, bénir et poser à sa place au-dessus du tabernacle, comme patron titulaire de notre chapelle. Au fait, ah! mais c'est qu'elle a changé de "poil" la petite chapelle, et surtout l'autel; sans le vanter, il est joli à ravir. Il serait difficile de vous en donner une description juste, mais tout consiste dans le changement de couleur et l'addition d'un parement d'architecture "locale" qui épargne beaucoup d'étoffe et d'ouvrage, et se prête à la variété des couleurs selon les circonstances et fêtes.

La couleur de l'autel et du parement imite la pierre et a une certaine transparence qui varie du bleuâtre au lilas; cette couleur, peu brillante en elle-même, fait ressortir admirablement toutes les autres. Les panneaux du parement sont en étoffe et se changent à volonté; le plus grand a, à peu près, les dimensions de nos plus grands mouchoirs de poche, les deux autres sont plus étroits. L'étoffe qui fit les panneaux blancs d'aujourd'hui nous a été donnée par nos Soeurs de Madawaska. On peut mettre des

panneaux en papier, en toile peinte, en bois, en vitre ou autre chose et c'est toujours joli.

À trois pas de l'autel est la Crèche — cela consiste en une tablette fichée au cadre du chassis, pour fond, un grand miroir qui ne nous appartient pas. . . puis des décorations et des fleurs; enfin le petit Jésus et des lumières.

Nous avons eu la messe de minuit, précédée comme d'habitude, de la récitation de l'office et du chant du Te Deum et suivie de la messe de l'aurore; le matin, à celle du jour, nous avons chanté "Les anges dans nos campagnes" et "Adeste fideles", le tout accompagné sur le piano de mademoiselle Quesnel, de mes deux mains qui ne savent plus le métier.

N'ai-je pas raison de terminer en disant que nous avons passé un jour du ciel? Et puis j'oubliais. . . Il n'y eut pas jusqu'aux bergers, je crois, qui tinrent à se faire représenter à leur façon, car nous avons reçu d'un donateur inconnu, un pain bis, une poche de patates et un sac de fleur du pays."

À vrai dire, le bonheur le plus réel ne consiste-t-il pas dans le sacrifice accompli sous l'intensité d'un pur amour? Aussi, est-ce bien sous le seul rayonnement de cet astre puissant qu'il faut nous placer pour apprécier le bonheur goûté en cette première fête de Noël, dans cette pauvre petite chapelle où Mère Pagé, comme nous l'avons consigné plus haut, dit "devoir faire reculer les anges pour prendre leur place".

Quant au côté matériel, monsieur Quesnel, tout dévoué à l'oeuvre naissante dont il est alors officiellement considéré fondateur par la Maison de Montréal, emploie toutes les ressources de son esprit et de son coeur pour adoucir l'exil de nos chères soeurs.

Il met beaucoup d'ardeur et de bonne volonté pour faire terminer à ses frais l'intérieur de la petite construction désignée précédemment sous le nom de cuisine.

Accueil des premiers malades

Toutefois, les travaux ne sont pas encore achevés que deux petites salles, l'une de quatre lits pour les femmes et l'autre de trois pour les hommes ayant été préparées, la courageuse Mère Pagé ne craint pas d'ouvrir les portes de son "palais" devant "nos seigneurs les pauvres" pour partager avec eux l'abri et le pain de chaque jour.

Le 25 octobre 1884, l'Hôtel-Dieu est déjà chargé du soin de cinq personnes; deux noms sont connus de ce groupe initial: ceux du "Père Vincent" et de la "Mère Brûlotte". Les registres officiels toutefois ne font mention de date d'entrée des pauvres et des malades qu'à partir du 17 janvier 1885.

Ce jour, ces registres mentionnent l'acte de donation de Noël Darois et de son épouse, Marguerite Spénard, lequel acte, comme l'écrit Soeur Beauchamp, rappelle ceux des temps héroïques de la colonie canadienne, alors que les vaillantes Hospitalières de Laflèche arrivaient à Ville-Marie. Il y est stipulé que lesdits époux Darois, moyennant que les religieuses en prennent soin leur vie durant, donnent à l'Hôtel-Dieu une petite terre avec ses dépendances, une jument, deux vaches, six

moutons, un cochon, douze poules, voiture et instruments d'agriculture, un lit et quelques meubles.

Le 17 avril, Pierre Lachance et son épouse sont reçus aux mêmes conditions, moyennant un don de \$700.00 en argent, un coffre d'outils et quelques meubles.

Enfin le même jour, c'est Louis Leblond lequel donne un terrain de quatre acres en superficie, une jument, une vache, trois paires de roues et autres instruments d'agriculture.

De toute évidence, la charité trouve tôt ample matière à s'exercer, mais il devient non moins évident qu'il faudra bâtir au printemps de 1885.

Le conseil de ville et les citoyens d'Arthabaska

Convaincues de cette nécessité, les religieuses s'adressent au conseil de ville dès la fin de l'automne 1884, afin qu'il les aide à réaliser un projet de construction d'hôpital.

Sans tarder, une somme de \$1 000.00 est votée en conseil.

Cependant, plusieurs citoyens qui désapprouvent la communauté de biens existant entre l'Hôtel-Dieu et la famille Quesnel, telle que stipulée par le contrat de fondation, déclarent déjà à ce moment qu'ils n'accorderont aucune aide si cet état de chose persiste; selon leur appréciation, le produit de la charité publique ne devant alors servir qu'au bien de la famille Quesnel.

Ces propos ne tardent pas à être répétés dans les réunions publiques et même dans l'intimité des salons, de sorte que monsieur le shérif Quesnel ne reste pas longtemps à les ignorer.

Sous la blessure des premières invectives, il déclare publiquement être prêt à modifier la teneur de l'acte du 30 août 1884 en annulant la clause quatrième dudit acte, et à renoncer pour lui et sa famille à toute pension.

Cet incident ouvre la longue série des débats et des difficultés sans nombre dont souffrira l'Hôtel-Dieu.

À cette époque, monsieur Quesnel compte dans son village des ennemis politiques ou autres qui ne tardent pas à clamer bien haut qu'il n'eût réellement pu se procurer de plus grande sécurité pour l'avenir de sa famille que par le moyen de cette fondation. On ose même ajouter que tel en a été le mobile, étant donné que la fortune lui tourne le dos et qu'il est complètement ruiné.

Ces insinuations malveillantes ont un tel retentissement que les entourer de silence paraîtrait leur donner crédit.

Au contraire, — il importe de le souligner — l'histoire impartiale, s'appuyant sur la valeur documentaire, démontre la bonne foi évidente de monsieur Quesnel dans son projet de fondation d'un Hôtel-Dieu. Il n'en est pas moins vrai que les mois subséquents révéleront vite de douloureuses surprises à la communauté au sujet de la situation financière de cet excellent monsieur dont le budget ne pourra, en aucune manière, supporter les dépenses prévues ou à prévoir.

Le début des difficultés

Comme le relatent les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal,

“... six mois n'étaient pas encore écoulés depuis le début de la fondation que, grevé de dettes qu'il n'avait pas fait connaître à la Communauté, monsieur le shérif Quesnel se trouvait dans des embarras extrêmes au sujet d'un établissement qui ne pouvait être incorporé, à raison même du réseau de difficultés dont il était enveloppé.”(1)

Tout ceci ne vas pas sans amener de pénibles contrecoups et susciter de douloureux ennuis à la jeune communauté.

1885

Le 27 février 1885, répondant aux désirs de ses chères missionnaires, la très honorée Mère Saint-Louis leur apporte la joie d'une visite. Elle peut ainsi se rendre compte par elle-même de l'exacitude ou de la fausseté des bruits parvenus à Montréal sur la situation déjà précaire de l'Hôtel-Dieu. Elle reçoit au parloir la plupart des premiers citoyens et, par un exposé précis des faits existants, jette un calme relatif sur les questions agitées. En outre, on veut bien lui assurer que les mille dollars votés par le conseil de ville seront décidément octroyés à la construction de l'hôpital projeté.

Mère Saint-Louis soumet immédiatement ce projet de construction à Monseigneur des Trois-Rivières. Celui-ci répond sans tarder:

“Le besoin d'une bâtisse pour la fondation d'Arthabaskaville est certainement de première nécessité. Mais je crois qu'il sera difficile, pour ne pas dire impossible, de collecter pour un montant d'une importance réelle dans les paroisses qui devront bénéficier de cette institution, et je crois que l'appel qui se pourrait faire à ce sujet aurait peu de résultat, car j'ai de la difficulté à subvenir aux besoins de l'asile de la Providence aux Trois-Rivières en m'adressant à tout le diocèse qui y est intéressé. Un bazar aura peut-être plus de chance, mais ne pourra réaliser qu'une bien faible somme, comparativement aux fonds nécessaires pour cette construction. Étant sur les lieux, vous pourrez avoir des informations plus exactes des intéressés, mais je crois qu'ils comptaient surtout sur les secours qui leur viendraient de Montréal.

Je regrette que l'état de gêne où se trouve l'Évêché ne me permette pas de venir en aide à cette fondation: je ne puis que recommander l'oeuvre à la charité publique et à la générosité des intéressés, et je crains bien que ça ne puisse être avec un résultat tant soit peu proportionné aux besoins.

Je prie Celui qui nourrit les petits oiseaux du ciel et qui donne aux fleurs leur éclatante parure, de repandre sa bénédiction sur

(1) Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

cette fondation, et de lui procurer les moyens d'atteindre efficacement son but en ouvrant les coeurs et les bourses de ceux qui pourront lui venir en aide. . .”

Ce n'est pas là une approbation positive.

Mère Saint-Louis expose alors à Mgr Laflèche le projet de loterie en vue ainsi que divers autres secours qu'elle espère de la Providence, puis, confiante, elle attend le dernier mot de Sa Grandeur.

Arrivée de Soeur Corinne Quesnel

Venue dans nos Bois-Francis accompagnée de Soeur Corinne Quesnel, postulante à l'Hôtel-Dieu de Montréal depuis le 6 novembre 1884, Mère Saint-Louis a amené cette dernière pour continuer son temps de probation à Arthabaska. Ainsi en a décidé la Communauté de Montréal, bien que le 22 octobre précédent, Mère Pagé ait écrit à la supérieure de Montréal: “Si mademoiselle Corinne Quesnel se croit appelée à la vie religieuse, il est cent fois mieux pour son bien qu'elle aille à Montréal”, et que certes, — l'avenir ne le prouve que trop — Mère Pagé eût eu, elle, plus que cent fois raison.

Quoi qu'il en soit, mademoiselle Corinne Quesnel, dite Soeur Saint-Raphaël, continue son postulat à proximité de sa famille et Mère Saint-Louis retourne à Montréal le 6 mars, en compagnie de Soeur Eulalie, née Mélina Laurier, arrivée à Arthabaska le 10 novembre 1884 et devenue première postulante de notre maison.

Première postulante d'Arthabaska

Après un essai infructueux au noviciat de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Mélina Laurier est restée attachée au service de l'hôpital. Dès le début de notre fondation, elle témoigne le désir de s'associer à nos soeurs, espérant que l'amélioration de sa santé favorisera ce second essai.

Autres sont les vues de Dieu.

Sa santé ne tarde pas à fléchir de nouveau. Ce que voyant, Mère Saint-Louis, de concert avec le chapitre, juge à propos de la ramener à Montréal.

Peu de jours après son retour à l'hôpital de la chère Maison-mère, mademoiselle Laurier y décède pieusement; si pieusement même, qu'il est permis d'augurer, d'après les sentiments exprimés, par ses lèvres mourantes, que notre maison compte dès lors une protectrice au ciel.

Hélas! la voie douloureuse va bientôt s'ouvrir toute grande devant cette pauvre maison.

Un article de l'Union des Cantons de l'Est

À peine de retour à Montréal, Mère Saint-Louis reçoit un article de l'UNION des CANTONS de l'EST et une lettre explicative de monsieur le shérif J.A. Quesnel dont voici en partie la teneur:

“Enfin les jaloux et les calomniateurs vont être dévoilés, un article de l’Union des Cantons de l’Est du 7 mars m’oblige de mettre au jour bien des choses que je n’aurais jamais dévoilées, ne m’occupant nullement de ce que l’on pensait ou disait de moi; ayant Dieu pour juge et ma conscience pour témoin, je croyais mon affaire bonne. Mais il ne s’agit pas seulement de moi dans le susdit article, mais encore de la Communauté qui devra se conformer aux exigences des pères dudit article si elle veut bénéficier du vote des mille piastres, à moins que le tissu de mensonges qu’il contient ne soit réfuté. . .”

Il ajoute qu’un certain monsieur lui a dit qu’elle, Mère Saint-Louis ou les soeurs ont formellement nié qu’il ait offert de renoncer à la pension et que la jouissance de la terre est une charge pour la Communauté, — ça ne vaut pas un sou de même que la résidence — puis après avoir fait un exposé, certainement un peu chargé, de la valeur de ses propriétés, monsieur Quesnel continue:

“Si néanmoins vous croyez que la Communauté a été trompée, veuillez bien me le dire, je suis prêt à me soumettre à la clause neuvième et avouer que l’article de l’UNION est bien fondé, sinon, veuillez contredire les assertions et me permettre de faire usage au besoin de la lettre que j’attendrai avec impatience pour savoir à quoi m’en tenir.”

L’article de l’UNION mentionné ci-haut est en date du 7 mars 1885 et il est ainsi conçu:

“Le conseil de ville de ce village a passé un règlement pour émettre des débentures dont mille piastres pour venir en aide aux Dames de l’Hôtel-Dieu dans la construction de leur hôpital. Comme les conditions du contrat passé entre les Dames de l’Hôtel-Dieu et monsieur le shérif Quesnel étaient très onéreuses aux bonnes soeurs et que le public auquel on s’adressait pour de l’aide s’en plaignait fort, il est certain que ce règlement n’eût pas été approuvé si ces conditions eussent plus longtemps subsisté; monsieur le shérif Quesnel a compris la chose, car dans cette séance du conseil, il a déclaré que lui et sa famille avaient renoncé à ces conditions.

La position faite à l’Hôtel-Dieu présentement est celle-ci, au moins d’après la déclaration publique du shérif. — Don gratuit, aux soeurs, de sa résidence, du jardin et de huit arpents de terre; jouissance aux soeurs d’une terre de 75 acres pendant quinze années; en compensation, le donateur reçoit quelques privilèges de minime importance concédés à tous les fondateurs de maisons hospitalières et qu’il n’est pas nécessaire de rapporter ici.

Dans tous les cas, l’obstacle sérieux est disparu par le fait que le shérif reprend à sa charge les quatre mille piastres d’hypothèque que les Dames de l’Hôtel-Dieu s’étaient engagées à payer au Crédit Foncier et que l’Hôtel-Dieu de Montréal avait acquittées pour elles

à titre de prêt. Le shérif a déclaré qu'il acquitterait cette dette et que l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en était déchargé.

Du moment que ces conditions seront dûment signées par les parties et enregistrées selon la loi, nous ne voyons pas quelle objection les contribuables pourraient avoir à l'octroi de mille piastres par le conseil de ville, car les Dames de l'Hôtel-Dieu se trouveront alors dans d'excellentes conditions pour asseoir leur fondation et construire leur hôpital.

Il y va de l'honneur de notre village et nous espérons que tous le comprendront ainsi; cette maison est une source de bénédiction non seulement pour la paroisse mais pour tout le district qui est intéressé comme nous à son succès.”(1)

Mère Saint-Louis adresse le 14 du même mois, la réponse sollicitée par monsieur le shérif Quesnel. Celui-ci ne doit cependant lui donner publicité que deux ans après la mort de Mère Saint-Louis, en juillet 1889, alors que la fondation est aux prises avec les pires difficultés.

Disons tout de suite qu'en compensation des ennuis occasionnés par l'article de "l'UNION", Mère Saint-Louis a la joie de recevoir le 14 mars 1885, l'approbation du projet de construction, attendue de Sa Grandeur Monseigneur des Trois-Rivières.

“Ma réponse, écrit-il, ne peut être qu'affirmative en présence du soin avec lequel vous avez examiné les raisons sur lesquelles vous croyez pouvoir compter, et de la grande confiance que vous reposez avec tant de raisons sur les autres secours que la divine Providence ne manquera pas de vous envoyer au temps opportun.

J'approuve donc la mise à exécution du projet dont vous me parlez et des plans de construction que j'ai moi-même examinés, et qui donneront à vos bonnes soeurs hospitalières un logement convenable et suffisant pour les besoins de la localité pendant de nombreuses années. J'en constitue saint Joseph le procureur, et j'appelle les plus abondantes bénédictions du Seigneur sur cette institution naissante. Sa divine Providence a soin de vêtir magnifiquement les fleurs des champs, elle nourrit quotidiennement les petits oiseaux de l'air. Elle n'abandonnera pas les Soeurs Hospitalières d'Arthabaska qui s'en vont là prendre soin des pauvres et des malades. . .”

Construction de l'hôpital de 1885

La construction de l'hôpital est confiée à monsieur Louis Caron, et le contrat signé le 19 mars 1885 pour la somme de sept mille cinq cents dollars (\$7,500.00).

La nouvelle bâtisse doit mesurer 110 pieds x 32, être parallèle à la résidence Saint-Augustin mais à une trentaine de pieds de distance, et seuls le rez-de-chaussée et le premier étage doivent être finis à l'intérieur.

Les travaux commencent à la fin d'avril sous l'égide de saint Joseph

(1) L'Union des Cantons de l'Est, 7 mars 1885.

dont la statue est portée solennellement, avec chant et prières, sur le portique en arrière de la résidence Saint-Augustin. — Le système de chauffage à l'eau chaude est installé à l'automne au coût de mille quatre-vingt-cinq dollars pour les deux étages.

Une petite note, pleine de fraîcheur, écrite par Soeur Eulalie Quesnel, nous apprend que :

“Le déménagement de Nazareth à Saint-Augustin ne s'étant effectué que graduellement, comme s'il se fût agi d'un château aux meubles précieux, les soeurs occupèrent simultanément les deux maisons, de mai à octobre 1885, et que, beau temps, mauvais temps, elles allaient prendre leurs repas à Saint-Augustin, franchissant les soixante pas de distance dans une “forêt d'arbres” longeant la rue et les dérochant presque entièrement aux regards des passants.”

Ces quelques lignes d'un jet si naturel n'ont-elles pas le charme subtil des mots révélateurs d'un état d'âme? À tout le moins, c'est plaisir de songer que la poésie des lieux verse une goutte de pur nectar sur les âpretés de la vie quotidienne des hospitalières et en éclaire parfois les sombres horizons.

La joie comme la douleur va rarement seule.

Incorporation de l'Hôtel-Dieu

Le 4 mai 1885, la communauté obtient enfin de la Législature provinciale la sanction de l'acte d'incorporation reconnaissant l'Hôtel-Dieu comme corps politique et religieux sous le nom de: “Les Religieuses Soeurs Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville”, avec tous les pouvoirs et privilèges reconnus par la Loi aux sociétés religieuses incorporées.

Deux mois plus tard, — 29 juin 1885 — Sa Grandeur Monseigneur des Trois-Rivières vient bénir la pierre angulaire de la nouvelle bâtisse. Une pluie torrentielle ayant empêché la cérémonie en plein air, la pierre est portée à l'église et bénite par Sa Grandeur après la messe. Ce même jour, Monseigneur approuve aussi le projet de loterie pour aider à la construction de l'Hôtel-Dieu.

Relations toujours ambiguës avec M. Quesnel

Sous l'action pacifiante de ces divers incidents, le soleil semble renaître au cher Nazareth et atténuer les ombres déjà trop souvent perçues. Toutefois, l'horizon n'en demeure pas moins chargé. Comme le disait Mère Saint-Louis, au 14 mars, monsieur Quesnel, pour apaiser les esprits, renonce officiellement, par un acte passé devant maître T. Côté, le 7 mars 1885, à toute pension pour lui et sa famille.

En vue du projet de loterie déjà mentionné, il a, en outre, concédé des lots à bâtir sur les terrains dont les soeurs ont la jouissance pour quinze ans. Ce don est apparemment gratuit. L'acte notarié passé le 22 août 1885 suivant oblige simplement la Communauté à payer annuellement à monsieur G. Arthur Quesnel ou à ses représentants un sixième

des rentes de tout capital perçu; cependant, monsieur le shérif Quesnel exige, dès les jours suivants, et sous le plus bref délai, la signature d'un sous-seing privé dont il rédige lui-même la teneur.

Sauvegarder ses intérêts devient de plus en plus difficile, eu égard à la complexité du problème des droits d'héritage.

A priori, les quatre héritiers de la famille Quesnel possèdent chacun, sur les terrains de leur père, une hypothèque à eux consentie par ce dernier en 1883. En 1884, ils ont donné mainlevée de ladite hypothèque sur la partie de la terre donnée aux soeurs, mais le maintiennent sur celle dont les soeurs ont simplement l'usufruit pendant quinze ans. Or, dès le printemps 1885, monsieur Quesnel laisse entendre à la Communauté qu'il a dû s'engager à payer à son fils Auguste sa part d'héritage pour le faire consentir à signer l'acte de donation du 30 août 1884, et qu'à cette fin, il a l'intention d'acheter pour lui la maison de Dame Leblanc, c'est-à-dire "NAZARETH". N'ayant pas dans le moment l'argent disponible, il escomptera à une banque des Trois-Rivières une somme de mille dollars si la Communauté veut bien lui endosser deux billets de cinq cents dollars payables à des époques différentes.

Le jeu progressif d'incidents semblables finit par devenir explicite.

C'est qu'au printemps de 1885, en attendant qu'on puisse négocier un emprunt à long terme, monsieur Quesnel a sollicité de la Banque d'Hochelega, au nom de la Communauté, un emprunt à courte échéance afin de faciliter le début immédiat des travaux de construction.

Par une lettre adressée à Mère Pagé, la banque accorde à sa maison une ligne de crédit de huit mille dollars, pourvu que les billets soient signés d'elle et endossés par la dépositaire.

Le 5 juin 1885, en vue de donner à la Communauté les lots à bâtir promis pour la loterie, monsieur Quesnel se rend à Québec payer au Crédit Foncier Franco-Canadien le solde de la dette qui pèse sur ses propriétés, faisant passer "l'acte de quittance et subrogation" en faveur de la Communauté.

Quelques jours plus tard, il fait endosser des billets au montant de mille deux cents dollars, somme égale ou à peu près égale à celle payée au Crédit Foncier. Sans qu'on le réalise, à cause du fréquent renouvellement des billets échus, il cumule ces sommes jusqu'au montant total de quatre mille dollars, épuisant ainsi la ligne de crédit qu'il a créée à la maison d'Arthabaska.

Lorsqu'il est question d'emprunter à une autre banque, la Communauté n'ayant alors touché pour son compte personnel que quatre mille dollars, — soit exactement la moitié du crédit accordé, — la dépositaire fort surprise, on le conçoit, demande des explications à monsieur Quesnel.

Elle apprend que l'autre moitié a été employée à différentes fins et que la Communauté recouvrera ces argents. Il faut néanmoins attendre jusqu'en 1887 avant de toucher ce recouvrement.

On peut difficilement se défendre de déplorer ici, imprudence d'une part ou abus de confiance de l'autre, mais établir les faits n'implique pas de les juger; ajoutons donc simplement que le chapitre des billets et emprunts vient lourdement compliquer une situation déjà fort pénible.

Aux difficultés croissantes que nous voyons surgir autour de la pauvre fondation, il plaît au divin Maître d'ajouter une coupe d'amertume éminemment propre à épurer la confiance des fondatrices, comme l'or dans le creuset, afin que, dégagée de tout alliage humain, elle ne repose qu'en Dieu seul.

Division du diocèse de Trois-Rivières

Au cours de l'année 1883, une forte rumeur veut que le diocèse des Trois-Rivières, auquel appartient Arthabaska, soit divisé. Cependant, le 19 avril 1884, Son Excellence Monseigneur Dom Henri Smeulders, Commissaire apostolique au Canada, informe officiellement Sa Grandeur Monseigneur des Trois-Rivières que la question touchant la division du diocèse des Trois-Rivières a été résolue; il ajoute:

“La division proposée, à raison du changement survenu dans les circonstances, ne paraissant ni utile ni nécessaire au salut des âmes, en conséquence, la portion du peuple fidèle que le Vicaire de Jésus-Christ ici-bas, le Pasteur universel, a confié à votre sollicitude pastorale, demeure tout entière soumise et confiée à votre direction et à vos soins paternels.”

Le 31 mai suivant, sur les instances de Monseigneur l'Archevêque de Québec, la cause est déferée à la Sacrée Congrégation de la Propagande et, le 5 octobre, Sa Sainteté Léon XIII décrète “le principe de la division du diocèse maintenu, mais que cette division ne se fera pas sans qu'un nouveau Commissaire apostolique soit envoyé dans la province du Canada.”

Cette question de division du diocèse ayant déjà agité les esprits en 1878 et ayant été rejetée tant de la part de Monseigneur Conroy que par Son Éminence le Cardinal Siméoni, il y a lieu d'espérer, cette fois encore, un dénouement identique.

À leur arrivée dans la région des Bois-Francs, les hospitalières partagent cette impression générale et, confiantes et heureuses, s'abandonnent à la sage direction du vénéré Monseigneur Laflèche qui les accueille dans son diocèse avec la bonté la plus paternelle.

Aussi quel choc douloureux elles ressentent lorsque, le 10 juillet 1885, Sa Sainteté Léon XIII divise le diocèse en deux parties; celle située au nord du fleuve Saint-Laurent continuant de former le diocèse des Trois-Rivières, et celle qui se trouve au sud du même fleuve constituant le nouveau diocèse de Nicolet, avec siège épiscopal dans cette ville.

Le mandement de Monseigneur des Trois-Rivières émis le 25 août 1885 a la résonance d'un glas funèbre.

“Le décret de division — y était-il dit — ayant été publié hier en la ville de Nicolet, en même temps que Sa Grandeur Monseigneur Elphège Gravel, le nouvel évêque prenait possession de son Siège, les diocésains de la rive sud du fleuve ont, par le fait, cessé d'être sous notre juridiction. . .”

et son grand coeur s'épanche en touchants adieux.

Ces accents voilés des larmes d'une douleur sincère viennent rompre définitivement le fil ténu du passé: de trifluvien, l'Hôtel-Dieu est désormais nicolétain.

Mère Pagé remercie une dernière fois, avec toute l'effusion de son âme, le Pasteur qu'elle vénère et aime comme un père, et celui-ci lui répond le 1er septembre:

"... Ce n'est pas sans un véritable serrement de coeur qu'il me faut me séparer de cette partie de mon diocèse que le Saint-Siège a érigée en un diocèse nouveau, et dire adieu aux institutions et aux fidèles qui m'ont donné tant de consolation. C'est un acte d'obéissance qui me sera méritoire devant Dieu, je l'espère de sa grande miséricorde, et bien des fois j'ai dit: "Que ce calice passe loin de moi, Seigneur, cependant que votre volonté se fasse et non la mienne!"

Où, ma révérende Mère, que la sainte volonté de Dieu s'accomplisse en cela comme en tout le reste, c'est certainement ce qu'il y a de mieux. Les nombreuses sympathies qui me sont exprimées en cette circonstance adoucissent beaucoup l'amertume de la séparation, et je vous remercie particulièrement pour celles que m'apporte votre lettre du 29 août.

Je permettrai volontiers à monsieur Lizé de continuer à vous rendre les services qu'il vous a rendus l'année dernière. Adressez-vous à Monseigneur Gravel à cet effet, et vous pouvez lui dire que monsieur Lizé sera à sa disposition pour ce travail autant que sa santé le lui permettra.

Recevez l'assurance que je porterai toujours un vif intérêt à votre Communauté, et que la division de mon diocèse ne divisera pas les affections de mon coeur.

Je prie donc le Seigneur de répandre ses plus abondantes bénédictions sur vous, ma révérende Mère, sur vos soeurs et sur tout le personnel de votre maison, et je le prie de vous avoir toujours en sa sainte garde.

L. F. Év. des TROIS-RIVIÈRES"

Malgré l'offre bienveillante de Monseigneur Laflèche, monsieur l'abbé F. X. Lizé désirant rester sous la houlette de Monseigneur des Trois-Rivières, résigne son poste d'aumônier dès le 22 août.

Le 15 octobre, monsieur le curé J. N. Héroux, si sincèrement dévoué à l'Hôtel-Dieu, laisse lui aussi la cure de Saint-Christophe et est remplacé par monsieur l'abbé Éd. Buisson.

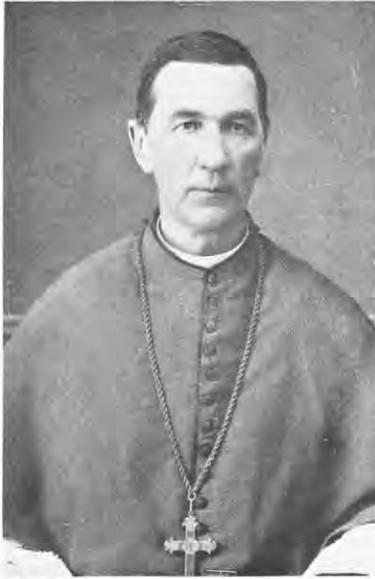
Les religieuses perdent ainsi au cours de cette première année, leur évêque, leur curé et leur chapelain qui, tous trois, ont été leurs bienfaiteurs et appuis moraux sur le sol des Bois-Francs.

Encore que leur foi clairvoyante tient pour assuré que la Providence saura bien remplacer ces appuis de la première heure, rien n'empêche que le coeur déjà meurtri de nos vénérées fondatrices n'a douloureusement souffert de ce triple départ creusant si tôt autour d'elles un vide total.

Le 1er Évêque de Nicolet et l'Hôtel-Dieu

De son côté, l'excellent Monseigneur Gravel ne va pas trouver, il faut le dire, l'Hôtel-Dieu dans une situation florissante: ne comptant pas un an d'existence, il est chargé de dettes et l'avenir n'est guère prometteur de sécurité.

Peu après, dans une circulaire adressée au clergé, Monseigneur de Nicolet insère un paragraphe à titre d'encouragement et d'exhortation à aider l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska;



*Mgr Elphège Gravel,
1er Évêque de Nicolet 1885-1904.*

“ . . . Il est à votre connaissance, précisait-il, que les Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal ont consenti à fonder une maison de leur Ordre à Arthabaskaville. Il n'est pas nécessaire de vous faire l'éloge de ces établissements. Vous savez tous combien nos religieuses sont d'un grand secours à tous les membres souffrants de notre divin Maître. C'est donc une acquisition pour le diocèse. Ces bonnes soeurs ont déjà construit un hôpital considérable et dispendieux. Pour couvrir une partie de ces frais, plusieurs personnes qui leur portent intérêt ont imaginé de faire une loterie. J'ai donné mon approbation à cette mesure qui me paraît être d'utilité publique, et je la recommande à votre faveur.”

La résidence Saint-Augustin

Au 20 octobre 1885, les fondatrices ayant tout à fait délaissé la maison d'emprunt, nous les retrouvons installées dans leur résidence de Saint-Augustin. Tout y est petit, étroit, l'espace manque littéralement.

L'autel, placé dans le portique, en arrière, y trouve tout juste sa place avec deux prie-Dieu; le corridor, large de cinq pieds, sert de chœur; ce corridor étant central et conduisant partout, — haut et bas — c'est assez dire, note Soeur Quesnel, que nous ne sommes guère solitaires, ni cachées, ni bien recueillies.

Le 24 octobre 1885, monsieur l'abbé Médéric Roy vient remplacer monsieur l'abbé F. X. Lizé parti depuis quelque temps déjà. Le problème du logement pour ce nouveau chapelain revient se poser comme aux premiers jours. Monsieur le shérif Quesnel peut heureusement disposer d'une chambre dans l'aile qu'il occupe, elle est acceptée avec reconnaissance.

D'autre part, le bon Dieu verse aussi la rosée de sa grâce sur l'oeuvre naissante.

Avant la fin de cette première année, la petite salle du noviciat abrite quatre sujets dont deux fourniront de longues années de vie religieuse: Soeur Saint-Raphaël, née Corinne Quesnel, dont nous avons déjà mentionné l'entrée, et Soeur Augustine, converse, née Lumina Labbé, qui se dévoue avec générosité aux rudes et multiples travaux des laborieux débuts de notre maison.

Soeur Emma Dutaut dit Grandpré, première maîtresse des novices, est envoyée de Montréal au cours de cette même année 1885 pour diriger le noviciat. Soeur Emma, converse, est venue en même temps prêter un précieux concours à la fondation.

Le 11 janvier 1886, apporte une double joie.



L'hôpital en 1885. Louis Caron, architecte.

Double joie

Sa Grandeur Monseigneur de Nicolet vient, le 11 janvier 1886, présider la première cérémonie religieuse, — prise d'habit de Soeur Saint-Raphaël — et bénir la bâtisse nouvelle dont l'extérieur, le rez-de-chaussée et le premier étage sont complètement terminés. La cérémonie de prise d'habit a lieu dans cette bâtisse mais non dans le sanctuaire dont les travaux n'ont pu être finis.

“Une partie de cette maison, est-il dit dans le procès-verbal de la bénédiction, doit servir de monastère aux religieuses, et le reste servira d'hôpital destiné à recevoir les malades, les vieillards, les infirmes, où lesdites religieuses exerceront, selon leur vœu, la charité envers les membres souffrants de Jésus-Christ.”

Outre Sa Grandeur Monseigneur Elphège Gravel, évêque de Nicolet, sont présents à cette prise d'habit:

Messieurs les abbés

Éd. Buisson, curé de la paroisse
 Roy, ptre., chapelain de l'Hôtel-Dieu
 L. V. Thibaudier, ptre., secrétaire
 O. Milot, ptre, chapelain des FF. du S.C.
 L. S. Pothier, archiprêtre, curé de Warwick
 I. Gélinas, ptre, sup. du séminaire de Nicolet
 J. B. H. Bellemare, ptre
 L. A. Côté, ptre, vicaire d'Arthabaska.

Nombre d'autres personnages de marque ou notables du village qui ne figurent pas au registre des archives monastiques, rehaussent de leur présence cette cérémonie que l'on a voulu grandiose, bien qu'à la mesure des circonstances.

Monseigneur de Nicolet n'ayant que peu de temps à sa disposition, sa première visite est très courte. Néanmoins elle fait s'épanouir les âmes tout heureuses de prendre contact intime avec leur nouveau Pasteur.

Le 20 février 1886, les soeurs quittant cette fois la résidence Saint-Augustin, s'installent enfin dans leur nouvelle bâtisse. L'annaliste note leur joie particulière de retrouver la grille du choeur et les suavités de la solitude.

Noces d'or de vie religieuse de Mère Pagé

Cette installation définitive arrive à point nommé. L'éclat radieux d'un soleil jubilaire ne va pas tarder à se lever sur l'Hôtel-Dieu pour clore dignement un demi-siècle de la vie de Mère Pagé consacré au service du Seigneur.

Dès le 27 février 1886, la Maison-mère députe les chères Soeurs Azilda et Anastasie, tourières, qui doivent prêter main forte aux préparatifs: en l'honneur de la méritante jubilaire, il faut que ce soit grand et beau. Rien d'autre.

Mais voici qu'il entre dans les desseins du bon Maître de voiler les éblouissants rayons de l'astre d'or. Et, ironie des choses, deux semaines durant, ces chères soeurs passent des jours et des nuits d'anxiété au chevet de la vénérée Mère.

En effet, le 5 mars 1886, celle-ci est atteinte d'une récurrence d'érysipèle fort grave qui fait bientôt craindre l'heure du rappel éternel. On augure que ce vaillant champion de la charité du Christ doit tomber sur la brèche et reposer sur les lauriers dont on s'apprête à couronner sa tête.

Prières et supplications s'élèvent vers le ciel tandis que les soins les plus empressés sont prodigués à la chère malade tant par le docteur Gravel, médecin de la communauté, que par son confrère, le docteur Migneault, médecin de la Maison-mère, appelé en consultation.

Les jours se succèdent tristes, presque lugubres: le mal ne cède pas. Au contraire, la mort semble toujours planer, attendant le signal de trancher une existence précieuse.

Devant cette évidence, on doit prévenir Sa Grandeur Monseigneur Gravel de l'état de la vénérée malade et l'informer de l'impossibilité absolue de célébrer la fête jubilaire qu'il avait bien voulu accepter de présider.

Le ciel cependant se fait tout à coup clément.

Lorsque se lève le matin du 17 mars 1886, Mère Pagé se trouvant un peu mieux, un petit autel est dressé dans la fenêtre de sa chambre et, à cinq heures et quart, avant de recevoir la sainte communion, elle renouvelle ses vœux à haute voix.

Voilà toute la pompe de la cérémonie, mais quelle suavité elle apporte au coeur de la jubilaire. Enveloppée d'ombre et de silence, elle redit pour la cinquantième fois au Seigneur, les vœux de son ardente jeunesse aussi bien que du soir de sa vie! N'est-ce pas là toute l'essence du jubilé! Et comment, seule à seul avec son cher Jésus, l'âme de Mère Pagé n'en aura-t-elle pas savouré l'exquise douceur.

“Quel bonheur et quelle consolation, dira-t-elle plus tard, j'ai éprouvés à ce moment béni et même durant tout le jour! . . .”

Quelle joie également pour ses filles de constater une amélioration aussi soudaine que notable dans l'état de sa santé, et quelles actions de grâces montent vers le ciel.

Chacune des soeurs offre à l'envi ses vœux et ses souhaits, mêlant larmes et sourires, — et inutile d'ajouter que le coeur tout entier de la chère Maison de Montréal vibre à l'unisson.

Celle-ci a envoyé comme cadeau un trousseau complet, y compris la couronne des noces; nul article n'a été oublié et chacun porte le symbolique chiffre cinquante.

La Maison-mère ne borne pas là sa générosité.

L'envoi comprend encore deux jolis arbustes de cire sur les branches desquels de gracieuses colombes semblent se reposer délicieusement: l'un, offert par la communauté, est étincelant de brillantes

pièces d'or disséminées ça et là et formant cent dollars; l'autre, offert par le novice, recèle cinq dollars mystérieusement cachés.

Enfin, diverses offrandes: aube, surplis, pente d'autel, fleurs, gâteaux, lettres et bouquets spirituels redisent chacun à sa manière l'affection du cher berceau montréalais pour sa vénérée ex-Mère Pagé.

Toutes les maisons de notre Institut sont également représentées par des félicitations, souhaits et cadeaux.

Sa Grandeur Monseigneur Rogers tient même à honneur de faire représenter officiellement l'Hôtel-Dieu de Tracadie où Mère Pagé avait laissé l'empreinte de son grand cœur et de son génie pour s'y être dévouée neuf mois au début de cette fondation.

Outre les vœux de la Communauté, monsieur l'abbé Babineau, aumônier, apporte le don magnifique de cent cinquante dollars et un reliquaire contenant des reliques authentiques.

Sa Grandeur Monseigneur Rogers écrit lui-même une lettre remplie des sentiments de la plus sincère estime et qu'accompagne une offrande de trente dollars.

Un autre témoignage, de Trois-Rivières, celui-là, révèle le bonheur du vénéré Monseigneur Laflèche d'avoir concouru à la fondation d'Arthabaska et son regret de n'avoir pu poursuivre le bien de cette oeuvre. Sa Grandeur écrit:

“Ma très honorée Mère,

Il y aura, vendredi prochain, cinquante ans que vous avez pris définitivement, par votre profession religieuse, l'engagement de servir Notre-Seigneur Jésus-Christ dans la personne des pauvres et des malades.

Je me fais un devoir, en cette fête jubilaire, de m'unir aux nombreux amis de votre Institut pour vous féliciter de la faveur insigne que vous a accordée le Seigneur de porter si vaillamment le poids du jour et de la chaleur pendant une aussi longue période et lui en rendre les plus sincères actions de grâces.

Cinquante ans passés au service d'un Maître aussi bon et aussi généreux! Quelle consolation pour vous, ma très honorée Mère! Quelle nombreuse armée d'intercesseurs et d'avocats vous avez envoyée devant vous pour assurer le succès de votre cause au jour où il vous faudra vous présenter devant le souverain Juge!

Le Seigneur daignera, je l'espère, agréer en ce jour de la fête du grand saint Joseph, mes sincères actions de grâces pour cette insigne faveur qu'il vous a faite, et vous, ma très honorée Mère vous voudrez bien agréer mes plus sincères félicitations.

Je me permettrai d'y ajouter une nouvelle demande, celle de la conservation de vos jours précieux jusqu'au-delà de vos noces de diamant, pour achever et affermir la nouvelle fondation que vous avez entreprise avec tant de courage sur vos vieux jours dans l'intérêt des courageux colons de nos Cantons de l'Est. Ce sera toujours un souvenir bien cher pour moi d'avoir mis la main à cette fondation et d'avoir béni la première pierre.

Combien j'aurais été heureux d'aller vous porter en personne ces souhaits et ces félicitations, mais je dois me résigner à ce sacrifice comme à bien d'autres encore, par suite du deuil où m'a plongé la division de mon diocèse dans les circonstances que vous

connaissez. Je n'en porterai pas un moins vif intérêt à votre oeuvre et une moins chère affection à tous ceux qui furent mes enfants en Dieu et que je revoyais toujours avec tant de bonheur, J'ai la confiance que, de leur côté, ils ne m'oublieront point dans mes jours d'épreuves.

Dans cet espoir, ma très honorée Mère, je prie le Seigneur de vous avoir toujours en sa sainte garde, avec toutes vos filles et vos malades, et de répandre sur votre maison ses plus abondantes bénédictions. Et benedicat vos omnipotens Deus, Pater et Filius et Spiritus Sanctus. Amen.

Votre tout dévoué serviteur et père en J.C.N.S.,

L. F. Év. des Trois-Rivières."

Plusieurs communautés se sont empressées de rendre hommage à la vénérée jubilaire. Notons entre autres les Carmélites de Montréal et les Religieuses Adoratrices du Précieux-Sang de Saint-Hyacinthe.

Nous concluons donc que si la célébration du jubilé fut privée de solennité, cette ombre n'en fait que mieux ressortir la valeur des témoignages de sympathie, d'estime et de vénération qui sont prodigués à l'envi à la si méritante Mère Pagé.

La Fête de saint Joseph en 1886

La fête de saint Joseph, le 19 mars 1886, apporte une compensation au caractère privé de la fête jubilaire.

Il y a grand-messe chantée par monsieur l'abbé Pothier, curé à Warwick, et le sermon est donné par monsieur l'abbé Éd. Buisson, curé à Arthabaska. Messieurs les abbés Babineau, de Tracadie, O. Milot, chapelain des RR. FF. du Sacré-Coeur, et Médéric Roy, chapelain de l'Hôtel-Dieu, prennent place au sanctuaire. Un harmonium est gracieusement prêté par monsieur Désiré Bourbeau, de Victoriaville, et le chœur de chant d'Arthabaska exécute avec succès une très belle messe en musique.

Enfin, comme complément ultime, le 7 avril suivant, Sa Grandeur Monseigneur de Nicolet honore l'Hôtel-Dieu d'une visite; Monseigneur y célèbre la sainte messe, prend le déjeuner et se montre plein de tendresse et d'amabilité paternelles à l'égard de Mère Pagé et de la Communauté.

Remise de la grave maladie qui l'a conduite aux portes du tombeau, la vaillante Mère reprend, le 25 avril, les exercices de la vie commune et, toujours confiante dans l'avenir, reçoit avec bonheur, le 17 mai suivant, la chère Soeur Anastasie, tourière de l'Hôtel-Dieu de Montréal, dont les soeurs d'Arthabaska ont réclamé le concours auprès de la Maison-mère.

L'été 1886

La saison estivale, avec la richesse de ses frondaisons dans nos Bois-Francs, a tôt fait d'apposer une note de gaieté sur les lieux et les choses.

Les âmes elles-mêmes ne savent y rester insensibles. Mais plus que d'autres, Mère Pagé en ressent la bienfaisante influence en cet été 1886.

“Je me sens revivre,” dit-elle. Et, en dépit des soucis journaliers, elle rythme allègrement sa marche au pas divin. Elle dirige, elle organise, elle voit à chaque détail.

Le pauvre petit autel des premiers jours est remplacé par un autre bien modeste mais plus convenable valant une centaine de dollars; la chapelle est aussi pourvue de bancs, soit, six de six places chacun, c'est-à-dire la totalité qu'elle peut contenir. Faite à petit bruit et surtout à petits pas, l'installation réclame malgré tout plus que ne peuvent offrir les modiques ressources dont dispose la Communauté. Il faut songer à emprunter.

Le dépôt de liqueurs. . .

Au sujet de ressources, un fait assez étrange, dont la paternité est attribuée au docteur L. J. Gravel, fait longtemps les frais des conservations des malins, voire même des amis de la maison.

C'est que durant les premières années, les religieuses, avec permission de l'Ordinaire, acceptent du Gouvernement ce qu'on appelle élégamment “le dépôt de liqueurs”.

En réalité, ce n'est rien moins qu'un dépôt de spiritueux à elles confié dans le but d'empêcher les abus de boisson et de faire exécuter à la lettre le règlement établi “de ne vendre d'alcool que sur ordonnance du médecin.” En outre, le profit ainsi réalisé doit rester au bénéfice des pauvres.

C'est pourquoi, à quarante ans de distance, on entend dire parfois sur un ton moitié sérieux, moitié badin: “Autrefois, vos soeurs eurent une licence et vendirent de l'alcool. . .” mais à l'encontre des hôteliers, elles ne firent pas fortune! . . .

L'arrivée de Joseph-Augustin-Antoine

En septembre 1886, monsieur l'abbé J. M. Roy, chapelain, ouvre une souscription pour l'achat d'une cloche qu'attend depuis un an l'un des deux modestes clochetons qui surmontent le nouveau corps de logis.

Une déception vient briser la joie de tous. Cette cloche se trouve trop grosse pour le minuscule clocheton. Monsieur l'abbé Roy n'hésite pas à l'échanger contre une autre pesant deux cent cinquante livres et servant depuis 1877 à la paroisse de Lennoxville comme l'indique l'inscription qu'elle porte.

Par un heureux retour des choses, elle se nomme Joseph-Augustin-Antoine, noms du meilleur choix même si la nouvelle venue n'eût été baptisée!

Au demeurant, l'arrivée de Joseph-Augustin-Antoine ravit nos Mères, et quelle fête c'est pour elles d'entendre ses notes joyeuses, répercutées par les échos des montagnes, annoncer soit la messe matinale et les heures de la prière, soit les observances régulières de la journée.

Symbole de la voix de Dieu, celle de la cloche monastique précise en effet les multiples devoirs de la vie claustrale et stimule la piété en incitant l'âme religieuse à accomplir en tout et partout l'adorable volonté de Dieu.

Les religieuses peinent fort

Les religieuses travaillent dur et ferme; elles sont même littéralement surchargées.

Le lavage et la couture exécutés pour le collège des RR. FF. du Sacré-Coeur, — jugés apport nécessaire à leur budget déficient — ne sont rien moins qu'épuisants. Car, après avoir absorbé la totalité des heures du jour, ce labeur mercenaire réclame encore une partie de celles destinées à un repos bien mérité. Les ouvrières sont si peu nombreuses.

Plusieurs jeunes personnes entrent au noviciat qui doivent le quitter par défaut de santé, non toujours attribuable au travail excessif, mais en toute conjecture, ces départs causent pour lors aux fondatrices et surtout à celle qui en est l'âme dirigeante, un surcroît d'inquiétudes, de perplexités et d'angoisses.

Aide de la Maison-mère

En décembre, la Maison-mère sacrifiant un nouveau sujet, nomme Soeur Saint-Luc pour aider notre fondation. Elle y arrive le 9 de ce mois, en compagnie de mademoiselle Émilia Guyard, entrée au noviciat de Montréal avant d'avoir atteint sa quinzième année, et qui a fait quinze mois de postulat.

La Communauté d'Arthabaska l'ayant acceptée pour continuer son temps de probation, mademoiselle Guyard fait profession deux ans plus tard sous le nom de Soeur Le Royer. Son goût exquis pour décorer le sanctuaire et orner les autels, son habileté dans la couture, ses qualités d'ordre, de propreté, en font une sacristine émérite.

Une autre postulante, Soeur Henriette Gosselin, converse, persévère également et devient une auxiliaire précieuse par son esprit vraiment religieux et son inlassable dévouement.

Soeur Le Royer et Soeur Augustine demeurent, dans les années 1945, les seules professes survivantes du supérieurat de Mère Pagé.

1887

Première cérémonie de profession

La première professe d'Arthabaska, Soeur Saint-Raphaël, née Corinne Quesnel, fille de monsieur le shérif Quesnel, émet ses vœux le 3 février 1887.

La cérémonie revêt un cachet de splendeur. Sa Grandeur Monseigneur Gravel vient paternellement la présider et développe, dans une touchante allocution, l'excellence, les obligations et le mérite de la vie religieuse.

Seize messieurs prêtres rehaussent de leur présence l'éclat de la fête; plusieurs d'entre eux forment couronne au sanctuaire trop petit pour les contenir tous: les autres prennent place dans la nef.

Mère Pagé dont l'âme exulte au contact des solennités liturgiques, en éprouve une double joie: c'est l'offrande du premier fruit mûri sous le soleil des Bois-Francis. Et la sympathie non équivoque des messieurs du clergé nuance vraiment de chaudes tonalités le tableau de l'avenir. N'est-il pas permis d'augurer en effet que, grâce à l'influence de ces messieurs, directeurs d'âmes pour la plupart, on verra, à l'heure voulue de Dieu, un

essaim de vierges prendre leur mystérieux envol vers son pauvre petit noviciat?

La terre ne lui offrira pas cette joie. D'autres moissonneront sur la glèbe féconde du semeur. N'importe, la chère Mère doit tressaillir d'allégresse quand, du haut du ciel, elle voit se lever cette heure sur le monastère de sa douleur.

Décès à Montréal de Mère Saint-Louis

Ouvrons une brève parenthèse pour rappeler que le 24 février de cette année 1887 décède à l'Hôtel-Dieu de Montréal Mère Saint-Louis, soeur aînée de Soeur Beauchamp, qui aura la consolation de l'assister durant les dernières semaines de sa maladie.

L'éloge de la digne et vénérée Mère Saint-Louis demeure sur les lèvres de toutes ses filles comme son souvenir au fond de tous les coeurs.

Notre communauté qui s'honore à juste titre d'avoir pris naissance sous son gouvernement, l'accompagne de sa reconnaissance par-delà le tombeau, offrant le plus filial des tributs à cette Mère qui lui a consacré ses dernières énergies et octroyé large part des richesses de son coeur.

L'auteur de sa notice biographique a pu dire

“que la fondation d'Arthabaskaville a été la plus douce consolation de son dernier triennat, la seule rose qu'elle ait cueillie le long d'un sentier bordé de ronces et d'épines.”

Dieu est admirable dans ses voies. À cette âme magnanime qui a si vaillamment servi la cause de la charité dans sa propre maison, il a plu à sa Providence d'épargner la vue des multiples épines dont sera entourée cette rose cueillie au soir de son existence.

“Ces difficultés, dit l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Montréal, devaient former une large portion de la croix que la très honorée Mère Bonneau reçut sur ses épaules quelques jours après le décès de la regrettée Mère Saint-Louis.”

Réélection de Mère Pagé

Au milieu des soucis et des tracas précédents, Mère Pagé voit se terminer son premier triennat de supériorité dont il est facile d'apprécier la lourdeur. Quoique dévouée à la mesure de la femme forte de l'Évangile, l'intrépide ouvrière eut accepté avec joie de battre en retraite, comme elle l'écrit alors.

De son côté, le Chapitre de l'Hôtel-Dieu de Montréal, par la plume de sa secrétaire, Soeur Lafrance, répond à celui d'Arthabaska:

“Notre digne Mère me fait l'honneur de vous transmettre la réponse de notre Chapitre à la demande qui lui adressait celui de

notre maison d'Arthabaskaville, en date du 1er courant. La Communauté de Montréal consent à laisser à la tête de votre jeune fondation la Mère vénérée qui, jusqu'aujourd'hui, en a été l'âme par ses conseils, sa sage expérience et son dévouement admirable. Mais ce consentement demeure entièrement subordonné au bon plaisir de notre très honorée et chère Mère Pagé qui trouverait à sa maison de Montréal tous les coeurs et tous les bras ouverts pour la recevoir, si elle désirait venir se reposer sur les lauriers qu'elle vient de recueillir durant ces trois années de sacrifices et d'abnégation. La communauté désire vivement que l'expression de ces sentiments soit communiquée à cette Mère bien-aimée."

Sacrifices, abnégation! la chère Mère Pagé en a réellement savouré la divine amertume, mais le calice est loin d'être épuisé.

La liberté qu'on lui laisse d'accepter ou de refuser la poursuite de l'âpre montée, la fait s'incliner devant la volonté de Dieu manifestée par le suffrage de ses filles au 3 septembre 1887. Elle restera au poste périlleux du devoir.

Dès le 16 du même mois, pressée par des exigences extrêmes, elle révèle à la Maison de Montréal toute la rigueur de la pauvreté de celle d'Arthabaska. C'est à toutes ses soeurs qu'elle s'adresse:

"Je me présente aujourd'hui dans l'attitude d'une pauvre mendicante qui vient frapper à la porte de vos bons coeurs; le moment est, je pense, favorable, vous sortez de retraite. . . vous devez être toutes embrasées d'amour pour Dieu et pour ses pauvres! . . . Eh! bien, je suis une pauvre de 75 ans qui vous demande de vouloir bien pour l'amour de Dieu, nous faire grâce de l'intérêt, cette année, en nous donnant nos pensions afin de finir le deuxième étage de notre monastère qui nous procurerait l'avantage de nous mettre en régularité.

Je n'ignore pas votre état de gêne, mais je sais aussi que, dans la balance de vos comptes, cet item, très précieux pour notre modeste Communauté, est cependant peu considérable dans votre mense. Est-ce indiscretion de ma part? — Est-ce folie? — Que voulez-vous, je suis l'inspiration de la grâce qui me pousse vers vous. . . ne me rebutez pas, je vous en conjure! Dieu qui est notre Père infiniment riche en trésors. . . vous le rendra, je l'en supplie de tout mon coeur.

Mes chères soeurs, ici, sont disposées d'aller quêter de paroisse en paroisse, pour finir notre bâtisse, et moi je ne veux pas vous faire cet affront. J'ai bien quêté depuis que je suis exilée, mais sans sortir de ma solitude; quant à aller de porte en porte, je ne puis y consentir. Voilà cinquante-trois ans que je suis entrée en religion, je ne voudrais pas, maintenant que je touche presque au seuil de l'éternité, commencer ce triste métier; qu'en pensez-vous, mes bien-aimées soeurs? Je vous laisse à vos réflexions. . . Toutes mes chères soeurs, ici, approuvent ma demande et, comme moi, se soumettent à un refus si vous jugez convenable de nous le donner. Nous n'en demeurerons pas moins vos très attachées et bien soumises filles."

La Maison-mère ne peut rester insensible à de tels accents. Émue, elle comble non seulement les désirs de la “quêteuse cloîtrée”, mais les dépasse en ajoutant un “bonus”.

Les Soeurs quêteuses. . .

Le 22 décembre 1887, Soeurs Beauchamp et Montbleau, — cette dernière arrivée de Montréal le 23 novembre, en compagnie de Soeur Pétronille — inaugurent les quêtes paroissiales, suggérées avec instances par messieurs les curés du diocèse, et tacitement approuvées par Monseigneur de Nicolet avant son récent départ pour la ville éternelle.

La première paroisse visitée est celle de Saint-Paul de Chester ayant pour curé le digne abbé Bellemare tout dévoué à l'Hôtel-Dieu.

Ce fait constitue tout un événement, et non sans cause.

En réalité, aller ainsi de porte en porte pour solliciter l'aumône de la charité, est-ce admissible pour des hospitalières cloîtrées? N'eut-il pas été préférable de s'avouer les vaincues du malheur et de retourner continuer leur vie de solitude et d'austère dévouement à l'ombre de leur antique monastère? D'aucuns ont pu le croire. Cependant, au regard de la foi, une évidence s'impose. En effet, il faut qu'un lien infrangible rive ces moniales au sol d'Arthabaska pour leur faire accepter cette mesure extrême, en contradiction notoire avec les statuts de la Communauté et comportant, dès lors, un renoncement sans précédent. Ce lien, quel est-il, sinon une emprise singulière de la suprême volonté de Dieu les sollicitant, les pressant de ne pas abandonner l'oeuvre entreprise. . . et celle-ci agonise faute de ressources. Toute autre explication sonne à faux.

Aussi bien, s'il est des heures tragiques où savoir s'élever à la hauteur des dévouements requis, quels qu'ils soient, est synonyme d'héroïsme, c'est l'une d'elles que vivent nos Mères en ces jours pénibles.

Plus tard, des soeurs tourières ayant été reçues au noviciat, ces quêtes deviennent leur partage exclusif et représentent annuellement la contribution individuelle de chaque paroisse du comté pour le soutien des pauvres hospitalisés à l'Hôtel-Dieu.

En ces mêmes derniers jours de décembre 1887, le noviciat est régulièrement installé au second étage, procurant ainsi aux quatre novices qui l'habitent, le bienfait de la solitude indispensable à la formation religieuse.

Quant aux soeurs de communauté, des souffrances intimes d'une acuité exceptionnelle sont, pour ainsi dire, leur lot quotidien.

Visite de Monseigneur Gravel

Le mois de février 1888 ramène Sa Grandeur Monseigneur Gravel à sa ville épiscopale. Saluant ce retour avec bonheur, nos Mères se hâtent d'offrir à leur vénéré Pasteur l'humble tribut de leur piété filiale en émettant l'espoir de le recevoir bientôt dans leur humble monastère. Et Mère Pagé ajoute:

“ . . . Comme cette visite ne nous est pas encore annoncée, je crois devoir rendre compte à Votre Grandeur, Monseigneur, que nous

avons durant l'hiver entrepris une quête dans les paroisses environnantes de cette localité, croyant en cela agir selon vos intentions, dans le but d'aider l'oeuvre de cet établissement.

À cette fin, nous nous sommes adressées à votre Grand Vicaire pour obtenir les obédiences nécessaires, mais monsieur l'Administrateur ne voulut point intervenir et nous dit que, puisque Votre Grandeur l'avait pour agréable, nous devons nous en tenir à cette approbation tacite. Nos directeur et confesseur ayant jugé cela suffisant, nous nous sommes mises à l'oeuvre et deux soeurs ont visité jusqu'à six paroisses. Mais nous n'irons pas plus loin, Monseigneur, sans une nouvelle approbation de votre part et d'une obédience écrite pour celles qui devront poursuivre cette tâche dans les autres paroisses du diocèse, si Votre Grandeur le juge bon et veut bien l'accorder. . .”

Dès le 16 février 1888, Monseigneur Gravel répond à ce filial hommage:

“Votre excellente lettre m'a été remise par monsieur Roy. Je vous remercie des paroles de félicitations et de dévouement qui y sont contenues et qui me sont fort agréables. J'espère pouvoir vous visiter sous peu, en revenant de Québec où je dois me rendre pour donner un successeur à Monseigneur Racine. Je serai fort heureux de visiter votre monastère avec ses récentes améliorations, et surtout de rencontrer vos soeurs que j'ai hâte de voir ainsi que vous-même. Je n'ai pas cependant attendu cette visite pour vous faire tenir le petit souvenir que je vous ai apporté de Rome, c'est un portrait du Saint Père avec la bénédiction apostolique et l'indulgence à l'article de la mort. Je n'attendrai pas non plus cette visite pour vous permettre de faire des quêtes dans le comté d'Arthabaska dont je vous prie de ne pas dépasser les limites sans une nouvelle permission. . .”

Tel qu'annoncé, Monseigneur de Nicolet fait, le 2 mars 1888, une courte visite à l'Hôtel-Dieu et adresse à chacune un paternel encouragement.

Aide de nos soeurs de France

Un autre réconfort leur vient de nos chères soeurs de France. Encore que ces dévouées soeurs ne connaissent qu'une partie de la pauvreté de notre maison et ignorent ses malheurs réels, leur fraternelle offrande de mille cinq cents francs (\$300.00) couvre la première moitié des intérêts échus et permet à nos Mères de respirer à l'aise au moins pendant quelque temps. Ce bienfait s'ajoutant aux dons généreux envoyés au début de la fondation tant par la chère France que par les autres maisons de notre Institut, doit appeler les récompenses magnifiques de Dieu sur nos compatissantes soeurs d'outre-mer.

Au cours de l'été 1888, la bonne Providence se plaît à ménager un nouveau secours au nécessaire Hôtel-Dieu, échappant toujours de justesse au dénouement fatal.

Premier octroi du Gouvernement provincial

Cédant aux sympathiques instigations de messieurs les curés du comté, ou plutôt de monsieur le député que ceux-ci assiègent de leurs demandes, le Gouvernement provincial accorde un premier octroi de deux cent cinquante dollars (\$250.00) et, telle une étoile s'allumant au firmament noir des jours nébuleux, laisse percer l'heureux augure de renouveler ce geste annuellement.

Soeur Vanasse, à la onzième heure. . .

Le 31 juillet 1888, Soeur Marie du Crucifix, en visite à la Maison-mère pour quelques jours, revient accompagnée de Soeur Vanasse, ouvrière de la onzième heure de l'Évangile, puisque, âgée de 53 ans, elle vient d'émettre ses vœux dans le but déterminé de se dévouer dans la fondation d'Arthabaskaville.

Pour compenser son âge avancé, Soeur Vanasse apporte une dot de mille cent dollars (\$1 100.00). Douée par ailleurs d'une excellente santé, elle remplit joyeusement sa part de labeur quotidien tant que ses forces physiques ne trahissent pas son zèle. Alors cette amante de l'Eucharistie devient le Moïse de sa communauté, passant ses journées au pied du Tabernacle dans une continuelle prière.

Première visite canonique

Le 7 octobre 1888, a lieu la première visite canonique du vénéré Ordinaire de Nicolet: jours exceptionnels ménagés par notre Mère la sainte Église pour le bien de ses enfants. Monseigneur se montra bien bon, au témoignage même de Mère Pagé. Ne pouvant se rendre immédiatement compte des affaires temporelles, Monseigneur demanda de lui faire parvenir tous les titres et papiers relatifs aux finances, ajoutant qu'il les examinera à Nicolet et qu'il viendra terminer sa visite vers la fin de novembre.

Visite de Son Éminence le Cardinal Taschereau

Tandis que l'Hôtel-Dieu s'honore de la présence du digne Prélat, un prince de l'Église, Son Éminence le Cardinal Taschereau, archevêque de Québec, de passage à Arthabaska, l'honore également d'une visite.

La réception est très simple mais non sans charme. En présentant son anneau à baiser, Son Éminence dit l'avoir reçu des mains de Notre Saint Père le Pape avec le chapeau rouge, ajoutant ne pas porter présentement ce dernier parce qu'il est trop embarrassant. . .

Son Éminence bénit les religieuses et la pauvre maison débutante en formant des vœux pour sa prospérité toute à la gloire de Dieu.

Nouveaux problèmes avec M. Quesnel

Peu après le retour de Monseigneur à Nicolet, commence entre l'Évêque, la supérieure et Monsieur Quesnel, une longue série de lettres et d'exposés plus ou moins clairs qui ne parviennent point à mettre en pleine lumière les questions litigieuses. Il ne peut guère en être autrement, la plupart des transactions ayant été opérées sous la simple garantie de la bonne foi et sans aucune reconnaissance par écrit.

De toute cette correspondance que nous avons sous les yeux, il ressort également que, dès le début, Monseigneur de Nicolet ne voit qu'une seule planche de salut pour la fondation: obtenir au plus tôt une solution des difficultés et rompre tous les engagements avec la famille Quesnel.

Par contre, encore qu'elle comprend parfaitement l'impasse où se trouve la Maison d'Arthabaska et en souffre grandement, Mère Pagé croit juste, d'une part, de protéger la famille Quesnel et, de l'autre, espère tout de même parvenir à concilier toutes choses.

Les difficultés des relations quotidiennes s'accroissent. La cordialité et la bonne entente en subissent maints accrocs au sein de la Communauté.

Déjà, à l'époque de la visite canonique, la plupart des soeurs ont sollicité ardemment leur retour à la Maison-mère.

La vie n'est plus soutenable, allèguent-elles, dans un milieu où il est impossible à la sève religieuse d'alimenter les âmes par la charité; ce point d'appui faisant défaut, comment ne pas ployer sous le faix des épreuves et contradictions de tous genres?

Retour progressif des fondatrices à Montréal

Toutes considérations pesées au poids du sanctuaire, Monseigneur de Nicolet accorde une première obédience aux chères Soeurs Quesnel et Beauchamp qui, le 10 novembre, quittent toutes deux le théâtre où elles ont lutté et souffert.

Ainsi commencent ces migrations vers la Maison-mère, lesquelles, en moins de deux ans, y ramènent toutes les soeurs fondatrices.

Décès du docteur L. J. Gravel

Au 13 décembre 1888, un autre départ creuse la tombe d'un bienfaiteur: celle du docteur L. J. Gravel qui décède à l'âge de quarante-huit ans.

L'Hôtel-Dieu bénéficie quatre ans durant des soins gratuits de ce premier médecin des débuts de la fondation, et lui doit en grande partie, la toute première organisation de la pharmacie.

Le docteur Louis-Joseph Gravel pratique la médecine pendant vingt ans dans les Bois-Francs. Nous tirons de "Les Bois-Francs" par M. l'abbé Charles-Édouard Mailhot, quelques passages sur la vie de ce premier médecin de notre Hôtel-Dieu naissant:

"... Monsieur François Baillargeon, alors qu'il était curé de Princeville, qui l'a bien connu, et qui fut à même de l'apprécier, écrivait à son sujet, au lendemain de sa mort: "Partout où le docteur Gravel a passé, il a laissé de lui les meilleurs souvenirs. Médecin distingué, il a su faire honneur à sa profession et il inspirait la plus grande confiance à tous ceux qui se confiaient à ses soins. La veille de sa mort, nous avons veillé avec le défunt chez M. Onil Milot, chapelain du collège, (aujourd'hui Monseigneur Milot, curé de Victoriaville) et nous l'avons quitté vers neuf heures, au moment où il entra chez lui plein de santé pour n'en plus sortir que dans un cercueil. Jeudi matin, le 13 décembre, la nouvelle de sa



Docteur Louis Gravel, 1er médecin de l'Hôtel-Dieu, 1840-1888.

mort a causé une vive impression de douleur dans tout notre village où il comptait autant d'amis que de connaissances."

Un autre ami de la famille nous écrit que le rôle joué par le docteur Louis-J. Gravel, bien qu'effacé, a eu son importance et qu'une place de tout premier rang lui était assignée parmi la pléiade d'hommes, plutôt remarquables, qui ont vécu à Arthabaska. Il brillait par des côtés qui ne laissent pas de traces, excepté dans le souvenir des survivants. Il était très digne, intelligent, bel homme et d'allure distinguée. Ses manières étaient raffinées, il passait pour un homme de beaucoup d'esprit. C'était un fervent chrétien, d'une foi vive à toute épreuve. . ."

"... Le docteur Gravel avait été nommé coroner du district d'Arthabaska en mai 1879, sous le gouvernement Joly et sa nomination est signée par Letellier de St-Just.

À l'époque de sa mort, il agissait depuis quelques mois comme député protonotaire, avec les appointements de protonotaire conjoint. Il était aussi médecin attitré du collège dirigé par les Révérends Frères du Sacré-Coeur, ainsi que de l'Hôtel-Dieu auquel il fut très dévoué dès les pénibles débuts de la fondation de la maison jusqu'à la date de sa mort, le 13 décembre 1888." (1)

Que Dieu l'en récompense éternellement, comme notre pauvre maison en garde pieusement mémoire malgré les mille combats de la plaine qui, à cette époque, sont devenus incessamment son lot.

(1) Extrait du volume: LES BOIS-FRANCS, tome IV, p. 249-254, par M. l'abbé Ch.-Éd. Mailhot.

Le bon Docteur Belleau. . .

C'est aussi en cette année 1885 que figure pour la première fois dans nos annales le dévouement cent fois répété du Docteur Tancrede Belleau pour les pauvres malades de l'Hôtel-Dieu. Après le regretté docteur Gravel, le docteur Belleau se place au second rang des médecins de notre hôpital. Il y exercera son art et sa charité jusqu'en 1940, époque à laquelle l'annaliste lui offrira un hommage des plus reconnaissants.

L'anéantissement ou la survivance?

De la terrible mêlée qui s'engage suite au départ progressif des fondatrices pour Montréal, doit résulter l'anéantissement ou la survivance de notre Hôtel-Dieu. Aussi bien entrons-nous dans une phase tourmentée où les précisions de l'histoire et les exigences de la délicatesse se disputent fréquemment la priorité. Au reste, la justice et la charité nous créant l'obligation de faire droit aux unes et aux autres, nous ne consignerons que les détails succincts nécessaires à l'exacte compréhension du sujet.

Depuis la visite de Monseigneur Gravel, en octobre, il est devenu évident pour chacun qu'un règlement final s'impose.

D'aucuns, — si ce n'est peut-être l'opinion publique, — accusent Monseigneur Gravel de vouloir laisser tomber l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska alors qu'il peut assez facilement l'aider à sortir de l'impasse où il est malheureusement engagé. Tel n'est pas le cas.

Le trois décembre 1888, il écrit à Mère Bonneau la remerciant du travail fait par Soeur Beauchamp, c'est-à-dire un état détaillé des transactions faites avec monsieur Quesnel durant qu'elle était dépositaire à Arthabaska, puis il ajoute:

“ . . . Les Soeurs d'Arthabaska sont fort anxieuses de voir le dénouement de ma visite. . . Pour arriver plus vite à leur secours, si c'est possible, je me propose d'aller chez vous lundi prochain, le 10. J'aurai avec moi tous les papiers que Mère Pagé m'a envoyés; je pourrai les étudier avec Soeur Beauchamp et aviser avec vous-même sur les meilleurs moyens à prendre pour régulariser cet état de choses qui me paraît bien compromis.

Si vous avez quelques objections à cette visite, veuillez me les exposer.”

Le 7 décembre 1888, il remercie Mère Bonneau de l'hospitalité qu'elle lui offre, ajoutant:

“ . . . Je vous remercie des bonnes prières que vous faites faire pour l'heureuse solution de la difficulté qui m'occupe et me préoccupe, et que je laisserais volontiers à sa propre fortune si ne n'avais pas pitié des pauvres soeurs pour qui cet état de souffrances est bien immérité.”

Le 27 du même mois, Monseigneur écrit encore à Mère Bonneau:

“ . . . J'ai fini de parcourir les documents que m'a envoyés Mère Pagé en référence aux affaires transigées avec monsieur Quesnel. Pauvres soeurs! elles sont prises sans retour. . . ”

Après s'être multiplié en démarches nombreuses auprès des parties et devant l'inextricable, Monseigneur suggère aux religieuses:

“ . . . Appelez le bon saint Joseph à votre secours, si la fondation est dans les vues du Seigneur, le bon saint Joseph, votre Père, vous tendra une main secourable dans la véritable détresse où vous vous trouvez, pour moi, je vous bénis avec affection.”

La situation est telle que, le 21 février 1889, redoutant un désastre, Monseigneur informe Mère Pagé:

“qu'il ne saurait permettre ni profession, ni prise d'habit avant un arrangement, vu que, dans les conditions présentes, la fondation n'est pas viable.”

Le coeur de Mère Pagé saigne. . . son courage ne faiblit pas.

Monseigneur défend aussi à la communauté de recevoir aucun pensionnaire à vie, car la menace de banqueroute reste suspendue sur sa tête comme une véritable épée de Damoclès.

Le 22 mars 1889, Monseigneur Gravel se rend à Arthabaska et, après une entrevue avec monsieur Quesnel, consent à déférer le règlement des affaires à un arbitrage dont le jugement doit être final et sans appel. L'arbitre choisi est monsieur Désiré Bourbeau de Victoriaville.

Peu de jours après, constatant que les membres de la famille Quesnel ne veulent point de l'arbitrage, Monseigneur dit à Mère Bonneau vouloir pousser la condescendance à ses limites et les laisser libres de choisir entre les deux modes d'arrangement déjà proposés.

Départ de Soeur Marie du Crucifix

Le 16 septembre 1889, notre chère Soeur Marie du Crucifix ayant obtenu son rappel à la maison-mère, quitte notre Hôtel-Dieu où son exquisite charité lui a mérité une place choisie dans tous les coeurs.

Monsieur Quesnel s'offre pour la reconduire à Montréal, en témoignage de sa vive reconnaissance pour celle qui, depuis la première heure, n'a cessé de lui témoigner les plus sympathiques encouragements au milieu des multiples épreuves et revers qu'il a essuyés. Bien que sa santé est fortement ébranlée depuis plus d'une année, monsieur Quesnel dissimule si énergiquement ses souffrances physiques que nul ne peut songer que ce voyage puisse fatiguer le bienveillant conducteur, encore moins qu'il se terminera à la lisière de l'éternité.

Décès de M. J.A. Quesnel à l'Hôtel-Dieu de Montréal

Pourtant l'arrêt est porté. Cet incident va contribuer à l'accomplissement des dernières volontés de Dieu sur celui que l'on continue toujours à appeler le fondateur de la maison d'Arthabaska.

Nous empruntons les pages suivantes aux Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal:

“. . . En arrivant à l'Hôtel-Dieu, monsieur Quesnel paraissait fatigué et profondément triste. Cependant, après deux jours de repos au département des prêtres malades, il semblait beaucoup mieux qu'à son arrivée.

Le mardi 18 septembre 1889, il lui fallait aller à la ville pour quelques affaires personnelles. Il marcha beaucoup par un temps d'automne froid et pluvieux. Il ne rentra que le soir à 7 heures à l'Hôtel-Dieu, excessivement fatigué; une nuit de sommeil paisible le remit pourtant, et les jours suivants, 19 et 20, il retourna à la ville et passa une grande partie du temps dans une voûte humide et malsaine, à faire la recherche de certains documents de la plus haute importance pour lui.

Le 19 au soir, il coucha à l'Hôtel-Dieu mais le 20, il téléphona qu'il restait à St. Lawrence Hall, et le lendemain, qu'il prendrait le bateau pour se rendre à Sorel et de là à Trois-Rivières.

Au moment de s'embarquer, monsieur Quesnel eut une forte hémorragie de l'estomac à laquelle succéda une violente dysenterie qui, en quelques heures, le réduisirent à un état d'épuisement extrême. Le médecin appelé donna des prescriptions.

Le 22, dimanche, le mal empirant, on fit avertir notre très honorée Mère Bonneau qui envoya de suite deux de nos soeurs tourières pour voir le malade et le faire transporter à l'Hôtel-Dieu. Le médecin s'étant opposé au transport, notre bonne et digne Mère envoya un infirmier pour passer la nuit auprès du malade. La nuit fut si mauvaise que le garde-malade fut au moment d'aller chercher un prêtre.

Le lendemain, 24, le cher patient arrivait à notre Hôtel-Dieu; on le mena sur une chaise dans la chambre qu'il avait occupée lors de son arrivée. Il était d'une pâleur livide et presque sans parole. Tout ce jour et le lendemain, 25, monsieur Quesnel ne prit qu'un peu d'eau à la glace. Le docteur qui avait été appelé voyant le danger jugea prudent de faire administrer le malade. Le soir même du 24, monsieur Quesnel qui ne se croyait pas si mal et était accablé par une grande faiblesse, insista pour qu'on différât, disant que quand il serait remis, il pourrait se mieux préparer à la réception des sacrements. Le chapelain et le médecin, continuant leurs instances, monsieur Quesnel se rendit à leur désir. Il se confessa, reçut le saint Viatique, l'Extrême-Onction et l'indulgence IN ARTICULO MORTIS. Il était temps car Monsieur Quesnel n'avait plus ou presque plus de connaissance quelques heures après qu'on l'eût administré.

Les prières des agonisants lui furent faites le 25 au matin, journée qu'il passa voisin de l'agonie. Le respectable patient ne voulait absolument rien avaler, refusant tout soulagement et paraissant souffrir horriblement. Les membres de sa famille prévenus par des télégrammes, s'étaient rendus en toute hâte

auprès du lit de l'agonisant et l'entouraient de leur tendresse et de leurs prévenances au milieu des larmes que leur arrachait l'extrême douleur dont ils étaient accablés.

Le jeudi 26, à 5½ heures du matin, monsieur Quesnel entra dans une véritable agonie qui dura tout ce jour et fut des plus pénibles. Par intervalles, il ouvrait de grands yeux et sa figure prenait une expression de frayeur. Alors on redoublait de prières, on jetait de l'eau bénite et chaque fois le mourant redevenait calme. Notre chère Soeur Quesnel ne le laissait que pour le strict nécessaire, ne pouvant se lasser de prier pour ce frère qu'elle aimait tant. Grand nombre de soeurs vinrent auprès de lui, c'était un véritable essaim d'âmes priantes. Le soir, à 5¼ heures, monsieur Quesnel expirait paisiblement, ses yeux se fermèrent entièrement et sa figure prit une expression de paix et de bonheur qui frappa tout ceux qui le virent.

Le 27 septembre, le corps de monsieur Quesnel fut transporté à sa résidence d'Arthabaska; ses deux fils accompagnaient sa dépouille mortelle. Nos soeurs lui rendirent alors tous les honneurs qu'elles lui devaient en sa qualité de fondateur de leur maison.

Les obsèques du regretté défunt eurent lieu dans l'église de "Saint-Christophe d'Arthabaska au milieu d'un grand concours de prêtres et de fidèles, et à l'issue du service, son corps fut déposé dans la crypte de cette même église. C'est là que reposent les cendres de celui dont la conduite a donné lieu à tant de commentaires depuis la deuxième année qui suivit la fondation d'Arthabaska.

Au jour des grandes rémunérations, tout sera mis à découvert, non seulement les actions seront placées en évidence, mais aussi les intentions. Sachons donc attendre ce jour pour juger celles qui furent le mobile des actes du fondateur de la maison d'Arthabaska, lequel du reste était un homme d'une foi robuste, d'une grande piété et d'une irréprochable pureté de moeurs." (1)

La première émotion apaisée, notre chère Soeur Saint-Raphaël fait taire sa douleur pour apaiser celles des autres; mademoiselle Laure surtout est atterrée. Monseigneur de Nicolet adresse ses paternelles sympathies à la première, puis à Mère Pagé il écrit "que mademoiselle Laure est bien à plaindre et que c'est une grande charité de lui témoigner de la bienveillance." — Cette dernière continue, comme par le passé, d'occuper sa résidence à l'Hôtel-Dieu.

Incapacité de régler la succession

Cependant, le décès de monsieur Quesnel apportera dans les affaires de l'Hôtel-Dieu une difficulté insurmontable, appelant forcément une solution. Le défunt laisse des héritiers qui, de droit, veulent rentrer en possession de leur part respective d'héritage. Or, le tout faisait corps avec les propriétés de l'Hôtel-Dieu. La Communauté juge sage de refuser le testament fait en sa faveur par monsieur Quesnel; vu que le passif dépassait l'actif; tous les héritiers refusent de même. L'aîné des fils, monsieur Auguste, se charge donc de régler la succession. Après tous les démêlés que l'on connaît, il faut convenir que ce n'était ni chose

(1) Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1889.

facile, ni mince besogne. Le règlement traîne en longueur jusqu'au jour où l'Hôtel-Dieu ne pouvant payer les intérêts dus à madame Labrecque, celle-ci intente une poursuite déterminant le dénouement fatal.

M. Quesnel, non pas fondateur mais promoteur

À cette date, Mère Pagé est retrouvée à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Nous verrons au chapitre suivant les incidents ultimes de ce règlement. Quant à leurs conséquences logiques devant l'histoire, bien que monsieur Quesnel ait joui jusqu'à sa mort du titre de fondateur de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, il ressort de l'analyse succincte des faits écoulés en 1884-1892 qu'un règlement définitif des affaires pouvait seul maintenir ou abroger ce titre que lui avait octroyé la maison de Montréal, en 1884, encore que les années de 1884 à 1889 lui eussent déjà révélé en majeure partie, la fausse position du donateur et la valeur réelle du don reçu.

Quoi qu'il en soit, d'après nos Constitutions, le nom et les prérogatives de fondateur sont absolument décernés à quiconque assure, par un don substantiel l'établissement d'une maison de notre Institut.

C'était déjà beaucoup que la maison de Montréal eût accepté le don fort restreint de la jouissance d'une terre de \$8,000.00 à \$9,000.00 pendant quinze ans, à la charge de loger, nourrir, chauffer quatre personnes leur vie durant, et d'appeler fondateur l'auteur d'un tel don; mais devant l'évidence que, bien avant la moitié du terme susdit de quinze ans, nos soeurs avaient déjà payé plus que la valeur totale de ladite propriété qui ne leur appartenait cependant pas plus pour cela, était-il permis en justice de continuer à appeler fondateur celui qui avait reçu plus qu'il n'avait donné? Certes, non pas! Aussi bien, si nous consultons les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, nous trouvons alors monsieur Quesnel désigné comme prétendu fondateur.

Monsieur Quesnel ne fut donc pas effectivement fondateur de notre maison, d'après l'appréciation même de la maison-mère qui rend cependant, à la bonne foi, au dévouement et à la charité de monsieur Quesnel, le plus sincère hommage.

De plus, nous verrons au prochain chapitre que notre maison eût cessé d'exister en 1892 sans l'intervention généreuse de la maison-mère, et qu'à partir de cette date, c'est vraiment une nouvelle existence qui commence pour notre barque hospitalière remise à flot après un triste naufrage.

L'équité ne laisse pas pour autant d'accorder à monsieur Quesnel les droits indéniables qu'il s'est acquis non seulement à notre reconnaissance mais encore à celle de la population d'Arthabaska.

Sans son initiative, l'Hôtel-Dieu eut-il jamais existé au pied des Alléghanys de nos Bois-Francs, et partant, il reste toujours vrai de dire qu'il fut l'instrument dont Dieu se servit pour y établir les Hospitalières de Saint-Joseph.

En un sens très large, il fut le mandataire attitré des volontés divines, le promoteur de l'établissement de l'Hôtel-Dieu et c'est à ce titre de promoteur de la fondation de l'Hôtel-Dieu que les religieuses d'Arthabaska perpétueront sa mémoire.

En réalité, cet honneur suffit à marquer sa vie d'un point lumineux et à honorer son souvenir.

Pauvreté presque héroïque

Pour achever l'esquisse par trop incomplète des difficultés et des épreuves du supériorat de la très honorée Mère Pagé, il nous faut consigner que la Communauté d'Arthabaska eut à subir les conséquences d'une pauvreté presque héroïque.

À l'instar des généreuses fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Montréal, le costume de nos Mères finit par comporter nombre de morceaux et de nuances diverses. Bien plus, plusieurs des pauvres soeurs, ne pouvant digérer la maigre fricassée habituelle, — ainsi que l'écrit une personne autorisée, — doivent, certains soirs, se contenter de pain sec pour leur repas, n'y ayant pas de beurre ou autre supplément.

En novembre 1889, une peine plus sensible que cet état de pauvreté auquel, tout de même, elle se rattache, blesse profondément Mère Pagé: Monseigneur Gravel, de passage à Arthabaska, ne se rend pas à l'Hôtel-Dieu où sa présence est vivement désirée. Il écrit par la suite à Soeur l'Assistante:

“... J'ai bien souffert de subir ce que j'ai cru être une nécessité pour ne pas laisser croire aux marchands qui fournissent à crédit les provisions dont la Communauté a besoin et qui ne seront pas payés, que j'approuve ce procédé. . .”

Le 13 du même mois, Soeur Emma retourne à la maison-mère après un dévouement de cinq années dans notre fondation. Son courage n'eut pas hésité à continuer sa mission, mais la communauté-mère avait jugé à propos de la rappeler vu le fâcheux état de sa santé. En effet, la pauvre enfant ne vas pas tarder à terminer son pèlerinage ici-bas pour recevoir là-haut la récompense de ses sacrifices et de sa charité.

Les unes après les autres, les vaillantes ouvrières de la première heure abandonnent ainsi le tracé d'un trop pénible sillon sur le sol d'Arthabaska. Combien la chère vieille Mère Pagé souffre de voir périliciter la fondation de tous côtés. Aussi bien, l'ardeur de sa foi trouve-t-elle des élans irrésistibles pour incliner miséricordieusement le Seigneur vers elle et la sauver.

Au cours du même mois de novembre, deux autres soeurs, ayant fait à Montréal un voyage d'affaires, préférèrent ne plus revenir et Mère Bonneau en avertit Mère Pagé.

“Je vous remercie de votre lettre du 17 dernier, répond-elle, quoiqu'elle m'ait percé le coeur d'un dard qui est demeuré là et dont la plaie saignera longtemps. Je ne m'attendais nullement à cette séparation faite dans un moment où le calice était déjà trop amer pour mes forces épuisées. Ce coup est venu ajouter de nouvelles gouttes à la coupe déjà trop pleine. Que Dieu soit béni de tout!”

Pour cette fois, Dieu se contente de son humble résignation et peu de temps après, l'une des deux soeurs lui revient.

Chère Mère Pagé! . .

En juillet de cette année 1889, au sujet d'une nouvelle fondation en perspective pour la chère maison de Montréal, Mère Pagé, consultée par Mère Bonneau, répond aimablement:

“Mon intervention n'est nullement requise, je le sais, cependant puisque vous me faites l'honneur de me consulter pour cette affaire, mon opinion, ma chère Mère, vous est bien connue, vous savez que je suis toujours pour les fondations et pour celle-ci surtout qui compléterait notre rosaire; il y a bien longtemps que je la désire cette quinzième fondation et puis, pour honorer les cinq plaies de Notre-Seigneur, je désirerais que nous fissions cinq fondations, nous les Religieuses de Montréal, celle-ci serait la cinquième. Je l'avais presque promis à Notre-Seigneur. Voilà donc mon opinion. . . Maintenant il s'agit de réitérer la promesse que j'ai faite de ma contribution, je ne recule pas en arrière. Je donnerai à chacune des soeurs qui seront envoyés 25 sous pour monter leur petit ménage, n'est-ce pas un bon commencement? Et puis pour seconde contribution, je vous offre ma chère Soeur Beauchamp pour vous accompagner, ma chère Mère, dans la visite que vous ferez, car cette chère soeur pourrait vous être d'un grand secours, elle connaît ces places, parle très bien l'anglais et a beaucoup de connaissances pour les bâtisses. Je ne m'offre pas à payer son passage, je suis trop pauvre.

Quoi qu'il en soit de cette entreprise, confions-nous à la divine Providence qui ne manquera pas de venir en aide à celles qui élèvent un nouveau temple pour faire adorer et glorifier Dieu. Du courage et puis encore du courage pour les chères soeurs; il ne faudra pas se laisser tomber en botte au premier choc, car il faut s'attendre à la croix, il y en a partout, grâce à Dieu; nous serions à plaindre si nous cheminions dans des routes semées de roses, cela ne mène pas au ciel. . .”

La dernière montée. . .

Oui, ses forces physiques l'abandonnent, elle ploie tout entière sous le faix des ans et des épreuves, mais son regard perce la nue pour se fixer au-delà sur le Consolateur suprême.

En octobre, redoutant un procès avec les banques, nous retrouvons toujours le même abandon, la même humilité. Elle écrit à Mère Bonneau:

“. . . Qu'allons-nous faire avec un si petit nombre d'ouvrières et tant d'ouvrage? C'est le secret de Dieu; à chaque jour suffit son mal. . .”

Ces dernières lignes et les suivantes, écrites lors du départ de Soeur

Emma, laissent percer la nostalgie céleste qui s'emparait de son âme vaillante:

“. . . Ma chère Mère, laissez-nous à la sainte Providence, on est bien là quand on s'y soumet de bon coeur. Oh! que l'exil est long pour moi, quand irai-je dans la Patrie chérie où tout sera stable et permanent! Je sens qu'il me faut expier avant de jouir c'est pourquoi je ne veux pas fuir la croix. Dieu seul en vue, tout le reste ne me fait guère d'impression; je sens les coups mais je ne désire rien sur cette terre ingrate, et tâche de ne m'attacher à rien. Quelle folie que de chercher l'estime des créatures qui ne peuvent jamais nous procurer de bonheur. Tout passe. Tout s'en va! Dieu seul reste! . . . et elle ajoute presque confuse. . . mais je suis à délirer, pardon, ma chère Mère! . . .”

Après le décès de monsieur Quesnel, Monseigneur charge monsieur le curé Buisson de s'occuper du règlement des affaires de l'Hôtel-Dieu. Celui-ci résigne dès le mois de février suivant, ne trouvant aucune solution susceptible d'obtenir l'approbation de Monseigneur de Nicolet qui exige absolument le départ de la maison de monsieur Arthur et de mademoiselle Laure. Nouvelle déception! Pauvre Mère! elle voit venir la fin de sa supériorité et veut alléger si possible la croix qu'elle devra déposer sur les épaules d'une autre. Elle la sait si lourde!

Deux sourires du ciel. . .

Mars 1890 lui réserve deux sourires du ciel. Sa Grandeur Monseigneur Fabre, évêque de Montréal, et Monseigneur de Nicolet viennent rendre visite à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. La secrétaire consigne que Monseigneur Fabre dit la messe dans leur chapelle le 18, et adresse des paroles d'encouragement à la Communauté. Monseigneur de Nicolet passe toute la journée du 19, fête de saint Joseph, dit la messe de communauté, prend le déjeuner et le dîner à l'Hôtel-Dieu. Le soir, il quitte les soeurs consolées et encouragées à poursuivre la route hérissée de ronces et d'épines dont le divin Maître ne semble pas vouloir leur laisser apercevoir le terme. La perspective que d'autres cueilleront des roses là où elles n'auront trouvé que des épines, les engage à gravir avec résignation ce rude sentier tracé par la volonté de Dieu.

De son côté, Mère Pagé note que “Monseigneur s'est montré bien bon.” Il permet de recevoir une soeur tourière qui sollicite depuis longtemps son entrée. Par ailleurs, il engage notre chère Soeur Victorine, postulante depuis quinze mois, et qui naturellement avait tous les droits de se décourager, à persévérer généreusement dans son sacrifice, lui disant que ce ne serait pas bien long à présent. Enfin, il permet de demander des soeurs à Montréal pour remplacer celles qui ont mis bas les armes, ce qui comble de joie la brave Mère et affermit davantage sa confiance.

“Mes forces me quittent chaque jour, écrit-elle, mais non le courage d’attendre le règlement des affaires et ensuite je prendrai ma feuille de route pour la Patrie. Quant à nos chères soeurs qui seront nommées pour venir nous aider, qu’elles soient généreuses, qu’elles ne craignent pas la croix puisque c’est la clé du paradis.”

Départ d’Arthabaska de Mère Pagé

Sa mission va être bientôt terminée, mais ses forces la quittant visiblement, elle devance quelque peu l’heure de son départ et demande son obédience à Monseigneur en des termes touchants.

Le 16 juillet 1890, en compagnie de Soeur Adeline, — dernière compagne des débuts et type parfait de la soeur converse — qui a rempli sa laborieuse tâche avec un dévouement digne d’éloge, la vénérée Mère Pagé reprend la route de la maison-mère sans avoir eu la consolation de voir s’effectuer le règlement des affaires. Cependant, n’ayant travaillé que pour Notre-Seigneur et ses pauvres, n’a-t-elle pas entendu retentir au fond de son coeur le même “Noli timere” qui pendant la tempête rendait aux disciples tremblants la paix et l’assurance! Oui, ce “Noli timere”, elle l’emporte là-bas où sa prière va continuer d’importuner le ciel pour assurer le succès de l’oeuvre qui lui a coûté la suprême rançon du sacrifice, de l’humiliation, de la souffrance.

Durant ces six années de 1884 à 1890, la fondatrice Mère Pagé aura reçu quatre novices à la vêtue d’abord puis à la profession religieuse ensuite.

L’annaliste de l’Hôtel-Dieu de Montréal, qu’on nous saura gré de citer, écrit d’elle à cette époque:

“Cette grande religieuse a joué un rôle vraiment important, non seulement au sein de notre maison, mais encore dans tout notre Institut, à l’extension duquel elle a travaillé si ardemment dans sa longue carrière religieuse. Nous avons vu quel était son zèle pour les fondations et comment Dieu couronna de succès les oeuvres qu’elle entreprit pour sa gloire. Cependant, il semble que cette vie si richement ornée, eût été incomplète sans les épreuves de la maison d’Arthabaskaville qui firent boire à cette vénérée soeur un véritable calice d’amertume. Ce calice, chrétiennement et religieusement accepté, servit, selon la pensée de l’auteur de l’Imitation de Jésus-Christ, à perfectionner la vertu de notre honorée soeur et mit le comble à ses mérites. Parée d’un diadème de souffrance, cette bien-aimée soeur revint ici six semaines avant l’expiration du dernier triennat de sa supériorité. Des infirmités et des peines de toutes sortes jointes au poids de ses 79 ans, l’avaient transformée tant au moral qu’au physique. Elle ne marchait plus qu’à l’aide d’une canne et sa tête retombait tellement sur sa poitrine qu’elle était obligée de porter un coussin sous le menton pour pouvoir regarder devant elle.

Douce, calme, résignée, presque sereine, notre vénérée soeur, après avoir passé par le prétoire, monta au calvaire et s’assit au poste de la douleur en attendant le suprême appel. Confinée à l’infirmierie, et bien souvent entre les bras de la mort, elle employa

les deux années et demie de sa totale impuissance à se préparer au grand voyage de l'éternité. Là, dans une modeste cellule, aujourd'hui pleine de chers et édifiants souvenir, la vénérée malade gémissait de la longueur de son exil et désirait ardemment "la très heureuse demeure de la cité céleste." — Pourtant, elle ne demandait pas au bon Dieu de briser les liens de sa dure captivité, mais elle répétait la prière de sa jeunesse et de ses jours d'activité, c'est-à-dire l'humble fiat de la résignation."⁽¹⁾

Résignation et confiance se touchent, se confondent dans l'âme de Mère Pagé, car ces vertus forment un véritable écrin contenant le joyau d'un très grand amour.

Merci au Dieu bon qui daigna donner à notre maison une telle religieuse pour fondatrice. Oui, Dieu ne voulut une "Mère Pagé septuagénaire" pour asseoir notre fondation que pour y démontrer plus et mieux la touche de son doigt divin.

Les épreuves qui fondirent successivement sur cette oeuvre qu'Il voulait totalement sienne, servirent à parfaire du même coup les mérites et la gloire de la religieuse d'élite qui l'a magnifiquement servi ici-bas, et dont la vie restera pour notre piété filiale un vivant exemple et une salutaire leçon.

(1) Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1890.

LA GRANDE TOURMENTE 1890 - 1896

Mère Montbleau, supérieure - administratrice

En juillet 1890, le gouffre béant d'une décadence matérielle menace d'engloutir l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska enlisé dans une marée montante de difficultés, de créances et d'emprunts.

Accepter dans ces conditions la charge de la supériorité laissée vacante par le départ de la très honorée Mère Pagé, c'est en un sens très large, tendre les bras à une croix alourdie, pour lors, de toutes les tribulations subies ou à subir. Seule, une âme fortement trempée peut ne pas reculer devant les avanies et les mécomptes prévus.

Dieu qui ne laisse rien à l'arbitraire a déjà préparé son futur cyrénéen.

Le 24 juillet 1890, Mère Montbleau est élue supérieure. Ayant rempli l'office de dépositaire depuis septembre 1888, elle connaît par conséquent l'état des affaires temporelles de l'Hôtel-Dieu. Douée, par ailleurs, d'un caractère intrépide, son indomptable énergie, une fois lancée à la poursuite d'un bien espéré, ne saura rendre les armes que si les obstacles à vaincre s'avèrent positivement insurmontables.

Un bras ferme et vigoureux

C'est, en toute hypothèse, le bras ferme et vigoureux réclamé par la situation exceptionnelle de la maison, et destiné à la servir magnifiquement en l'occurrence.

Mère Montbleau, toutefois, ne l'entend pas ainsi. Elle qui, à plusieurs reprises, a instamment sollicité son retour à la maison-mère et qui dit en 1889, lorsque Mère Bonneau a offert à Monseigneur Gravel de rappeler la trop vieille Mère Pagé, qu'en effet, celle-ci ne peut plus, à cause de son grand âge, remplir les devoirs de sa charge, mais qu'il n'y aura personne pour la remplacer, qu'assurément ce ne sera pas elle. . . , force lui est de s'incliner devant la volonté de Dieu.

S'il est vrai de dire qu'antérieurement, la vaillante dépositaire a dû prendre et reprendre son courage à deux mains pour ne pas fuir un devoir par trop pénible, il est également vrai d'ajouter qu'elle n'a craint ni la pauvreté, ni le travail, ni la fatigue, ni les nuits passées sans sommeil.

Seule, devant l'enchevêtrement des difficultés à résoudre, la crainte d'engager sa conscience a pu inspirer son désir de jeter la bêche aux orties et de retourner dans l'oasis montréalais. Au surplus, ne partageant pas les vues de Mère Pagé au sujet de la famille Quesnel, et désireuse de suivre les avis et les plans de Sa Grandeur Monseigneur Gravel, elle craint d'être une cause de dissension au sein de la Communauté. Double crainte, non chimérique, justifiant les perplexités d'une âme droite et loyale aux prises avec une telle situation.

Devant sa nouvelle croix, à la vérité, de taille colossale, si l'énergique Mère a un sursaut, vite elle se cramponne, pour ainsi dire, à celle du Sauveur. Dès lors, résolue de conserver le temple bâti à la gloire de Dieu, elle ne néglige rien pour lui assurer le droit et les moyens légitimes de poursuivre, sur le sol des Bois-Francs sa mission divine de charité.

La digne Mère Bonneau, — même à distance, — la meilleure conseillère et la première confidente de ses filles spirituelles, reçoit à quelques jours de là, ce franc et simple épanchement:

"... Il m'est bien difficile, ma chère Mère, de vous dire comment je suis, car je ne le sais pas moi-même. Je n'ai pas tant souffert dans toute ma vie comme je l'ai fait depuis quelques jours. Je crois que je ne pourrai jamais me résigner à porter cette croix. Je la trouve trop pesante pour mes moyens, je n'aurais jamais cru que j'avais assez péché pour être obligée de porter un tel fardeau. Je ne me fais pas illusion, voyez-vous, chère Mère, et je comprends très bien le triste état de notre pauvre fondation. . ."

Certes, Mère Montbleau ne se fait pas illusion. Les temps difficiles déjà traversés ne sont que le prélude des maux à venir. Et, malgré le dévouement et la force d'âme de la nouvelle supérieure, que d'heures sans précédent vont hélas sonner!

Nomination d'un supérieur ecclésiastique local

Dès le début, Mère Montbleau comprend que l'éloignement de l'Hôtel-Dieu de la ville épiscopale réclame impérieusement le droit octroyé par les Règles de l'Institut de pouvoir recourir à un supérieur ecclésiastique local pour une foule de détails concernant l'administration. Sans hésitation comme sans retard, elle prie Monseigneur de Nicolet de vouloir bien nommer, à cet effet, monsieur l'abbé Ed. Buisson, curé à Arthabaska. Dans les circonstances, c'est s'assurer à la fois une protection et un secours efficace.

Monseigneur souscrit paternellement à cette demande et consent de même à confirmer dans ses fonctions de chapelain monsieur l'abbé É. Bérard qui a remplacé par intérim, le 30 août 1889, monsieur l'abbé Omer Manseau. Ce dernier n'a passé qu'un an à l'Hôtel-Dieu y laissant le souvenir d'une éminente charité.

Personnel de l'Hôtel-Dieu en 1890

Si nous poursuivons l'analyse de la situation présente, il nous faut placer au premier plan les humiliations qu'ont à subir le personnel de l'Hôtel-Dieu en ces années où une ruine imminente constitue, sans plus, l'ordre du jour. Si le passé a été rude, que dire du présent! On en est réduit à se voir refuser un achat à crédit, même pour la minime somme de quelques sous. Que de privations, de souffrances intimes comme résultante. Quel est-il ce personnel de l'Hôtel-Dieu en cette année 1890? Hâtons-nous de le dire avec admiration, en cette pénible occurrence, nos soeurs n'ont garde d'oublier que mettre son âme au niveau de toutes les situations voulues de Dieu, c'est la grandir, la sanctifier, et leur courage se maintient sans défaillance à la hauteur de leurs épreuves.

La liste des offices d'alors donne un total de 15 religieuses, dont 8 soeurs de chœur, 5 soeurs converses, 1 soeur tourière et 1 postulante choriste. De ces quinze religieuses, il reste quatre des fondatrices de 1884. On y compte aussi Soeur Saint-Raphaël (Corinne Quesnel), première professe d'Arthabaska. Soeur Victorine constitue la première soeur tourière.



Un groupe de RHSJ vers 1900.

Ce personnel est affecté aux soins des vieillards, pensionnaires et malades des deux salles communes, soit la salle Ste-Vierge et la salle St-Joseph; elles sont à la fois pharmacienne, secrétaire, sacristine, dépositaire, cuisinière, buandière, cordonnière; elles assurent la fabrication des cierges et des hosties, l'entretien du linge des Frères du Sacré-Coeur, du chapelain, des fondateurs et des membres de sa famille, l'élevage des volailles et des abeilles, etc.

Difficultés croissantes

Dans ces conditions difficiles, tant pour la vie religieuse que pour le travail apostolique à assurer, la tâche capitale et toute première qui s'impose ressort d'elle-même: le règlement des affaires matérielles avec la famille Quesnel.

Jusqu'à date, les propositions faites par les héritiers ont été toutes plus inacceptables les unes que les autres.

La fermeté de la supérieure va donc s'appuyer sur ses droits et lutter sans trêve ni merci avec les seules armes de la justice et de l'équité.

Prise dans de tels réseaux, que peut faire la Communauté tant que la succession Quesnel n'est pas réglée? Le tout est tellement amalgamé, dit Mère Bonneau, qu'elle finit elle-même par croire avec Monseigneur et monsieur le curé qu'il n'y a que la banqueroute pour laver un tel gâchis, encore que ce mot de banqueroute la fait frémir tout entière.

À cette époque, Monseigneur de Nicolet propose que la Communauté remette à la succession Quesnel tous les terrains provenant de leur père et que les héritiers, par conséquent, se chargent des dettes de ce dernier, ce que lesdits héritiers refusent absolument.

Poursuite de madame Labrecque

En septembre, madame Labrecque réclame \$1,600.00. La Communauté ne pouvant la satisfaire, elle intente une poursuite pour la somme de \$20,650.00, rapportable le 26 du même mois.

Mère Montbleau fait part des événements à l'excellente Mère Bonneau ajoutant:

“. . . Qu'advient-il de cela? Je n'en sais rien, ce que je sais bien, c'est qu'on m'accuse de tout cela, mais comme je suis bien décidée à ne pas m'excuser, je vous prie seulement de croire, vous, ma chère Mère, que ce n'est pas la mauvaise volonté qui me fait agir ainsi. Je comprends bien, il me semble, l'odieux qui va retomber sur tout l'Institut à cause d'une vente par le Shérif de toutes nos propriétés, mais il m'est impossible de l'empêcher; je prévois bien que ce sera peut-être la ruine de la fondation mais, encore une fois, je n'y peux rien et suis obligée de me résigner à tout ce qui arrivera. De plus, je suis bien sous l'impression que nos animaux, nos instruments d'agriculture seront aussi saisis par les autres créanciers; il nous faudrait, pour empêcher cela, trois mille dollars que nous n'avons pas et qui sont dus depuis longtemps. Nous sommes réduites à n'avoir pour vivre que le prix du travail de nos mains, — heureuses encore de trouver de l'ouvrage. — Pour payer nos intérêts, il nous faudrait faire comme les années précédentes, c'est-à-dire nous

endetter pour vivre; or, serions-nous disposées à le faire que nous ne le pourrions pas, car il est bien entendu que pas un marchand ne nous vendrait à crédit, pas même pour quelques centins. C'est un effet de la pauvreté, je le sais, et je suis contente de le souffrir, mais ça n'empêche pas la banqueroute. Si vous connaissez, chère Mère, quelque moyen d'en sortir autrement, je vous serais très reconnaissante d'un conseil et je m'en servirais. . .”

Mère Bonneau offre d'envoyer un homme de confiance, monsieur Cyrille Laurin, pour examiner la question, ce qui est accepté avec empressement et reconnaissance.

À son arrivée à Arthabaska, Monseigneur Gravel se trouvant absent du diocèse, monsieur Laurin réussit à obtenir de madame Labrecque un sursis des procédures judiciaires jusqu'au retour de Monseigneur. Monsieur Laurin soumet alors à Sa Grandeur un projet où il est question d'une aide de \$20,000.00 à fournir à l'Hôtel-Dieu pour le sauver de la ruine. Le Conseil diocésain est d'avis qu'il n'est pas opportun, pour l'administration diocésaine, d'entrer dans cette affaire. Cette réponse désappointe un peu Mère Bonneau qui s'attend à mieux, mais ne surprend nullement Mère Montbleau persuadée à l'avance que Sa Grandeur ne fera rien pour l'Hôtel-Dieu tant que celui-ci n'aura pas complètement débrouillé ses affaires avec la famille Quesnel.

Mère Montbleau espère, malgré tout, en arriver à une solution. Ce n'est pas l'attrait qu'elle ressent pour cette fondation qui l'inspire, dit-elle, car elle ne lui offre en perspective que la souffrance et la douleur. Le bien qui s'y opérera plus tard demeure le seul stimulant de sa constante énergie.

Offre infructueuse de Mère Bonneau

La générosité de Mère Bonneau propose alors ses vues pour aider la fondation, espérant que Monseigneur Gravel daignera les avoir pour agréables.

“ . . . La Communauté de Montréal, dit-elle, vous faciliterait, j'espère, un emprunt au taux de 4¾ ou 5% pour rembourser madame Labrecque et régler avec les deux héritiers à la condition que ceux-ci renonceraient à tout ce qui vous lie à eux, pension, chauffage, éclairage, etc. Quant aux banques et aux autres créanciers, nous prendrions des arrangements avec eux pour payer tant par année pendant quatre, cinq, six, sept ans et plus et c'est monsieur Laurin qui verrait les créanciers.

De cette manière, les sommes à payer chaque année seraient moins considérables, et, l'hypothèque sur vos terrains étant levée, vous pourriez vendre des lots, et avec l'aide que vous fait espérer votre bon Père, le révérend M. Buisson, — bazar, école tenue par vos soeurs pour les jeunes enfants, etc., etc. — je crois que vous réussirez avec le temps à acquitter ces dettes.

Aussitôt que vous aurez la réponse de Sa Grandeur, je confierai les affaires à monsieur Laurin; il ira premièrement chez

vous voir les héritiers et leur faire des propositions lesquelles seront raisonnables; s'ils ne consentent pas, il faudrait laisser tout vendre. . . car il faut arriver à l'entière séparation d'avec la famille Quesnel, Monseigneur ne voudra rien autrement. . .”

L'excellente Mère est tellement assurée de rencontrer les vues de Sa Grandeur qu'elle ajoute:

“. . . Dès que vous aurez la permission de Monseigneur, nous nous mettrons à l'oeuvre; nous rencontrerons plus d'un obstacle, mais, prions en union pour le succès de ces sérieuses affaires. . .”

Refus de Monseigneur Gravel

Hélas! dans ses décrets mystérieux, Dieu permet, cette fois, que Monseigneur de Nicolet ne saisisse pas exactement la portée de ces propositions, et le 25 novembre 1890, il répond à Mère Montbleau:

“J'ai examiné et fait examiner le projet d'arrangement suggéré par Mère Bonneau pour vous faire sortir des difficultés qui vous étouffent, et je vous déclare que je ne l'approuve pas.”

Monseigneur, par ailleurs, suggère de diviser le passif en “deux parts”, l'une devant être soldée par la Communauté d'Arthabaska, l'autre, par “la Maison de Montréal”.

Devant cette suggestion de Monseigneur Gravel, Mère Montbleau comprend ce qu'il lui reste à attendre pour la pauvre fondation. Prévoyant que la délibération ne sera pas longue, elle fait parvenir la lettre de Monseigneur à la chère maison-mère et supplie Mère Bonneau de répondre dès que possible, — le plus tôt sera le mieux, — puisqu'il se fait des frais inutiles qui augmentent encore les dettes de la pauvre maison insolvable.

Cependant toujours dans son âme, comme dans celle de Mère Pagé, brille, inextinguible, bien que semblable à la clarté que projette une étoile vacillante, la lumière d'un surnaturel espoir. “Le bon Dieu peut tout, je me jette à ses pieds comme un petit chien et j'attends tout de son infinie bonté.” tel est le dernier cri qui monte de son coeur angoissé et sort de ses lèvres, balbutiant la suprême confiance.

Saisie et vente des biens meubles et immeubles

Le 26 novembre 1890, Mère Montbleau informe Mère Bonneau que tous les biens meubles sont saisis et seront vendus le 10 décembre et qu'ensuite auront lieu la saisie et la vente des immeubles.

Tel que prévu par Mère Montbleau, il est impossible à la maison de Montréal d'accepter les conditions posées par Monseigneur Gravel.

Cette fois, n'est-ce pas l'arrêt irrévocable? Plus d'un peut le croire.

L'intrépide Mère Montbleau ne se rendra pourtant qu'après avoir joué sa dernière ressource. Elle représente à Monseigneur de Nicolet la triste position où vont se trouver les pauvres, les jeunes professes de la maison, et lui fait un tableau saisissant de ses perplexités, ajoutant combien elle continue d'espérer des propositions offertes par la maison-mère.

Sécurité des jeunes professes

Humainement parlant, il n'y a plus d'espoir possible. Aussi, dès le mois de décembre, Mère Bonneau prend-elle des mesures pour placer les jeunes professes d'Arthabaska dans nos maisons du Nouveau-Brunswick — Chatham, Madawaska et Tracadie —. Sa Grandeur Monseigneur Rogers considère comme un devoir de reconnaissance d'autoriser ces maisons à recevoir leurs malheureuses soeurs d'Arthabaskaville. En outre, le souvenir de la vénérée Mère Pagé à Chatham et Tracadie, et celui de la bonne Mère Quesnel à Madawaska, constituent des ressorts puissants pour forcer les portes de ces monastères à s'ouvrir d'elles-mêmes avec empressement et cordialité.

Cependant la situation présente menace de se prolonger d'une façon inquiétante: des oppositions à la saisie devant être plaidées, les religieuses ne peuvent abandonner leur poste avant la vente ou un arrangement quelconque.

En mars, monsieur le shérif Tousignant se rend à Nicolet où, entre autres choses, Monseigneur lui dit ne point exiger que la maison-mère paie les dettes, mais demander une garantie, après quoi il aidera de tout son pouvoir à remettre la maison sur un bon pied.

Situation alarmante

Quelques détails fournis par Mère Montbleau, au 22 mars de cette année 1891, nous font voir que la situation est alarmante.

“... La vente des immeubles appartenant à la Communauté, écrite-elle, devait avoir lieu le 7 mars, mais elle a été retardée à cause des oppositions faites par messieurs Auguste et Arthur ainsi que mademoiselle Laure. Ces oppositions, n'étant pas reconnues valables par les avocats de madame Labrecque, devaient se plaider et retarder la vente jusqu'après le jugement.

Le 17, a eu lieu la vente des terrains de la succession, c'est-à-dire des terrains donnés seulement en jouissance pour quinze années. Il y avait à la vente comme enchérisseurs: monsieur Breton pour madame Labrecque, et monsieur Auguste Quesnel. Les terrains sont restés à ce dernier qui n'avait pas de quoi les payer. Se trouvant bien embarrassé, il a essayé d'entrer en marché avec monsieur Breton. Ce monsieur lui a offert \$3,500.00 à condition que tous les membres de la famille renonceraient à tout dans cette affaire, c'est-à-dire à toutes nos obligations envers eux, sans exception, et à toutes leurs prétentions sur les terrains, même ceux donnés en jouissance, ce que monsieur Auguste a accepté. Mais il lui faut pour cela la signature de chacun des membres de la famille. Or, tous sont d'avis, même Laure, de signer cet acte, si ce n'est

monsieur Martel qui menace Laure de son courroux si elle signe cela, pour la raison que ni Monseigneur Gravel, ni la Communauté de Montréal n'ont voulu faire aucun cas de ses propositions.

Ils n'ont plus que quelques jours à délibérer. Si cet acte se fait dans les conditions voulues, les oppositions des Quesnel n'auront plus raison d'être, et la vente des propriétés de la Communauté aura lieu trois semaines après.

Il faut, paraît-il, que tout, tout soit vendu, parce que les intéressés ne pourront jamais voir clair autrement. Si cet acte n'est pas signé au temps marqué, les terrains achetés par Auguste vont être remis à l'enchère et vendus une seconde fois: les oppositions à la vente des biens de la Communauté vont être plaidées, et personne ne peut prévoir combien il faudra de temps pour tous ces débats."

On se prépare silencieusement à partir. . .

Les héritiers signent l'acte tel que demandé par monsieur le curé Breton, ce qui sépare enfin entièrement la famille d'avec la Communauté. De cette sorte, la vente des terrains appartenant à cette dernière devant avoir lieu un peu plus tard, Mère Montbleau voit se rallumer, tout au fond de son âme, un secret espoir de pouvoir satisfaire un jour ou l'autre tous les créanciers.

Les préparatifs de départ ne se continuent pas moins silencieusement dans l'attente d'un dénouement prochain. "Je prie le bon Dieu, disait Mère Montbleau, d'imprimer le cachet de son adorable volonté sur tout ce qui pourra m'arriver."

Réconfort d'une visite de Monseigneur

En juin 1891, Sa Grandeur Monseigneur Gravel fait le voyage de Nicolet à Arthabaska pour la confirmation des enfants de la paroisse et réserve une longue visite au pauvre Hôtel-Dieu.

Sa Grandeur encourage les religieuses à attendre avec patience la manifestation des volontés divines, puisqu'il n'arrivera rien qui ne soit ordonné et permis par Dieu de toute éternité.

Soeur Victorine reçoit le saint habit

Monseigneur permet alors de recevoir au saint habit Soeur Victorine entrée au noviciat comme soeur converse depuis près de deux ans et demi. Cette postulante a fait preuve d'un courage vraiment digne d'éloge en persévérant, envers et contre tout, dans son généreux dessein de se consacrer à Dieu dans cette fondation si éprouvée.

Bien que Mère Montbleau appréhende la fermeture de la maison à plus ou moins brève échéance, elle ne craint pas d'user de la permission accordée comme venant de Dieu même et, le 4 juillet 1891, sous la présidence de monsieur l'abbé Buisson, Soeur Victorine revêt les livrées des fiancées du Christ.

Achat des immeubles par madame Labrecque

Au jour redouté du 14 juillet 1891, tous les immeubles sont mis en vente. Madame Labrecque les achète au complet, savoir: la maison, le

verger et le jardin pour la somme de \$14,000.00, et les autres terrains pour celle de \$2,545.00; ce montant n'égalant pas toutefois le capital prêté.

Cette dame désire revendre le tout au Gouvernement lequel songe alors à acheter un local pour une maison de santé. Des pourparlers sont engagés, mais le Gouvernement ne donne aucune suite au projet.

Madame Labrecque se trouve par conséquent fort embarrassée. Elle offre à nos soeurs de racheter la propriété pour la somme de \$28,000.00. Va sans dire que l'état de leurs finances ne le leur permet nullement. Elles se trouvent elles-mêmes dans un embarras extrême, en attendant un règlement puisque, par la vente, elles se trouvent complètement à l'étranger.

Ne sachant de quel côté tourner ses regards, c'est encore vers le premier Pasteur que Mère Montbleau les dirige suppliants, anxieux.

Le 6 août 1891, elle expose nettement la situation à Sa Grandeur:

“ . . . Sachant que le révérend Père Buisson vous avait écrit pour vous rendre compte de la manière dont tout s'est passé ici lors de la vente, j'ai pris le parti d'attendre en silence et de prier dans l'espoir d'avoir quelques chose de plus arrêté à vous soumettre; n'en ayant pas, je viens aujourd'hui, accablée sous le poids de l'épreuve, déposer aux pieds de Votre Grandeur le trop plein de mon coeur, convaincue que votre bonté paternelle ne sera pas insensible aux tribulations de l'une de ses familles religieuses. . . ”

Après avoir refait le tableau des charges qui pèsent sur sa Communauté, Mère Montbleau ajoute:

“ . . . À cause de toutes ces difficultés, ne serait-il pas plus sage, Monseigneur, de tout abandonner de suite, plutôt que de chercher à continuer une oeuvre qui, humainement parlant du moins, paraît impossible? ”

“ . . . Parfois le fardeau, toujours si pesant, me paraît bien lourd, mais je compterais pour rien ces tracasseries de tout genre si, un jour, il m'était donné de voir cette fondation, objet de tant de soucis et de larmes, sortir de ses embarras financiers en ne faisant dommage à personne et n'ayant rien à nous reprocher. . . ”

Les religieuses locataires dans leur Hôtel-Dieu

Pour l'heure, les religieuses resteront à l'Hôtel-Dieu à titre de locataires. Avec l'assentiment de Monseigneur de Nicolet, elles ouvrent une classe pour les enfants du village dans le but de se procurer quelques ressources, pour obvier à l'état de gêne où elles se trouvent. La direction de cette classe est confiée à Soeur Saint-Raphaël.

Aux premiers jours de l'automne, Monseigneur devant entreprendre un voyage en Europe, Mère Montbleau réclame des directives avant son départ, eu regard à l'occurrence pénible où elle se trouve.

Monsieur le curé Buisson écrit lui-même à Monseigneur que plusieurs citoyens suggèrent qu'il vaut mieux pour les soeurs de tout abandonner à madame Labrecque et prendre des mesures pour les rebâtir près de l'église. Monseigneur Gravel répond alors à Mère Montbleau:

"... Il ne semble pas décent de vous bâtir une autre maison et laisser cette pauvre madame Labrecque aux abois. Ne paraissez pas fuir le poids des lourdes responsabilités placées sur vos épaules, car ce serait le pire de tous les scandales. Il faut toujours dire que vous paierez aussitôt que vous le pourrez.

Quant à l'obédience que vous me demandez pour Montréal, je ne peux pas vous la refuser. Si les circonstances viennent tellement défavorables que votre séjour à Arthabaska vous paraisse impossible, vous pourrez retourner à Montréal. . ."

Extrême pauvreté. . .

Les soeurs ne possèdent absolument plus rien. Tout le revenu de la terre ayant été saisi et vendu, elles ne peuvent compter sur quoi que ce soit pour leur subsistance et celle de toute la maisonnée dont mademoiselle Laure et Arthur Quesnel font toujours partie, étant donné que madame Labrecque n'a encore rien payé.

Malgré tout, monsieur le curé Buisson et monsieur l'abbé Bérard, chapelain, conseillent aux religieuses de persévérer et d'attendre une plus claire manifestation des volontés divines, ce à quoi Mère Montbleau répond:

"... Je sais que Monseigneur Gravel dit qu'aussitôt qu'il se fera un arrangement qu'il pourra approuver, il sera entièrement en notre faveur et nous aidera, mais en attendant, je crains que nous ne mourrions de misères, d'humiliations et d'inquiétudes. . ."

Fermement appuyée sur le bois nu de cette croix qui prend d'effroyables proportions, Mère Montbleau ne désespère pourtant pas. Moins d'un mois plus tard, elle demande à la chère Mère Bonneau s'il y a possibilité d'abandon de l'oeuvre et retour des quatre soeurs de Montréal à la maison-mère, sans que l'honneur de celle-ci en souffre.

C'est qu'à ce moment, le point capital de découragement chez Mère Montbleau est l'attitude de Monseigneur Gravel, défendant formellement aux messieurs du clergé de venir en aide à l'Hôtel-Dieu avant un règlement avec la famille Quesnel. N'est-ce pas une preuve effective de l'opposition de Sa Grandeur à la continuation de l'oeuvre?

La presque totalité des gens le croit et, cette fois, Mère Montbleau tout comme Mère Bonneau et leur Communauté respective ne pensent pas autrement.

Terrassée par la certitude morale de l'inutilité de nouveaux efforts, Mère Montbleau est prête à succomber au désir d'en finir, alors

qu'arrivent les sages conseils de monsieur l'abbé Bérard, leur chapelain, qui n'approuve point cette décision.

En fin d'octobre, Monseigneur entreprend le voyage prévu vers la ville éternelle. Sa santé étant toujours chancelante, il y a probabilité qu'il soit obligé de faire un stage à Paris. Mère Montbleau se résigne donc à attendre ce retour et à patienter encore. . .

Rappel à Montréal de la maîtresse des novices

L'excellente maîtresse des novices, Soeur Emma Duteau-de-Grandpré, ne peut suivre cet exemple et demande à nouveau un rappel, plus d'une fois sollicité au cours des six années de dévouement absolu passées à Arthabaska. Sa demande est exaucée et le 14 décembre 1891, Mère Bonneau rappelle à Montréal la généreuse exilée.

Dans ses desseins adorables, Dieu veut rendre la douceur de l'antique foyer monastique à celle qui n'a pas craint de lui sacrifier son berceau religieux même avant l'expiration de sa troisième année de profession.

Pour Soeur Grandpré, le bonheur du retour sera suivi de près par l'immuable et éternel repos en Dieu.

Douée des plus belles qualités de l'esprit et du coeur que rehausse un cachet de distinction parfaite, cette fervente religieuse a vécu à l'ombre de nos murs en y semant discrètement le bien.

Sous les regrets causés par son départ, l'année 1891 s'est terminée par une douleur nouvelle. L'année 1892 va-t-elle apporter quelque adoucissement, relever les courages, faire briller un peu d'espoir en l'avenir? Oui, heureusement.

1892: lueur d'espoir

L'heure de Dieu doit sonner au cours de cette année 1892 et la maison de Montréal tendre une main secourable à celle d'Arthabaska qui ne compte plus que des ruines.

Le départ de Soeur Grandpré, à la fin de 1891, a laissé à Mère Montbleau et à Soeur Saint-Luc toute la responsabilité éventuelle d'un départ définitif.

Que de fois, au milieu de la tourmente, elles projettent de quitter secrètement nos montagnes dont l'écho sonore ne leur apporte chaque jour que des notes de plus en plus accentuées de désespérance en l'avenir. Soeur Saint-Luc dit à ce sujet:

“Heureusement que Notre-Seigneur donne tour à tour un peu d'optimisme à chacune de nous pour encourager celle qui se sent faiblir.”

Et Mère Montbleau à Mère Bonneau:

“. . . Je vous avoue, ma chère Mère, que je n'aurai pas le courage d'attendre plus longtemps qu'à Pâques. L'avenir me paraît si noir

et tout semble si opposé à cette fondation que le bon Dieu ne pourra pas voir d'un mauvais oeil notre départ de cette maison.

Nous avons été bien près de passer au feu hier. J'en aurais été bien heureuse puisque cela aurait décidé l'affaire. Tout de même nous avons fait notre possible pour éteindre ce commencement d'incendie. Ce n'a été que grâce aux hommes qui se trouvaient à une assemblée tenue pour la nomination d'un candidat que nous avons pu être secourues et nous tirer sans grand dommage. Le feu a pris par la cendrière où l'une des jeunes filles de l'hôpital portait, depuis quelque temps, des cendres vives, sans que personne n'en sache rien."

Il est visible, Dieu veille toujours! . . .

Il faut peu à ces courages vaillants. Le bon Maître le sait et son doigt divinement levé, s'apprête à bénir.

Mère Montbleau va nous apprendre, sous les accents de sa plume, aussi ronde que son caractère, la nature du pâle reflet qui retient maintes fois dans la suite, les velléités du départ.

" . . . Malgré que je sois à peu près décidée d'abandonner cette fondation, écrit-elle à Mère Bonneau — au 20 mars 1892 — je crois vous dire que, selon toute apparence, madame Labrecque ne peut pas faire de marché avec d'autres sans perdre beaucoup plus qu'avec nous. Son fils a avoué à monsieur Tousignant, le shérif, qu'il leur faudra bien finir par accepter ce que nous pourrions leur donner. Elle possède maintenant le titre des propriétés et naturellement il lui faut vendre. . . "

On entrevoit le rachat possible, les créanciers payés, l'honneur de la maison rétabli et l'oeuvre de Dieu paisiblement continuée. . . Ce rêve deviendra un jour une réalité. Pour le moment, il aura la durée de l'éclair. Mais le naufragé ne se raccroche-t-il pas instinctivement même aux herbes qui bordent la rive et semblent offrir quelque appui à ses forces épuisées? Ainsi, en est-il de ces grands coeurs si tristement blessés.

Au cours de cette année 1892, de quel redoublement de sollicitudes notre maison n'est-elle pas l'objet de la part de la vénérée Mère Bonneau qui ne calcule ni son temps ni sa peine.

Reliques vivantes du passé éteint de ces jours malheureux, les multiples lettres qu'elle écrit à cette époque attestent que notre Hôtel-Dieu doit, dans une large mesure, à son intrépidité et à son dévouement, l'entrée dans la phase nouvelle qui lui assurera la vie et la liberté.

Soeur Adeline donne une partie de son héritage

Dès son début, avril 1892 apporte une touchante consolation. Dans un geste de suprême dévouement, la bonne Soeur Adeline, qui a si généreusement servi notre maison de 1884-1890, date de son retour à Montréal, lui fait don d'une partie de l'héritage qu'elle reçoit à cette époque. Avec quel bonheur Mère Bonneau donne son assentiment à ce

charitable partage. Cette délicate bonté de la chère Soeur Adeline est très sensible à ses anciennes compagnes de misères et d'exil, et, nul doute que le bon Maître ne l'a royalement récompensée au jour des éternelles rémunérations.

Mère Bonneau ne peut se convaincre que saint Joseph laisse crouler sa maison, l'objet de tant de souffrances mais aussi de si nombreux espoirs!

Espérer contre toute espérance

“. . . Ça ne m'entre pas dans le coeur, écrit Mère Bonneau. Monseigneur Gravel va vous arriver bientôt, à ce qu'on dit. . .”

Ce retour a lieu le 7 avril. Mère Montbleau se hâte d'en informer la supérieure de Montréal.

“. . . Dieu veuille que vos souhaits se réalisent, chère Mère, souligne-t-elle, je croirais n'avoir rien souffert; pourtant, au moment où je vous trace ces lignes, mon pauvre coeur déborde de tristesse et d'amertume: ce sont de ces choses qui se comprennent, mais ne s'écrivent pas. . .”

Oh! je le sais, la souffrance est inévitable sur cette pauvre terre, ou plutôt, le bon Dieu est assez bon pour ne pas nous laisser sans croix et par là même, sans mérite. À nous d'en faire notre profit.”

Le mois d'avril s'écoule sombre et menaçant. Contrairement à son habitude, Monseigneur Gravel ne répond pas à la lettre de bienvenue que lui adressent nos soeurs à son retour d'Europe. Et même, après une entrevue avec Sa Grandeur, monsieur le curé Buisson, supérieur ecclésiastique de la petite Communauté, n'a guère d'encouragement à offrir.

Le nuage se déchire. . .

Au 14 mai 1892, le nuage se déchire. Dans une longue lettre, Monseigneur Gravel met à nu les sentiments de son coeur d'évêque, partagé entre le désir de trancher définitivement une situation des plus pénibles et la crainte des responsabilités à assumer.

“. . . Depuis plusieurs années, écrit-il, de graves dangers menacent l'existence de votre maison d'Arthabaskaville. Parmi les vives préoccupations qui m'ont envahi à ce sujet, en outre de la pensée du tort immérité qu'une ruine causerait aux créanciers, se trouvait l'incertitude du sort qui serait fait par cet événement regrettable à celles de vos filles qui ont fait profession à Arthabaska.

J'ai profité de mon séjour à Rome pour communiquer à Son Éminence le Cardinal Préfet de la Propagande mes inquiétudes à ce

sujet. Son Éminence a daigné s'occuper de cette affaire et a exprimé, par l'entremise de Monseigneur de Montréal, son désir de voir ces jeunes soeurs reçues dans quelque maison de l'Institut, et votre vénérée Mère Bonneau a déclaré en réponse, qu'elle avait pris des mesures auprès des supérieures des autres maisons pour y distribuer les jeunes professes d'Arthabaska. Mon esprit est donc en repos sur le sort de ces jeunes religieuses, dans le cas où vous seriez obligés d'abandonner votre oeuvre.

Je dois cependant vous déclarer que la démarche que j'ai faite auprès de Son Éminence ne vous contraint nullement à fermer votre maison. Je n'ai jamais eu ni la volonté ni le désir de vous faire partir d'Arthabaska. J'en ai fait la déclaration à Mère Pagé le 19 mai 1889, dans les termes suivants, en réponse à la demande qu'elle me faisait de la renvoyer à Montréal: "Quant à un ordre d'abandonner la fondation, je ne vous le donnerai jamais. Vous avez contacté des obligations et pris sur vous des charges que la religion et la justice vous demandent de respecter. Je ne peux pas vous commander de les mettre de côté, ou même vous le conseiller."

L'année suivante, le 7 décembre 1890, je vous ai fait à vous-même, des déclarations encore plus significatives. Pour me faire revenir sur mon refus d'accepter une proposition de secours qui me paraissait insuffisante, parce qu'elle laissait votre maison à la merci de vos créanciers, vous me disiez dans une lettre en date du 4 décembre 1890: "Il est bien vrai qu'en acceptant l'arrangement proposé par la maison de Montréal, la fondation d'Arthabaska se trouverait encore chargée de dettes. Mais, puisque la maison de Montréal offre des garanties pour ces dettes, nous n'aurions rien à craindre, et s'il arrivait que nous ne pourrions pas payer, on ne ferait pas vendre nos propriétés pour cela, car la maison de Montréal serait obligée d'y voir".

À cette déclaration qui était pour moi toute une révélation, je répondis: "Mais, c'est tout ce que je désire, à savoir que vous posséderez une assiette assez solide pour que je puisse prudemment permettre à des jeunes filles de faire profession chez vous, à des personnes avides de repos, de se donner à vous, à des coeurs charitables de vous faire des dons, sans avoir à craindre que les dots des soeurs et les dons à titre onéreux ne passent un jour ou l'autre aux mains des créanciers."

La garantie que vous offre la maison de Montréal, du moins, telle que vous me l'exposez dans votre lettre, vous établit dans la condition où je veux. Si vous pouvez avoir cette garantie, ce dont je ne doute pas puisque vous me l'affirmez, je suis satisfait. Vous garderez vos dettes, moins celles avec les banques, et la maison de Montréal viendra par un acte garantir solidairement le paiement de ces dettes. J'ai bien, comme vous, l'espoir que votre maison de Montréal n'aura jamais à faire aucun autre déboursé que celui en faveur des banques. Cependant, sa garantie est essentielle à votre viabilité. Ni les créanciers ni moi-même ne serons en paix sans cela. Je suis donc heureux de pouvoir vous laisser subsister. Ce n'est pas moi qui vous ferai de la peine une fois que votre assiette sera rendue inébranlable par la garantie susdite. C'est donc une affaire entendue, la maison de Montréal va régler avec les banques et vous donnera la garantie solidaire susdite."

C'était donc avec bonheur que je vous voyais en état de subsister régulièrement. Malheureusement, je ne sais pas pourquoi cette précieuse garantie vous a fait défaut. Aussi êtes-vous restées à la merci de vos créanciers qui, quoique parfaitement disposés à votre égard, ont fait vendre vos propriétés sans pouvoir retirer de la vente le montant de leurs créances. Vous êtes maintenant sans asile, sans ressources et chargées de dettes. Une situation ne peut guère être plus triste. Cependant, même dans cette extrémité, je maintiens la parole que je vous ai donnée dans la lettre du 7 décembre 1890, si vos soeurs de Montréal veulent, de leur côté, accomplir ce que vous m'avez dit qu'elles avaient promis de faire.

Vous pourrez acquérir de madame Labrecque vos propriétés vendues par le shérif, et votre position sera meilleure après vos épreuves qu'auparavant. Si, après cette déclaration, vous jugez à propos de partir, ce ne sera ni sur mon ordre ni même sur un conseil de ma part. Bien loin de vous dire de vous en aller, je vous répète ce que j'ai dit à Mère Pagé: "Vous avez pris des obligations et des charges que la religion et la justice vous demandent de respecter." C'est ma conviction, appuyé sur ce qui vient de se passer, que vous n'êtes pas capables, toutes seules, d'acquitter les obligations qui pèsent sur vous. Mais, votre maison de Montréal qui, sans le vouloir, vous a placées dans cette position fautive, est, suivant moi, tenue en charité et en honneur de vous garantir contre toute éviction future et de régler l'affaire des banques.

Dans l'espérance que vous ne vous chargerez pas du suprême déshonneur de vous déclarer insolvable; alors que vous faites partie d'une Communauté millionnaire, je demeure, en vous bénissant affectueusement,

Votre tout dévoué,

Elphège, évêque de Nicolet."

Arthabaska doit survivre

Monseigneur répète ici, en les assaisonnant de fortes réflexions, les points principaux de sa correspondance antérieure. Par leur rapprochement, ils dégagent plus de lumière et, sous chaque phrase vibre une souffrance, un souci, avec le désir suprême de voir cette maison d'Arthabaska subsister régulièrement.

Mère Montbleau n'en demande pas davantage. D'un geste de naufragé, elle saisit la main perplexe qui se tend vers elle et ne peut lui offrir que l'appui moral de sa protection paternelle après un arrangement. Elle répond sans tarder:

"Je prie Votre Grandeur de vouloir bien agréer ma vive reconnaissance pour votre bonne et chère lettre du 14 courant; elle m'a fait du bien et m'a redonné du coeur.

Depuis quelque temps, je n'osais plus tourner mes yeux ni ma pensée vers Nicolet. Je savais depuis longtemps que des démarches avaient été faites pour placer les jeunes soeurs d'ici dans les autres maisons de l'Institut, et que leurs places y étaient assurées s'il nous fallait en venir au point de se séparer. Mais aussi, je croyais vous avoir informé de cela lors du passage de Votre Grandeur à Arthabaska l'année dernière. Pardon de ne l'avoir pas fait et grand

merci pour avoir daigné vous occuper de cette affaire à Rome.

Quand j'appris cette nouvelle par la chère Mère Bonneau, je n'ai pas cru que c'était une manière de vous y prendre pour nous faire partir d'Arthabaska, mais une mesure de prudence qui n'était et n'est encore que trop urgente. Je suis bien persuadée, Monseigneur, que vous n'avez jamais eu et que vous n'avez pas actuellement l'intention de nous faire partir de cette fondation, surtout s'il était possible d'y rester. Je dis cela parce que le révérend monsieur Buisson m'a dit que vous aviez résolu de nous ôter notre chapelain à l'automne et de ne pas le remplacer si, dans le temps, il n'y a pas un arrangement de fait.

J'ai conclu de là que, s'il n'y avait pas d'arrangement d'ici au mois de septembre, il serait plus sage pour nous de partir plutôt que de persister dans la triste situation où nous sommes. D'autant plus que je suis sous l'impression que vous pouvez nous ôter, non seulement notre chapelain, mais aussi le saint sacrement et même l'institution canonique.

J'ai donc réfléchi, après avoir dit que nous partirions dans le courant de l'été, pour ôter à Votre Grandeur le désagrément d'user de cette mesure. J'ai réfléchi et, comme je crains beaucoup d'assumer sur ma tête la terrible responsabilité que j'encourrais si je prenais sur moi de disperser les membres de la petite Communauté, j'ai pris la résolution de ne partir que dans les cas déjà mentionnés, ou bien encore, après un ordre exprès de madame Labrecque.

À vous, Monseigneur, de juger de l'opportunité d'user de ces moyens. Je prendrai, comme venant de la part du bon Dieu, tout ce que Votre Grandeur jugera à propos de faire à notre égard."

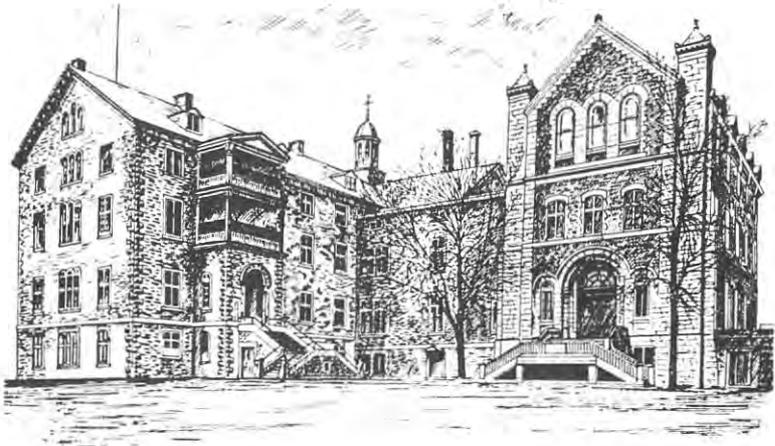
Mère Montbleau soumet alors à Monseigneur Gravel les propositions faites par madame Labrecque, lui assurant que le dévouement de Mère Bonneau n'est pas lassé et qu'elle lui a promis d'essayer encore de l'aider, au cas où madame Labrecque fixerait un prix inacceptable.

Devant les propositions changeantes de madame Labrecque, le dévoué monsieur Bérard fait deux voyages à Nicolet pour en exposer verbalement la teneur à Monseigneur l'Évêque. Et, que de lettres échangées entre Mère Bonneau et Mère Montbleau pour en arriver à satisfaire l'équité. Après de longs jours d'inquiétudes, une décision est enfin prise et le départ fixé au 15 septembre, au cas d'un échec relatif à la signature du contrat projeté.

Intervention de la maison de Montréal

La maison de Montréal, ne consultant que son inépuisable charité, décide, malgré le mauvais état de ses propres finances, de faire les plus grands sacrifices pour empêcher la ruine de notre pauvre fondation. Elle offre une aide de \$10,000.00 dont \$4,000.00 à être versées à madame Labrecque, en acompte sur les \$20,000.00 que cette dame demande en dernière instance comme prix de toutes les propriétés acquises par vente du shérif, tant celles possédées par l'Hôtel-Dieu que celles appartenant à la famille Quesnel.

Les autres \$6,000.00 seront employés à payer par compromis, les banques et autres dettes courantes, de sorte que la fondation restera



L'Hôtel-Dieu de Montréal (en 1882), berceau de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

avec une dette de seize mille dollars portant intérêt; les dix mille de la maison de Montréal ne devant porter intérêt qu'après le paiement de cette dette à Dame Labrecque. En dernier ressort, Madame Labrecque s'engage à prendre les mesures nécessaires à ce que Mademoiselle Laure Quesnel laisse définitivement libre l'aile réservée pour la famille et qu'elle occupe seule depuis le mariage de son frère Arthur.

Ce dernier mode d'arrangement est à nouveau soumis à Monseigneur Gravel de Nicolet qui répond le 3 août 1892:

“... J'apprends avec bonheur que vous êtes à faire des arrangements qui vont singulièrement améliorer votre condition. Il ne s'agirait rien moins que d'acquérir, libre de toutes charges et redevances envers qui que ce soit, les propriétés qui vous ont été concédées par la famille y compris le bâtiment que vous occupez, et de payer tous vos créanciers à leur satisfaction, de manière qu'il ne vous reste plus le moindre petit compte courant à payer.

Vous seriez redevables à vos sœurs de Montréal de cet heureux dénouement de vos difficultés. Elles vous donneraient dix mille piastres en pur don. Sur ces dix mille piastres, quatre mille iraient à Madame Labrecque en acompte sur les vingt mille qu'elle demanderait pour les propriétés susdites, moins celle avoisinant la fabrique, et six mille seraient consacrées, par compromis, à payer les banques et tous les comptes courants.

Pour payer de suite la balance du prix d'achat des propriétés, à savoir: seize mille piastres, la Communauté de Montréal vous avancerait cette somme à long terme avec un intérêt de 4%. Ainsi, vous seriez uniques maîtresses chez vous et n'auriez pas d'autre

créancier que la maison de Montréal, et cela pour un montant de seize mille piastres à quatre pour cent.

Si vous parvenez à faire ces arrangements, je considérerai votre institution comme viable et je vous rendrai l'approbation que j'ai été obligé de lui retirer. . .”

Le 28 août 1892, Monseigneur se rend à Arthabaska. Après avoir conféré longuement de toutes choses, il se montre disposé à tout approuver. Cependant, la maison de Montréal ne peut donner de garantie pour les seize mille dollars, ainsi qu'il l'a toujours exigé. Monseigneur déclare à Mère Montbleau qu'il ne lui sera possible de donner son approbation qu'à condition que la maison de Montréal s'engage à fournir des sujets à celle d'Arthabaska, tant que l'extinction de la dette de cette dernière ne permette pas à l'évêque la réouverture du noviciat.

Sa Grandeur déclare se conformer en cela aux instructions reçues de la Sacrée Congrégation de la Propagande.

Appui de Sir Wilfrid Laurier



Centenaire d'Arthabaska, 28 juin au 2 juillet 1951.

Plusieurs messieurs du village étant allés rencontrer Monseigneur au presbytère, et l'ayant engagé respectueusement à approuver les clauses de l'arrangement qui, selon eux, permettront à l'Hôtel-Dieu de se relever de ses ruines. Sa Grandeur Monseigneur Gravel écrit le lendemain à l'Honorable Wilfrid Laurier:

“. . . Permettez-moi de revenir à vous, en référence à l'Hôtel-Dieu, pour vous dire que tout ce que veut la Propagande, c'est une protection sûre contre tout danger d'éviction future. Pour cela, il n'est pas même nécessaire que la maison-mère prête seize mille piastres à la maison d'Arthabaskaville, il suffit qu'elle garantisse le paiement de la dette.

Tout me porte à croire que la maison-mère n'aura jamais rien à donner après le règlement qui en est le projet. Toutefois le prix de seize mille piastres, ou son intervention au contrat comme caution est jugée nécessaire pour permettre à des jeunes filles d'embrasser la vie religieuse dans cette maison. Autrement il faudrait attendre le paiement complet ou du moins une bonne partie des seize mille piastres pour rouvrir les portes du noviciat. Au nom de la Propagande, je ne demande donc aucun déboursé d'argent, je me contenterai volontiers de la garantie dont j'ai parlé plus haut.

Comme vous avez porté la parole hier, je me permets de vous adresser la présente explication, espérant que vous la ferez connaître aux soeurs et aux bons citoyens que j'ai eu le plaisir de rencontrer hier au presbytère. . .”

Montréal promet de prêter des sujets

L'honorable Wilfrid Laurier se hâte de transmettre cette communication à Mère Montbleau. Cette dernière en informe à son tour la Supérieure de Montréal, et, le 30 août 1892, jour où à pareille époque, se signait huit ans auparavant, le contrat de fondation, Mère Bonneau répond à Mère Montbleau:

“. . . Vous me demandez une sentence de vie pour votre chère fondation presque expirante, j'espère que la présente va vous apporter la résurrection, quoiqu'elle ne réponde pas affirmativement à toutes les demandes que vous adressez au Chapitre par votre lettre du 29 courant.

Voici, chère Mère, ce que le Conseil réuni a décidé: la somme de \$10,000.00 sera fournie à la fondation d'Arthabaskaville pour être répartie entre les créanciers, tel que réglé entre nous.

Quant à la garantie pour la dette de seize mille piastres venant de la maison-mère, qu'il n'en soit plus question. La Communauté de Montréal n'y consentira jamais et elle n'y peut consentir.

Pour ce qui est de l'admission de vos novices ici, soit pour la vêtue, soit pour la profession, il n'y faut pas songer davantage: outre que ce serait très irrégulier, cette manière de procéder assumerait sur la maison de Montréal une responsabilité qu'elle ne saurait accepter pour aucune considération. La Communauté,

autant que possible, vous aidera de ses propres sujets comme elle le fait présentement de ses ressources pécuniaires, jusqu'à ce que votre fondation soit en état de se suffire à elle-même.

Je bénis le Seigneur des bonnes dispositions qu'il met au coeur de votre Évêque et Père en faveur de votre chère maison. J'ai confiance que, ainsi soutenue de son premier Pasteur, cette fondation sera un jour prospère. Nous croyons donc entrer pleinement dans les vues de Sa Grandeur en mettant la somme de \$10,000.00 et la promesse des sujets pour continuer votre oeuvre, et nous espérons que Monseigneur maintiendra les garanties qu'il fait de vous venir en aide par les diverses permissions que vous mentionnez dans votre lettre.

Du courage donc, ma chère Mère, et de la confiance plus que jamais dans la divine Providence. Après la pluie vient le beau temps, et à une furieuse tempête succède quelquefois un grand calme. Croyez que je vous suis constamment unie dans la prière et, qu'en toute occasion, vous me trouverez prête à vous venir en aide dans la mesure du possible. . .”

Cette fois, on croit toucher au terme tant désiré. Il reste pourtant une goutte d'absinthe au fond de la coupe. . . Monseigneur a promis son entière approbation, mais sans détails explicites; en soi, l'approbation les contient implicitement.

Néanmoins, la maison de Montréal croit prudent de différer la signature du contrat et, comme le prouve une lettre de la très honorée Mère Bonneau, peu s'en faut même que rien ne se conclut.

Toutefois, c'est l'heure voulue par Dieu.

Un contrat de vente est enfin signé. . .

Les choses finissent par s'expliquer. Et le 30 septembre 1892, le contrat de vente est passé entre madame veuve A. Labrecque et la Communauté d'Arthabaska.

À cette nouvelle, l'excellente Mère Bonneau s'écrie:

“ . . . Ma première pensée a été un merci à Dieu, un merci du coeur. Voilà donc cette affaire conclue. Que Dieu en soit béni! C'est Lui seul qui a fait toutes choses à l'heure et au temps qu'il a voulu. Que de fois, j'ai tenté de devancer cette heure et ce temps! . . . Toujours, j'ai échoué. Il me semble que je n'ai plus rien à faire sur la terre à présent que vous êtes en état de subsister: c'était ce que je désirais le plus, toujours en conformité avec la sainte volonté de Dieu.

Cet acte de la toute-puissance de Dieu me donne un courage tout nouveau pour cheminer dans ma dernière année de charge. . .”

Ce qu'elle ne dit pas, ce dont son humilité décline l'honneur de lui revenir, c'est la part immense, prépondérante que sa charité, son dévouement et son zèle ont pris dans cette renaissance de notre maison.

Sa modestie égale son mérite: l'un et l'autre appellent toute notre gratitude.

Quant à Monseigneur Gravel, à l'annonce de l'arrangement conclu, il exprime sa joie en termes non équivoques:

“. . . Que le bon Dieu soit béni! s'écrie-t-il aussi le 3 octobre. Les voilà donc enfin terminées ces difficultés qui nous ont causé tant de cruels soucis. Puissiez-vous maintenant jouir de la paix et du calme après tant de secousses. Pour cela, vivez plutôt pour le ciel que pour la terre, en vous établissant tous les jours davantage dans l'esprit de votre Institut et dans la fidélité à vos saintes Règles. . . Je vous permets de faire les oeuvres de charité qui sont de votre ressort, sous la direction de monsieur le curé de Saint-Christophe, que je confirme comme votre Père supérieur et auquel vous devez référer les questions d'administration sur lesquelles vous devez obtenir l'avis du supérieur. . .”

Une ère nouvelle

L'Hôtel-Dieu entre donc dans une ère nouvelle, au dire de Monseigneur lui-même qui, donnant permission à Mère Montbleau de demander le révérend Père Proteau pour prêcher une retraite à nos soeurs, ajoute. . . “afin qu'elles puissent oublier un peu le passé et fixer vers l'avenir des regards pleins de paix et d'espoir en la Providence.”

Ce n'est pas à dire que la pauvre petite barque hospitalière voguera désormais sur des flots devenus pour toujours paisibles. Loin de là. . . Jésus a calmé la fureur des vagues écumantes pour démontrer plus et mieux qu'elle est sienne. . . À elle donc de se maintenir à la hauteur de cette divine appartenance et de tracer péniblement son léger sillage à travers les écueils et les récifs du temps et de la vie.

Un incident se glisse: prêt ou don?

Avant de jeter le voile sur ces années marquées au coin de la souffrance et du sacrifice, il nous faut ouvrir une dernière parenthèse et noter un incident qui se glissa à l'insu de Monseigneur Gravel dans les clauses précitées — incident d'une nature telle que sa connaissance eut, sans doute, décidé Sa Grandeur à ne conclure aucun marché, considérant, par le fait, l'institution comme non viable.

Monseigneur Gravel dit dans une de ses lettres “que les \$10,000.00 fournis par la maison de Montréal sont un don pur et simple”, ainsi est-il accepté. . . tandis que les dix mille dollars que s'engage à fournir la maison de Montréal sont, un prêt ne devant porter intérêt qu'après le paiement des seize mille dollars restant dus à madame Labrecque — soit, dans dix ou quinze ans — par conséquent, lorsque la maison d'Arthabaska sera évidemment en état de le faire.

Vu le mauvais état de santé de Monseigneur et le choc qui l'eut brisé davantage à l'annonce de cette méprise de sa part, — il eut, sans aucun doute, renoncé définitivement à conclure les arrangements espérés — monsieur l'abbé Bérard et l'avocat Crépeau, consultés, sont d'avis de laisser Monseigneur Gravel sous sa première impression de don pur et

simple. D'ailleurs, on est convaincu que Dieu a ainsi préparé le salut de l'Hôtel-Dieu: il est évident que, grâce à ce secours, cette maison de charité peut se tirer d'affaire. Plus tard, on avisera.

Le point regrettable est que les livres de comptes ne portent nulle trace de ce procédé. Le recul des années le relègue dans l'ombre, les bénéficiaires d'alors disparaissent tour à tour et leurs remplaçantes finissent forcément par ignorer l'innocente stratégie employée.

D'autre part, la charité de nos chères sœurs de Montréal est si complète que cette question de prêt — ou de don — ne revoit le jour que vingt-cinq ans plus tard, soit en 1918. Il importe de souligner ce fait car nous en verrons alors l'ultime développement causer maintes surprises.

La maison renaît. . .

Pour en rester à l'actualité, voyons Mère Montbleau à l'oeuvre en cette année 1892. Elle a souffert de voir les terrains de la ferme incultes depuis près de deux ans. Aussi, que de travaux en perspective pour leur faire produire, à la saison prochaine, les substances nécessaires à la vie.

La courageuse Mère ne néglige rien, ne ménageant ni son temps ni ses veilles pour réorganiser de même la maison en souffrance. Les religieuses sont loin d'être en nombre voulu pour suffire à tout.

À nouveau, la maison de Montréal s'émeut et le sept du mois de novembre, les chères Sœurs Chartier et Dagenais acceptent généreusement la vie de missionnaires dans les Bois-Francs, où elles reçoivent un chaleureux accueil.

Mademoiselle Godelive Croft

Elles sont accompagnées d'une robuste fille, mademoiselle Godelive Croft, dont la dévouée Mère Bonneau s'est engagée à payer le salaire durant un an. Mademoiselle Croft essaie la vie religieuse pour laquelle elle n'est point faite. Elle décide donc de se fixer définitivement parmi nos servantes et rend des services fort appréciés surtout à la buanderie.

Bâtie en gendarme, d'une stature imposante et d'une force presque herculéenne, on nous raconte avec une pointe d'humour que, dans les premières années, mademoiselle Godelive était la terreur des récalcitrants mal équilibrés de nos salles. . .

1893

Décès de la fondatrice, Mère Pagé

De sa cellule d'infirmerie, où la maladie confine la vénérée Mère Pagé depuis son retour à l'Hôtel-Dieu de Montréal, cette bonne Mère ne cesse de prier et de souffrir à chaque tribulation nouvelle qui frappe l'oeuvre dernière de sa vieillesse: "notre pauvre et si malheureuse fondation!"

De même, combien son grand coeur tressaille de gratitude envers le bon Dieu, quand elle apprend enfin la solution de ses interminables difficultés. Quelle joie elle doit éprouver à l'annonce de l'ère nouvelle où va entrer ce benjamin de sa laborieuse carrière qui lui a valu, à l'exemple

du Maître adoré, de rencontrer, au soir de sa vie, Gethsémani et le Calvaire.

L'éternité devant servir à l'adoration et à la louange, maintenant qu'il ne lui reste plus qu'à remercier le Seigneur, adorer ses décrets et le louer, n'est-il pas temps, pour la vénérée fondatrice, d'aller recevoir dans la patrie céleste la récompense de ses longs travaux?

Le trois janvier 1893, le bon Dieu rappelle à lui sa fidèle épouse qui, à l'âge de quatre-vingt-un ans, peut lui présenter les oeuvres de cinquante-huit ans, neuf mois et vingt et un jours de vie religieuse dont la majeure partie, passée dans les charges de supérieure et de maîtresse des novices.

Née le 25 décembre 1811, à Saint-Philippe, "humble village du diocèse de Montréal", Marie Pagé entre au noviciat le 13 mars 1834 et prononce ses voeux le 17 mars 1836. Instructrice des novices durant quinze ans, supérieure de sa Communauté de Montréal, elle oeuvre successivement ensuite à Kingston, à Tracadie, à Chatham, soit à titre de supérieure ou de maîtresse des novices.

Retirons ce bel extrait de sa notice biographique:

"... À celle que ses soeurs ont cru pouvoir nommer la "Thérèse de notre Institut" pour l'élévation de son caractère, la largeur de ses vues et l'ardeur de son zèle à procurer la gloire du divin Maître, elle n'hésitent pas à dire d'elle que la croix ne l'effrayait pas et que, comme la grande "Thérèse", partout où croissaient des épines, elle y portait volontiers ses pas..."

En 1878, la fondation de Chatham ayant eu besoin de sujets expérimentés, elle fut choisie et alla y remplir la charge de maîtresse des novices.

En 1881, une grave maladie qui la conduisit à deux doigts de la mort, la ramène à la maison-mère, où elle remplit la charge d'assistante jusqu'en 1884.

C'est alors que Dieu la choisit pour asseoir la fondation d'Arthabaska.

"... Le 30 septembre 1884, écrit à ce sujet la secrétaire de sa notice biographique, Mère Pagé franchissait pour la huitième fois le seuil de notre cher monastère pour aller, à l'âge de 73 ans, jeter les fondements de la nouvelle maison d'Arthabaskaville.

Son coeur ardent et sa remarquable énergie auraient pu lui faire dire que le Seigneur avait renouvelé sa jeunesse pour le servir encore en de grandes oeuvres, mais ses forces physiques avaient notablement diminué. Comme sainte Thérèse, elle ne se nommait plus que "la pauvre vieille"...

Toutefois, les glaces de l'âge ne purent jamais refroidir son zèle..."

Nul ne peut douter que sa chère famille d'Arthabaska ne jouisse là-haut de sa sollicitude. "Les âmes des saints n'aiment-elles pas de préférence les lieux où elles ont le plus souffert?"

Aussi bien, est-ce consolation et espoir de lui dire en un langage tout filial:

Digne Mère Pagé, de très douce mémoire,
Oh! oui, reposez-vous dans la paix du Seigneur,
Mais, de là-haut, laissez en l'éternelle gloire,
Votre amour maternel épandre son ardeur.

Près l'enfant de vos pleurs, toujours montez la garde,
Qu'il reste pour jamais digne de ses aïeux.
La croix fut son drapeau. . . soyez sa sauvegarde,
Toujours veillez sur lui, guidez-le vers les cieux.

Décès de la 1ère maîtresse des novices

Le départ pour le ciel de Mère Pagé sera suivi à dix-sept jours d'intervalle — 20 janvier 1893 — par celui de la très honorée Soeur Emma Duteau-de-Grandpré, première maîtresse des novices de notre maison.

Type de la parfaite religieuse, elle remplit obscurément sa tâche quotidienne depuis son retour à Montréal. En reconnaissance des services rendus, notre Communauté accorde à ma Soeur Grandpré les suffrages auxquels ont droit les seules supérieures et fondatrices.

Sa Grandeur Monseigneur Gravel écrit à son sujet à Mère Bonneau:

"... La mort de l'excellente Soeur de Grandpré m'afflige beaucoup, je l'avais en très grande estime, comme je vous l'ai déjà dit. Les desseins que vous aviez sur elle nous auraient été avantageux, mais le bon Dieu l'aimait aussi et il nous l'a enlevée. Que sa divine volonté soit faite!..."

Ces vaillantes ont conquis la palme de l'éternelle récompense, cependant qu'ici-bas leurs noms restent burinés en traits indélébiles.

Professions temporaires autorisées

Le 23 janvier 1893, les Soeurs Victorine Proulx et Marie Tousignant émettent les vœux simples de religion comme soeurs tourières. La première est restée postulante deux ans et demi: la fermeture

canonique du noviciat ne permettant aucune profession perpétuelle. En conséquence, au mois de décembre précédent, lors d'une visite à l'Hôtel-Dieu où, avec émotion, Monseigneur de Nicolet encourage les soeurs à continuer leur vie de sacrifices que Dieu ne peut manquer de bénir, il a permis à ces deux novices de faire profession temporaire, comme soeurs tourières.



Une soeur tourière en 1906.

La constance de chère Soeur Victorine à persévérer, envers et contre tout, démontre le riche fond d'abandon à Dieu, de piété et de générosité dont est pourvue cette âme vraiment religieuse.

Toujours la première au travail, sans plainte, sans lassitude, sa vie s'écoule presque entière dans les obscurs travaux du cloître: cuisine, jardin et basse-cour.

Les ans ont ainsi passé sur son front sans lui enlever sa sérénité, sa candeur d'enfant, sans altérer l'enthousiasme de son absolu dévouement à sa Communauté qu'elle continue d'édifier.

Soeur Marie est sa digne émule de sorte que l'une et l'autre continuent de rendre de grands services à la Communauté.

Le 17 février 1893, Sa Grandeur autorise Mère Montbleau à recevoir une autre postulante tourière, mademoiselle Marie-Anne Béliveau.

Octroi de \$200.00 du Gouvernement

L'Hôtel-Dieu reprend peu à peu vie et mouvement.

En mars 1893, après maintes démarches et suppliques, monsieur l'abbé Bérard obtient du Gouvernement un octroi de deux cents dollars en faveur de l'Hôtel-Dieu qu'il dessert avec un dévouement toujours croissant.

Le 17 août 1892 ramène Monseigneur de Nicolet au milieu de ses filles des Bois-Francs pour la visite canonique que Sa Grandeur ne croit pas devoir terminer positivement cette fois encore, à cause des dettes qui, naturellement pèsent toujours sur la maison.

Réélection de Mère Montbleau

Le 3 septembre 1893, Mère Montbleau s'incline une seconde fois sous le fardeau de la supériorité, moins lourd sans doute qu'en 1890, cependant combien redoutable encore dans la situation précaire de la maison. N'importe, nulle hésitation n'est possible devant la volonté de Dieu.

Absence de correspondance de 1893 à 1896

L'expiration des deux triennats de supériorité de la vénérée Mère Bonneau, survenue à cette date, met fin à la précieuse correspondance qui a servi de guide durant les six dernières années dont nul détail n'avait été conservé ici.

Cette correspondance a permis de saisir tout ce que le maintien de la fondation a coûté à Mère Montbleau de sacrifices, de tribulations et d'angoisses.

Au cours des trois années, 1893-1896, il semble qu'il n'y ait eu, de même, aucune correspondance échangée avec Monseigneur Gravel, du moins, impossible de ne rien retracer à cette époque, aux archives de l'évêché de Nicolet. Il est permis de conjecturer qu'un calme relatif succède à l'agitation antérieure des affaires. Ce second triennat de Mère Montbleau sera forcément très sobre de détails. Seuls, de menus incidents consignés ici et là, constituent la trame perceptible de ces jours sans histoire.

Départ de l'abbé Bérard

En octobre 1893, nous retrouvons l'activité généreuse de monsieur l'abbé Bérard occupée à faire râfler un piano, toujours au profit du cher Hôtel-Dieu dont les intérêts lui tiennent tant à coeur.

En novembre, nos soeurs ont le regret de voir s'éloigner ce digne aumônier.

Répondant au désir de son évêque qui, lui-même, accède à la demande de Monseigneur l'archevêque de Montréal, il s'en va prodiguer les trésors de son dévouement et de son coeur aux malheureuses sourdes-muettes dont l'oeuvre de protection et d'éducation brille singulièrement parmi les plus beaux bijoux de l'Église.

Quelques années plus tard, monsieur l'abbé Bérard, réalisant un rêve caressé depuis longtemps, ira ensevelir sa vie dans un austère couvent de la Grande Chartreuse, en Angleterre. Après sa profession, il

est envoyé en Autriche. L'Hôtel-Dieu lui garde une fidèle autant que juste reconnaissance.

Remplacement du supérieur ecclésiastique

Vers la fin de l'année 1893, monsieur l'abbé Éd. Grenier remplace, tant comme curé de Saint-Christophe que comme supérieur ecclésiastique de l'Hôtel-Dieu, monsieur l'abbé Éd. Buisson.

Outre l'estime et la reconnaissance des religieuses, le dévouement de monsieur le curé Buisson lui a acquis un droit imprescriptible à leurs humbles prières.

Mère Montbleau est sensiblement affectée par la perte de ces appuis bienveillants. Son énergie n'en reste pas moins à la hauteur de tous les dévouements.

1894

Mère Montbleau toujours à l'oeuvre

Des achats, des ventes de morceaux de terre, des transactions prudentes nous affirment, par ailleurs, qu'elle travaille simplement et sans relâche à améliorer la ferme qui lui paraît la meilleure garantie de sécurité pour l'avenir. Au mois de mai 1894, elle fait construire une grange, de 75 pieds de longueur, pour répondre au besoin qui s'impose en vue de la récolte à l'automne.

Entrée de deux postulantes

Durant le mois d'août 1894, deux postulantes sont reçues: l'une comme soeur associée, et l'autre comme soeur tourière.

La première, Soeur Marie-Joseph, née Alphonsine Bossé, se dévouait depuis cinq ans chez nos pauvres. Habile à la couture, elle se signale principalement dans la confection des soutanes, faites alors par nos soeurs, pour les révérends Frères du Sacré-Coeur.

Douée d'une bonne santé, une infirmité au genou ne l'empêche pas de se prêter à tous les durs travaux de la buanderie et des cuisines. Ouvrière active, ces deux derniers emplois la trouvent constamment au champ d'action et lui fournissent la matière de riches mérites pour le ciel.

La seconde postulante, Soeur Marguerite-Marie, née Marie-Anne Therrien, entrée comme soeur tourière, est, sur sa demande, reçue comme soeur converse, à la réouverture du noviciat en 1897. Elle décède pieusement en 1906.

Départ et arrivée. . .

En septembre 1894, la maladie terrassant la dévouée Soeur Pétronille en plein essor d'activité, apporte un triste écho dans les coeurs, en imposant son retour à la Maison-mère.

Le 30 novembre suivant, cette dernière, toujours attentive aux besoins pressants de notre maison, lui sacrifie, en la personne de Soeur Carrière, un sujet éminemment religieux et doué d'une extraordinaire dextérité pour tout travail manuel.

1895

Nouveau départ pour la Maison-mère

Le 26 janvier 1895, Soeur Saint-Luc retourne à la Maison-mère.

Arrivée à Arthabaska en même temps que Soeur Pétronille, à l'automne de 1887, Soeur Saint-Luc y remplit les charges d'assistante et de pharmacienne, et partage les épreuves les plus pénibles de notre fondation.

De complexion délicate, son séjour ici lui est un sacrifice perpétuel et quotidiennement renouvelé, qui ne laissera pas de compter magnifiquement pour les années éternelles.

Pâques 1895, fête de résurrection

Pour adoucir l'amertume de ces séparations réitérées, voici la fête de Pâques qui, tel un rayon de soleil au milieu d'un jour nébuleux, apporte la plus douce consolation réservée à la religieuse hospitalière.

Grâce au zèle de l'une d'entre elles et à la prière de toutes, un vieux pensionnaire qui ne s'est pas approché des sacrements depuis nombre d'années, retrouve la foi de sa jeunesse, remplit consciencieusement ses devoirs pascals et se conduit par la suite en véritable chrétien.

La mission des Hospitalières d'alors

Le champ de l'hospitalité est alors limité au soin de quelques malades et pensionnaires. La plus large part s'exerce en faveur des vieillards dont plusieurs lèguent leur petit avoir à la Communauté, laquelle se charge en retour d'en prendre soin jusqu'à leur mort.

La Noël de 1895 à l'Hôtel-Dieu

Le 25 décembre 1895, c'est la première fête de Noël avec messe de minuit chantée. Depuis Noël 1884, où il y a eu simplement messe basse à minuit, cette nuit de Noël, messagère de tant de consolations pour tout chrétien, est demeurée pour nos soeurs, silencieuse et sans autre célébration que celle d'une messe basse à minuit. Cette fois, monsieur l'abbé Léon-Michel Lambert, chapelain de l'Hôtel-Dieu depuis le départ du bon monsieur Bérard, nourrissant un vrai culte pour les offices liturgiques, réussit à vaincre tout obstacle pour procurer à l'humble Communauté l'audition des trois messes de Noël.

1896

Quelques souvenirs de 1896

En cette année 1896, l'annaliste note que le nombre restreint des ouvrières crée évidemment une situation des plus pénibles à notre besogneuse maison d'alors.

Allier les exercices de la vie régulière au travail débordant des heures quotidiennes est devenue un problème difficile à résoudre.

Citons à ce sujet les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal:

“. . . Au mois de février 1896, deux de nos soeurs qui depuis quelques années déjà, exerçaient leur dévouement au milieu des luttes et des épreuves toujours renaissantes de cette maison qui demeure l'arbre épineux de notre saint Institut, venaient pour affaires, passer quelques jours parmi nous.

Toutes deux avaient besoin d'encouragement pour poursuivre leur mission si pénible et si laborieuse. Le court séjour qu'elles eurent le bonheur de faire à la chère maison-mère servit grandement à retremper leur courage, et elles reprirent avec une nouvelle générosité le chemin de l'exil. . .”(1)

La Communauté d'Arthabaska, alors astreinte aux travaux des champs, au lavage, à la couture pour les RR. FF. du Sacré-Coeur, à la fabrication du pain d'autel — toutes sources de revenus, tendant à équilibrer le pauvre budget — voit forcément diminuer la régularité monastique dans ses murs.

Ce n'est pas que Mère Montbleau oublie que la parole du Maître: “Cherchez avant tout le royaume de Dieu et sa justice”, demeure éternellement vraie. Ce royaume de Dieu, l'excellente Mère l'a souverainement en vue. La conduite de la maison subit simplement, à son insu, l'influence inéluctable des heures pénibles, traversées pendant cette période infortunée de notre histoire.

Érection d'un cimetière

Toute existence humaine devant aboutir à une tombe, après avoir procuré aux religieuses d'Arthabaska le droit de poursuivre, au pied de nos montagnes, leur vie toute de dévouement et de charité, la dernière préoccupation de Mère Montbleau est de leur assurer à l'ombre de ce même cloître, le lieu de repos où elles iront attendre le suprême réveil.

Un cimetière, situé à 150 pieds, au nord du monastère, comprend 50 pieds de front sur 50 de profondeur. La bénédiction en est faite le premier juillet 1896, par l'abbé Léon-Michel Lambert, chapelain, et dont le procès-verbal est conservé aux archives de la Communauté.

Retour de Mère Montbleau à la Maison-mère

La mission de notre courageuse Mère Montbleau est terminée sur le sol des Bois-Francs. Elle s'y est dépensée sans compter, et, dans son sillon péniblement tracé, une moisson rémunératrice promet de lever bientôt.

De 1890 à 1896, Mère Montbleau a reçu à la profession religieuse trois soeurs tourières venues grossir les rangs de la quinzaine d'ouvrières de cette période marquée au sceau des plus grands dévouements.

Le 10 juillet 1896 on note le retour de Mère Montbleau à la maison-mère.

Jusqu'à sa mort, survenue en 1923, elle y continue une vie d'abnégation, dont les mérites revivront dans le suprême au-delà.

Nous lisons d'elle, à cette époque, dans les annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal:

(1) Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1896.

“. . . Mère Montbleau revint dans notre communauté après huit années de labeurs incessants et de travaux de tous genres.

Cette chère soeur n'avait rien épargné pour remettre à flot les finances de cette maison et empêcher sa ruine totale. Elle y avait employé toutes ses énergies et même ses forces physiques; néanmoins, cette fondation nous apporte encore une large somme d'inquiétudes.

Si les nombreux sacrifices de cette chère soeur et de ses zélées coopératrices n'ont pas encore réussi à asseoir solidement cette fondation, ils n'en sont pas moins pour elles une semence de mérites dont elles recueilleront les fruits dans la patrie. . .”(1)

Pour nous, religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, dans nos coeurs comme sur nos lèvres, l'écho répond aussi fidèle que reconnaissant; "Oui, qu'à côté du nom vénéré de Mère Pagé, celui de Mère Montbleau soit à l'honneur comme il le fut au travail et à la peine!"

(1) Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, 1896.

VERS UN NOUVEL ESSOR 1896 - 1906

SEPTEMBRE 1896

Arrivée de Mère Marie-du-Sacré-Coeur comme supérieure

Le 17 septembre 1896, la Maison-mère de Montréal sacrifie à nouveau deux sujets d'élite en faveur de celle d'Arthabaska: Mère Marie du Sacré-Coeur et Soeur Mongenais.

Le choix de la Maison-mère ne peut être mieux approprié aux besoins du moment. La tâche d'étayer solidement l'avenir de notre Hôtel-Dieu aux ressources pécuniaires mal assurées, est confiée à Mère Marie du Sacré-Coeur, née Louisa Sénécal.

La nouvelle Supérieure joint à une âme ardente et généreuse, un esprit éminemment religieux. Au plus, sous une réserve apparente, ses manières affables et polies relevées d'un cachet de distinction naturelle ont tôt fait d'inspirer confiance et sympathie.

Bienveillant accueil aux deux soeurs venues de Montréal

La deuxième recrue, Soeur Cécile Mongenais, également douée des plus heureuses qualités de l'esprit et du coeur, n'est encore que professe temporaire. Elle fait généreusement le sacrifice de son berceau religieux, en y ajoutant celui non moins sensible de s'éloigner de sa jeune soeur, Soeur Olier, aussi au noviciat et, qu'hélas, elle ne devra plus revoir.

Le cordial, disons mieux, l'enthousiaste accueil, que toutes deux reçoivent dans notre maison, se devine sous la plume de la chère Mère qui écrit à quelques jours de leur arrivée:

“ . . . La mission qui m'est confiée n'a rien de bien attrayant au premier abord. Les difficultés et les épines ne peuvent complètement disparaître sous les dehors de la bienveillance et de la parfaite cordialité avec lesquelles nous avons été accueillies. Mais je suis résignée à tout et ce m'est une consolation de penser que Notre-Seigneur n'exige pas toujours le succès, — pourvu que la fidélité au sacrifice ne fasse pas défaut —. Je m'abandonne donc à la divine

Providence avec l'espoir que le Sacré-Coeur de Jésus qui a toujours été mon Conseil et mon divin Consolateur, daignera bénir ma confiance et mon entier dévouement à son service, et qu'il ne permettra pas que, par mon peu de vertu et de générosité, je sois un obstacle au bien qu'il veut opérer dans cette Maison où Il est réellement consolé par des coeurs qui sont ici tout amour, et sacrifiés pour sa plus grande gloire. . ."

Petit don fait grand bien. . .

Dès le 23 septembre 1896, le bon Dieu donne un premier encouragement. Une dame, gravement malade, est reçue et soignée en chambre privée, et rétribuée généreusement. Ce même jour, M. l'avocat Blanchet fait remise d'un chèque de \$50.00 pour, selon son expression, "aider les soeurs à rencontrer leurs affaires". Le premier remboursement de mille dollars sur la dette de Madame A. Labrecque, en mars 1897, réclame un secours providentiel pour être effectué, et voici qu'aux yeux de la foi, Dieu donne ainsi son premier mot.

Visite du premier Pasteur

Au 20 décembre 1896, de retour d'un voyage à Rome, Monseigneur Gravel vient visiter sa petite famille de l'Hôtel-Dieu. Sa Grandeur déclare avec une visible satisfaction "être bien convaincue pour sa part, que Dieu soutiendra notre maison et bénira nos oeuvres", puis, transmettant aux religieuses la bénédiction de Notre Saint Père le Pape Léon XIII, Monseigneur ajoute que c'est d'une manière toute spéciale qu'il a parlé au Pape de son Hôtel-Dieu d'Arthabaskaville et que l'auguste Pontife a daigné lui promettre un souvenir dans ses prières à cette intention.

La pensée d'occuper une place, si humble soit-elle, mais précise et particulière dans le coeur du Père commun des fidèles est certainement douce à nos coeurs. Mais l'assurance de trouver en leur vénéré Ordinaire, un père désormais rempli d'espoir pour l'avenir du plus infortuné de ses enfants, ne l'est certes pas moins.

Sans tarder, Mère Marie du Sacré-Coeur tirera parti de cette assurance pour solliciter auprès de Monseigneur Gravel la réouverture du noviciat, source de recrutement monastique et par conséquent de la survie de l'oeuvre. Et, afin d'incliner le ciel à bénir ses démarches, on la voit tout d'abord recourir sans lassitude à la prière avec sa petite Communauté que son impulsion entraîne.

1897

Noces d'argent de Mère Marie du Sacré-Coeur

La célébration, au 25 janvier 1897, du 25ième anniversaire de profession religieuse de la T.H. Mère Marie du Sacré-Coeur porte l'empreinte d'une joie tout intime et discrète.

Dans sa simplicité de forme, ce jubilé revêt un caractère de cordiale fraternité. Chaque soeur s'ingénie à témoigner son affection à sa manière, et toutes vivent une heure de vraie dilection.

Il est heureux de constater dans les notes éparses de cette époque, que, sans rien soustraire à la base essentielle de prière et de recueillement qui forme le fond de la vie religieuse, Mère Marie du Sacré-Coeur adapte les exigences de la vie quotidienne aux circonstances actuelles du travail héroïque des soeurs, en employant son énergique volonté à réaliser au mieux l'observance régulière.

La prière et la régularité sont à la fois à l'honneur et l'on respire une atmosphère de fraternelle union, vivement désirée depuis la période orageuse des premières difficultés dont les échos sont à peine éteints.

Réouverture du noviciat

Pour obvier à la pénurie de la main-d'oeuvre requise, la réouverture du noviciat s'impose. On se rappelle que le noviciat est fermé depuis sept ans. Les voies sont prêtes. Une jeune fille sollicite son admission. La supérieure présente une humble requête à Monseigneur de Nicolet, le priant de considérer qu'aussi longtemps que se prolongera la situation actuelle, l'Hôtel-Dieu ne saura prendre d'essor, qu'au contraire, il ne fera jamais figure que de grand blessé, de vaincu de la vie, sans espoir de survivance.

La réponse vient, simple et positive le 19 février 1897.

Délicatesse de Mme Jessie Gravel

Cette autorisation de rouvrir le noviciat fait monter toute la gratitude de la jeune Communauté à l'occasion de la fête de Saint-Joseph, célébrée le 19 mars, en la modeste chapelle. Madame Jessie Gravel, épouse du dévoué docteur Gravel, fait parvenir un grand panier des plus belles fleurs qu'elle cultive elle-même: entre autres, cinq ou six grappes d'orchis roses, sûrement très rares à cette période de l'année, qu'elle offre avec grand bonheur pour la célébration qui tient tant au coeur des Hospitalières de Saint-Joseph du modeste Hôtel-Dieu.

Dévouement du curé F. X. Lessard

À quelques temps de son arrivée à Arthabaska, Monsieur le curé F.X. Lessard, plein d'initiative et de zèle pour les oeuvres de charité, organise et patronne un bazar en faveur de notre maison. Le succès couronne tant et si bien son dévouement que c'est le dernier mot du bon Dieu pour permettre à nos soeurs d'effectuer à date le premier remboursement à Madame Labrecque.

Pour les pionnières d'une oeuvre établie dans des conditions d'autonomie telle que la nôtre, les départs renouvelés de sujets constituent à eux seuls l'un des mérites particuliers des fondations. Alors, quelles gerbes magnifiques, nos chères soeurs n'ont-elles pas dû moissonner au cours des longues années où les pérégrinations ont été si fréquentes.

Autres départs, autres bienvenues!

Ce 3 avril 1897, notre très honorée Soeur Chartier retourne à la Maison-mère après avoir fourni quatre ans de dévouement et d'abnégation absolue. Le vide laissé par ce départ demande à être comblé.

Fidèle à la parole donnée, la Maison-mère sacrifie comme remplaçante au 1er septembre, une jeune soeur qui compte à peine une année de communauté: notre chère Soeur Hurtubise. Celle-ci s'est spontanément offerte, et son sacrifice est entier puisque nous la voyons toujours, après vingt-neuf ans, se dévouer au bien de notre maison où elle remplit en 1926 la charge d'assistante.

Et le 5 avril suivant, M. l'abbé Lambert retournera sous la houlette de Monseigneur l'archevêque de Québec, qui avait bien voulu condescendre au désir de Monseigneur de Nicolet en lui permettant d'accepter en 1894, la desserte de notre Hôtel-Dieu. Prêtre aussi pieux que digne, M. Lambert emporte les regrets et la reconnaissance de tous. Son successeur est M. l'abbé Benjamin Morin.

Les pensionnaires de l'Hôtel-Dieu

Le 16 septembre 1897, une nouvelle visite de Monseigneur Gravel apporte un rayon de bonheur au pauvre Hôtel-Dieu qui n'abrite toujours que quelques vieillards. À défaut de malades à soigner comme le désirent tant les hospitalières d'alors qui, pour la plupart ont prodigué leur dévouement dans les grandes salles du vaste Hôtel-Dieu de Montréal, nos soeurs croient devoir répondre aux demandes d'un bon nombre de personnes désirant venir vivre sous leur toit à titre de pensionnaires.

À cet effet, elles décident de faire finir le troisième étage. M. le curé Lessard, supérieur ecclésiastique les y engage fortement, et Sa Grandeur Monseigneur Gravel souscrivant volontiers à cette proposition, les travaux commencent au mois de novembre.

Le citoyen Blanchet. . .

M. l'avocat Blanchet, un vieux pensionnaire, fait don de \$200.00 à titre de secours et d'encouragement. Ce vieillard s'éteint pieusement et paisiblement le 11 janvier suivant (1898).

Son nom mérite de figurer dans nos pages pour témoigner une fois de plus des miséricordes du Seigneur.

Monsieur Pierre Blanchet, né à Saint-Pierre-la-Rivière-du-Sud, comté de Montmagny, avocat de profession, est simplement désigné, dans nos régions qu'il habite depuis une quinzaine d'années, sous le nom de "citoyen Blanchet". À l'époque des troubles de 1837-1838, il est déjà entré depuis un an, dans l'état ecclésiastique. Égaré par les principes d'un patriotisme discutable, il renonce à la vie sacerdotale, se fait journaliste, devient à Montréal, l'un des fondateurs de l'Institut Canadien, et directeur de "L'Avenir".

Lorsque le groupe impie et révolutionnaire dont il fait partie est dispersé, le "citoyen Blanchet" passe aux États-Unis. Finalement vers 1892, il vient habiter seul dans une sorte de mansarde sise sur la grande route entre Arthabaska et Victoriaville. Le 8 mai 1896, vieilli et malade, il vient frapper à l'Hôtel-Dieu pour y abriter les derniers jours de sa vie malheureuse et brisée. Nos soeurs l'accueillent avec bonté et, vu ses antécédents, nul ne lui parle de religion, mais toutes supplient le ciel avec ferveur d'être pour lui clément et miséricordieux.

Le Christ Rédempteur, qui a patiemment attendu cette âme pendant près de soixante ans, ne va pas tarder à lui ouvrir ses bras. Après quelques mois passés sous notre toit, M. Pierre Blanchet purifie son âme dans les ondes du sang divin et, après plus d'un long demi-siècle d'indifférence religieuse, rentre au bercail. Dès lors, le "citoyen Blanchet" devient un modèle de pratique religieuse à la grande consolation de nos soeurs, heureuses de voir une âme revenir de si loin au Dieu de sa jeunesse.

1898

La joie se fait communicative

Durant cette première moitié de l'année 1898, tout respire un parfum de bonheur. Notons les heures délicieuses de la retraite annuelle sous la présidence du révérend Père Marie-Bernard, un fils de saint François; la visite de Monsieur le grand vicaire Suzor, premier curé d'Arthabaskaville, qui fait don d'une magnifique statue du Sacré-Coeur, presque grandeur nature. Placée de suite au-dessus du maître-autel, cette statue est bénite le premier mai par le donateur et trouve une place d'honneur dans notre chapelle restaurée en 1924.



Une novice le jour de la prise d'habit.

À nouveau, une cérémonie de vêture

Le 12 mars 1898, une cérémonie de prise d'habit irradie tous les fronts. En ce jour, Soeur Noémie Poirier, choriste, et Soeur Marguerite-Marie, converse, prennent l'habit religieux, pareille vêture n'ayant pas eu lieu depuis sept ans.

Enfin les pieux exercices de la semaine sainte 1898 apportent, disent les chroniques, un repos pour l'âme et un charme pour le coeur. Grâce à la piété d'une dame amie de la maison, la décoration du reposoir, faite de fleurs naturelles ajoute une note gracieuse appréciée de tous.

Un bazar pour les Mères de la Congrégation. . .

Les révérendes Mères de la Congrégation désirant agrandir leur couvent, s'adressent à Monseigneur de Nicolet pour solliciter l'organisation d'un bazar. Lié par la promesse faite à l'Hôtel-Dieu en 1892, Monseigneur Gravel se hâte d'en informer Mère Marie du Sacré-Coeur:

“. . . Prenez connaissance de la réponse que j'ai faite à Soeur Sainte-Synclétique qui me demande de faire un bazar cet été, et voyez quel accueil vous pouvez faire à la demande qu'elle se trouve obligée de faire auprès de vous. . .”

La lettre porte entre autres ces précisions:

“. . . En réponse à la demande que vous me faites de tenir cet été, un bazar pour vous aider à agrandir votre Maison, je dois vous dire que je me suis engagé envers les Soeurs de l'Hôtel-Dieu à leur laisser faire le bazar annuel aussi longtemps qu'elles n'auront pas fini de payer leur dette. Quand j'ai pris cet engagement, je ne prévoyais pas la demande que vous me faites.

Cependant, je n'ai aucune objection à ce que la population vous aide à agrandir votre maison qui en a besoin. Bien plus, si vous voulez obtenir de Mère Marie du Sacré-Coeur qu'elle s'efface cette année, et qu'elle me rende ma liberté, je vous permettrai de vous assurer cet aide par le moyen d'un bazar. Voyez Mère Marie du Sacré-Coeur, et si elle vous cède son droit, vous aurez vos coudées franches pour faire ce bazar que vous mettrez sous le patronage de M. le curé. . .”

Et plus loin, Monseigneur ajoute:

“. . . Comme vous le voyez, je n'ai pas voulu prendre sur moi de détourner de votre Institution si pauvre, les faibles ressources qu'elle peut avoir dans son voisinage. Je voudrais bien aider au couvent des Soeurs de la Congrégation sans vous nuire cependant. Vous pouvez consulter votre Chapitre, et donner ensuite la réponse que vous jugerez convenable.”

La situation est délicate. On ne veut pas désobliger les révérendes Mères de la Congrégation réellement dans le besoin. D'un autre côté, sacrifier les revenus du bazar annuel, n'est-ce pas compromettre les intérêts de l'oeuvre qui se relève avec peine et au prix de tant de sacrifices?

Comme on peut s'y attendre, la nécessité cède le pas à l'obligation fraternelle. Les révérendes Mères de la Congrégation ont leur bazar, sur lequel elles prélèvent une part en faveur de l'Hôtel-Dieu.

Décès de Mère Bonneau de Montréal

Le 3 mai 1898, la chère Maison-mère de Montréal est enveloppée de deuil.

Plus le coeur de l'homme est délicat, a dit un psychologue et profond penseur, plus il a d'affinités pour se laisser pénétrer par une douleur vraie. Or, celle causée par le décès de la vénérée Mère Bonneau ne peut atteindre plus sensiblement le coeur de ses filles, tant de Montréal que d'Arthabaska ou des autres fondations que sa charité a secourues et protégées.

Notre Hôtel-Dieu, nous le savons, doit dans une large mesure à cette éminente religieuse, une seconde existence.

Simple et grande dans la vie, Mère Bonneau l'est également dans la mort.

“... Alors que, dit l'annaliste de l'Hôtel-Dieu de Montréal, toutes s'offraient à la faux meurtrière pour épargner la victime, cette faux cruelle et implacable se hâta de donner un coup prompt et sûr comme si elle eût craint d'être vaincue par nos supplications et nos larmes. . .”

Dans la circulaire de la regrettée défunte, nous lisons cet émouvant témoignage:

“... Quel ne fut pas son dévouement pour toutes nos fondations et son inépuisable charité pour les maintenir et les consolider! Elle prodiguait à ses chères filles exilées ses encouragements dans une affectueuse correspondance, et les soutenait au milieu des nombreuses difficultés inévitables à toute oeuvre marquée de l'empreinte divine: son coeur souffrait de leurs embarras et de leurs épreuves; elle ne perdait aucune occasion de leur témoigner sa sympathie et s'imposait même des sacrifices pour leur venir en aide dans leur pauvreté et leurs privations. Aussi toutes recouraient à elle comme à une Providence vivante, avec la plus entière confiance. . .”

Pour notre humble part, sa volumineuse correspondance avec Mère Montbleau, aux heures les plus sombres de notre histoire, nous dit la valeur inappréciable de ses encouragements et leur rare mérite.

Femme de foi, elle pèse tout au poids de l'éternité; les événements les plus imprévus, les plus fâcheux la trouvent toujours calme, parce que la foi lui dit que telle est la volonté ou la permission de Dieu. Cette pensée fait la force de sa vie. Âme magnanime, elle possède à un haut degré la science sublime de la croix; pour elle souffrir devient un gain. Aussi bien, les plus sensibles atteintes de la douleur n'altèrent pas sa sérénité.

Monseigneur Gravel, qui la connaît bien, écrit d'elle lors de son décès le 3 mai 1898:

“. . . J'étais très attaché à la Mère Bonneau parce que les circonstances m'ont mis en demeure de connaître ses grandes qualités et par-dessus tout le reste son parfait esprit religieux!"

Et plus loin dans la même lettre:

“. . . Elle a été pour beaucoup dans le maintien de votre fondation. Sans elle tout serait mort. C'est elle qui nous a tous soutenus, et moi, en particulier. J'étais très attaché à elle. . ."

Voilà bien le témoignage suprême de ce que fut Mère Bonneau pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et il mesure exactement du même coup la dette de reconnaissance contractée envers cette regrettée Mère.

La Communauté lui octroie un trentain de prières et de bonnes oeuvres, mais pour jamais sa mémoire appelle notre reconnaissant souvenir, car en nous léguant son nom, l'amour et la gratitude de nos devancières nous ont appris à ne le prononcer qu'avec une respectueuse vénération.

Noces d'or de Soeur Eulalie Quesnel

Le 17 mai de cette année 1898 conduit notre chère soeur Marie-Anne, tourière, à l'Hôtel-Dieu de Montréal, pour y représenter le nôtre et porter à la très honorée et chère Soeur Eulalie Quesnel, félicitations et souhaits à l'occasion de ses noces d'or. En guise de cadeau, on offre à la chère jubilaire, avec une couronne de fleurs blanches, "son voile de profession", laissé naguère à sa nièce, Soeur Saint-Raphaël. Si l'offrande ne possède qu'une valeur relative, la délicatesse de sentiment qui en inspire le choix touche sensiblement la chère Soeur Quesnel, qui s'est totalement dévouée à notre fondation.

Procession de la Fête-Dieu

En juin 1898, la Fête-Dieu apporte à nos soeurs et à leurs pensionnaires sa part de pures jouissances. Pour la première fois depuis 1884, on fait la procession solennelle dans les jardins. Chaque soeur met tout son coeur à décorer le parcours et le reposoir afin de rendre plus de gloire à Jésus-Hostie. Banderolles, dentelles, fleurs et rubans sont bienveillamment fournis par des personnes amies.

Rôle d'un gâteau. . .

Le 14 juillet suivant, Monseigneur Gravel se rend dans une paroisse voisine de la nôtre pour une bénédiction de cloches. Or, au banquet d'usage, Monseigneur remarquant un magnifique gâteau, décline aimablement l'honneur de le partager et propose de le mettre en rôle au profit de l'Hôtel-Dieu. La proposition est acceptée aux applaudissements de l'assemblée et vaut vingt-cinq dollars pour les pauvres. De plus en plus le vénéré Pasteur se fait paternel, saisissant toutes les occasions de manifester à nos soeurs son intérêt et sa protection.

Décès de Monseigneur L. F. Laflèche, évêque de Trois-Rivières

Le même jour, ce 14 juillet 1898, une tombe se creuse dans la cité trifluvienne par le décès de Sa Grandeur Monseigneur L. F. Laflèche.

Le Canada français perd alors l'une des personnalités marquantes de l'époque; l'évêque canadien, un ardent défenseur de la doctrine et du droit; le diocèse des Trois-Rivières, son évêque vénéré autant que très aimé; et nos mères, le pasteur de la première heure, resté un grand et sympathique ami après la division de son diocèse qui fut, a-t-on pu dire, l'épreuve de sa vie.

Monseigneur L.-F. Laflèche s'éteint paisiblement à l'Hôpital Saint-Joseph des Trois-Rivières, à quatre-vingts ans, dont plusieurs années d'un brillant professorat au séminaire de Nicolet, douze, de fructueuse mission dans l'Ouest canadien et trente et une, d'un épiscopat rempli à débordement.

Au soir de sa vie, sa haute intelligence, sa vigueur intellectuelle et même sa résistance physique n'ont en rien diminué. Au témoignage de ses contemporains, il demeure une lumière vivante. Sa clarté d'esprit, sa facilité de parole restent merveilleuses. Et le même cachet de grandeur de jadis marque tous ses gestes.

Le "SOLEIL", irréductible antagoniste des idées de Monseigneur Laflèche au long de sa carrière, souligne dans un entrefilet écrit lors de son décès "son incontestable talent et sa réputation de sainteté". Encore qu'elle n'est qu'un écho affaibli du sentiment général, une telle appréciation, dans les circonstances données, précise plus éloquemment que toute autre le mérite du regretté défunt, dont le nom honore non seulement l'épiscopat canadien et l'histoire trifluvienne, mais même l'histoire tout court.

Notre Hôtel-Dieu gardera pieusement sa mémoire en lui rendant à jamais un hommage ému et reconnaissant!

1899

Un système d'éclairage électrique

Au début de 1899, un respectable citoyen d'Arthabaska, Monsieur Achille Gagnon, fait installer à ses frais un système d'éclairage électrique, tant dans la partie affectée aux pensionnaires et aux pauvres que dans le cloître. Il s'engage de plus à fournir l'électricité gratuitement, aussi longtemps que le bon Dieu lui prêtera vie, ou au moins le maintiendra dans les mêmes fonctions. Cet acte de générosité, "aussi brillant que sa lumière électrique", comme l'écrit finement Soeur

Mongenais, aura des imitateurs. La résidence appelée "Saint-Augustin" n'ayant pas été comprise dans le don précédent, les pensionnaires font installer l'électricité à leurs frais dans leurs appartements respectifs et dans ceux de M. l'Aumônier.

"... C'est donc à la faveur de ce superbe luminaire, continue la secrétaire citée plus haut, que nous parcourons nos salles le soir et toute notre maison, même la cave et je vous assure que nous savons jouir, à plein coeur de cette si grande commodité. . ."

À cette même époque, Mère Marie du Sacré-Coeur trouve moyen de faire terminer les cellules monastiques qui feront jouir à leur tour, aussi religieusement que singulièrement, leurs propriétaires.

Cependant, la jouissance intime encore toutes est bien celle apportée le matin du 15 mars 1899: deux jeunes soeurs se consacrent à Dieu dans la petite chapelle qui n'a été témoin d'aucune cérémonie de profession depuis douze ans. Les deux nouvelles professes sont Soeur Noémie Poirier, choriste, et Soeur Marguerite Marie (M. Anne Therrien), converse. Dès l'avant-midi du 13, une dépêche télégraphique annonce l'arrivée de Monseigneur Gravel.

Au cours de sa visite à la salle de communauté, Monseigneur tient à honneur de prouver aimablement qu'il est venu à Arthabaska tout exprès pour sa famille de l'Hôtel-Dieu, pendant que son regard profond reflète un visible contentement. Il préside la cérémonie de profession et fait lui-même l'allocation de circonstance. Sa parole impressionne vivement l'auditoire ému déjà par la dignité et la majesté qui caractérisent le Pontife à l'autel.

Consécration universelle au Coeur de Jésus

Pour se conformer aux intentions du Souverain Pontife, désirant faire une consécration universelle du genre humain au Coeur de Jésus, Monseigneur de Nicolet a choisi le dimanche 20 août 1899 pour la consécration de son diocèse. En conséquence, il permet à nos soeurs d'avoir elles aussi, à cet effet, l'Exposition du Saint-Sacrement en ce jour. Mère Marie du Sacré-Coeur note la joie que lui apporte cette consécration de sa petite famille au Coeur divin qu'elle appelle avec tant de sincérité, son guide, son appui, sa consolation.

Fête de saint Augustin

Le 28 août, la fête de saint Augustin réserve à son tour une surprise exceptionnelle. La grand-messe avec diacre et sous-diacre est chantée par M. le curé Lessard, supérieur ecclésiastique, et la chorale de la paroisse où figurent de véritables artistes exécute, avec brio, chant et musique. C'est ravissant de piété et d'harmonie! Et l'une de nos soeurs de s'exclamer: "Quelle idée nous faire des mélodies du ciel, si déjà celles de la terre nous touchent si sensiblement! . . ."

Réélection de Mère Marie du Sacré-Coeur

Huit jours plus tard, l'élection du 2 septembre 1899 confirme Mère Marie du Sacré-Coeur dans la charge qu'elle a dignement remplie depuis trois ans, et donne l'espoir que les heureuses prémices de son dévouement produisent des fruits plus heureux encore en atteignant leur maturité.

À la mémoire de la "Mère Cloutier"

Le 1er octobre 1899, conserve la mémoire d'une humble femme à l'âme très haute, dame veuve J.-A. Cloutier, décédée pieusement à la salle Ste-Vierge, à l'âge de 78 ans. Admise à l'Hôtel-Dieu le 26 juillet 1885, elle voue, quatorze ans durant, les dernières énergies d'une vieillesse bénie du ciel, à partager avec les soeurs tous les travaux qu'impose le soin des malades et des infirmes.

"La Mère Cloutier", comme on l'appelle, est une vaillante, aux doigts agiles, à la foi robuste et dont l'abnégation semble faire le fond de la vie. Les religieuses la considèrent comme le type achevé du vrai dévouement. En réalité, elle est pour elles un bras droit, travaillant tout le jour au jardin durant la belle saison, et l'hiver au filage et au tissage. Au surplus, ses loisirs et ses soirées sont consacrés au raccommodage et autres coutures, quand ses pauvres vieilles compagnes ont reçu leur part de ses soins diligents et empressés. Nos anciennes qui l'ont connue ajoutent que c'est aussi une "priante". . . De là à être une sainte personne, la distance n'est pas grande. Elle appartient, pour le moins, à la phalange des âmes simples qui savent ici-bas se contenter de peu et donner à Dieu dans l'obscurité d'une vie sans éclat, la fleur choisie d'un dévouement inspiré par la charité.

Novembre 1899, mois d'espoir

Si nos soeurs avaient pu soulever tant soit peu le voile mystérieux de l'avenir, avec quelle jubilation n'auraient-elles pas salué le mois de novembre, généralement mois du souvenir et des retours sur le passé, alors que cette année il sera réellement pour elles l'espoir de l'avenir.

C'est que l'Église nicolétaine verra élevé à la dignité de pontife, l'un de ses fils les mieux doués, dont la prépondérante initiative ouvrira à notre Hôtel-Dieu l'ère de progrès qui s'étend jusqu'à nos jours.

Mgr J.-S.-H. Brunault, coadjuteur de Mgr Gravel

Le 10 novembre 1899, Sa Grandeur Monseigneur Gravel annonce dans une lettre circulaire, l'élévation à l'épiscopat de M. l'abbé J.-S.-H. Brunault qu'il désire s'adjoindre comme coadjuteur.

Au mois de mai précédent, l'écroulement de sa cathédrale, pour lors en construction, a profondément affligé le vénéré Ordinaire de Nicolet. Vu ses infirmités et la grave maladie de son Grand Vicairé, il s'est adressé au Saint-Siège pour lui demander un coadjuteur, et Rome vient d'exaucer ses prières. La consécration épiscopale de Mgr Joseph-Simon-Hermann Brunault a lieu le 27 décembre 1899, fête de saint Jean l'Évangéliste.

Première visite de Mgr J.-S.-H. Brunault

Par une heureuse coïncidence, la fête de l'Annonciation 1900 marque la première visite de Sa Grandeur Monseigneur J.-S.-H. Brunault à notre Hôtel-Dieu, qui lui fait une réception aussi magnifique que le lui permettent les circonstances. Sur l'invitation de nos Mères, plusieurs Messieurs du clergé tiennent à honneur de venir saluer Sa Grandeur et prennent part au modeste banquet qui est servi à cette occasion. Dès cette première visite, Monsieur le coadjuteur témoigne une si bienveillante sympathie pour les infortunes du passé qu'on devine vite en lui le protecteur futur de nos oeuvres. L'avenir réalisera ou dépassera même les espérances dès lors conçues comme nous le verrons par la suite.

Le noviciat est bien vivant

Depuis sa réouverture en 1897, le noviciat a déjà abrité 16 sujets et bien que le mot de l'Évangile: "Il y a beaucoup d'appelés mais peu d'élus", semble fort applicable, en principe, aux conviés à la vie religieuse, il y a lieu de bénir et de remercier le Seigneur pour le nombre des élus.

Monseigneur Gravel, malgré l'état précaire de sa santé, veut bien faire le voyage d'Arthabaska pour présider d'abord une cérémonie de prise d'habit au 9 mai, et une autre de profession au 26 juillet.

Le bazar de 1900

Le bazar annuel, organisé au mois d'août 1900, par les Dames de la paroisse rapporte la somme pour lors fabuleuse de \$1,000.00; on croit y voir un céleste dédommagement du sacrifice fait l'année précédente en faveur des révérendes Mères de la Congrégation. À cette occasion nos soeurs de Laval, en France, envoient gracieusement un billet de 100 francs; cette fraternelle délicatesse est soulignée avec admiration par Monseigneur l'Évêque et les Dames organisatrices à qui est remise la généreuse offrande.

M. le Chanoine L.-A. Côté, curé d'Arthabaska

La nomination de M. le Chanoine L.-A. Côté comme curé d'Arthabaska et supérieur de l'Hôtel-Dieu compte parmi les événements heureux de notre humble histoire. Il remplace monsieur le curé Lessard qui quitte la paroisse en octobre, au regret de tous.

L'action bienfaisante de monsieur le Chanoine L.-A. Côté, aussi discrète qu'effective, s'étend jusqu'à nos jours, embrassant au complet le domaine des réalisations possibles. Le Seigneur, nous l'espérons, daignera le prolonger longtemps encore pour sa plus grande gloire et le bien de notre maison, dont il demeure le guide, le bienfaiteur et l'appui en toutes circonstances.

Transition du XIX au XXe siècle

Afin d'engager les fidèles du monde entier à entrer dans des sentiments de ferveur, de piété et de pénitence, Sa Sainteté Léon XIII

demande de solenniser le commencement des fêtes jubilaires et la transition du XIXe siècle au XXe en célébrant à minuit, le 31 décembre 1899 et le 31 décembre 1900 une messe basse ou une messe chantée devant le Saint-Sacrement exposé, et que là où il ne pourra y avoir de messe il y ait si possible une heure d'adoration.

En conséquence, le 31 décembre 1900, notre Hôtel-Dieu a son Heure d'Adoration solennelle de 11½ heures à minuit et demi, terminant ainsi le siècle et commençant l'autre au pied du Maître adoré. C'est le prélude des grâces du Jubilé étendu à toute l'Église.

1901

Premier décès d'une religieuse à l'Hôtel-Dieu

Le bon Maître choisit cette année jubilaire pour décréter au 9 février 1901 une première visite de l'ange de la mort à notre maison. Cette première fleur moissonnée est notre chère soeur Noémie Poirier, âgée seulement de 38 ans, première postulante admise à la réouverture du noviciat en 1897, elle partira aussi la première pour former la communauté du ciel.

Autres victimes de la mort

Le 24 mai suivant, le ciel ravit à la fois à la jeune Communauté deux victimes: Soeur Mongenais et Soeur Henriette.

Soeur Mongenais, compagne généreuse de la très honorée Mère Marie du Sacré-Coeur, n'est âgée que de 29 ans, dont elle a passé 8 ans dans la vie religieuse. Elle voulut, dans un acte de suprême holocauste, accepter l'exil pour son lit d'agonie et même reposer en terre étrangère durant le long sommeil de la mort. Les siens ne croient pas devoir se conformer totalement à ce désir. Les restes mortels de la chère enfant sont transportés à son berceau religieux et déposés non loin de ceux de sa bien-aimée soeur, Soeur Olier, pour y attendre l'éternel réveil.

La deuxième victime, soeur Henriette, âgée elle aussi que de 34 ans, laisse le souvenir de l'une de ces fleurs privilégiées qui répandent un instant leur parfum et referment bientôt leur frêle corolle qu'un vent glacial a touché. Elle repose, près de Soeur Noémie Poirier, dans le modeste cimetière préparé par la bienveillante Mère Montbleau avant son retour à la Maison-Mère en 1896.

Trois ouvrières fauchées au matin de la vie et dans un si court laps de temps, c'est rude et même alarmant pour la pauvre Supérieure. Cependant, abandonnée aux divins vœux, elle poursuit avec énergie sa laborieuse mission de charité et d'organisation.

La maison s'organise. . .

Le choeur, jusque là pourvu seulement de quelques prie-Dieu, réclame forcément des stalles; dès février, grâce à ses soins diligents, on peut satisfaire à cet impérieux besoin.

Au jour le jour, maintes petites améliorations ont déjà été réalisées, mais combien d'autres en perspectives, exigent plus de travaux que ceux fournis par sa petite famille décimée! . . .

Confiante, elle frappe à nouveau à la porte de la Maison-mère; celle-ci

répond à son ardent appel par l'envoi au 8 juin 1901 de soeur Perron, d'où, bonheur et action de grâces.

Plus d'un office de la maison reste cependant encore en souffrance par défaut d'officière.

Dans cette conjoncture, et avec l'assentiment de ses soeurs, Mère Marie du Sacré-Coeur, croit bon de demander à Monseigneur Gravel une dispense à l'effet d'abrégier la durée du noviciat de deux jeunes professes. Ainsi, quelques jours avant la distribution des emplois, nos soeurs Béliveau et Goyette font leurs adieux à la douce vie du noviciat, l'une après treize mois et l'autre après quatre seulement de profession.

Après avoir compté parmi les premiers soucis de Mère Marie du Sacré-Coeur, au début de sa supériorité, la relève religieuse lui apporte à l'heure présente de consolantes espérances; les années se déroulent, émaillées çà et là de cérémonies de prise-d'habit et de profession.

Et nous nous devons de consigner à l'honneur des fils du séraphique Pauvre d'Assise, que c'est à leur dévouement plein d'intérêt, qu'est due, dans sa presque totalité, la direction vers notre monastère, des sujets que nous y voyons inscrits durant les vingt premières années de l'existence de notre maison. Durant toute cette période ces bons Pères veulent de plus présider gratuitement les exercices de la retraite annuelle. Leur bienveillance mérite la plus sincère gratitude et appelle un spécial hommage au livre du souvenir.

Noce d'argent de Mgr P.-H. Suzor

Dans ce livre du souvenir, nous aimons fixer également la fête paroissiale qui se déroule à Arthabaska le 25 septembre 1901, pour commémorer le cinquantième anniversaire de l'arrivée de son premier curé, Mgr P.-H. Suzor.

Compter à peine un demi-siècle d'existence, et posséder une telle exubérance de vie, un tel essor vers le progrès qu'en accuse dès lors cette région des Cantons de l'Est, n'est-ce pas merveille!

La chrétienne population d'Arthabaska comprend pour sa part quelles actions de grâces en sont dues au Seigneur, et, sous l'inspiration de son Pasteur, elles les lui rend avec tout l'élan de son âme ardente.

Monseigneur P.-H. Suzor, premier curé, devenu vénérable septuagénaire, assiste à la cérémonie, qui revêt un caractère patriotique et religieux.

La grand-messe y est célébrée par M. l'abbé Buisson, et le soir, un banquet est servi chez les révérendes Mères de la Congrégation Notre-Dame.

Le lendemain, Monseigneur Suzor vient dire la messe dans notre modeste chapelle, et entre à la salle de communauté où il veut bien donner à nos Mères un raccourci de sa réponse à l'adresse qu'on lui a présentée la veille.

Le simple exposé des bienfaits manifestes du Seigneur envers son peuple élève naturellement les âmes bien nées vers l'auteur de tout don parfait; mais, savoir Dieu plus connu, plus aimé, voir au souffle de la religion, se lever autour d'elle une blonde moisson d'âmes fidèles au Seigneur, n'y a-t-il pas là, pour la religieuse, de quoi la ravir, faire

exulter son coeur de jubilation et lui faire mêler sa voix au concert sacré qui, de la terre, s'élève vers le ciel?

Le 19 octobre 1901, le bon Père Marie Alcantara, O.F.M., clôture les huit jours de retraite annuelle par la prise d'habit de l'une de ses dirigées, Soeur Alice Ouellette, choriste.

Clôture du monastère

Les épreuves financières successives subies par notre maison n'ont point encore permis de poser le mur de clôture qui délimite le terrain exclusivement réservé au personnel religieux et donne à nos monastères leur physionomie propre.

Les personnes séculières ne se gênent donc nullement de passer et repasser où bon leur semble, et il tarde aux religieuses de se voir parfaitement chez elles dans une complète solitude.

C'est donc avec une allégresse toute spirituelle que nos chères soeurs voient enfin s'élever en octobre 1901, aux derniers jours du mois consacré à la Reine du Rosaire le mur claustral si vivement désiré, image de celui qui nous sépare du monde.

Visite canonique de Mgr Brunault

Le 25 novembre 1901, l'annaliste souligne la première visite canonique de Sa Grandeur Monseigneur le Coadjuteur, Mgr J.-S.-H. Brunault, délégué à cet effet par Sa Grandeur Monseigneur Gravel que la maladie et les infirmités tiennent en perpétuelle souffrance.

La revue des livres de compte vaut de sincères félicitations à Mère Marie du Sacré-Coeur car le paiement régulier, tant des intérêts annuels que la somme de mille dollars versée chaque année entre les mains de Dame Labrecque, prouve la bonne administration des finances.

Dans l'après-midi, Monseigneur préside le Salut du Très-Saint-Sacrement et le 26, il reçoit lui-même à la profession, dans une cérémonie solennelle, notre chère Soeur Thompson.

Au témoignage de toutes les soeurs, les heures consacrées à la direction des âmes apportent à chacune, ferveur nouvelle et consolation. Ses ordonnances, qu'il publie un mois après, respirent la plus paternelle tendresse où se mêlent une clairvoyance et une direction que n'eût pas désavouées saint Paul, tant elles sont inspirées de la forte doctrine de ce grand apôtre de la charité.

Les Quarante-Heures

Cette année 1901 si riche en bénédictions se termine pour notre famille religieuse par une cérémonie de vêture au 28 décembre, et les solennelles prières des Quarante-Heures.

De 1898 à nos jours, cette célébration nous a généralement procuré le bonheur de passer les derniers jours de chaque année expirante aux pieds de l'Ami divin. L'adoration, la prière réparent pour le passé, et préparent les âmes à mieux remplir la page toute blanche qui, sans tarder, va à nouveau s'ouvrir devant elles.

Une chapelle rajeunie. . .

Au printemps 1902, grâce aux dons bienveillants de nos chères maisons-soeurs, le sanctuaire subit une gracieuse transformation.

Deux petits autels y prennent place tandis que le maître-autel est exhaussé, agrandi, peinturé et drapé d'un brillant filet d'or; les murs et les parquets sont convenablement décorés; et lorsque le tabernacle voit lui aussi sa toilette rafraîchie, on y trouve pieusement déposé par les premières pionnières, un billet jauni demandant à l'Hôte auguste de la pauvre demeure "les moyens de terminer la maison et de poser le mur de clôture".

Or, c'est justement là les derniers travaux exécutés. Les larmes viennent aux yeux de toutes les soeurs, larmes d'attendrissement, mais larmes de bonheur et d'actions de grâces.

Efflorescence des vocations

Un autre sujet d'actions de grâces est bien l'efflorescence des vocations.

Le 2 avril, le sympathique Monseigneur J.-S.-H. Brunault préside une cérémonie de profession religieuse, à laquelle sa présence ajoute un éclat et un charme particuliers. Les jeunes professes sont Soeur Béatrice Brousseau et Soeur Joséphine, née Ésilia Côté, toutes deux converses.



Le noviciat vers 1902.

Le mois de notre bonne Mère du ciel, voit encore s'avancer radieuse vers l'autel, une nouvelle épouse du Roi Jésus, Soeur Amélie Chalout, choriste, dernière du supérieurat de Mère Marie du Sacré-

Coeur qui aura eu la joie d'accueillir au monastère 29 jeunes filles, de revêtir 17 fiancées des blanches livrées du Christ, et, enfin de lui consacrer 8 ferventes épouses.

Dernière visite de Mgr Gravel

Quelques mois à peine restent à la généreuse ouvrière du Seigneur avant de terminer son laborieux et fécond supériorat. Toutefois, le ciel lui ménage la joie de revoir le premier Pasteur que les ans et les souffrances physiques rendent plus vénérable que jamais à ses filles spirituelles.

Les traits altérés de Sa Grandeur Monseigneur Gravel trahissent l'énergie qu'il lui faut déployer pour effectuer ce voyage.

C'est avec une émotion mal contenue que Monseigneur lui-même dit à nos soeurs, en terminant une paternelle allocution à la Communauté que:

“quoique condamné à l'inaction dans sa solitude, il pensait, il priait, il souhaitait, n'oubliant pas de mettre aux premiers rangs sa chère Communauté d'Arthabaskaville.”

Cette visite, on le comprend, laisse conjecturer une séparation prochaine.

Départ de Mère Marie du Sacré-Coeur

Après avoir bénéficié pendant six ans du dévouement de la très honorée Mère Marie du Sacré-Coeur et l'avoir vue étendre sa piété et son zèle à tout progrès spirituel et temporel de l'humble famille religieuse confiée à sa sollicitude, voici que va sonner l'heure des adieux; la chère Maison-mère rappelle la missionnaire, au terme de son mandat de supériorité.

Par une délicatesse sensible de la Providence qui veut tempérer sans doute pour nos chères soeurs l'amertume de la séparation, sa digne remplaçante, la vénérée Mère Saint-Jean de Goto arrive le 19 août, quelques jours avant son départ.

Le 25 de ce mois, en compagnie de soeur Azilda, tourière de notre maison de Montréal, arrivée la veille, Mère Marie du Sacré-Coeur retourne à son berceau religieux, emportant avec le dernier baiser de ses filles, leur immense regret de la voir s'éloigner, et l'immortelle reconnaissance de leurs coeurs.

Le souvenir de son séjour sous le toit de notre Hôtel-Dieu d'Arthabaska reste impérissable comme les bienfaits qu'elle y a semés et donnent occasion d'appliquer à sa mémoire ces paroles que l'on disait autrefois de Jésus, l'archétype divin que sa vie religieuse s'est appliquée à reproduire: “Elle a passé en faisant le bien”.

En septembre 1902, la Communauté d'Arthabaska compte avec fierté 25 religieuses, dont 11 professes choristes, 4 professes converses, 3 soeurs tourières, 3 novices, 3 postulantes et 1 soeur associée. On constate dès lors que la réouverture du noviciat en 1897 répondait à un

besoin chez les jeunes aspirantes à la vie religieuse hospitalière dans la région des Bois-Francs.

SEPTEMBRE 1902

Arrivée de Mère Saint-Jean-de-Goto

La chronique de l'Hôtel-Dieu de Tracadie rapporte que le 20 août 1902, sous le coup d'une émotion trop poignante, les soeurs, incapables de chanter, doivent se contenter de psalmodier le Te Deum terminant une visite canonique faite par Monseigneur L.-N. Dugal, V.G.

Point n'est besoin de chercher la cause de cette profonde douleur.

Nos pages enregistrant ce même jour l'arrivée de la digne Mère Saint-Jean-de-Goto sur le sol d'Arthabaska, laissent pressentir les émouvants adieux des heures précédentes.

Sous les larmes d'une part, et la joyeuse bienvenue de l'autre, qui n'admira toutefoix l'économie du plan divin?

Les quinze années de supérieurat de cette chère Mère à Tracadie lui confèrent une expérience et un crédit incontestables.

La chère Mère St-Jean-de-Goto, rappelée par sa Communauté de Montréal, est immédiatement désignée pour exercer la charge de supérieure dans la nôtre, plongée pour lors dans le regret du prochain départ de Mère Marie du Sacré-Coeur.

Ce n'est pas sans un immense sacrifice que, de son côté, Mère Saint-Jean doit rompre les liens qui la rattachent à la chère fondation de Tracadie.

Dernière des six fondatrices de 1868, trente-quatre ans durant, aimée, respectée, vénérée par toutes les hiérarchies religieuses et laïques qui l'entourent, elle lui a donné le meilleur de sa vie.

Accueil de Monseigneur de Nicolet

Informé de son arrivée à notre Hôtel-Dieu, Sa Grandeur Monseigneur Gravel lui écrit le 27 août 1902:

"... Soyez la bienvenue dans mes domaines. Le bon Dieu vous y bénira comme il a béni celle que vous remplacez. Je suis reconnaissant à la Communauté de Montréal d'avoir daigné exaucer mes vœux en donnant un de ses sujets pour remplacer Mère Marie du Sacré-Coeur.

Je ferai l'impossible pour aller présider l'élection. Si, cependant la chose ne m'était pas permise, je nomme M. le curé de Saint-Christophe, M. L.A. Côté, mon délégué.

Je suis heureux de vous bénir affectueusement, et je demeure bien sincèrement. . ."

Le 3 septembre 1902, Sa Grandeur Monseigneur J.-S.-H. Brunault, coadjuteur de Monseigneur l'Évêque de Nicolet, est délégué à la dernière minute pour présider l'élection, au grand bonheur de toute la Communauté.

Dès le 8 septembre, Monseigneur Gravel reprend la plume pour saluer officiellement la nouvelle élue.

“... Je remercie le bon Dieu, écrivait-il, d'avoir conduit les volontés de manière à ce que les suffrages fussent réunis sur votre personne et je le prie de daigner Vous accorder son secours dans l'accomplissement des devoirs de cette position de Supérieure, dans des conditions exceptionnelles comme celles où se trouve la fondation d'Arthabaskaville.

Je n'ai aucun effort à faire pour Vous accorder comme à celles qui vous ont précédée, mes sympathies, mes encouragements et ma direction.

Je Vous bénis affectueusement ainsi que toute la famille religieuse qui vous est confiée, et demeure bien sincèrement. . .”

Sympathie répétée de Mgr L. A. Côté

Pendant ce temps, la forte et discrète sympathie de M. le curé L. A. Côté, supérieur ecclésiastique, se plaît à faire dans l'ombre tout le bien possible au cher Hôtel-Dieu.

Un trait charmant nous révèle d'emblée son souci de profiter de toute occasion pour mettre en valeur les pieuses ressources de son dévouement.

Au 26 octobre, Monsieur X... professeur étranger, voulant organiser une soirée payante au village d'Arthabaskaville, n'en obtient l'autorisation, d'après son propre témoignage, qu'à la condition expresse de donner la moitié de la recette aux pauvres. Le bon curé, lui, garde son secret, mais la recette donne \$50.00 au profit de l'Hôtel-Dieu. Et la secrétaire d'écrire:

“Cinquante dollars, à nos yeux, c'est comme une petite fortune, nous en avons tant besoin! Oh! bénie soit la bienveillante et discrète charité qui sait nous ménager un si gracieux encouragement.”

Profession et prise d'habit

Le 28 octobre 1902, une double cérémonie de profession, Soeur Alice Ouellette, choriste, et de prise d'habit, Soeur Zoé et Soeur Rose-Anna, converses, réjouissent la vie du monastère, ajoutant trois membres de plus à la famille hospitalière, qui compte alors 25 soeurs, pour qui le fardeau des tâches quotidiennes demeure toujours très lourd. La pauvreté des soeurs est si grande et les malades qui se présentent à l'Hôtel-Dieu le sont encore bien plus!

Fin d'année 1902

Avant que le soir ne descende sur cette année 1902, Monseigneur Gravel écrit le 29 décembre, quelques semaines avant son départ pour l'Europe:

“... Je n'ai pas encore eu la bonne fortune de vous rencontrer depuis que vous êtes dans mes domaines, non plus qu'auparavant. Je ne vous connais donc pas, pas autrement que par vos lettres, lettres si simples, si naturelles, si affectueuses, que je regrette vivement de partir pour un si long voyage sans un instant de conversation avec vous. Laissez-moi vous dire, cependant, que je remercie la Maison de Montréal de vous avoir envoyée au milieu de nous.

Votre passage aura certainement une heureuse influence sur l'avenir de la faible fondation d'Arthabaska.

J'emporte avec moi les assurances de votre attachement à ma pauvre personne, vos vœux et la promesse de vos prières, mais je vous laisse, en retour, ma confiance en l'avenir de votre oeuvre, ma sincère affection pour vous toutes, et mon désir de vous être agréable autant que je le pourrai.

Maintenant, je lève les mains et les yeux vers l'Auteur de tout don parfait, le priant de confirmer du haut du ciel, la bénédiction tout à fait paternelle que je répands sur vous et tous les habitants de votre maison au commencement de cette nouvelle année, et si le bon Dieu le permet, une de mes premières visites à mon retour sera pour vous.

Priez donc pour moi, et croyez-moi, votre affectionné Père en Dieu,

Elphège, Év. de Nicolet.”

1903

Bienvenue à 1903!

Sous la bénédiction d'un tel Père, l'an nouveau sera bienvenu. Ses jours ensoleillés seront messagers de bonheur, ses orages et ses frimas seront atténués, attiédés par cette vigilante tendresse qui ne se démentira pas.

Le premier bonheur est, au 15 janvier, la cérémonie de profession de Soeur Maria Gaillardetz, choriste.

À Montréal, noces de diamant et de rubis

Ce même jour, nos chères Soeurs Victorine et Marie-Anne, tourières, vont représenter notre Hôtel-Dieu à la chère Maison de Montréal qui célèbre dans une fête commune, unique dans ses annales, les noces de diamant de la T. H. Soeur Saint-Joseph, née Desautels, et les noces de rubis de sa soeur aînée, la T. H. Soeur Desautels.

Ce double jubilé, au crédit de deux grandes religieuses qui cheminent côte à côte dans le chemin de la vie et dans les voies de la perfection, est magnifiquement célébré.

Nous relevons ce gracieux quatrain, dû à la plume de M. J.-A. Poisson, “le barde des Bois-Francis”, et adressé par nos soeurs aux héroïnes du jour: ils renferment une délicate appréciation de notre vocation d'hospitalière.

Aux deux vaillantes soeurs dont la longue existence
S'est usée à guérir les maux, à sécher les pleurs,
Nous faisons parvenir à travers la distance,
Avec nos voeux ardents, l'hommage de nos coeurs.

Dieu veille avec amour sur leur vieillesse
Et se plaît à bénir, à prolonger leurs jours,
Jours remplis de travail, sans plaintes et sans faiblesse,
Aussi de si grands coeurs devraient vivre toujours!

Mais puisque le trépas ne ménage personne,
Que tout être qui naît, sur terre, doit mourir,
À l'appel souverain que cette heure ne sonne
Que quand l'humanité cessera de souffrir.

Alors, prises d'ennui, de n'avoir plus sur terre
De souffrants à guérir, de vieillards à soigner,
La mort leur sera douce et, de leur tâche austère,
Le ciel reconnaissant saura les couronner!

Décès de Soeur Eulalie Quesnel

Dieu rappelle à Lui, le 4 mars 1903, la très honorée Soeur Eulalie Quesnel, professe de notre maison de Montréal, et l'une des fondatrices d'Arthabaska. Elle était âgée de 75 ans dont 57 de vie religieuse.

Missionnaire fondatrice à notre maison de Tracadie, puis six ans supérieure à celle de Saint-Basile de Madawaska, la regrettée défunte laisse, là comme ici, l'impérissable souvenir de l'esprit religieux et du grand amour de la Règle qui la caractérisent.

Dans ces deux derniers postes, également, à l'exemple de Notre-Seigneur, elle doit passer par le creuset de l'épreuve et de la contradiction, mais c'est surtout dans notre fondation, disent les Annales de l'Hôtel-Dieu de Montréal, que son âme sensible et impressionnable a dû être moulue et broyée, vivant et se trouvant en contact avec sa famille dans des circonstances bien pénibles.

Ces quelques souvenirs appellent sur la mémoire de Soeur Eulalie Quesnel, reconnaissante prière et fraternelle sympathie. Car le meilleur de l'âme en tout être humain, c'est sa douleur, et le meilleur de la sienne fut pour nous.

Mère St-Jean-de-Goto et la Providence

Continuatrice de l'oeuvre des pionnières, Mère Saint-Jean-de-Goto veut, dès le mois de décembre 1902, reconsidérer le projet de construction d'une buanderie précédemment irréalisé. Elle n'ignore pas l'espoir de Mère Marie du Sacré-Coeur de voir surgir en 1900, une aile additionnelle pour permettre l'extension des oeuvres.

Projet de construction d'une aile

Le coeur de Mère Saint-Jean-de-Goto, plus grand que les ressources dont elle peut disposer, veut secourir autant de malheureux qu'il en vient frapper à sa porte. Elle conçoit alors, à la manière des saints, le projet de commencer la construction d'une aile en s'appuyant uniquement sur la Providence. Tant de fois là-bas, à Tracadie, cette bonne Providence s'est montrée secourable à son confiant espoir. Et puisque cette construction d'une buanderie s'impose, elle est assurée que mieux vaut commencer celle de l'aile désirée, quitte à n'en finir que l'extérieur et la partie allouée à la buanderie, si les moyens font un jour défaut.

Humainement parlant, le projet est téméraire.

Cependant, aux objections respectueuses qu'on croit devoir lui faire à ce sujet, par le rappel de la modicité des ressources, des \$7,000.00 à payer à Dame Labrecque et des nouvelles dettes à assumer en l'occurrence, Mère Saint-Jean-de-Goto n'a qu'une réponse: "Retarder, serait manquer de confiance en Dieu et de charité pour les pauvres qui demeurent sans protection et sans abri." Bref, elle sait vaincre les hésitations de la Communauté, et il est décidé que le projet sera soumis aux Supérieurs majeurs.

Mère Saint-Jean veut s'assurer, au préalable, de la nature des secours qu'elle pourra légitimement attendre de la bienveillance et de la générosité.

Demande d'aide à la Ville d'Arthabaska

Par lettre adressée au Conseil d'Arthabaskaville, elle demande s'il lui est permis d'oser compter sur un bonus qui soit le point de départ de l'aile projetée, puisque la population connaît parfaitement l'exiguïté de l'Hôtel-Dieu et la déplore. Elle ajoute textuellement:

"Ceci, dans le cas où Sa Grandeur Mgr Gravel jugerait à propos de nous permette cette construction qui devrait avoir 100 pieds X 50 et compter quatre étages y compris le rez-de-chaussée en pierre. Nous devrions pour cela compter entièrement sur la divine Providence; nos épargnes ne pouvant être employées à autre chose qu'à l'extinction de notre dette et cette construction, du reste, ne devrait marcher qu'au fur et à mesure que les moyens nous le permettraient."

En cette année 1903, l'Hôtel-Dieu abrite un total de 85 personnes, comprenant 28 soeurs, les malades, les vieillards, les pensionnaires et quelques serviteurs et servantes.

Donner à plus pauvre que soi

Pour intéresser le ciel à sa cause, Mère Saint-Jean-de-Goto ne sait rien de mieux que de donner à plus pauvre que soi, au nom de Jésus-Christ.

L'humble offrande adressée à un missionnaire est accompagnée de ces mots:

“Le tiers est offert par notre Communauté, le reste provient de nos vieillards dont quelques-uns n’ayant qu’un seul centin ont voulu absolument le donner après avoir entendu la lecture de votre lettre. C’est bien là, mon révérend Père, l’obole du pauvre, des pauvres de Jésus-Christ. Nous comptons maintenant sur la divine Providence pour qu’à notre tour nous trouvions assistance en temps opportun.”

Bonus du Conseil de Ville d’Arthabaska

Le 6 avril, une résolution est passée par le Conseil de Ville à l’effet d’accorder un bonus de \$3,000.00 à l’Hôtel-Dieu, dans le but d’aider à la construction susmentionnée.

Monseigneur Gravel diffère le projet

Aussitôt Monseigneur Gravel de retour à sa ville épiscopale, Mère Saint-Jean lui apporte ses vœux et soumet le projet de construction qui lui tient au cœur.

Le cher vieil Évêque connaît les nécessités de l’Hôtel-Dieu, mais il en connaît d’autre part les modiques revenus. Sa réponse mi-perplexe, mi-encourageante à tout juste le mot qui convient, elle laisse de l’espoir à Mère Saint-Jean.

Puis, pour consolation, Monseigneur accepte de présider, au 2 juillet, la cérémonie de vêtue de Soeur Mathilde Dugal, choriste.

Quête dans les paroisses

Le 4 juillet 1903, Sa Grandeur Mgr Gravel écrit à Mère Saint-Jean:

“En réponse à votre demande de faire une addition de cent pieds par cinquante à votre maison d’Arthabaskaville, j’ai l’honneur de vous dire qu’après avoir pris en considération:

1.- La résolution de votre Chapitre décidant de faire cette construction;

2.- La promesse d’une aide immédiate de trois mille piastres, faite par le Conseil de ville d’Arthabaska, et la disposition dans laquelle, m’a dit M. le Maire, sont les citoyens de la localité, de vous aider à conduire à bonne fin cette entreprise;

3.- La faveur singulière dont vous me dites jouir auprès des fidèles du comté d’Arthabaska, à faire, vous seules, dans ce comté d’espérer qu’ils vous aideront à amortir la dette que vous allez contracter;

4.- Les probabilités d’un plus fort revenu annuel, quand la maison permettra de recevoir un plus grand nombre de personnes;

5.- Le besoin qu’a la Communauté de cet agrandissement pour la protection de la santé des soeurs.

Nous avons décidé de ne mettre aucun obstacle à ce que vous fassiez cette addition à votre maison d’Arthabaska, et je vous autorise, en conséquence à provoquer en votre faveur la charité des fidèles du comté d’Arthabaska, à faire, vous seules, dans ce comté des quêtes dans les églises et à domicile, ayant soin pour cela de vous entendre avec Messieurs les Curés. . .”

Contrat pour l'extérieur de la bâtisse

Au mois d'août, la Supérieure est heureuse d'informer Monseigneur de Nicolet que déjà le contrat pour l'extérieur de la bâtisse est donné pour la somme de \$10,940.00, payable par \$500.00 au fur et à mesure que l'ouvrage sera fait. La Construction devra être livrée à la fin de décembre. Le Conseil de ville a voté la somme de \$3,000.00 promise, et M. l'abbé Buisson, ancien curé d'Arthabaska, offre à la même époque une somme de mille dollars à fonds perdus.

Deux autres décès en 1903

La jeune communauté, qui a pourtant un si grand besoin d'ouvrières, a la douleur de perdre deux de ses membres en 1903. La première, Soeur Dorilla Guillemette, postulante converse, décède le 19 septembre, à l'âge de trente-deux ans, dont 8 mois vécus comme aspirante à la vie religieuse. La deuxième, Soeur Marie-Louise Thompson, doyenne du noviciat, prend son envol vers le ciel, le 27 décembre, au moment où s'ouvrent les pieux exercices des Quarante-Heures. Elle était âgée de vingt-neuf ans, dont 4 ans passés en religion.

Quelle fin d'année mélangée de joie et de tristesse!

1904

Emprunt de \$20,000.

Depuis octobre 1903, les travaux de construction ont causé bien des heures d'inquiétudes à l'administration de l'Hôtel-Dieu, pour lequel se pose l'angoissant problème de contracter un emprunt de \$20,000.00.

Le 13 janvier 1904, Monseigneur Brunault autorise enfin les religieuses d'Arthabaska à procéder à cet emprunt.

Décès de Monseigneur Gravel

Un deuil douloureux plane depuis longtemps sur le diocèse de Nicolet. L'Ange de la mort se tient penché vers son premier Pasteur, attendant le suprême signal du Maître tout-puissant des vies humaines pour trancher cette existence précieuse. Impassible dans sa mission d'éternité, c'est dans la soirée du 28 janvier 1904 à 8 heures 10 minutes que cet ange, imploré en vain remonte aux cieux accompagné de l'âme bénie du vénéré Monseigneur Gravel.

Dans son ardent désir de déposer un témoignage profond de sa gratitude sur la tombe de ce Père vénéré, à qui notre fondation a valu plus d'amertume que de jouissance, notre piété filiale ne sait rien de mieux que de transcrire les lignes tombées du coeur de Sa Grandeur Mgr J.-S.-H. Brunault, au décès du regretté Prélat:

“. . . Avec Monseigneur Gravel, dit-il, disparaît l'une des plus nobles figures de l'épiscopat canadien, l'un des orateurs sacrés les plus puissants, une intelligence d'élite, un esprit distingué et un grand coeur; son nom passera à l'histoire et sa mémoire vivra à jamais dans l'âme de ses enfants. L'Église de Nicolet s'honorera toujours de l'avoir eu pour fondateur et premier Pasteur durant

plus de dix-huit ans, et Elle ne cessera de bénir le ciel de ses nombreux bienfaits. La maladie fut longue et cruelle, mais la mort calme et sereine. Le vénérable Pontife s'est éteint doucement, sans crainte, sans angoisse, sans agonie. . . Sa mort a été celle du juste. Elle ne l'a pas surpris, car Il l'appelait de tous ses vœux; Il s'y était préparé à la manière des saints."

Sa Grandeur Monseigneur Gravel était dans la 66ème année de son âge, la 34ème de son sacerdoce et la 19ème de son épiscopat."

Magnifique éloge qui nous fait confondre les noms du regretté disparu et de son digne successeur dans un même amour reconnaissant.

Monseigneur J.-S.-H. Brunault, second évêque de Nicolet

La douleur et la joie se succédant ici-bas au rythme de l'éternel mouvement des flots de la grande mer, l'Église nicolétaine salue bientôt avec allégresse son nouveau Pasteur en la personne vivement appréciée de Monseigneur le Coadjuteur, Mgr J.-S.-H. Brunault. Et nos Mères lui adressent de même leurs filials hommages.



Mgr J.S.H. Brunault, 2e évêque de Nicolet, 1904-1937.

Nul ne méritera peut-être jamais mieux que Monseigneur Brunault ce titre de père que ses filles spirituelles sont si heureuses de lui donner. Aussi bien sa sollicitude et sa délicatesse de sentiments ne vont-elles pas tarder à s'affirmer à leur endroit.

La vie communautaire en 1904

Une lettre "tout intime" de Mère Saint-Jean à ses chères soeurs de Montréal évoque les événements qui vont marquer, en cette année 1904, la vie de la communauté d'Arthabaska.

"Pendant l'année monastique qui vient de s'écouler, l'épreuve a été à l'ordre du jour, je dirais, notre pain quotidien; la maladie, la mort, la disette d'eau pendant huit mois ainsi que nous vous le disions en son temps, la maladie de M. notre Chapelain; depuis le 12 janvier dernier jusqu'au 26 juillet, nous fûmes desservies par M. le Curé de la paroisse qui est en même temps notre Supérieur.

. . . Il y avait à peine huit semaines que notre nouvelle et magnifique buanderie qui nous a coûté \$3.000.00, était installée que le 3 août un réservoir à gasoline fit explosion et mit le feu à notre nouvelle bâtisse comme vous l'avez appris dans le temps. Les frais furent couverts par les assurances à l'exception des dommages causés à nos machines de buanderie qui s'élèvent à environ \$200.00 que les Compagnies d'Assurances ne voulurent pas reconnaître.

Un mois s'était à peine écoulé quand le 9 septembre, au moment où nous commençons les prières des salles, une détonation épouvantable se fit entendre, en un instant la maison, ébranlée, fut remplie de fumée, de vapeur et de suie; une de nos fournaies avait fait explosion par l'imprudence du chauffeur qui n'avait pas ouvert la grosse clef qui fournit l'eau. Plusieurs morceaux de fer s'enfoncèrent dans les murs, et c'est un miracle que la maison n'ait pas été renversée, miracle que nous attribuons à la Sainte Messe qui se célébrait dans le moment au-dessus de la fournaie, dont les débris brisèrent les plafonds et s'arrêtèrent au plancher du sanctuaire. L'autel fut soulevé par la secousse, le retable déplacé, les chandeliers seuls sont tombés. Ce fut une panique générale. Au premier examen, on nous a dit que le dommage n'était au plus que de \$25.00; mais on a reconnu que la fournaie est presque complètement brisée.

Laissons cela entre les mains de la divine Providence, parlons un peu de nos joies, ne soyons pas ingrats envers le Jésus si bon qui sait faire croître les roses parmi les épines. Le 26 juillet, nous recevions notre nouveau Chapelain, le révérend M. Georges Désilets, prêtre marquant, qui depuis onze ans était professeur au séminaire de Nicolet. Connu par ses talents remarquables, M. Désilets porte dans un corps des plus frêles une âme toute de feu. Trois fois dans le cours de l'été nous avons été favorisées de la visite de notre nouvel Évêque Monseigneur Brunault, et la dernière fois, ce n'était pas simplement une visite, mais bien la Visite Canonique qui dura du 6 au 9 août pendant laquelle Monseigneur reçut les vœux de notre chère Soeur Dugal. Sa Grandeur se montra paternelle au-delà de toute expression. Sous l'impulsion de notre digne Évêque qui fit appel à Messieurs les Curés de notre comté en faveur de notre Hôtel-Dieu, des Dames de notre petite ville organisèrent une kermesse qui dura huit jours et nous rapporta la jolie somme de \$1275.00, tous les frais payés. . ."

" . . . En annonçant la kermesse au prône de la paroisse et en encourageant son peuple à se montrer généreux, M. le Curé fit une comparaison tout à notre honneur et très encourageante: Quand

nous lisons, a-t-il dit, l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en y voyant les épreuves terribles qui se succédaient, les incendies qui semblaient devoir ruiner toutes les espérances, on est presque tenté de murmurer contre la divine Providence, et cependant, cette Communauté si éprouvée, est aujourd'hui l'une des plus florissantes et l'une des gloires de notre pays.

Ne soyons donc pas surpris de voir notre petit et cher Hôtel-Dieu d'Arthabaska éprouvé par des accidents répétés, par des croix de toutes espèces, c'est là un présage de prospérité future. . ." Oui, ma très honorée Mère, cette espérance repose au fonds de nos coeurs."

Les épreuves de la maladie

À la fin de cette année 1904, Dieu, qui tient en sa main la santé et la maladie, permet à celle-ci d'atteindre profondément la chère Soeur Saint-Raphaël, qui doit être transférée à Montréal au grand regret de Mère Saint-Jean et de la Communauté d'Arthabaska.

À la mi-décembre, c'est la compatissante Mère Saint-Jean elle-même qui, sérieusement atteinte de carcinome, se rend à la Maison-mère pour y subir une intervention chirurgicale urgente. À l'annonce de sa grave maladie, Sa Grandeur Monseigneur Brunault en voyage ad limina à la ville des Papes, s'en inquiète et lui adresse vite un mot des plus réconfortants du Collège canadien.

La divine Providence permet que la santé de Mère Saint-Jean s'améliore promptement et, un mois et demi plus tard, à la joie débordante de ses filles, elle revient à Arthabaska apparemment rétablie.

1905

Des timbres électriques en 1905

M. l'abbé Georges Désilets, aumônier, qui rend d'incalculables services dans le domaine de l'électricité, gratifie la maison de timbres électriques pour signaler les observances régulières et faciliter ainsi aux soeurs travaillant auprès des malades l'assistance aux divers offices religieux. Nous devons encore à son influence l'installation gratuite d'un appareil de téléphone pour le service du cloître.

Réélection de Mère Saint-Jean-de-Goto

En septembre, la digne Mère Saint-Jean-de-Goto accepte pour la septième fois dans sa vie religieuse, la charge de la supériorité.

Au soir de ce jour de réélection présidée par Monseigneur de Nicolet, Mère Saint-Jean écrit à Mère Paquet, supérieure de Montréal:

"... Monseigneur s'est montré extraordinairement bon et paternel, et réellement, j'avais besoin de cela; accepter la charge pour la septième fois n'est pas un petit fardeau, votre expérience est là, ma digne Mère, pour vous le faire comprendre et attirer votre pitié."

Difficultés financières

Plongée à nouveau dans des dettes considérables, la Communauté n'est pas sans être très perplexe sur l'avenir, et plus que toutes, la Supérieure souffre d'une situation qu'elle a elle-même provoquée dans la sincérité d'une bonne foi, peut-être téméraire, mais qui n'a eu d'égale que sa confiance en Dieu.

Dans sa Providence paternelle, Dieu répond par le ministère de son autorité terrestre; le bien-aimé Pasteur du diocèse vient tendre au malheureux Hôtel-Dieu d'Arthabaska, une main secourable.

Appel de l'Évêque au clergé

À l'occasion de la retraite ecclésiastique, Monseigneur Brunault fait appel à la bienveillance de tous les messieurs prêtres de son diocèse, leur demandant de vouloir bien favoriser notre Hôtel-Dieu d'une condescendante charité. Peu après, dans une Circulaire adressée au clergé, il supplie ces messieurs de se procurer à l'avenir les cierges et le pain d'autel, soit ici ou au monastère du Précieux-Sang de Nicolet également nécessaires, mais non ailleurs; c'est le prélude de ses libéralités comme de la bienfaisante sympathie qu'il sait créer en notre faveur parmi le clergé de son diocèse.

Monseigneur s'intéresse également au résultat de la kermesse qui, dit-il, est un vrai succès. Il souhaite de nouveaux dons et précise même qu'il désire que "deux vieux de Warwick viennent s'installer à l'Hôtel-Dieu avec leurs trois mille dollars". Il n'oublie pas la prière et recommande instamment d'assiéger le ciel pour obtenir du Seigneur la prospérité temporelle dont la maison a si grand besoin.

Occupation de l'aile nouvelle de l'hôpital

À l'automne 1905, le premier étage de l'aile nouvelle étant terminé, Monsieur l'abbé Buisson, ancien curé, en prend possession d'une moitié à titre de pensionnaire, ce qui crée un certain revenu.

Quelques Messieurs prêtres font aussi des dons à fonds perdus, notamment MM. les abbés V. P. Jutras, \$500.00, et C. E. Mailhot — maintenant retiré depuis plusieurs années à notre Hôtel-Dieu — verse une somme de \$1,000.00.

Avec l'encouragement du vénéré Ordinaire, cette liste ira s'allongeant avec les années.

Une dizaine d'orphelins

À date, Mère Saint-Jean a trouvé moyen d'abriter temporairement une dizaine d'orphelins à l'Hôtel-Dieu. Cette initiative suscite aussi des sympathies, mais combien nos soeurs désirent voir s'accréditer l'oeuvre essentielle de l'Institut, le soin des malades, si lente hélas! à s'épanouir sur le sol d'Arthabaska. Toutefois, les chers orphelins sont l'objet de toute l'attention des bonnes soeurs hospitalières qui en assurent la garde et l'éducation primaire.

On espérait tout de même en l'avenir, quand brusquement la douleur vraie fit de nouveau irruption au monastère aux premiers jours de 1906.

La maladie récidive chez Mère Saint-Jean

La terrible maladie dont Mère Saint-Jean a souffert un an plus tôt, réapparaît cette fois avec les symptômes redoutables de toute récidive en pareil cas. L'excellente Mère comprend vite la gravité de son mal, et, soumise aux vouloirs divins, garde sa sérénité. Elle a néanmoins un sursaut de douleur en songeant à notre chère maison d'Arthabaska, que, dit-elle, elle aime plus qu'elle-même, et elle ajoute, cette pauvre Mère: "la quitter dans l'état actuel des finances serait pour moi le sacrifice des sacrifices."

Dieu désire ce suprême holocauste et bientôt Mère Saint-Jean doit le lui offrir en sa plénitude.

Vers la fin de janvier 1906, le médecin constatant la violence du mal, engage Mère Saint-Jean à se rendre à l'Hôtel-Dieu de Montréal pour y recevoir les soins des experts de l'art. Elle diffère cependant le voyage afin d'être présente à une cérémonie de profession et de prise d'habit fixée au 2 février suivant.

Monseigneur n'ayant pu présider la cérémonie comme l'eût ardemment souhaité Mère Saint-Jean, elle lui écrit pour solliciter son obédience pour Montréal, et déverse dans son coeur paternel le trop plein de son pauvre coeur à elle que l'on sent rempli d'accablantes perplexités:

"... Vous connaissez Monseigneur, dit-elle, l'état financier de notre Communauté, toutefois, me serait-il permis de vous dire mes inquiétudes? D'abord, les révérends Frères du Sacré-Coeur, depuis leur départ d'Arthabaska pour Victoriaville, nous ont retiré leur couture, de sorte que nos revenus sont diminués d'autant. Puis l'année dernière, M. le Curé m'avait donné à entendre qu'aussitôt l'affaire des Frères réglée, il s'occuperait des nôtres et verrait à faire baisser le taux de notre emprunt. Cependant tout est resté là, et je me demande si nous ne devrions pas faire quelques démarches dans ce sens et quelles seraient ces démarches? Nous aurons six cents dollars à payer pour les intérêts de l'emprunt au premier mai prochain et nous ne voyons pas où nous prendrons le premier sou pour cela.

Maintenant, Monseigneur, mes inquiétudes sont d'autant plus grandes que, suivant toutes les apparences, ma vie ne peut être longue à présent, la maladie pour laquelle j'ai dû subir une opération l'année dernière, a repris son cours. Notre médecin est d'opinion que j'aile à Montréal pour suivre un traitement. La révérende Mère Paquet, supérieure actuelle de notre maison de Montréal, m'écrit que le docteur Hingston étant parti pour refaire ses forces dans le sud, elle ne peut l'envoyer me voir comme elle l'eût désiré, elle m'invite à me rendre à Montréal pour me faire soigner et se charge des frais du voyage. Si Votre Grandeur approuve cette sortie, auriez-vous, Monseigneur, la bonté de me

donner l'obédience nécessaire? Je serais prête à partir le 10 février prochain pour une absence plus ou moins prolongée."

Une encourageante réponse de Sa Grandeur vient accomplir la mission du bon samaritain de l'Évangile, en mettant un peu de baume sur les plaies profondes de ce pauvre coeur souffrant.

L'intervention chirurgicale cette fois est déclarée inutile. La science et l'art avouent leur totale impuissance devant le mal implacable que l'indomptable énergie de Mère Saint-Jean a longtemps dominé.

À l'annonce de cette foudroyante nouvelle, on s'empresse d'en informer Sa Grandeur. Est-il rien de meilleur que de partager une souffrance trop lourde avec qui la comprend et s'intéresse à nous?

"... Vous avez raison de croire que je m'intéresse vivement au sort de votre Communauté, répond le Pasteur, et que je partage sincèrement les craintes et les inquiétudes que vous inspire à bon droit la condition de santé de votre Vénérable Mère Supérieure. Dès que vous aurez d'autres renseignements, vous voudrez bien me les communiquer. Si rien d'imprévu ne s'y oppose, je rendrai visite, la semaine prochaine, à votre chère malade, pour ma propre consolation et aussi pour lui donner une nouvelle marque d'intérêt et d'amitié."

Sa Grandeur n'a garde d'oublier les intérêts d'ordre matériel qui ajoutent leur poids à l'amertume du moment et dont lui parle avant son départ pour Montréal la lettre de Mère Saint-Jean.

Il ajoute:

"... Il y a quelques jours, j'ai écrit au T. H. Frère Théodule pour lui demander, comme faveur, de vous confier la couture et le lavage des deux maisons d'Arthabaska et de Victoriaville, et je sais que la chose est présentement sous considération.

Si les bons Frères entrent en négociation avec vous à ce sujet, entendez-vous avec M. le curé d'Arthabaska et votre Chapitre, et tâchez d'arriver à un arrangement qui puisse vous aider à vivre et à payer vos lourdes dettes.

Dites à vos soeurs que je les invite à s'unir à moi pendant la sainte Quarantaine et le mois de saint Joseph, pour obtenir du ciel certaines faveurs importantes que je sollicite avec instance pour assurer l'avenir de votre maison.

Daigne le Seigneur, ma chère soeur, vous bénir avec affection, vous ramener bientôt votre bonne Mère en parfaite santé et vous combler de ses grâces de choix!"

Cependant, le pronostic s'assombrit et nos soeurs se demandent avec anxiété si leur filial amour doit sacrifier la consolation de recueillir au moins le dernier soupir de leur bien-aimée Mère, pour procurer à la

vénérée malade les douceurs et les secours qu'elle ne pourra trouver dans notre pauvre maison. Tout en donnant libre cours à leur douleur, elles soumettent leurs perplexités à la Maison-mère.

Mère Saint-Jean revient parmi nous

Mais déjà, Mère Saint-Jean est debout! elle veut sacrifier sa vie sur le dernier théâtre de ses activités comme l'ont désiré tant de saints. Mourir sur la brèche au milieu de ses filles bien aimées d'Arthabaska est son voeu suprême. Elle revient donc à la mi-mars, désireuse de glaner jalousement les derniers épis de sa riche moisson.

Durant son séjour à Montréal, notre sympathique évêque et père s'est, selon sa promesse, rendu lui faire visite, l'encourager et la consoler, et Mère Saint-Jean a gardé de cette entrevue le plus consolant souvenir.

La charité compatissante du Père ne se borne pas là. Il suit de loin les événements qui se déroulent dans nos murs, et son coeur a un encouragement, une directive pour toutes les situations.

“Maître! Oh! venez!”

Dans sa lutte pénible avec les douleurs physiques qui vont s'accroissant chaque jour et les souffrances morales sans cesse grandissantes, c'est vers ce guide et ce soutien paternel que la chère malade tourne les yeux, comme autrefois Marthe et Marie les tournaient vers Jésus.

Elle prie la secrétaire de lui dépêcher une supplique portant la même confiante prière: “Maître! Oh! venez!”

Ces simples mots trouvent vite le chemin du coeur du père de famille qui se hâte d'apporter une dernière consolation à la chère victime liée à l'autel du sacrifice.

Ses occupations ne lui permettant d'effectuer le voyage que quelques jours plus tard, Monseigneur Brunault écrit à Soeur Dagenais, assistante:

“... Je vous envoie le chèque de \$400.00 que je vous ai promis, pour aider à payer les intérêts dus au mois de mai prochain. Je suis heureux de le faire afin que mes chères filles de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska trouvent dans cet acte de générosité de ma part, un nouveau motif de ne point perdre courage au milieu de leurs épreuves, et que le Clergé et les fidèles du comté comprennent que vous êtes dans un immense besoin et que je tiens absolument à la vie et à la prospérité de votre maison. Ce ne doit être un secret pour personne, que les dépenses considérables occasionnées par la construction de la cathédrale et de l'évêché nécessitent toutes mes ressources, mais je compte moi aussi, sur la récompense promise à l'exercice de la charité. Faites prier vos soeurs, et peut-être vous arrivera-t-il un nouveau don de la part d'un curé du diocèse avant longtemps. Dites à la vénérable Mère que j'irai la voir lundi prochain. Je vous salue et vous bénis avec affection.”

Visite de Monseigneur Brunault à Mère Saint-Jean

La visite de Sa Grandeur apporte à notre vénérée malade le calme et la paix tranquille qui l'ont fuie depuis quelques temps; ses inquiétudes pour l'avenir de notre humble maison disparaissent soudainement et sa pensée ne se tourne plus que vers la vraie Patrie dont elle touche le seuil.

Décès de chère Mère Saint-Jean

Le 8 mai 1906, dans le mois consacré à notre bonne Mère du ciel qu'elle aime avec toute la tendresse de son âme ardente, la bien-aimée Mère Saint-Jean-de-Goto, née Amanda Viger, s'en va dans la soixante et unième année de son âge, recevoir la récompense de quarante-six ans de vie religieuse dont trente-quatre consacrées à l'héroïque service des malheureux lépreux à Tracadie.

Mère Saint-Jean meurt parmi ses filles bien aimées d'Arthabaska comme elle l'a désirée, en plein milieu d'un terme de supériorité.

Entre 1902 et 1906, Mère Saint-Jean a connu le bonheur de recevoir dix postulantes à la vêtue et huit novices à la profession religieuse. Par ailleurs, deux décès sont venus assombrir cette même période, soit ceux de Soeur Dorilla Guillemette, postulante converse, et Soeur Marie-Louise Thompson, choriste. La première était âgée de 32 ans et la seconde n'avait que 29 ans.

Obsèques de Mère Saint-Jean-de-Goto

Le deuil est d'autant plus senti que la bonté de Mère Saint-Jean possède réellement le coeur de toutes ses filles.

Les obsèques ont lieu le 10 mai 1906. Vu l'exiguïté de notre modeste chapelle, Monseigneur notre Évêque permet aux religieuses qui y assistent de prendre place au chœur parmi nos soeurs. Quatre religieuses représentent la Congrégation de Notre-Dame et deux, celle de l'Assomption de la Sainte-Vierge.

Inhumée dans notre cimetière, Mère Saint-Jean-de-Goto attend là, selon son désir, le rappel des cioux. Il est à souligner que depuis la fondation en 1884, jusqu'à ce jour de 1906, Mère Saint-Jean-de-Goto est la première supérieure venue de Montréal à choisir Arthabaska comme lieu de son repos éternel. Nous lui en sommes profondément reconnaissantes.

Une page extraite de sa notice biographique rédigée par l'une de nos soeurs de Montréal, nous dira les fortes vertus de celle qui consacra les dernières énergies de sa vie en faveur de notre fondation et voulut y mourir.

“. . . Le 3 septembre 1868, six de nos chères soeurs, au nombre desquelles se trouvait notre bien-aimée Soeur Saint-Jean-de-Goto (Amanda Viger) s'embarquèrent pour Tracadie dans le Nouveau-Brunswick. Dire jusqu'à quel point le nom de Lazaret avait fait battre son coeur, les voeux qu'elle avait exprimés pour faire partie de l'intrépide essaim, les pénitences que sa ferveur lui avait inspirées pour obtenir cette grâce est chose impossible! . . . Encore

dans toute l'ardeur de sa jeunesse — elle n'avait que vingt-trois ans — emportée par les élans de son zèle et de son désir de travailler à la gloire de Dieu, elle ne vivait plus ici. . . Aussi, écrivait-elle à son respectable père qui voulait la retenir: "Quoi, Père chéri, vous n'avez pas craint de vous exiler pour aller chercher l'or, (elle faisait allusion à un voyage qu'avait fait son père en Californie), et vous me refuserez votre consentement pour aller me sacrifier dans un pays où j'espère trouver les moyens d'une plus grande sanctification! . . . de grâce, laissez-moi partir! . . ." Ce père si chrétien ne put résister à de pareils accents et prononça le "oui" tant désiré. . . et elle partit. . .

Et pendant trente-quatre ans, avec le dévouement le plus absolu et la plus complète abnégation d'elle-même, elle demeura avec ces êtres miséreux et souffreteux, les soignant avec l'affection d'une soeur, la tendresse d'une mère et toutes les délicatesses d'une épouse du Christ vouée à ses membres souffrants.

Supérieure ou inférieure, elle était toujours la première au travail quelque pénible qu'il fût. Son attachement aux moindres observances de la Règle fut admirable. Veiller ses chers lépreux, les panser comme ses "petits frères", voilà ce à quoi elle se livra avec une joie enthousiaste.

Quelques-unes de nos soeurs qui ont vécu avec elle dans cette fondation lui ont vu pratiquer des actes tels qu'on en rapporte dans la vie des saints, tels qu'en pratiqua notre vénérée Mère Marie de la Ferre. Elle en fut blâmée, vu les précautions à prendre contre la contagion, mais qui peut dire qu'elle n'agissait pas ainsi sous une impulsion toute surnaturelle, et si les baisers qu'elle a appliqués sur les plaies affreuses de la lèpre ne forment pas les perles les plus précieuses de son immortelle couronne! . . ."(1)

Cet extrait de sa biographie nous rappelle concrètement ce que fut la vie religieuse de Mère Saint-Jean-de-Goto que notre maison s'honore de posséder à jamais, et que nos soeurs aînées ont si filialement aimée.

Restée sans pilote et presque sans revenus pour payer une si lourde dette, notre maison reprend sa marche vers l'avenir. Une nouvelle étoile s'est allumée dans son ciel. Elle garde foi en la promesse faite par Mère Saint-Jean au milieu de ses plus douloureuses anxiétés: "Je prierai tant le bon Dieu, répétait-elle alors, qu'Il vous enverra les ressources voulues pour vous libérer de toutes dettes".

Le Dieu des consolations, nous le verrons bientôt, réalisera cet espoir.

(1) Notice biographique de Mère Saint-Jean-de-Goto, Hôtel-Dieu de Montréal, 1906.

L'OEUVRE HOSPITALIÈRE. . .
1906 - 1930

UN HÔPITAL NAIT 1906 - 1912

JUIN 1906

Le crédit céleste de Mère Saint-Jean

Nous avons assisté avec émotion au décès prématuré (elle n'avait que 61 ans) de Mère Saint-Jean-de-Goto. L'annaliste rapporte qu'avant l'arrivée d'une nouvelle supérieure, la Providence paraît s'incliner vers l'infortune de notre maison comme pour justifier sans tarder le "crédit céleste de la vénérée disparue".

Aux premiers jours de juin, un vénérable prêtre, M. l'abbé U. Tessier, curé de Victoriaville, donne à l'Hôtel-Dieu, en don pur et simple une somme de deux mille dollars, tandis que d'autres dons substantiels quoique de moindre importance, lui parviennent de façon aussi inopinée qu'heureuse pour combler les déficits du moment.

Élection de Mère Lachapelle

Dieu mesurant ses dons aux nécessités de l'heure présente, gratifie notre maison d'une Supérieure digne à tous égards d'occuper ce poste de responsabilité.

Ainsi, en la fête de Sainte Trinité, 7 juin 1906, accompagnée de notre chère Soeur Marie-Anne, tourière, la très honorée Soeur Lachapelle, de notre maison de Montréal, se dirige vers la nôtre.

Cette vaillante connaît la vie de missionnaire pour l'avoir partagée à notre maison de Windsor, Ontario, au cours des années 1888-1890.

Elle connaît aussi à fond le tableau détaillé des misères profondes de la fondation d'Arthabaska, et n'ignore pas davantage le mauvais état actuel des finances. Elle sait également que la dernière construction est considérée comme un véritable hors-d'oeuvre. Rien ne la déconcerte, rien ne l'arrête.

À l'instar de la grande Thérèse, sa sainte de prédilection, elle dit simplement devant l'obéissance qui s'offre à elle: "J'irai, puisque Dieu me le demande; le succès ou l'insuccès reste entre ses mains."

L'oeuvre de Mère Lachapelle à Arthabaska tient toute dans ces mots. Son zèle et sa ferveur ne connaissent aucune éclipse et nous verrons la grâce de Dieu jeter en ses sillons des gerbes magnifiques.

Le 10 juin, l'élection officielle présidée par M. le curé L.-A. Côté, supérieur ecclésiastique, confie à son autorité la direction de notre Communauté.

La Fête-Dieu de 1906

Dans l'attente d'une visite du premier Pasteur, Monseigneur Brunault, le coeur si profondément pieux de Mère Lachapelle tressaille d'aise en la Fête-Dieu, fixée cette année au 14 juin.

Le reposoir est dressé dans la petite chapelle du cimetière et la procession se déroule toute simple et sans éclat, mais avec quel cachet de piété.

Une douce émotion envahit les âmes lorsque le Jésus de l'ostensoir traverse le lieu de repos des chères soeurs défuntes, foulant la terre où elles attendent l'aurore suprême de sa dernière venue.

Monseigneur Brunault et les soeurs malades

Peu après, au 19 juin 1906, Monseigneur de Nicolet de passage dans nos régions, se réserve, sur les devoirs du moment, le loisir de venir saluer la nouvelle Supérieure, Mère Lachapelle.

Trois soeurs malades s'étant rendues à la salle commune parmi le groupe de la Communauté, avec une bonté charmante, Monseigneur enlève sa croix pastorale et la présente à baiser à celles qui, dit-il, portent réellement elles-mêmes des CROIX D'HONNEUR.

Dans une causerie tout intime, faisant allusion à la grande pauvreté toujours à l'ordre du jour, Sa Grandeur assure Mère Lachapelle de son aide et de sa protection en des termes si touchants qu'ils laissent augurer pour l'avenir une marche réelle vers la sécurité.

Incendie de la cathédrale de Nicolet

Deux jours plus tard, 21 juin 1906, retentit comme un coup de foudre, la nouvelle du désastreux incendie qui a consumé les deux cathédrales de la ville épiscopale — l'ancienne et la nouvelle —, la Maison-mère des révérendes Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge et la résidence de Monseigneur Suzor, P.D.

Au témoignage des ecclésiastiques qui entourent Mgr Brunault, sa sérénité ne subit aucune altération. Mais devant ces ruines, qui ne sait combien son coeur sensible et délicat doit souffrir!

La piété des soeurs ne s'en tient pas à implorer les consolations célestes en faveur de leur Père bien-aimé. Elle offre comme première contribution destinée à réparer le désastre, la magnifique somme de \$400.00 reçue de la main paternelle, au mois de mai précédent, pour le solde des intérêts de l'année courante.

Ce geste de l'infortune reconnaissante touche vivement le coeur du généreux Pasteur. Il ne veut toutefois accepter de notre pauvreté que sa prière fervente.

Inauguration d'une salle d'opération

Le 29 juin 1906, en la fête de saint Pierre, Mère Lachapelle inaugure une salle d'opération. Inauguration sans solennité, hâtons-

nous de le dire, mais combien génératrice de joie lumineuse et chantante.

La salle mérite cependant une mention spéciale à titre d'avoir été ce jour-là, la plus grande de la province. . . Ses proportions embrassent tout un étage non divisé de la nouvelle construction. . .

Le docteur Georges Côté, jeune médecin-chirurgien de Saint-Paul-de-Chester, fournit pour lors sa table d'opération et tous les instruments nécessaires. Il prend comme assistant notre dévoué docteur E.T. Belleau, et pratique avec plein succès une très grave et délicate opération.

Ce chirurgien est, sans contexte, l'homme de choix de la Providence pour assurer à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska sa place définitive dans le domaine de l'hospitalité. Avec sa venue à Arthabaska, un hôpital prend enfin naissance!

À elle seule, l'histoire personnelle du docteur Georges Côté autorise cette opinion justifiée par la suite des événements.

Le Docteur Georges Côté

Né à Saint-Paul de Chester le 1er novembre 1869, il reste orphelin dès son jeune âge. À quatorze ans, il s'éloigne du foyer paternel où sa mère a été remplacée, et s'achemine seul, sans le sou, sur des routes inconnues.



*Docteur Georges Côté,
1er chirurgien de l'Hôtel-Dieu vers 1906.*

Avec l'aide de Dieu, il deviendra dès lors l'artisan de son avenir.

Le travail sans choix et sous toutes formes lui fournit tout d'abord le pain quotidien. Mais l'adolescent a au coeur un idéal. Et pour le

réaliser, il travaillera ferme le jour et étudiera une partie de ses nuits. Plus tard, nous le retrouvons chez les révérends Pères Oblats d'Ottawa étudiant le jour et travaillant le soir pour payer une partie de ses cours.

Nous savons quelle filiale reconnaissance son coeur bien né vouera au révérend Père Dottenewille, O.M.I., qu'il se plaira à appeler sa providence visible, comme nous connaissons son inaltérable attachement aux révérendes Soeurs de la Providence de Vancouver et de l'Ouest canadien où il prit un premier contact avec l'hôpital.

Son invincible énergie surmonte tous les obstacles qui, de longues années durant, se dressent à l'encontre de ses aspirations. Et un jour vient où le doctorat couronne ses laborieux et méritants efforts.

La carrière professionnelle, une fois ouverte devant lui, il s'y consacre sans réserve.

Revenu dans son village natal vers 1904, le plus vif succès s'attache à ses pas tandis que sa charité envers les pauvres ne devient rien moins que proverbiale.

Tel est le médecin-chirurgien qui s'offre à l'Hôtel-Dieu en juin 1906.

L'opinion publique ne se trompe pas qui le dit éminemment préparé à se plier aux difficultés d'un hôpital situé dans un centre plutôt rural tel que le nôtre.

Les débuts se font prometteurs. Durant les mois qui suivent la fête de saint Pierre, on aménage une modeste salle de chirurgie et des chambres pour les malades.

Le chirurgien a bientôt à son crédit plusieurs cas de médecine et de chirurgie.

Mère Lachapelle exulte.

Cependant le soleil retire vite ses rayons et l'espérance doit se replier sur elle-même.

Suspension des activités de l'hôpital

Deux facteurs semble-t-il, sont à l'origine de la suspension des activités de la salle d'opération de 1906:

Le soin des malades constituant l'oeuvre primordiale de notre Institut, Mère Lachapelle n'a pas songé à informer officiellement l'autorité diocésaine de l'initiative qu'elle a prise.

Par ailleurs, le docteur Georges Côté ayant antérieurement étudié ou pratiqué dans la lointaine Colombie Britannique et aux États-Unis, sa personnalité prête le flanc à la critique des uns, tandis qu'elle est l'objet de l'admiration des autres. De là, mille rapports divers autour de son nom et de sa personne.

La prudence de l'Ordinaire veut-elle se renseigner avant de ne rien permettre, ou, est-elle blessée d'être tardivement mise au courant d'une situation déjà arrêtée?

C'est ainsi que l'Évêque ne croit pas devoir approuver sur l'heure les mesures prises, et l'ordre vient de suspendre les activités de l'hôpital.

Patience de Mère Lachapelle

C'est un rude coup pour la vaillante Mère Lachapelle, mais son zèle ne désespère pas pour autant de la situation. Elle saura attendre.

Le soin des malades constitue à ses yeux l'élément de choix appelé à remplacer le dur travail des lavages et repassages, où s'épuisent les santés. Aussi elle ne doute pas un instant que l'approbation de l'Ordinaire ne vienne à l'heure marquée par la Providence.

Dévouement de Monseigneur Brunault

Oui certes, elle peut compter sur un dévouement qui s'est singulièrement manifesté après le désastre de l'incendie du 21 juin.

Alors qu'il semble à tous que Sa Grandeur ne peut aider personnellement notre maison au cours des années consacrées à réparer les ruines de sa cathédrale, son âme magnanime ne s'est nullement arrêtée à cette considération.

Tel un père désireux de faire oublier à ses enfants l'amertume des jours mauvais qu'il traverse lui-même, le 9 juillet 1906, il fait parvenir à nos soeurs une partie des quêtes faites dans son diocèse, soit une somme de \$850.00, plus \$50.00 prélevés sur sa propre caisse et offertes en faveur de la kermesse qui bat alors son plein.

Devant cette générosité exceptionnelle, comment douter de l'extrême intérêt que porte à notre maison l'Évêque cédant ses droits à la bonté du père de famille?

La kermesse annuelle

Septembre 1906 termine les activités de la kermesse. La somme de \$1,180.00, constitue un vrai succès. Ajoutée au don généreux de Monseigneur de Nicolet, elle permet de faire un premier remboursement de \$2,000.00 sur les \$20,000.00 dus. C'est l'acheminement vers des jours meilleurs.

Décès de Soeur Marguerite-Marie

Le 22 septembre 1906, la mort nous ravit notre chère Soeur Marguerite-Marie (Marie-Anne Therrien), converse. Entrée au noviciat le 23 août 1894, avant d'avoir atteint sa seizième année, elle nous quitte à vingt-huit ans après avoir consacré à Dieu, dans la vie religieuse, douze années de sa trop courte existence. Son amour de la solitude, son esprit de recueillement et son dévouement pour les pauvres lui ont certainement valu de riches mérites pour le ciel.

1907

La variole à l'Hôtel-Dieu

Les mois de l'hiver 1907 sont des plus paisibles. Mais à peine le printemps a-t-il attiédi la bise froide, que le soleil de mars, au lieu de réjouir, apporte la désolation: la variole fait une soudaine irruption à l'Hôtel-Dieu. . . La contagion se propage par la lingerie apportée du collège où la redoutable visiteuse a pu atteindre incognito plusieurs victimes. Tout autre en est-il ici. . . L'Hôtel-Dieu subit la quarantaine. Les varioleux sont tout de même isolés et placés dans les petites chambres que Mère Lachapelle a préparées pour le service de chirurgie, ainsi qu'au département Saint-Augustin.

Deux de nos soeurs sont atteintes. L'une d'elle, notre chère Soeur

Béliveau est près de succomber et reçoit les derniers sacrements. Il y a toutefois une victime chez nos pensionnaires: un pauvre vieillard dont la mort ne sera hélas! que l'heureux passage à une vie meilleure.

Le 18 avril 1907, le sceau de la quarantaine est levé, et le bon Dieu remercié avec ferveur d'avoir si heureusement rendu la santé à tous ces affligés de la variole.

Don d'un équipement pour salle de chirurgie

Voici qu'à l'aurore du mois de mai 1907, grâce à un généreux donateur, le docteur François de Martigny, — médecin-chirurgien de l'Hôtel-Dieu de Montréal —, notre Hôtel-Dieu se trouve pourvu du minimum d'équipement requis pour le bon fonctionnement d'une salle de chirurgie: table d'opération et autres accessoires.

Sous le merci ému de la donataire, on sent vibrer des accents de gratitude d'une tonalité particulière, car Mère Lachapelle ne craint pas de dire à son bienfaiteur, "qu'il est, certes, le mandataire de la Vierge pour lui causer la joyeuse surprise qui dore ses rêves d'avenir".

Le sens et la valeur des mots se devinent: l'épisode du sacrifice des premières réalisations a pour corollaire les longs mois d'attente au cours desquels s'oeuvrent dans le silence, l'humilité et la prière les réalisations durables de demain.

À tout le moins, les précieux objets, soigneusement déposés en lieu sûr, représentent aux yeux de Mère Lachapelle un talisman de bonheur jusqu'au jour toujours souhaité de l'ouverture d'une salle de chirurgie.

Visites et dons de Pasteurs

En marge de ce confiant espoir, deux visites du premier Pasteur, les 4 et 18 juin, démontrent le vif intérêt qu'il ne cesse de porter à notre maison.

Plus encore, le 5 juillet 1907, sa compatissante bonté lui fait parvenir un chèque au montant de neuf cents dollars, offrande vraiment royale dans les circonstances.

Sa Grandeur Monseigneur Paul Bruchési de Montréal, dont la sincère estime pour la très honorée Mère Lachapelle s'affirme en maintes occasions, lui fait parvenir également une substantielle offrande en faveur de la kermesse. L'âme sensible du digne archevêque vibre sans doute au diapason de celle de notre bien-aimé Prélat, qui nous dit un jour que "pour une communauté, si la pauvreté n'est pas un vice, elle est quelquefois bien gênante". La nôtre s'honore d'avoir été secourue par de tels amis et protecteurs.

Deux décès prématurés

Le 8 août 1907, le céleste Jardinier vient cueillir une modeste fleur vraiment épanouie à l'ombre de la croix; notre chère Soeur Ursule Gaillardetz, dite Saint-Joseph. Ses quatre ans et dix mois de vie religieuse lui auront valu là-haut, nous l'espérons, le calme et la paix. Elle était âgée de 29 ans.

Trois semaines plus tard, le 27 août 1907, nouvelle cueillette pour l'au-delà, dans la personne de notre chère Soeur Mathilde Dugal, âgée de 26 ans et qui ne compte que cinq ans de vie religieuse. Esprit sérieux,

plein d'une naïveté enfantine, conscience droite, aimant la Règle de tout son coeur et la pratiquant avec énergie, cette regrettée soeur est déjà prête à recevoir sa récompense.

Encouragement de Monseigneur l'Évêque

Face à ces deuils répétés, Monseigneur Brunault écrit alors ces paroles d'espérance:

“ . . . Le bon Dieu doit avoir des vues cachées sur l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, puisqu'il semble se plaire à l'éprouver si souvent. Mais, j'ai confiance qu'Il lui prépare pour un avenir prochain des jours meilleurs et plus ensoleillés. . . ”

Ces départs réitérés pour l'au-delà ont creusé bien des vides, sa sollicitude paternelle ajoute:

“ . . . Faites prier vos soeurs, chère Mère, pour avoir des vocations et afin de rendre la vie du noviciat et de la Communauté moins pénible, montrez-vous plutôt facile que difficile lorsqu'il se présente une occasion d'accorder la récréation ou un congé. Je ne vous prêchez pas le relâchement, mais vous êtes si peu nombreuses et votre travail est si considérable, qu'il est bon de mettre un peu de soleil et de gaieté dans votre maison. Par respect pour la Règle, donnez lorsque vous le voudrez, récréation ou congé, au nom de Monseigneur. Vous agirez, j'en suis sûr, avec religion et discernement et c'est pour cela que j'abandonne la chose à votre discrétion. Veuillez croire, chère Mère, à l'affection et au dévouement de votre évêque et dites souvent à vos filles qu'elles occupent toutes une place à part dans mon coeur.”

Ne croit-on pas entendre saint François de Sales s'adresser à sainte Chantal? Ce type achevé de la paternité spirituelle a-t-il même su trouver des accents plus touchants?

1908

Générosité de Monseigneur Brunault

Le 29 avril 1908, Sa Grandeur charge son secrétaire “d'envoyer un chèque de \$600,00 à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska” et promet à nos soeurs un autre chèque de \$300,00 à l'automne, toujours à l'effet “d'aider à les débarrasser de ces fameux intérêts qui les gênent tant dans leur action”.

Impuissantes à témoigner leur profonde gratitude, nos soeurs comprennent du moins l'étendue de leur dette, et au nom de toutes, Mère Lachapelle écrit à Monseigneur Brunault:

“ . . . Monseigneur, notre petite maison ne se soutient que par vos soins empressés et les largesses de votre coeur, aussi je me sens prête à tous les sacrifices pour seconder, s'il se peut, le généreux dessein de Votre Grandeur.”

Négociation d'un emprunt

Dû au zèle de monsieur l'abbé F. A. Saint-Germain, archidiacre de Nicolet, en mai 1908, un emprunt est négocié avec l'honorable juge Mailhot, à un taux avantageux.

Le Trust and Loan Company est remboursé et les lourds intérêts annuels considérablement diminués.

M. l'abbé Saint-Germain rendra en outre d'appréciables services à notre maison relativement à la comptabilité.

Les mois passent avec leur cortège d'épreuves, certes, mais de joies, aussi.

Ouverture officielle de l'hôpital

Le 19 juin 1908 se détache en caractères brillants: cette date ouvre la première page de l'histoire de cet hôpital, attendu depuis bientôt un quart de siècle.



L'Hôtel-Dieu en 1908.

Cédant aux sollicitations aussi discrètes que pressantes de la très honorée Mère Lachapelle, Monseigneur de Nicolet permet l'ouverture officielle de l'hôpital.

Premiers règlements hospitaliers

Son Excellence Monseigneur de Nicolet pose lui-même les premiers règlements de cet hôpital de 1908. En voici la teneur:

"L'Hôpital Saint-Joseph d'Arthabaska
J.M.J.

1.- Les Soeurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en auront le contrôle absolu, sous la direction de l'Évêque du diocèse, qui se réserve le droit de fermer cet hôpital si jamais il le juge à propos.

2.- Le médecin de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, pourvu que sa nomination ait été approuvée par ledit Seigneur Évêque, sera également le médecin de l'hôpital; mais les malades auront le droit d'en demander un autre s'ils le veulent.

3.- Seules les Soeurs de l'Hôtel-Dieu auront la liberté d'appeler un autre médecin ou chirurgien, et elles useront de cette liberté quand bon leur semblera, et pour les opérations et pour le traitement des malades; mais la Supérieure se fera un devoir de convenance d'avertir préalablement le médecin interne de l'Hôtel-Dieu, lorsque les circonstances le lui permettront.

4.- Les médecins se serviront toujours de leurs propres instruments.

5.- L'Évêque de Nicolet pourra changer, modifier, à son gré, le présent règlement.

Arthabaska, le 19 juin 1908.

J.-S.-Herman, Év. de Nicolet."

Les artisans de l'hôpital de 1908

L'excellente Mère Lachapelle peut exulter cette fois, et la Communauté faire monter vers le ciel sa prière reconnaissante! l'hôpital est enfin là!

Désormais le premier Pasteur sera vigilant à protéger les intérêts de l'hôpital et seconder, à leur endroit, les désirs de la dévouée supérieure, qui a depuis toujours entrevu le salut de notre maison dans l'exercice du soin des malades tel que statué par les fondateurs de l'Institut. Aussi, bien, est-ce aux instances et à la prière de Mère Lachapelle qu'Arthabaska doit son hôpital. C'est justice de le reconnaître.

Par ailleurs, dans la particulière bienveillance de Monseigneur Brunault, l'excellente Mère Lachapelle aurait-elle osé déployer la persévérante énergie qui lui assura le succès? Au surplus, si Sa Grandeur douta un jour de l'opportunité d'ouvrir un hôpital dans nos Bois-Francis, et surtout des moyens de mener l'oeuvre à bonne fin, il sut se féliciter dans la suite d'avoir fait confiance aux vues inspirées de la Supérieure, et prit l'oeuvre sous sa haute protection. C'est justice de le consigner. Le mérite appartient aux fronts qu'il couronne.

Réparations à la maçonnerie

Au cours de l'été 1908, un legs testamentaire de mille deux cents dollars, permet à la charité de fournir une large part dans les réparations essentielles à la maçonnerie défectueuse de la dernière construction, tout en permettant de terminer partiellement l'intérieur du second étage.

Le donateur, feu Eugène Crépeau, avocat, ami et bienfaiteur apprécié de notre maison par la part active qu'il prend à titre gracieux, aux démêlés judiciaires qui jettent plus d'une fois l'alarme chez nos premières Mères, ajoute ainsi un ultime titre à ses créances.

Départ de l'abbé Désilets

L'état de santé de l'excellent monsieur Désilets tardant à s'améliorer, il fut définitivement remplacé le 31 juillet 1908.

Doué de fortes qualités morales et possédant plus d'un secret de la mécanique et de la chimie, M. l'abbé Désilets fait largement profiter notre Communauté des ressources de sa piété sacerdotale et des connaissances variées de sa haute intelligence.

Son nom est resté synonyme de bienveillance. Et Monseigneur ne craint pas de dire que "c'est une chose difficile de remplacer un homme d'une telle valeur".

Arrivée du nouvel aumônier

À l'arrivée du nouvel aumônier l'abbé Georges Labissonnière, on note quelques changements dans l'horaire des observances et offices religieux pour favoriser une meilleure répartition du temps à consacrer aux malades et aux pauvres.

La messe de communauté est fixée à 7 heures et un quart. Et en fonction du service des pauvres, on remet la récitation des Petites Heures après la messe.

L'abbé C. E. Mailhot à Saint-Augustin

En fin de septembre 1908, M. l'abbé Charles-Édouard Mailhot qu'un mauvais état de santé oblige à démissionner comme curé de Saint-Paul de Chester, vient habiter deux chambres à la résidence Saint-Augustin.

Ces mutations, inscrites au fil des jours, posent, nous le croyons, d'infimes jalons de l'histoire locale.

Départ pour la patrie. . .

À la première aube d'octobre, nous croyons voir la Vierge du Rosaire se porter à la rencontre d'une enfant privilégiée, notre chère Soeur Marie-des-Anges, née Délima Poiré, novice converse, qui à l'âge de 35 ans échange l'exil pour la patrie. Elle aura le bonheur de prononcer ses vœux IN ARTICULO MORTIS.

Soeur des anges vraiment en son âme liliale, nos soeurs se plaisent à dire qu'elle sera arrivée à bon port en angélique escorte. N'est-ce pas la veille du jour où l'Église célèbre la fête des saints Anges?

1909

L'année 1909, année des Jubilés

Alors que l'année 1909 commémorera par de grandioses démonstrations le 250^e anniversaire de l'arrivée à Montréal des premières Hospitalières venues de La Flèche, dans un très modeste décor, cette même année nimbera d'argent la silhouette de nos murs bénis. Mais oui, 1909 marque le 25^e anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Nous en reparlerons au mois d'octobre prochain.

Disons tout de suite que joies et deuils y mêleront leurs accents, comme en un jour de fête, l'encens confond ses parfums avec celui des fleurs déposées sur l'autel.

Décès de Soeur Saint-Raphaël

Le 5 mars 1909, la mort frappe loin des siens et de sa famille religieuse d'Arthabaska notre chère soeur Saint-Raphaël, née Corinne Quesnel, fille de M. J. Auguste Quesnel, promoteur de notre fondation en 1884.

Sa dépouille mortelle est d'abord exposée à l'Hôtel-Dieu de Montréal pour de là revenir sous notre toit et reposer à l'ombre de notre monastère. Elle fut, on s'en souvient, la première professe de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et à ce titre, elle se mérite un souvenir pieux de toute sa famille religieuse des Bois-Francs.

Soeur Saint-Raphaël était âgée de 52 ans dont 24 de vie religieuse. Daigne le Dieu tout-puissant recevoir son âme toute de charité et de bonté, au ciel, où déjà son brave père et sa sainte mère l'ont attendue jusqu'à ce jour de l'éternel repos!

Premier brevet d'infirmière

Le 30 mars 1909, notre chère Soeur Alice Ouellette, dont la santé requiert des soins particuliers, se rend à notre Hôtel-Dieu de Montréal. Elle sait si bien profiter de ses loisirs là-bas qu'elle réussit à compléter ses connaissances dans l'art du soin des malades et trois mois plus tard revient en santé, avec un brevet d'infirmière en bonne et due forme. C'est la première religieuse d'Arthabaska à détenir un brevet d'infirmière.

Un autre cercueil. . .

Le 24 mai 1909, notre regrettée Soeur Marie-Louise Lavigneur, jeune et brillant sujet sur qui se fondaient les plus belles espérances, est à son tour hâtivement couchée dans un froid cercueil.

De celle-ci, la Supérieure témoigne qu'elle est par ses vertus et ses talents "l'ornement et la consolation de sa petite Communauté." Elle n'était âgée que de 29 ans, et en avait passé 6 en religion.

Un 250e anniversaire

En août 1909, nous sommes à la veille des fêtes devant commémorer à notre Hôtel-Dieu de Montréal le 250e anniversaire de l'arrivée au Canada de nos premières Mères de La Flèche.

Des représentantes de toutes les maisons-soeurs fondées en terre d'Amérique sont invitées, et pour la circonstance, s'ouvrent larges et joyeuses les portes du cloître de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Notre supérieure, Mère Lachapelle, ainsi que les chères soeurs Dagenais et Hurtubise, appartenant toutes trois à la maison de Montréal, sont les heureuses déléguées d'Arthabaska.

Le 27 août les voit partir pour offrir notre part d'hommages à l'héroïque Jeanne Mance et aux illustres fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Montréal, les vénérées Mères de Brésoles, Macé et Maillat.

Placée dans la cour d'honneur de l'Hôtel-Dieu et inaugurée au deuxième jour du triduum, la superbe statue de Jeanne Mance ou plutôt le groupe que le monument représente et si bien nommé par le vénéré monsieur Lecoq, P.S.S.: "La rencontre de l'être qui souffre avec l'être

qui console” restera comme un symbole de ces fêtes inoubliables qui célèbrent son triomphe et sa gloire.

Les pages littéraires du magnifique compte rendu envoyé par notre maison de Montréal et conservé dans nos archives sont un délice pour le coeur et pour l'esprit.

Passant sous silence les solennités des deux premiers jours, disons seulement que le 3 septembre, dernier jour des fêtes commémoratives, Monseigneur l'Évêque de Nicolet chante le service solennel offert pour toutes les religieuses et pour tous les malades décédés à l'Hôtel-Dieu depuis sa fondation.

“Le maître-autel seul avait une parure de deuil, dit la relation plus haut citée, partout ailleurs, les bannières et les lys brillaient, car ce jour, le dernier du triduum, était plein d'espérance et d'immortalité.”

Ces fêtes exceptionnelles ont réuni à l'antique berceau de Montréal une délégation de vingt-cinq religieuses représentant toutes nos maisons d'Amérique établies depuis 1845.

Réélection de Mère Lachapelle

Le 14 septembre 1909, fête de l'exaltation de la sainte Croix, la vénérée Mère Lachapelle est remise à la tête de notre Communauté, heureuse bénéficiaire de son dévouement au cours des trois dernières années.

À cette occasion, le 28 septembre 1909, une longue lettre du premier Pasteur, datée de Québec, et portant le timbre du Premier Concile Plénier du Canada, vient redire à Mère Lachapelle la satisfaction, les félicitations et les voeux de bonheur de même que les espoirs que Monseigneur Brunault garde à l'expansion de notre Hôtel-Dieu:

“... C'est mon espoir que, d'ici trois ans, il vous sera permis d'améliorer notablement la condition financière de votre maison et, par suite, de donner à vos oeuvres plus d'ampleur et de fécondité; c'est mon espoir également que vous allez voir les vocations se multiplier et la santé de vos soeurs se fortifier. Vous avez droit de compter sur l'affection et le dévouement de votre évêque, sur sa protection et son assistance et, vous aurez tout cela; mais il vous faut surtout mettre votre confiance en Dieu. . .”

Encore le son des glas. . .

Le 24 septembre, s'entrouvre une tombe: notre chère Soeur Emérentienne Dubois y repose; elle, la mieux armée en apparence pour promettre de longs jours. Elle n'était âgée que de 33 ans, dont 7 de vie religieuse.

Oh! que de douleurs jettent dans les âmes ces carrières brisées avant d'avoir mûri les fruits que leur printemps laissait espérer.

25e anniversaire de notre Hôtel-Dieu

Le 2 octobre 1909, l'heure jubilaire du vingt-cinquième anniversaire de notre maison égrène timidement ses notes argentines.

Cette fête ne doit recevoir d'autre démonstration extérieure que celle d'une piété plus fervente. Mais, voici qu'à la dernière minute, on se ravise. La louange et l'action de grâces s'exhaleront sans contrainte.

Deux jours de prières en préparent la célébration. Au premier jour, un service solennel pour les soeurs et les bienfaiteurs défunts est chanté par M. l'abbé C. E. Mailhot. Au second, le Saint-Sacrement est exposé toute la journée afin que la louange, la réparation et la reconnaissance confondent leurs solennels hommages près de Jésus-Eucharistie, source des bénédictions qui, au long des ans, soutinrent et consolèrent nos Mères.

Le jour même du 2 octobre, M. le curé L. A. Côté, supérieur ecclésiastique, chante la grand-messe, assisté de MM. les abbés E. Proulx, aumônier des Frères du Sacré-Coeur, et A. Desmarais, vicaire, comme diacre et sous-diacre.

L'autel est orné de lumières et de fleurs naturelles. Les élèves des révérends Frères des Écoles Chrétiennes sous la direction de M. Roméo Poisson, artiste de notre ville, exécutent la partie musicale.

Des représentants des trois communautés religieuses d'Arthabaska ainsi que des bienfaiteurs et amis, aussi nombreux que le permet l'exiguïté de la chapelle, assistent à l'office divin.

Les Dames de la Congrégation prennent place au chœur avec nos soeurs.

Le sermon de circonstances, prononcé par M. le supérieur L. A. Côté, et dont nous reproduisons de larges extraits, reflète le sincère attachement de ce très digne supérieur pour son Hôtel-Dieu et donne un raccourci expressif du quart de siècle vécu par celui-ci et ses Hospitalières.



Mgr L.A. Côté, supérieur ecclésiastique de l'Hôtel-Dieu.

“Mes chères Soeurs,

Au jour même du vingt-cinquième anniversaire de l'arrivée des premières Hospitalières de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, vous avez voulu vous réunir dans une commune prière au pied de l'autel, pour chanter à Dieu l'hymne de la reconnaissance, pour tous les bienfaits qu'il lui a plu d'accorder à votre Maison pendant un quart de siècle.

L'hymne de la reconnaissance, il est juste que nous le chantions avec vous, nous, prêtres et fidèles de comté d'Arthabaska, car avec vous, nous avons bénéficié des faveurs que Dieu a accordées à notre Hôtel-Dieu.

Il y a vingt-cinq ans aujourd'hui, 2 octobre 1884, que les premières Hospitalières, qui ont dirigé cette maison, quittaient le célèbre et ancien Hôtel-Dieu de Saint-Joseph de Montréal et arrivaient à Arthabaska où elles recevaient d'abord l'hospitalité sous le toit de feu monsieur Auguste Quesnel, à qui revient, je crois, l'honneur et le mérite de la pensée d'avoir ici un Hôtel-Dieu tenu par les Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal. Durant le reste de sa vie, monsieur Quesnel témoigna aux Religieuses de l'Hôtel-Dieu, un dévouement pour lequel, je n'en doute pas, Dieu l'a récompensé; de leur côté, les Hospitalières d'Arthabaska et de Montréal eurent pour lui un dévouement égal.

Les Hospitalières de Montréal arrivèrent dans ce diocèse — alors le diocèse des Trois-Rivières — appelées par Monseigneur Laflèche. Elles étaient accueillies avec faveur par les curés et les fidèles de cette partie de l'église des Trois-Rivières, où elles venaient travailler.

Depuis, elles ont joui de la plus haute et constante protection des évêques de Nicolet; particulièrement de Sa Grandeur Monseigneur Brunault, qui, par sa sollicitude et son admirable générosité, a été le sauveur de l'Hôtel-Dieu dans des jours difficiles.

Sous la direction de la vénérée Mère Pagé, dont le nom ne sera jamais oublié dans les Maisons de Montréal et de Tracadie, non plus qu'ici, les premières Hospitalières au nombre de cinq, à peine arrivées à Arthabaska, commencèrent à prodiguer leurs soins charitables aux pauvres, aux malades et aux vieillards qui leur furent confiés. Les commencements furent naturellement difficiles. Comme pour toutes les oeuvres de ce genre, il y eut des jours d'épreuves. Il m'a été donné de voir les commencements de cette Maison. Arrivé ici comme vicaire, à l'été de 1885, j'ai vu les premières religieuses de l'Hôtel-Dieu, habitant avec leurs malades la maison voisine; c'était un local bien petit pour un Hôtel-Dieu. Elles vinrent ensuite habiter une partie de la résidence Saint-Augustin, et entrèrent enfin dans la maison d'aujourd'hui, mais non terminée.

J'entendais, au commencement de ce mois, durant les inoubliables fêtes de l'Hôtel-Dieu de Montréal, monsieur le chanoine Gauthier, rappeler les privations qu'eurent à subir les premières Hospitalières de Montréal, dans les premières années de la fondation de l'Hôtel-Dieu de cette ville. À celui qui n'aurait pas lu l'histoire de l'Hôtel-Dieu de Montréal, ces misères et ces privations effrayantes sembleraient incroyables.

Nos premières Hospitalières d'Arthabaska, n'eurent pas, sans doute, à passer par de semblables privations, mais il est facile de comprendre ce qu'elles eurent à souffrir, d'abord dans un local

insuffisant, luttant longtemps ensuite contre la pauvreté.

“C’est en toute saison à toutes les époques un métier sublime que celui de l’Hospitalière”, disait monsieur le chanoine Gauthier, dans son discours lors des fêtes de Montréal. “Quitter la vie qui pourrait rester facile et saine, et s’enfermer dans un hôpital, en respirer l’odeur âcre et l’air vicié, choisir les travaux et les soins les plus répugnants, garder le surnaturel dévouement qui fait que l’inconnu qui souffre devient tout de suite un frère, qui fait mettre quelque chose d’attendri dans le regard que l’on pose sur la douleur; oui, en vérité, c’est une tâche sublime, l’une des merveilles de la grâce, et l’une des plus héroïques réalités de cette terre.”

Ces paroles toujours vraies pour les Hospitalières, le sont à plus forte raison dans les premières années d’une fondation, et voilà pourquoi nous devons conserver avec reconnaissance et admiration, le souvenir des premières fondatrices.

Nous ne sommes pas à Montréal, et notre Hôtel-Dieu ne date pas de deux cent cinquante ans! mais que de bien accompli dans ce quart de siècle. L’hôtel-Dieu d’Arthabaska a pu donner pendant vingt-cinq ans l’hospitalité à plus de cinq cents malades, pauvres et vieillards. C’est beaucoup pour les premières années d’un hôpital. Soyez donc bénies, mes chères Soeurs, que Dieu vous rende en bénédictions choisies ce que vous exercez de charité et de dévouement. Ayez confiance, Dieu est avec vous. Sous la protection de Dieu, votre oeuvre se fortifiera, votre maison grandira et abritera pendant de longues années encore les malades et les pauvres. Continuez avec le même zèle votre dévouement pour les malades et les déshérités de la fortune; en servant les pauvres, c’est le Christ que vous servez, car le Christ est dans les pauvres.

Ah! avec quelle complaisance, elle se penche sur vous et vous regarde cette figure radieuse du Christ, lorsque vous servez avec amour les pauvres.

Avec quel amour Il vient dans vos coeurs, ce bon et tendre Jésus à qui vous avez donné votre vie et que vous servez dans la personne des pauvres et des malades; et quelle récompense Il vous destine. Continuez donc de L’aimer et de le servir, et ensemble en ce vingt-cinquième anniversaire de la fondation de cette maison bénie, remercions-Le des grâces reçues.”

À quatre heures de l’après-midi, le salut du Très Saint-Sacrement couronne la fête. Nos soeurs y chantent un vibrant TE DEUM. “Leurs voix pleines de piété, dit l’un des assistants, firent monter vers le ciel ce chant de reconnaissance avec une émotion communicative.”

La plupart de nos chères maisons de France et d’Amérique se sont unies à nous dans une commune prière aussi bien que par l’envoi de souhaits et cadeaux-souvenirs.

Les souhaits de notre maison de Lafleche, antique berceau de l’Institut, résument tous les autres. Insérés ici, ils feront figure de bouquet spirituel.

“À nos bien-aimées Soeurs d'ARTHABASKAVILLE,
à l'occasion du 25e Anniversaire de la fondation.

1884 - 1909

C'était le deux octobre en la fête des Anges:
Guidés par Raphaël, le plus beau des Archanges,
Au cher Arthabaska, de nobles et grands coeurs
Venaient, du pur amour, prodiguer les douceurs.
Oh! oui, la Charité, de ses brûlantes flammes,
Animaient d'un saint zèle et consumait ces âmes
Dont l'unique désir, l'admirable dessein
Était bien d'accomplir le bon plaisir divin.

Je te vois, dès ce jour, cher Arthabaskaville,
Vers la perfection, voler d'une aile agile:
Souriant aux bienfaits de notre doux Sauveur,
Tu baisses encore la croix qu'il présente à ton coeur.

Ainsi fidèle à Dieu, ne cherchant qu'à Lui plaire,
Faudra-t-il s'étonner si tu deviens prospère?
Non! car de notre Dieu, le Coeur plein de bonté
Ne se laisse point vaincre en générosité!

De mérites nombreux, déjà tes mains sont pleines,
Vingt-cinq ans de labeurs, de travaux et de peines,
Magnifique trésor, diadème brillant
Qui ceint ton jeune front, en cet heureux instant.
Jusqu'à la fin des temps, jette donc la semence
De foi, de charité! Dieu, par sa Providence,
Daignera la bénir, et des fruits abondants
Seront le juste prix de tes efforts constants.

O vous qui dirigez cette aimable nacelle,
Très excellent pilote, ô MÈRE LACHAPELLE
Permettez à nos coeurs de venir en ce jour,
Vous offrir tous les voeux d'un fraternel amour.
Célébrant avec vous ce doux ANNIVERSAIRE
Ce premier JUBILÉ; notre ardente prière,
Pour tout le cher troupeau, demande au bon Sauveur
Les bénédictions de son aimable COEUR.
Que sa grâce divine, en vous reste féconde,
Et de consolations, sans cesse, vous inonde.
Qu'il vous donne ici-bas, paix et prospérité
Et vous garde là-haut, bonheur, félicité!

Hôtel-Dieu de Laflèche,
16 septembre 1909.”

Au soir de ce Jubilé d'argent. . .

Déjà le sable mouvant, où furent posés les fondements de notre Hôtel-Dieu, s'est graduellement affermi. Et la certitude est acquise que de puissantes racines s'y ramifient qui y puiseront la sève nécessaire à leur complet développement.

En faut-il davantage pour pressentir que la Providence qui veille sur l'insecte et l'oiseau, veut manifestement voir grandir au pied de nos riantes montagnes, le modeste asile, protecteur du pauvre, du malade, de l'orphelin?

À l'avenir de confirmer ces prévisions. Pour nous, ouvrons à l'instant la première page du second quart de siècle.

1910

Partie pour le ciel

Déjà, le 22 mars 1910, l'ange de la mort y a buriné son nom et celui de notre regrettée Soeur Madeleine Vanasse partie pour le ciel, à l'âge de 74 ans.

C'était, a-t-on dit, la grande priante du monastère, encore qu'elle fournît avec ferveur sa tâche quotidienne.

Esprit toujours joyeux, coeur simple et droit, âme de bonne volonté, elle remplit sa mission sans bruit, sans éclat, heureuse d'abriter ses jours dans la maison de Dieu.

Durant ses toutes dernières années, sa vie est comme rivée au tabernacle. Elle ne quitte son poste d'amour que pour recevoir le sacrement des mourants et prendre son vol vers la patrie céleste.

Nouveau bienfait de Monseigneur

À l'occasion de sa fête patronale du 6 avril 1910, Monseigneur Brunault remet à Mère Lachapelle un chèque de \$300.00, ajoutant que la reconstruction de sa cathédrale étant maintenant terminée, il lui sera désormais plus facile de s'intéresser pratiquement à notre maison. Ce ne sont pas là de vains mots, et Dieu sait combien Sa Grandeur multipliera ses bienfaits dans la suite.

Un système de chauffage pour \$3,875.00!

Le système de chauffage, reconnu défectueux, exige, au surplus, une surveillance et une main-d'oeuvre extraordinaires vu les 5 ou 6 petites fournaies disséminées dans les différentes parties de la maison. De toute évidence, il faut remédier à cet état de choses. Secondée par Soeur Dagenais, dépositaire, Mère Lachapelle réussit à vaincre les obstacles qui se dressent à l'encontre de cette nécessité.

Elle sollicite et obtient l'autorisation de Monseigneur de Nicolet, avec au préalable, celle de M. le Supérieur, puis s'adresse à monsieur T. Latourelle de Montréal. Un contrat est passé au montant de \$3,875.00 à l'effet d'installer un système de chauffage à eau chaude comprenant une bouilloire de 50 HP, suffisante pour distribuer la chaleur dans tous les calorifères dont sera pourvu chaque appartement.

Terminée avant les froids de l'hiver, cette installation apporte beaucoup de consolation, tant à Mère Lachapelle qu'à la nouvelle

dépositaire, Soeur Goyette, car il n'y aura qu'une voix pour bénir le Seigneur, non pas simplement d'avoir créé le feu et l'eau, mais d'avoir combiné ces éléments de manière à produire une si bienfaisante chaleur.

Don d'une collection

Le 29 juin 1910, on bénit Seth d'avoir inventé l'écriture et Gutenberg l'imprimerie, car notre modeste bibliothèque s'enrichit d'une collection de l'Histoire de l'Église, en 17 volumes, don appréciable de monsieur le shérif P. L. Tousignant.

Le Congrès Eucharistique de 1910

L'année 1910 restera à jamais mémorable dans l'Histoire de l'Église du Canada, par le célèbre Congrès Eucharistique qui tient ses assises à Montréal du 7 au 11 septembre, sous la présidence de Son Éminence le Cardinal Vincent Vanutelli.

Deux de nos soeurs tourières assistent à ces magnifiques démonstrations de foi envers le Jésus de l'Hostie.

1911

Joies et soucis

Monseigneur l'Évêque délaisse toute autre sollicitude pour venir présider, le 12 janvier 1911, une cérémonie de prise d'habit et "se payer dit-il, le plaisir de se rendre compte par lui-même de la marche des affaires de l'Hôtel-Dieu."

Celles-ci s'améliorent sensiblement, mais ne laissent pas pour autant de causer encore quelques soucis; par bonheur, les consolations spirituelles leur opposent un suave dédommagement. On note à cette époque, parmi les hospitalisés, plusieurs retours manifestes vers Dieu. C'est le baume divin qui console la religieuse hospitalière de tous les travaux.

Retour d'Europe de Monseigneur L. A. Côté

Un incident de la vie paroissiale sollicite à l'instant notre attention. Nous sommes au 9 mars 1911 et la population d'Arthabaska est en liesse. Il règne une activité extraordinaire, tandis qu'une centaine de voitures se dirigent hâtivement vers la gare de Victoriaville où semble les attirer une puissante attraction.

En effet, la piété filiale se hâte pour saluer le retour de son vénéré Pasteur: notre digne et dévoué Supérieur ecclésiastique, M. l'abbé L. A. Côté, curé d'Arthabaska en visite dans les pays d'Europe depuis déjà quelques mois.

À la joie, tardive à notre gré, — rapporte la chronique — de lui offrir aussi nos hommages, s'ajoute celle de jouir de la relation succincte de son voyage.

Deux heures durant, le doux pays de France, la Terre-Sainte, l'Italie, Rome déroulent devant nous, leur couleur locale, leurs us et coutumes, la beauté de leurs édifices, enfin, la splendeur et la pompe particulière des cérémonies romaines.

Et avec quelle satisfaction visible, M. notre Supérieur parle de l'esprit français, et de la chaude atmosphère familiale qui l'accueillit et l'entoura dans nos maisons de La Flèche et de Laval.

Le digne voyageur ayant bien voulu se charger de colis pour nous, remet à Mère Lachapelle le portrait de nos fondateurs, don de notre maison de La Flèche, et deux magnifiques pales brodées offertes par celle de Laval. Chacune des soeurs reçoit ensuite, à son gré, un souvenir de Jérusalem, la ville sainte, ou de Rome, la ville éternelle.

L'authentique d'une bénédiction spéciale de Notre Saint Père le Pape Pie X reçoit, d'autre part, place d'honneur sur les murs de la Communauté.

Maladie de Mère Lachapelle

En août 1911, Mère Lachapelle est soudainement atteinte de rhumatisme articulaire auquel viennent simultanément s'ajouter des fièvres typhoïdes à caractère alarmant.

Six semaines durant, la chère Mère est retenue sur un lit de douleurs sans qu'il soit possible de lui procurer un soulagement appréciable.

La distribution des offices n'a lieu qu'au soir de la Toussaint, et encore sa faiblesse est telle, qu'on la conduit à la salle de communauté dans un fauteuil et elle est toute courbée sous l'effet de la douleur.

Quel instant poignant pour sa famille si heureuse cependant de la revoir au milieu d'elle et de recevoir, tant de son coeur que de sa main sanctifiée par la souffrance, la part de labeur départie à chacune au nom de Dieu.

La convalescence de la bien-aimée Mère est longue à l'amour filial, le froid humide des mois d'automne n'étant pas de nature à améliorer l'état de santé de la malade.

C'est pitié de voir la pauvre Mère circuler péniblement, appuyée sur une canne, elle dont l'actif dévouement requiert plutôt l'élan d'une perpétuelle jeunesse.

On note toutefois qu'elle s'intéresse constamment à l'administration de la maison et que rien n'a à souffrir de sa longue maladie, si ce n'est son pauvre corps épuisé, et les coeurs, brisés par ses souffrances.

Sympathie de Monseigneur Brunault

Notre vénéré Monseigneur Brunault s'émeut lui-même.

Tenant de Mère Lachapelle elle-même que le budget financier lui cause des soucis, sans bruit, le coeur du Père glisse dans la main épiscopale un chèque de \$150.00 inclus au nom de la chère malade. Que dire de telles délicatesses, si ce n'est qu'elles coopèrent à hâter une guérison: la joie n'est-elle pas soeur du rayon de soleil pour faire reflourir la santé?

Attachement de la Maison-mère

À son tour, l'attachement de la chère Maison-mère députe Soeur Suzanne vers Arthabaska au 9 octobre 1911. Après avoir accompli sa fraternelle mission de charité, la voyageuse retourne à Montréal le 14 octobre 1911 en compagnie de l'une des nôtres dont la maladie nécessite

une intervention chirurgicale, que notre hôpital n'est pas encore en mesure d'assurer.

Les débuts prometteurs de celui-ci sont soumis à une évolution plutôt lente, on le conçoit facilement, mais qui prépare sûrement l'avenir.

Mère Lachapelle et le progrès de notre Hôtel-Dieu

L'on mesure alors combien notre Hôtel-Dieu doit dans une large mesure à Mère Lachapelle l'ère de progrès qui ne fait que s'accroître depuis.

Secondée admirablement en toutes ses entreprises par la sollicitude de monsieur le Supérieur et le bon vouloir de sa famille religieuse, Mère Lachapelle fait subir à l'intérieur du monastère d'heureuses transformations convergeant toutes vers un même but: favoriser le maintien des santés, faire régner partout l'ordre et la plus exquise propreté pour que soit pleinement réalisée l'oeuvre première du soin des vieillards et des malades.

Il n'est pas de sacrifice qu'elle accomplit d'un coeur joyeux pour pouvoir convenablement la lingerie, par trop dénuée des articles indispensables. Il est peut-être même plus exact de dire qu'elle la renouvella, grâce à son initiative personnelle.

Ainsi en est-il pour la buanderie, dont l'installation antérieure de machineries usagées ne donne plus qu'un service fort discutable. Elle subit une réinstallation presque complète.

1912

L'oeuvre de l'orphelinat

L'année 1912 marque la fin des six années de supériorité de la T. H. Mère Lachapelle. Mais sa tâche n'est pas finie. Avant de déposer la lourde charge, elle posera un acte dont la résultante sera la réalisation lointaine du rêve caressé depuis longtemps par l'âme magnanime de notre pieux prélat; l'oeuvre de la protection de l'orphelin, ajoutée dans notre Hôtel-Dieu au soin des malades et des vieillards.

Le 30 janvier de cette année 1912, Sa Grandeur Monseigneur Brunault venue présider une cérémonie religieuse traite longuement de cette oeuvre chère à son coeur d'Évêque. Il met en évidence un double point de vue: l'avantage des pauvres enfants frappés par le malheur et l'accroissement de sympathie envers notre Hôtel-Dieu de la part de la population régionale.

Sa Grandeur exprime alors un désir se muant en discrète requête.

De nombreux inconvénients semblent s'opposer à l'addition de cette oeuvre que la Maison de Montréal a dû abandonner depuis plusieurs années, faute de pouvoir la concilier avec le soin des malades. Cependant la volonté de Dieu ne réside-t-elle pas tout entière dans le désir de l'Évêque diocésain? D'ailleurs la situation de notre maison peut-elle s'assimiler totalement aux conditions de vie de celle de Montréal?

Quoi qu'il en soit, la certitude d'être agréable au premier Pasteur prime toute autre considération. Le 28 juin 1912, il est capitulairement

décidé d'ouvrir un orphelinat dès que le local le pourra permettre.

C'est une manière effective de reconnaître l'inépuisable bienveillance de l'Ordinaire et les sentiments qu'au 6 avril précédent, sa plume trace à l'adresse de ses chères filles:

“ . . . Vous avez raison de prier pour moi, et de me redire votre affection et vos bons souhaits à l'occasion de la fête de mon glorieux patron, car, je suis votre meilleur ami, et il n'y a aucune communauté dans mon diocèse qui m'intéresse plus que la vôtre et à laquelle je désire plus de bien. Vous êtes toutes au nombre de mes filles de prédilection et j'espère toujours que je ne mourrai pas avant de vous avoir assuré des jours de prospérité et de bonheur. . . ”

Oui, notre Communauté possède un Ami, vrai don de Dieu. Aussi quand la décision capitulaire vient annoncer officiellement à ce grand Ami que les orphelins du comté d'Arthabaska trouveront, selon son désir, asile, secours et protection à l'Hôtel-Dieu, son âme exulte et l'on sent qu'il mettra le meilleur de son coeur dans cette oeuvre qu'il fait sienne dans toute l'acception du mot.

Un décès à 26 ans

Le premier jour de février 1912 enregistre le décès de Soeur Ursule McIntosh, converse, comptant à peine 26 printemps.

Entrée très jeune, souffrances physiques et morales ont été le pain quotidien de notre regrettée soeur atteinte d'une affection cardiaque irréversible.

Elle quitte paisiblement l'exil quelques minutes avant l'aube de la fête de la Purification. Le chant du NUNC DIMITTIS de l'office du jour traduit bien ses aspirations et ses désirs de contempler l'unique Beauté qui a ravi son amour.

Drame intime à la salle Saint-Joseph

Un drame intime se joue de longues années durant, dans l'âme d'un pauvre vieillard de la salle Saint-Joseph.

Monsieur Aimé Barbin, comme tant d'autres, hélas, a tristement perdu la foi aux jours d'une jeunesse aventureuse. Son apostasie remonte à 60 ans plus tôt. Actuellement âgé de 83 ans, mais dans la pleine possession de toutes ses facultés, l'atmosphère religieuse de nos salles réveille tout au fond de son âme les principes chrétiens depuis si longtemps oubliés. Notre chère Soeur Marie s'emploie à lui réapprendre ses prières vocales en même temps que les sublimes vérités de la religion.

Heureux comme l'enfant qui rentre au foyer après une longue absence, l'octogénaire fait son adjuration solennelle le 9 avril, et le 11, il communie à la messe de communauté durant laquelle nos soeurs chantent des cantiques qui l'émeuvent jusqu'aux larmes. Larmes de bonheur et d'amour de l'enfant prodigue retrouvant le meilleur des Pères presque au seuil de l'éternité.

L'oeuvre hospitalière en 1912

Nous reproduisons du Rapport triennal de l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, 31 décembre 1912, les informations suivantes relatives à l'oeuvre hospitalière de cette époque:

“À part les soins d'accouchement et le soin des petits enfants, les soeurs, comme hospitalières se forment à tous les soins à donner aux femmes malades, y compris celles qui ont subi une opération chirurgicale. Toutefois, les pansements les plus délicats et privés sont laissés aux médecins.”(1)

La fin du supérieurat de Mère Lachapelle

Quant paraît l'aube du 31 août 1912, elle annonce le soir d'un fécond supérieurat, et sans le découronner, enlève au front de Mère Lachapelle l'auréole de la maternité spirituelle. Celle-ci s'en prévaut pour pratiquer davantage l'ABNEGÉT SEMETIPSUM, enseigné par le Maître.

Arthabaska demeurera la route élective de l'âpre montée vers les sommets, et cette route, elle la poursuivra, confondue avec ses filles d'hier, dans les rangs de l'obéissance religieuse.

Pendant ces six années, de 1906 à 1912, Mère Lachapelle a reçu à la vêtüre 13 postulantes et à la profession religieuse 9 nouvelles professes. Mais cette période est aussi la plus douloureusement marquée par le décès de neuf soeurs, dont six de moins de trente-cinq ans. On devine aisément, pour cette chère Mère, le vide et le chagrin causés par ces morts fauchées dans leur jeunesse.

Et comme le mot de Mère Lachapelle à son arrivée: “le succès ou l'insuccès sont entre les mains de Dieu.” reste toujours vrai malgré tous les dévouements, à ce Dieu bon, va notre dernier mot de reconnaissance et d'amour pour le don ineffable d'une Mère selon son coeur.

(1) Rapport triennal des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska à la Sacrée Congrégation des Évêques et des Réguliers, 31 décembre 1912.

Tableau I

ÉTAT DES AFFAIRES DE L'HÔTEL-DIEU SAINT-JOSEPH D'ARTHABASKA DES ANNÉES 1902, 1907, 1912 POUR L'ANNÉE FINISSANT LE 31 DÉCEMBRE			
	1902	1907	1912
ACTIF de l'année	18 000,00	40 591,56	47 764,00
PASSIF de l'année	9 000,00	20 568,55	16 200,00
REVENUS			
Loyers, Rentes et intérêts des placements	128,50		
Reçu du Gouvernement	187,50	187,50	300,00
Reçu par dons particuliers	805,58	3 733,14	2 313,56
Sommes payées par les personnes admises	1 855,10	2 615,47	3 757,77
Produit du travail de ces personnes	250,00	50,00	
Autres revenus	6 354,42	7 030,99	8 000,16
Total	9 581,10	13 617,10	14 371,49
DÉPENSES			
Achat de nouvelles bâtisses			286,24
Achat de meubles, effets, articles d'ameublement			28,71
Remboursement de dettes et intérêts	1 360,00	3 395,00	3 073,10
Loyers, taxes, réparations, assurances	465,95	912,29	362,86
Salaires (non compris ceux des médecins)	526,45	438,90	727,38
Remèdes et autres secours médicaux	180,00	288,17	180,65
Nourriture des personnes admises	2 765,00	4 190,38	3 933,19
Habillements des personnes admises	415,00	643,24	632,97
Bois de chauffage	806,65	1 177,63	1 842,36
Autres dépenses	2 832,80	1 979,93	4 087,84
Total	9 351,85	13 025,54	15 155,30

DIVERS			
Personnes décédées dans l'année	4	16	5
Personnes présentes au 31 décembre	84	110	121
Personnes secourues en dehors des murs	125	300	198
Dépense encourue à raison de ces secours	\$ 50,00	\$ 50,00	\$ 120,00

(1)

Voici, à titre de référence à cet ouvrage, la valeur du dollar canadien de 1914 à aujourd'hui, calculée à partir de l'indice des prix à la consommation (I.P.C.) de Statistique Canada. Cette étude nous est fournie grâce à la collaboration de Monsieur Jean Verville, C.A., présentement conseiller à la Confédération des caisses populaires et d'économie Desjardins du Québec.

Tableau II

VALEUR DU DOLLAR CANADIEN DE 1914 À AUJOURD'HUI CALCULÉE À PARTIR DE L'INDICE DES PRIX À LA CONSOMMATION (I.P.C.) DE STATISTIQUE CANADA			
ANNÉES	Valeur du dollar au cours des années par rapport à celui de 1914*	Valeur du dollar de 1914** (inversé)	I.P.C.
	\$	\$	
1914	1,00	1,00	12,2
1920	0,53	1,88	22,9
1930	0,66	1,51	18,4
1940	0,76	1,32	16,1
1950	0,48	2,07	25,2
1960	0,39	2,57	31,3
1970	0,30	3,36	41,0
1980	0,14	7,29	88,9
1982	0,11	9,08	110,8
1983, 1er T.	0,106	9,41	114,8

* Ce que vaut le dollar d'aujourd'hui par rapport à celui de 1914.

** Ce que vaut le dollar de 1914 au cours des années ici indiquées.

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Archives 1902, 1907, 1912.

L'INFLUENCE DE L'ÉVÊQUE SUR LE PROGÈS DE L'HÔTEL-DIEU 1912 - 1918

SEPTEMBRE 1912

Une Supérieure parmi les Soeurs d'Arthabaska

Au 31 mai 1912, Sa Grandeur Monseigneur de Nicolet, en visite pastorale, avait écrit à Mère Lachapelle:

“. . . Je vous prie d'annoncer officiellement aux membres de votre chapitre, que la Supérieure de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska devra être choisie, l'automne prochain, à la date fixée pour les élections, parmi le personnel dudit Hôtel-Dieu, je suis heureux d'offrir à votre Maison ce nouveau témoignage d'affection et de confiance. . .”

On constate ici que l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska a été dirigé, depuis sa fondation, soit pendant vingt-huit ans, par des supérieures désignées par l'Hôtel-Dieu de Montréal, alors que pour les maisons de l'Institut, chaque maison doit généralement assurer elle-même sa propre direction.

Élection de Mère Dagenais

Cette ordonnance de l'Évêque, fidèlement suivie, voit comme résultat au 3 septembre 1912, Mère Dagenais succéder à la méritante Mère Lachapelle. L'élue, quoique professe de notre Maison de Montréal, se dévoue dans la nôtre depuis vingt ans. Les charges d'assistante, de maîtresse des novices, de dépositaire ont déjà successivement bénéficié de son inlassable dévouement.

Formée à l'école de Mère Bonneau de sainte mémoire, Mère Dagenais a appris à faire passer dans sa vie, au tout premier rang des vertus religieuses, celle d'obéissance.

Aussi, lorsque maintes fois hélas! depuis le 7 novembre 1892, un

irréductible ennui risque de trahir son courage pourtant magnanime, toujours l'obéissance la retient sur le sol étranger.

L'exil a donc été lourd jusqu'à l'épuisement du sacrifice pour la vaillante missionnaire; en ajoutant à son poids celui des responsabilités inhérentes à la supériorité, Dieu va démontrer une fois de plus, que "l'obéissant ne raconte que des victoires" et donner une preuve nouvelle qu'Il se plaît, Lui le Maître, à bénir et à seconder l'humble de coeur.

L'aide de Monseigneur Brunault

Les paternelles félicitations de Son Excellence Monseigneur Brunault ne tardent pas à venir offrir à l'éluë du Seigneur, le vif témoignage de sa satisfaction et les judicieux conseils d'une affection éclairée: vertus à faire fleurir, écueils à éviter, soucis et besoins du moment à satisfaire, tout est prévu et s'aligne sous la plume du Père vénéré en forme de principes aussi bien que sous couleur de directives. Il appartiendra à l'obéissance religieuse de faire mûrir les fruits savoureux que l'évêque est en droit d'attendre de l'une de ses communautés diocésaines.

Jubilé d'argent de la doyenne d'Arthabaska

Entre-temps, la moisson des âmes a mûri au monastère.

Au 14 septembre 1912, on fête le jubilé d'argent de notre chère Soeur Augustine, doyenne des professes d'Arthabaska. Toutes prémices possèdent un cachet unique, une saveur particulière. Ici elles apportent en parfum de terroir, les réminiscences des débuts de la fondation, et le souvenir des Mères vénérées qui durent recevoir avec tant de bonheur cette postulante, — seconde en fait — mais en réalité, première compagne de Soeur Saint-Raphaël entrée, elle, au noviciat de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

La veille de l'anniversaire, il y a chant de circonstance et octroi d'un congé; au 14, toutes les soeurs entendent la messe et offrent la communion aux intentions de la jubilaire.

Mère Lachapelle, maîtresse des novices

Par ailleurs, dans la sphère calme et paisible du noviciat, l'ex-Mère Lachapelle, devenue maîtresse des novices depuis la distribution des offices de septembre, y prodigue le trésor de son dévouement. Quel bonheur pour elle de remplir une mission analogue à celle du bon Maître instruisant et formant son collègue apostolique. Ses chères novices ne sont-elles pas, elles aussi, le fondement et l'espoir de l'avenir? Aux nombreux sujets qui viennent se grouper sous sa houlette plus maternelle que jamais, elle donne sans compter, le meilleur de son coeur et de son âme. Apôtre au coeur vaillant, son immolation généreuse, son éloignement prolongé du berceau religieux lui paraissent peu au milieu de ses chères enfants qu'elle aime et dont elle se sent aimée.

Une kermesse extraordinaire

Dans le domaine temporel, la kermesse, dont on a vu Sa Grandeur s'occuper avec si bienveillant intérêt, verse à la caisse le joli montant de \$6,536.00. Ce brillant succès, attribuable en majeure partie au rare

dévouement de M. l'abbé J.-E. Guillemette, aumônier, admirablement secondé par M. le supérieur L.-A. Côté, va permettre de poursuivre les travaux à l'intérieur de l'hôpital. Un prêt de \$2,000.00 à fonds perdus, offert par M. le shérif P.-L. Tousignant, vient très à propos ajouter un apport substantiel.

L'Évêque autorise le parachèvement de l'hôpital

Mis au courant de ces heureux événements, l'évêque diocésain s'en réjouit. Tout acquis à l'établissement d'un hôpital, prudent, cependant, il s'informe de l'état des finances de la Communauté. Le 9 novembre 1912, il autorise la supérieure, Mère Dagenais, à entreprendre la réalisation du projet déjà préparé.

Choix de l'entrepreneur

Se mettre à l'oeuvre sans tarder, tel est bien le désir de Mère Dagenais et de son chapitre.

Une dernière difficulté reste à résoudre: le choix de l'entrepreneur pour l'achèvement des travaux intérieurs de l'hôpital différés depuis huit ans, faute de ressources. Un contrat est passé à cet effet avec monsieur L. Caron de Nicolet pour la somme de \$10,920.00; un autre avec monsieur J.-E. Latourelle pour l'installation du chauffage au prix de \$3,365.00.

1913

Bienfaiteurs insignes

Le lendemain de l'Épiphanie 1913 marque le commencement des travaux de construction.

À quelques jours de là, pour aider à mener à bonne fin ces travaux, monsieur l'abbé V.-P. Jutras, curé de Saint-Patrice de Tingwick, offre un prêt de mille dollars à fonds perdus, moyennant rente viagère de 5% sa vie durant et celle de sa soeur Marie.

Le 24 mars 1913, M. le shérif P.-L. Tousignant renouvelle son geste discret et offre, également à fonds perdus, une somme de \$5,000.00. Nous y voyons la ratification de la promesse faite quelques mois plus tôt devant la nécessité de bien définir les travaux à exécuter pour ne pas outrepasser ce que permettent nos finances. Cet excellent monsieur a alors prié la supérieure de ne rien retrancher, ajoutant simplement qu'il complètera le déficit. Il désire surtout faire installer un ascenseur à l'endroit ménagé à cet effet. Il s'incline néanmoins devant les sages représentations de l'autorité, mais non sans un vif regret.

Un brancard pour ascenseur

Faut-il dire aussi que les malades sont difficilement transportés sur un brancard jusqu'au troisième étage; maintes fois dans un cas d'urgence, le docteur Georges Côté transporte même dans ses bras une malade — au poids tout autre que celui d'un poupon. Après l'avoir gentiment déposée dans son lit, il ne manque pas d'ajouter sous forme de plaisanterie: "Plus tard, mes soeurs, vous direz: Autrefois, nous avions un ascenseur ambulante."

Monseigneur suit les travaux. . .

Le 25 mars 1913, Sa Grandeur Monseigneur l'évêque, anxieux de constater de visu la marche des travaux, prend occasion d'une cérémonie de vêtiture qu'il préside le lendemain pour bien se rendre compte des menus détails. "Ma meilleure bénédiction, dit-il avant de partir, appelle sur cette maison qui m'est si chère, celle de Dieu même."

L'oeuvre de l'orphelinat en 1913

Un autre rêve de charité va aussi se réaliser: l'établissement d'un orphelinat. En la fête de Saint-Michel, le 29 septembre 1913, sont reçus Germaine et Émilien Huot, — aux prémices, l'honneur d'être nommées. Une vingtaine d'autres ne tardent pas à se présenter.

Le désir de Sa Grandeur est réalisé. Cette oeuvre, voulue et bénie par le premier Pasteur, suscite de vives sympathies tant de la part du clergé que des citoyens de nos régions.

En fait, notre maison semble avoir atteint une phase vitale qui laisse entrevoir une végétation active et une croissance assurée.

Et la vie continue. . .

Au fil des mois, surviennent le changement de l'aumônier, l'abbé J. U. Leblanc, succédant à M. Guillemette, la kermesse toujours réussie d'octobre, deux retraites, une cérémonie de vêtiture, le mois des morts et ses souvenirs endeuillés.

Noël 1913 chez nos orphelins

Secondant l'initiative charitable de mademoiselle Corinne Poisson — fille du premier médecin de la paroisse naissante d'Arthabaska —, les dames de la localité érigent un très bel arbre de Noël chez nos orphelins: bonbons, fruits, jouets, lingerie et cent choses utiles en garnissent les branches. Quelle joie pour ces chers enfants de considérer un si harmonieux mélange, et quel bonheur de recevoir, à tour de rôle, les articles convoités. Cependant les figures épanouies des généreux bienfaiteurs rendent évident, une fois de plus, le vieux proverbe disant "qu'il est encore plus doux de donner que de recevoir".

1914

1914, une année privilégiée

À peine née, 1914 prend le pas sur sa devancière au chapitre des privilèges.

Le 18 janvier, Monseigneur Brunault fait sa première visite à l'orphelinat. Les démonstrations toutes simples des chers enfants, en la circonstance, mettent l'accent sur leur bonheur d'avoir, grâce à son coeur paternel, retrouvé un foyer. Visiblement touché, le père sait trouver des mots charmants pour établir que son orphelinat,— comme on voulait bien le dire — constitue sa meilleure consolation.

Une novice nous quitte pour le ciel

Toutefois, l'aube de mars se voile de deuil.

Saint Joseph vient cueillir une élue dans le jardin du noviciat: la choisie est notre chère soeur Lumina, converse, née Maria Levasseur. Entrée à l'infirmerie huit jours plus tôt, son état de santé ne laisse nullement prévoir une fin aussi soudaine, lorsque le dimanche, premier mars, la Communauté est appelée à son chevet d'agonisante. Peu après que le sacrement de l'extrême-onction lui est administré, elle passe des bras de la mort dans l'éternel repos du Seigneur, comptant trente ans d'âge et quatre de vie religieuse.

Âme pieuse et simple, pleine de déférence pour ses supérieures autant que toute dévouée aux pauvres et à sa Communauté, Soeur Lumina est de la race des vaillantes du devoir. Nul doute que l'égide tutélaire du céleste patron de la bonne mort n'aura hâté pour elle le suprême VENI.

Ordination de l'abbé Fernand Belleau

Au cours de la saison pascale, le 18 avril 1914, notre Hôtel-Dieu s'honore de recevoir un visiteur distingué — futur prince de l'Église — en la personne de Monseigneur L.-N. Bégin, archevêque de Québec. Venue à Arthabaska pour conférer le sacrement de l'ordre à monsieur l'abbé Fernand Belleau, fils de notre médecin — Dr E.-T. Belleau —, Sa Grandeur fait une courte visite au cloître, nous laissant sous le charme de son aimable simplicité; le lendemain, Elle revient dire la messe dans notre chapelle, prend le déjeuner au parloir, puis visite nos pauvres malades.

Le 21 avril, répondant à notre invitation, le nouvel ordonné vient célébrer les saints mystères auxquels assistent tous les siens.

De familiales agapes les réunissent tous au parloir où notre gratitude envers notre dévoué médecin peut s'affirmer à son aise, à l'occasion de ce bonheur inestimable de donner un prêtre à l'Église.

Trois jours de congé. . .

Une cérémonie de profession ramène, au 16 juillet 1914, Monseigneur l'évêque sous notre toit. Sa Grandeur accorde trois jours de congé à prendre de suite. Le premier jour est réservé aux soeurs de communauté; le second aux novices, et chacune prendra ce qu'elle pourra du troisième. Ce fut comme des petites vacances, tout à fait inconnues au monastère.

Décès de Sa Sainteté Pie X

Au matin du 20 août 1914, on apprend le décès — survenu la nuit dernière, de Sa Sainteté Pie X, né Joseph Sarto. "Quelle sainte figure qui disparaît, et l'histoire dira que son grand coeur a succombé, semble-t-il brisé par le chagrin de ne pouvoir empêcher les horreurs du présent conflit européen," lisions-nous quelques jours plus tard dans un mandement de Monseigneur de Nicolet. Son nom et sa mémoire vivront sûrement dans le souvenir des peuples pour avoir facilité la communion quotidienne à toutes les âmes de bonne volonté, car il fut sans conteste le Pape de l'Eucharistie.

Son Eminence le cardinal Jacques della Chiesa, récemment revêtu

de la pourpre cardinalice, appelé à lui succéder le 3 septembre, est couronné le 10, sous le non de Benoît XV.

Le programme des filles de Mère Dagenais

Au sortir de la retraite, Mère Dagenais trace ainsi le programme pour ses filles.

“Se tenir plus près de Jésus que jamais.” Plus près de Lui, par la prière fervente qui implore et les sacrifices généreux qui rachètent; plus près de Lui, par une plus exacte observance de la Règle et du devoir; plus près de Lui enfin par la pratique des oeuvres de pénitence et de mortification qui expient.”

On se ressent de la guerre franco-allemande

Le contrecoup matériel de la guerre, déclarée entre l'Allemagne et la France en août 1914, n'est pas lent à atteindre le territoire canadien. Les provisions de première nécessité, sucre, farine, aliments gras, etc. deviennent sans tarder articles rares et d'un prix très élevé. Ce n'est là que question secondaire mais la dépositaire voit tout de même se multiplier ses soucis.

Un principe aussi sage que sûr domine vite ses perplexités: s'en remettre à la Providence; le passé n'est-il pas garant de l'avenir?

Le problème de l'aqueduc

Vers le milieu d'août 1914, nouvel embarras pour la dépositaire.

L'aqueduc qui approvisionne d'eau tout notre établissement, fait défaut; la corporation municipale ayant installé des réservoirs entre les nôtres et la source de la rivière, celle-ci, déjouant les calculs, se trouve insuffisante. Nous avons cependant déboursé cinq cents dollars, l'année précédente pour posséder le droit de nous pourvoir d'eau. Que faire?

Mis au courant de la situation, monsieur le Supérieur ecclésiastique y trouve vite solution. Il propose à la ville de lui abandonner tous les pouvoirs d'eau que l'Hôtel-Dieu possède, et ajoute lui-même, de ses propres deniers, une somme de cinq cents dollars moyennant lesquelles concessions la corporation se charge définitivement de pourvoir à l'approvisionnement complet de l'eau. Nouveau bienfait qui appelle la plus vive gratitude.

18 jeunes soeurs au noviciat

Autre sujet de consolation: les cérémonies religieuses se multiplient.

Le 29 août 1914, monsieur le Supérieur préside une cérémonie de vêtue qui ajoute trois recrues au noviciat; le 28 octobre, il en préside une autre donnant trois professes et une novice; enfin, le 3 décembre, une troisième porte le nombre des novices à 18.

Le progrès marque l'année 1914

L'institution évolue ainsi qu'en témoignent ces lignes de Monseigneur l'évêque de Nicolet que nous reproduisons ici. Elles sont de décembre 1914:

“Il y a cinq ans, lorsque nous recommandions à la charité publique, dans le district qui leur est confié, nos excellentes Soeurs de l’Hôtel-Dieu d’Arthabaska, nous contations que, pour le moment, leur action devait être plus ou moins restreinte, mais nous annoncions, en même temps des jours meilleurs pour un avenir prochain. Dieu s’est plu à réaliser nos espérances. Grâce à un admirable concours de toutes les bonnes volontés, cette maison bénie est présentement en état de répondre aux besoins des différentes paroisses.

Les vocations religieuses se sont multipliées, on a terminé la nouvelle bâtisse et fait des améliorations considérables à tout l’établissement, le nombre des vieillards, des pauvres et des infirmes qu’on y a reçus s’est augmenté de beaucoup, on a ouvert un orphelinat et un dispensaire, l’hôpital a déjà rendu à tout le district des services inappréciables, et malgré tout, la condition financière, si inquiétante pendant longtemps, est aujourd’hui des plus rassurantes; et tout cela, pour le bien et l’avantage du seul comté d’Arthabaska. Daigne le Seigneur récompenser au centuple, comme il l’a promis, tant d’âmes généreuses qui ont eu ainsi l’intelligence du pauvre et de l’indigent, et qu’Il soit leur libérateur à leur dernière heure! Soyez remerciés, vous tout particulièrement Messieurs les membres du clergé de cette part choisie de notre diocèse, qui avez déployé tant de dévouement au profit de nos Soeurs Hospitalières et qui avez payé si largement de votre bourse en toute circonstance; vous avez écrit l’une des plus belles pages de votre vie sacerdotale, et vous devez vous en estimer heureux!

Mais, inutile d’insister sur ce point, il reste encore une forte dette à acquitter, des intérêts annuels considérables à rencontrer tous les ans, des dépenses extraordinaires à encourir chaque jour, et tout le monde se rend compte facilement de ce que peuvent bien coûter l’entretien et le soutien d’une maison comme celle de l’Hôtel-Dieu. Où les Soeurs trouveront-elles les ressources qui leur sont nécessaires? Uniquement dans la charité publique, et il n’y a pas à le dissimuler, dans la charité publique qui ne se ralentisse jamais. Ce que vous leur avez donné hier, elles l’ont versé dans le sein des pauvres, et ce qu’elles recevront demain sera employé à la même fin; avec elles, il faut toujours recommencer, et ne nous en plaignons pas, car elles nous fournissent le moyen d’expier nos péchés et de compenser par l’aumône la plus judicieuse nos folles dépenses et nos extravagances habituelles. Il est beau certes, en ces jours mauvais que nous traversons, de songer à secourir nos frères de l’étranger, qui sont plongés dans une si affreuse détresse; cependant, l’axiome bien connu: “Charité bien ordonnée commence par soi-même,” demeure toujours vrai. Le premier devoir qui nous incombe, est de soulager d’abord les plus nécessiteux parmi nous, Et quels sont-ils, ceux-là, si ce ne sont les pauvres et les déshérités de toute sorte qu’abritent nos hospices et nos différentes maisons de charité?

C’est pourquoi Nous prions Messieurs les curés du comté d’Arthabaska de vouloir bien accorder à leurs chères Soeurs de l’Hôtel-Dieu, dans le cours de l’hiver, si toutefois la chose n’a pas encore eu lieu, une quête extraordinaire dans leur église, et annoncer cette quête en temps opportun, afin de remplacer par là, d’une certaine manière, le bazar annuel qu’il leur a été impossible

d'organiser, l'été dernier. Les Soeurs visiteront les paroisses, comme par le passé, et recevront partout, — Nous l'espérons — le même accueil cordial.”

Le souci de l'évêque diocésain, on le devine, est d'assurer à notre Hôtel-Dieu une bienveillante sympathie.

Les années subséquentes diront dans quelle large mesure ce but sera atteint.

1915

Une guerre mondiale de plus en plus terrible

La première moitié de 1915 n'éveille guère d'échos, si ce n'est les désolantes nouvelles d'une guerre de plus en plus terrible. Nos maisons d'Europe sont prises dans la tourmente. Les hostilités allemandes ayant débuté en terrain belge, l'Hôtel-Dieu de Lobbes, sis à proximité des premiers engagements militaires, connaît plus d'un genre de souffrances. Les mitrailleuses mettant en danger la vie de nos soeurs, celles-ci se retirent au sous-sol de leur monastère durant les attaques. Effrayée par le bruit de la canonnade, l'une d'elles, faible et âgée, éprouve un tel tressaillement que sa colonne vertébrale fléchit, la laissant à jamais courbée sans pouvoir se redresser.

De Laval, on nous écrit dès janvier 1915:

“ . . . Le 25 août nous recevions le premier blessé de guerre et dès le début de septembre nous hospitalisons 300 soldats. Depuis novembre, nous en comptons journallement 350, quelquefois davantage, Déjà le total des entrées s'élève à 1400. Au milieu de ces pauvres blessés amputés, nous vivons des heures de mortelles angoisses. Rien de plus triste que l'arrivée d'un convoi, quand des hommes mutilés, broyés, percés de balles, nous viennent du champ de bataille, sanglants, boueux, épuisés par la souffrance, les privations, exténués par quatre ou cinq jours de voyage!

C'est le coeur navré et souvent les yeux humides que nous voyons arriver les familles, avides de connaître les épreuves qui ont atteint: soit les époux, soit les fils, les frères, les amis. Tous les jours, les scènes pénibles se succèdent: les parents reconnaissent à peine leurs enfants, tant ceux-ci sont défigurés, déprimés par les fatigues, les privations de la campagne. Et quand la mort devient la conséquence de toutes ces souffrances et des blessures reçues, alors, la douleur des parents est au comble! c'est lamentable! . . . impossible de rendre ces émotions. Dieu seul les connaît, les pèse et Lui seul peut récompenser les sacrifices héroïques qui de part et d'autre sont offerts pour la France et pour obtenir la paix.

Ah! oui, Mère et Soeurs aimées, il y a des tristesses au coeur de l'hospitalière quand elle assiste à ces séparations, mais il y a aussi des consolations, des joies ineffables. Tous nos agonisants réclament les secours de la religion, la grâce des sacrements, tous font généreusement le sacrifice de leur vie, tous meurent dans les actes d'abandon, d'amour divin.

Tel disait à l'hospitalière: "Parlez-moi donc du bon Dieu, il n'y a que cela qui me revigore. . . " Une femme, au chevet du lit de son mari, s'écriait: "Mon Dieu, il ne peut plus vous demander pardon, je le demande pour lui."

La reconnaissance des parents est à l'égal des sentiments de foi des mourants; tous apprécient la grâce de mourir à l'hôpital, servis par des religieuses, surtout quand ils ont déjà été soignés par des laïques, dans les ambulances. . . "

Ce résumé succinct dévoile, pour une part, l'horreur, la désolation, les tristesses de la guerre, ce fléau de l'humanité qui ne peut être, semblait-il, que le châtement du mal, la rançon du péché.

Détournant nos regards de ce sombre tableau, reportons-les sur de plus consolants souvenirs.

Fête patronale de Monseigneur Brunault

En des lignes gracieuses, jaillies au lendemain d'une fête patronale, le 8 avril 1915, nous livre le tout premier, d'une exquise saveur, venant de nul autre que Son Excellence Monseigneur Brunault.

" . . . Vous me dites, en votre nom et au nom de tout votre monde, mille choses aimables, vous m'exprimez, en un langage charmant, les sentiments les plus délicats, vous me présentez un bouquet de fête au parfum le plus délicieux, vous m'offrez en cadeau les soieries et les broderies les plus fines et les plus riches; tout cela me va droit au coeur, et j'en saisis toute la signification et le mérite, mais rien ne me réjouit comme de vous entendre me parler des progrès constants de vos oeuvres, et de constater que les nuages gris qui ont plané si longtemps au-dessus de votre maison se sont enfin dissipés et qu'il vous est permis maintenant de goûter la chaleur et la lumière d'un soleil vivifiant et radieux.

Dieu soit béni des merveilles qu'il se plaît à opérer en votre faveur, et puisse-t-il, en retour de votre piété filiale, vous continuer ses dons et ses bienfaits!

Je serai avec vous le 17 juin, pour vous dire la messe et ne vous quitter qu'après le dîner.

Amitiés respectueuses."

Nouvelles libéralités

Le début de juin voit s'intensifier ces rayons vivifiants auxquels fait allusion Monseigneur J.-S.-H. Brunault, car, mettant le comble à ses libéralités, monsieur P.-L. Tousignant — déjà insigne bienfaiteur de notre maison — verse quatre mille dollars à fonds perdus. Ce nouveau prêt laisse entrevoir le jour où, libérée de toute dette, notre maison pourra librement remplir sa mission de charité.

Préparation des soeurs à l'art du soin des malades

En vue du progrès de l'hôpital, il est fort désiré que quelques soeurs puissent compléter leurs connaissances dans l'art du soin des malades.

Au cours du printemps 1915, profitant d'un voyage à Montréal nécessité par l'état de santé de Soeur Marguerite-Marie, tourière, on lui adjoint comme compagne, à cet effet, Soeur Marie-Berthe Thibault, jeune professe du noviciat. Toutes deux reviennent le trois août, l'une, après avoir obtenu le brevet décerné aux garde-malades, l'autre, avec une santé améliorée par l'art chirurgical. La Maison-mère ajoute ainsi un nouveau quartier de noblesse à ses titres de bienfaisance déjà si nombreux.

Réélection de Mère Dagenais

Le 3 septembre 1915, Monseigneur Brunault préside l'élection de la Supérieure; Mère Dagenais est élue pour un second triennat à l'effet de continuer à diriger les destinées de la Communauté. Le devoir garde ses exigences sacrées réclamant parfois plus d'abnégation que de force, plus de simple justice que de savoir-faire.

Ce sont précisément ces qualités maîtresses que l'on retrouve à l'origine de l'épilogue du prêt, fait par la Maison de Montréal en 1892, et qui en raison de circonstances particulières a eu sa part d'histoire.

Prêt ou don?

Résumons les faits: le mystère, qui a enveloppé ce prêt de dix mille dollars, a été si jalousement gardé que la génération actuelle de notre maison ignore même ce prêt important dont il n'existe aucune trace dans les livres de compte ou dans les anciens billets promissoires.

Cependant, Mère Dagenais se rappelle — à part soi — avoir été présente au chapitre de l'Hôtel-Dieu de Montréal, en 1892, quelque temps avant son départ pour Arthabaska, lorsqu'il y fut question de ce prêt, destiné à sauver notre fondation d'une ruine certaine. Elle en connaît donc l'existence, mais devant le silence absolu de nos livres de compte, que penser? S'est-il agi d'un don? L'hypothèse lui semble improbable. Elle en est là de ses conjonctures et perplexités quand, à la veille de terminer son premier triennat de supériorité, — et la question de construire un orphelinat commençant à poindre, — monsieur l'abbé F.-A. Saint-Germain, archidiacre de Nicolet, vient examiner les comptes de la maison en avril 1915. Après avoir conféré de la chose avec ce monsieur, elle s'adresse à notre Maison de Montréal pour établir nettement la situation.

La très honorée Mère Sainte-Thérèse, supérieure, répond que "c'était bien un prêt et non un don" qui a été fait à notre maison en 1892 pour l'aider à sortir de ses embarras financiers; elle s'étonne même que nos livres de compte n'en fissent aucune mention.

Mis au fait, Monseigneur l'évêque de Nicolet s'étonne plus encore de l'existence de cette dette. Il écrit à Mère Dagenais, le 28 septembre 1915:

"... C'est toute une révélation pour moi que cette redevance de \$10,000.00 qui lierait aujourd'hui votre maison d'Arthabaska envers l'Hôtel-Dieu de Montréal; il n'en est pas fait mention dans vos livres, et je ne me rappelle pas que l'on ait jamais attiré sérieusement mon attention sur ce point.

Je ne doute pas de la sincérité de vos bonnes Mères, mais peut-être l'administration actuelle ignore-t-elle certains détails sur ce qui s'est passé autrefois? . . .”

Fort de cette conviction, Monseigneur écrit à nouveau le 29 octobre 1915:

“. . . Je me propose de m'occuper sérieusement de cette fameuse redevance de dix mille piastres et plus que vous auriez envers la Maison de Montréal; à cet effet, je nommerai une commission, à laquelle je remettrai les différents documents que vous m'avez communiqués, et qui aura instruction de se rendre à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour consulter vos archives, interroger qui de droit, et par suite, se renseigner le mieux possible.”

Formation d'une commission d'enquête et rapport

Monseigneur institue ladite commission d'enquête. Cependant, il s'écoule plus d'un an avant que Sa Grandeur en fasse connaître le résultat.

Le rapport de ladite Commission d'enquête constitue forcément une redite de détails déjà plus ou moins connus.

Il nous suffira donc de savoir que le 1er décembre 1915, ce rapport, signé conjointement par l'abbé J. E. Bourret, V.G., l'abbé F.-A. St-Germain et l'abbé L. A. Côté, curé d'Arthabaska, concluait ainsi:

“. . . Nous avons, Monseigneur, étudié et examiné consciencieusement et avec tout le soin possible, cette question que Votre Grandeur nous a soumise, et notre conclusion est, que l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ne doit aujourd'hui à l'Hôtel-Dieu de Montréal, ni ce montant de \$10,000.00 ni celui de \$1,500.00. . .”

Ceci posé, tout retomba dans le silence; silence lourd toutefois entre les parties intéressées; présage certain que tout n'est pas fini.

Nouvelle enquête sur ce don ou prêt

Deux ans s'écoulaient, au terme desquels, l'Évêque de Nicolet, instruit de données nouvelles du litige, écrit le 22 décembre 1917:

“. . . Il va m'être permis maintenant d'instituer une nouvelle enquête, mais après les Fêtes seulement.
Et je prie Dieu de vous bénir.”

Cette nouvelle enquête fait le plein jour: d'une part, les déclarations de la très honorée Mère Montbleau — supérieure de notre

maison en 1892 —; d'autre part, la minute des délibérations capitulaires relatives à ce prêt, éclaire la situation, et Monseigneur Brunault reconnaît alors les droits de la Maison de Montréal.

Supplique de l'Évêque de Nicolet

Le 17 juillet 1918, Monseigneur Brunault écrira à Mère Sainte-Thérèse, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal:

“. . . La question de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, soulevée en ces derniers temps, a créé un malaise regrettable que vous désirez voir disparaître, comme nous, et je me suis laissé dire que, au point où les choses en sont rendues, vous consentiriez probablement à la régler de la façon la plus aimable, si je vous en faisais la demande.

Rien ne me coûte, lorsqu'il s'agit du bonheur de nos chères filles de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et de la vie de leur maison; rien ne me coûte, lorsqu'il s'agit de les maintenir en des relations d'amitié et de piété filiale, avec leurs bonnes Mères de Montréal; rien ne me coûte lorsqu'il s'agit de vous convaincre que mon intervention en cette affaire ne m'est dictée que par ma conscience d'évêque, et la position que j'ai prise devant le clergé et les fidèles pour leur attirer des bienfaiteurs et des protecteurs.

C'est pourquoi, vénérable Mère, je n'hésite pas à vous présenter mon humble supplique, et j'ai confiance que vous saurez la faire valoir auprès de qui de droit, et l'exaucer. Je vous demande, ni plus ni moins, en faveur de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, un cadeau de fête, à savoir la quittance pure et simple de toute redevance qu'il pourrait avoir envers l'Hôtel-Dieu de Montréal. Vous prétendez qu'il vous doit les dix milles piastres que vous lui réclamez; eh bien! donnez-les lui aujourd'hui, à ma prière, en pur don, et nous nous considérerons, l'Évêque, les Soeurs, le clergé et les fidèles, comme vos obligés à ce titre, et nous chanterons l'hymne de la reconnaissance. . .”

Plus d'un an doit toutefois s'écouler avant qu'aucune décision ne soit prise par la Maison de Montréal. Nous en reparlerons alors.

Revenons à octobre et à sa kermesse

Entraînées par les détails de cet épisode loin d'octobre 1915, revenons-y sans plus.

Depuis de longues années, ce mois voit s'organiser l'activité annuelle de la kermesse. Cette fois, dans le désir d'éveiller les sympathies populaires, Son Honneur le juge Pouliot conçoit une idée ingénieuse qu'il met à exécution avec le gracieux concours de messieurs A. Picher, V. Marceau, C. Tourigny et N. Simpson.

Accompagnés de quelques soeurs tourières, les orphelins prennent place dans les automobiles de ces messieurs, décorés pour la circonstance d'inscriptions évangéliques se rapportant aux oeuvres de miséricorde corporelle. Les bienveillants propriétaires parcourent ainsi les rues de Victoriaville et d'Arthabaska. Cette randonnée a un langage

plus éloquent, paraît-il, que celui du meilleur apologiste des pauvres et le résultat merveilleux de \$2,570.68 en est la preuve évidente.

1916

Épidémie de grippe à l'hôpital

En janvier 1916, une affection grippale se déclare qui se propage avec une extrême rapidité. En quelques jours vingt-quatre religieuses, soit la moitié du personnel, sont obligées de s'aliter. Des lits sont installés au parloir et même au noviciat. Hôpital, hospice et orphelinat sont en même temps, remplis de malades. Le service, tant de jour que de nuit, devient plus qu'onéreux pour le personnel insuffisant resté debout.

Dès les premiers jours de la maladie, notre vénéré Ordinaire écrit paternellement:

“. . . On me dit que vous avez treize de vos soeurs malades au lit. Prenez des femmes du dehors, si possible, pour vous aider, et payez-les n'importe quel prix.”

Et, quelques jours plus tard:

“. . . Bon courage, chère soeur. Donnez tout le confort possible et accordez, sans scrupule, toutes les dispenses.”

Concours charitable

La charité chrétienne s'émeut: des dames et demoiselles de la localité prêtent fort généreusement leur concours durant plus de deux semaines. Nous n'aurons aucun décès à déplorer et le service hospitalier s'effectuera dans des conditions réellement satisfaisantes.

Le 178e Régiment à Victoriaville

Février trouve chaque soeur revenue à son poste de dévouement, et les activités rétablies dans tous les services. Il enregistre aussi, comme conséquence de la guerre franco-allemande intéressant notre hôpital, le recrutement d'un contingent de militaires formant le 178e Régiment canadien-français.

Notre paisible terre canadienne a déjà vu nombre de ses fils s'enrôler comme volontaires pour voler au secours de la Mère-patrie. Le 178e Régiment aura ceci de particulier, qu'il établit ses quartiers à Victoriaville et que, durant leur séjour à cette caserne, les militaires malades sont traités à notre hôpital, — soit du 17 février au 9 mai 1916, époque de leur transfert à Sherbrooke.

Décès de Soeur Joséphine

Excellente préparation à la méditation des grandes vérités du salut,

les obsèques de notre regrettée Soeur Joséphine, Exilia Côté, converse, ont lieu au matin du 6 septembre 1916.

Décédée le 4 septembre, quelques instants à peine après la distribution des offices, notre douce Soeur Joséphine s'en est allée vers Dieu dans le calme et la paix, justifiant ces lignes lumineuses tombées de la plume de Monseigneur Brunault au cours de sa maladie:

“ . . . Soeur Joséphine s'en va, probablement — me dites-vous, — vers la tombe, mais joyeuse et résignée. C'est votre consolation, à vous qui vivez dans le cloître pour servir les pauvres et prendre soin des petits orphelins, de n'avoir pas peur de la mort, lorsque sonne votre heure dernière, et d'entrevoir alors comme les splendeurs de l'éternité glorieuse; c'est un sort digne d'envie et dont vous ne sauriez trop remercier la douce Providence. Je la bénis, cette bonne enfant, avec toute l'affection dont je suis capable, et je lui promets de ne pas l'oublier dans mes humbles prières. . . ”

Notre regrettée Soeur était âgée de quarante ans dont 16 passés en religion.

Les candidates de la kermesse 1916

La calme solitude des retraites ne tarde pas à se muer en va et vient mouvementés par les allées et venues des dames organisatrices de la kermesse. Celle-ci est sous la présidence de Mesdemoiselles Anna Coulombe et Gilberte Jolicoeur et, comme les précédentes, elle est vraiment bénie du ciel. Monseigneur Brunault, à l'oeil toujours en éveil, écrit à ce sujet le 10 octobre 1916:

“ . . . Qu'il est bon le Dieu d'Israël pour tous ceux qui l'aiment!
Chantons ensemble sa munificence, et aimons-le de plus en plus dans les pauvres, les malades et les infirmes, les petits orphelins et tous les délaissés!
Votre lettre m'a apporté l'une des plus douces joies de ma vie.
Veuillez offrir mes félicitations aux deux candidates, car chacune d'elles a remporté une glorieuse victoire, et dites bien à vos bienfaiteurs et à vos bienfaitrices toute ma reconnaissance. — \$2,916.00, mais c'est plus que magnifique!
Heureux sont les amis des pauvres!”

Le noviciat est béni du ciel

Venu présider une cérémonie religieuse au 12 décembre 1916, Monseigneur Brunault nous engage plus encore à remercier le bon Dieu des nombreux sujets dont Il se plaît à gratifier notre noviciat, ainsi qu'il l'écrit quelque temps auparavant:

“... Avec la graisse de la terre, qui commence à couler abondante, le Seigneur, témoin de l'esprit de sacrifices et d'immolation de vos chères filles et de leur digne Supérieure, vous envoie ses présents du ciel: une nouvelle professe et trois bonnes petites novices: Qu'Il soit toujours béni et remercié!”

À cette occasion, une dizaine de prêtres forment couronne au sanctuaire. Plusieurs autres, empêchés de se rendre le matin, viennent prendre le dîner avec Sa Grandeur qui nous a prévenues avec bonhomie qu'elle déjeunerait et dînerait ici, si nous le voulions bien.

Les quelques notes insérées à la fin des chroniques de 1916 ont tôt fait d'établir que ses 365 jours se sont écoulés dans le calme des devoirs quotidiens.

La reconnaissance, alimentée par de multiples dons envers le pauvre et l'orphelin, est presque seule à élever la voix pour bien faire saisir la large part qui revient à la charité chrétienne dans la solidification de notre maison et de ses oeuvres.

1917

1917, une année de tristesse mondiale

Cependant, si une paisible harmonie règne dans notre Nazareth, l'horizon n'en est pas pour autant, moins menaçant, et les fronts moins soucieux.

À l'heure actuelle, la guerre européenne jette au vent des pires calamités, la consternation et la mort. Voici qu'au surplus, la conscription pèse sur les familles canadiennes et y porte une terrifiante désolation, encore que librement et volontairement le sang de leurs fils a déjà été généreusement versé sur les champs de bataille, où, dit-on, l'héroïsme de nos soldats est à la hauteur de celui de leurs frères de France.

Monseigneur l'Évêque demande aux “personnes du sexe” de ne pas lire les journaux afin de ne pas s'effrayer davantage sur la gravité de la situation. Hélas! c'est l'heure de la purification, et c'est Dieu qui frappe!... et notre cher Canada n'y échappe pas.

Quant à nous, la prière et le sacrifice doivent rester de droit, la part des âmes choisies par le bon Maître pour l'aimer, l'adorer et réparer pour l'humanité.

Souscriptions prélevées dans les paroisses

Octobre 1917 voit le premier Pasteur remplacer progressivement la kermesse par des souscriptions prélevées en chaque paroisse du comté. Le 29, Monseigneur Brunault fait parvenir le montant ainsi réalisé avec la note suivante:

“... C'est donc une somme de \$3,101.00 que le bon Dieu vous envoie pour le soutien de vos pauvres et de vos orphelins. Ce résultat magnifique dépasse vos espérances et les miennes, et il est bien propre, n'est-ce pas, à nous réjouir et à nous encourager? Il dit bien haut combien l'oeuvre que vous accomplissez avec tant de

dévouement et d'abnégation à Arthabaska, est appréciée justement et par le clergé et par les fidèles de votre région, et combien elle est devenue sympathique et populaire.

Les dames patronesses seront contentes de nous, et il est permis d'espérer que le succès qui vient de couronner nos efforts ne relentira ni leur zèle ni leur activité, le jour où il leur faudra vous tendre, à nouveau, une main secourable. . ."

1918

1918, l'hôpital s'organise

L'hôpital s'organise lentement, mais sûrement. Grâce à l'esprit d'initiative autant qu'à la générosité du docteur Georges Côté, notre salle de chirurgie est pourvue d'un stérilisateur moderne; le bon docteur donne aussi son appareil Rayons-X, installé, non sans difficulté, au département Saint-Antoine.

En prévision d'un projet de construction, monsieur P.-N. Martel, avocat, concède au mois de juin, à titre gratuit, le terrain nécessaire. Quant à la réalisation, il faudra attendre l'heure de Dieu.

Mère Dagenais au terme de son mandat

Août marque la fin du second triennat de supériorité de Mère Dagenais. Monseigneur Brunault, ayant terminé la visite canonique, consigne au 8 août 1918:

" . . . Je me plais à reconnaître que vous avez été une fille de bon vouloir, toujours soumise à votre évêque et que votre administration a été bénie du bon Dieu, au spirituel comme au temporel, d'une façon singulière et miséricordieuse.

Je me réjouis, avec votre Communauté, de tout le bien que vous avez opéré en ces six dernières années, je vous en félicite, et je demande au ciel de vous accorder la récompense que vous mérite votre fidélité à tous vos devoirs."

La Communauté a su apprécier, elle aussi, à sa juste valeur, la Mère aussi humble qu'obéissante qui, six ans durant, a mis à son service autant de dévouement que d'amour, autant de vertu que de labeur. Aussi bien, au 30 août 1918, sous son adieu doit vibrer un lointain au revoir.

Nous avons déjà vu que le noviciat est visiblement béni du ciel. Ces six années où Mère Dagenais dirige les destinées de l'Hôtel-Dieu, de 1912 à 1918, les archives notent avec joie que 23 postulantes y ont pris le saint habit alors que 22 novices y ont fait profession religieuse. C'est aussi avec bonheur que l'on n'enregistre que deux décès, comparative-ment à neuf pour la même période entre 1906 et 1912.

L'HÔPITAL AU RYTHME DU MILIEU 1918 - 1921

SEPTEMBRE 1918

Mère Lachapelle, à nouveau supérieure

Après avoir rempli, au cours des six dernières années la charge de maîtresse des novices, la dévouée Mère Lachapelle reprend, le 3 septembre 1918, la direction de la Communauté, tandis que Mère Dagenais se voit attribuer celle du noviciat.

L'une et l'autre de ces Mères au grand coeur ont déjà donné pleine mesure dans le domaine des réalisations possibles: aimer, on l'a dit, ce n'est pas seulement donner, c'est se donner soi-même; l'une et l'autre savent compter avec les valeurs spirituelles donnant Dieu aux âmes et les âmes à Dieu! Elles continueront donc leur oeuvre avec la même générosité fervente, traçant pour le bien de tous, les nouveaux filons qu'on réclame d'elles, et où germeront les épis de la moisson prochaine.

Monseigneur l'évêque n'ayant pu se rendre pour présider l'élection, écrit dès le lendemain, 4 septembre 1918, à Mère Lachapelle:

"Mes prévisions, comme mes espérances, se sont réalisées! Vous êtes l'éluë du Seigneur, et il vous est permis de compter sur sa protection et sur ses lumières.

Vous succédez à une supérieure de hauts mérites, et vous reprenez une charge qui ne vous écrasera pas, malgré votre âge parce que vous l'avez déjà remplie en y accomplissant beaucoup de bien, que vous êtes encore capable d'assurer, par votre zèle et votre bon vouloir, des jours de prospérité et de bonheur à votre Communauté.

Je salue avec joie votre élection, je vous en félicite dans la sincérité de mon âme, et je suis prêt à vous prêter assistance par tous les moyens possibles.

Daigne le Seigneur vous bénir avec amour, soutenir vos forces, vous conserver la santé, et répandre ses grâces de choix sur votre famille religieuse, comme sur tous ceux qui vivent dans votre chère Maison d'Arthabaska!

J.-S. Herman, évêque de Nicolet."

Cette bienvenue officielle ouvre tout large l'avenir devant la nouvelle supérieure.

Congrès eucharistique de Victoriaville

Le 15 septembre 1918, s'ouvre à Victoriaville un Congrès eucharistique régional présidé par Son Éminence le cardinal L.-N. Bégin, archevêque de Québec.

Des foules nombreuses, accourues de toutes parts, remplissent la jeune cité, et, le soir venu, forment un imposant cortège à l'Hôtel auguste du tabernacle. Au dernier jour, Son Éminence célèbre la messe en plein air, dans la cour du collège.

De la rayonnante Hostie, Jésus bénit la foule comme il le faisait aux jours de sa vie mortelle en traversant les contrées fortunées de la Palestine; Sa Sainteté Benoît XV, son Vicaire ici-bas, a aussi envoyé une bénédiction spéciale. . .

Certes, la joie chrétienne chante dans les âmes et les fait exulter, mais "ici-bas, toujours la douleur à la joie s'enchaîne", a dit le poète.

La grippe espagnole de 1918

Voici que la souffrance va fondre inopinément au milieu même de ce bonheur et que, sans terminer leurs vibrations harmonieuses, encore moins répercuter leurs notes émues, les derniers échos des chants de triomphe et d'amour iront se perdre dans des sanglots. En une brusque transition, les oriflammes et les drapeaux replient leur éclatante couleur pour faire place aux tentures mortuaires; aux chants joyeux succèdent les sons plaintifs du Dies Irae.

L'influenza ou grippe espagnole, fléau presque universel, qui immortalise douloureusement la fin de l'année 1918, fauche subitement de nombreuses victimes à Victoriaville. La contagion se propage avec une effrayante rapidité, terrassant de préférence, semble-t-il, les plus robustes constitutions; des familles entières sont atteintes à la fois.

Il est navrant, rapportent les médecins de notre Hôtel-Dieu, de pénétrer dans la plupart des foyers où les moins malades se multiplient auprès des plus gravement frappés. Cent cinq personnes sont enlevées par la mort, dans l'espace de quinze jours.

L'épidémie est signalée à Arthabaska en fin de septembre; au début d'octobre, elle devient sinistre.

En quelques jours, l'hôpital est littéralement rempli et la majeure partie des religieuses frappée à la fois. Tout l'étage des dortoirs doit être converti en infirmerie.

Que d'alarmes et que d'anxiétés traversent ces jours si pénibles!

La paroisse de Saint-Christophe compte cinquante victimes fauchées par cette terrible ravisseuse de vies humaines. Nous n'avons à enregistrer aucun décès chez nos orphelins, un chez nos pauvres et quatre à l'hôpital.

Trois victimes chez les soeurs

Le monastère paiera largement sa contribution à la mort; en douze jours, nous conduisons trois de nos soeurs au cimetière et dans quelles lugubres circonstances hélas!

Le 7 octobre 1918, notre chère soeur Berthe Montembeault, converse, âgée de 25 ans, continue la liste des victimes tombant un peu partout, comme tombent, à cette époque, les feuilles emportées par le vent d'automne. Ses trois ans de vie religieuse, fervemment vécus, rendent le son fidèle d'une âme pieuse et dévouée autant que simple et pure en ses intentions. Sans nul doute, elle a beaucoup mérité en peu d'années.

La terre a à peine recouvert depuis trois jours la tombe de cette jeune ouvrière, quand notre dévouée Soeur Marie Tousignant, tourière, — la bonne petite Soeur Marie, comme tout le monde l'appelle, — s'incline à son tour, sous les coups de l'implacable moissonneuse.

Le nom de Soeur Marie reste synonyme de dévouement. Elle se dépense sans compter: elle est vraiment l'une de ces âmes pour qui le devoir n'est jamais achevé tant qu'elles ne tombent pas à bout de vie.

Riche de mérites, le suprême appel la trouve prête à rendre ses comptes au Juge souverain. Elle était âgée de 54 ans, dont 28 de vie religieuse.

Une loi civile ayant prescrit de sévères mesures de prudence pour enrayer le fléau dévastateur, la sépulture de notre regrettée Soeur Marie met le comble à la douleur poignante qui règne dans nos murs en ces tristes jours. Sa dépouille mortelle, accompagnée seulement de monsieur notre aumônier et de quelques soeurs, est conduite au cimetière avant l'Angelus du matin à la lumière indécise de simples lanternes. Se peut-il plus lugubre inhumation?

Le 19 octobre, une autre tombe s'ouvre devant un sujet plein d'espérance et d'activités: notre bonne Soeur Carignan à peine âgée de 24 ans, dont six de vie religieuse et qui laissait espérer une longue et utile carrière. De constitution apparemment robuste, mais affaiblie peut-être par la typhoïde dont elle est à peine remise, l'influenza ne l'a pas plutôt touchée qu'elle succombe sous son affreuse étreinte et va chanter dans les cieux la puissance souveraine qui tranche quand il lui plaît les jours des mortels.

Une épidémie meurtrière

Durant ces mois d'octobre et novembre, dix-huit billets de faire-part nous parviennent tant de nos maisons de France que d'Amérique.

Au-delà de 8,000 décès sont enregistrés dans la province de Québec. Dans la seule ville de Montréal, 3,028 personnes succombent à la maladie. Partout les écoles sont fermées et à Montréal pendant quatre dimanches consécutifs ainsi que le jour de la Toussaint et le jour des Morts, les églises même sont fermées. Pour nous, le 27 octobre, Monseigneur de Nicolet écrit:

«... Bien que l'épidémie qui vient de jeter la désolation et la mort parmi nous, semble toucher à sa fin, et que le temps des grandes alarmes semble être passé, le Conseil central d'hygiène se croit justifiable de se montrer inquiet à notre égard, et il se préoccupe de la fermeture de nos églises dans les paroisses encore infectées par la grippe. Il est donc possible que vous receviez instruction, quelques-

uns d'entre vous, d'en venir à cette mesure extrême, le jour de la Toussaint et dimanche. Monsieur le secrétaire-directeur est autorisé à ce faire. Vous voudrez bien vous conformer à la décision qui vous sera communiquée et laisser au Bureau d'hygiène la responsabilité de son acte. Dans ce cas, Nous dispensons les fidèles de l'obligation d'entendre la messe."

Heureusement, dans notre localité, tout est rentré dans l'ordre à cette date.

Signature de l'armistice

Et comme sur cette terre, se rencontre sans cesse l'éternelle succession des contrastes, ici encore, du malheur à la joie, il n'y a heureusement qu'un pas.

Le 7 novembre 1918, telle une lumineuse traînée de poudre, la bonne nouvelle vole de partout, que la réputée indomptable Allemagne a dû replier ses drapeaux et signer l'armistice.

En un instant, le chant de l'action de grâce se trouve sur toutes les lèvres faisant pour ainsi dire oublier le fléau qui vient de semer partout l'angoisse et la terreur. Cependant, ce ne sera qu'en juillet 1919 que sera signé à Versailles le traité de paix.

Nouveaux bienfaiteurs

Décembre 1918 tourne son dernier feuillet sous le signe de la charité: monsieur l'abbé C.-A. Gouin, curé à Warwick, y inscrit un prêt de mille dollars à fonds perdus.

Janvier 1919 garde également souvenance du don appréciable d'un très beau calice en or, offert à Mère Lachapelle par sa cousine Mlle Julie Bourbonnière.

1919

Décès de Soeur Rose-Anna Fréchette

Le 30 janvier 1919, minée depuis quelques années par la tuberculose, notre chère Soeur Rose-Anna Fréchette, s'incline sous ses coups et prend son envol vers le ciel.

Religieuse fervente et dévouée, c'est dans toute l'ardeur d'un zèle enthousiaste qu'elle fait le sacrifice de sa vie. Elle était dans la trentième année de son âge et comptait onze ans de vie religieuse.

Un nouveau cercueil

À nouveau, le 4 juillet 1919, nous sommes devant un cercueil; notre chère Soeur Zéphirine Lafontaine, tourière, succombe aux atteintes de la tuberculose à l'âge de 34 ans. Douée de beaucoup d'aptitudes et de dextérité, la souffrance mûrit hâtivement les gerbes de sa moisson en laissant son âme toujours calme et sereine. La terre a dû lui être légère, et le ciel clément.

Au Canada, jour d'action de grâces

Le Gouvernement canadien ayant demandé la célébration d'un jour d'action de grâces dans tout le Canada pour remercier Dieu de la victoire accordée aux Alliés, Monseigneur de Nicolet désigna pour notre diocèse le dimanche 6 juillet 1919.

Le Saint-Sacrement fut exposé durant la messe, après laquelle il y eut chant du Te Deum.

Accueil d'une novice de Winsor, Ontario

Notre maison de Winsor traversant une phase difficile autant que douloureuse, par suite d'exigences notoires de la part de l'évêque diocésain, Monseigneur Fallon, notre Communauté décide de recevoir temporairement son unique novice pour faire ici son année canonique.

Soeur Thérèse de l'Enfant-Jésus, nous arrive donc en ce 7 septembre 1919 en compagnie de Soeur Marie, tourière; détail charmant, cette dernière est une novice de Mère Lachapelle aux jours déjà lointains de la fondation de Winsor. Quel délicieux revoir pour l'une et l'autre. . . et combien provocateur de joie fraternelle! . . . Il fait si bon constater que les années comptent peu pour la reconnaissance et le souvenir, et que, par ailleurs, l'affection ne saurait pousser nulle part de plus puissantes racines que dans les âmes qui s'aiment vraiment en Dieu.

Monseigneur Brunault au noviciat

Une cérémonie religieuse nous donne quatre nouvelles professes et une novice. Monseigneur Brunault, venu la présider, passe la journée du 17 septembre à l'Hôtel-Dieu, visite la Communauté et le noviciat. Nos vingt-trois novices l'attendent dans ce petit royaume qui n'en abriterait convenablement qu'une douzaine tout au plus, mais où cependant, on se tasse volontiers en gardant son front toujours heureux.

1920

Projet de bâtir un monastère

Les mois de l'hiver s'écoulent dans une sereine tranquillité, cependant que Mère Lachapelle songe tout bas à bâtir un monastère.

Les organisations paroissiales, substituts des kermesses d'autrefois, réalisent en 1920 la somme importante de \$8,649.00, d'où espérance pour la Supérieure de voir ses projets se réaliser. Les problèmes de l'après-guerre, non encore résolus, font toutefois juger aux autorités compétentes que le temps n'est pas encore venu de bâtir.

50e du Couvent d'Arthabaska

En mai 1920, sonne l'heure du cinquantenaire de l'érection du couvent de la Congrégation de Notre-Dame sur le sol des Bois-Francs.

La fête, rehaussée par la présence de Monseigneur l'évêque, est "toute de délicatesse et de distinction" nous dit ce dernier au cours des quelques minutes qu'il nous octroie gracieusement.

Le sonnet suivant, dû à la plume de l'une de nos secrétaires, rappelle l'antique affection qui unit nos deux communautés.

“Sur le sol des Bois-Francis, pour former la jeunesse,
Ton toit fut le premier qui offrit un berceau
O Fille des Bourgeois, dix lustres de tendresse,
De Dévouement divin, parlent mieux qu'un héraut.

C'est l'heure jubilaire! . . . et la sainte allégresse
Au front de tes enfants, met un bonheur nouveau,
On dirait une brise, un souffle qui caresse,
Et dore tous les fruits d'un verdoyant rameau.

À leur hymne d'amour qui monte vers le ciel,
Évoquant ton passé en ce jour solennel,
Nous mêlerons nos voix, nous unirons nos coeurs.

Car l'antique union de l'humble Marguerite
Et de la douce Mance en notre âme palpite,
Gerbant avec des Voeux, ses immortelles fleurs.”

Le Religieuses Hospitalières
de Saint-Joseph d'Arthabaska

27 mai 1920

Règlement de l'affaire des \$10,000

En juillet 1920, Mère Lachapelle et Soeur Ouellette se rendent à Montréal pour affaires. C'est pendant leur séjour à la chère Maison-mère que se conclura l'épineuse affaire monétaire dont l'aube du règlement avait été entrevue par Mère Dagenais au mois d'août 1918. Sur proposition de Mère Biron, alors supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, approuvée par résolution de son Chapitre d'accepter de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska une somme de cinq mille dollars, dont mille avaient déjà été versés, à titre de règlement final de toute redevance quelconque de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska envers l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'affaire des dix milles dollars, survenue en 1892, est enfin réglée par résolution capitulaire de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska le 30 août 1920, à la grande joie des deux communautés concernées.

Décès de M. P.-L. Tousignant

Le 28 juillet de cette année 1920 décède pieusement, à l'âge de 77 ans, monsieur P.-L. Tousignant. Très attaché à notre maison où il est demeuré douze ans pensionnaire, ses prêts d'argent à fonds perdus s'élèvent à douze mille dollars. En outre des suffrages octroyés aux bienfaiteurs, un service funèbre est chanté dans notre chapelle pour le repos de son âme et notre humble prière lui est acquise par-delà la

tombe. Rayé de la terre d'exil, le nom de ce bienfaiteur survivra dans notre maison que ses largesses ont puissamment aidée à sortir de ses embarras financiers; au surplus est-il juste de lui appliquer le verset de nos saints livres: "Pour avoir secouru le pauvre et l'indigent, sa mémoire restera en bénédiction."

1921

Presque insensiblement, nous traversons les frontières de 1921. Le 11 février, trois postulantes revêtent les livrées des fiancées du Christ.

Saint-Joseph, patron de l'Église universelle

Le mois de mars 1921 solennise le cinquantenaire de la proclamation par Pie IX, de saint Joseph comme patron de l'Église universelle; un souvenir douloureux s'y rattache pourtant: c'est au lendemain de la guerre franco-prussienne (1870-71) qui a ravi au Pape les États pontificaux et, partant, le pouvoir temporel.

Visite des Honorables Taschereau et Perreault

Encore que l'heure de bâtir ne soit pas sonnée, une visite faite au 19 juin 1921 par l'honorable L.-A. Taschereau, premier ministre de la province, accompagné de monsieur le ministre J.-E. Perreault, nous laisse espérer un secours en temps opportun. Ces distingués visiteurs nous témoignent le plus bienveillant intérêt, convaincus que l'exiguïté du local entrave non seulement le développement de l'oeuvre hospitalière mais ne saurait répondre aux besoins du moment présent.

Fin du supérieurat de Mère Lachapelle

En août 1921, nous jetons d'instinct un regard en arrière, englobant les trois ans du supérieurat de Mère Lachapelle déjà à son déclin. Comme les années passent vite! Ce dernier terme de Mère Lachapelle a été bien rempli puisque la Communauté a célébré 16 vêtures et reçu 11 novices à la profession temporaire. La mort lui a ravi par ailleurs 5 de ses soeurs en ce même laps de temps.

Le 24 août 1921, Monseigneur Brunault écrit à notre vénérée Mère Lachapelle:

"... Je me réjouis, avec votre Communauté, de tout le bien que vous avez accompli, en ces trois dernières années, et je vous en félicite de tout coeur, demandant au ciel de prolonger les jours de votre existence, et de vous accorder, dès la vie présente, la récompense que vous méritez toute une longue carrière dépensée au service de votre Institut. ..."

Un pas sépare le passé de l'avenir... Oh! comme il avait raison, le poète qui a écrit:

À Dieu ce passé mort qu'il répare et pardonne,
À Dieu cet avenir que Lui seul a scruté,
À nous l'heure qui fuit aussitôt qu'elle sonne,
 Mais qui contient l'éternité.

Oui, chaque moment est semeur d'éternité, et celui-là seul est sage
qui sait vivre ce moment comme s'il devait être suivi du jour éternel!

L'OEUVRE DE L'ORPHELINAT 1921 - 1927

SEPTEMBRE 1921

Second mandat de Mère Dagenais

L'élection du 3 septembre 1921 remet la très honorée Mère Dagenais à la tête de la Communauté.

Monseigneur de Nicolet écrit à la nouvelle élue dans les jours suivants:

“ . . . C'est le bon Dieu qui vous choisit pour vous placer, à nouveau, à la tête de notre cher Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et il saura, comme la première fois, vous assister de ses grâces et vous éclairer de ses lumières.

. . . La ferveur qui règne dans votre Communauté vous permet d'espérer que toutes vos filles ne feront qu'un coeur et qu'une âme avec vous, et qu'ainsi, il s'opérera, sous votre administration, beaucoup de bien. . . ”

Retour à Montréal de Mère Lachapelle

Le 16 novembre 1921, le départ de la vénérée ex-mère Lachapelle pour notre maison de Montréal constitue une douleur profondément ressentie par chacune des soeurs et les regrets unanimes qui se font jour prouvent la place immense que tient cette bien-aimée ex-mère dans le coeur de toutes ses filles d'hier. Ses quinze ans de dévouement absolu dans notre maison lui ont acquis en effet, la reconnaissante affection qui sait dominer les distances et les ombres du terrestre exil.

Au temporel, notre Hôtel-Dieu lui doit un vigoureux élan vers le progrès: la seule ouverture de l'hôpital effectuée en 1908, dans des circonstances réellement difficiles, appose un sceau impérissable sur sa supériorité et témoigne hautement de son esprit d'initiative, de sa valeur morale et de son amour des malades.

Au spirituel, sa piété solide et éclairée, son esprit de foi plus fort que tous les vents d'épreuves et de contradictions, sa confiance en Dieu ne se

sont jamais démentis, tandis que son amour de la Règle a constitué un puissant facteur d'entraînement vers l'idéal religieux.

Le nom de Mère Lachapelle continue excellemment la liste des premières Mères, dont la seule évocation fait revivre tout le passé de notre Hôtel-Dieu; aussi bien, notre reconnaissante prière lui demeurera à jamais fidèle.

Pressants besoins pour l'orphelinat

On sait que le cycle des quinze dernières années a ajouté, pour notre Hôtel-Dieu, au soin des vieillards, celui des malades et des orphelins. En 1921, l'espace, par trop restreint, octroyé à chaque catégorie d'hospitalisés limite dans la même mesure leur champ d'action respectif. Mais les multiples décès causés par l'influenza ayant entraîné comme conséquence un nombre prodigieux d'orphelins nécessitant secours et protection, l'autorité diocésaine aussi bien que l'autorité civile s'en émeuvent. À leur suggestion, il faut songer à élargir sans tarder les cadres de l'orphelinat.

Cependant le cloître a aussi ses exigences fondées: son exigüité ayant réellement épuisé les milles ressources ingénieuses des supérieures désireuses de concilier tous les besoins, plus particulièrement la santé des religieuses qui s'épuisent à la tâche.

Après mûre réflexion, on s'arrête au parti de construire une aile d'une capacité de cent places affectées à l'orphelinat, et d'y réserver en plus un certain espace pouvant répondre temporairement aux nécessités du monastère. Cette décision prise au 21 octobre 1921 est vite ratifiée par l'autorité diocésaine: reste la question pécuniaire. À peine libérée des dettes qui ont failli tant de fois la faire sombrer, notre maison peut-elle assumer le coût d'une telle entreprise?

Comme toujours la Providence est là! Et cette fois c'est du côté de l'autorité civile qu'elle fait tourner les regards.

Adhésion à la Loi de l'Assistance publique

Le gouvernement provincial, ayant institué une loi récente dite d'Assistance publique par laquelle, moyennant certaines conditions, toute institution de charité peut obtenir un octroi substantiel pour aider le développement de ses oeuvres, Monseigneur notre évêque et monsieur notre Supérieur en étudient prudemment toutes les clauses. Dès lors, assuré de la valeur incontestable de cette loi de l'Assistance publique, Monseigneur de Nicolet écrit à ce propos à monsieur le ministre J.-E. Perreault. Nous citerons un extrait de cette lettre de décembre 1921:

“ . . . Je suis disposé, Monsieur le Ministre, à approuver une résolution qu'adopterait le Chapitre des Soeurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, à l'effet de placer leur Maison sous la loi de l'Assistance Publique et de remplir par là la condition que leur pose le Gouvernement pour leur accorder le susdit octroi de \$30,000.00, pourvu que le Gouvernement ne se montre pas plus exigeant pour elles qu'il ne l'a été pour les Soeurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et

qu'il consente à les mettre sur le même pied que les autres communautés religieuses. Lorsqu'il s'agira plus tard de déterminer les conditions autres que celles d'aujourd'hui, nous y verrons ensemble; et c'est mon espoir qu'il sera fait à la Loi des modifications importantes, qui lui permettront d'opérer tout le bien que nous en attendons.

Quoiqu'il en soit, il ne s'agit que du cas présent, pour moi, et j'espère que ma réponse vous donnera satisfaction et qu'elle vous mettra en mesure de nous faire bénéficier des \$30,000.00 que vous nous offrez. . ."

L'adhésion de notre maison à la Loi de l'Assistance publique est chose convenue; notre requête ne tarde pas à parvenir à la Législature et quand vient la radieuse fête de Noël, nos prières et nos supplices prolongent son octave: l'amour guide nos pas, l'espérance dilate nos coeurs!

1922

Mon Dieu, bénissez la Nouvelle Année!

Libre à nous cependant de nous arrêter en esprit pour déposer le poids de l'année qui fuit et appeler sur 1922 qui lui succède, enveloppée d'ombre et de mystère, les grâces puissantes qui font les saints. Car les saints ne sont pas d'une essence supérieure, mais simplement d'une générosité supérieure.

Décès de Sa Sainteté Benoît XV

Que dire de l'héroïque figure, sûrement nimbée de l'auréole de la sainteté, dont l'Église entière pleure la disparition en ce 22 janvier 1922 qui marque le décès de l'auguste Pontife Benoît XV.

Monseigneur de Nicolet nous écrit le même jour:

"S.E. Monseigneur le Délégué Apostolique P. di Maria m'annonce officiellement ce matin, que le Saint-Père est mort le 22 janvier, à 6 heures du matin. L'Église est plongée dans un deuil immense. Priez et faites prier beaucoup pour le repos de l'âme de notre bien-aimé Pontife."

Le Souverain Pontife Pie XI

Dès le 8 février 1922, l'Église retrouve un nautonnier dans la personne du cardinal Achille Ratti, élevé au Souverain Pontificat sous le nom de Pie XI. Renouant la tradition des papes-rois, son premier geste de Pasteur suprême donne du haut des galeries de Saint-Pierre la bénédiction *Urbi et Orbi*: cet acte révèle de prime abord, la force d'âme et l'énergique caractère du nouveau Pontife.

Un nouveau départ pour le ciel

Le 30 janvier 1922, notre chère Soeur Anna Deshaies, tourière,

s'éteint à l'âge de 28 ans, après un mois de cruelles souffrances causées par une affection hépatique. Elle, dont l'esprit de dévouement eut accepté, désiré peut-être de plus longues années de service dans le champ du père de famille, accueille avec sérénité l'annonce du rappel suprême. Les six années de sa vie religieuse fervemment vécues, la virent se donner sans compter à tout travail assigné par l'obéissance.

Étude du chant grégorien

Heureuses filles de l'Église, nous apprécions à date la faveur de suivre les directives de Rome concernant le chant et la musique sacrés. M. l'abbé J.-Éd. Châtillon, aumônier des révérends Frères du Sacré-Coeur se constitue notre professeur de chant grégorien.

Notre chorale est loin d'être brillante, mais satisfait de nos efforts, qui sait si le bon Dieu ne daignera pas s'en souvenir en un jour prochain. . . et nous gratifier de quelque virtuose en musique vocale?

Une cinquième Soeur Thibault

En février 1922, nous saluons le passage de notre premier Pasteur venu présider une cérémonie de profession et de vêtue.

L'une des nouvelles professes, Soeur Marie de Jésus (Laurianne Thibault), compte quatre soeurs religieuses — une, décédée chez les religieuses de l'Assomption, Soeur Sainte-Colette; nos chères Soeurs Thibault, Saint-Joseph, Marie du Carmel qui l'ont précédée ici — et un frère prêtre, monsieur l'abbé H. Thibault, procureur à l'évêché. Elle est donc la sixième enfant de cette famille que Sa Grandeur consacre personnellement au Seigneur.

Décès de la jeune Soeur Mance

Le 16 mai 1922, devant les restes mortels de notre regrettée Soeur Mance (Lucille Kirouac), la messe de Requiem est chantée pour la première fois en chant grégorien. Monsieur l'abbé J.-Éd. Châtillon alterne avec les religieuses. Les pieuses mélodies de ce vrai chant liturgique impressionnent vivement l'assistance; elles s'harmonisent tellement avec le deuil et les larmes tout en favorisant l'envol de la pensée par-delà les vastes horizons ouverts sur les cieux.

Douée par la nature d'un extérieur aussi modeste qu'attirant, notre chère Soeur Mance ne prodigue ses sourires et n'effeuille ses roses que pour son Jésus. Sa vie ne connaît pour ainsi dire que les splendeurs du matin, mais sa vertu n'en reste pas moins un exemple et une leçon. Timide et réservée, elle remplit son devoir sans bruit, ne se souciant que d'une chose: l'accomplir aussi parfaitement que possible. Terrassée par la tuberculose miliaire durant sa dernière année de noviciat, elle décède après deux mois de maladie, âgée seulement de 23 ans, dont quatre de vie religieuse.

Deuils répétés

Onze jours plus tard, au soir de la belle fête de l'Ascension, 25 mai 1922, notre chère Soeur Marie Lafontaine, après deux mois également de séjour à l'infirmerie, s'éteint sans agonie, désireuse de s'unir pour jamais à l'Époux des vierges, si magnifique dans ses récompenses ici-

bas. . . et plus encore au ciel. Notre regrettée soeur était dans la trentième année de son âge et comptait 10 ans de vie religieuse. Une piété solide, un jugement droit, beaucoup d'esprit d'observation, une sincère et ferme volonté de travailler à devenir une sainte religieuse, joints à une santé plutôt florissante à ses débuts, permettaient les plus belles espérances. Hélas! peu après sa profession, sa santé fléchit et fait comprendre bien vite que les ans n'auront pas à neiger sur sa tête. Le 19 mars, au matin de la fête de notre glorieux Père saint Joseph, notre chère Soeur va se confiner à l'infirmerie pour quelques jours, croit-elle, quand ce sera hélas pour un départ sans retour!

Le 12 juin suivant, survient le décès de notre chère Soeur Clara Luneau, converse, qui après avoir supporté avec une patience et une résignation admirable, des souffrances réellement pénibles dans leur intensité et leur durée, voit luire avec sérénité l'aurore du jour éternel, à l'âge de 25 ans, dont 7 de vie religieuse.

Pieuse, timide, réservée, silencieuse, n'ambitionnant jamais que la dernière place, faisant peu de bruit et tout le bien possible, possédant sous une apparente lenteur d'exécution, des trésors de dextérité pour tous genres d'ouvrage, telle nous apparaît notre chère Soeur après la première formation du noviciat: telle elle restera jusqu'à sa mort. Le Seigneur qui aime les humbles a dû se montrer magnifique dans ses récompenses envers cette fidèle épouse.

Que penser de ces départs répétés?

Après ces multiples départs, entre janvier et juin de cette année 1922, il y en eu quatre, nous pourrions nous demander si l'Archer céleste n'a pas épuisé les flèches de son carquois divin, rapidement lancées vers notre Communauté depuis octobre dernier. Le travail ardu, les conditions de vie austères pour les religieuses, le meilleur étant généreusement consenti aux malades et aux orphelins, il n'est pas étonnant de voir la maladie, plus particulièrement la tuberculose, faucher autant de vies si jeunes!

Peut-on passer sous silence la profonde sympathie témoignée par Monseigneur Brunault en ces douloureuses circonstances? À l'annonce de la maladie grave de nos regrettées Soeurs, il écrit le 25 avril 1922:

“ . . . Avec vous je répète le Fiat de la résignation chrétienne, mais mon coeur saigne et j'implore la pitié du Seigneur. Je les bénis, ces chères enfants avec toute la ferveur dont je suis capable, et je leur souhaite le courage et l'abandon à la volonté divine. . . ”

Et au 28 mai suivant:

“Encore l'une de vos bonnes enfants qui s'est envolée vers le ciel!
Vos deuils se multiplient, et je sympathise à votre douleur.”

Une double cérémonie de confirmation

Le 3 juin 1922, Monseigneur nous réserve une visite spéciale au cours de laquelle, il administre le sacrement de confirmation à un petit malade de l'orphelinat, ainsi qu'à une pauvre infirme de la salle Sainte-Vierge; notre bienveillant docteur E.-T. Belleau et madame Guévin, l'une de nos pensionnaires, figurent comme parrain et marraine.

La grande préoccupation: l'orphelinat

Au commencement de novembre 1922, Sa Grandeur Monseigneur de Nicolet adresse, à Messieurs les membres du clergé, une circulaire où l'on sent passer toute son âme si sympathique à la souffrance de l'orphelin, et si bienveillante envers ses filles de l'Hôtel-Dieu.

Un extrait substantiel de ce document nous dévoile ses désirs et ses espoirs en même temps qu'il nous apprend les besoins de la Communauté, à cette date.

Sa Grandeur écrit au clergé du comté d'Arthabaska, le 16 novembre 1922:

“. . . Je viens aujourd'hui, en toute confiance, recommander à nouveau à votre libéralité sacerdotale, une oeuvre qui me tient au coeur plus que je ne saurais le dire et qui vous intéresse d'une façon particulière: l'oeuvre de l'orphelinat d'Arthabaska qu'il s'agit de construire pour vos enfants, et qui comporte avec elle des agrandissements et des améliorations que réclament nos chères Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph. "Nous sommes tellement à l'étroit, — m'écrivent-elles — que nous ne pourrions rester longtemps ainsi."

Les orphelins n'ont qu'un pauvre logement temporaire, et s'ils devaient demeurer dans leur condition présente, il faudrait bien les renvoyer chez eux, et vous admettez que ce serait un très grand malheur; les novices n'ont que quelques pièces à leur disposition, qu'une seule salle, toute petite, pour la récréation, les études, les travaux manuels, les différents exercices, que des infirmeries insuffisantes, et l'espace qu'elles occupent est tellement rempli que l'on ne sait plus où mettre les nouvelles venues; le choeur des religieuses, leur salle de communauté, la chapelle, les dortoirs, les infirmeries, les cuisines et les réfectoires, tout fait défaut; il est donc devenu absolument nécessaire de remédier à l'état de chose actuel. . ."

Suivent la description des plans prévus pour l'orphelinat et l'exposition de la question financière analysée en détails, et Monseigneur de conclure:

“. . . À vous maintenant, Messieurs et chers collaborateurs, de tirer la conclusion. Il manque une trentaine de mille piastres, pour que nos Soeurs de l'Hôtel-Dieu puissent se mettre prudemment à l'oeuvre. Comme toujours, en pareil cas, elles tournent leur regard vers vous, et elles ont confiance que leurs espérances ne seront pas

déçues, vous connaissez leurs mérites, le bien qu'elles accomplissent dans votre région, je vous ai exposé leur situation en toute vérité et sans exagération aucune, le Ciel vous inspirera.

Quant à moi, je ne sens pas le besoin d'insister plus qu'il convient, et je vous laisse à votre générosité et à votre charité, mais je me permets de vous avouer bien sincèrement que vous répondriez au plus ardent désir de mon âme, en souscrivant ici selon vos moyens. Qu'il soit bien compris, tout de même, que les Soeurs de l'Hôtel-Dieu acceptent avec une vive reconnaissance votre offrande quelle qu'elle soit. . .”

De généreux donateurs

Le clergé et le peuple répondent généreusement à l'appel du premier Pasteur par des dons substantiels ou des prêts d'argent à fonds perdus. La gratitude aime consigner au nombre des plus méritants donateurs:

Monsieur Onil Milot, P.D. V.G., Curé à Victoriaville,
M. l'abbé L.-A. Côté, curé à Arthabaska,
M. l'abbé C.-E. Mailhot, a.c.,
M. l'abbé C.-E. Joyal, curé à Sainte-Hélène,
M. l'abbé M. Roy, a.c.,
M. l'abbé G. Bourbeau, curé à Tingwick,
M. l'abbé A.-O. Papillon, curé à Princeville,
M. l'abbé P.-A. Gouin, curé à Warwick,
M. l'abbé C.-E. Provencher, curé à Daveluyville,
MM les abbés A. Bernier, J.-O. Mélançon, S. Edge,
H. Denoncourt, J.-E. Guillemette, S. Béliveau,
J.-N. Tétreau. L'Honorable J.-E. Perreault,
Monsieur Alp. Letarte, Lady Laurier, Madame P.-L. Tousignant,
Madame H. Guay, Madame J.-N. Blanchet.
L'actif dévouement de Monseigneur Brunault n'en demeure pas là.

Qu'on en juge par la lettre suivante, adressée à l'Honorable J.-E. Perreault, le 23 novembre 1922, et qui nous prouve éloquemment la part prépondérante qui lui revient dans la réalisation du projet de construction de l'orphelinat à Arthabaska.

“ . . . Vous vous êtes constitué l'ami et le protecteur des petits orphelins de votre comté, vous avez déjà beaucoup obtenu du Gouvernement de Québec pour aider les Soeurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à mener à bonne fin le projet qu'elles ont formé de construire un orphelinat pour ces pauvres enfants, et j'ai pensé qu'il vous intéresserait de prendre connaissance de la présente circulaire que je viens d'adresser au clergé de votre district en faveur de cette oeuvre si importante et devenue si nécessaire.

Je me suis efforcé, dans cette lettre, d'exposer la question sous son vrai jour, et j'ai confiance que le clergé répondra généreusement, comme toujours, à l'appel de l'évêque. Vous trouverez, dans cette lettre, tous les renseignements dont vous aurez besoin pour plaider notre cause auprès de Monsieur le Secrétaire provincial et nous obtenir un nouvel octroi de \$10,000.00 et, quand vous l'aurez

parcourue d'un bout à l'autre, il vous sera facile de conclure que nous ne pouvons pas nous en passer.

J'ose même vous demander, monsieur le Ministre, de pousser plus loin encore la bienveillance et la charité. Vous comptez parmi vos nombreux amis du comté, dans chaque paroisse, plusieurs citoyens plus en moyens que les autres et qui devraient s'estimer heureux de contribuer, pour leur part, à cette belle oeuvre de l'orphelinat de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Je me suis laissé dire que si vous faisiez appel, vous-même, à leur générosité, vous auriez grande chance, vu l'influence que vous exercez sur eux et le désir qu'ils ont de vous être agréables, de recevoir partout le plus favorable accueil, et je le crois sincèrement.

Je me permets donc de vous prier de vouloir bien tenter la chose, et je vous autorise à vous servir de mon nom, si vous le jugez à propos; il me semble que l'invitation que Messieurs les Curés lanceront du haut de la chaire, loin de nuire à votre apostolat, aura pour effet de le rendre encore plus fructueux.

Vous comptez déjà bien des bonnes oeuvres à votre crédit, Monsieur le Ministre, mais lorsque je vous propose de vous constituer le père et le bienfaiteur insigne des petits orphelins, vous ne sauriez porter plus haut l'ambition de votre belle âme et de votre noble coeur. . .”

Quelle joie sera celle du premier Pasteur en nous transmettant, le 22 décembre 1922, la réponse de l'Honorable J.-E. Perreault:

“ . . . J'ai le grand plaisir de vous informer que j'ai obtenu du gouvernement, pour la construction de l'orphelinat d'Arthabaska, une somme additionnelle de \$10,000.00 ce qui fait un total de \$40,000.00.

J'ai commencé à prélever des souscriptions; le succès jusqu'ici n'est pas considérable; je pourrai m'en occuper davantage lorsque la session sera terminée. Veuillez agréer, Monseigneur, avec mes hommages respectueux, mes meilleurs voeux à l'occasion de la nouvelle année.”

Et Monseigneur de Nicolet d'ajouter à chère Mère Dagenais:

“Je vous offre votre cadeau de Noël. Il est gracieux, riche et providentiel.”



L'Honorable J. E. Perreault, ministre de la Voirie du Québec, 1929.

1923

Arthabaska aura son orphelinat

Grâce à la bienveillance jointe à la charité, 1923 verra la réalisation du projet élaboré: nouvelle chapelle, orphelinat et certains locaux pour les religieuses. En font foi les lignes suivantes écrites, au 18 janvier 1923, par Monseigneur Brunault:

“... Je vous autorise, par la présente, sur l'avis et avec l'assentiment de votre supérieur local, le révérend messire L.-A. Côté, curé à Arthabaska, à commencer et à poursuivre les travaux de construction et de réparation que comportent les plans et devis préparés par monsieur l'architecte Louis Caron, de Nicolet, pour votre orphelinat projeté, et le reste, plans et devis déjà approuvés par l'évêque...”

Notons que le 2 mars 1923, le contrat de construction est signé avec M. Albert Giroux, entrepreneur de Saint-Casimir, Portneuf, pour la

somme de \$124,300.00, d'après les plans et devis fournis par M. l'architecte Louis Caron de Nicolet et sous la surveillance dudit architecte.

Les travaux commenceront immédiatement et ils devront se terminer à l'automne de 1924. L'Union des Cantons de l'Est du 15 mars 1923 publie un article sur l'Hôtel-Dieu, dont nous reproduisons un extrait:

"Nous sommes heureux qu'une nouvelle aile vienne s'ajouter à l'Hôtel-Dieu.

Le besoin s'en faisait sentir depuis longtemps. Les religieuses de l'Hôtel-Dieu, au nombre de soixante-dix, n'avaient pas l'espace nécessaire; leur chapelle était trop petite.

Il y a quelques années les religieuses de l'Hôtel-Dieu ont décidé de recevoir les orphelins du comté. Elles n'ont pu répondre à toutes les demandes parce qu'elles n'avaient pas le logement voulu. La construction nouvelle servira surtout à recevoir les orphelins du comté. Ils y seront instruits et élevés chrétiennement.

Cette oeuvre va répondre à un besoin pressant et urgent; elle va agrandir le champ d'action des religieuses qui font déjà beaucoup de bien au milieu de nous.

Nous félicitons le gouvernement de Québec qui, grâce à notre député, l'honorable J. E. Perreault, a souscrit \$40,000.00 pour aider à la construction de cet orphelinat.

La loi de l'Assistance publique a valu à l'Hôtel-Dieu cette généreuse souscription.

Nous sommes informés qu'un grand nombre de membres du clergé de ce comté ont souscrit plusieurs milliers de piastres, afin de venir en aide aux révérendes soeurs.

Mentionnons encore deux autres souscriptions: celle de l'honorable J. E. Perreault et Mme Perreault au montant de mille piastres, et celle de M. et Mme Alphonse Letarte, de Warwick, au montant de mille piastres."⁽¹⁾

On s'arrête devant un nouveau cercueil

Mais avant de pousser plus loin les développements de ce projet de construction, il faut nous arrêter devant le cercueil de notre chère Soeur Claire (Alma Labrecque) décédée le 22 mars, à l'âge de trente-quatre ans dont quinze de vie religieuse.

Par son amour du travail, son dévouement et son habileté, notre regrettée soeur se révèle en tout emploi une aide précieuse. Nature vive et enjouée, elle s'attire également la sympathie de toutes ses soeurs. Une pneumonie double la terrasse en quelques jours. Pour l'avoir fervemment servi ici-bas, le divin Maître, à son tour, verse les meilleurs dons sur le soir de sa vie: nulle crainte en son âme; sur ses lèvres le sourire traduit le calme qui l'envahit.

(1) L'union des Cantons de l'Est, jeudi, 15 mars 1923.

Les travaux de démolition d'abord

Au 17 avril 1923, les travaux de construction débutent par la démolition de la tour centrale bâtie en même temps que le premier corps de logis en 1885.

Les coups du marteau démolisseur éveillent de douloureux échos au fond des coeurs; on dirait une relique du passé qui disparaît, qui s'effondre; les âmes s'attachent si puissamment aux choses que leurs yeux sont habitués à considérer.

Au soir de ce jour, sa haute plate-forme découverte, devient un observatoire improvisé d'où plusieurs soeurs admirent sous un ciel clair de printemps la ville d'Arthabaska blottie au pied de la montagne, de même que le magnifique panorama qu'embrasse la vue de tous côtés.

Le lendemain, 18 avril 1923, avant que l'impitoyable marteau ne s'attaque à la niche du frontispice, il faut enlever la statue de saint Joseph qui l'orne aussi depuis 1885. Cette statue était un don fait par l'architecte Louis Caron de Nicolet lors de la construction du premier hôpital en 1885. L'âme des choses, a-t-on dit, vibre et pleure à l'unisson des nôtres; à tout le moins, pouvons-nous ajouter, cette minute est palpitante d'émotion. Entièrement en ciment et du poids de 800 livres, combien de courbes et d'ellipses plus ou moins régulières ne décrit pas notre chère statue avant d'arriver à bon port. Placée dans notre petit cimetière, à proximité des travaux, saint Joseph qu'elle représente aura mission de les surveiller et de protéger les ouvriers.

Puis les travaux de construction

Commencés sous d'heureux auspices, les travaux de construction se poursuivent sans encombre.

Le 29 juin 1923, monsieur l'abbé L.-A. Côté, supérieur ecclésiastique, après avoir présidé une cérémonie de profession perpétuelle, bénit à la sacristie, — à cause d'une pluie torrentielle, — la pierre angulaire du nouvel orphelinat. Une note manuscrite de monsieur l'abbé C.-E. Mailhot, nous rappelle que:

“Il y a trente-huit ans, à pareille date, Sa Grandeur Monseigneur L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières, en visite pastorale à Saint-Christophe, bénissait la pierre angulaire de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Comme il pleuvait beaucoup, la cérémonie eut lieu à l'église. Monseigneur Laflèche profita de la circonstance pour faire une allocution sur l'utilité, l'importance des communautés religieuses et en particulier des communautés consacrées au service des pauvres et des malades. Cette pierre fut placée dans un des angles de la tour du côté nord de l'Hôtel-Dieu. Cette tout ayant été démolie récemment pour faire place à l'orphelinat, la pierre bénite de 1885 fait partie aujourd'hui (1923) du rez-de-chaussée de l'orphelinat.”

La pluie torrentielle signalée en l'un et l'autre 29 juin, à 38 ans de distance, nous remet en mémoire le symbolisme touchant des larmes de l'apôtre saint Pierre et vaut pour autant, une note de crédit à la tradition populaire.

Décès de Soeur Maria Gaillardetz

Le 20 juillet 1923 est conviée au suprême repos notre chère Soeur Maria Gaillardetz. En dépit de la faiblesse de sa constitution physique, notre regrettée soeur se dépense avec une générosité exemplaire tant auprès des pauvres qu'au secrétariat. Et quand plus de dix-huit mois avant sa mort, la prière devient son unique action, elle aurait pu redire: "les heures sont longues à la souffrance qui veille". Bien au contraire, l'amour saura les lui rendre douces dans l'attente du ciel.

Elle était âgée de 48 ans, dont 22 de vie religieuse.

Mère Dagenais surveille les travaux

Il y a tant à démolir et à transformer. Mère Dagenais se prodigue sans compter, pèse tout, prévoit tout. Que de détails, indifférents pour les ouvriers, qui n'échappent pas à son coup d'oeil sûr et à son sens averti des besoins de la Communauté, des vieillards, des malades, des orphelins. Malgré la poussière et la désagréable cadence des marteaux, la gaieté règne au fond des coeurs, la sérénité sur les fronts. On en a tant besoin de ces nouveaux locaux!

Monseigneur L.-A. Côté, chanoine titulaire

Au soir de cette année 1923, une nouvelle étoile brille au front de notre méritant Supérieur ecclésiastique. À son dernier voyage à Rome, Sa Grandeur Monseigneur de Nicolet ayant obtenu de Notre Très Saint-Père le Pape Pie XI, l'érection d'un Chapitre pour son église cathédrale, monsieur notre supérieur, Monseigneur L.-A. Côté, est nommé chanoine titulaire. La cérémonie d'investiture a lieu le 27 décembre 1923. À cette occasion les paroissiens de Saint-Christophe offrent une bourse de mille dollars à leur dévoué curé; celui-ci, d'un geste aussi noble que large, la tend immédiatement aux chers pauvres de son Hôtel-Dieu. D'où, double action de grâce: au Très-Haut qui fait les grands coeurs et à l'un d'eux, qui sait faire servir les honneurs d'ici-bas à la gloire de Dieu et au bien des pauvres.

1924

Occupation progressive des pièces nouvelles

Avec une joie vivement sentie, la Communauté s'installe progressivement dans des pièces nouvelles ou agrandies dès le début du printemps 1924.

Ce retour à petites journées fait songer à celui des oiseaux migrateurs que chaque printemps ramène aux contrées d'où l'hiver les a contraints de s'éloigner. Pour nous aussi, l'hiver se mue lentement en printemps prometteur.

Dispensaires anti-tuberculeux

En cette année 1924, l'ouverture d'un dispensaire anti-tuberculeux, relevant du gouvernement provincial aux frais duquel il est installé, s'affirme comme première addition à l'hôpital. Cette organisation, indépendante comme toutes les autres similaires de la province, comprend deux titulaires: un médecin en charge et une infirmière visiteuse; son but est de travailler à enrayer le fléau de la tuberculose qui décime les populations rurales aussi bien que celles des villes et des faubourgs.

Montréal rappelle ses soeurs

Notre maison de Montréal, constatant sans doute que la nôtre paraît solidement assise et que, par ailleurs, elle a elle-même noblement rempli la promesse faite aux jours lointains de 1892, rappelle en mai 1924, notre très honorée Mère Dagenais et notre chère Soeur Hurtubise, ses deux derniers sujets demeurés à Arthabaska.

Douloureusement émue, notre Communauté n'hésite pas à prier respectueusement le Chapitre de la Maison-mère de Montréal de vouloir bien annuler la décision prise en écrivant le 16 mai à Mère Le Royer, alors supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

La Maison-mère ne sait pas rester insensible à cette supplique et sa réponse vient vite rasséréner les fronts en portant la joie dans les coeurs. Nous ne citerons qu'un extrait de cette lettre de Mère Le Royer datée du 27 mai 1924:

“... L'appréciation de votre bien-aimée Mère Dagenais et de Soeur Hurtubise est trop sincèrement exprimée pour qu'elle ne nous touche pas profondément. . .

Que votre bonne et dévouée Mère, ainsi que sa compagne, continuent donc en paix, leur oeuvre d'abnégation et que la mutuelle union s'accroisse de plus en plus dans la prière et les quotidiennes immolations.”

Plus heureuses que jamais d'avoir reconquis un bien dont la perte aurait provoqué ses justes alarmes, la Communauté poursuit sa marche en avant. La Communauté locale compte en 1924 cinquante-sept soeurs. Huit soeurs tourières se sont jointes au groupe des soeurs cloîtrées, choristes et converses.

Bénédictions de l'orphelinat.

Le 27 août 1924, Monseigneur Brunault préside une cérémonie de profession, et bénit solennellement l'orphelinat, la chapelle et la communauté; la visite canonique couronne le tout.

Ces aménagements ont été rendus possibles par l'octroi de \$40,000 que nous a obtenu du Gouvernement provincial l'honorable J.-E. Perreault.

De retour à Nicolet, Monseigneur écrit:

“ . . . J’ai rapporté de cette visite la meilleure impression, et j’ai constaté un état de chose qui me réjouit vivement et dont je ne cesserai jamais de bénir le ciel. Le bon Dieu a opéré des merveilles en votre faveur, et c’est mon espoir qu’il vous sera possible aujourd’hui d’observer vos Constitutions et les prescriptions de Droit canonique en tout et partout.
. . . Priez beaucoup pour moi, et dites à vos chères filles combien je les estime et je suis heureux d’être leur père.”

Pour laisser à l’histoire les autres activités de cette période, ouvrons une lettre adressée à nos maisons en septembre 1924.

Réélection de Mère Dagenais

Tout d’abord, un mot souligne les miséricordes du Seigneur et exprime le bonheur de la Communauté de retrouver, après les trois jours de la déposition, Mère Dagenais, pilote sage et fidèle, qui trois ans durant s’est donnée jusqu’à l’oubli de soi pour assurer le bien de notre chère maison. Puis, la correspondante continue:

“ . . . Plus que jamais, le travail sera ce qui manque le moins; notre nouvel orphelinat, que tous les visiteurs se plaisent à trouver magnifique, ouvrira bientôt ses portes à cent petits orphelins, garçons et filles; la bénédiction solennelle en a été faite le 27 août dernier par Sa Grandeur Monseigneur J.-S.-H. Brunault, heureux de bénir en même temps les pièces affectées au monastère et notre nouvelle chapelle, aussi simple que pieuse dans sa toilette toute blanche.

Ce même jour, trois jeunes novices avaient le bonheur d’émettre leurs premiers engagements à l’Époux des vierges; l’inauguration du temple coïncidant avec une offrande de prémices, Monseigneur J.-S.-H. Brunault prononça lui-même l’allocution pendant la messe et magnifia admirablement les bénédictions signalées de la Providence sur notre maison.

Notre humble barque. . . qui l’ignore? connut plus d’un orage, rencontra plus d’un écueil, se heurta à plus d’un récif, mais toujours la main de Dieu la soutint et lui accorda, en temps opportun le secours et la force de son bras. Aujourd’hui, outre l’orphelinat et le local occupé par nos pauvres vieillards, l’hôpital, agrandi des appartements ci-devant affectés à nos orphelins, pourra satisfaire aux demandes d’hospitalisation qui s’accroissent chaque année de plus, le dispensaire anti-tuberculeux dont nous vous avons parlé en mars dernier, est en pleine fonction et nombreuses aussi sont les personnes qui, de ce chef, bénéficieront de conseils et de soins.

Veillez donc remercier le bon Dieu avec nous, ma très honorée Mère et mes bien chères soeurs, et le prier pour notre dévouée Mère qui fut l’âme de notre dernière construction. Son humilité se dit amplement dédommée de ses petits sacrifices par la joie de voir la Communauté installée dans le cloître régulier que nous habitons depuis le 17 août dernier, lequel assure à chaque chose l’espace voulu. Ainsi, notons qu’au chœur, par exemple, nous avons dès lors commencé à réciter régulièrement l’office avec chantes et sous-chantes, ce que l’exiguïté du local ne nous permettait pas jusqu’à ce jour. . .”

Monsieur l'abbé Noé Pepin, chapelain

Le 1er octobre 1924, monsieur l'abbé Noé Pepin, prêtre de grand mérite arrive comme chapelain à notre Hôtel-Dieu; il a déjà exercé semblable fonction pendant près de treize ans dans deux communautés de notre diocèse: celles des Soeurs Grises de Nicolet et des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge.

Jubilé d'argent de Monseigneur Brunault

Le jubilé d'argent épiscopal de notre vénéré Monseigneur J.-S.-H. Brunault, met sur cette fin d'année 1924 un reflet à nul autre pareil.

Comblant la distance, Sa Grandeur veut bien venir vers nous et nous procurer, de même qu'aux communautés de la ville épiscopale, le plaisir de fêter nous-mêmes ce jubilé d'argent.

Durant la messe célébrée par Sa Grandeur, notre chorale exécute avec âme quelques morceaux choisis. À l'issue du déjeuner servi au parloir, Monseigneur entre à la Communauté, accompagné de monsieur le chanoine L.-A. Côté, supérieur ecclésiastique, de monsieur l'aumônier et de plusieurs messieurs du clergé. Cantate et adresse lui disent alors l'affection de ses filles hospitalières et leur joie en cette vraie fête de famille ménagée par sa délicatesse. Une bourse de \$25.00 et un article peint à la main pour son oratoire lui sont remis comme offrande-souvenir.

À l'orphelinat, petits et grands rendent avec succès une saynète composée en l'honneur du jubilaire. Ses orphelins! comme on sent qu'il les aime! Sachant bien que rien ne leur fera autant plaisir qu'un congé, il ouvre sa bourse et tend à la plus âgée des filettes, le billet précieux qui leur vaudra un congé parfait.

1925

Onze figurantes à une cérémonie religieuse

Le 26 février 1925, une cérémonie religieuse groupe onze figurantes. C'est sûrement un record: voeux perpétuels, voeux temporaires, prise d'habit, Veni Creator, le tout semble y avoir été harmonieusement organisé.

Mars et Pâques 1925

Reconnaissante, Mère Dagenais désire un mois de mars exceptionnel: prières quotidiennes, chant à la messe le mercredi, pèlerinage du dimanche, sacrifices et mortifications viennent tour à tour solliciter la ferveur pour remercier le glorieux saint Joseph.

À Pâques, les Alleluïas de la Résurrection chantent au Seigneur un cantique nouveau, car nous recevons précisément à cette époque le manuscrit de nos saintes Constitutions, à nouveau revêtues de l'approbation du successeur de Pierre.

Naissance des Annales de Mère Thibault

Fidèlement transmis d'âge en âge, le souvenir des bénédictions divines, joint à celui des épreuves ou des joies qui ont rempli le sillon

creusé au fil des jours, constitue un héritage traditionnel des communautés religieuses.

À la nôtre, comptant plus de quarante ans d'existence, cet héritage manque totalement à date; tout au plus existe-il quelques notes éparses, mince vestige d'un passé lourd d'histoire. Mère Dagenais veut donc faire rédiger des Annales, si modestes soient-elles.

Devant le peu de documentation relative aux toutes premières années de la fondation, la secrétaire écrit à la supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal lui demandant maints renseignements. L'excellente Mère Le Royer, supérieure, a vite fait de juger qu'un travail de cette nature ne se peut entreprendre qu'après des recherches minutieuses, et elle écrit le 3 avril:

“. . . Ne serait-il pas plus opportun que votre chère soeur secrétaire vînt, avec la permission de votre digne évêque, passer quelques jours dans notre Communauté, pour puiser à la source, les divers documents qui lui sont nécessaires; d'avance, nous lui souhaitons la plus cordiale bienvenue.”

À cette date, répondant à l'invitation de notre maison de Montréal, Monseigneur se rend y présider la cérémonie de profession de Soeur Blanchette, l'une de ses diocésaines, puisque native de l'Avenir. La très honorée Mère Le Royer lui parle naturellement de nos archives et du désir de Mère Dagenais, lui soumettant sans doute le seul moyen plausible pour nous d'arriver à une rédaction authentique: aller puiser à la source.

Et c'est ainsi que ce même 3 avril 1925, Sa Grandeur nous écrit les mots suivants:

“. . . La bonne Mère Le Royer est d'avis qu'il serait opportun pour vous d'envoyer Soeur Thibault à l'Hôtel-Dieu de Montréal pour consulter les archives en rapport avec votre maison d'Arthabaska, et une autre soeur qui serait chargée de se renseigner sûrement auprès de qui de droit au sujet de votre ascenseur. Je vous permets d'envoyer ces deux soeurs à Montréal, si vous le jugez bon.”

Cette double invite paraît rien moins que providentielle, et Mère Dagenais charge Soeurs Marie-Berthe Thibault et Irène Ling, employées au secrétariat, de se rendre à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Un mois durant, la secrétaire et sa compagne copient tout le jour des documents de première valeur; en outre Mère Le Royer leur remet gracieusement “à titre de donation pure et simple” maints documents authentiques concernant exclusivement notre maison.

Au surplus, de longues causeries avec d'anciennes missionnaires d'Arthabaska, notamment, avec Soeur Beauchamp, seule survivante des cinq fondatrices, assurent à la secrétaire l'avantage de s'initier non seulement aux secrets du passé, mais encore d'en saisir l'exacte

physionomie et les traits particuliers, assurant ainsi à son travail la première qualité de l'histoire: la véracité.

Au mois d'août 1925, sur la bienveillante invitation de Monseigneur notre évêque, Mère Dagenais se rend elle-même avec la secrétaire à l'évêché de Nicolet, pour y compiler la documentation antérieure à 1900. Les RR. SS. de l'Assomption de la Sainte Vierge et les RR. SS. Grises les reçoivent avec une cordialité vraiment fraternelle. Mais que dire des délicatesses et des bontés exceptionnelles du vénéré premier Pasteur? À lui donc le dernier comme le premier merci du coeur.

Et voilà comment sont nées les modestes pages de nos Annales; leur origine constitue leur premier épisode. Écrites simplement sous le regard de Dieu dont elles ont mission de magnifier le nom dans les oeuvres de ses mains, puissent-elles, pour sa gloire, transmettre fidèlement aux générations montantes les souvenirs d'un cher passé.

Un accident durant les quêtes

Durant la belle saison, nos chères soeurs tourières font les quêtes annuelles dans les paroisses du comté.

Dans la nuit du 24 juin 1925, un appel téléphonique de notre chère Soeur Marie-Rose (Prince), tourière, nous apprend que sa compagne, Soeur Marie (Boisvert), vient de faire une chute dans l'escalier du presbytère de Sainte-Élisabeth. Immédiatement prévenu, notre bon docteur G. Côté a tôt fait de se rendre au village distant de 14 milles, et de ramener la pauvre blessée. Sans tarder, l'habile chirurgien réduit la fracture de la clavicule et répare les petites blessures dues au saut périlleux. Soeur Marie en sera quitte pour un séjour à l'infirmerie, et la Communauté, pour quelques heures d'émoi.

Enfin un ascenseur à l'hôpital

L'année 1925 inaugure enfin le service d'un ascenseur si longtemps désiré: l'honorable J.-E. Perreault, figure comme principal bienfaiteur en l'occurrence, ayant obtenu du gouvernement provincial un nouvel octroi additionnel de \$10,000.00 destiné en partie à cette fin. Ceci porte donc à \$50,000.00 les libéralités provinciales à l'endroit de nos orphelins. Que Dieu en soit béni et glorifié.

Décès de Monsieur Louis Caron de Nicolet

Le 18 février 1926, la chronique enregistre le décès de monsieur Louis Caron, architecte de Nicolet, qui fournit les plans et devis de notre orphelinat: sa courtoisie et son affabilité ont été très appréciées par nos soeurs durant les travaux de construction dont il se constitue le surveillant attitré. Que de temples il aura élevés à la gloire du Seigneur et que de maisons religieuses lui doivent, elles aussi, le reconnaissant souvenir d'une prière.

Don d'une statue de saint Joseph

Au 18 mars 1926, une cérémonie touchante dans sa simplicité, groupe la Communauté aux pieds de saint Joseph représenté par une très belle statue, don de monsieur l'abbé C.-E. Mailhot, ancien curé, retiré ici depuis plusieurs années. Ce dévot à notre glorieux Père bénit

solennellement cette statue qui ornera désormais le corridor près de la Communauté; les yeux affaiblis du généreux donateur ne lui permettant point de lire lui-même la formule de la bénédiction, il s'assujettit à répéter chaque mot prononcé à voix basse par une religieuse. Saint Joseph ne doit-il pas sourire là-haut et inscrire en brillants caractères le témoignage d'une si tendre dévotion?

Décès de Soeur Éva Thibault

Le 28 mars 1926, brisant le fil tenu des derniers liens qui la rattachent à la terre, l'âme de notre chère Soeur Saint-Joseph, née Éva Thibault, s'envole calme et paisible vers l'Époux divin qui absorbe depuis longtemps toutes ses pensées comme tout son amour.

Quand à 22 ans, réalisant le rêve de sa vie, notre chère soeur vient demander le bonheur de son existence au Dieu qui seul peut satisfaire ses aspirations, elle se donne tout entière dès le premier jour et ne se reprend jamais. Toujours égale à elle-même dans les bons comme dans les mauvais jours, elle va à Dieu avec la force tranquille de sa foi et la persévérante énergie de son amour.

Au cours de sa longue maladie, elle accueille la souffrance comme l'ouvrière suprême. Sa mort est l'écho de sa vie. Elle était âgée de 33 ans, dont 10 de vie religieuse.

Transfert du cimetière

L'orphelinat ayant dû être érigé en arrière du premier corps de logis bâti en 1885, notre cimetière se trouve par le fait trop à proximité de la construction et, dès le mois de février, Monseigneur a autorisé le choix et l'inauguration d'un lieu approprié. Le 23 juin 1926, Monseigneur se rend donc au nouveau cimetière, lequel confirme ses prévisions que nul site ne peut mieux convenir.

Placée juste en face de la Communauté, une allée spacieuse, un peu ombragée par des érables majestueux et touffus, nous conduit à cette dernière demeure de nos chères soeurs disparues, tandis que la vue constante de la grande croix qui domine ce lieu de suprême repos, aussi bien que celle des plaquettes funéraires qui redisent sans cesse ce que nous sommes ici-bas, invitent doucement et fortement à une salutaire méditation.

Translation des restes des premières soeurs

Du 7 au 12 juillet 1926, a lieu la translation des restes de nos bien-aimées soeurs du premier cimetière au nouveau. Quels jours de réflexion! Quelle émotion nous ressentons quand, penchées sur chaque cercueil émergeant des fouilles, nous contemplons les restes de celles qui posèrent autrefois leurs pas là où se posent maintenant les nôtres, et qui nous ont simplement avancées dans la mort. Faut-il le dire, cette vue nous eut glacées d'effroi et d'horreur sans le suave murmure de la foi, nous invitant à lever les yeux au ciel pour chercher dans la gloire, les âmes aimées dont l'enveloppe terrestre, faite de poussière par un Dieu créateur, doit, d'après ses lois divines, retourner un jour en poussière.

Notre chère Soeur Rose-Anna Labrecque sollicite la faveur de ramasser elle-même les ossements épars de nos bien aimées défuntes, ne

voulant pas laisser cette tâche aux mains des fossoyeurs, et ce sera avec un visible sentiment de respect et d'amour qu'elle s'acquittera de ce devoir fraternel avec le dévouement qui la caractérise.

Le 21 juillet 1926, un service solennel fut chanté dans notre chapelle en faveur de toutes nos chères soeurs défuntés: suprême tribut de l'amour digne des âmes immortelles retournées vers Dieu et de l'immortel souvenir que nous leur conservons.

Fête du Christ-Roi

Le 30 octobre 1926, le cycle des fêtes liturgiques se termine pour la première fois, sur notre terre canadienne par la fête du Christ-Roi que nous célébrerons désormais en union avec l'Église, par une grand-messe et salut solennel du très Saint-Sacrement.

1927

Bienveillance des Mères de la Congrégation de Notre-Dame

L'aurore de 1927 nous apporte une pieuse récréation due à la bienveillance des Révérendes Mères de la Congrégation de Notre-Dame. Leur courtoise bonté veut bien faire bénéficier religieuses et orphelins de projections lumineuses représentant les gracieux tableaux de la petite sainte Thérèse de l'Enfant-Jésus. Récréation nouveau genre qui récrée véritablement et nous fait bénir le bon Dieu dans ses saints, et aussi... dans nos charitables et toutes bienfaisantes voisines, les bonnes Mères de la Congrégation Notre-Dame.

Rencontre de la joie et de la douleur

Dans notre humble maison, joie et douleur se rencontrent le 15 mars 1927. L'aube de ce jour met sur toutes les lèvres des chants de bonheur, mais elle ne tarde pas à se voiler de tristesse pour devenir jour de deuil. En effet, tandis qu'à l'autel, sous la présidence de Sa Grandeur Monseigneur Brunault, trois généreuses fiancées se consacrent à Jésus, une autre épouse de Jésus souffrant celle-là, achève lentement de se consumer sur l'autel du sacrifice.

Soeur Alphonsine nous quitte. . .

À l'issue de la cérémonie de profession religieuse, sous la bénédiction de notre digne Pasteur et Père, notre chère Soeur Alphonsine (Yvonne Mercier), converse, s'en va célébrer dans les cieux ses nocés éternelles.

C'est le temps de redire le mot si vrai du poète Joubert: "Au lieu de me plaindre, de ce que les roses portent des épines, je me réjouis de ce que les épines portent des roses!..."

Atteinte de la tuberculose dès le début de sa vie religieuse, notre regrettée soeur boira longuement au calice de la souffrance. Sa vie toute pieuse et saturée de sacrifice: vie faite d'oubli d'elle-même, d'amour de Dieu et de totale adhésion à la volonté sainte du Père céleste, est une magnifique préparation à la jouissance de la béatitude éternelle.

Elle était âgée de 27 ans, et en comptait 7 de religion.

Nouveau départ pour la Patrie

Le 24 juin 1927, notre chère Soeur Marie (Yvonne Boisvert), tourière, succombe, elle aussi, fauchée par la tuberculose.

Que de vies en fleur desséchées sans merci, comme par un vent brûlant, nos coeurs attristés voient ainsi s'effeuiller, adorant néanmoins le Dieu qui reprend si tôt les soeurs chéries que sa bonté ne nous a, semble-t-il, prêtées que pour un moment.

Comme ses devancières, notre chère Soeur Marie aura à préparer hâtivement son ciel. Douée de beaucoup de jugement et d'aptitudes manuelles, cette jeune soeur eut pu rendre de grands services aux pauvres et aux malades, mais la souffrance physique et morale supplée aux mérites longuement amassés. . . L'épreuve mûrit son âme et, quand la tuberculose intestinale vient faire sa victime, la maladie achève de la préparer pour la rencontre de l'Époux divin qui la convie à ses éternelles délices, à l'âge de 28 ans, dont 8 de religion.

Encore la mort. . .

Si brève est la vie, et si douce la mort des justes! C'est ainsi qu'à nouveau, le 8 août, nous considérons les restes mortels de notre chère Soeur Alberta Morissette; nous songeons que la mort, dans nos monastères, semble mettre du divin sur l'enveloppe humaine qu'elle touche et brise, en favorisant l'envol d'une âme aux pieds de l'Éternel.

Grâce à son indomptable énergie et à l'admirable force d'âme dont Dieu l'avait douée, notre chère Soeur Morissette, que de violentes crises d'asthme ont constituée depuis quelques années véritable victime ambulante, sait dominer sa propre souffrance et rester jusqu'au bout sur la brèche. Lorsque la voix du bon Maître vient la convier à la cérémonie éternelle, elle tombe, pouvons-nous dire, à côté du dernier épi de sa gerbe péniblement moissonnée. Elle était âgée de 29 ans dont 9 de vie religieuse.

À côté de ces trop nombreux départs pour le suprême au-delà, onze durant les six dernières années, notons toutefois avec bonheur l'étonnante floraison de notre cher noviciat, où durant le dernier supérieurat de Mère Dagenais, 25 jeunes soeurs se consacrèrent au céleste Époux par la profession religieuse.

Deux tableaux pour la chapelle

Avant que le soir ne tombe sur ces fructueuses années, Dieu veut ménager à son active ouvrière, une douce consolation en réalisant, presque contre toute espérance, un désir de longtemps cher à son coeur.

Notre modeste chapelle qui doit l'existence à son esprit d'initiative, possède une magnifique statue du Sacré-Coeur dominant l'autel, mais qui semble perdue sur un grand pan de mur par trop dénudé, et Mère Dagenais désire voir surgir là. . . deux tableaux! Cependant, comment s'approprier cette richesse?. . . Or, voici que Celui qui lit au fond des coeurs et se joue des événements, dirige vers notre Communauté, au cours de l'hiver, une jeune religieuse artiste, Soeur Madeleine-du-Calvaire, des Soeurs de l'Assomption de la Sainte-Vierge, de Nicolet, auxquelles nous avons souvent le privilège de prodiguer nos soins à

l'hôpital. Grâce à son précieux concours, notre chère Mère Thibault et Soeur Ling se mettent à l'oeuvre, et en cette fin d'août 1927, une copie du saint Michel de Raphaël et un saint Augustin foulant aux pieds les livres des hérétiques que son génie et son amour de Dieu ont combattus, prennent place à côté d'une gracieuse niche pratiquée en même temps pour la statue du Sacré-Coeur. N'est-ce pas là une ravissante délicatesse du Seigneur donnant mesure comble à qui ne lui a jamais marchandé ses humbles services!

Mère Dagenais termine son mandat

Certes, il y a sûrement lieu d'admirer et de bénir le Seigneur dans ses dons et dans les progrès de notre maison, durant cette dernière période, de 1924 à 1927, lesquels apposent sur le souvenir de celle qui en est l'âme dirigeante, le sceau impérissable des choses qui demeurent.

C'est ce qu'établit clairement la voix autorisée du premier Pasteur quand il écrit au 21 août 1927:

"... C'est à regret que je vous vois abandonner votre poste, mais il le faut bien, puisque votre terme d'office est expiré. Vous demeurerez avec nous pour nous continuer vos services, nous faire bénéficier de votre longue expérience, et attirer sur ce cher Hôtel-Dieu d'Arthabaska que vous avez tant aimé les bénédictions et les faveurs du ciel.

Vous vous retirez avec la conscience d'avoir bien rempli votre devoir, et avec la consolation d'avoir vu s'opérer, sous votre administration, des oeuvres merveilleuses et un progrès très sensible en toute chose; la nouvelle supérieure trouvera une condition financière très bonne, et, ce qui est le principal, une communauté fervente et qui se multiplie chaque jour. . ."

À Dieu de ratifier cette bénédiction et de sourire à notre reconnaissance dans les siècles éternels!

L'AUTONOMIE LOCALE DE L'OEUVRE 1927 - 1930

SEPTEMBRE 1927

Élection d'une supérieure issue du terroir nicolétain

Le 3 septembre 1927, notre Communauté salue, pour la première fois, comme Supérieure, l'une de ses professes, une fille du terroir nicolétain, en la personne de Notre Très Honorée Mère Annie Béliveau, responsable du Noviciat depuis trois ans et Assistante de Mère Dagenais de 1921 à 1924.

En effet, depuis la fondation en 1884, les supérieures de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska sont toutes venues de Montréal, désignées à cet effet directement par la Maison mère jusqu'en 1912, date à laquelle nous avons vu que l'Évêque de Nicolet réclame que la Supérieure soit choisie parmi les Soeurs d'Arthabaska.

De 1912 à 1927, les Supérieures seront des Soeurs venant de Montréal mais ayant oeuvré à Arthabaska depuis de nombreuses années: Mère Dagenais de 1912 à 1918, Mère Lachapelle de 1918 à 1921, et à nouveau Mère Dagenais de 1921 à 1927.

Cette fois, en 1927, Mère Annie Béliveau est originaire de St-Wenceslas, dans le diocèse de Nicolet. Entrée au noviciat d'Arthabaska en 1898, Soeur Béliveau prend le saint habit à l'âge de 20 ans, le 6 juillet 1899, et elle fait profession le 30 juillet 1900 entre les mains de Son Excellence Monseigneur E. Gravel.

En jetant un regard sur le passé de notre pauvre Hôtel-Dieu, si chancelant depuis nombre d'années, n'est-ce pas l'heure de consigner ici, qu'il a fallu quarante-trois années de dévouement généreux et de persévérant secours des missionnaires, venues de la Maison-mère, pour consolider ses assises. Donc, gloire à Dieu et reconnaissance profonde à la chère Maison mère, tels sont les sentiments qu'inspire le souvenir de ce trois septembre 1927 qui marque, à sa manière, un tournant dans notre humble histoire.

Cette situation historique s'explique d'ailleurs d'elle-même; selon le Droit Canon, les Constitutions révisées en 1924 exigent alors 40 ans accomplis d'âge et 10 ans au moins de profession pour exercer la fonction de supérieure. De plus, la soeur doit être choriste. Soeur Annie

Béliveau est donc la première à se qualifier à assumer cette responsabilité, à la grande joie de la Communauté locale d'Arthabaska.

Et c'est ainsi que notre oeuvre hospitalière de 1927, dans sa vie au jour le jour, et sans plus de transitions, avancera, comme par le passé, selon le gré du Dieu invisible qui, pour le plus grand bien d'un chacun, mêle le travail au repos.

Les "Bienheureux Martyrs Canadiens"

Le 16 septembre 1927, a lieu une cérémonie de Prise d'habit dans laquelle figurent les huit postulantes, dites ci-devant, "des Bienheureux Martyrs Canadiens". De ces huit novices, six feront profession en septembre 1928: Soeurs Adèle Boucher, Jeannette Carrier, Sainte-Thérèse-de-l'Enfant-Jésus (Rosilda Houle), Alma Talbot, Éva Sévigny et Corona Côté. Quel dynamisme que cette fervente jeunesse qui ne désire qu'une chose: servir les pauvres et les malades en tant que Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph!

Mme P.-L. Tousignant décède à l'Hôtel-Dieu

Le 24 octobre 1927, s'éteint paisiblement en notre hôpital Madame P.-L. Tousignant, vénérable octogénaire, pensionnaire à l'Hôtel-Dieu depuis dix-sept ans. Digne compagne de Monsieur le shérif P.-L. Tousignant, dont nos Annales ont enregistré les bienfaits et les dons multiples envers notre Hôtel-Dieu, elle ne cesse de nous continuer jusqu'à sa mort les dons de sa généreuse libéralité. Nous nous faisons un devoir de reconnaissance d'unir dans la mort ces deux noms qui nous furent secourables au même titre ici-bas, et nous supplions le Divin Compensateur de toutes choses, de leur accorder là-haut, les magnifiques récompenses promises éternellement aux "bénis de son Père". Monseigneur Brunault, venu à Arthabaska pour assister aux funérailles de cette respectable défunte, tante et mère adoptive de Monsieur le Chanoine L. Hébert, curé de la Cathédrale de Nicolet, profite de l'occasion pour faire une visite au cloître et saluer personnellement notre bien-aimée Mère Béliveau, élue du 3 septembre précédent. Ses encourageantes paroles sont bien de nature à apporter au coeur de cette nouvelle supérieure: "Force et Consolation".

Rayon X et physiothérapie en 1927

La mort creuse des vides dans les rangs et dans les demeures. Les appartements de Madame Tousignant, laissés vacants par suite de son décès, sont affectés, ainsi que deux autres contigus, à l'installation d'un Rayon X moderne et d'une salle de physiothérapie avec salle d'attente et salle de consultation. Cette amélioration s'impose, l'ancien Rayon X ne répondant plus aux besoins du moment. L'initiative de cette installation aussi bien que les déboursés sont au crédit de notre bon Docteur Georges Côté, à qui l'Hôtel-Dieu garde une si profonde gratitude.

La générosité de l'abbé C.-E. Joyal

Comme dernier événement de cette année 1927, nous avons à mentionner au 24 novembre, un don de \$1,000.00 à fonds perdu reçu de

Monsieur l'abbé C. E. Joyal, curé de Saint-Nobert d'Arthabaska, qui en est à son sixième mille ainsi consacré à notre Hôtel-Dieu. Bonté touchante et admirable générosité appelant la plus vive reconnaissance!

1928

Les premiers mois de 1928

Messenger de paix et de bonheur, le mois de janvier de l'année 1928 nous apporte à son début, les magnifiques, les princières étrennes des bienfaiteurs accoutumés de nos vieillards et de nos orphelins.

Nouvel octroi et legs testamentaire

Mars et avril nous réservent à leur tour des faveurs de premier ordre, à savoir: octroi de \$2,000.00 du Gouvernement provincial, obtenu par l'entremise de Monsieur le Ministre J. E. Perreault, bienfaiteur déjà cité de l'Orphelinat et des pauvres; secondement, un don de \$1,500.00, legs testamentaire de Monsieur J. H. Mailhot de Victoriaville, homme de bien qui se montre toujours plein d'intérêt pour nos oeuvres.

Retour à Montréal de Soeur Hurtubise

Mai 1928 apportera la tristesse du départ de Soeur Hurtubise. Après avoir, pendant plus de trente ans (1897-1928), rendu d'excellents services à notre Hôtel-Dieu où elle s'est dépensée sans compter, notre bien-aimée Soeur Hurtubise, venue de notre Maison de Montréal après six ans seulement de vie monastique, désire maintenant respirer l'atmosphère béni de son berceau religieux et lui consacrer les forces ultimes de son ardente nature. Le souvenir de notre bonne Soeur Hurtubise restera cher à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Le culte de la mémoire du coeur nous en fait un devoir comme la reconnaissance un besoin!

Décès à Montréal de la dernière de nos Fondatrices

Le 29 juin 1928, au cher Hôtel-Dieu de Montréal, la mort porte son glaive et conduit à la solitude du tombeau notre très honorée Soeur Georgiana Beauchamp âgée de 80 ans, première dépositaire de notre maison et dernière survivante des vénérées Pionnières qui, en 1884, sont venues jeter les bases de notre Fondation. Nature ardente et dévouée, elle a travaillé avec toute la force de son âme et l'énergie indomptable dont Dieu l'avait douée, au développement de notre oeuvre naissante. Après l'avoir entourée nous-mêmes de soins dévoués pendant quatre ans, elle retourne à son berceau religieux où elle continue à se signaler au service du bon Maître par son esprit de sacrifice, son dévouement sans bornes à Dieu, aux pauvres et à sa chère Communauté.

À cette occasion, notre Communauté adresse à la Maison-mère les notes émus de son impérissable gratitude envers cette méritante ouvrière en offrant, pour le repos de son âme, le mérite de nos prières et bonnes oeuvres pendant un mois entier, en même temps que sont payés aux mêmes intentions, les honoraires de messes dites grégoriennes. L'histoire des vertus de nos premières Mères restera, pour nous, la page

belle entre toutes, en même temps que l'écrin précieux où la faiblesse défaillante pourra puiser, aux heures sombres et difficiles, force et courage, grandeur d'âme et magnanimité.

La Croix du Mont St-Michel

Le 2 novembre 1928, ce jour des Morts, qui est sans contredit celui du souvenir, brille aujourd'hui dans nos Bois-Francs d'un éclat inaccoutumé. C'est que là-haut, dans les airs, se découpe pour la première fois, lumineuse dans l'espace et dominant, juste en face de l'Hôtel-Dieu, la fière cime du Mont St-Michel, la croix des Bois-Francs, érigée à la mémoire des vaillants pionniers défricheurs de nos régions. Cette croix lumineuse, commémorative du premier centenaire de défrichement de nos régions, est due en majeure partie du moins, à Monsieur l'abbé C.E. Mailhot, plusieurs fois cité déjà, historien des Bois-Francs et dont l'âme, éminemment patriotique, vibre d'émotions devant la vaillance des preux d'autrefois, éveillant de leurs fermes coups de hache l'écho de la forêt vierge devenue plaine fertile. La Croix lumineuse sera désormais à l'honneur, rappelant aux générations présentes et futures, les fortes vertus des ancêtres que le bon Dieu s'est plu à bénir.

1929

Le Jubilé universel de 1929

Mais déjà, l'année 1928 s'est enfuie. . . faisant place à 1929 qui apporte au 6 janvier, comme prémices des bénédictions du Seigneur, l'extraordinaire faveur d'un Jubilé universel pour la chrétienté. C'est tout l'univers catholique qui tressaille et jubile!

Comme nous y invite notre digne Archevêque de Québec, Son Excellence le Cardinal Rouleau, nous commémorerons cet anniversaire "avec les sentiments de foi vivante, de sainte allégresse et de tendre dévotion qui conviennent à des fils comprenant la grandeur des prérogatives conférées au Père commun des fidèles, et se souvenant des bienfaits reçus de sa paternelle bienveillance. . ."

Saint-Augustin nous arrive de France

Le 30 mars 1929, nous arrive de France une statue de Saint-Augustin, haute de deux pieds quatre pouces, que nous allons déposer, selon le motif premier de sa venue, sur le maître-autel de notre humble chapelle dont il est le patron titulaire. Par ce geste, nous réalisons le désir de Sa Grandeur Monseigneur Notre Évêque exprimé à sa dernière visite, et nous répondons en même temps à l'un des plus filiaux besoins de nos coeurs, car depuis longtemps il tarde à notre piété de faire cette intronisation.

Bénédition de la Croix du Mont Saint-Michel

Le 16 juin 1929 constitue une fête mémorable dans les Annales de l'Histoire d'Arthabaska, par la bénédiction de la Croix lumineuse érigée en octobre dernier sur le Mont Saint-Michel:

“Sous un soleil brillant, dans un décor de toute majesté, nous disent les comptes rendus, les fêtes du centenaire des Bois-Francs, de la Bénédiction de la Croix lumineuse et de la Saint-Jean-Baptiste, se sont déroulés comme une apothéose à la foi et à la patrie.”

Pour notre modeste part, nous avons contribué au complément de cette fête inoubliable en dressant un Banquet, le midi et le soir du 16 juin, pour les Messieurs du Clergé.

Adieu à Soeur Amélia Godin

L'une d'entre nous, notre chère Soeur Amélia Godin, s'en est allée, en septembre 1929, en la fête de Saint-Michel-Archange, chanter dans le ciel, les Miséricordes du Seigneur. Nous citons ici un des plus beaux traits de sa notice biographique:

“D'elle, comme de bien d'autres, l'on peut dire: en peu de jours, elle a fourni une longue carrière!”

Vaillante, énergique, résolue, ses courtes années de vie religieuse sont toutes de dévouement. L'âpreté de la lutte ne la déconcerte jamais, de sorte qu'elle pourra dire, avec sincérité durant sa dernière maladie, une cardiopathie mal compensée qui la terrasse brusquement d'abord, pour la préparer lentement ensuite, à la rencontre divine:

“J'ai combattu, travaillé et souffert, enfin je puis aller rejoindre mon Jésus dans la Patrie.”

Elle était âgée de 34 ans, dont 14 ans de vie religieuse.

1930

Projet d'un nouvel hôpital

Le 14 janvier 1930, Mère Thibault, accompagnée de nos chères Soeurs Ouellet, dépositaire, et Kirouac, hospitalière en chef, partent pour Québec, visiter les hôpitaux de cette ville en prévision de la construction projetée d'un nouvel hôpital. Elles nous reviennent le 18 au midi. La collation des chères voyageuses est servie à la Communauté, où elles peuvent librement satisfaire notre curiosité en nous donnant le compte rendu de leur voyage: bon accueil partout, pied-à-terre à l'Hôpital du Sacré-Coeur et à l'Hôpital du Saint-Sacrement de Québec où elles reçoivent la plus fraternelle hospitalité; visite des autres hôpitaux de la ville, but de leur voyage, enfin leur retour au monastère, heureuses et reconnaissantes.

Décès à Warwick d'un bienfaiteur de l'Hôtel-Dieu

Le 21 janvier 1930, la mort vient cueillir pour le ciel, le regretté Monsieur J. E. Gravel, curé de Saint-Médard de Warwick, et il est juste de dire que si le bon peuple de cette paroisse perd alors un Père, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska perd, pour sa part, un Bienfaiteur qui ne l'oublie pas même devant la mort. De par ses dernières volontés, tous ses biens reviendront, à part égale, aux "Religieuses Hospitalières" et aux "Soeurs Grises de Nicolet". "Toujours l'Ami du pauvre", comme le disait son biographe, doux et affable à l'égard de tous, il dut entendre au sortir de l'exil, le doux "Veni" promis aux "Bons Samaritains" de tous les siècles: "Viens, bon et fidèle serviteur, parce que tu as été bon pour les miens, entre dans la joie de ton Seigneur". Puisse son souvenir être à jamais présent parmi nous!

Un octroi de \$100,000 du Gouvernement provincial

Le mois d'avril 1930 voit se réaliser les projets élaborés depuis août dernier, alors que sur demande expresse de Monsieur le Chanoine L.-A. Côté, notre dévoué Supérieur ecclésiastique, le Gouvernement provincial, grâce à l'appui bienveillant de l'honorable J. E. Perreault, vote une somme de cent mille piastres en faveur d'un agrandissement à notre cher Hôtel-Dieu. Inutile de dire que toutes les soeurs croient un moment que le rêve ancestral, cher à chacune de nos Mères, va se réaliser: l'érection d'un monastère. Mais, de même qu'en 1924, lors de la construction de l'Orphelinat, le Monastère convoité est sacrifié; cette fois encore, la Communauté s'oubliera devant l'exiguïté des locaux affectés aux malades et la construction d'un corps de logis spécialement destiné à l'Hôpital sera définitivement arrêtée.

Octroi porté à \$150,000

Devant l'obligation d'acheter un emplacement voisin de l'Hôtel-Dieu pour réaliser cette construction en conformité avec les normes d'hygiène exigées, le Gouvernement provincial, toujours avec l'aide de Monsieur J. E. Perreault, porte bientôt l'octroi concédé à \$150,000.00.

Choix d'un architecte, d'un entrepreneur

Le choix de l'architecte se porte sur Monsieur L. N. Audet de Sherbrooke et Monsieur Henri Levasseur de Victoriaville est retenu comme entrepreneur pour ces travaux de construction, qui débutent le 28 avril 1930.

Tout le long des jours, de robustes bras creusent le sol et, pierre par pierre, posent de solides assises pour la réalisation de l'édifice projeté.

Le printemps et l'été 1930 voient les ouvriers à l'oeuvre pour la construction de cet hôpital qui s'érige progressivement, au rythme des travaux des divers corps de métiers qui s'y succèdent. Quelle belle diversion pour les Hospitalières pour qui se concrétise enfin le rêve de leur vie. On peut penser que le chantier en construction aura reçu de multiples visites de la part de ces dernières, même la "clôture" ne constituera pas pour elles une contrainte à ces visites de leur futur hôpital.

Fin du supérieurat de Mère Béliveau

Au cadran des siècles, l'heure n'arrête jamais sa marche et déjà elle marque, avec septembre 1930, le dernier soir du terme de supériorité de notre très honorée Mère Béliveau. Jetant un regard reconnaissant sur les sillons encore ouverts où, trois ans durant, elle a jeté une semence féconde, redisons la parole inspirée du Prophète: "Dieu est admirable dans ses Oeuvres". Béni soit-Il à jamais!

Pendant ce terme de trois ans du supérieurat de Mère Béliveau, onze nouvelles professes sont venues former une relève toute pleine de promesses pour l'avenir. Dieu bénit visiblement cette oeuvre hospitalière maintenant autonome par ses ressources humaines et matérielles.

LA CONSOLIDATION
1930 - 1947

L'OEUVRE EXTRAORDINAIRE DE MÈRE THIBAUT 1930 - 1936

SEPTEMBRE 1930

Mère Marie-Berthe Thibault, supérieure

Le regard de Jésus, le même qui, il y a des siècles, se posait sur Pierre et sur André pour en faire des pêcheurs d'hommes, se pose, au matin de 3 septembre 1930, sur notre digne Hospitalière en chef, Soeur Marie-Berthe Thibault, pour en faire une Mère selon son Coeur. Et la même voix de jadis, celle qui remua l'Apôtre jusqu'au fond de son âme, répète au coeur de la nouvelle élue: "Paix mes agneaux et mes brebis!"

Novice de 1912, formée par conséquent à la vie religieuse, par nos très honorées et bien-aimées Mères Lachapelle et Dagenais, c'est donc sur les mêmes ondes bienfaisantes et tranquilles que continuera à voguer, comme par le passé, notre barque hospitalière. Plus que jamais cependant, la mer est houleuse, le ciel gros de nuages. . . La construction de l'hôpital dont les bases sont à peine jetées, et qu'il faudra à tout prix et sur le champ, poursuivre un an durant jusqu'à complet achèvement, voilà la tâche humainement redoutable, accablante, qui, de tout son poids, alourdit présentement le fardeau du supériorat. La nouvelle Supérieure ne l'ignore pas. Dans un coup d'oeil, elle entrevoit l'avenir avec toutes ses péripéties et, devant les exigences divines, elle écrit:

"Monseigneur,

Ma Soeur l'Assistante me dit avoir téléphoné à Nicolet pour Vous faire connaître le résultat de l'élection triennale de ce matin. Par conséquent, vous savez déjà, Monseigneur, que votre Hôtel-Dieu d'Arthabaska a présentement comme supérieure, la plus pauvre de vos enfants en expérience et en vertu.

Cependant, Monseigneur, je connais depuis de longues années la bonté de votre coeur paternel, et je viens, en toute confiance et simplicité, m'agenouiller sous votre main bénissante, sûre du bienveillant accueil que vous accordez toujours à l'enfant le plus nécessaire de votre bercail.

Nos présentes constructions, tout en s'effectuant au mieux, je crois, grâce au zèle inlassable de Monsieur notre Supérieur ecclésiastique, alourdissent pourtant encore les responsabilités de la charge qui vient de m'incomber de par la Volonté divine; aussi, tout en voulant prononcer un généreux FIAT, plus que tout autre, je réclame filialement votre tout premier appui et vos conseils en tout ce qui touche le bien spirituel ou temporel de la chère Communauté qui vous doit la vie, et dont le bon Dieu me confie la direction. . . Veuillez être assuré, Monseigneur, de ma fidèle obéissance à suivre en toutes choses vos paternelles directions et daignez agréer, etc. . .”



*Mère Marie-Berthe Thibault,
supérieure-administratrice en 1930.*

Monseigneur Brunault répond aussitôt à Mère Thibault:

“Tout en gardant de la Révérende Mère Béliveau le meilleur souvenir, je me réjouis de votre nomination comme supérieure de notre cher Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et je vous en félicite bien sincèrement et bien cordialement.

Il est tout naturel que vous redoutiez les responsabilités qui vous tombent sur les épaules, mais le bon Dieu ne vous demande qu'une chose pour vous aider à les supporter vaillamment, c'est que vous sachiez vous constituer un instrument docile entre ses mains et que vous soyez une fille de prières, très dévote au Saint-Esprit et à sa très chaste Épouse, la Vierge Immaculée.

Il n'y a pas à en douter, l'élection s'est faite régulière et, dès lors, c'est Dieu qui vous a choisie, et vous avez le droit de compter sur son assistance et sa protection. Avec Dieu, rien n'est difficile et tout arrive à bonne fin! . . .”

Disons tout de suite que Son Excellence Monseigneur notre Evêque connaît la riche nature, les dons magnifiques, les talents variés dont est douée l'Élue du Seigneur. Tel le chêne superbe destiné à dominer mais plus encore à protéger et à abriter; telle apparaît Mère Thibault, dont la force d'âme égale la bonté du coeur et en qui le lierre peut trouver un appui, comme le roseau, une providence.

La distribution des emplois annuels

Comme la distribution des offices est le premier événement que comporte l'année monastique après celui de l'élection triennale, c'est par là que s'ouvrira la première page de nos annales de 1930.

“La journée mémorable, émouvante toujours, du 4 septembre est passée, écrit-on, au soir de ce jour. La distribution des emplois vient d'avoir lieu. Toutes les figures sont rayonnantes et semblent refléter la plus parfaite conformité au bon Vouloir divin. Tout entières maintenant à l'oeuvre du Seigneur, et désireuses de soulager notre bonne Mère Thibault en lui allégeant le fardeau par l'accomplissement plein et joyeux du devoir assigné, c'est avec bonheur que nous nous donnerons sans réserve à tout ce que le bon Maître demandera de nous. Joie ou souffrance, tout sera accepté de la main fraternelle de Jésus.”

Mois paisibles

Les mois d'octobre, novembre et décembre 1930 ne nous ayant apporté que des jours paisibles, ne diffèrent en rien, pour ainsi dire, les uns des autres, comme l'attestent deux lettres successives de Son Excellence Monseigneur Brunault, en novembre et décembre 1931 conçues en ces termes:

“ . . . Heureux d'apprendre que vos travaux de construction se poursuivent toujours à la satisfaction générale, et que votre “petite barque” vogue paisiblement au jour le jour, j'en bénis le Ciel et je prie Dieu de vous continuer ses faveurs. . .”

1er poste radiophonique au Vatican

Nous voici au 12 février 1931. Le monde catholique célèbre aujourd'hui le neuvième anniversaire du couronnement de Sa Sainteté le Pape Pie XI, comme 266ème Pontife romain et Vicaire de Jésus-Christ sur la terre. Ce 12 février 1931 fera époque dans l'histoire des âges, mais dans la nôtre aussi, il aura sa page d'honneur tout modeste qu'elle soit. Nous avons le bonheur de consigner dans nos annales un événement extraordinaire qui se rattache à ce 9ème anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Pie XI, événement qui émerveille le monde entier et fait exulter de joie l'univers catholique: l'inauguration à la cité Vaticane, par le Pape lui-même, d'un poste radiophonique, et ainsi, irradiation sur les ondes éthérées, et jusqu'aux confins du globe, de la voix du Saint-Père.

Certes, événement extraordinaire s'il en est un: la voix du Saint-Père se fait entendre! Elle a pénétré jusqu'en nos murs! Rangées au nombre des millions d'auditeurs qui sont aux écoutes, nous pouvons, et dans quel solennel et respectueux silence, recueillir une à une les paroles du Saint-Père, et recevoir, de la bouche même de cet auguste Pontife, la bénédiction "Urbi et Orbi" qu'il adresse au monde entier.

Bienveillance du Docteur Georges Côté

Nous sommes loin de songer, au matin de ce jour, à la joie qui nous attend. . . Nos désirs sont bien devant le Seigneur, selon l'expression du psalmiste, mais qui eût osé compter sur ce bonheur inespéré? Cependant, comme une postulante le rappelle justement dans sa jubilation, le bon Dieu qui aime à récompenser au centuple ceux qui ont tout quitté pour Lui, prépare tout en silence. . . Vers neuf heures a.m., à la grande surprise de toutes et de chacune, Il nous envoie un bienveillant ambassadeur en la personne de notre excellent et dévoué médecin en chef, le docteur Georges Côté. En un instant, une radio est installé à notre salle de communauté par monsieur Wilfrid Verville, frère de l'une de nos soeurs, lequel accompagne le docteur Côté, et, à 10.45 heures, nous avons l'illusion d'être aux pieds du Saint Père. . . Sa Sainteté parle en latin pendant dix minutes. . . il nous semble que l'émotion de sa voix trahit l'émotion de son coeur.

Immédiatement après le discours du Pape, un bref résumé de l'allocution papale est fait en plusieurs langues. Le traducteur français s'exprime en ces termes: "Le Saint-Père a envoyé au monde, par la radio, un message. Il s'est adressé à la hiérarchie ecclésiastique, aux missionnaires, aux religieux, à tous les fidèles et aux dissidents; aux gouvernants et aux peuples; aux riches et aux pauvres, aux ouvriers et aux employeurs; aux affligés et à tous ceux qui souffrent. Il a souhaité à tous, la paix, la paix du Seigneur, et il a donné la bénédiction "Urbi" et "Orbi".

Hommage et gratitude à notre bon docteur Côté et à Monsieur Verville si visiblement heureux de nous faire plaisir!

Travaux de démolition

En mars 1931, l'on commence à démolir à la salle Saint-Joseph. Le mur de séparation tombe, et le long corridor de la maison neuve nous apparaît! . . . Puis c'est le tour de la salle Sainte-Vierge. La grande niche de la Vierge bien-aimée de nos chères vieilles n'est pas épargnée. Il nous fait peine vraiment de la voir anéantie sous les coups dévastateurs.

Cérémonies de vie religieuse

Le 15 mars, Monseigneur l'Évêque préside une double cérémonie de prise d'habit et de profession. Sept heureuses occupent les places d'honneur au milieu du chœur: une novice et six postulantes. Monsieur le chapelain N. Pepin, avec l'onction qui lui est familière, prononce l'allocation de circonstance, et le chant du TE DEUM clôture la cérémonie.

Après le déjeuner pris au parloir, Son Excellence entre à la Communauté, accompagnée de monsieur notre chapelain et de monsieur l'abbé G. E. Roberge, cérémoniaire de l'évêché. Après nous avoir engagées à remercier le bon Dieu et à le prier beaucoup pour tous les besoins du diocèse, il nous quitte en nous octroyant, comme toujours, un magnifique congé, à prendre dans la semaine de Quasimodo. Dans l'après-midi, il visite notre nouvelle construction, nos petits orphelins, nos vieillards. À cinq heures, Son Excellence nous a quittées: une magnifique journée s'est écoulée. . . !

Le 19 mars 1931. . .

Puis, l'on touche au 19 mars, fête de notre glorieux Père Saint Joseph. C'est la fête des fêtes, celle-là! Elle revêt, cette année, un cachet inaccoutumé: oui, nous la célébrerons avec d'autant plus de ferveur que nous devons plus d'actions de grâces à ce bon Père pour la paternelle protection dont il ne cesse d'entourer notre chère maison, et surtout l'assistance tangible accordée au cours de la construction de notre hôpital.

Les premières et les deuxièmes vêpres sont des plus solennelles; grand-messe à huit heures, comme d'habitude, et pèlerinage traditionnel sous le jet des lumières électriques, le soir, à six heures et demie. Deux religieuses de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, les révérendes soeurs Cayer, assistante-générale, et Gouin, dépositaire, de passage ici, se font fête d'accompagner pieusement notre très honorée Mère, et leurs silhouettes grises ferment le long cortège des hospitalières. Encore une inoubliable journée déjà perdue dans le passé mais dont le souvenir demeure.

Mars, avril, mai 1931

Mars s'écoule. . . Avril passe à son tour. . . Mai, au parfum lilial nous apporte la douceur du souvenir de Marie.

Une réalisation de plus. . . un hommage nouveau à notre céleste Mère: notre construction touche à sa fin! les nuages se dissipent, les ombres fuient, une aube radieuse se lève!

1er malade du nouvel hôpital

Dès le 3 juin 1931, l'affluence de malades oblige l'hospitalière en chef à trouver refuge, pour un de ses patients, dans le nouvel hôpital. Monsieur Raymond Paradis, de Victoriaville, un de nos convalescents, est tout heureux de pouvoir tenir le premier rang dans les registres du nouvel hôpital. Il cède donc volontiers sa place au nouveau venu et s'installe à la chambre II du département Saint-Antoine, y passe la nuit, puis un jour, puis deux, enfin il y termine agréablement ses dernières semaines d'hôpital.

Ainsi, chaque matin, désormais, juste à l'heure où commence le travail des ouvriers, Jésus, l'Architecte divin, viendra sous ces murs inachevés, bénir et les mains qui peinent et la pierre que l'on taille. Puisse le tout se terminer rapidement et contribuer dès lors, selon sa fin, à la plus grande gloire de Dieu et au salut de la pauvre humanité. C'est notre espoir et notre désir.

Il n'y aura plus de soeurs quêteuses!

Des désirs! qui n'en a pas, et de légitimes parfois! C'est Dieu qui les fait naître, croître et grandir. La réalisation de l'un d'entre eux vient d'apporter joie et bonheur au monastère. "À partir de ce jour, 11 juin 1931, les petites soeurs de l'Hôtel-Dieu ne seront plus "quêteuses", mais simplement pauvres en esprit et en vérité! . . . Nos constitutions ne comportent nullement l'usage des quêtes, et ce n'est qu'un extrême besoin qui, les ayant fait naître, a dû de même, les faire accepter jusqu'à date. Présentement, la Loi de l'Assistance publique est en pleine vigueur et favorisera l'hospitalisation des pauvres, tout en nous dispensant des quêtes à domicile par nos soeurs tourières.

Vraiment, il y a lieu de se réjouir. Le nouvel hôpital, désormais, réclamera plus de bras et, grâce à Dieu, ils seront là. La Providence y a pourvu. Certains extraits d'une lettre de notre très honorée Mère Thibault, adressée à Son Excellence Monseigneur Brunault de Nicolet, en juin 1931, offrent des explications intéressantes à ce sujet:

" . . . Messieurs les curés de paroisses avoisinant la nôtre, que j'ai eu l'honneur de consulter personnellement à ce sujet en profitant discrètement de leur passage à l'Hôtel-Dieu pour demande de placement de quelque pauvre, m'ont assurée de leur bienveillant appui près des Conseils Municipaux, soit ceux de Victoriaville, depuis un an, et Saint-Paul de Chester, depuis quelques mois, qui ont tranché eux-mêmes la question en plaçant, pour leur part personnelle, tous leurs pauvres sous la "Loi de l'Assistance publique"; Princeville en a agi de même pour l'une de ses pauvres, à l'automne dernier.

En outre, l'état de compte que nous aurons l'honneur de vous présenter sous peu, vous dira, Monseigneur, grâces en soient rendus à Dieu, que, toutes dépenses payées pour le coût et l'ameublement de notre nouvel hôpital, notre budget restera probablement sans un sou de dette: notre ameublement ayant été payé, pour la majeure partie, par des dons particuliers.

Votre paternelle autorisation de discontinuer les quêtes, Monseigneur, nous comblerait de joie, et nous osons espérer cette faveur de la même main généreuse qui nous secourut avec tant de tendresse aux jours de notre pénible infortune. . .”

Et Monseigneur Brunault sanctionne avec bonheur la résolution du Chapitre en date du 11 juin 1931:

“M'en rapportant au jugement et à la sagesse de monsieur le Chanoine, curé, et des membres du Chapitre, j'approuve jusqu'à nouvel ordre et je sanctionne la susdite Résolution capitulaire.”



Le nouvel hôpital de 1931, à droite.

L'hôpital de 1931

Le 5 août 1931, nous assistons à la bénédiction de l'hôpital neuf. Disons tout de suite que cet hôpital moderne de 1931 compte 52 nouveaux lits pour les malades et il est divisé comme suit: la majeure partie du rez-de-chaussée est affectée aux vieillards, malades ou indigents et l'autre partie forme un petit pavillon d'isolement pour les contagieux: le 1er étage comprend, outre le service de l'administration générale, les départements de physiothérapie, d'électrothérapie, laboratoire, pharmacie, salle de consultation et le dispensaire anti-tuberculeux; le 2e étage, nommé département Saint-Antoine, comprend chambres privées, salles et solarium pour les messieurs, soit 21 lits; le 3e étage, département Sainte-Élisabeth, comprend la même répartition de 21 lits

pour les dames; enfin, le 4^e étage est affecté, partie à une maternité de 10 lits et autant de bassinettes, appelé département Sainte-Marguerite, partie aux salles de chirurgie et d'anesthésie.

La construction de cet hôpital de 1931, entièrement à l'épreuve du feu, a coûté \$225,000.00, y compris l'achat de la propriété Lavigne, dont \$150,000.00 octroyés par le Gouvernement provincial, auprès duquel l'Honorable J. E. Perreault appuya avec autant d'intérêt que d'influence prépondérante la demande de secours, faite au nom de l'Hôtel-Dieu par monsieur le Chanoine L. A. Côté, supérieur ecclésiastique.

C'est, en bref, un hôpital moderne, tel que l'ont désiré nos Mères, depuis leur venue en octobre 1884, et pour l'existence duquel elles n'ont rien négligé!

Le personnel de l'Hôtel-Dieu

En ce 5 août 1931, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska compte exclusivement des religieuses parmi son personnel hospitalier affecté tant au soin des malades et des vieillards qu'à la garde et à l'éducation des orphelins.

Ces religieuses hospitalières forment un total de 88 ainsi réparties:

- 45 soeurs choristes
- 22 soeurs converses
- 7 soeurs tourières
- 9 novices
- 5 postulantes

Des 45 soeurs choristes, 39 sont garde-malades diplômées d'hôpital, quelques-unes de l'Hôtel-Dieu de Montréal et le plus grand nombre de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska dont la formation professionnelle est assurée localement depuis 1915.

Deux garde-malades laïques travaillent avec les religieuses aux soins directs des malades, dans le département d'obstétrique, les religieuses n'étant pas alors autorisées à assister les accouchées pendant la période dite d'accouchement.

Les autres soeurs secondent les soeurs garde-malades dans les services connexes aux soins des malades, soit l'alimentation, l'entretien ménager, la buanderie, le potager, etc.

Une vingtaine de servantes, pour la plupart anciennes orphelines, assistent les religieuses dans leur travail de dévouement auprès des malades et dans les travaux connexes de l'hôpital.

Le personnel médical

Pour sa part, le personnel médical est au nombre de onze médecins directement attachés à l'hôpital, les archives locales nous signalent qu'à cette date environ trente-trois médecins y ont pratiqué leur profession, pour des périodes plus ou moins longues depuis la fondation de l'Hôtel-Dieu en 1884.

Ces onze médecins des années 1930 s'inscrivent à titre de pionniers dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu et c'est un honneur d'y consigner ici leur nom et leurs années de service médical:

Dr Édouard-Tancrède Belleau	1888 - 1940
Dr Philippe-Antoine Brassard	1905 - 1948
Dr Georges Côté	1906 - 1940

Dr J.-P.-H. Massicote	1906 - 1947
Dr J.-B Drouin	1910 - 1941
Dr Paul Nadeau	1929 - 1950
Dr Henri Bécotte	1920 - 1945
Dr Wilfrid Laroche	1924 - 1936
Dr J. Arthur Ricard	1924 - 1945
Dr Georges E. Roy	1927 -
Dr Alfred Rochette	1928 - 1938

Bénédition de l'hôpital, 5 août 1931

Nous sommes donc au 5 août 1931. Cette date s'inscrit dans nos annales, pour avoir écrit une page historique sans précédent; la bénédiction solennelle de notre nouvel hôpital.

Depuis près d'un mois déjà, du 6 au 10 juillet 1931, s'est effectuée l'installation régulière des départements de même que le transfert des patients de l'ancien hôpital au nouveau.

Aujourd'hui, un soleil radieux met de l'or partout, rehaussant de son éclat ce nouvel hôpital, que les connaisseurs s'accordent à trouver superbe.

À neuf heures, Son Excellence Monseigneur Brunault, assisté de monsieur notre supérieur ecclésiastique, Monseigneur L.-A. Côté, et de monsieur l'abbé Noé Pépin, aumônier, parcourt le premier étage en murmurant les paroles saintes des bénédictions, tandis que les notes graves du chant liturgique d'un nombreux clergé se répercutent harmonieusement dans les longs couloirs de l'hôpital.

Notre humble chapelle, jolie dans sa blanche splendeur, voit pour la première fois se dérouler dans son enceinte la majesté des cérémonies d'une messe pontificale. Pendant que Son Excellence a pour prêtre-assistant monsieur le chanoine J. S. Poirier, pour diacres d'honneur messieurs les abbés Ulric Leblanc et Léon Farly, anciens chapelains, et pour diacres d'office, messieurs les abbés A. Béliveau et A. Bergeron, plus de soixante messieurs du clergé, dont plusieurs membres du chapitre diocésain, forment couronne au sanctuaire, donnant ainsi la meilleure preuve de l'intérêt bienveillant qu'ils portent à nos oeuvres. À monsieur le chanoine L.-A. Côté revient l'honneur de prononcer le sermon de circonstance.

À midi, tous les messieurs du clergé prennent part au banquet servi dans les grandes salles de notre orphelinat, et y rencontrent, outre messieurs nos médecins, l'honorable J. E. Perrault, ministre de la Voirie, monsieur Wilfrid Girouard, M.P., le docteur A. Lessard, directeur de l'Assistance publique, et nombre d'autres notables ou amis de notre institution.

Avec quel accent de particulière gratitude, nous entonnons au soir de cette journée le "Benedicite omnia opera Domini Domino"!

Le passé, comme toujours, étend son voile sur toutes choses, mais nous, nous nous sentons heureuses. . . Il nous reste la douceur de pouvoir désormais offrir à tout souffrant, une demeure vraiment hospitalière, pourvue de toutes les améliorations modernes; aussi bien,

nous supplions Dieu de faire croître notre zèle apostolique en l'élevant à la hauteur du plus vaste champ de l'hospitalisation confié désormais à nos soins.

Afin de perpétuer le souvenir de cette fête mémorable de la bénédiction de notre hôpital et de tout ce qui s'y rattache, nous tenons à placer ici, comme dans son cadre propre, certains passages du magnifique discours prononcé par monsieur le chanoine L.-A. Côté, notre vénéré supérieur ecclésiastique:

“Monseigneur,

. . . Il y a quelques années, par suite de la construction de l'ancien hôpital, l'Hôtel-Dieu avait traversé des heures angoissantes. Vous avez été alors, Monseigneur, le sauveur de cet Hôtel-Dieu. Les sommes considérables que vous avez fournies pendant plusieurs années, les souscriptions que vous avez provoquées chez les curés et quelques laïques, vos fréquentes exhortations en faveur de cette Maison que vous n'avez cessé de couvrir de votre puissante protection; tout cela a non seulement sauvé l'existence de cet Hôtel-Dieu, mais l'a conduit à la prospérité d'aujourd'hui.

L'occasion est bonne, Monseigneur, pour vous dire notre plus cordial merci, pour me faire l'interprète des religieuses de cette Maison, et vous exprimer notre plus vive et notre plus profonde reconnaissance. On n'oublera jamais, ici, ce que l'on doit à Votre Excellence; et tous les jours, monteront vers Dieu, dans ce cloître, de ferventes prières pour votre conservation et votre bonheur.

“Monsieur le Ministre,

Le Dieu que nous servons et tout près duquel nous sommes, ce matin, a toujours aimé la reconnaissance; nous en avons des preuves dans tous les livres de nos Saintes Écritures. Nous remplissons donc un devoir recommandé par Dieu lui-même en vous remerciant, aujourd'hui, du fond de notre coeur, pour vos nombreux et très grands bienfaits en faveur de cette Maison de charité que vous aimez, que vous n'avez cessé de soutenir.

Qu'aurions-nous pu faire sans vous? Sans les octrois si considérables et si généreux du Gouvernement de Québec, dont vous êtes l'un des membres les plus écoutés et les plus distingués. Merci donc, Monsieur le Ministre, de la part de nos bonnes Soeurs et de tous ceux qui s'intéressent à l'oeuvre des pauvres, des malades et des orphelins.

“Mes Frères,

L'établissement de l'Hôtel-Dieu dans le comté d'Arthabaska date de l'automne de l'année 1884. Les premières constructions commencèrent en 1885, année même de la fondation du diocèse de Nicolet.

. . . Je n'ai pas l'intention de vous retenir trop longtemps, mais je voudrais vous dire brièvement ce que l'Église de Nicolet a fait depuis 1885 à nos jours. Pendant ce temps, l'Église de Nicolet a beaucoup construit. Elle a bâti une cathédrale magnifique, un très

bel évêché, une superbe École normale. Elle a bâti des collèges, des couvents, des églises, des asiles pour toutes les misères: orphelinats, hospices, hôpitaux.

Un des députés de l'Assemblée de 1948, en France, a prononcé cette célèbre parole: "Quand la bâtisse va, tout va!" Il y a du vrai là-dedans. Les morts ne font guère de construction. Il n'y a que les vivants qui bâtissent. Les constructions faites par notre Église de Nicolet prouvent sa vitalité. En construisant, elle s'est enracinée dans le sol. En s'enracinant dans le sol, elle prouve qu'elle est enracinée dans les âmes.

... Voyez cet Hôtel-Dieu, cet hospice, cet orphelinat, cet hôpital si splendide qui vient de recevoir la bénédiction solennelle de l'Église.

Ah! Si ces monuments pouvaient parler, quelles révélations extraordinaires! quelle incroyable légende! et cependant quelle authentique histoire! Des souscriptions annuelles depuis 1885, auxquelles tous ont pris part, riches et pauvres, avec une générosité égale. Les kermesses n'ont-elles pas donné dans une seule année, dans le comté, le montant considérable de \$9,000.00?

On a vu les religieuses à l'oeuvre, on a vu leur dévouement, leur renoncement, leur zèle infatigable envers les malades, les vieillards, les orphelins, et on a compris le bonheur d'avoir dans le comté cette maison si profitable à tous, et l'on s'est fait une joie de coopérer à l'oeuvre si admirable des religieuses de l'Hôtel-Dieu.

Depuis la construction de l'orphelinat et depuis que les malades du comté et d'ailleurs sont admis dans l'hôpital, on a pu remarquer une progression frappante dans l'intérêt de nos populations pour l'Hôtel-Dieu, et dans la reconnaissance pour les Soeurs hospitalières.

... Aujourd'hui, on s'est familiarisé avec les soeurs, mais le respect et l'affection n'ont pas diminué; et il se voit là de vraies scènes d'Évangile. Les soeurs se penchent sur tous les malades, bandent les plaies, lavent les yeux, ouvrent les abcès, donnent les remèdes et le linge, consolent toujours, guérissent souvent. Un jour, une pauvre femme dont le fils venait de mourir, leur disait: "Si vous aviez été ici, mon fils ne serait pas mort!"

... Que dire de la reconnaissance que témoignent aux soeurs ces pauvres gens, quelquefois par l'offrande de la chèvre ou de la brebis qui est leur unique richesse. Les soeurs n'acceptent pas, mais cette reconnaissance les émeut profondément. L'une d'elles disait: "Ils sont bien meilleurs qu'au temps de Notre-Seigneur. Sur dix lépreux, il n'en revenait qu'un seul pour remercier, maintenant ils reviennent tous."

Mes chères soeurs,

Depuis quarante-sept ans, nous avons vu tout le bien que vous avez fait au milieu de nous, dans notre cher comté d'Arthabaska; nous comprenons que ce qu'il y a de meilleur sur terre, c'est la soeur de Charité.

Du plus profond de notre coeur, nous vous disons: merci! Merci pour nos pauvres, merci pour nos malades, merci pour nos orphelins! Nous prions Dieu de vous récompenser et de vous combler de ses dons.

Que la bénédiction de Son Excellence Monseigneur de Nicolet, votre grand ami, votre grand bienfaiteur, attire sur vous, sur votre Maison, sur vos oeuvres, les meilleurs dons du Ciel.”

Faisant écho aux dernières paroles de Monseigneur Côté, que nous faisons nôtres, c'est bien le chant ultime qui monte vers Dieu. Merci pour nos pauvres! Merci pour nos malades! Merci pour nos orphelins! des soins de votre paternelle Providence sur tous. Même si cette relation du 5 août 1931 est déjà longue, nous ne pouvons résister à l'envie de reproduire ici intégralement un article de l'abbé Joseph Rainville, prêtre de San Antonio, Texas, qui assistait, le 5 août 1931, à la bénédiction du nouvel hôpital.

“L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

La bénédiction solennelle du nouveau hôpital d'Arthabaska, dont les lignes d'architecture à la foi harmonieuses et sévères en font un édifice d'une réelle beauté et que l'on peut classer sans témérité parmi les plus remarquables du genre en notre province, a dû faire sourire du haut du ciel les héroïques Pionnières du 2 octobre 1884, religieuses hospitalières venues de l'Hôtel-Dieu de Montréal et qui, au nombre de cinq, assistaient ce jour-là, à la bénédiction aussi bien qu'à l'ouverture de l'Hôtel-Dieu dont elles prenaient la direction dans cette région des Bois-Francis.

Je ne veux redire ici ni le dévouement obscur, ni les immenses mérites de ces âmes d'apôtres et de missionnaires, ni les difficultés, souffrances ou épreuves des débuts de la fondation, qui sont le lot de toute oeuvre divine; ceci déborderait le cadre étroit d'un simple “mot d'histoire”, mais puisque j'en ai l'occasion, je tiens à m'incliner bien bas en saluant les noms de la Révérende Mère Pagé, première supérieure de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, les Révérendes Soeurs Quesnel, Marie du Crucifix, Beauchamp et Adeline, ses dévouées collaboratrices dans l'Oeuvre de la fondation et dont la fête du 5 août 1931 a fait planer l'ombre vénérée sur les murs de l'hôpital d'aujourd'hui.

Le bien accompli par l'Hôtel-Dieu jusqu'à nos jours ne se compte plus dans chacune des trois oeuvres qui, à l'heure actuelle, caractérisent son essence et ont successivement fleuri sur la tige première, savoir: l'Hospice, l'Hôpital et l'Orphelinat. L'Oeuvre par excellence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, comme son nom l'indique, est essentiellement le soin des malades. Cependant, comme la charité sait se faire tout à tous dans le besoin pour secourir toutes les misères et consoler toutes les souffrances, l'Hôtel-Dieu a dû tout d'abord recueillir les pauvres vieillards et se constituer simplement hospice jusqu'en 1906, bien que, ici ou là, durant ce laps de temps, quelques malades trop peu nombreux soient allés y réclamer des soins. Le magnifique orphelinat qu'il possède aujourd'hui et que les religieuses dirigent avec autant de bonheur que de dévouement, fut béni solennellement le 23 août 1924 et offre depuis, abri et protection à cent orphelins des deux sexes.

À côté de ces deux rameaux bienfaisants de l'Hospice et de l'Orphelinat, l'Hôpital promet pour l'avenir une large extension de l'Oeuvre du soin des malades qui constitue le but primordial de l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, car le nouvel établissement est pourvu de toutes les améliorations modernes et en mesure d'offrir à messieurs les médecins — et ceci dans chaque service — l'installation complète requise pour assurer toutes chances de succès.

Si nous consultons les records, et pour ne mentionner que quelques chiffres, nous voyons que durant les cinq dernières années, plus de trois mille patients ont été traités à l'Hôtel-Dieu avec une moyenne de mortalité de 2½%. Où trouver de meilleurs résultats? En l'année 1930, 705 patients ont été enregistrés; 2,214 consultations ou examens y eurent lieu en faveur de gens non traités à l'hôpital, mais requérant des conseils ou des remèdes; 470 opérations, tant de petite que de grande chirurgie y furent pratiquées; 1,195 traitements physiothérapeutiques furent donnés, soit avec appareils ultra-violet, infra-rouge, diathermie à lampe ou à éclateur, soit application de courant sinusoïdal, galvanique, ou galvano-faradique; on y compte 360 examens aux Rayons X et 120 radiographies. Pour le Laboratoire, 725 analyses chimiques, 260 numérations globulaires du sang, 85 analyses bactériologiques dont 8 à l'ultramicroscope.

Disons enfin que les malades trouvent à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska une atmosphère de bienveillante sympathie toujours appréciée, qu'ils y jouissent d'un air vivifiant et pur, et que les solariums intérieurs ou extérieurs, dont l'un sur le toit avec vue superbe sur les magnifiques paysages d'alentour, sont autant de facteurs puissants qui contribuent à procurer le bien-être, la guérison et la santé.

Comme Oeuvre je dirais complémentaire, les jeunes filles aspirant à la vie religieuse sont admises à l'Hôtel-Dieu, à n'importe quel jour de leur choix, pour y faire une petite retraite fermée sous la direction du dévoué aumônier de l'institution, monsieur l'abbé Noé Pepin, qui a consacré plus de vingt ans de sa vie sacerdotale au ministère des Communautés religieuses; c'est dire que sa direction aussi sûre que toujours paternelle est tout au bénéfice des retraitantes.

Dieu a visiblement béni, depuis 1884, les Oeuvres multiples du cher Hôtel-Dieu de la région des Bois-Francs, laquelle n'a plus rien à envier aux grands centres au double point de vue: hospitalisation et charité. Ces Oeuvres qui forment une des plus grandes gloires de l'Église catholique, nous sommes particulièrement heureux de les voir fleurir aussi suavement que partout ailleurs dans notre chère Église nicolétaine et j'aime à souligner en passant le bien immense ainsi réalisé dans l'ombre aussi bien que la reconnaissance et l'encouragement que de telles institutions méritent.

Joseph Rainville, Ptre"

La fin d'une année bénie. . .

Mais les jours ont fui... voici que nous sommes au seuil d'un an nouveau. Après les nombreux soucis du premier semestre de 1931, les derniers mois s'écoulent dans un repos relatif, et dans un calme qui ne laisse place à aucun événement digne de mention.

L'année se termine au pied de Jésus-Hostie, par les exercices des Quarante-Heures. Dans les replis vécus de ses 365 jours, cette année porte, sous une forme ou sous une autre, l'empreinte de la paternelle bonté du Seigneur envers notre Hôtel-Dieu; aussi, cette année qui s'en va, emporte-t-elle avec elle, pour l'offrir à Dieu, l'hommage de notre profonde et immortelle reconnaissance.

"C'est vraiment merveilleux, écrira plus tard Monseigneur de Nicolet à N. T. H. Mère, en lui retournant, avec son approbation et ses félicitations, l'état de compte pour l'année 1931, que vous ayez pu faire autant de choses et qu'il vous reste un actif réel. . ."

Reste maintenant à mettre notre hôpital au diapason des institutions modernes afin de faciliter sa marche vers le progrès. C'est le souci du moment et l'espoir de demain: en faire un petit modèle d'hôpital religieux, tout en faisant droit aux exigences actuelles des services hospitaliers.

1932

Les premiers mois de 1932

En janvier, il y a part de bonheur pour tous et chacun, part pour l'âme et part pour le cœur. La première joie en date est toujours celle qu'apporte la visite de notre vénéré supérieur ecclésiastique, Monseigneur Côté, l'inépuisable Ami et Père dont les ans, dirait-on, augmentent sans cesse la tendresse.

Puis la longue série de fêtes religieuses de prise d'habit et de profession, les 15 et 16 mars, ces fêtes si pleines de douceur, couronnées par le triduum de la Rénovation.

Révision du Coutumier

Pour faciliter la régularité, clef de tout progrès spirituel dans la vie commune, N. T. H. Mère Thibault décide de réviser le Coutumier, c'est-à-dire de le mettre en harmonie avec celui de notre chère Maison de Montréal, en précisant certains détails qui nous sont particuliers, eu égard à l'hospice et à l'orphelinat, inexistants à Montréal.

Le nouveau Coutumier reçoit l'approbation épiscopale, et nous en bénéficions avec reconnaissance.

Démolition de la résidence Saint-Augustin

Le 29 avril 1932, c'est du tréfonds de notre jeune passé que montent les chers souvenirs qui affluent sur l'écran de la pensée; douces ou tristes reminiscences qui font perler des larmes en face de la démolition complète de la résidence Saint-Augustin, habitation de monsieur Auguste Quesnel, et par conséquent, première demeure de nos chères Mères fondatrices. Nos rares et chères anciennes regardent avec émotion la main des démolisseurs abattre les vieux murs sur le sol sanctifié par ces vaillantes missionnaires; leur attitude immobile et pleine de lyrisme évoque pour nous cette stance du poète:

“L'âme du séjour tant aimé
Se dresse au milieu du silence;
Vers le passé, mon coeur s'élançait,
Par ses souvenirs, entraîné! . . .”

Ne dirait-on pas en effet, devant ces derniers vestiges matériels du berceau de notre fondation, qu'un main invisible soulève les cendres du passé, pour en faire jaillir mille étincelles qui auréolent l'ombre de celle qui fut l'âme du foyer, la T. H. Mère Pagé, de douce et pieuse mémoire, et irradient de même les figures de ses dévouées compagnes.

D'une voix émue, nous évoquons les heures pénibles et saintes de son dernier supériorat, lesquelles, à n'en pas douter, méritent à la génération actuelle, la majeure partie des bénédictions de Dieu sur notre humble Hôtel-Dieu. Digne Mère Pagé! oui, la longue lignée de ses filles acclamera son nom, et puisse la gloire qui vient de Dieu rayonner sur son oeuvre dernière, pour publier les miséricordes de ce Dieu infiniment bon!

Sur les ruines de la vieille résidence, déposons donc le filial hommage de notre reconnaissance, et, pour fixer d'un trait de plume son précis historique en rapport avec les débuts de notre fondation, rappelons simplement qu'à l'époque, la Résidence Saint-Augustin abrite simultanément, durant quelque temps, monsieur le shérif Quesnel et sa famille, la Communauté et ses hospitalisés: pauvres, malades et pensionnaires, ainsi que MM. nos aumôniers lesquels, n'ayant tout premièrement qu'une chambre dans l'aile occupée par monsieur Quesnel, jouissent de l'aile complète après le décès de ce dernier, et même de la résidence tout entière, après le départ de nos orphelins qui y trouvent abri de 1913 à l'automne 1923. Cette résidence devient alors le partage exclusif de monsieur l'aumônier et de monsieur l'abbé C. E. Mailhot jusqu'à l'été de 1931 qui marque la fin des travaux de construction du nouvel hôpital, époque à laquelle des appartements de l'ancien hôpital leur sont affectés.

C'est le cas de le redire: tout s'écroule ici-bas, et, du passé comme de nos bonheurs fugitifs et de nos demeures, il ne reste pas pierre sur pierre!

Jubilé d'or sacerdotal de Monseigneur Brunault

Le mois de mai 1932 nous apporte la joie de la plus enviée des fêtes familiales: fêter personnellement, avec privilège d'anticipation, le jubilé d'or sacerdotal de Son Excellence Monseigneur notre Évêque. Longuement préparée à l'avance, cette fête n'a pourtant qu'une demi-réalisation. Fixée au 13 mai par Son Excellence elle-même, dans une lettre du 27 février où nous détachons ces mots: “Je serai avec vous le matin du 13 mai, pour me faire fêter, et ce sera pour moi un beau jour. . .” voici qu'à cette date, une pénible et dangereuse maladie retient notre bien-aimé Père à notre cher Hôtel-Dieu de Montréal.

Toutefois, la délicatesse paternelle de Son Excellence a trouvé un moyen ingénieux: déléguer Monseigneur Ant. Camirand, V.G. pour le représenter et lui transmettre nos vœux et notre humble offrande jubilaire. Nos fronts s'inclinent émus, caressant toutefois un suprême espoir.

De fait, la Providence n'a pas dit son dernier mot. . . Le 31 mai, voici qu'une autre fête de famille, hâtivement préparée, celle-là, nous apporte la mesure comble de bonheur.

Monseigneur L.-A. Côté, prélat domestique

Il s'agit de fêter notre vénéré supérieur, monsieur le chanoine L.-A. Côté, élevé à la Prélature romaine, le Saint-Siège ayant bien voulu condescendre à la demande de Son Excellence Monseigneur J.-S.-H. Brunault, de daigner décerner, à l'occasion de ses noces d'or sacerdotales, des titres honorifiques à cinq de ses prêtres lesquels sont, outre Monseigneur L.-A. Côté, Monseigneur O. Milot, curé à Victoriaville, Monseigneur Antonio Camirand, V.G., Monseigneur C.-E. Brunault, aumônier des RR. SS. de l'Assomption de la Sainte Vierge, à Nicolet, et Monseigneur F.-A. Saint-Germain, directeur spirituel du personnel de l'École normale de Nicolet.

À l'occasion de son élévation à la dignité de prélat domestique de Sa Sainteté Pie XI, il nous est ainsi donné d'offrir un hommage public de reconnaissance à cet insigne bienfaiteur et père qu'est Monseigneur Côté, supérieur ecclésiastique de notre maison depuis plus de trente ans. Pour la circonstance, Son Excellence Monseigneur Brunault vient à Arthabaska, et, du 30 mai au 1er juin, prend ses quartiers généraux au cher chez nous, se constituant notre hôte d'honneur.

Le 31 mai 1932, Son Excellence nous dit la messe et, après la cérémonie de l'investiture à la paroisse, tous les messieurs du clergé présents nous reviennent à l'heure du banquet servi dans notre orphelinat. Une cantate suivie d'une séance récréative chez nos orphelins nous permet d'offrir à la fois, et à notre vénéré premier Pasteur et à notre si méritant supérieur ecclésiastique, **HOMMAGE JUBILAIRE ET PLÉNIÈRE GRATITUDE.**

Ordination à l'Hôtel-Dieu

Le frère de notre Soeur Éva Sévigny, monsieur Amédée Sévigny, séminariste de Baltimore, É.U., atteint d'un sarcome profond jugé par les sommités de l'art médical ne laisser aucun espoir de guérison, est venu prendre place parmi nos patients; et voici que, grâce à la bienveillance paternelle de son évêque, Monseigneur Murray, lui arrivent de Rome les dispenses nécessaires pour recevoir les saints ordres.

Monseigneur de Nicolet, acceptant la douce mission de donner un prêtre de plus au Christ, reprend donc le chemin d'Arthabaska, et confère, dans notre chapelle, au cher malade devenu radieux, les ordres du sous-diaconat et du diaconat, le 30 juillet 1932, puis, le 31, il l'ordonne prêtre pour l'éternité.

Cérémonie sublime et grandiose dont nous garderons le plus édifiant souvenir! Cérémonie d'autant plus imposante et touchante qu'elle est, nous l'avons dit, sans précédent dans notre chapelle, et se déroule en faveur d'un jeune lévite aux portes de la mort.

Après le saint sacrifice, Monseigneur adresse la parole aux assistants, les engageant à remercier le bon Dieu de la faveur accordée au jeune abbé Sévigny et à sa famille.

Le nouveau prêtre, accompagné de Son Excellence et de monsieur notre aumônier, vient bénir chère Soeur Sévigny, à la grille, se rend ensuite à la balustrade pour y bénir tous les autres membres de la famille, pendant que, sans doute, sourient

Là-Haut, de l'autre côté des grands cieux,
Un père, une mère, penchés vers eux! . . .

Dans l'après-midi, visite de Son Excellence au cloître, accompagnée de l'élu du jour, de son frère, M. l'abbé Josaphat Sévigny, M. l'abbé Jos. Laferrière, M. l'aumônier, M. l'abbé E. Houde.

Le lendemain, 1er août 1932, monsieur l'abbé A. Sévigny dit sa première messe. Son frère, monsieur l'abbé J. Sévigny, et monsieur l'abbé J. Laferrière l'assistent. Nos soeurs font les frais du chant et l'heureuse Soeur Sévigny mêle sa voix émue à celles des solistes, laissant son coeur, on le comprend, chanter et pleurer à la fois.

Un record au noviciat

En septembre 1932, notre noviciat établit un record avec ses trente jeunes soeurs qui se préparent courageusement à la vêtue ou à la profession. Trois viendront bientôt grossir les rangs de la Communauté où le chômage n'a pas encore pénétré et où la main de Dieu nous protège visiblement durant cette crise de dépression financière.

Construction d'une buanderie

La construction d'une grande buanderie, attenante au corps de logis dit "ancien hôpital", et entièrement à l'épreuve du feu, est presque terminée. C'est un surcroît d'occupation pour notre si dévouée Mère Thibault, mais cette amélioration fort appréciée et réellement de toute première nécessité, lui fait oublier ou dominer les soucis du moment. Le coût total de cette buanderie s'élève à la somme de \$18 000.00, soit: construction \$8 900.00, installation du chauffage \$800.00, achat des équipements nécessaires \$8 330.00.

Approbation de notre école de garde-malades

Voyons un peu quelle place notre hôpital, en 1932, tient, au point de vue du progrès, dans nos temps modernes avides de science, ou plutôt remplis d'exigences scientifiques. C'est mademoiselle F. Upton, secrétaire de l'Association des garde-malades enregistrées de la Province de Québec, visiteuse officielle, qui va nous répondre en notant l'approbation de notre École de garde-malades pour religieuses, et l'inscription de notre hôpital sur la liste des hôpitaux enregistrés de la Province de Québec:

"Ma visite à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, écrit le 3 août dernier, à MM. les membres du Comité de Régie de l'Association des garde-malades enregistrées de la Province de Québec, mademoiselle

F. Upton, m'a été des plus agréables; j'y ai été reçue très cordialement et je dois ajouter que la révérende Soeur supérieure désire ardemment se conformer à toutes les exigences du Nursing moderne afin que ses religieuses en retirent les plus grands bénéfices et pour le succès de la cause."

Énumérant ensuite les facilités du Nursing trouvées à l'Hôtel-Dieu, elle note:

"L'Hôpital consiste en une série de constructions communiquant entre elles par des corridors; la nouvelle section qui constitue l'hôpital proprement dit, comprend 55 lits, est magnifiquement construite et est à l'épreuve du feu.

Les salles sont très modernes, comprenant quatre lits, sont très bien aménagées, possèdent un système nouveau de lumières et signaux. Les cuisines sont commodément placées, les chambres à pansement sont très belles, les chambres d'utilité parfaites lorsque l'équipement en sera complet.

Chambres privées: sont tout à fait attrayantes, avec eau courante dans chacune, garde-robes à même, et chacune est pourvue d'un accessoire complet pour le service du Nursing.

Salles d'opération: il y en a deux: excellentes, modernes, équipement très complet et des plus nouveaux.

Services d'obstétrique: le service d'obstétrique est sur le même étage que la salle d'opération, mais complètement séparé de ce département et est aménagé pour recevoir dix patientes, avec salle d'accouchement et pouponnière.

Service d'isolement: comprend trois chambres séparées, avec chambres d'utilité et chambre de bains; chaque chambre est pourvue d'eau courante, etc.

Dispensaire: est joli et comprend un équipement moderne. Laboratoire: est très bien équipé et moderne.

Unité sanitaire de comté: le dispensaire du Gouvernement (anti-tuberculeux) pour le comté, est situé dans l'hôpital même; il constitue une organisation complète.

Autres dépendances: un hospice (pour les vieillards) contient 70 lits. Un orphelinat: contient 100 lits. . ."

L'Hôtel-Dieu peut être justement fier de cette appréciation de la visiteuse de l'Association des garde-malades enregistrées de la Province de Québec. D'ailleurs, nous nous appliquerons à mériter toujours ce témoignage dans l'avenir.

Départ de l'abbé Noé Pepin, aumônier

Le 30 novembre 1932, nous avons le regret d'enregistrer le départ de notre père spirituel, monsieur l'abbé Noé Pepin, qu'une obédience épiscopale appelle, après plus de huit ans de ministère auprès de nous, à échanger son titre d'aumônier de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour celui d'aumônier de l'Hôtel-Dieu de Nicolet. Pour sa part, monsieur l'abbé Elzéar Mondou, aumônier de ce dernier Hôtel-Dieu, nous arrive le même jour à Arthabaska.

Double jubilé chez nos médecins

Janvier 1933 se fait, dès son réveil, doux et caressant. Saison des vœux! Fête des coeurs! À sa louange, ajoutons vite que son aube ravissante ne présage rien moins qu'une discrète invite à la reconnaissance.

En effet, le 19 janvier 1933, l'Hôtel-Dieu s'anime vraiment sous le rayonnement d'un double jubilé. Au parloir décoré pour la circonstance, l'or et l'argent s'unissent pour redire: 50 ANS! 25 ANS! à deux de nos médecins de la première heure!

À huit heures, la chapelle s'illumine, se revêt de splendeur; son atmosphère se prête au recueillement, aux lointains souvenirs. Les vénérés jubilaires, bienfaiteurs insignes de notre Hôtel-Dieu, le docteur et Madame E. T. Belleau et le docteur et Madame Georges Côté, occupent les prie-Dieu tandis que prennent place autour d'eux, dans la nef, leurs heureuses familles.

Messieurs les abbés Arthur et Fernand Belleau, fils du docteur Belleau, se partagent les autels, et deux sacrifices d'action de grâces s'élèvent en même temps vers le ciel. Une magnifique allocution est prononcée par l'abbé Fernand, et le déjeuner réunit au parloir les familles des jubilaires et celle de l'Hôtel-Dieu.

Saisissant avec empressement cette occasion fortuite de témoigner à nos méritants et si dévoués médecins, la profonde reconnaissance de notre Maison hospitalière pour les services sans nombre qu'ils lui rendent depuis vingt-cinq et cinquante ans, le coeur de l'Hôtel-Dieu tressaille et adresse aux jubilaires, grâce à la parole si fine et au coeur si chaleureux de chère Mère Thibault, en le faisant passer toutefois sur des lèvres enfantines, le fidèle écho de ses sentiments, que nous nous plaisons à consigner en perpétuel hommage de gratitude:

“Dignes et vénérés JUBILAIRES,

Au cadran des âges, un demi-siècle de vie aux heures noblement pleines, a sonné pour vous! Et dans la radieuse vision d'un passé fait d'amour chrétien, principe de dévouement et d'austères vertus, la fête d'aujourd'hui ramène sur vos fronts une brise parfumée de jadis. . . celle du matin heureux entre tous, du 17 janvier 1883, où, riches de tendresse et d'espoir, vos âmes se fusionnaient, pour ainsi dire, dans le don irrévocable de deux coeurs faits par Dieu même, l'un pour l'autre, se liaient dans l'acceptation des mêmes devoirs futurs, s'unissaient dans le partage des mêmes soucis ou des mêmes bonheurs.

Cinquante ans ont passé! et voici qu'à cette distance, dans la pleine lumière d'un horizon serein, jetant un regard d'ensemble sur le long chemin parcouru, monte de vos âmes reconnaissantes, vers l'Auteur de tout don parfait, le chant de l'action de grâces, l'harmonieux et sublime MAGNIFICAT.

Oh! c'est que vraiment votre mission fut noble, belle et féconde. Les épis se sont levés dans vos sillons, les gerbes se sont amassées sous votre labeur quotidien, et, tandis que d'un geste

magnifiquement juste, le Seigneur appose aujourd'hui sur vos fronts, le nimbe symbolique du JUBILÉ D'OR, autour de vos personnes vénérées, se groupe, comme en un cadre d'immatérielle splendeur, la famille heureuse qui, au long des ans, a absorbé, sous le regard de Dieu et de par sa volonté sainte, la toute première part de vos sollicitudes et de vos tendresses.

Mais, dignes et vénérés JUBILAIRES, ce cercle familial ne saurait-il, à l'heure présente élargir son cadre de choix comme il l'a fait si effectivement dans l'ombre depuis cinquante ans, à peu de chose près, pour l'humble famille hospitalière qui s'honore d'avoir été favorisée de votre sympathique affection, de votre bonté aussi bien que du dévouement et des soins professionnels privilégiés du chef de la famille? Que dis-je, le bon Dieu, ne semble-t-il pas Lui-même magnifier en faveur de l'Hôtel-Dieu, la fête du JUBILÉ D'OR, en permettant que le premier fleuron de votre couronne de jubilaires puisse, par simple anticipation vraiment légale, y joindre l'éclat particulier d'un JUBILÉ D'ARGENT? Double fête que l'Hôtel-Dieu salue et acclame avec un bonheur vrai, intime et unique, car ce double jubilé est, pour les Religieuses hospitalières, non seulement celui de deux bienfaiteurs insignes, mais, par analogie, disons plus juste, celui d'un Père vénéré et d'un Frère aîné, objet de la reconnaissante affection de toute la famille.

Donc, gloire à Dieu d'abord, puis honneur, gloire aussi et reconnaissance aux deux médecins émérites auxquels respectivement un demi et un quart de siècle de bonté et de dévouement rattachent par les fibres les plus intimes de gratitude et d'estime l'Hôtel-Dieu et son personnel, tant religieuses que pauvres et malades.

Ne pouvant harmoniser son chant au diapason de sa reconnaissance, l'Hôtel-Dieu, par ses représentants attirés, aime du moins, à bénir le ciel des dons reçus et à moduler, à sa manière le doux écho du MAGNIFICAT et du TE DEUM.

Vous offrant, très dignes jubilaires, sous les reflets dorés ou argentés, les humbles et respectueux hommages ainsi que les vœux de longévité et de bonheur de vos toutes reconnaissantes, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, veuillez croire plus encore aux sentiments d'estime et d'immortelle gratitude qu'elles vous ont voués et qu'elles vous conservent à jamais."

Mère Thibault ira à Rome

En saluant février qui, une fois déjà, en 1931, lui apportait des parfums de Rome, la Communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska ne se doute guère que sa venue, cette fois, non seulement s'accompagnera de quelque "brise romaine", mais qu'elle lui ménagera la faculté de franchir bientôt les mers, en la personne de sa digne supérieure, la très honorée Mère Thibault, et d'aller s'agenouiller aux pieds de notre Très Saint-Père le Pape Pie XI lui-même, notre doux Pontife régnant.

Et pourtant, c'est bien cela. Nous en sommes, cette fois, à l'origine d'un voyage en Europe que nous sommes justement fières de relater en constatant, une fois de plus, combien le Seigneur est grand et magnifique, et avec quel art divin Il dispose des événements au gré de ses désirs.

Dans une visite qu'il fait au cloître, le 2 février 1933, en vue de nouvelles cellules à aménager, au nombre de dix-huit, lesquelles reçoivent autant d'heureuses occupantes le 22 suivant, Monseigneur le supérieur est incidemment mis au courant, par notre très honorée Mère et nos soeurs Dagenais et Ouellette qui l'accompagnent, d'un voyage en France accepté par nos soeurs de Montréal: la très honorée soeur Allard ayant été choisie pour représenter l'Association des Garde-malades enregistrées de la Province de Québec et la Province elle-même au prochain congrès de Paris-Bruxelles, en juillet 1933.

Après être resté quelque peu songeur, Monseigneur Côté reprend soudain en s'adressant à notre très honorée Mère Thibault: "Écrivez à la supérieure de Montréal, et si elle n'a pas d'objection, vous allez les accompagner." Les interlocutrices se regardent stupéfaites, puis la conversation reprend sous une autre forme. Quelques minutes plus tard: "Mais, c'est pour tout de bon que je parle", ajoute catégoriquement Monseigneur le supérieur qui garde le plus fidèle souvenir à nos Maisons de La Flèche et de Laval qu'il a visitées en 1909, "et je verrai au budget des dépenses", conclut-il, "car ce sera une excellente chose pour vous de prendre contact avec vos soeurs de France".

Monseigneur Brunault, de Nicolet, sanctionne le projet soumis par Monseigneur Côté.

Le 5 février 1933, notre très honorée Mère Thibault en informe officiellement la Communauté, et le 18 avril s'effectue le départ pour Montréal, premier pas vers l'envolée outre-mer.

Départ pour les pays d'Europe

Nous voici donc au 18 avril 1933, un mercredi, jour du départ pour les pays d'Europe: la France, l'Italie, la Belgique. Le voyage est confié à la garde de l'archange Raphaël, et les prières liturgiques spéciales appellent les bénédictions du bon Dieu sur les voyageuses. La paternelle bénédiction de Monseigneur de Nicolet, dans une lettre où, dès la première ligne, Son Excellence se révèle si bonne que, "meilleure ne peut être": "Si j'étais libre, je serais à Arthabaska le jour de votre départ, pour vous souhaiter un heureux voyage. . ." Son grand coeur, du moins, y est tout entier. Monseigneur notre supérieur vient bénir notre très honorée Mère Thibault, que nos chères soeurs Victorine et Marie-Anne accompagnent jusqu'à Montréal, ainsi que monsieur l'abbé Henri Thibault, son frère, procureur à l'évêché de Nicolet.

Après un court séjour à l'Hôtel-Dieu de Montréal, le 21 avril, à 10.20 heures a.m., le paquebot ALAUNIA emporte vers la France d'abord notre très honorée Mère Thibault et ses dignes compagnes: Mère Lacas et Soeur Allard de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Pour nous, la vie suit son cours

Dire l'impression de vide ressentie durant ces cinq mois de l'absence, n'est guère chose facile. Notre vie, cependant, suit son cours normal, aucun malencontreux accident n'en vient troubler la marche paisible, et la maladie même, par ordre de Dieu, semble respecter la Communauté d'Arthabaska. Notre sympathie, de ce fait, est profondé-

ment acquise à la chère Maison de Montréal, qui comptera elle, tant de douloureux départs durant ce laps de temps.

Des lettres chaque semaine

Au cours des longs mois de séjour en Europe, chaque semaine, des pages palpitantes d'intérêt pour nous glissent sous la plume de chère Mère Thibault, soucieuse de tromper ainsi l'absence et de nous raconter, au jour le jour, la route parcourue et ses multiples incidents. Avec quel enthousiasme, cette plume guidée par un coeur, dont nous connaissons les battements au rythme profond autant que mesuré, nous écrit combien la vieille France, telle une aïeule vénérée et bien-aimée, s'est faite accueillante et sympathique; partout, nous nous trouvons chez nous. Nos Mères françaises! quels grands coeurs! quel bonheur pour elles, de recevoir les petites soeurs canadiennes qu'elles trouvent "tout pareil" à elles; quelle délicatesse dans les mots et chants de bienvenue; quel gracieux décor: "partout, des guirlandes où brillent, par exemple le COR UNUM ET ANIMA UNA ou autres phrases symboliques redisant que la France et le Canada sont au bonheur et à l'honneur.

"France et Rome"

Ces notes intimes de voyage, grâce encore à Monseigneur L. A. Côté, nous les retrouvons réunies sous un charmant volume intitulé "FRANCE ET ROME" (1) écrit par chère Mère Thibault, au retour de ce merveilleux pèlerinage.

Lorsque cette relation de voyage vient porter aux bienfaiteurs et amis de l'Hôtel-Dieu, le témoignage de la reconnaissance et du souvenir, nombreuses et bienveillantes, élogieuses même sont les appréciations reçues de part et d'autre. Trop longue serait la liste de ces plumes autorisées; la piété filiale s'honore cependant de nommer ici: Son Excellence Monseigneur Andrea Cassulo, délégué apostolique au Canada; Son Excellence Monseigneur Georges Grente, évêque du Mans; Monseigneur André Roulleaux, P.D., supérieur des chapelains, Pontmain; M. le Commandeur J. C. MAGNAN, inspecteur général des Écoles normales; son fils, M.P.P. Magnan, professeur à l'École normale Laval de Québec.

On fête le retour de Mère Thibault

Du 9 au 16 août 1933, lyres et muses s'en donnent à coeur joie, retentissant de tous les coins de l'Hôtel-Dieu: cloître, hôpital, hospice, orphelinat, rez-de-chaussée, oui, jusqu'à nos serviteurs et servantes, voire même nos vieillards qui tiennent à offrir leurs couplets à notre chère Mère Thibault.

Le 9 au soir, nos petits orphelins, dans une adresse enfantine pleine d'âme et de poésie, saluent le retour de Mère Thibault, "comme est saluée l'aurore, l'océan, la mer, les montagnes, tout ce qui est beau, tout ce qui est sublime, tout ce qui émeut l'admiration, éveille l'enthousiasme. . ."

(1) France et Rome, Mère Marie-Berthe Thibault, L'Imprimerie Blais, Rimouski, 1936.

Les haltes heureuses se succèdent le lendemain et les jours suivants: il n'est rien moins qu'attendrissant de voir nos bonnes vieilles octogénaires et nos vieillards non moins jeunes offrir, d'une main et d'une voix tremblantes, et leurs hommages et leurs vœux à celle que leurs prières et leur souvenir ont accompagnée jusque par-delà l'océan.

Le 15 enfin, sous les auspices de la Vierge de l'Assomption, le cloître, à son tour, retentit de mille chants. Les voix de notre jeune chorale évoquent au rythme suave de l'une de ses cantilènes que la piété filiale est ingénieuse à inspirer, l'heureuse randonnée de l'Europe, et modulent avec élan les accents d'une tendre dilection que les mois d'absence semblent avoir décuplée. La dernière strophe de la stance finale:

“Au nid joyeux, c'est l'instant de s'aimer! . . .”

renferme plus qu'une synthèse sans principe d'analyse.

Durant les huit jours qui suivent l'arrivée de cette bien-aimée Mère Thibault, à toute heure opportune et inopportune, ses chères filles se groupent en rangs pressés auprès d'elle, ne se lassant point de réclamer ni d'entendre raconter par le menu, les faits et gestes de nos Mères de là-bas. La mère-patrie, combien Mère Thibault l'a trouvée belle et noble, grande et majestueuse!

Mère Thibault réélue pour un second terme

Le 31 août de cette année 1933, selon la coutume, notre très honorée Mère Thibault dépose aux pieds du bon Maître la houlette de supérieure de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska confiée à sa sollicitude depuis trois ans. Elle est toutefois rééligible pour un second triennat. “Si, comme je l'espère, il ne survient rien d'imprévu, je me ferai un devoir d'aller présider moi-même, le matin du samedi, 2 septembre, l'élection triennale de votre future supérieure, écrit Son Excellence Monseigneur de Nicolet, le 23 août dernier.”

L'élection est présidée par Mgr Brunault

Le 2 septembre 1933, Son Excellence est donc là. Faveur exceptionnelle parce que, troisième seulement du genre depuis 1884, vu que la distance de 47 milles qui sépare Arthabaska de Nicolet, autorise généralement le vénéré Ordinaire à se faire remplacer par Monseigneur le supérieur ecclésiastique comme délégué à cette élection de la Supérieure.

Pour nous, au matin de cette élection, combien nous sommes heureuses de retrouver comme supérieure notre bien-aimée Mère Thibault, dont les longs mois d'absence en Europe ont mis en relief le joug suave et léger qui est sien, ce ferme et doux empire qui entraîne et repose, encourage et console autant qu'il rassure et fortifie par sa force dirigeante, calme et sereine, sa maternelle onction.

Un legs de l'Honorable J. E. Perrault

Novembre 1933 met en vedette un legs en faveur du pauvre, legs testamentaire de \$10,000.00 offert par l'Honorable J. E. Perrault, ministre de la Voirie, à la seule charge, "honorable" pour l'Hôtel-Dieu, d'assumer à perpétuité le soin de son lot funéraire. L'Hôtel-Dieu accepte ce legs pour des ans lointains, car Dieu, nous l'espérons, sera prodigue d'années envers l'Honorable J. E. Perrault, depuis longtemps bienfaiteur insigne de notre institution.

La cause de nos vénérés fondateurs

Novembre allume encore une majestueuse étoile au firmament de notre ciel: l'espoir fondé de voir la cause de nos vénérés fondateurs introduite en cour de Rome, car, au 6 novembre 1933, en la fête de notre vénéré Père Le Royer, débutent les préliminaires du procès informatif, présidé à La Flèche par Son Excellence Monseigneur Grente.

1934

Stages de formation à l'Hôtel-Dieu de Montréal

Au dernier soir de juin 1934, notre monastère ouvre ses portes toutes grandes devant un joyeux retour. Notre école d'infirmières étant maintenant affiliée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, l'Association des Garde-malades enregistrées de la Province de Québec requiert que nos soeurs étudiantes y fassent un stage d'au moins six mois avant l'obtention du brevet d'infirmières. Ainsi, nos chères soeurs Claudia Trottier, Adèle Boucher, Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus (Rosilda Houle) et Éva Sévigny nous reviennent de l'Hôtel-Dieu de Montréal avec leurs parchemins au sceau de l'Université de Montréal attestant de leur compétence au service de "nos seigneurs les malades".

La délicate bienveillance et l'exquise charité de la digne Mère Rivard et de nos chères soeurs montréalaises appellent l'hommage de la reconnaissance. L'expérience se continuera quelque temps encore et ce sera le tour de Soeur Alma Talbot et de Soeur Brésoules (Dancause) en cette fin d'année 1934 de profiter de ce stage de formation à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Aide au Wisconsin

Devant le pressant appel de la maison de New London, Wisconsin, dernière fondation de notre maison de Chatham au Nouveau-Brunswick, la nôtre décide de sacrifier temporairement deux sujets possédant quelque pratique de la langue anglaise. Nos chères Soeurs Janelle et Carrier, désignées pour aller travailler à cette portion de la vigne du Seigneur, nous quittent le 10 juin pour le Wisconsin.

Le noviciat est vivant

Au 28 juillet 1934, le VENI CREATOR invite au recueillement "l'armée des jeunes" qui se range sous la bannière du révérend Père Richart, jésuite, du collège Bréboeuf de Montréal. Ces jeunes, en préparation à la vie religieuse, sont au nombre de quinze, dont 2 postulantes, 5 novices et 8 professes temporaires. C'est l'espoir de

demain et rien n'est négligé pour en faire des femmes fortes, au sens de l'Évangile, afin de les rendre aptes à remplir dignement l'oeuvre de miséricorde qui les attend à la Vigne du Seigneur.

Hommage au Cardinal J.-Marie Villeneuve

En août 1934, c'est le Canada tout entier qui vibre sous de grandioses manifestations: elles se déroulent du 25 au 28 août à l'endroit même, où, il y a 400 ans, l'intrépide Jacques Cartier plantait la croix et prenait possession, au nom du roi de France, de la France nouvelle qu'il venait de découvrir. Sur la même falaise, mais dans le granit indestructible, ce religieux symbole reparaît aujourd'hui sous le dénominateur de la CROIX DU SOUVENIR.

La mère-patrie, — source pure de nos saintes origines — représentée par la fine fleur de son élite selon l'expression d'un orateur célèbre, décerne, en la circonstance, à Son Éminence le Cardinal J.-M. Villeneuve, O.M.I., la Grand-Croix de la Légion d'honneur.

50e anniversaire de l'Hôtel-Dieu

Une fervente neuvaine d'action de grâces à notre bon Père Saint Joseph prépare la FÊTE du CINQUANTENAIRE de notre Hôtel-Dieu, au 2 octobre 1934.

Dû aux temps difficiles que nous traversons, ce cinquantenaire, célébré dans la plus stricte intimité de la famille religieuse, ne revêt aucun éclat extérieur. Quelques traits rapides et précis en fixent néanmoins le souvenir.

L'aube mi-séculaire du 2 octobre 1934 se lève radieuse, baignant dans l'or pâle de ses rayons la silhouette de notre Hôtel-Dieu.

Les premières heures de la matinée — heures d'intimité divine — sont enveloppées d'une atmosphère de sainte allégresse. Orné de frais chrysanthèmes, dont la teinte délicate s'harmonise admirablement aux ors timides qui brillent çà et là au sanctuaire, l'autel lui-même parle de gratitude et d'amour.

Pendant la messe, des voix vibrantes d'émotion disent avec élan leur reconnaissante prière, d'abord à l'auguste Trinité — source et principe de vie de notre humble tige hospitalière — puis à notre Père par excellence, le glorieux saint Joseph, enfin à notre Mère — reine des anges — aussi bien qu'à ceux-ci, protecteurs innés de notre fondation.

L'office terminé, nous entrons à la salle de communauté, au chant du MAGNIFICAT. Un DEO GRATIAS épanouit tous les fronts et met les coeurs en liesse.

La salle de communauté est des plus accueillantes sous sa gracieuse et artistique parure. Le nombre "50" en or est à l'honneur. Il forme maints écussons reliés par des délicates chaînettes dorées et surmontés d'une symbolique et minuscule gerbe de blé.

Et voici une intéressante galerie improvisée, représentant les vénérés personnages auxquels nos coeurs émus disent aujourd'hui un éloquent et filial merci. Jérôme Le Royer de la Dauversière, Mère Marie de la Ferre et notre digne fondatrice, Mère Pagé, figurent au premier plan. Son Excellence Monseigneur L.-F. Laflèche, évêque des Trois-Rivières (1870 à 1898) sous la houlette duquel notre maison fut fondée;

Son Excellence Monseigneur E. Gravel, premier évêque de Nicolet; Son Excellence Monseigneur J.-S.-H. Brunault, évêque actuel, et Monseigneur L.-A. Côté, supérieur ecclésiastique de notre communauté, complètent la galerie.

L'ensemble de ce gracieux décor nous rend vivantes, pour ainsi dire, les réminiscences d'un lointain et cher passé.

L'après-dîner nous réserve le plaisir d'admirer les différents souvenirs-cadeaux, voeux et souhaits — de nos chères maisons d'Europe et d'Amérique, des amis et bienfaiteurs de l'Hôtel-Dieu. C'est dirions-nous un vrai mémorial de touchante délicatesse et d'exquise fraternité.

Un charmant sommet réclame une place d'honneur, car il est d'un frère aîné. Lisons plutôt:

Sur ton JUBILÉ d'OR, pieux mémorial,

Puis-je laisser planer l'indifférent silence?

1 Comme MÈRE BOURGEOYS fut soeur de JEANNE MANCE,

8 Je suis ton frère aussi, ton frère d'idéal. . .

8

4 Laisse-moi donc chanter mon salut cordial,

Tout d'amour fraternel et de reconnaissance:

Gloire à toi, doux asile et foyer de vaillance,

Gloire à toi, fier rameau de l'arbre marial!

1 Gloire à ta longue vie, et gloire plus encore

9 À la prospérité dont ton règne s'honore!

3 Honneur à tes bienfaits, à tes glorieux ans!

4

Vis bien longtemps encor, VÉNÉRÉ JUBILAIRE,

Fixe bien ta racine au sol de nos BOIS-FRANCS,

Deviens, pour son bonheur, plusieurs fois séculaire!

Ton vieux frère,

Le Couvent C.N.D.

Congrégation de Notre-Dame
Arthabaska, ce 2 octobre 1934

À trois heures, les agapes fraternelles nous réunissent à la salle de communauté. Deux tables d'honneur sont dressées pour recevoir les vénérées anciennes de tous rangs. La plus franche gaieté ajoute une saveur particulière aux mets délicieux. Aussi bien, le "Dispersit dedit pauperibus" et l'"Ecce quam bonum" sont-ils sur toutes les lèvres.

À la tombée du jour, une visite de notre dévoué supérieur ecclésiastique, Monseigneur L.-A. Côté, nous apporte, avec le témoignage non équivoque de la bienveillante sollicitude, un superbe chèque

valant plus que son poids d'or. Bienfaiteur et protecteur de nos oeuvres, ce vénéré Père nous parle longuement de nos Mères fondatrices qu'il a connues personnellement, et il s'arrête à tous les détails relatifs à leur arrivée dans nos Bois-Francis.

Monseigneur Côté écoute ensuite avec plaisir musique et chant exécutés en son honneur.

Tandis que nos fronts s'inclinent sous la main bénissante de Monseigneur notre Supérieur, nos âmes songent à toutes les bénédictions si généreusement octroyées à notre Communauté durant ce premier demi-siècle d'existence. Aussi, à l'office de Matines, notre TE DEUM monte-t-il fervemment vers l'Éternel, tout comme à l'heure vespérale, s'exhale spontanément de nos coeurs le QUID RETRIBUAM DOMINO.

Puis, tel un voile mystérieux, le grand silence monastique enveloppe bientôt sous les fils ténus du passé cette fête du cinquantenaire, qui éveilla chaleureusement l'intime écho familial.

Deux jours plus tard, un service solennel est célébré pour nos soeurs défuntes, ces vaillantes du devoir à qui revient la majeure partie du mérite de l'humble rameau hospitalier d'Arthabaska.

Précis des activités de 1884 - 1934

Toutes pages à tranches dorées marquent un tournant dans la grande ou la petite histoire. Avant de franchir définitivement ce pas, jetons un regard sur un précis des activités de cette année jubilaire de 1884 - 1934.

Les générations montantes y toucheront du doigt que les difficultés des débuts s'y révèlent sans équivoque. Mais il faut encore une fois rappeler que de 1884 à 1908, notre Hôtel-Dieu ne servit pratiquement que d'hospice pour les pauvres vieillards. Ce ne fut qu'au cours de 1908 que l'hôpital eut droit de cité en regard des soins hospitaliers à offrir aux malades d'alors.

De même faudra-t-il tenir compte, eu égard au personnel religieux, de la fermeture du noviciat de 1889 à 1897, années de consolidation de l'oeuvre après la perspective d'une ruine imminente pour notre fondation.

Tableau III

RELEVÉ DU NOMBRE DES RELIGIEUSES, DU PERSONNEL, DES MALADES, PERSONNES ÂGÉES ET ORPHELINS(ES) DE 1884 À 1934	
LE MOUVEMENT DES MEMBRES CHEZ LES R.H.S.J. DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA DU 2 OCTOBRE 1884 AU 2 OCTOBRE 1934	
Aspirantes admises au noviciat	304
Aspirantes sorties pendant le noviciat	171
Soeurs admises à la profession religieuse	126
Soeurs décédées	34
Postulante décédée	1
Novices et postulantes en formation	6
LA COMMUNAUTÉ DES R.H.S.J. DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA AU 2 OCTOBRE 1934	
Religieuses professes	95
Novices	5
Postulantes	1
Total	<u>101</u>
LE PERSONNEL DE L'HÔPITAL, HOSPICE ET ORPHELINAT AU 2 OCTOBRE 1934	
Religieuses	101
Médecins	12
Aumônier, prêtre retiré	2
Serviteurs et servantes	12
Total	<u>127</u>
LES MALADES, PERSONNES ÂGÉES (H-F) ET ORPHELINS(ES) AU 2 OCTOBRE 1934	
Malades	30
Vieillards	35
Dames âgées	36
Orphelins	29
Orphelines	43
Total	<u>173</u>

Tableau IV

RELEVÉ DE CERTAINES ACTIVITÉS DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA DE 1884 À 1934		
ACTIVITÉS GÉNÉRALES DE 1884 À 1934		
Malades traitées de 1884 à 1934		9 248
Jours d'hospitalisation		153 306
ACTIVITÉS SPÉCIALISÉES ENTRE 1906 ET 1934		
Chirurgie (1906-1934)	Opérations majeures et mineures	5 238
Laboratoires (1925-1934)	Analyses: glycémie, Constante d'Ambard cytologie, etc.	3 139
Rayons X (1929-1934)	Radiographie, fluoroscopie	1 884
Physiothérapie (1931-1934)	Traitements: diathermie, rayons violets, courant galvanique et sinusoïdal	3 431
ACTIVITÉS À L'HOSPICE DE 1884 À 1934		
Pensionnaires admis		84
Pauvres admis		839
	Total	923
ACTIVITÉS À L'ORPHELINAT DE 1913 À 1934		
Orphelins admis		244
Orphelines admises		246
	Total	490
JOURNÉES D'HÉBERGEMENT DE 1884 À 1934		
Hospice et orphelinat (jours)		1 526 155

Vers une nouvelle décade

Sous l'égide aimée de Mère Thibault qui, non seulement recueille avec bonheur l'abondante moisson qui a germé sous la main de ses devancières, mais exploite aussi avec une habileté et un succès marquants l'héritage sacré confié à ses soins vigilants, notre Hôtel-Dieu entre, en 1934, dans une nouvelle décade, plein d'espoir en l'avenir.

La chapelle du cimetière

En ce mois de novembre 1934, nous nous arrêtons un instant devant l'heureuse transformation de notre petite chapelle SAINTE ANNE du cimetière. Entre les mains de chère Soeur Mance (Juliette Mercier), la palette et le pinceau ont joué dans cette transformation un rôle appréciable. En plus, grâce à la bienveillance de monsieur l'abbé C.-E. Mailhot, une très belle vierge de l'Apocalypse mesurant trois pieds et demi de hauteur, vient y établir sa demeure. Désormais, nous constituerons donc Marie, la douce PORTE DU CIEL, gardienne de la cité des morts.



La chapelle du cimetière en 1934.

50e de Soeur Dagenais

Le 5 novembre 1934, notre Communauté célèbre le 50e ANNIVERSAIRE d'entrée en religion de notre chère doyenne, Soeur Perpétue Dagenais.

Née le 20 août 1861, à Ste-Anne de Laval, elle demeure ensuite successivement à St-Martin, puis à Ste-Thérèse de Blainville. Entrée au noviciat de l'Hôtel-Dieu de Montréal le 5 novembre 1884, elle revêt le saint habit le 10 novembre 1885, prononce ses vœux solennels le 16 novembre 1886 et arrive comme missionnaire à Arthabaska le 7 novembre 1892. Depuis, elle remplit à diverses reprises, les emplois de dépositaire, d'institutrice, d'assistante, et de supérieure de 1912-1918 et de 1921-1927.

Pour avoir parcouru quarante-deux ans du cycle jubilaire en notre fondation, cette vénérée ancienne a droit à une plénière reconnaissance. Dépositaire, institutrice, assistante ou supérieure, son dévouement ne connaît ni faiblesse ni lassitude. Dans l'impatiente attente des NOCES d'OR de profession, notre famille religieuse se plaît à souligner son jubilé d'ENTRÉE.

Cette petite fête, ravissante par son impromptu autant que par l'ingéniosité de son organisation, comble d'émotion non seulement l'héroïne septuagénaire, mais plus d'une autre, mettant des perles dans les yeux et des sourires sur les lèvres.

Saint-Joseph en face de l'hôpital

Voici qu'en cette année 1934, la blanche silhouette d'une statue de Saint-Joseph se détache au centre du parterre de l'hôpital, sur l'Avenue des Érables. Désormais, sur son socle de ciment, le Père veillera sur sa famille hospitalière, souhaitant la bienvenue aux pauvres souffrants qui viendront frapper à la porte de l'Hôtel-Dieu pour y requérir soins et santé.

Intimement liée à notre histoire, puisqu'elle date de 1885, cette statue, don de monsieur Louis Caron, architecte de Nicolet, est, selon l'intention du donateur, primitivement placée dans la tour et elle y demeure jusqu'en 1922, époque de sa démolition.

Sur les ruines de cette tour surgit alors l'orphelinat. Le fronton de cet édifice, terminé en 1924, revendique le droit et l'honneur de posséder le bon Saint-Joseph! Celui-ci vient y établir sa demeure, quoique un peu à la gêne, dans une niche qu'on eût désiré plus vaste. Un homonyme de grandeur convenable pour l'espace le remplacera dans la niche de l'orphelinat et c'est ainsi qu'en 1934, la statue de 1885 figure à nouveau à l'honneur à l'entrée de l'hôpital moderne de 1931.



La statue de St-Joseph de 1885.

Jubilé sacerdotal dans l'intimité

Au 24 novembre 1934, nos âmes vibrantes jettent aux seuls échos du monastère, l'hymne qui jaillit en crescendo pour célébrer la fête anticipée du 20 décembre 1934, date du JUBILÉ SACERDOTAL de Monseigneur le supérieur L.-A. Côté, P.D. À l'heure jubilaire, tout sera silencieux! les monts et les clochers! . . . C'est que, d'un geste très simple, où l'humilité le dispute à la magnanimité, Monseigneur le supérieur désire que le jubilé ne resplendisse d'aucun éclat extérieur. Encore que les radiations crépusculaires de 1934 ont bien longtemps à l'avance charmé notre piété filiale, celle-ci, respectueuse et soumise, doit s'incliner devant le désir de Monseigneur le supérieur.

1935

La bénédiction du nouvel an 1935

En un geste courtois, le nouvel an 1935 fait pleuvoir souhaits et vœux qu'accompagnent maints gracieux envois. Un pli symbolique à la facture élégante autant que délicate, les prime tous: heureux rappel du jubilé sacerdotal silencieux du 20 décembre 1934, il provoque même l'admiration, tandis que la reconnaissance va droit au père inlassablement bon qu'est Monseigneur le supérieur. Au demeurant, selon la coutume antique, les bénédictions matutinales baignent de soleil l'aube de ce 1er janvier 1935, et sur les fronts courbés de sa famille de l'Hôtel-Dieu, celle toute paternelle de Monseigneur Côté en vivifie les dernières heures. Ces joies et privilèges du JOUR de l'AN gardent une fraîcheur d'aurore même sous le frimas des années, et font rayonner le bonheur au fond de tous les yeux.

Un pas dans la cause des fondateurs

Au seuil de cette année 1935, la fidélité à nos saintes obligations s'impose, plus fervente que jamais, car, jointe aux instantes prières, elle constitue l'élément de choix pour obtenir la glorification de nos fondateurs, point qui dans notre horizon monastique, fixe présentement tous les regards.

À une date ultérieure, la SEMAINE RELIGIEUSE de Montréal nous apprend que le tribunal est formé le 2 février 1935, que l'on tient la séance d'ouverture le 4, à l'archevêché, et que ledit "TRIBUNAL ECCLÉSIASTIQUE" du diocèse de Montréal, qui entend le procès de béatification et de canonisation des serviteurs de Dieu, Jérôme LE ROYER de LA DAUVERSIÈRE et MARIE de la FERRE est formé.

C'est avec fierté que nous insérons ici un bref rappel historique sur les deux fondateurs de l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, dont l'origine fait partie "d'un plan divin que l'Histoire qualifie d'épopée mystique".



Jérôme Le Royer de la Dauversière et Marie de la Ferre, fondateurs de l'Institut des Religieuses hospitalières de St-Joseph, à Laflèche, en 1636.

En 1630, à La Flèche, en France, Jérôme Le Royer de la Dauversière reçoit de Dieu, dans une vision surnaturelle, l'ordre de fonder une congrégation religieuse pour l'établissement d'un hôpital sur l'île de Montréal. Monsieur Le Royer est un mari dévoué, père de cinq enfants, collecteur de taxes pour sa ville. Il se caractérise par sa foi en Dieu et son amour des pauvres et des malades. Il fonde sa communauté des Religieuses Hospitalières à La Flèche en 1636 et en 1642 il fonde Ville Marie, alors que Jeanne Mance y établit l'Hôtel-Dieu.

Mère Marie de la Ferre, issue d'une noble famille de Poitou, sera la coopératrice de monsieur Le Royer dans la fondation du nouvel Institut, dont elle sera la première supérieure à l'Hôtel-Dieu de La Flèche.

En 1659, Jeanne Mance fera venir à l'Hôtel-Dieu de Ville-Marie trois Religieuses Hospitalières de La Flèche, les Mères de Brésolles, Macé et Maillet, pour y "soulager les souffrances physiques et morales

des Indiens, des soldats anglais et français et de tous leurs concitoyens".(1)

Dans la cause de "Nos Fondateurs", le premier pas est donc franchi. À Dieu de bénir toutes démarches subséquentes pour sa plus grande gloire et celle de ces serviteurs de la charité. Heures sommes-nous de leur entrée en Cour de Rome durant l'extension de l'Année sainte. Un événement religieux digne du jubilé de la Rédemption clôturera cette dernière à la Grotte de Lourdes.

Un 25e anniversaire royal

Le mois de mai 1935 si fertile en beauté, ainsi qu'on l'a chanté de tout temps sous le ciel canadien, est particulièrement beau cette année, pour toutes les institutions de la province et dans tout le Canada.

Le VINGT-CINQUIÈME anniversaire de l'avènement au trône de leurs Majestés le Roi Georges V et la Reine Marie, a sa glorieuse répercussion dans tout le vaste empire britannique, et les 5 et 6 mai sont des journées d'inoubliable allégresse tant dans le domaine religieux que dans le domaine civil.

Les manifestations de cette loyauté, si belle et si noble à la fois, sont suscitées par l'Éminentissime cardinal-archevêque de Québec dans une lettre pastorale admirable de charité et de sens chrétien, publiée à l'occasion du jubilé d'argent de Sa Majesté Georges V.

Éclairés par la foi, plus encore que par une humaine philosophie, nos évêques décrètent la célébration religieuse du jubilé d'argent de Sa Majesté Georges V, notre souverain et sa gracieuse épouse, la reine Marie, pour le dimanche 5 mai, jour où doit être chantée une messe pontificale d'actions de grâces dans toutes les cathédrales. Dans les églises paroissiales, la messe du dimanche revêtira aussi, pour le même motif, un éclat particulier; après la messe, chant du DOMINE SALVUM FAC REGEM avec verset et oraison et enfin le TE DEUM chanté solennellement, viendra clore la solennité religieuse du jubilé royal.

Nos gracieux souverains ne sont pas en reste de munificence. Les titres honorifiques et les faveurs commémoratives largement départis dans chaque sphère de mérite, demeureront comme marques tangibles de royale appréciation.

L'Hôtel-Dieu décoré

Notre modeste Hôtel-Dieu aura sa part. Le 1er mai 1935, notre très honorée Mère Thibault et Soeur Marie-de-Jésus (Laurianne Thibault), directrice de notre École d'infirmières, reçoivent un message de Son Honneur le maire disant que Sa Majesté le Roi leur décerne la décoration commémorative de son jubilé, et qu'elles en recevront l'insigne sans différer.

(1) L'oeuvre de trois siècles à Ville-Marie 1659-1959, p. 9.

Derniers instants de Soeur Le Royer

À l'instant où l'on vient remettre à notre Mère cette décoration d'une Majesté terrestre, elle se trouve précisément au chevet de notre chère Soeur Le Royer (Émilia Guyard) à qui la Majesté souveraine de Dieu veut offrir l'éternelle récompense. Notre chère Soeur se plaît à considérer de ses yeux mourants l'insigne commémoratif puis. . . esquisse un faible sourire. L'au-delà ouvre devant elle ses horizons infinis.

Notre regrettée Soeur était âgée de soixante-quatre ans dont près de cinquante de vie religieuse. Entrée à notre maison de Montréal avant d'avoir atteint sa quinzième année, cette enfant robuste et pleine de santé est dirigée, sitôt son postulat terminé, vers notre maison naissante. Elle y acquiert d'incontestables mérites. Son goût inné du beau, du grand, de la culture intellectuelle trouvera surtout matière à sacrifice, encore que l'emploi de sacristine qui remplit la majeure partie de sa vie la dédommagera quelque peu. Avec bonheur elle consacre toutes les ressources de son être à parer les autels ou à confectionner les ornements et la lingerie destinés au culte divin qu'elle aime entourer de splendeur.

Active ouvrière, elle redoute l'inaction absolue comme la suprême souffrance. Aussi le bon Dieu qui ne cisèle les âmes qu'à bon escient, lui épargnera celle-ci en la rappelant à lui après quelques jours seulement de maladie.

Examens de graduation

Aux tout premiers jours d'octobre 1935, nous recevons pour la première fois une déléguée de l'Association des Garde-malades enregistrées de la Province de Québec, Soeur St-Marcellin, pour présider ici-même les séances d'examen de graduation. Nos trois candidates, Soeurs Yvonne Champagne, Jeanne Verville et Mance (Juliette Mercier) voient leurs études couronnées de succès, et méritent des félicitations pour la belle tenue de leurs réponses.

Notre école d'infirmières est maintenant reconnue par l'Association professionnelle et le stage à Montréal n'est plus requis pour obtenir le droit de pratique hospitalière.

Fin du Procès informatif de nos fondateurs

Et 1935 ne sera pas des moindres à faire résonner sur le clavier de choix les nouveaux accents de notre gratitude. Car avec la mi-novembre se termine le Procès informatif de la Cause de béatification de nos fondateurs, Jérôme Le Royer de la Dauversière et Marie de la Ferre.

Le témoignage de Soeur Campbell a nécessité 11 sessions; celui de Soeur Mondoux, 14; ont suivi ceux de mademoiselle Marie-Claire Daveluy (auteur de la dernière vie de Jeanne Mance), du révérend Père Mélançon, s.j., et de monsieur l'abbé Puau, p.s.s. Le révérend Père Dom Jamet, o.s.b., témoin français de la cause, fut le dernier à être entendu, mais non le moins important. Cette commission rogatoire de Montréal, comprit 58 séances, et la copie du procès, qui compte 1,055 pages, a été adressée, le 6 novembre, à S. E. Monseigneur Grente, pour être expédiée à Rome avec le procès de La Flèche.

Ce début magnifique devra être couronné par l'obtention de faveurs célestes, car si le miracle ne fait pas la sainteté, il en devient une preuve irrécusable pour l'attester aux yeux de tous. À tout événement, 1935 restera fortement buriné dans les annales de notre Institut, et permet de solides espoirs.

Décès de Soeur Berthe Tessier

Le 27 décembre 1935 a lieu le décès de notre chère Soeur Berthe Tessier, choriste, âgée de 36 ans dont 10 de vie religieuse. Éducatrice et pédagogue incontestée, c'est surtout auprès des enfants que notre regrettée soeur aura déployé avec autant de générosité que de succès les ressources de son zèle. Les joies nobles et pures du dévouement sont toutefois de courte durée pour elle; bientôt le Seigneur la touche de sa croix.

La maladie avec son douloureux cortège de souffrances physiques et morales, vient parfaire l'oeuvre de sa sanctification et la préparer aux délices de l'union éternelle où il plaira au bon Maître la convier en la fête du disciple-vierge pour qui elle avait une dévotion toute particulière.

1936

“Un monastère avant la fin du monde”

Mars, le mois aimé de notre Père, saint Joseph, maintient cette ambiance surnaturelle. Comme toujours, nombreuses sont en cette année 1936 les intentions recommandées. Au premier plan figurent les intérêts d'ordre spirituel. C'est justice. Les humbles filles de saint Joseph doivent travailler sans cesse à l'accomplissement des adorables volontés de Dieu afin que leurs actions portent toutes le cachet des oeuvres d'éternité.

En regard du temporel, l'attention s'éveille; plusieurs d'entre nous ouvrent même de grands yeux en lisant sur le billet affiché dans l'avant-choeur: “demandons à ce bon Père les secours nécessaires pour la construction d'un monastère. . . avant la fin du monde. À nous de savoir mériter sa protection, et le succès de cette cause importante, pour le bien général, sera assuré.”

Depuis longtemps, ce désir d'un monastère a tourmenté les vénérées Mères qui se sont succédé à la tête de notre Communauté. Le local affecté en 1923 aux besoins de la famille hospitalière ne peut être que transitoire et ne répond ni aux nécessités de l'heure présente ni aux exigences d'un monastère. Aussi bien, l'année ne se terminera-t-elle pas sans que notre divin Pourvoyeur et Père ne réponde, cette fois, à notre confiante requête.

L'année du tricentenaire de l'Institut

Le point culminant qui fixera notre attention au cours de cette année 1936, sera sans contredit le tricentenaire de l'Institut.

Déjà au début de février 1936, Monseigneur notre évêque nous témoigne son appréciation personnelle du programme des fêtes en perspective pour mai prochain. Vous m'écrivez, dit-il, à la date du 31 janvier 1936:

“Il y aura trois cents ans, le 18 mai prochain, que notre saint Institut prenait naissance à La Flèche, France; or, désirant voir commémorer ce tricentenaire d'une manière uniforme dans chaque maison de l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, la très honorée Mère Lecordeux de notre Maison de La Flèche nous écrit:

. . . Le 18 mai, anniversaire de l'arrivée de notre vénérée Mère Marie de la Ferre et de sa pieuse compagne, Anne Fourreau, regardé comme l'époque de la Fondation, a été choisi pour le jour de la solennité. Un triduum préparatoire sera célébré dans notre chapelle, à partir du jeudi soir, 14 mai. Chaque jour du Triduum, grand-messe solennelle; le soir, au salut, sermon donné par monsieur le chanoine Goueslain. Le lundi 18 mai, Son Excellence Monseigneur Grente présidera la cérémonie et officiera pontificalement. Le panégyrique sera prononcé par Monseigneur Foin, Vicaire Général, archidiacre de La Flèche; la messe sera chantée par la schola des élèves du Petit Séminaire.”

Introduction à Rome de la cause de nos fondateurs

Le dernier jour d'avril 1936 scelle à La Flèche, France, le Procès Informatif de nos Fondateurs. Son Excellence, Monseigneur Grente, évêque du Mans, fait diligence pour faire parvenir la documentation à Rome, de sorte que Monseigneur Léonidas Perrin, p.s.s., postulateur de la cause en annonce, dès le 13 mai, l'introduction en Cour de Rome.

Mai 1936, les fêtes du tricentenaire de l'Institut

Dans les vingt-trois maisons qui composent l'Institut des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph en 1936, l'action de grâces s'apprête à jaillir. Pour notre humble part, nous verrons la prière et le chant liturgique en former les notes dominantes durant les trois jours consacrés à cette commémoration du tricentenaire de notre Institut.

Le samedi 16 mai, une grand-messe solennelle célébrée par notre supérieur ecclésiastique, Monseigneur L.-A. Côté marque l'ouverture du triduum. Notre chapelle se pare pour la circonstance; son décor sobre et gracieux favorise le recueillement tandis que, sous les doigts d'artiste du révérend Frère Raymondien, E.C., organiste et compositeur de Sainte-Foy, Québec, des flots d'harmonie envahissent suavement nos âmes et les fixent dans l'attitude de l'adoration et de l'amour.

La chapelle est remplie des religieuses, des vieillards de l'hospice, des orphelins et de bon nombre de malades que les soeurs infirmières conduisent à la chapelle pour ces circonstances, comme elles le font tous les dimanches selon le désir exprimé par ceux qui en sont capables.

Le chant est exécuté par la chorale des révérends Frères des Écoles Chrétiennes qui rend fort bien le propre grégorien de la messe votive du Saint-Esprit. Le commun est celui d'une messe composée en l'honneur de saint Joseph par le révérend Frère Raymondien, qui prend comme thème musical différentes parties de la messe *Adjutor*; l'harmonisation souple, discrète et variée, a la limpidité d'une prière.

À 4 heures, au salut solennel du Très-Saint-Sacrement, les voix pures et cristallines de nos orphelins rendent avec beaucoup d'expres-

sion les mélodées grégoriennes et les différents motets en parties.

Le dimanche 17 mai, notre aumônier célèbre la grand-messe à 9 heures, et la schola des révérends Frères du Sacré-Coeur du juvénat d'Arthabaska assure, cette fois, la partie musicale. Dès l'entrée au chœur, le triomphal choral de Bach, à 4 voix mixtes, "Louez le Dieu puissant" traduit bien notre allégresse et notre jubilation. La messe est celle du 5e dimanche après Pâques: polyphonie et mélodies grégoriennes sont exécutées avec art et vraie piété.

Dans une touchante allocution où il met toute son âme, notre dévoué Père spirituel donne un vivant raccourci des gloires de notre Institut. La cérémonie s'achève aux accents d'un cantique en l'honneur de saint Joseph.

L'aube du 18 mai s'ouvre sur une atmosphère de sainte jubilation.

À 9½ heures, au chant de l'ECCE SACERDOS, Son Excellence Monseigneur J.-S.-H. Brunault fait son entrée solennelle au sanctuaire, suivie de plusieurs messieurs du clergé, une trentaine, puis la messe pontificale déploie ses magnificences. Ce matin encore, la chapelle est pleine à déborder, la nef et les jubés, des bons vieillards, des malades, des orphelins en rangs serrés, de même que de nombreux amis invités pour cette célébration.

Les religieuses, qui dépassent maintenant la centaine, prennent place au chœur derrière la grille de bois blanc, aux carrés minuscules.

Son Excellence officie avec pompe et majesté, ayant comme prêtre assistant monsieur le chanoine Benjamin Morin, et messieurs les abbés Noé Pepin et Farly, comme diacre et sous-diacre d'honneur, tous trois anciens aumôniers de notre maison. Messieurs les abbés Arthur Bergeron et J.-S. Caya, diacre et sous-diacre d'office, et monsieur l'abbé G.-E. Roberge, cérémoniaire.

La messe votive de la Sainte Trinité, tout indiquée pour ce jour commémoratif, est très bien rendue par la chorale du monastère, de même que le commun Fons bonitatis. C'est vraiment une prière chantée.

Le panégyrique du jour est donné par notre dévoué supérieur ecclésiastique Monseigneur L.-A. Côté, dont on sait la vénération pour tout ce qui touche à nos origines.

À l'ite missa est, le prêtre-assistant annonce que Son Excellence accorde 50 jours d'indulgence à quiconque voudra bien prier à ses intentions au cours de la journée, délicatesse dont nous sommes réellement touchées.

Un vibrant Te Deum suivi d'une cantate en l'honneur de la Sainte Trinité, clôt la cérémonie et porte à Dieu le merci ému de nos âmes reconnaissantes.

Au cours de l'après-midi, le salut solennel du Très-Saint Sacrement chanté immédiatement après les vêpres et auquel Son Excellence assiste au prie-Dieu d'honneur, termine les fêtes jubilaires. Le programme composé de musique plutôt moderne, cette fois, est brillamment rendu par les élèves de la Congrégation de Notre-Dame d'Arthabaska.

Les touchantes cérémonies de ces trois jours d'intenses prières rayonnent le bonheur autour de nous et nous unissent intimement à toutes et chacune de nos chères maisons d'Europe et d'Amérique.

Grâce à la délicatesse de notre évêque vénéré, cette union se traduit explicitement par le câblogramme suivant adressé à La Flèche, au midi du 18 mai 1936:

“En ce jour béni du tricentenaire, évêque, nombreux clergé, soeurs déléguées de partout, citoyens d'élite, tous s'unissent à nous — de coeur et d'esprit — pour offrir à Maison-mère hommages, félicitations et voeux de bonheur.”

L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.”

En marge des manifestations religieuses, au midi du 18 mai, dans les salles de l'orphelinat artistement décorées, un modeste banquet réunit, sous la présidence de Monseigneur notre évêque, les messieurs du clergé, nos médecins et quelques amis de la maison.

Pendant ce temps, les agapes fraternelles, au cloître, pour être plus simples, n'en épanouissent pas moins tous les fronts. De distinguées hôtesse sont là, au nombre de douze: révérendes Mères de la Congrégation Notre-Dame et révérendes Soeurs de l'Assomption de la sainte Vierge à qui Son Excellence offre le privilège extraordinaire de prendre le dîner au monastère, et même d'y passer la journée. Les aimables visiteuses sont enchantées de cette délicatesse paternelle et en jouissent à plein coeur, autant que nous toutes, les Hospitalières.

Immédiatement après le banquet, Son Excellence accompagnée des messieurs du clergé, entre au cloître où l'attendent nos hommages filiaux auxquels elle répond aimablement et paternellement.

Son Excellence se rend ensuite à l'orphelinat et félicite chaudement les jeunes artistes qui, à la cérémonie du matin, ont si bien rendu le chant liturgique.

Les orphelins dépassent présentement la centaine. Ils y reçoivent, grâce au dévouement et à la compétence de quelques religieuses l'enseignement primaire, de même qu'une solide éducation chrétienne et civile dans le but d'en faire de bons citoyens quand ils quitteront les murs de l'orphelinat. Monseigneur Brunault ne manque pas, à cette occasion, de souligner le travail admirable des soeurs éducatrices et le souci apporté par ces jeunes à leur propre formation.

Tous les hospitalisés font également l'objet de la condescendante sollicitude de Monseigneur Brunault qui ne veut oublier personne et remplir au complet le cadre jubilaire. Plusieurs d'entre eux reçoivent à leur lit la visite et la bénédiction paternelle de Son Excellence.

Les vieillards de l'hospice, à la Salle Ste-Vierge et à la Salle St-Joseph, font à chacune des visites de Monseigneur partie de son programme et c'est avec une grande joie qu'ils auront leur part de cette fête jubilaire du tricentenaire de la Congrégation.

Le programme des fêtes publiques ayant pris fin, il nous reste à payer un tribut d'honneur et de reconnaissance au souvenir de nos bien-aimées soeurs défuntes. Une grand-messe solennelle est célébrée pour ces méritantes qui nous ont précédées dans la demeure du tombeau.

Une commémoration de trois cents ans, c'est beaucoup plus la fête des morts que celle des vivants! En fait, ce sont elles, les chères devancières

qui sont les héroïnes, elles qu'illumine le soleil de l'éternité.

Comme tout ce qui est terrestre, l'écho du tricentenaire va se perdre dans les milles détails de la vie quotidienne.

Nos chants de gratitude auront toutefois un prolongement magnifique puisque les dons reçus constitueront dans un avenir assez rapproché les premières pierres du futur monastère.

À Monseigneur notre supérieur L.-A. Côté, dont la main sait fixer aussi généreusement qu'harmonieusement en nombre, poids et mesure les chiffres d'or symboliques, va un merci plénier comme ses dons.

“ . . . Pour souligner les fêtes du Tricentenaire de votre institut, écrit-il à Mère Thibault, je veux vous donner \$1.00 par année, depuis la fondation, c'est-à-dire \$300.00.

Je veux par là, aussi, exprimer mon admiration pour l'Institut, fondé par les Serviteurs de Dieu: Le Royer de La Dauversière et Marie de la Ferre. . . ”

Retour des Soeurs Janelle et Carrier

Au 14 mai, nous notons avec joie le retour de nos chères Soeurs Janelle et Carrier en mission depuis deux ans à notre maison de New London et que l'on sent si heureuses de retrouver le toit familial à la veille des solennités jubilaires.

Notre école d'infirmières affiliée à Laval

L'Hôpital attire aussi l'attention. Le 22 mai 1936, notre École d'Infirmières-religieuses obtient son affiliation à l'Université Laval de Québec et prend ainsi rang définitif parmi les autres écoles hospitalières de la province. C'est un pas de plus dans la voie du progrès scientifique et nos religieuses-infirmières bénéficieront largement des avantages qui en résultent.

Un monastère enfin!

Au 16 juillet 1936, quelle joie ne réserve pas la fête de la Vierge du Carmel à notre chère Mère Thibault en lui apportant précisément ce jour, l'autorisation sollicitée relativement à la construction prochaine d'un monastère.

Ce monastère doit mesurer environ 160 pieds X 45, à quatre étages, plus le rez-de-chaussée. Cette construction s'impose surtout pour l'infirmerie, les dortoirs, le chœur, le réfectoire, les cuisines et les dépendances. Les travaux de construction de ce monastère, destiné à abriter plus de cent dix religieuses, ne dépasseront pas une somme globale de \$69,000.00.

Ce rêve d'un monastère va donc devenir une consolante réalité. Avec Thérèse d'Avila, nous pourrons redire dans un élan de gratitude: ce n'est pas en vain qu'on s'adresse à saint Joseph avec confiance et amour.

Cette autorisation officielle de Monseigneur Brunault irradie les dernières lueurs du supérieurat de Mère Thibault et met le sceau sur son

dévouement dont il semble presque une récompense anticipée. À celui qui a semé, Dieu n'accorde-t-il pas en perspective les jouissances de la moisson future?

Avec regret et attendrissement, nous voyons rentrer dans l'ombre de l'obéissance la Mère bien-aimée qui, six ans durant, a déployé dans l'administration de notre maison les dons magnifiques dont le ciel l'a dotée, et a fait fructifier à son bénéfice tant spirituel que temporel les mille ressources de sa riche nature.

Si le chêne est appelé de par Dieu, à dominer par la force, plus encore est-il appelé à protéger, à abriter la faiblesse: telle est la Mère que le bon Dieu nous a prêtée et en qui toujours le lierre trouva un appui, comme le roseau, une providence.

Pendant ces six années du supérieurat de Mère Thibault, soit de 1930 à 1936, elle a présidé à quarante-quatre vêtures, vingt-huit professions temporaires et vingt-cinq professions perpétuelles dans notre monastère, ce qui porte à 104 le nombre de religieuses, dont 67 professes choristes, 25 professes converses, 7 soeurs tourières, 2 novices et 3 postulantes.

Par ailleurs, deux décès sont survenus durant cette période, ce qui est consolant si l'on compare ces tristes départs au grand nombre de la décennie antérieure. Nous pouvons sans doute affirmer que les conditions de vie et de travail des religieuses se sont grandement améliorées, grâce à la bienveillance et au grand sens de l'organisation communautaire dont a fait preuve Mère Thibault.

Bilan des activités hospitalières de 1936

Le rapport annuel de 1936 fournit en bref les renseignements suivants:

- l'orphelinat accueille 100 garçons et filles;
- l'hospice héberge 66 personnes âgées;
- l'hôpital compte 55 lits généraux, 3 d'isolement, 10 pour la maternité et 8 berceaux;
- la moyenne quotidienne d'occupation des lits est de 35;
- les laboratoires ont procédé à plus de 800 analyses;
- les services de rayons X et physiothérapie ont fourni plus de 1,500 examens et traitements;
- 900 interventions chirurgicales majeures et mineures y ont été pratiquées;
- un total de 1,390 patients y ont été traités, dont 660 hospitalisés et 730 en externe;
- 22 nouvelles religieuses ont obtenu leur droit de pratique à titre de garde-malades enregistrées;
- le corps médical compte alors onze médecins omnipraticiens et quelques spécialistes, dont entre autres, le Docteur Georges Côté en chirurgie générale, le Docteur C.-A. Gilbert en oto-rhino-laryngologie-ophtalmologie, le Docteur Edgar Vanasse en gynécologie-obstétrique.

**LES SIX ANNÉES DU 1^{er} SUPÉRIORAT
DE MÈRE KIROUAC
1936 - 1942**

SEPTEMBRE 1936



*Mère Corinne Kirouac, supérieure-administratrice
en 1936.*

Élection de Mère Kirouac

L'élection du 3 septembre fait choix de la très honorée Mère Kirouac pour présider aux destinées de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Habile dans la gestion des affaires, douée d'une exceptionnelle distinction et d'une exquise délicatesse de sentiments, l'élue du Seigneur est depuis six ans, préposée à l'administration de l'hôpital. Sa sympathique bonté est connue de tous, aussi conquiert-elle d'emblée respect, soumission et par-dessus tout, filiale affection de ses soeurs.

Aux hommages spontanés de sa Communauté, s'ajoutent les paternels encouragements de Son Excellence Monseigneur de Nicolet, qui apporte à la nouvelle élue sa première bénédiction.

La construction du monastère

Forte de cet appui, confiante en l'avenir qui s'annonce plein de promesses, Mère Kirouac embrasse d'un regard scrutateur le nouveau théâtre de ses activités. Quel sera son premier geste? Elle n'hésite pas un instant; le projet de construction d'un monastère ardemment désiré, dont Mère Thibault avait dressé les plans, au cours des derniers mois de son supérieurat. Mère Kirouac aborde donc les préliminaires de ladite construction.

Nous voyons abattre à regret les majestueux érables qui ombragent le chœur et l'infirmerie, puis ceux qui bordent l'allée conduisant au cimetière. Ces arbres à la cime altière ont maintes fois suscité notre admiration. . . ils parlent à nos âmes de la munificence du Créateur. Pourtant la perspective de l'érection d'un monastère, à cet endroit, atténué cette mélancolique impression de les voir sombrer à jamais sous les coups cruels des bûcherons.

Soeur Thibault, surveillante des travaux

Le 5 octobre, à une assemblée spéciale du Chapitre, il est décidé de nommer notre chère ex-Mère Thibault surveillante des travaux de la construction et de la modification des plans et devis du futur monastère, tâche à laquelle elle s'acquittera avec grande compétence.

Travaux confiés à l'entrepreneur Dubé

Le lendemain, sur l'avis de Son Excellence Monseigneur J.-S.-H. Brunault, la très honorée Mère Kirouac, Soeur Ouellette, assistante, et Soeur Thibault se rendent visiter la Maison provinciale des RR. FF. du Sacré-Coeur de notre ville, construite récemment par Monsieur Georges Dubé, entrepreneur résidant à Rimouski, à qui sont également confiés nos présents travaux de construction. Cette visite est effectuée avec grand avantage. Les travaux d'excavation commenceront cet automne, après autorisation accordée par Monseigneur Brunault.

Conversion d'une hospitalisée au catholicisme

Une de nos hospitalisées, Madame Ludger Rousseau (Clara Winifred Wright), protestante, touchée par la grâce confiée à sa jeune infirmière, Soeur Saint-Jean-de-Goto, son désir de se faire catholique; celle-ci l'encourage en son dessein et demande à l'autorité de la faire instruire à ce sujet. Comme Madame Rousseau parle la langue anglaise,

Soeur Jeanne-Mance (Mercier) est désignée pour se constituer son professeur de catéchisme, alors que Monsieur l'abbé Elzéar Mondoux, aumônier, visite la malade et lui conseille l'entrée dans l'Église catholique.

À l'aube du 24 octobre, les hospitalières sont à la joie; la néophyte, écossaise de nationalité, fait son acte d'abjuration au protestantisme suivi de sa profession de foi catholique. Instant solennel que celui où la catéchumène franchit le seuil du sanctuaire pour cette solennelle cérémonie aux longues prières rituelles. À peine l'onde baptismale a-t-elle régénéré son âme que la fervente convertie s'approche de la sainte Table pour recevoir son Dieu pour la première fois. Pendant la cérémonie, la chorale du monastère fait entendre en anglais des chants de circonstances fort goûtés par l'heureuse communiant.

Subséquentement monsieur et madame Rousseau feront bénir solennellement leur mariage à l'église paroissiale d'Arthabaska.

Jubilé d'or de Soeur Dagenais

Entre-temps une fête se prépare. . . fête sans précédent pour la génération présente, puisque le seul Jubilé d'or célébré en notre Communauté a été celui de Mère Pagé, fondatrice, en date du 17 mars 1886. C'est ainsi que l'on célébrera, le 16 novembre 1936, les Noces d'or de vie religieuse de notre vénérée et bien-aimée Soeur Dagenais.

Monseigneur de Nicolet, privé par la maladie de venir présider cette cérémonie, délègue Monsieur l'abbé Henri Thibault, frère de nos chères Soeurs Thibault.

Au 16 novembre 1936, la fête des noces d'or se déroule donc dans un décor sobre et gracieux. À neuf heures, une messe solennelle est chantée par Monsieur l'abbé Henri Thibault, frère de chère ex-Mère Thibault, procureur de l'évêché, assisté de MM. les abbés Arthur Bergeron et Elphège Boisvert, comme diacre et sous-diacre. La chorale des religieuses rend fort bien la messe "Dilexisti" et celle de l'orphelinat s'acquitte aussi avec honneur du commun de la messe. Un "Quid retribuam Domino" à l'offertoire et un "Suscipe me Domine" à la communion de la vénérée jubilaire, Soeur Dagenais, semblent tout indiqués pour cette cérémonie d'action de grâces qui s'achève aux accents du "Te Deum".

De vénérables prélats et plusieurs messieurs du clergé rehaussent de leur présence l'éclat de cette fête. Plusieurs communautés religieuses sont représentées; on remarque aussi nombre de parents et amis de l'Hôtel-Dieu.

Monseigneur L.-A. Côté donne le sermon de circonstance marqué d'une grande justesse d'appréciation et d'une profonde estime envers la digne jubilaire.

La fête qui débute dans l'imposant appareil des rites liturgiques, se continue avec entrain dans l'intimité du cloître. Parée avec un goût exquis d'oriflammes pourpre et or, de palmes et d'écussons commémoratifs, la salle de communauté se fait accueillante.

Avec enthousiasme et légitime fierté, nous chantons la Mère vénérée, dont la personnalité morale se dessine à nos yeux comme l'une des pierres d'assise de notre Hôtel-Dieu. Nombreux, en effet, sont les

titres lui donnant des droits acquis à notre gratitude et à notre affection; aussi bien les rappeler dans un élan de filiale tendresse, est-ce pour nous comme respirer le parfum d'un passé mi-séculaire, riche d'abnégation, de sacrifices, de dévouement.

La délicatesse de chacune de nos maisons de France et d'Amérique n'a d'égale que leur générosité: fleurs spirituelles, poésie, souhaits, cadeaux artistiques viennent ajouter à la fête une note harmonieuse. La chère Maison-mère mérite une mention spéciale pour l'offrande d'objets souvenirs et d'un superbe trousseau que la jubilaire, Soeur Dagenais, reçoit avec un bonheur visible.

À 4 heures, il y a Salut solennel du Très Saint-Sacrement et dans la soirée un drame historique qui nous captive vraiment: débuts de la fondation de l'Institut à Laflèche, et départ de Larochelle de nos Mères fondatrices de Montréal.

Puis, c'est déjà le soir! . . . Les dernières notes de la cantate finale: le Magnificat du cinquantenaire, se perdent dans le silence monastique.

Le lendemain, un grand congé couronne dignement la fête inoubliable de celle qui porta le fardeau de la supériorité de 1912 à 1918 et de 1921 à 1927.

Premières diplômées de l'Université Laval

Ce même jour, deux de nos jeunes soeurs se rendent à Québec pour y subir des examens en science hospitalière. Pour la première fois depuis l'affiliation de notre École d'infirmières à l'Université Laval de Québec, en mai dernier, nos étudiantes se dirigent vers la capitale. Elles y reçoivent la plus aimable hospitalité chez les Augustines de l'Hôtel-Dieu et heureuse de leur succès, nous reviennent au soir du 21. Ce sont les Soeurs Yvonne Fréchette et Angéline Martel qui recevront leur parchemin à la mi-décembre. Comme les succès des élèves posent des rayons sur le front de leur maître, Soeur Marie-de-Jésus, directrice de l'école est à l'honneur vraiment.

Décès du Docteur Wilfrid Laroche

Le 27 novembre 1936, une ombre de deuil enveloppe l'Hôtel-Dieu: un de nos médecins, monsieur le docteur Wilfrid Laroche, résidant à Warwick décède à l'âge de 56 ans, après quinze jours seulement de maladie.

Par sa disparition Warwick perd un excellent citoyen et la profession médicale un membre méritant. Il était un de ces médecins praticiens de campagne qui font l'honneur de la médecine. Sa distinction, son dévouement, sa bonté lui attirent une excellente clientèle qui ne fait qu'augmenter avec les années. Ce vaillant du devoir apporte dans l'au-delà d'unanimes regrets particulièrement ceux de l'Hôtel-Dieu.

Le docteur Laroche est né à Saint-Antoine-de-Tilly le 20 juillet 1880, et il exerce la médecine depuis 1906. Il succombe à notre hôpital. Les funérailles ont lieu à Warwick, chantées par Dom Bruno Ward, o.s.b. beau-frère du défunt.

La fête de l'Immaculée

Après ce deuil, c'est pourtant dans la joie et l'action de grâces que doit se clore l'année 1936.

Le 8 décembre, le ciel se colore; c'est la fête de l'Immaculée et aussi celle de notre bien-aimée Mère Kirouac. La Communauté lui présente des hommages reconnaissants et des voeux de bonheur. Comme préparation, du 29 novembre au 8 décembre, une messe est célébrée chaque jour aux intentions de notre très honorée Mère.

Rescrit relatif à un emprunt de \$50,000

Aux dernières heures de cet an de grâces 1936, Monseigneur de Nicolet adresse à Mère Kirouac le Rescrit de la Sacrée Congrégation des Religieux relatif à l'emprunt de \$50,000 nécessité par nos constructions et sollicité, le 31 octobre dernier.

La volonté de Dieu est signifiée et sous la main bénissante de notre Pasteur commencera la construction du monastère ainsi que les réparations à l'hôpital et à la chapelle. L'année 1936 nous quitte en pleins travaux de construction de notre futur monastère.

1937

L'aube de 1937 nous apporte les bénédictions habituelles toujours vivement appréciés: celle de notre très honorée Mère, de Monsieur l'aumônier et de Monseigneur le Supérieur.

Arbre de Noël chez les hospitalisés

Nos hospitalisés reçoivent, le 4 janvier, leur part de bonheur, grâce au dévouement de Mesdames Wilfrid Girouard, Auguste Bourbeau, J.-O. Carignan, Romulus Guay et Mlles A. Belleau et M. P. Laliberté. Cette fête traditionnelle de l'ARBRE DE NOËL est, cette année encore un véritable succès, la crise financière qui sévit alors ne sachant porter atteinte au coeur généreux de ces bienfaiteurs.

De délicieuses friandises et d'utiles cadeaux sont distribués avec une bonne grâce et une délicatesse qui en doublent la valeur. Geste bienveillant qui a tôt fait d'épanouir tous les fronts.

Approbation des plans et devis

Le 21 février 1937, Monseigneur Georges Dubé, entrepreneur, se rend à l'évêché de Nicolet et soumet les plans et devis du monastère à Son Excellence Monseigneur J.-S.-H. Brunault, qui les approuve avec bienveillance.

Afin de mettre de l'harmonie dans l'ensemble de nos constructions, il a été préalablement décidé d'exhausser et de modifier les toitures de l'ancien monastère et de l'hospice. Il convient d'effectuer en premier lieu ces réparations qui commencent en février 1937.

Début des travaux en mars

Au début du mois de Saint-Joseph, soit le 9, Monsieur Georges Dubé arrive à Arthabaska, accompagné de son contremaître, Monsieur Dionne. Il procède immédiatement à l'embauchage des ouvriers. Les

gens de la localité se présentent nombreux! 200 personnes sollicitent un emploi.

Mercredi le 10 mars, une première équipe — une dizaine d'ouvriers — commencent la démolition des toits des anciennes bâtisses. La réfection de ces étages supérieurs est vite terminée. On reprend alors les travaux d'excavation du futur monastère.

Et voici avril!

La nature s'anime; tout est espoir et vie. Dans cette nature en fête, le va et vient des travailleurs qui besognent activement, la cadence rythmée des marteaux que l'écho répercute, ont même un charme pour nous. Ne présagent-ils pas la réalisation d'un beau rêve?

Décès de Monsieur Auguste Quesnel

Le 17 avril 1937 décède Monsieur Auguste Quesnel, fils de Monsieur le shérif Auguste Quesnel qui a joué, on le sait, un rôle important dans la fondation de notre maison. Monsieur Auguste Quesnel demeure voisin de notre monastère. Il occupe la petite maison appelée Nazareth par nos Mères fondatrices qui l'ont habitée pendant quelques mois, c'est-à-dire jusqu'à ce que celle surnommée "Saint-Augustin" puisse les recevoir.

Mue par une exquise délicatesse, notre très honorée Mère décide d'offrir huit jours de prières et de bonnes oeuvres pour le regretté disparu. Nos soeurs tourières se rendent à tour de rôle, passer la nuit près du défunt exposé chez lui en chapelle ardente. Quelques-unes de nos aides vont prêter leur concours pour le service des tables. Une riche gerbe spirituelle témoigne, en outre, de notre religieuse sympathie envers la famille éprouvée.

L'abbé C. E. Mailhot décède à 81 ans

Le 31 mai suivant, un deuil plane sur notre ville et enveloppe l'Hôtel-Dieu. Monsieur l'abbé Charles Éd. Mailhot, ancien curé, retiré en notre maison depuis 1908, rend son âme à Dieu à l'âge de 81 ans, dont 55 de sacerdoce.

Historien né, servi par une mémoire étonnante et un jugement droit qui lui permet de juger sainement et justement les hommes et les choses, il écrit en quatre volumes l'Histoire des Bois-Francs. Cet ouvrage hautement apprécié lui vaut le titre de PREMIER HISTORIEN des BOIS-FRANCS.

Ardent patriote, notre région lui doit, dans une large mesure, l'érection de la Croix du Mont Saint-Michel en 1929. Il aime son coin de pays et c'est ainsi qu'il appelle la région des Cantons de l'Est, "la Suisse du Canada".

Dédaignant toute gloire humaine et préférant l'ombre et le silence claustral à l'apparat, Monsieur l'abbé Mailhot exprime le désir de n'avoir point d'oraison funèbre, et celui d'être inhumé dans la crypte des religieuses de l'Hôtel-Dieu. Bel exemple de mépris des honneurs d'ici-bas! Et pour nous, c'est un privilège que ses restes mortels reposent dans notre crypte afin qu'un hommage perpétuel lui soit rendu par le secours de nos prières.

Pierre angulaire du monastère

Le 7 juin 1931, en dépit d'une santé précaire, Monseigneur de Nicolet est en visite pastorale dans notre région. L'Hôtel-Dieu ne sera pas oublié. Vers 3 heures p.m., accompagné de Monsieur le vicaire d'Arthabaska et de Monsieur l'aumônier, Son Excellence entre à la Communauté où les soeurs sont réunies. D'une affabilité toute paternelle, le vénéré Pasteur cause aimablement, s'intéresse à nos constructions dont il paraît très satisfait, nous gratifie d'un grand congé et il profite de son passage pour bénir la pierre angulaire du futur monastère.

Arthabaska accueille les restes mortels de Suzor Côté

Le 14 juin 1937, Arthabaska accueille avec émotion et fierté les restes mortels d'un de ses fils les plus célèbres, peintre, sculpteur, Monsieur Marc-Aurèle Suzor Côté, décédé à Daytona, Floride, le 29 janvier à l'âge de 68 ans.

Né le 6 avril 1869, fils de feu le notaire Théophile Côté, notre artiste aime sincèrement sa petite patrie d'Arthabaska, où il rencontrait d'ailleurs beaucoup de sympathie. Il se plaisait à reproduire des figures et des paysages de chez nous.

Après des études sérieuses, il eut l'avantage de passer 10 ans à Paris, où il se perfectionna en son art. Il remporta une médaille de bronze lors de l'Exposition internationale de 1900. Une plaque commémorative a été dévoilée en face de sa maison, lors des fêtes du Centenaire de notre ville en 1951, don de la Commission des Monuments Historiques de la Province de Québec, en hommage à l'un de nos plus grands peintres-sculpteurs.(1)

Pour notre part, il nous souvient de certaine toile due à son pinceau, mise en loterie pour le bénéfice de nos oeuvres. Au surplus, notre maison s'honore avec fierté d'en posséder une de grande qualité: "Rosée du matin", Vallée de Senlis, 1900.

Le monastère arrivera à point

Il y a affluence des malades à l'hôpital; l'hospice et l'orphelinat sont aussi littéralement remplis; c'est donc avec une vive satisfaction que nous voyons s'élever les murs du monastère, lequel, lorsqu'il sera terminé, nous permettra d'affecter à l'usage de nos chers hospitalisés différents locaux présentement occupés par la Communauté.

Déjà à la mi-juillet 1937, les étages supérieurs de l'hospice et de l'ancien monastère sont terminés. Depuis, une équipe d'ouvriers travaille à la réfection de la façade de la chapelle.

Le 6 août, on entreprend les réparations et agrandissement du choeur qui devra avoir un jubé, par conséquent occupera deux étages.

À Paris, on discute de généralat

Durant des journées d'études tenues à Paris, en cette année 1937, les supérieures de nos maisons de France discutent de l'opportunité de grouper en généralat, nos maisons d'outre-mer.

(1) Arthabaska, Capitale des Bois-Francs, Alcide Fleury, 1961, page 137.

Considérant l'état précaire de santé de plusieurs d'entre elles, la pénurie de sujets et les nombreuses difficultés matérielles de l'heure présente, toutes nos soeurs de France donnent leur adhésion à ce projet.

Le 7 août 1937, Mère Lecordeux, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Laflèche, écrit à ce sujet à Mère Kirouac, qui assemble les soeurs choristes à vœux perpétuels et leur fait part de la communication de Mère Lecordeux. Chaque religieuse est invitée à donner son opinion. La majorité des soeurs se déclarent en faveur du généralat. Sans tarder, Mère Kirouac en fait donc part à Mère Lecordeux.

Que nous réserve l'avenir? Secret de Dieu! Confiantes, nous saluons avec optimisme, une nouvelle année monastique.

Sous le flot toujours montant du labeur quotidien, notre vie religieuse continue son cours paisible, scandée par les coups sonores des marteaux qui retentissent fermes et drus du premier au cinquième étage, où en sont rendus présentement les travaux du monastère.

Fête jubilaire de Soeur Augustine

Le 14 septembre 1937, moins solennelle que nous l'aurions désiré, la fête jubilaire du 50e anniversaire de Soeur Augustine (Labbé), la doyenne de nos chères soeurs converses, revêt par ailleurs un cachet d'intimité qui n'est pas sans charme.

De sa chambre d'hôpital, transformée en un véritable sanctuaire où les ors discrets se mêlent artistement aux corolles parfumées, Soeur Augustine s'unit à la messe d'action de grâces célébrée en notre chapelle avec une solennité digne d'un cinquantenaire. De nombreux neveux et nièces assistent à cette cérémonie et se rendent ensuite auprès de la vénérée jubilaire qui reçoit avec joie et gratitude les félicitations et témoignages d'estime qui lui sont offerts.

Les hommages de sa famille religieuse qui se succèdent tout au long de ce jour, trouvent également le chemin de son coeur.

Émue et heureuse, elle avoue que cette fête d'or la fait rêver du ciel. Au fait, ne semble-t-elle pas vraiment le prélude des joies immuables qui couronneront, dans un avenir peut-être prochain la laborieuse et méritante carrière de notre chère soeur?

Pour l'instant, à notre grande joie, l'heureuse jubilaire se maintient relativement bien. Dieu en soit béni!

Décès de Soeur Alberta, tourière

Par ailleurs, le 22 septembre 1937, notre ciel s'assombrit de nouveau. L'état de santé de notre chère Soeur Alberta (Laura Beauchemin), tourière, devient inquiétant. Atteinte depuis plusieurs années d'une néphrite hypertensive qui s'aggrave avec l'âge, cette vaillante ouvrière doit réduire graduellement ses activités. Consciente des progrès de la maladie, elle adhère avec filial abandon aux vœux divins et reçoit l'extrême-onction avec des sentiments de joie surnaturelle qui nous édifient.

Le 1er octobre, sous l'égide de la Reine du Rosaire, l'âme de notre soeur prend son essor vers le séjour des bienheureux. Elle était âgée de 49 ans, dont 22 ans de vie religieuse. Les funérailles ont lieu le 4, présidées par Monsieur l'abbé Elzéar Moudou, aumônier.

Dernière maladie de Monseigneur Brunault

Le 10 octobre 1937, nos Soeurs Marie-Rose et Marguerite-Marie, tourières, vont de la part de notre très honorée Mère, offrir à Son Excellence la filiale sympathie de ses hospitalières des Bois-Francis. En dépit des progrès de la maladie, le vénérable évêque est très lucide et il se montre très touché de la délicate attention de Mère Kirouac, s'entretient longuement avec nos soeurs et s'intéresse tout particulièrement aux travaux de construction présentement en cours, preuve touchante de sa paternelle sollicitude à l'endroit de notre Hôtel-Dieu.

Décès de notre bien-aimé Évêque

Quelques jours plus tard, soit le 21 octobre, l'Église de Nicolet est plongée dans un deuil profond; elle a perdu celui qui, depuis 1904, était pour tous un père vénéré, un pasteur dévoué, un chef dont tous les actes ont été marqués au coin d'une prudence et d'une sagesse consommées.

Pour notre part, nous pleurons un bienfaiteur et un protecteur attiré de notre Communauté. Dès son élévation au siège épiscopal de Nicolet, en 1904, l'illustre pontife fait sienne l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Et depuis, sa main bienfaisante et largement ouverte ne cesse de prodiguer à notre Hôtel-Dieu une sollicitude qui lui vaudra une expansion qui tient du prodige. Indéfectible est son attachement pour les hospitalières, impérissables ses bienfaits. Aussi, avec l'hommage ému de notre vénération, nous déposons sur sa tombe, l'humble gerbe de nos prières ferventes et d'une immortelle gratitude.

Une kermesse au couvent d'Arthabaska

Octobre 1937 va se clore sous le signe de l'amitié. Pour obvier aux embarras financiers de leur maison, les religieuses de la Congrégation de Notre-Dame d'Arthabaska organisent une kermesse sous le bienveillant patronage de Monseigneur L.-A. Côté, curé. L'Hôtel-Dieu ne peut rester indifférent à l'appel de "son vieux frère" le couvent d'Arthabaska. Il tient à honneur de fournir sa quote-part. Sans tarder, des mains habiles confectionnent gâteaux et bonbons de toutes sortes, aussi différents articles de lingerie qui font bonne figure dans les kiosques et contribuent, pour une humble part au succès de cette organisation.

Geste fraternel qui traduit dans sa simplicité, l'affection séculaire qui unit les filles de Mère Bourgeois aux hospitalières de Jeanne Mance.

À nouveau, le deuil

Avec novembre, le deuil continue de planer sur notre Communauté. Notre chère Soeur Hélène (Côté) touchera bientôt les rives de la Patrie. Jeune et ardente ouvrière, elle a laissé le théâtre de ses activités en juillet dernier. Déjà le sacrement de l'Extrême-Onction a apporté à chère Soeur Hélène, réconfort et consolation, quand le 10 novembre, Monsieur l'aumônier se rend à son chevet pour réciter les prières des agonisants. Le lendemain, mandé en hâte, il lui renouvelle le geste du pardon tandis qu'une agonie très calme se prolonge quelque peu. Notre très honorée Mère, la religieuse infirmière et Soeur Irène Côté, cadette de Soeur Hélène, ne quittent pas la chère mourante qui exhale le dernier soupir, en pleine lucidité, sans la moindre lutte morale; telle une nacelle

doucement portée sur les ondes par un vent favorable, aborde heureusement au port, but unique et constant de son orientation.

Les funérailles ont lieu le 13, présidées par Monsieur l'abbé Elzéar Mondou, aumônier. Elle était âgée de 33 ans, 6 mois, 15 jours, et de religion 10 ans, 6 mois, 15 jours.

Un legs testamentaire

Décembre 1937 enregistre encore un legs testamentaire de Mademoiselle Corinne Méthot de Warwick, au montant de \$500.00 avec obligation de faire chanter chaque année six messes de Requiem, jusqu'à l'amortissement de ladite somme, soit une période de vingt-cinq ans.

Cette somme est aussitôt affectée à l'achat de nouvelles stalles pour le chœur qui vient d'être agrandi et rénové. Elles feront bonne figure dans ce local spacieux, bien que très simple. D'une capacité de 120 places, ce chœur possède en outre, au second étage, un jubé pour la chorale et les soeurs de l'infirmerie.

Occupation du chœur pour Noël

Au soir du 22, nous avons la joie d'y réciter Matines et Laudes de l'Office de la Sainte-Vierge. Avec quelle ferveur le Te Deum monte alors de nos lèvres vers l'Auteur de tout bien qui nous dispense si libéralement ses dons.

Aussi bien, notre Noël 1937 est-il non seulement fête de l'amour mais aussi fête de la gratitude.

Messes de la nuit et messe du jour, Vêpres et Salut du Saint-Sacrement sont célébrés avec solennité. Tout est à l'action de grâces! Les âmes se recueillent dans la méditation du grand mystère qui apporte le salut à l'humanité et elles magnifient le Très-Haut pour son Don à la terre.

Les Quarante-Heures couronnent dans la louange et l'adoration ce temps de grâces 1937, et sans transition, avec espoir et joie, nous accueillons l'an nouveau que dans sa bonté, Dieu nous donne.

1938

À ses toutes premières heures, l'an 1938 nous offre en prémices la bénédiction et les vœux traditionnels de notre très honorée Mère et de notre vénéré aumônier, Monsieur l'abbé Elzéar Mondou.

Témoignage de Monseigneur L.-A. Côté

La récréation du soir du premier de l'an nous réserve la coutumière visite de notre digne supérieur ecclésiastique, Monseigneur L.-A. Côté, P.D., curé à Arthabaska, très dévoué à notre oeuvre qui fait d'ailleurs partie intégrante de sa paroisse. Tandis que sa voix paternelle appelle les faveurs du ciel sur les jours nouveaux de 1938, nos fronts s'inclinent sous sa main bénissante.

Monseigneur cause aimablement, puis évoque avec émotion la figure du regretté Monseigneur J.-S.-H. Brunault "dont le nom, dit-il, mérite d'être buriné en lettres d'or dans vos annales". Et Monseigneur

qui a suivi avec intérêt et sollicitude toutes les étapes de notre histoire conclut: "Monseigneur Brunault, mes soeurs, fut le sauveur de votre maison."

Pour faire justice à l'histoire, disons que si Monseigneur Brunault a sauvé du naufrage notre frêle esquif menacé par l'épreuve, Monseigneur L.-A. Côté fut le nautonier sage et prudent qui l'a lancé au large et l'a guidé d'une main assurée durant trente-huit ans.

Visite du Ministère de la Santé

Le 8 février 1938, comme nous l'annonçait Monsieur J. D. Gagné, M.P.P., dans une lettre en date du 17 janvier, le docteur Arthur Lessard du ministère de la Santé fait effectivement une visite à l'hôpital et se dit très satisfait de nos constructions. "Tout est bien organisé" se plaît-il à nous redire.

Décès du docteur Rochette

À l'hôpital le 14 mars 1938, nous déplorons la mort de l'un de nos médecins distingués, le docteur Alfred Rochette.

Brillant médecin-chirurgien de 36 ans, natif de Princeville, il fait ses études classiques au Séminaire de Nicolet (1915-1922) puis étudie à la Faculté de médecine de l'Université Laval.

Pratiquant à Warwick, le docteur possède une excellente clientèle et dirige ses patients à notre Hôtel-Dieu où il a pratiqué une dizaine d'années (1928-1938).

Intelligent, habile, consciencieux auprès de ses malades, le docteur Rochette s'est dévoué sans compter ses fatigues. On le qualifie d'apôtre laïc. C'est un vrai chrétien, un catholique convaincu qui vit de sa foi. Même sur semaine, il entend la messe et se nourrit du Dieu des forts.

Il laisse dans le deuil son épouse et trois jeunes enfants.

L'Hôtel-Dieu rend hommage à ce praticien, prometteur de longues années de service, mais que dans sa prescience éternelle Dieu a décrété de rompre le fil tenu des jours.

On habite progressivement le monastère

Les jours de pérégrination sont terminés, aujourd'hui le 18 avril 1938, nos chères soeurs converses prennent possession de leurs cellules au 4e étage. Les coeurs sont à la joie, le déménagement est un jeu.

Et le 27, le 3e étage du dortoir est envahi par les soeurs choristes qui s'installent à leur tour dans leurs cellules.

C'est ainsi que le monastère tant désiré est pris d'assaut par la Communauté, dont l'âme reconnaissante bénit le Seigneur pour ce grand bienfait.

Un octroi de \$30,000

Mai 1938 enregistre la réception d'un octroi de \$30,000 obtenu du Gouvernement provincial par l'entremise de Monsieur J.-D. Gagné, M.P.P. pour aider à défrayer les coûts d'agrandissement, tant pour réaliser l'organisation d'un pavillon d'isolement que pour aménager une salle pour nos pauvres et modifier certains locaux de l'orphelinat, que pour parachever la construction de notre cher monastère.



Mgr Albin Lafortune, évêque de Nicolet en 1938.

Élection de Monseigneur Albin Lafortune

Un télégramme venant de la Délégation apostolique annonce officiellement à Nicolet, le 18 mai 1938, l'élection de Son Excellence Monseigneur Albin Lafortune du diocèse de Joliette, comme évêque de Nicolet.

À cette nouvelle, les Hospitalières se réjouissent et hâtent la circonstance favorable qui lui ouvrira bien grandes les portes de l'Hôtel-Dieu. Pour le moment, le sentiment filial lui donne affectueuse hospitalité dans les coeurs.

Ordination de l'abbé Garneau d'Arthabaska

Le 11 juin suivant, le Dieu bon qui dispense les faveurs a jeté un regard de complaisance sur la famille si digne et si chrétienne de Me Robert Garneau, N.P. de notre ville! Leur fils, Monsieur l'abbé Benoît reçoit ce jour-là l'onction sacerdotale à Québec. Le lendemain, l'Hôtel-Dieu a le grand bonheur de voir le jeune lévite célébrer une messe en sa chapelle. Une fervente bénédiction descend sur chacune des soeurs réunies au parloir pour la visite de Monsieur l'abbé Garneau. Nous souhaitons à ce nouveau prêtre une carrière sacerdotale féconde.

Bénédition du monastère

Une joie non moins grande succède à celle-là: la bénédiction du monastère par Monseigneur L.-A. Côté, le 21 juin 1938.

À l'issue de la messe, Monseigneur entre à la salle communautaire, escorté de quelques prêtres. Nos soeurs chantent avec brio une magnifique cantate à Saint-Joseph, agrémentée de quelques mots délicats à l'adresse de son instrument providentiel, Monseigneur L.-A. Côté, notre dévoué supérieur ecclésiastique.

Les visiteurs sont invités à parcourir les locaux du monastère qu'ils trouvent éclairés, confortables et d'une grande simplicité.

C'est grand congé! Le bonheur illumine les fronts. Les agapes fraternelles terminées, des mercis touchants disent à nos Mères aimées les sentiments de gratitude qui demandent à s'extérioriser. La digne Mère Kirouac et sa compétente coopératrice, Soeur Thibault, sont particulièrement congratulées et remerciées pour l'heureuse issue de leur entreprise.

Et la paix du soir étend sa quiétude sur la fin de ce jour de fête en date du 21 juin 1938, laquelle date sera inscrite en lettres d'or dans nos annales monastiques.



À gauche, le monastère des religieuses, en 1938.

1ère visite de Monseigneur Lafortune

Le 22 août 1938 aura l'honneur de mettre en relief une date heureuse par la visite du nouvel évêque de Nicolet, Monseigneur Albini Lafortune. L'Hôtel-Dieu le reçoit en ses murs pour un après-midi. Arrivé officiellement en sa ville épiscopale le 24 juillet, Son Excellence Monseigneur Albini Lafortune est sacré évêque le lendemain, par Son Éminence le Cardinal J. M. R. Villeneuve. On dit que jamais la ville de Nicolet n'a été aussi "joliette" sous sa parure de fête qu'en ce jour de réception. Quoique dans un climat plus simple, notre bienvenue au

nouvel évêque est empreinte de filial respect, mêlé à la joie d'accueillir un père déjà aimé et vénéré.

Dès l'entrée à l'Hôtel-Dieu, vers 2.30 heures p.m., une gerbe de fleurs est gracieusement offerte au pasteur par une gentille orpheline. Après quoi, nos Mères conduisent l'auguste visiteur au choeur, escorté de MM. les abbés Henri Thibault, G.E. Roberge, Éd. Châtillon et Monseigneur L.-A. Côté. Un brillant "Ecce Sacerdos Magnus" ponctue l'arrivée du nouvel élu.

Son Excellence procède alors à l'érection du Chemin de la Croix, don de généreux bienfaiteurs. À l'issue de cette cérémonie, une paternelle visite est faite aux Soeurs réunies à la salle communautaire. Sa simplicité et sa bonté conquièrent la confiance et la sympathie.

Notre nouveau Pasteur de Nicolet avoue que les Hospitalières de Saint-Joseph sont l'objet d'une prédilection spéciale de sa part, depuis sa prime enfance, les ayant toujours aimées à l'égal de sa mère, en la personne de son unique tante maternelle: la très honorée Soeur Laporte de notre maison de Chatham. "Je ressentis donc une joie sensible en apprenant que mon diocèse comptait l'un de ces monastères d'hospitalières."

À l'orphelinat, la filiale réception des petits "met du ciel dans son coeur". Et c'est déjà l'heure du départ. Par la suite, Son Excellence sera toute dévouée à notre monastère et à nos oeuvres. Maintes occasions l'ont éloquemment démontré.

Monseigneur L.-A. Côté s'installe à l'Hôtel-Dieu

Au soir de la Saint-Michel 1938, l'allégresse plane sur notre chère famille: notre vénéré Supérieur ecclésiastique Monseigneur L.-A. Côté, ancien curé, puisqu'il laisse sa cure d'Arthabaska, prend officiellement possession de ses appartements de choix dans la demeure de ses "vieux jours:" notre humble Hôtel-Dieu, lequel de son côté, tel l'enfant accueillant son père bien aimé lui offre la plus chaleureuse bienvenue.

Dans la solitude et le calme, Monseigneur Côté s'exercera désormais à la vie montante, de concert avec son vieil ami, Monsieur l'abbé Elzéar Mondou, et un autre saint prêtre, Monsieur le chanoine Théophile Mélançon, a.c., qui fixe lui aussi, le 7 août, sa résidence à l'Hôtel-Dieu. Tous trois vivent paisibles, dans l'attente du "logis éternel", s'édifiant mutuellement, offrant à Dieu leurs souffrances et leurs saintes prières, attirant sur la maison qui les abrite, comme sur l'Institut tout entier qu'ils estiment et vénèrent, les plus larges bénédictions du ciel.

Le lendemain, Monsieur l'abbé Farly, successeur de Monseigneur L.-A. Côté, curé de Saint-Paul-de-Chester, ancien chapelain de l'Hôtel-Dieu, prend officiellement possession de la cure de Saint-Christophe d'Arthabaska.

Voeux "in articulo mortis"

La Reine du Rosaire semble convoiter l'âme de notre chère Soeur Sainte-Cécile (Champagne) dont l'état de santé inquiète le médecin. Laissons parler la secrétaire: Soeur Marie-de-Jésus (Thibault):

“Notre bonne petite Soeur Ste-Cécile est gravement malade. Atteinte de tuberculose miliaire, cette jeune religieuse s'achemine rapidement vers son éternité. Notre Mère obtient de Son Excellence Monseigneur Albin Lafortune une dispense pour lui faire prononcer ses vœux in articulo mortis. Soeur Ste-Cécile est reçue à la profession, malgré qu'elle n'ait seulement que deux mois et demi de noviciat (année canonique)!”

Monsieur l'abbé Elzéar Mondou est délégué à cette fin et, le 19 octobre 1938, Soeur Ste-Cécile prononce ses vœux de religion avec une ferveur angélique. Elle reçoit le Viatique et l'Extrême-Onction.

Et la cruelle maladie, en dépit des bons soins, fait son oeuvre de destruction. Le 14, Soeur Marie-de-Jésus écrit dans sa chronique:

“Soeur Ste-Cécile est plus mal. Cependant, elle se prolonge toute la journée. Ses souffrances semblent intenses. Ses poumons refusent de respirer et la mourante est à chaque moment sur le point d'étouffer. Sereine, elle ouvre de temps en temps des yeux “pleins de lumière et de paix” et ses lèvres redisent; “Mon Dieu, je vous aime.”

À 7.15 heures, son âme s'envole en immobilisant sur son visage le sourire confiant. Elle est “surnaturellement belle” disent ses petites soeurs du noviciat; elle nous parle d'éternité. Elle avait 19 ans d'âge, dont 9 mois de vie religieuse.

Originnaire de la paroisse de Saint-Valère d'Arthabaska, elle est la benjamine de Monsieur Paul Champagne et de Dame Amanda René. Sa soeur aînée, Yvonne, est aussi religieuse de notre Communauté.

Les funérailles ont lieu le 17 novembre, au milieu d'un grand concours de parents et d'amis. À l'exemple de sa grande amie, Soeur Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, ont peut dire de Soeur Sainte-Cécile que l'amour a gonflé sa voile et qu'en peu de temps, elle a beaucoup vécu.

Les petits Croisés

En la glorieuse fête du Christ-Roi 1938, c'est grande fête l'orphelinat. Soixante de nos orphelins et orphelines s'enrôlent dans la Croisade Eucharistique. Ces enfants apportent une singulière préparation à ce grand acte et maintenant, leur joie n'a d'égale que leur reconnaissance. Puisse le Christ-Roi conserver au coeur de ces petits Croisés un grand amour pour l'Eucharistie et les rendre fidèles à leur noble devise: “Prie, sacrifie-toi, sois apôtre!”

Décembre est là. . .

Au 8 décembre 1938, c'est le bouquet de fin d'année. . . Pour fêter notre douce Mère du ciel et celle de la terre, puisque c'est l'anniversaire de naissance de chère Mère Kirouac, les hymnes et les cantiques, comme les cantilènes et les chansons fusent de nos lèvres, émues, affectueuses, reconnaissantes. Que l'Immaculée récompense l'inlassable dévouement

de chère Mère Kirouac à la caractéristique toute de bonté!

Cette double fête prélude à la naissance de Jésus. Le 27, les orphelins aux gais minois, entourent un magnifique arbre de Noël, largesse des bienfaiteurs due à l'initiative de dames charitables de la région.

Et c'est dans ce climat de sérénité et de joie que se termine 1938.

1939

Bénédictions du 1er de l'an

Comme les vagues qui se poussent, les ans se succèdent. En ce 1er janvier 1939, sous le regard du Dieu de l'Hostie, nous saluons l'aube nouvelle, chargée d'espoir et dès 8 heures, nous nous réunissons à la salle de communauté, sous la main bénissante de notre vénéré Supérieur ecclésiastique, Monseigneur L.-A. Côté et de Monsieur notre aumônier.

Un Congrès, un voyage sur film

Le 4 janvier, grâce à la bienveillance du Révérend Georgius du Collège de Victoriaville, nous assistons par le truchement d'un film cinématographique au Congrès Eucharistique de Québec, tenu en juin 1938. Quelques jours après, par le même moyen, nous visitons l'Europe, ayant pour Cicerone, Monsieur le docteur Édouard Côté, qui nous présente une vivante relation de son voyage.

Décès de Sa Sainteté Pie XI

En ce 10 février 1939, l'Église pleure l'un des plus grands, parmi les 266 papes, qui l'ont à date gouvernée.

La mort a fini par avoir raison du grand et noble vieillard que fut Notre Saint Père le Pape Pie XI. La catholicité et tout le monde entier garderont un souvenir particulièrement admiratif de cet octogénaire qui a fait preuve, jusqu'au dernier soupir d'une vigueur et d'une lucidité au-dessus de l'humanité ordinaire. À la vérité, le pape qui vient de mourir joua pendant ses dix-sept ans de Pontificat, de 1922 à 1939, un rôle personnel extraordinaire, dans tous les domaines soumis à sa juridiction de Pontife suprême. Partout on reconnaît la marque de son génie, la lumière de sa science, la chaleur de son âme apostolique.

Quatre cent millions de catholiques attendent dans l'anxiété la venue de leur nouveau pasteur. Les papes meurent, mais le pape ne meurt pas!

Décès de Soeur Marthe

Le 23 février 1939, survient le décès de Soeur Marthe (Levasseur), âgée de quarante-trois ans, dont elle en a vécu vingt-cinq en religion. Ce furent des années riches de valeurs spirituelles, parce que visitées par la croix acceptée avec tout l'amour dont son coeur était capable.

Bénédiction de la crypte

Le même jour, a lieu la bénédiction de la crypte de nos soeurs défuntes, par monsieur l'abbé Elzéar Mondou, aumônier, autorisé par

Son Excellence Monseigneur A. Lafortune, évêque de Nicolet. Cette crypte funéraire, située au sous-sol du monastère construit en 1937, a été approuvée par les autorités municipales et le bureau provincial d'hygiène.

Élection du Pape Pie XII

Le 2 mars, à midi, nous entendons proclamer à la radio, l'élection de Notre Très Saint-Père le Pape Pie XII, le Cardinal Eugenio Pacelli, ex-secrétaire de Sa Sainteté Pie XI.

Dès le moment de son élection, le pape est officiellement Pontife suprême, mais son couronnement qui aura lieu le 12 suivant, est regardé comme le symbole de son ascension au pouvoir. Il décide que le couronnement aura lieu à la vue du peuple qui comptera un demi-million de spectateurs. C'est la première fois, depuis la chute de Rome en 1870, qu'un pape est couronné en public. Son secrétaire d'État devient le Cardinal Magliani.

À cette occasion, les soeurs peuvent suivre à la radio les cérémonies qui se déroulent au Vatican. Scène émouvante que celle où résonne la belle voix de Sa Sainteté, à la préface de la messe, au Pater et à la bénédiction. Paroles non moins émouvantes que celles que prononce le doyen des Cardinaux lorsqu'il couronne le saint Pontife.

Assemblée en vue du généralat

Le 13 avril 1939, une assemblée des supérieures de nos maisons d'Amérique a lieu à l'Hôtel-Dieu de Montréal. Notre très honorée Mère Kirouac s'y rend et recommande instamment à nos prières le succès de cette réunion qui a pour objet l'érection du généralat.

Le 24 avril 1939, à une assemblée spéciale des soeurs vocales de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, après la lecture du procès-verbal des délibérations de la réunion officielle des supérieures et déléguées de nos maisons d'Amérique, convoquées à l'Hôtel-Dieu de Montréal par la très Révérende Mère Rivard, supérieure dudit Hôtel-Dieu, le 13 avril précédent, il est résolu à la majorité des voix d'accepter le généralat avec tout ce qu'il comporte d'amendements et de modifications à notre vie religieuse actuelle. Dès le lendemain, nous soumettons la copie de ce procès-verbal à l'approbation de Son Excellence Monseigneur Albini Lafortune, évêque de Nicolet. Dans les jours qui suivent, Son Excellence fait parvenir son assentiment au généralat.

Les orphelines à la Tour des Martyrs. . .

La joie est à son comble, aujourd'hui, 13 juin 1939, chez nos petites orphelines; dû à la générosité des bonnes gens de l'endroit, toute la bande joyeuse se met en route pour un pèlerinage à la Tour des Martyrs de Saint-Célestin. Là-bas: communion, messe des Croisés dialoguée, suivie du repas en pique-nique sur le terrain de l'endroit; chemin de la Croix, jeux, amusements et retour le soir à la tombée du soleil, l'âme pleine d'émotion et de bonheur.

Translation au caveau funéraire

Le 16 octobre 1939 a lieu la translation des restes de nos chères soeurs défuntes dans le caveau funéraire. Des petites inscriptions renfermées dans des ampoules de verre nous permettent d'identifier nos chères défuntes. L'éternité! voilà la pensée qui nous saisit à la vue de ces reliques. Mon Dieu, faites-nous comprendre la brièveté de la vie, le prix du temps et la longueur de l'éternité!

Le 18, nous procédons à l'exhumation des restes de Monsieur l'abbé C. E. Mailhot, qui seront déposés aussi dans le caveau funéraire du monastère selon l'expression de ses dernières volontés.

Le 21 suivant, un service funèbre est chanté en notre chapelle pour nos chers disparus.

Jubilé d'or du docteur P. A. Brassard

Le 16 novembre 1939, un banquet, réunissant 70 convives, est offert en l'honneur du Jubilé d'or de pratique médicale de Monsieur le docteur P. A. Brassard, médecin de Princeville en service à l'Hôtel-Dieu depuis 1905. Le docteur Brassard se distingue, au cours de sa longue carrière, par un dévouement sans borne et par son exquise charité envers les malades qu'il soigne. Il occupe le poste de médecin coroner pendant les dernières années de sa pratique médicale.

Ces agapes fraternelles, à l'occasion du 50e anniversaire du docteur Brassard, resserrent les liens qui unissent tout le personnel de l'Hôpital à ce médecin de la première heure et à ses confrères qui se dévouent au soin des malades de notre région.

Nos diplômées à l'Université Laval

Le 21 novembre 1939, à nouveau trois de nos jeunes soeurs reçoivent leur brevet d'infirmière de l'Université Laval: Soeur Berthe Lafontaine, Soeur Sainte-Jeanne-d'Arc (Dubois), Soeur Saint-Paul (Cécile Mercier). Ce souci constant des supérieures pour la formation professionnelle des religieuses ne se démentira pas au cours des ans, réalisant bien que la bonne Religieuse Hospitalière doit être des mieux préparées dans le champ particulier où elle exercera son dévouement.

1940

1er janvier 1940

Mon Dieu! bénissez la nouvelle année! Ces notes tombées de la tribune de l'orgue trouvent le chemin des cœurs en cette aube qui commence l'an nouveau, environné de mystère.

Huit heures a.m. nous amène la première visite traditionnelle du temps des fêtes: Monseigneur L.-A. Côté, notre vénéré supérieur dont la bonté, d'ordinaire souriante, semble ce jour, empreinte d'une gravité inaccoutumée. À travers le voile de ses 78 ans, il semble entrevoir l'au-delà. . . et alors que la lumière éternelle se fait plus proche, l'accent de notre bon père se fait plus pénétrant. "Je vous souhaiterais volontiers les clés du bon Saint-Pierre, dit-il, si je n'étais assuré que déjà vous les avez. Point n'est besoin de vous offrir des souhaits de bonheur et de

prospérité. Vous êtes heureuses et votre Communauté est prospère. Je ne puis que remercier Dieu et le prier de vous continuer ses faveurs.”

Hommage funéraire au Docteur Belleau

Le 1er mars 1940 marque un jour de deuil bien profond pour notre hôpital et notre famille religieuse qui voient s'éteindre, à l'âge de 84 ans, notre si bienveillant et si dévoué docteur Tancrède Belleau.

Né à Saint-Michel de Bellechasse en 1855, il fait ses études au Séminaire de Québec et à l'Université Laval. Après avoir pratiqué pendant quelques années la médecine dans sa paroisse natale, il vient en 1885 s'établir en notre ville où durant plus de cinquante ans il se prodigue sans réserve et sans défaillance au service de ses seigneurs et maîtres: les malades et les pauvres.

Dès l'ouverture de notre maison, il est le premier médecin à soigner les hospitalisés et les religieuses, . . . toujours "Pro deo". Le 24 mars 1930, il reçoit la Médaille du Roi pour son inlassable dévouement à ses concitoyens.

Nature généreuse et sympathique, âme droite et profondément religieuse, sa charité envers les pauvres est proverbiale. Non seulement il fournit soins et remèdes gratuits à l'occasion, mais que de familles il secourt discrètement! Du reste, jamais le malheur d'autrui ne le laisse insensible. Modèle accompli de l'homme de bien, sa mémoire vivra fidèlement dans les coeurs de tous ceux qui l'ont connu.

L'émotion profonde qui bouleverse notre ville, à l'annonce de sa maladie, l'affluence et le recueillement de la foule consternée qui donnent à ses funérailles un caractère d'universelle sympathie sont les plus sûrs garants de l'estime et de la reconnaissance, dont le regretté défunt était entouré dans toutes les classes de la société.

Ces lignes, hommage tardif offert à une vie féconde en dévouement et en bonnes oeuvres, désirent être un message de gratitude à sa mémoire vénérée.

Un service funèbre est chanté en notre chapelle le 4 mars et la Communauté offre, en outre, 30 jours de prières et de bonnes oeuvres pour le repos de son âme.



Docteur Tancrède Belleau, médecin de l'hôpital durant de nombreuses années.

“Je suis prête à partir”

“Qu’il est doux de mourir quand on n’a pas à redouter le regard du Père des Cieux! Je suis prête à partir”, disait Soeur Augustine (Labbé) le 15 mai, à son infirmière.

Née à Saint-Cajetan d’Armach en 1864, Soeur Augustine est, en 1885, la première postulante de notre noviciat naissant.

Elle avait eu le bonheur de célébrer son jubilé d’or de vie religieuse le 14 septembre 1937, de sa chambre d’hôpital. Elle nous quitte chargée de mérites, dans la 77^e année de son âge et la 54^e de sa vie religieuse.

Un deuil vivement ressenti!

Le 18 juillet 1940, en dépit du rayonnant soleil de la joyeuse saison estivale, la morne atmosphère qui enveloppe notre maison dit notre profonde douleur causée par le décès du grand ami et bienfaiteur de l’Hôtel-Dieu, Monsieur le docteur Georges Côté.



Docteur Georges Côté, en 1940.

On ne saurait mieux traduire les sentiments de la Communauté qu’en reproduisant, ici, quelques extraits d’un article du journal L’Union des Cantons de l’Est dû à la plume alerte et sympathique de notre chère Mère Thibault:

“. . . À LA MÉMOIRE DU DR GEORGES CÔTÉ

Le soir est descendu sur sa vie, comme il descend tôt ou tard, sur toute vie humaine, et depuis un mois déjà, il repose dans la paix du cimetière d’Arthabaska — par délicatesse de la Providence peut-être — à proximité de l’hôpital qu’il a tant aimé et dont il a servi les intérêts depuis la toute première heure. Il repose. . . lui dont la vie s’est usée à soigner les autres, à soulager la pauvreté humaine souffrante en lui consacrant le meilleur de son âme dans un dévouement passionné qui ne se soucia jamais de sa lassitude personnelle et partant, ne connut jamais le repos.

Travailleur actif, infatigable à la tâche, soucieux du bien-être de ses malades, il est resté sur la brèche jusqu’à épuisement complet. Son rêve caressé tout bas eut été de mourir, face au devoir professionnel et de rendre les armes en répondant à l’appel de son

dernier patient — tant de fois, surtout en ces dernières années il s'était transporté au chevet de ses malades, quand il aurait eu plus besoin de soin et de repos qu'eux-mêmes. Cependant, lorsque la maladie le terrassa pour de bon, sa forte constitution résista encore trois semaines. . . jours de mérites qui achevèrent de préparer le chrétien pour le suprême rendez-vous des cieux. . .”

“. . . Nature loyale et généreuse, âme droite et franche, sa charité envers les pauvres fut proverbiale au cours des années de sa pratique active. Que de famille secourues, que de pauvres enfants il a vêtus chaque fois que son grand coeur rencontrait l'indigence vraie au foyer des malheureux qui réclamaient ses services professionnels. . .”

“. . . Tout passe ici-bas. Dans la silencieuse attente de l'éternel réveil, qu'il repose donc en paix le grand travailleur que fut le docteur Georges Côté. Par-delà la mort, le bon Dieu ne dut-il pas se montrer libéral et très miséricordieux envers l'âme du charitable médecin? Et sur terre, les objets des trois grandes affections qui lui tinrent au coeur: sa famille dans laquelle il mettait sa seule gloire; l'hôpital, où chaque jour et même plusieurs fois le jour, il se retrouvait comme l'élément dans son centre; ses malades enfin pour lesquels il se dévoua passionnément, ne lui garderont-ils pour longtemps, avec tous ceux qui l'ont connu et apprécié, fidèle et reconnaissant souvenir?”(1)

Le docteur Georges Côté était âgé de 71 ans. Un service funèbre, solennel, fut chanté dans notre chapelle et l'offrande des religieuses comportait 30 jours de prières et de bonnes oeuvres pour le repos de son âme.

Inscription nationale

Les 19, 20, 21 août 1940, jours d'inscription nationale, nous rappellent que nous sommes en temps de guerre. Paisiblement, chacune va se faire inscrire, gardant au coeur la mansuétude qui convient à des épouses du Christ.

À répétition, notre Saint-Père demande et ordonne des prières spéciales pour obtenir le retour de la paix si désirée. Son Excellence Monseigneur notre évêque faisant écho aux appels de Sa Sainteté, nous dit que Hitler, ce nouvel Attila, aura la victoire tant que le monde malheureux et coupable ne se tournera pas sincèrement vers Dieu.

Noce d'argent au monastère

Oublions un instant les événements européens et leur répercussion en terre d'Amérique, voilà qu'au monastère la joie éclate dans tous les chants qui montent des coeurs. Une aurore jubilaire se lève le 30 août 1940! celle du 25^e anniversaire de profession religieuse de notre très honorée Mère Kirouac et de nos chères Soeurs Dubois, Pellerin et Jeanne (Laramée).

Aux premières Vêpres du 30 août, et sous l'aube joyeuse du matin suivant, nous demandons avec ferveur à l'Auteur de tout bien, à

(1) L'Union des Cantons de l'Est, jeudi, 22 août 1940.

l'occasion de la messe solennelle, célébrée par Monseigneur L.-A. Côté, de combler de faveurs célestes nos chères Jubilaires.

Cet anniversaire heureux permet une détente complète. La journée est magnifique! Les heures coulent rapides. C'est fête pour les yeux en même temps que douceur pour l'âme d'admirer la table jubilaire fleurie de lis et chargée de cadeaux.

Une grille en fer forgé

Le 4 novembre 1940, une grille en fer forgé, très jolie, remplace avantageusement à la chapelle l'antique grille de bois et son rideau de coton blanc dont nous saluons le départ, sans regret.

Don et installation d'un orgue

En la fête jubilaire du 30 août dernier, un magnifique don de \$2 000 est offert à part égale entre Soeur Bernadette Blanchet et Monsieur Wilfrid Roy, infirmier, pour l'installation d'un orgue dans le choeur des religieuses. . . Le 15 novembre suivant, l'orgue est installé! Les premiers accords font retentir le Magnificat, le Laudate, et une cantate reconnaissante à notre Père Saint-Joseph. Son harmonisation simple et discrète a la limpidité de la prière, qui implore, supplie ou triomphe avec nous. Il fait partie du vaisseau religieux dont il est l'âme sonore; il s'y incorpore au-dedans comme la cloche s'accroche au dehors. Il est, ce qu'on appelle dans la langue du droit, un immeuble, par destination.

Sur le conseil expérimenté de Monsieur Arthur Charlebois, docteur en musique de notre ville, il a été convenu d'acheter cet instrument chez J. O. Jacques, Limitée, de Saint-Hyacinthe. Monsieur Charlebois nous fera le plaisir de nous faire entendre un récital et, dans la suite, il donnera des leçons d'orgue à nos soeurs musiciennes ainsi qu'une série de cours d'harmonie qui sera suivie dès le mois de décembre par une dizaine de religieuses.

Brevets d'infirmière

Au cours de novembre, nos Soeurs Larche, Marchand et Marie-de-l'Eucharistie (Simone Verville) subissent avec succès les examens d'infirmière de l'Université Laval. Elles iront grossir les rangs des infirmières qui assistent les malades qui se font de plus en plus nombreux, et feront face ainsi à un nursing qui devient plus exigeant.

1941

Salut, an nouveau!

Qu'apportes-tu dans tes 365 feuillets? Mystère. . . Dieu qui a pitié de nous a tiré un voile sur "demain". C'est que chaque jour suffit sa peine. . . sa joie aussi.

Au babillard, nous lisons l'affiche suivante à laquelle nous serons heureuses de nous conformer:

Étrennes à nos bienfaiteurs: tout le personnel de l'Hôtel-Dieu voudra bien offrir les prières et les bonnes oeuvres du
3 janvier aux intentions de Monsieur et Madame J. D. Gagné

4 janvier aux intentions de Monsieur et Madame J. E. Alain
5 janvier pour notre bon et regretté médecin: docteur E. T. Belleau
6 janvier pour notre insigne bienfaiteur: le docteur Georges Côté
7 janvier pour tous nos autres bienfaiteurs.

Le Collège de Victoriaville, école d'aviation

Très sensibles à tout ce qui touche l'histoire locale, nous notons que le 15 février 1941, les RR. FF. du Sacré-Coeur cèdent leur collège de Victoriaville au Gouvernement qui le convoite depuis longtemps pour abriter les étudiants militaires-aviateurs. Demain, le collège sera une École d'aviation.

En radiologie

Le 17 mai 1941, après avoir suivi des cours en radiologie à Montréal, nos chères Soeurs Thibault, Kirouac, Boucher, Marie-du-Carmel, Carrier et Olier deviennent membres de la Société des Techniciens en radiologie de la Province de Québec, dont le but est de promouvoir la science et l'art de la radiologie.

À Montréal, décès de Mère Lachapelle

Le 21 mai 1941 survient à l'Hôtel-Dieu de Montréal le décès de notre vénérée ex-Mère Sophie Lachapelle, dont la mémoire demeure en bénédiction parmi nous. Neuf années durant, de 1906 à 1912 et de 1918 à 1921, elle a dirigé, on s'en souvient, les destinées de notre maison, lui imprimant un vigoureux essor vers le progrès.

Au cours des années intérimaires, elle a été maîtresse des novices, chez qui elle a exercé une influence profonde.

Quinze années de sa vie, elle a consacré ainsi toute son énergie ou plus exactement, elle a mis toute son âme au service de notre jeune fondation qu'elle a aimée sincèrement.

Retournée à son berceau religieux en 1921, elle devait y atteindre l'âge de 90 ans, continuant à semer le bien par une piété solide et éclairée, jointe à un généreux et constant dévouement.

Honneur et fidèle reconnaissance à sa mémoire vénérée!

Le 30 mai, un service funèbre est chanté en notre chapelle pour le repos de son âme.

Haut-parleurs à l'infirmerie

En cette fin du mois de mai 1941, les électriciens s'affairent dans les locaux de l'infirmerie. Grâce à des haut-parleurs installés à différents endroits dans les corridors, nos chères soeurs malades pourront suivre les offices de la chapelle, les lectures du réfectoire et les conférences qui se donnent à la communauté. Quelle bienfaitante innovation!

Congrès eucharistique à Drummondville

Le 25 juin 1941 marque l'ouverture du Congrès Eucharistique de Drummondville. Le lendemain, étant la journée spéciale pour les enfants, nos orphelins et orphelines s'y rendent grâce à la généreuse bienveillance des bienfaiteurs de l'orphelinat, lesquels ont mis à la

disposition de la gent enfantine et leur bourse et leur coeur, se faisant un plaisir du bonheur de ces heureux petits.

Une soeur pionnière nous quitte

Le 30 juillet 1941, la mort vient cueillir en notre parterre une autre fleur de son choix: Soeur Marie-Joseph (Alphonsine Bossé). Les travaux pénibles de la buanderie, de la cuisine, de la couture pour le RR. FF. du Sacré-Coeur, aux jours sombres de notre maison, constituent son champ d'action privilégié. Le dévouement de cette vaillante ouvrière, son abnégation, sa franche gaieté marquent ses 47 ans de vie religieuse, au coin d'une admirable charité. Au cours de ses dernières années, des crises cardiaques ébranlent sa forte constitution. Prête à répondre au dernier appel du Maître, elle succombe à leurs atteintes à l'âge de 79 ans.

Changement d'aumônier

Le 30 septembre 1941, notre dévoué et saint aumônier, Monsieur l'abbé Elzéar Mondou, quitte notre Hôtel-Dieu qu'il dessert depuis 1932, pour aller exercer son ministère à Drummondville chez les RR. FF. de la Charité.

Dans une dernière instruction, monsieur l'aumônier nous fait ses adieux et ses paternelles recommandations. Ne croit-on pas revivre une scène inoubliable de l'Évangile: "Mes petits enfants, je ne suis que pour peu de temps avec vous. Priez bien. . . Dieu premier servi. . . Évitez la routine. . . Priez bien Saint-Joseph et la Sainte-Vierge. Aimez bien et servez de tout votre coeur les malades! Faites cela et vous vivrez." Puis il nous bénit paternellement.

Le même jour arrive son remplaçant: Monsieur l'abbé Ulric Leblanc, ainsi que Monsieur l'abbé Gérard Descoteaux comme assistant-aumônier.

Soeur Champagne à la Maison du Père

À peine âgée de 32 ans, notre regrettée petite Soeur Champagne (Yvonne) quitte la "vallée des larmes", le 20 octobre 1941, pour entrer dans la Maison du Père, après laquelle elle soupire de toute son âme.

D'une santé délicate, mais d'une énergie indomptable, nulle difficulté ne lasse son courage en face du devoir ou de la vertu. Elle sait cueillir ainsi des épis de choix qu'elle se hâte de lier en gerbes. Atteinte de typhoïde, son organisme ne peut résister à cette maladie qui la mine sourdement et fait place à la tuberculose pulmonaire. Quelques mois d'infirmier et c'est la fin de son magnifique et fructueux pèlerinage ici-bas. Elle avait passé 14 ans en religion.

Évocation historique

Le 29 novembre 1941, une séance récréative à la salle des orphelines est donnée par les élèves de la Congrégation de Notre-Dame d'Arthabaska, sous la présidence de Monsieur l'assistant-aumônier Gérard Descoteaux. Une évocation historique nous fait revivre une partie de l'histoire des débuts de la colonie en des scènes héroïques et charmantes.

Jeanne Mance se penche sur les corps qui souffrent et Marguerite Bourgeoys sur les intelligences qui s'éveillent.

1942

Une année nouvelle

Au 1er janvier, notre vénéré Supérieur ecclésiastique nous apporte ses bénédictions, ses vœux et ses étrennes. Harmonisant le thème de sa paternelle causerie à l'anniversaire que nous célébrons, il évoque le souvenir des "neiges d'antan"... Neiges d'antan du foyer familial auquel se rattache un souvenir de reconnaissance et d'amour pour ceux qui autrefois en étaient l'âme et qui nous ont quittés pour l'au-delà; neiges d'antan, pour notre monastère aussi... grain de sénevê autrefois... arbre magnifique aujourd'hui. Que de bénédictions dont il faut remercier Dieu!

Encore une fois, la mort

Le 1er février 1942, la mort, cette impitoyable moissonneuse, vient cueillir une fois encore une des nos soeurs.

Au soir du 1er février, notre chère Soeur Caron (Lucile) quitte la terre de ténèbres, pour aborder aux rives éternelles. Artiste née, simple, candide, d'une fidélité à toute épreuve, en peu d'années, elle a vécu une longue vie. De bonne heure, la maladie la voue à l'inaction et la tuberculose pulmonaire en fait sa victime. Elle était âgée de 37 ans, dont 11 ans de vie religieuse.

L'idée du généralat refait surface

Le 23 février 1942, au cours d'une assemblée des soeurs vocales, on fait lecture d'une lettre de la Révérende Soeur Allard, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, demandant si la Communauté de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska est en faveur de l'union sous forme de généralat. La proposition est acceptée à l'unanimité des voix des soeurs présentes.

Un terrain de jeux pour l'orphelinat

Le 4 mai 1942, un terrain de jeux est préparé pour les petits de l'orphelinat, sur une partie du jardin du monastère, à l'endroit où s'élevait autrefois la maison de Monsieur Quesnel. Une clôture de briques assez élevée limite le parterre de la Communauté.

Les deuils se succèdent

Les deuils ouvrent toujours en nous les sources de la douleur, mais en même temps ils allument en nos coeurs la sérénité de la divine espérance. C'est dans ce bienheureux sentiment de confiance et de paix, que s'envole, le 28 juillet 1942, vers des rives meilleures notre jeune Soeur Gertrude, née Marie-Ange Poirier.

Sa frêle constitution a dû exiger beaucoup d'abnégation et de générosité pour remplir durant près de dix ans, les fonctions qui lui furent assignées. Elle était âgée de 34 ans et son départ, après tant d'autres, constitue pour nous un réel chagrin.

Un bilan des années 1936-1942

En janvier 1942, la Communauté d'Arthabaska compte 108 religieuses, ainsi réparties:

- 68 professes choristes (vocales)
- 27 professes converses
- 5 professes temporaires
- 5 soeurs tourières
- 2 novices
- 1 postulante

Cette période de six ans a subi neuf décès, dont cinq en bas de 35 ans. La tuberculose, cette terrible maladie à formes multiples, en a fauché le plus grand nombre. On ne peut douter que les longues heures d'un travail exténuant, le pauvre régime alimentaire et les conditions de séjour insalubres des religieuses n'en soient la cause directe. Toutefois, on note qu'à cette époque, une religieuse atteinte de tuberculose est transférée dans un sanatorium de nos Soeurs du Nouveau-Brunswick et que l'on fait construire en 1941 une galerie-solarium, à l'étage de l'infirmerie du monastère, afin de faciliter la cure d'air prescrite pour certaines soeurs.

SUR LA VOIE DE L'EXPANSION

SEPTEMBRE 1942 - 1947

Retour de Mère Thibault comme supérieure

En dépit d'une brise caressante de fin d'été, les derniers jours d'août 1942 se sont faits tristes à l'égal des heures grises d'automne. Septembre heureusement apporte sans retard un renouveau d'année monastique. Sous la présidence de Son Excellence Monseigneur Lafortune, de l'urne mystérieuse du 3 septembre la fonction de supérieure revient à notre très honorée Mère Thibault qui l'a si dignement exercée au cours des années 1930 - 1936; soeur Béliveau est nommée assistante; soeur Kirouac, hospitalière en chef; soeurs Ouellette et Janelle, conseillères; soeur Trottier est réélue maîtresse des novices et soeur Ling devient dépositaire. Assistées du secours divin, les unes et les autres auront mission de diriger et de soutenir notre oeuvre hospitalière pour répondre aux exigences actuelles. Par ailleurs, véritables puissances de bien et éléments de progrès, l'allégresse, le courage, la générosité se lisent sur tous les fronts.

La situation de nos soeurs d'outre-mer

Il nous est impossible à l'heure actuelle de correspondre avec nos chères soeurs d'outre-mer, dont nous ignorons tout de la vie en pays occupé par l'ennemi; plus d'un récit toutefois nous laisse deviner leurs angoisses et leur dénuement.

Notre situation économique et notre sécurité présente forment contraste et appellent, certes, de profondes actions de grâce envers le Dieu très bon qui protège notre patrie et lui assure des jours paisibles en marge des fluctuations quotidiennes.

Un nouveau cercueil se referme

Le 18 octobre 1942, un cercueil se referme sur notre chère soeur Saint-Jean-de-Goto, née Liliane Boisvert, choriste, soeur de notre chère soeur Lucienne Boisvert. La vie de notre regrettée disparue tient en trois mots: âme de prière, de devoir et de paix; aimable et conciliante, elle sait en toute occasion sourire et se taire. Des souffrances morales broieront cette âme délicate qui, fleur vraiment liliale, redoute le souffle des

automne et des hivers. Elle craint la mort; aussi, ces souffrances intimes deviennent le suprême complément de sa préparation pour le ciel où elle s'envole le 18 octobre, à l'âge de 31 ans dont 14 de religion.

Fêtes familiales

La Toussaint, au 1er novembre, en sa liturgie symbolique, nous représente nos chères envolées chantant au ciel d'une voix large et sans plus de lourdeur, nos prières tremblantes. On dirait un suave écho de l'union familiale qui se déploie à l'aise dans nos murs, précisément en cette fête de la Toussaint, anniversaire de naissance de notre très honorée Mère Thibault. Dans son rayonnement s'enchâsse pour l'heure un "jubilé missionnaire": celui de notre vénérée soeur Dagenais qui compte au 7 novembre, CINQUANTE ANS RÉVOLUS de mission dans nos Bois-Francs. L'une et l'autre sont fêtées avec élan: prières, amour filial, vœux reconnaissants rivalisent de formes et d'expressions à l'endroit de ces méritantes du devoir et du dévouement.

Deux nouvelles infirmières

En novembre 1942, nos chères soeurs Senay (Jeanne) et La Dauversière (Gertrude Provencher) reçoivent leur brevet d'infirmière de l'Université Laval. Les services hospitaliers réclamant sans cesse un plus grand nombre d'ouvrières, chaque graduation compte donc double joie.

Bureau d'admission et salon des médecins

Ces services hospitaliers réclament aussi certaines transformations assez difficiles d'exécution dans un édifice en béton armé construit à l'épreuve du feu. N'importe, le marteau réussit à démolir, et les experts de l'art, à remodeler. Ainsi, au premier étage on voit reculer certains murs et d'autres surgir, pour modifier une salle d'attente en bureau d'admission des malades et pourvoir en même temps à une pièce réservée aux médecins, ce qu'on a convenu d'appeler "le salon des médecins", mais qui est en réalité une salle d'attente et vestiaires pour ces derniers.

Des cours en nutrition

À la mi-décembre 1942, déléguée par l'Association des Gardemalades enregistrées de la Province de Québec, Mademoiselle Michelle S. Gosselin, professeur de nutrition à l'École des Infirmières hygiénistes de l'Université de Montréal, vient donner, en dix conférences, le cours complémentaire de diététique qu'elle a mission de donner aux écoles d'infirmières.

Activités de l'hôpital

Notre hôpital en 1942 est débordant d'activités:

- 1 765 malades hospitalisés;
- 835 consultations externes;
- 979 examens de radiologie;
- 1 056 traitements de physiothérapie;
- 2 077 analyses de laboratoires.

Les religieuses sont au nombre de cent dix et une trentaine d'aides féminines se dévouent avec elles au soin des malades — deux ou trois aides masculins complètent le personnel hospitalier. Le nombre des médecins pratiquant à l'hôpital se maintient à dix.

À l'orphelinat

L'orphelinat, comme l'hôpital, ne laisse personne dans l'oisiveté. La croisade eucharistique soulève d'enthousiasme tout son petit monde, et il faut voir à l'oeuvre CES HOMMES ET CES FEMMES DE DEMAIN pour sourire et espérer en l'avenir. Les garçons sont au nombre de cinquante et les filles de quarante-sept. Saurait-il exister des obstacles insurmontables pour cette jeunesse pleine d'ardeur conquérante?

À l'hospice!

À l'hospice, nos salles de vieillards sont aussi remplies à pleine capacité: quarante-deux hommes et trente-deux femmes. Nous vivons ainsi entre des vies montantes, des vies souffrantes et des vies déclinantes. L'amour de Dieu épure et transforme, nous l'espérons, nos labeurs quotidiens.

1943

Les souhaits de 1943

L'année 1943 s'ouvre sous une bénédiction et un souhait venant du cœur de notre bien-aimée Mère Thibault. Le souhait est à la saint François de Sales: "Une année pleine d'amour du bon Dieu et toute détrempee en douceur, suavité et charité pour le prochain". Il forme sans plus, tout un programme de perfection à ciseler au long des jours.

Incendie à Tracadie

À la Fête des Rois, la radio nous apprend qu'à l'heure du midi, un incendie consume l'Hôtel-Dieu de Tracadie: hôpital, lazaret, communauté, tout est réduit en cendres; l'académie seule reste debout. Sans tarder, un message télégraphique invite les chères éprouvées à nous envoyer leurs soeurs malades afin de leur assurer un abri et les soins que requiert leur état. Sensibles à ce geste fraternel, nos chères acadiennes tiennent pourtant à s'éloigner le moins possible de leur foyer et elles se dirigeront vers Chatham et Madawaska où les attend la même fraternité.

Grande fête chez les Croisés

Au 12 mars 1943, le 4e anniversaire du couronnement de Sa Sainteté Pie XII provoque un retentissement solennel dans notre région. L'élite enfantine d'Arthabaska se groupe autour du Chef de l'Église nicolétaine, Monseigneur Lafortune, venu tout exprès pour présider les manifestations de ses cent cinquante croisés auxquels Son Excellence sacrifie littéralement toute la journée.

Le révérend Père Antoine Poulin, s.j., directeur général de la CROISADE EUCHARISTIQUE se fait l'animateur et le prédicateur

de la journée. Le programme de la matinée se déroule à l'église paroissiale et au collège des révérends Frères des Écoles Chrétiennes; celui de l'après-midi, à l'Hôtel-Dieu. Une heure d'adoration dialoguée clôture cette journée papale et eucharistique.

Organisation du Bureau médical

Le 30 avril laisse un souvenir appréciable dans l'histoire de l'Hôtel-Dieu: il s'agit de l'organisation définitive du Bureau médical, les premiers officiers sont:

Président: Dr Henri Bécotte
Vice-président: Dr Georges E. Roy
Secrétaire: Dr C.-Antoine Gilbert



*Docteur Henri Bécotte, 1er président
du Bureau médical en 1943.*

C'est un nouveau pas vers le progrès que cette organisation du Bureau médical de notre hôpital!

Les procès-verbaux des premières réunions du Bureau médical sont plutôt discrets. On y retrouve en général des demandes aux autorités de l'hôpital. Nous citons textuellement, à titre d'exemple:

“Le but de l'assemblée se résume à quelques demandes à faire aux autorités de l'hôpital:

1. L'achat d'un électrocardiogramme
2. La révision des honoraires pour radiographies.

Après discussion, demande est faite au secrétaire (Dr C.A. Gilbert en 1945) de rencontrer les autorités afin de leur soumettre les suggestions précitées.”(1)

(1) Cahier des Minutes du Bureau médical de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, novembre 1945.

Six petits bonnets

Le 6 août 1943, une cérémonie de vœux perpétuels est présidée par Son Excellence Monseigneur Lafortune; six postulantes y figurent pour le chant du VENI CREATOR.

À l'issue de la cérémonie, Monseigneur Lafortune entre à la Communauté, va droit aux postulantes, et s'exclame avec bonhomie: "C'est effrayant comme je suis content de voir ça. . ." Nous avons vraiment fait chorus tout bas, car c'est depuis longtemps le premier contingent aussi impressionnant de "petits bonnets". . . Quel bonheur que cette relève débordante d'enthousiasme et de courage faisant leur entrée dans la vie religieuse.



Les postulantes d'août 1943.

Un orphelinat diocésain

À peine de retour à Nicolet, Son Excellence Monseigneur Lafortune s'occupe activement de nos intérêts matériels et des problèmes qu'il nous faut résoudre incessamment; l'hôpital requiert plus d'espace pour recevoir les nombreux malades qu'il faut refuser chaque jour, et la situation économique actuelle nous empêche de construire une aile absolument nécessaire. Dès le 9 août, un message téléphonique avertit Mère Thibault que le vaste orphelinat du Christ-Roi de Nicolet peut recevoir tous nos orphelins et qu'il deviendra, de ce fait, orphelinat diocésain selon le désir antérieurement formulé par Son Excellence.

Le sacrifice d'une oeuvre chère

Le mois d'août 1943 burinera donc en traits indélébiles le sacrifice d'une oeuvre déjà vieille de trente ans et qui a poussé de profondes racines dans tous les coeurs des Religieuses hospitalières et de la population locale.

Le 11 août 1943, Mère Thibault écrit à Son Excellence Monseigneur Lafortune à ce sujet:

“Votre dernier passage parmi nous, Excellence, a laissé une empreinte ineffaçable. Votre bienveillance paternelle, votre particulier intérêt à nos oeuvres nous permettent effectivement de nous compter plus que jamais parmi les enfants privilégiés du meilleur des Pères. Nous vous en savons gré, Excellence, et vous prions d'agréer l'expression de notre filiale reconnaissance.

Cette visite laissera encore sa marque dans notre humble histoire puisque, sous son influence bénie, a été résolu le problème posé par le manque d'espace pour le développement normal de nos oeuvres.

Le transfert de nos orphelins à Nicolet est accepté par Mgr L.-A. Côté, notre vénéré supérieur, parce que, dit-il, il peut escompter que l'avenir sera digne du présent et que toujours, vous serez là pour protéger et, au besoin, défendre l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et son hôpital.

J'ai écrit aujourd'hui même à la révérende Mère provinciale de l'Hôtel-Dieu de Nicolet, et attendrai sa réponse pour fixer le départ de nos chers petits.

Je sollicite le secours de vos ferventes prières pour mener à bien les différentes modifications qu'il nous restera à réaliser.”

Le transfert des orphelins à Nicolet

Ainsi donc, c'est vers l'ORPHELINAT DIOCÉSAIN de la ville épiscopale que s'achemine tout notre petit monde le 19 août 1943. Deux Soeurs Grises se sont portées à leur rencontre et nos soeurs tourières accompagnent le groupe jusqu'à Victoriaville. Quel attendrissement de voir ces bambins franchir définitivement le seuil de notre maison; on ne peut se défendre d'une émotion mal contenue jusque là, et des larmes silencieuses répondent à leur dernier geste d'attachement.

Le lendemain, Soeur Normand, supérieure, écrit à Mère Thibault:



Les orphelins et orphelines de l'Hôtel-Dieu en 1943.

“... Notre voyage de retour s'est effectué heureusement. Pas un des chers petits n'a été malade et ils ont été bien sages. Tout les intéressait beaucoup sur le parcours: les ponts, les rivières, le beau fleuve Saint-Laurent, les gros bateaux, les petites chaloupes, etc. etc.; chacun disait ses impressions et dévoilait ses connaissances, ils ont été bien intéressants. Pas un n'a versé une larme depuis qu'ils sont arrivés, ils s'entendent bien avec leurs nouveaux compagnons; à les voir, nous croirions qu'ils sont ici depuis longtemps. Je souhaite que leurs Mères d'Arthabaska se consolent bien vite de leur absence elles aussi. . .”

Plus large la part des souffrants

Ce départ, va sans dire, creuse un vide profond. Le bon Dieu saura le combler en nous donnant la consolation de faire plus large et plus belle, la part des souffrants car c'est pour cette raison que Mère Thibault et sa Communauté ont accepté le transfert des orphelins à Nicolet. Par ailleurs, c'est tout un souci que ce travail de modification et de remodelage qui s'impose à l'égard des pièces désaffectées.

Des médecins sous les drapeaux. . .

Un autre souci vient s'ajouter en cet automne 1943. L'appel de toute la phalange de jeunes médecins sous les drapeaux constitue, à l'heure actuelle, une menace pour le fonctionnement de nos hôpitaux. Tout en faisant large la part du devoir patriotique et civil, maintes fois déjà, les autorités de nombreuses institutions ont protesté. Les nôtres sont alertées au début de septembre par l'appel au service militaire d'un jeune et brillant chirurgien, le docteur Paul Côté. Eu égard au nombre restreint de ceux-ci, ce départ causerait un réel préjudice à notre hôpital. Une requête est donc adressée par message spécial au ministère des Services nationaux de Guerre, puis une seconde, adressée celle-là au représentant du comté à Ottawa et appuyée par Son Excellence Monseigneur notre Evêque. Cette dernière requête a tout l'effet attendu, et notre chirurgien peut continuer à pratiquer son art dans la paix de nos murs. D'autres appels suivirent concernant l'un, notre anesthésiste, l'autre, le plus jeune de nos médecins, mais cette fois sous une forme atténuée, de sorte qu'en définitive, nul ne partit. Une fois de plus, le Seigneur a déployé la force de son bras envers ceux qui se confient pleinement en Lui.

Retour de Soeur Desharnais

Le 10 septembre 1943, notre chère Soeur Desharnais (Régina), en mission depuis cinq ans à nos maisons de Vallée Lourdes et Bathurst, Nouveau-Brunswick, est heureuse de rentrer au foyer d'Arthabaska. On eut aimé la retenir davantage là-bas où son entier dévouement a su la faire vivement apprécier. Une chaude bienvenue a tôt fait de faire oublier à notre chère soeur l'exil, que nos sympathiques soeurs lui ont pourtant adouci de toute la délicatesse de leur affection.

Cinq nouvelles diplômées

Tandis que la transformation de l'orphelinat s'opère à une allure assez rapide pour devenir des ressources matérielles nouvelles destinées au soin des malades, nos jeunes soeurs se préparent à fournir leur quote-part dans les nouveaux services. Soeurs Gagné (Maria), Poisson (Irène), Blanchet (Bernadette), Rivard (Claire) et Saint-Louis-de-Gonzague (Mathilde Pellerin) sont toutes fières de détenir, à quelques temps de là, le brevet d'infirmière de l'Université Laval et ce, avec la note "grande distinction".

1944

Aide du Frère Barnabé, s.c.

Sous la direction du révérend Frère Barnabé, s.c., organiste à la maison provinciale des Frères du Sacré-Coeur de notre ville, la psalmodie de notre chorale fait un pas vers le progrès; il y a même lieu d'espérer qu'un effort continu lui fera atteindre une perfection relative. Le dévoué professeur, licencié en musique et ancien élève de Dom Mercure, s'ingénie à joindre l'utile à l'agréable. Le 19 mars 1944, à la fête de Saint-Joseph, l'orchestre du scolasticat qu'il dirige nous gratifie d'un magnifique concert. Violon, cornet, piano, chant, tout est du meilleur goût et d'excellente exécution; cette soirée prend figure de "charmante trouée" dans un ciel de carême.

Prêtre pour la divine rencontre

Le 8 juillet 1944, notre chère Soeur Juliette (St-Cyr) âgée de 31 ans dont 11 de vie religieuse, s'en va vers notre Père des cieux. Son âme est prête à la divine rencontre; la solitude fleurie de la campagne où elle est née l'a accoutumée à "voir grand et à regarder haut"; la souffrance et l'inactivité des dernières années plus pénibles pour elle que la mort, lui enseignent le complet renoncement et la pratique suave de l'union à Dieu. Elle salua sa dernière heure avec joie, une joie quasi enfantine: elle s'en va au ciel! . . .

Sorel désire un hôpital

Au cours de cet été 1944, Monsieur Ludger Simard, de Sorel, vient au nom de l'Honorable Cardin et des citoyens de la ville, solliciter des religieuses pour fonder un hôpital de 60 lits dans ce centre, l'un des plus anciens du Québec. Les propositions, attrayantes au premier abord, sont longuement étudiées, puis soumises à Son Excellence Monseigneur Douville, évêque de Saint-Hyacinthe, dont relève Sorel. La réponse du prélat, bienveillante et sympathique, ne laisse pas de faire pressentir les difficultés réelles de l'entreprise qu'enserme un réseau de circonstances particulières. Par ailleurs, des raisons d'ordre administratif, jointes à l'exclusion de l'école de garde-malades pour un hôpital de 60 lits — tel que stipulé par Statuts refondus de l'Association des Garde-malades — motivent un refus. De prime abord, Son Excellence Monseigneur Lafortune, notre évêque, a encouragé le projet mais, au 6 août, lorsqu'il vient présider une cérémonie de profession, il juge péremptoires les raisons qui s'y opposent, et avec sagacité, conseille de n'y pas donner suite.

Cérémonie religieuse inusitée

Le 27 septembre 1944, Madame J.L. Sexton reçoit, dans notre chapelle, les sacrements de baptême et d'eucharistie et voit, peu après, son mariage régularisé avec M. Sexton, un catholique n'ayant guère pratiqué sa religion. Tous deux manifestent les meilleures dispositions: leur fillette, Marling, âgée de six ans reçoit, elle aussi, l'eau régénératrice qui la fait enfant de Dieu et de l'Église; elle s'appellera désormais Mary. La chorale du monastère exécute des chants de circonstance et un déjeuner est servi aux membres de la famille.

Nos chères Soeurs Jeanne-Mance (Mercier) et Marie-du-Sacré-Coeur (Béliveau) sont les principaux agents de cette double conversion; à elles l'honneur et le mérite tandis que la Communauté témoigne sa reconnaissance au ciel pour cette nouvelle bénédiction accordée à son oeuvre hospitalière.

Ière technicienne en laboratoire

En novembre 1944, après une année d'études à notre Hôtel-Dieu de Montréal et après y avoir subi les examens requis, Soeur Sévigny nous revient avec un certificat de technicienne, obtenu avec un maximum de 95 points sur 100, de l'Association technologique de laboratoire de Hamilton, Ontario. Ces succès constituent, on en convient, un apport très appréciable dans les circonstances.



Soeur Éva Sévigny, Ière technicienne en laboratoire en 1944.

Le bonheur est simple

La chronique des derniers mois de 1944 est silencieuse; on y note qu'elle est simple comme le bonheur. . . courte comme les jours heureux.

En décembre pourtant, deux industriels de Victoriaville, déjà bienfaiteurs insignes de notre maison, nous comblent de leurs largesses. Monsieur J. D. Gagné nous adresse ses voeux avec un chèque de cinq cents dollars, ajoutant: vous m'obligeriez en voulant bien accepter le chèque inclus pour aider la belle oeuvre que vous avez su développer dans notre comté. Monsieur J. E. Alain nous remet gracieusement de multiples factures avec la note "sans charge", le tout représentant un montant également appréciable: exquise générosité qui ne réclame en retour qu'un souvenir près de Dieu.

Et nous voici au terme de 1944.

Semblable au voyageur, nous embrassons du regard le chemin parcouru, ou plutôt nous le mesurons en présence de Dieu et de l'éternité.

Les bienfaits du Seigneur n'eurent de cesse: en plus des biens, d'ordre spirituel, 75 lits additionnels à l'hôpital et 30 à l'hospice prouvent éloquemment que, grâce à Dieu, il a été avantageusement tiré parti de l'orphelinat. Il serait même juste de dire qu'il n'y a guère d'endroits dans les anciennes constructions, qui n'aient subi quelque modification. Le département de pédiatrie n'est rien moins qu'à la page; celui de la maternité et les salles de chirurgie ont presque doublé leur capacité.

1945

Un mois de janvier discret

Janvier installe si discrètement l'an 1945 chez nous que seules, durant la série de ses trente et un jours, une seule voix trouve écho dans nos pages.

Cette voix rend le son d'un épanchement intime: elle est de Mère Thibault et s'adresse à la Supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal: il y vibre des sons nous repellant que la supériorité n'est pas une charge honorifique.

“. . . Enfin, à la grâce de Dieu, il a promis d'être avec les âmes de bonne volonté. Comme vous êtes de celles-là et que je me flatte d'appartenir aussi à cette catégorie, puisse le Dieu de paix et d'amour verser sur nous et sur les âmes, à nous confiées, la plénitude de ses dons; c'est ma prière et le souhait que je vous prie d'agréer en cette veille d'Épiphanie, fête de foi, d'espérance et d'amour. . .”

Nos maisons d'outre-mer

Février 1945 nous réserve le plaisir de renouer les relations avec nos maisons d'outre-mer. En dépit des souffrances et des privations subies par chacune d'elles, saint Joseph s'est visiblement montré leur protec-

teur et leur soutien. Celle de Lobbes, Belgique, a subi les plus lourds dommages matériels, ayant été obligée d'évacuer deux fois, mais toutes ont vécu des jours plus que sombres.

Zone d'hôpital

Une transaction s'inscrit au printemps de 1945 dans le but d'enlever un souci pour l'avenir. Cette transaction consiste dans l'échange de trente emplacements de 50 pieds de largeur par 150 de profondeur, côté sud-est de l'avenue des Érables, contre le terrain appartenant à monsieur Maurice D. Campagna, et ayant appartenu autrefois à monsieur Henri Beauchesne. Ce terrain étant situé en face de l'Hôtel-Dieu, il n'y aura plus à craindre les constructions projetées qui menacent depuis quelques temps la tranquillité nécessaire à toute zone d'hôpital.

À l'Université Laval

En avril 1945, nos chères Soeurs Brunelle (Marie-Ange) et Perreault (Jeanne-Rose) subissent avec grand succès leurs examens d'infirmière à l'Université Laval. Toute la communauté s'en réjouit et on peut déjà affirmer qu'avec ces deux dévouées infirmières, les malades seront bien soignés.

Maladie de chère Mère Thibault

Le 11 mai 1945, un décollement partiel de la rétine frappe soudain notre très honorée Mère Thibault, la menaçant de cécité. Sur le conseil de notre spécialiste en ophtalmologie, le docteur Gilbert, notre Mère se rend immédiatement à Montréal. Soeur Marie-de-Jésus l'accompagne.

Le docteur François Badeaux, consulté, décide d'intervenir. Combien lentes et lourdes s'écoulent les heures et les jours jusqu'au 26 mai alors qu'un message téléphonique nous apprend que la chère malade guérira... la vision lui est totalement rendue.

Toutefois, Mère Thibault séjournera à Montréal quelques mois et ce n'est qu'au 18 août que nous l'accueillerons parmi nous, visiblement heureuse d'avoir recouvré l'oeil qui nous a valu à toutes tant d'inquiétudes et d'angoisses.

Stagiaires à l'hôpital

L'été 1945 nous amènera le premier interne en médecine venu faire un stage dans notre hôpital. Il s'agit du docteur Jean-Paul Thibault, étudiant à l'Université Laval, neveu de nos chères Soeurs Thibault.

C'est aussi en cette année 1945 que débute à notre Hôtel-Dieu, pour plusieurs années, un stage de deux mois en obstétrique pour les élèves infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal. Gardes Georgette Lafontaine et Louise Pellerin constituent les deux premières stagiaires à profiter de ce programme.

Mère Thibault, élue pour un second terme

Septembre 1945 confirme nos prévisions et nos espérances: notre bien-aimée Mère continuera à prodiguer le meilleur d'elle-même pour la gloire de Dieu et le bien de ses filles spirituelles, étant réélue supérieure

lors du chapitre d'élection du trois de ce mois.

Au monastère et à l'hôpital, la vie reprend sa figure accoutumée.

Départ pour le ciel

Le 28 septembre 1945, nouveau départ pour le ciel.

Notre chère soeur Bernadette (Beauchemin), âgée de 39 ans dont 18 de vie religieuse, voit avec un bonheur sensible de délier les liens terrestres de l'exil. Douée d'un esprit d'ordre et de propreté, notre chère soeur se dévoue dans les différents emplois qui lui sont confiés. Généreuse dans l'action, elle l'est encore dans le sacrifice et accepte avec une inaltérable sérénité d'âme les trois années de souffrances morales et physiques qui couronnent sa carrière religieuse.

Départ et arrivée d'aumôniers

En août 1945, monsieur l'abbé U. Leblanc, aumônier, est obligé, en raison de son mauvais état de santé, de se retirer du ministère pastoral de l'hôpital. Monsieur le chanoine Théophile Mélançon, désigné pour lui succéder, arrive à la mi-novembre. Homme d'un rare mérite, il unit à la distinction, la science, la piété et la suavité des saints. Au premier, va notre reconnaissance, au second, nos vœux avec l'espoir d'un ministère long et fructueux parmi nous.

Décès du docteur Henri Bécotte

Le 26 décembre 1945, le docteur Henri Bécotte, décède à Montréal. Ses restes mortels sont transférés ici, car les obsèques auront lieu en l'église d'Arthabaska. Suprême témoignage d'estime, tous nos médecins accompagnent au lieu du dernier repos celui qui a été leur confrère et le premier président de notre bureau médical. Le soir d'une année, toujours générateur de réflexions profondes, rappelle vivement, devant cette tombe trop tôt ouverte, qu'il faut se hâter de faire le bien.

Projets de fondations déclinés.

En dépit des meilleures bonnes volontés, le bien ne s'accomplit jamais que dans la mesure où les circonstances le permettent. Ainsi, au cours de l'année 1945, plus d'un projet de fondation nous fut soumis que nous aurions aimé accepter pour le soulagement des pauvres souffrants et qu'il nous a fallu décliner: notamment Amqui et Trois-Pistoles. Actuellement, l'acceptation possible d'un futur hôpital à Mont-Laurier est à l'étude.

Docteur L. P. Langelier, titulaire de la radiologie

Dans le domaine hospitalier, en décembre 1945, le docteur L.P. Langelier est nommé titulaire du service de radiologie et ira faire un stage d'études à l'Hôtel-Dieu de Montréal afin d'y acquérir les connaissances requises. C'est un pas vers la spécialisation nécessaire et désirée des différents services de notre hôpital.



Docteur L.P. Langelier, titulaire du service de radiologie en 1945.

1946

Au début de 1946, après de longs pourparlers entre Mère Thibault, Monseigneur l'Évêque de Nicolet et Monseigneur Limoges de Mont-Laurier, ce dernier remet sa fondation à plus tard et se raccroche à un lointain espoir.

Jubilé d'or de profession

Le 19 mars 1946, date du jubilé de profession religieuse de notre chère soeur Marie-Anne (Béliveau), tourière, met les coeurs en liesse, bien que la santé de notre chère soeur limite les démonstrations extérieures à leur plus simple expression. Après la grand-messe solennelle, un goûter est servi aux membres de la famille présente, et l'après-midi est réservé aux témoignages affectueux de la Communauté.

Estimée par les messieurs du clergé et avantageusement connue des citoyens de la région pour s'être dévouée sans compter aux jours déjà lointains des quêtes paroissiales, notre chère soeur Marie-Anne reçoit maints témoignages de sympathique gratitude. Le traditionnel congé des noces d'Or lui vaut, avoue-t-elle ingénûment, l'une des meilleures joies de sa vie, et sa reconnaissance envers ses supérieures trouve le mot juste pour dire: "Il n'y a que dans nos communautés que l'on peut jouir ainsi. Vous m'avez fait une belle fête avant le ciel".

Certificat d'études infirmières

En fin d'avril 1946, six de nos chères soeurs obtiennent de l'Association des Garde-malades enregistrées de la Province de Québec un certificat d'études d'infirmière. Ce sont les Soeurs Lavallée (Bernadette), Sainte-Élisabeth (Lambert), Dancause (Eugénie), Côté (Irène), Marie-du-Sacré-Coeur (Béliveau) et Saint-Joseph (Lafontaine). Ces six soeurs trouveront sans difficulté un champ d'activités où exercer leur apostolat, le soin des malades à l'hôpital réclamant toujours plus d'ouvrières avec l'arrivée de nouveaux médecins, ce qui a porté leur nombre à quinze en 1946.

Transfert de la ferme

Les multiples inconvénients qui résultent de la trop grande proximité des bâtiments de la ferme avec l'hôpital ont tôt fait de permettre aux agronomes, mandés à cette fin, de juger de l'opportunité du projet. Ils se rendent donc visiter nos terrains et choisissent sur le premier gradin du Mont Saint-Michel, face à un gracieux bosquet d'érables, un site vraiment pittoresque et charmant. L'endroit choisi étant situé à dix arpents de notre Hôtel-Dieu — soit aux limites de la ville — le transport ne peut s'effectuer sans de nombreux soucis et tracas. Fort heureusement, nous n'avons à déplorer aucun accident. Notre ferme est splendide et laisse même espérer des améliorations subséquentes, susceptibles de la rendre, certain jour, un endroit idéal pour nous reposer tant soi peu des labeurs de l'hospitalisation des malades.

Projets d'amélioration à l'hôpital

Dès que les circonstances le permettront, s'impose de toute évidence la construction d'une cuisine centrale et d'une aile nouvelle à l'hôpital. Depuis l'an dernier, force nous est d'affecter et d'aménager temporairement pour différents services, plusieurs pièces de l'hôpital: salle d'attente, salle d'étude, parloir. Va sans dire que cet état de chose ne saurait durer et que pour rétablir l'ordre normal, une addition devra être faite dès que l'industrie de la construction le permettra. La difficulté de se procurer les matériaux nécessaires constitue présentement un obstacle insurmontable. Des démarches ont été faites auprès de l'autorité provinciale à l'effet d'obtenir un octroi du gouvernement et les priorités nécessaires pour l'achat des matériaux. La réponse très bienveillante n'indique pas pour autant que l'heure soit venue des réalisations. . .

Visite du docteur Paul Baillard

Juin 1946 apporte fortuitement jusque dans nos murs, un écho du XVIIIe Congrès des Médecins de langue française de l'Amérique du Nord. Sur l'invitation de son ancien élève, docteur C. A. Gilbert, spécialiste en oto-rhino-laryngologie, Monsieur le docteur Paul Bailliart, membre de la délégation française à Québec, nous honore d'une visite.

De réputation mondiale, l'éminent médecin joint à une distinction parfaite, une grande simplicité et une courtoisie toute française. Il aime le Canada et lui prodigue ses éloges. Dans une causerie-conférence adressée au personnel de l'hôpital, médecins et religieuses, il dit sa joie de retrouver sur notre sol l'esprit français, la mentalité française. Sous certains rapports, ajoute-t-il, vous êtes restés plus français que nous. . . vous avez subi moins que nous l'influence étrangère; vos noms par exemple, sont presque tous de vieux noms français. Le distingué visiteur va jusqu'à souligner aimablement la "modestie" des médecins canadiens qui, bien que savants et possédant un mérite réel, se présentent néanmoins comme "élèves".

Les baptêmes à l'hôpital

Son Excellence Monseigneur Lafortune, au cours du mois d'août, enjoint à Mère Thibault d'organiser toutes choses à l'effet de faire administrer désormais à l'Hôtel-Dieu par Messieurs nos aumôniers, le sacrement de baptême aux enfants qui naîtront à l'hôpital, et ce, pour décharger les Messieurs prêtres de la paroisse qui lui en ont fait la demande.

En conséquence, les fonts baptismaux sont installés au jubé de la chapelle au cours de cette année 1946. Ces cérémonies du baptême des nouveau-nés à l'hôpital sont faites avec grande joie par les Aumôniers et le personnel de l'étage de la maternité est heureux de préparer la réception aux parents, qui se fait en général dans la chambre de l'heureuse maman.



*Les baptêmes à l'hôpital en 1946, par Mgr T. Mélançon.
(L'enfant est Luc Gendron de Victoriaville)*

Envoi des Constitutions à Rome

Août 1946 nous réserve sans conteste un sourire du ciel: l'envoi à Rome du projet des constitutions révisées par Son Excellence Monseigneur Émile Yelle, archevêque d'Arcadiopolis, et annotées par le Père L. C. de Léry, S.J., professeur de Droit canonique. Toutefois, il n'y est pas question de généralat. Le projet reste autonome.

Une volumineuse correspondance avec notre maison de Montréal, et maints voyages également faits à Montréal par notre très honorée Mère Thibault, dans l'intérêt de cette cause, nous dévoilent une part infime des soucis et des difficultés de l'entreprise.

S'il est à regretter, pour les promotrices du Généralat, que le texte de constitutions ne concerne qu'une régie autonome, il s'adapte parfaitement, du moins, aux besoins présents et, dans les circonstances, atteindre l'indispensable est l'unique réalisation possible.

Jubilé de diamant de Soeur Dagenais

Le jubilé de diamant de notre vénérée soeur Dagenais, encore qu'il soit célébré dans la plus stricte intimité, irradie novembre de ses rayons lumineux. Nous lui faisons la plus belle fête de famille possible, car "c'est notre Mère à toutes pour avoir été douze ans supérieure, et maîtresse des novices pour autant". Chacune de nos maisons a fait parvenir vœux, souhaits ou cadeaux, et notre sympathique supérieur ecclésiastique n'oublie pas, une fois de plus, d'exprimer le symbolique chiffre 60 en argent sonnant.

Par une délicatesse qui émeut profondément la digne jubilaire, Son Excellence Monseigneur Lafortune fait le voyage de Nicolet à Arthabaska pour lui apporter une toute spéciale bénédiction.

Groupement des maisons du Nouveau-Brunswick

Une autre date mémorable aiguille sans tarder, les esprits vers l'avenir; le 26 novembre 1946 marquera un tournant dans l'histoire de notre institut.

Ce jour-là, nos maisons du Nouveau-Brunswick annoncent leur regroupement en congrégation nouvelle sous le nom de "Soeurs hospitalières de Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick". Le 26 janvier dernier, les représentantes de ces maisons, réunies à Saint-Basile, Madawaska, ont décidé de s'unir pour parer aux conséquences inévitables d'une lourde dette contractée par la Maison de Saint-Basile pour la construction d'un hôpital et d'un sanatorium à Saint-Basile. Leur demande portée à Rome vient de recevoir une sanction favorable; le décret d'érection de la nouvelle congrégation est daté du 12 septembre 1946, et vaut pour un premier essai de sept ans. À n'en pas douter, c'est un dénouement heureux pour nos maisons précitées.

Tout de même, la division que ce groupement entraîne ne peut que susciter des regrets. Une fois de plus, les voies de Dieu sont insondables. . . Il y a si longtemps que la question du généralat s'agite dans l'institut, et voici qu'elle aboutit à un groupement partiel qui ne va pas sans souffrances réelles de part et d'autres. Puisse Dieu en tirer sa gloire et faire tourner toutes choses à bien.



Les 110 RHSJ d'Arthabaska en 1944 en compagnie de Mgr Émile Yelle.

Le temps se chargera de dissiper ou de justifier les prévisions qui jettent leur ombre sur cette fin d'année 1946.

Pour nous, de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, terminons cette année 1946 par une brève revue des activités hospitalières:

Capacité en lits de l'hôpital.....	155
Nombre de berceaux.....	19
Malades hospitalisés.....	5 112
Patients externes.....	3 150
Nombre de jours d'hospitalisation.....	46 187
Pourcentage de la présence moyenne.....	81%
Naissances.....	576
Nombre d'anesthésies.....	2 744
Interventions chirurgicales.....	4 453
Traitements en physiothérapie.....	2 469
Examens de laboratoire.....	12 592
Examens de R.X.....	2 052
Dispensaire - traitements - consultation.....	1 065

Le personnel de l'hôpital est ainsi réparti au 31 décembre 1946:

Prêtres (retirés).....	4
Religieuses.....	110
Médecins.....	15
Infirmières.....	3
Aides garde-malades.....	6
Infirmiers (aides).....	19
Aides féminines.....	46

FIN DES ANNALES

Décembre 1946 marque la fin des Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska de 1884 à 1947, dues, nous l'avons vue, à la plume de Mère Thibault, de sa soeur, Soeur Marie-de-Jésus et de Soeur Yvonne Rochon.

Nous les avons racontées année par année, par ordre chronologique en tenant compte des événements les plus marquants qui ont façonné notre histoire locale.

Nous y avons vu grandir à la fois la Communauté des religieuses et se développer l'oeuvre hospitalière pour répondre aux besoins les plus pressants du moment et du milieu.

Cette survie d'un peu plus de soixante ans s'est réalisée grâce à la bienveillance des Évêques du diocèse de Trois-Rivières puis de Nicolet, du clergé local, de nombreux bienfaiteurs et amis de l'Hôtel-Dieu, grâce aussi aux quêtes et aux souscriptions paroissiales, aux kermesses annuelles, et durant les dernières années à des octrois et subventions gouvernementales.

C'est avec émotion que nous avons jusqu'à cette date de décembre 1946, enregistré les décès à Montréal des cinq fondatrices et des supérieures venues à Arthabaska pendant les quarante-trois premières années de la fondation, de même que nous avons présenté une brève

notice nécrologique pour chacune d'elles et pour les quarante-huit religieuses décédées ici de 1884 à 1947. C'est justice, croyons-nous, que de laisser aux parents, aux amis et aux consoeurs de ces pionnières le fraternel hommage qui leur était rendu dans ces Annales.

Pour la même raison de gratitude, nous y avons consigné les décès des premiers médecins de l'hôpital, ces derniers formant, on l'aura senti, partie de la grande famille hospitalière d'alors.

Comme nous le disions dans la présentation de cet ouvrage, la deuxième partie sera différente de la première, puisqu'elle nous est plus contemporaine, plus connue à la plupart des lecteurs et en plein cheminement pour bon nombre des réalisations que nous y rapportons dans ces pages relatant l'histoire de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska de 1947 à 1984.

UN CHEMINEMENT RAPIDE
1947 - 1968

NOTE DE L'AUTEUR

Cette période de vingt ans de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska nous fera voir le cheminement de cette institution de 1947, date où se termine la rédaction des Annales de Mère Marie-Berthe Thibault, jusqu'à 1968, l'année 1967 ayant enregistré le changement de corporation par le transfert du patrimoine des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaskaville à Hôtel-Dieu d'Arthabaska et l'ouverture officielle du nouvel hôpital, en construction depuis de si longues années.

Nous délaissions à ce moment la présentation annuelle pour conserver toutefois l'ordre chronologique des faits marquants qui retiennent notre attention, tant au niveau de la vie des soeurs ou de la Communauté locale, que de celle de l'oeuvre hospitalière, qui continue son cheminement rapide vers l'expansion et le progrès. Ce rappel des faits marquera autant de pas en avant dans l'histoire des cent ans de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

En effet, c'est pendant cette période que nous verrons notre Hôtel-Dieu rayonner par le développement de sa mission, pour répondre aux besoins de l'hospitalisation qui se font ailleurs de plus en plus pressants, et au désir d'un détachement de la branche première, prête à une transplantation dans une autre région. En 1945, les Religieuses d'Arthabaska sont au nombre de cent onze et les demandes de fondation continuent d'être soumises à l'Hôtel-Dieu des Bois-Francs.

On se souviendra que déjà en 1944, une fondation à Sorel n'a pu être réalisée, un arrangement n'étant pas survenu entre l'Évêque de Sorel et la Communauté d'Arthabaska. Toutefois, Sorel aura son Hôtel-Dieu en 1948 grâce à l'engagement de nos Soeurs du Nouveau-Brunswick.

Il y aura des demandes similaires pour Mont-Laurier en 1947 et Grande-Vallée en 1948. Là encore, l'heure des réalisations n'est pas venue et les Hospitalières d'Arthabaska n'accepteront ni l'une ni l'autre de ces requêtes.

Vers 1947, on étudie aussi à Arthabaska la possibilité d'une fondation à Biddeford, Maine, É.U. Ce sera cependant l'Hôtel-Dieu de Montréal qui fera cette fondation le 26 janvier 1951. L'Hôtel-Dieu de Montréal fondera aussi l'Hôtel-Dieu de Hauterive en 1950, situé dans

les locaux même de l'Évêché de 1950 à 1955, date de l'ouverture officielle de cet hôpital de la Côte Nord.

Le pays de prédilection d'Arthabaska sera Saint-Jérôme dans les Laurentides, où les Hospitalières y ouvriront un Hôtel-Dieu en 1950.

En même temps, les Religieuses d'Arthabaska concluront une entente avec le gouvernement du Québec, en regard de l'ancien Collège de Victoriaville et en 1952, elles y ouvriront l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville.

C'est ainsi que les locaux de l'orphelinat, construits en 1923 et occupés par les orphelins jusqu'en 1943, deviennent à nouveau vacants en 1952 par le transfert de l'hospice à Victoriaville. On y verra surgir en 1953 l'École Jeanne-Mance pour la formation des infirmières de la région. En 1959, l'Hôtel-Dieu dirigera aussi une École de techniciens en radiologie.

Nous avons donc songé à regrouper l'histoire de 1947 à 1968 autour de ces oeuvres nouvelles; puis nous retrouverons les faits marquants de la vie de la Communauté et de l'hôpital sous des rubriques qui leur seront propres.

Mais avant de parler de ces oeuvres nouvelles et d'en relater brièvement l'histoire, nous assisterons entre 1947 et 1965, à la fusion progressive des maisons des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Amérique en Généralat, puis aux dernières cérémonies de profession et à la fermeture du noviciat d'Arthabaska entre 1947 et 1949, à cause de l'impact important qu'auront ces deux changements dans le devenir de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et de la Communauté locale qui en est responsable.

LA FUSION DES MAISONS EN GÉNÉRALAT 1947 - 1965

Il ne s'agit pas de faire ici l'histoire du généralat mais plutôt, à l'intérieur de notre histoire locale, d'en rappeler les différentes étapes afin de mieux situer le lecteur sur la situation de la Communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska pendant cette période de 1947 à 1968.

Nous possédons d'ailleurs un ouvrage complet, écrit en 1973, par Soeur Lucie Dugas, religieuse hospitalière de Saint-Joseph, annaliste à la Maison-mère de Montréal, "Le Généralat d'Amérique des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph"! Ce document d'histoire, d'une valeur exceptionnelle, est propre à satisfaire les besoins de toute personne intéressée à connaître à fond l'histoire du Généralat d'Amérique des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, à partir de sa phase initiale qui remonterait en 1919 et jusqu'à l'union totale en 1965.

Nous avons vu que le regroupement des maisons d'Hospitalières du Nouveau-Brunswick, sous le nom de "Soeurs Hospitalières de Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick" en 1946, cause un grand déchirement au coeur des autres maisons d'Amérique qui, rêvant d'un unique Généralat pour l'Europe et l'Amérique, ne cessent de multiplier les démarches en vue d'une fusion de leurs maisons respectives, cette initiative constituant pour elles une étape première vers l'union totale.

En juillet 1947, la reprise du projet d'un généralat montréalais naît de la condition posée à l'Hôtel-Dieu de Montréal par Son Excellence Monseigneur J. Charbonneau de n'accepter, à titre de filiales, que les fondations qui s'offrent présentement: Hauterive, Biddeford et Saint-Jérôme.

Cette reprise du projet voit alors une évolution si rapide qu'une assemblée générale, tenue à Montréal les 14 et 15 août 1947, "donne comme résultat l'adhésion des maisons de Montréal, Kingston, Chatham, Arthabaska, Windsor, Winooski et Goesbriand, Cornwall, Chicago et Saint-Georges, Polson, Hartford, Antigo, New-London et la fondation de Sainte-Catherine acceptée par la Maison de Kingston".(1)

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, *Chronique*, août 1947, p. 65.

Le projet d'érection en généralat comporte la division en provinces et l'adaptation des Constitutions à cet effet. À cette date, la Congrégation compte 1 157 membres; 273 d'entre elles font partie du Généralat acadien et plus de 200 sont réparties dans les maisons de France.

Les 2 et 3 février 1948, aux assemblées tenues à Montréal, les représentantes des maisons des provinces de Québec et d'Ontario et celles des États-Unis décident d'accepter la proposition de se grouper en deux généralats distincts: un canadien-français pour les maisons de Montréal, d'Arthabaska et des trois fondations naissantes, soit Biddeford (Maine) et Hauterive pour Montréal, et Saint-Jérôme pour Arthabaska. Cette section compte 266 religieuses.

La section anglaise compte 310 religieuses et elle regrouperait les maisons de l'Ontario et des États-Unis.

Dans la supplique, adressée au Saint Père par la Révérende Mère Saint-Georges (Bertrand) de l'Hôtel-Dieu de Montréal, il y est précisé "que les deux généralats ainsi distinctement organisés, poursuivraient leur oeuvre de charité avec une force accrue, susceptible de mieux répondre aux exigences des temps présents".(2)

Le Saint-Siège, n'ayant pas jugé bon d'accorder une réponse favorable à cette requête, prie alors les requérantes de se joindre au Généralat des Hospitalières de Saint-Joseph du Nouveau-Brunswick.

Son Excellence Monseigneur A. Lafortune, évêque de Nicolet, appuyé par l'Archevêque de Montréal, daigne intercéder en faveur du projet d'union qu'il présente à nouveau, le 31 juillet suivant, à l'attention de la Sacrée Congrégation des Religieux, suppliant le Saint-Siège de permettre aux monastères de Montréal et d'Arthabaska de s'unir en généralat, avec tous les droits, privilèges et obligations que cette union comporte.

La réponse attendue vient le 5 mai 1949, alors que les chroniques rapportent que ce jour, "toutes les soeurs sont convoquées à la salle de communauté. Lecture y est faite par Mère Kirouac du Décret de la Sacrée Congrégation des Religieux, daté du 5 mars 1949, déclarant réunies en Congrégation, sous le nom de Soeurs Hospitalières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, les maisons de Montréal et d'Arthabaska".

La Maison-mère de la Congrégation est fixée à l'Hôtel-Dieu de Montréal(1) et le Conseil généralice est formé des révérendes Mères suivantes:

(2) Ibid., février 1948, p. 72.

(1) Ibid., 5 mai 1949, p. 86.

N.T.R. Mère Rivard, supérieure générale
 Rév. Mère Thibault, 1re conseillère
 Rév. Mère Allard, 2e conseillère
 Rév. Mère Kirouac, 3e conseillère
 Rév. Mère Lafond, 4e conseillère
 Rév. Mère Dugas, secrétaire générale
 Rév. Mère Robert, dépositaire générale

Dans une lettre qu'elle écrit le 6 mai 1949 à Mère Kirouac et à ses filles d'Arthabaska, Mère Rivard s'exprime en ces termes:



Le Généralat montréalais, 1er Conseil général, 1949.

“... Le berceau de Montréal vous a toujours été cher, je le sais, mais maintenant vous serez “chez-vous” dans notre maison, qui ouvre tout grands ses rangs et son cœur pour accueillir la belle famille des Bois-Francis.”(2)

Tout en étant membre du Conseil généralice, Mère Kirouac continue d'exercer la charge de supérieure d'Arthabaska jusqu'en novembre 1950, date à laquelle elle se rend à Montréal pour y occuper le poste de conseillère à plein temps.

En octobre 1952, à la demande de Son Excellence Monseigneur Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, le Conseil général de Montréal convoque les déléguées des trois généralats: l'acadien, le canadien-français et l'anglais à des séances d'études qui ont pour but la fusion des trois généralats en un seul. Le résultat de ces assises est favorable.

(2) Ibid., 6 mai 1949, p. 87.

Les précieux documents sont transmis à Rome par son Excellence Monseigneur P. E. Léger, archevêque de Montréal. La décision de Rome ne tarde guère; le Saint-Siège accueille favorablement la demande de réunir en une seule les trois Congrégations d'Hospitalières.

Le 19 mars 1953, Son Excellence Monseigneur Ildebrando Antoniutti, délégué apostolique au Canada, proclame l'élection de Mère Marie-Berthe Thibault au poste de supérieure générale de la Congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal; elle exerçait la fonction d'assistante générale depuis mai 1949, lors de l'érection du premier généralat de l'Hôtel-Dieu de Montréal, de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et de leurs fondations.

À cette même date, les autres nominations suivantes sont faites, pour six ans, par le Délégué apostolique au Canada:

Mère Marie-de-la-Ferre (Villeneuve), ex-dépositaire générale de Kingston, assistante générale;

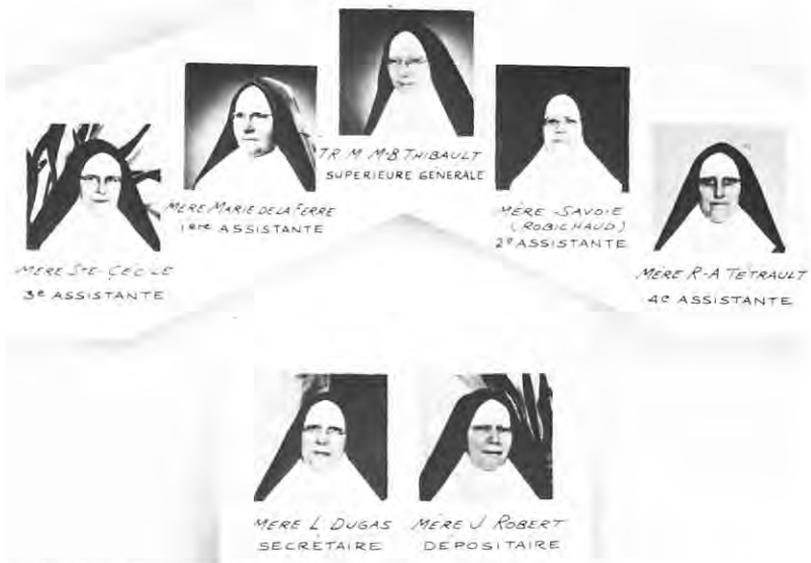
Mère Savoie (Robichaud), ex-supérieure générale de Bathurst, assistante générale;

Mère Sainte-Cécile (Pelletier), ex-supérieure locale d'Edmundston, assistante générale;

Mère Rose-Anna Tétrault, ex-supérieure locale de Windsor, Ontario, assistante générale;

Mère Lucie Dugas, de Montréal, secrétaire générale;

Mère Juliette Robert, de Montréal, dépositaire générale.



Le Généralat d'Amérique à Montréal, 1er Conseil général, 1953.

Avec sa simplicité habituelle, dès le 21 mars 1953, Mère Thibault écrit dans sa première lettre circulaire:

“La divine Providence, en me plaçant à la tête de la Congrégation, m’offre le fardeau des responsabilités qui serait beaucoup trop lourd pour mes faibles épaules, si je ne mettais toute ma confiance dans le Dieu Tout-Puissant qui sera mon appui et ma force.”(1)

À la tête de la Congrégation, elle étend son regard sur les maisons et les religieuses qui constituent désormais sa grande famille; elle aura pour toutes un coeur de mère. Nous, d’Arthabaska, prétendons, non sans raison, y mériter une place de choix, nous lui sommes si attachées et elle nous le rend si bien!

Toutefois, les voies de Dieu étant insondables, la mort viendra nous la ravir prématurément le 9 janvier 1957, en plein exercice de son mandat, à l’âge de 68 ans. Jamais deuil ne fut plus profondément ressenti au sein de la Congrégation tout entière!

Nous y reviendrons. Restons-en pour le moment à la formation du généralat. N.T. Révérende Mère Marie-de-la-Ferre (Villeneuve) de Kingston, Ontario, succède à la regrettée Mère Thibault le 16 juillet 1957. C’est pendant son terme d’office que la Sacrée Congrégation des Religieuses, par un Décret en date du 24 octobre 1961, ordonne que les communautés de nos Soeurs de France, regroupées en Fédération depuis 1952, soient converties en un seul généralat français en vue de s’intégrer plus tard à celui de Montréal.

Le Généralat français est formé le 9 février 1962 et la Révérende Mère Madeleine Faisant, de La Flèche, en devient la première Supérieure générale.

En juillet 1964, la situation de nos maisons de France se précise en vue de leur union avec le Généralat d’Amérique. La chronique locale note que, suite à une lettre de N.T. Révérende Mère Marie-de-la-Ferre (Villeneuve), relative à cette question, le *Veni Creator* est récité quotidiennement et elle souligne:

“En ce temps d’œcuménisme, cette perspective d’union du Généralat de la France à celui de Montréal est vraiment opportune et l’objectif visé sûrement en harmonie avec le désir de l’Église.”(1)

Nous sommes au 26 décembre 1964. Nous apprenons ce jour que les filles de Le Royer sont unies en un seul généralat, celui de Montréal, 225 soeurs françaises s’ajoutent à nos communautés d’Amérique. Notre Très Révérende Mère Marie-de-la-Ferre (Villeneuve) se rendra en France en compagnie de Mère Rose-Anna Tétrault, assistante, et de Mère Lucie Dugas, secrétaire, pour jeter les bases de cette union. Le Décret qui unit le Généralat français à celui d’Amérique est daté du 13 mai 1965. Au 1er janvier 1966, les statistiques de la Congrégation démontrent 1 159 membres pour les quatre provinces religieuses.

(1) Ibid., 21 mars 1953, p. 8a.

(1) Ibid., 27 juillet 1964, p. 5.

Le regroupement des maisons en provinces remonte au 22 avril 1953, alors que la Congrégation compte trois provinces religieuses:

La Province Ville-Marie, avec siège social à Montréal, Mère Germaine Lafond en est la première supérieure provinciale;

La Province Saint-Joseph, dont le siège social est fixé dans le diocèse de Kingston, sous la direction de Mère Cécilia Murray, première supérieure provinciale;

La Province Notre-Dame de l'Assomption, avec siège social à Bathurst, la première supérieure provinciale est Mère Marthe Laplante.

Ces trois provinces réunies comptent quarante-trois maisons, s'étendant à vingt-et-un diocèses, pour un total de huit cent quatre-vingt-onze professes.

Le rattachement des Soeurs de France au Généralat montréalais, le 13 mai 1965, regroupe les huit maisons françaises en une quatrième province, sous le nom de Province Sainte-Famille; la première supérieure provinciale est Mère Pauline Maillé, ex-supérieure provinciale de la Province Ville-Marie de Montréal, qui entre en fonctions en juillet 1965. La maison provinciale, fixée d'abord à Angers, s'établira à Paris en 1967. Mère Madeleine Bachand remplacera Mère Maillé au poste de Supérieure provinciale de 1965 à 1971 pour la Province Ville-Marie.

Suite à cette fusion, la Congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal compte 61 maisons, où les soeurs oeuvrent dans les multiples champs apostoliques rattachés au service des pauvres et des malades et à l'éducation.

Soeur Lucie Dugas ajoute, en guise d'appendice, aux cent quatorze pages merveilleuses qu'elle a écrites sur cette histoire du généralat:

“Les mains unies par la Bulle romaine, les filles de Jérôme Le Royer de la Dauversière peuvent présenter à Dieu, en un fraternel offertoire, leurs louanges et leurs actions de grâce enveloppant d'espérance l'épisode nouveau de leur histoire.”(1)

(1) Soeur Lucie Dugas, r.h.s.j., *Le Généralat d'Amérique des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph*, 1973, appendice.

DERNIÈRES PROFESSIONS ET FERMETURE DU NOVICIAT 1947 - 1949

Entre 1947 et 1949, neuf professes temporaires prononcent à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska leurs vœux définitifs. La dernière profession perpétuelle, cette cérémonie qui ravive la jeune ferveur des aînées, a lieu le 6 août 1949 par l'émission des vœux perpétuels de Soeur Alice Champoux. La cérémonie est présidée par Monseigneur Théophile Mélançon, aumônier de l'Hôtel-Dieu.

Cette situation provient de la fermeture du noviciat, survenue suite à l'érection du Généralat en mai 1949. C'est ainsi qu'après avoir reçu le saint habit, le 16 mai 1949, nos quatre dernières novices, Soeurs Mariette Couture, Jacqueline Gagnon, Monique Fournier et Françoise Turcotte nous quittent dès le 28 mai pour aller terminer leur année canonique au noviciat centralisé de Montréal. Une autre novice d'août 1948, Soeur Thérèse Payer, est aussi transférée, de même que trois jeunes postulantes qui ne demeureront toutefois que peu de temps à Montréal pour retourner ensuite dans leurs familles.

La secrétaire-archiviste d'Arthabaska note en ce jour avec un brin de tristesse:

"Le 27 mai 1949, veille de leur départ définitif pour l'Hôtel-Dieu de Montréal, nos 8 benjamines du noviciat témoignent à leurs aînées de la Communauté toute leur reconnaissance et l'assurance de leur pieux souvenir."⁽¹⁾

(1) Ibid., mai 1949, p. 89.



La dernière prise d'habit à Arthabaska, 16 mai 1949.

De 1884 à 1949, 373 postulantes ont été inscrites au registre des admissions. Si on considère qu'en mai 1949, la Communauté locale compte 115 membres et qu'il y a eu 49 décès pendant la même période, on peut conclure qu'un peu moins de 50% ont persévéré dans la vie religieuse.

Le 28 mai 1949, c'est le départ des novices et postulantes que Mère Thibault, assistante générale, et Mère Saint-Georges, maîtresse des novices, sont venues chercher. Soeur Kirouac, supérieure, les accompagne à Montréal. "Le beau palais du saint renoncement est à jamais désert. . . Premier fruit de l'oeuvre généralice!"(1)

Le 30 mai, une longue missive des novices raconte à leurs aînées d'Arthabaska leur arrivée à l'Hôtel-Dieu de Montréal:

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, **Chronique**, mai 1949, p. 88.

“Tout comme pour les plantes que l’on enlève de terre, quelques fibres se sont douloureusement brisées au cours de la transplantation; mais l’accueil si cordial de leur nouvelle famille religieuse et les multiples attentions dont elles sont l’objet auront tôt fait de rasséréner les esprits et les cœurs!”(2)



Les novices et postulantes d'Arthabaska avec le Conseil général à Montréal, août 1949.

Cette fermeture du noviciat amènera progressivement, nous le verrons, la fermeture de l'école des infirmières religieuses, la relève n'étant plus, de ce fait, assurée à Arthabaska.

(2) Ibid., mai 1949, p. 89.

FONDATION DE L'HÔTEL-DIEU DE SAINT-JÉRÔME 1947 - 1950

Selon les archives de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, la demande pour une fondation à Saint-Jérôme remonte aux années 1884-1887, alors qu'une requête est adressée à l'Hôtel-Dieu de Montréal, par la population de Saint-Jérôme, à l'effet de fonder un hôpital dans cette ville des Laurentides appelée, à bon droit, la Reine du Nord.

À cette époque de 1884, c'est la requête d'Arthabaska qui a préséance sur celle de Saint-Jérôme. En 1887, lors du décès de la révérende Mère Saint-Louis, supérieure de l'Hôtel-Dieu de Montréal, la secrétaire note dans sa notice biographique "que la mort est venue arrêter cette révérende Mère dans l'exécution d'un projet de fondation à Saint-Jérôme."⁽¹⁾

C'est ainsi qu'à soixante ans de distance, Dieu, dans sa Providence admirable, veut que le florissant Hôtel-Dieu des Bois-Francs vienne poser les assises de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

En juillet 1947, les autorités administratives de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska sont invitées officiellement à fonder l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, dans le comté de Terrebonne, par M. J.A. Blanchard, député de Terrebonne. Dès septembre de cette même année, Mère Marie-Berthe Thibault, alors supérieure à Arthabaska, sur invitation du Ministre de la Santé, l'Honorable Albin Paquette, se rend à Saint-Jérôme, en compagnie de Soeur Alice Ouellette et de Soeur Irène Ling.

C'est le 7 septembre 1947. Elles sont reçues à l'Hôtel de Ville par les autorités civiles et le corps médical, puis elles visitent le terrain gracieusement offert par la Compagnie Rolland pour l'érection du futur hôpital.

Ce projet de fondation reste à l'étude quelques mois et au printemps 1948, soit le 5 mars, nous retrouvons Mère Thibault à la tête de la construction de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, l'Hôtel-Dieu

(1) Archives de l'Hôtel-Dieu de Montréal, Notice biographique de Mère Saint-Louis, février 1887.

d'Arthabaska ayant officiellement accepté de se charger de la fondation d'un hôpital de 150 lits, moyennant un octroi du gouvernement provincial.

Le 30 juin 1948, Mère Thibault, en l'étude de Me J.A. Blanchard, signe les contrats relatifs à cette fondation, alors que Monseigneur Charbonneau lui remet le Décret d'érection canonique de l'Hôtel-Dieu en question.

Le 5 juillet de cette même année, l'Honorable Albini Paquette, ministre de la Santé, préside la cérémonie officielle qui marque le début des travaux par la traditionnelle levée de la première pelletée de terre.

Déjà, le 14 septembre 1948, la législature de Québec émet la Charte ou Lettres Patentes constituant en Corporation les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. L'ex-Mère Thibault est élue supérieure fondatrice. Le 15 septembre, nous lisons dans les chroniques de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska que "la vaillante Mère Thibault embrasse d'un regard attendri l'institution belle et prospère à laquelle elle a consacré 36 années de sa vie religieuse. D'un pas ferme, elle se dirige vers l'inconnu, où l'attend le sol en friche d'une oeuvre naissante."(1)

Les travaux de construction vont bon train et, dès le 11 octobre 1949, un premier groupe de six soeurs quittent Arthabaska pour Saint-Jérôme. On les désignera comme les fondatrices, bien que Mère Thibault en restera la supérieure-fondatrice, cette nomination remontant au 14 septembre 1948. On se rappellera que le 5 mai 1949, Mère Thibault est devenue 1^{re} Conseillère du Généralat montréalais. Ces six religieuses fondatrices de Saint-Jérôme sont:



1ère rangée, les fondatrices de Saint-Jérôme, 11 octobre 1949.

(1) Religieuses Hospitalière de Saint-Joseph d'Arthabaska, **Chroniques**, 15 septembre 1948, p. 85.

Soeur Irène Ling, supérieure
Soeur Yvonne Therrien, assistante
Soeur Lucienne Boisvert, économe
Soeur Ernestine Marchand
Soeur Madeleine Proulx
Soeur Irène Côté

Le 1er octobre 1950, Monseigneur Chaumont, évêque auxiliaire de Montréal, préside à la bénédiction de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. Nous reproduisons des chroniques d'Arthabaska la relation de cette cérémonie officielle:

“Sur l'estrade d'honneur, on remarque l'Honorable Paul Sauvé, Ministre du Bien-être Social et de la Jeunesse, l'Honorable Albini Paquette, Ministre de la Santé, le Député provincial J. A. Blanchard, Son Honneur le Maire de Saint-Jérôme, Me Léopold Nantel, le docteur Rosaire Lapointe, président du Bureau médical de l'Hôtel-Dieu.”

Figurent aussi sur l'estrade d'honneur la Révérende Mère Marie-Berthe Thibault, assistante générale et fondatrice de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, Soeur Irène Ling, supérieure de l'hôpital, Soeur Lucienne Boisvert, hospitalière en chef, et Soeur Alice Mercier, économe, toutes quatre d'Arthabaska.

“L'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme est un hôpital des plus modernes, écrit L'Écho du Nord au 1er octobre 1950, aménagé tout spécialement au point de vue primordial de procurer le plus de confort possible aux malades. C'est une construction de neuf étages, admirablement bien située au sud-ouest de la ville, et facile d'accès. Les architectes sont MM. Deshaies et Dépocas et les ingénieurs constructeurs, J. L. Guay et Frères.

Dès l'ouverture, l'Hôtel-Dieu pourra hospitaliser 152 patients. C'est un monument qui marque une grande étape dans les annales de l'histoire jérômienne.

Hommage donc à sa digne fondatrice, ainsi qu'à tous ceux qui ont contribué à sa réalisation!

Hommage aussi à tous ceux et celles qui dans la suite des ans soutiendront l'oeuvre naissante par leurs travaux, leur compétence et leur dévouement.” “Le service de l'humanité est le plus beau travail auquel on puisse dévouer sa vie. (Tom Dooley)”(1)

(1) L'Écho du Nord, Saint-Jérôme, 1er octobre 1950.



L'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, ouverture en 1950.

L'ouverture officielle de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme(1) a lieu le 3 décembre 1950 par l'admission de ses premiers hospitalisés. L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska sacrifie, dans les années qui suivent, ses propres religieuses pour prêter assistance dans ce nouveau champ d'activités. De 1948 à 1976, date de la fermeture de la résidence des religieuses de Saint-Jérôme, 34 soeurs d'Arthabaska ont oeuvré à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, pour plusieurs d'entre elles, pendant de nombreuses années.

Nous considérons qu'il est juste de leur réserver une place dans ces quelques pages de l'histoire de l'Hôtel-Dieu jérômien. Voici la liste de ces religieuses:

Mère Marie-Berthe Thibault, supérieure fondatrice
 Soeur Irène Ling, Ire supérieure locale
 Soeur Corinne Kirouac, 2e supérieure locale
 Soeur Marie-Rose Lafontaine (St-Joseph),
 8e supérieure locale
 Soeur Françoise Béliveau (Marie-du-Sacré-Coeur)
 Soeur Lucienne Boisvert
 Soeur Alice Champoux
 Soeur Rolande Collet
 Soeur Irène Côté
 Soeur Berthilde Croteau
 Soeur Madeleine Desfossés
 Soeur Corinne Dion
 Soeur Théodora Fortier
 Soeur Yvonne Fréchette
 Soeur Annette Houle
 Soeur Aurore Lambert (Ste-Élisabeth)
 Soeur Gertrude Larche
 Soeur Ernestine Marchand
 Soeur Rose-de-Lima Marchand
 Soeur Alice Mercier
 Soeur Juliette Mercier (Jeanne-Mance)
 Soeur Marcelle Pellerin (St-Jean)
 Soeur Mathilde Pellerin
 Soeur Jeanne-Rose Perreault
 Soeur Thérèse Perreault (Thérèse-de-Jésus)
 Soeur Louise Plourde
 Soeur Madeleine Proulx
 Soeur Yvonne Rochon
 Soeur Gertrude Provencher (La Dauversière)
 Soeur Jeanne Senay
 Soeur Alma Talbot
 Soeur Yvonne Therrien
 Soeur Claudia Trottier
 Soeur Simone Verville (Marie-de-l'Eucharistie)

Ces départs répétés creusent un large vide pour les Religieuses d'Arthabaska; le coeur un peu gros, elles suivent les "missionnaires" de leurs prières et de leurs voeux.

Le 30 août 1959 a lieu la bénédiction d'une magnifique école des infirmières pouvant accueillir une centaine d'élèves résidentes, le pavillon Jeanne-Mance, par Son Excellence Monseigneur Émilien Frenette, évêque de Saint-Jérôme, à laquelle assistent plusieurs personnalités religieuses et civiles. Soeur Kirouac est alors supérieure-administratrice de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme.

La directrice de cette école d'infirmières est Soeur Thérèse-de-Jésus (Perreault) de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. L'École a ouvert ses portes aux élèves infirmières en septembre 1958. Le directeur de l'Écho du Nord, M. Marc Fortin, écrit au 26 août 1959, "L'École des

Infirmières est née du coeur de son évêque” en rappelant que c’est par ces paroles que Soeur Thérèse-de-Jésus a exprimé sa reconnaissance à l’Évêque de Saint-Jérôme, Monseigneur Frenette, lors de la bénédiction du Pavillon Jeanne-Mance.

Le 23 octobre 1960, l’Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme fête le 10e anniversaire de sa fondation par des célébrations auxquelles participent quelques religieuses d’Arthabaska, plus spécialement les ouvrières de la première heure: Soeurs Kirouac, Ling, Boisvert, Rochon et Jeanne-Mance (Juliette Mercier). Soeur Thérèse Trottier est supérieure-administratrice et les fêtes sont présidées par Son Excellence Monseigneur Émilien Frenette qui rend hommage aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph pour le don magnifique d’un hôpital et d’une école d’infirmières à la Cité de Saint-Jérôme.

L’Hôtel-Dieu d’Arthabaska a raison d’être fier de ce rameau, détaché de l’arbre fondateur en 1950, et devenu par lui-même un établissement hospitalier qui peut être cité parmi les plus méritants du Québec.

TRANSFERT DE L'HOSPICE À L'ERMITAGE SAINT-JOSEPH 1952

Dès 1948, des pourparlers s'engagent entre le gouvernement du Québec et les autorités administratives de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à l'effet de transférer l'hospice à l'ancien Collège des Frères du Sacré-Coeur de Victoriaville.

Il s'agit de demandes maintes fois réitérées des autorités et de la population de Victoriaville, de celles de Monsieur le Curé Origène Grenier et de Monsieur Wilfrid Labbé, député du comté d'Arthabaska.

À l'hôpital, les locaux sont restreints et on ne peut songer à développer l'oeuvre hospitalière sans la construction d'une aile additionnelle. Il est vrai que le départ des orphelins en 1943 a cependant permis d'aménager au 3^e étage de l'orphelinat une pédiatrie pourvue de toutes les améliorations modernes.

De plus, nous savons que depuis 1949, le transfert du noviciat à Montréal a eu comme conséquence la fermeture de notre école d'infirmières religieuses qui assurait la relève des infirmières depuis 1936.

Enfin, la fondation de Saint-Jérôme a grandement diminué le nombre des infirmières diplômées et il faut, de toute évidence, assurer le service à l'hôpital par la formation sur place des infirmières recrutées parmi les jeunes filles de notre région.

Ce sont là les raisons qui motivent le Conseil général des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal à autoriser, le 23 mai 1951, les Soeurs d'Arthabaska à acquérir du gouvernement provincial l'immeuble dénommé l'ancien Collège des Frères du Sacré-Coeur de Victoriaville, conformément à l'arrêté en conseil no 457 et de désigner Soeur Adèle Boucher, supérieure, et Soeur Desneiges Boutin, économiste de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour la signature de l'acte de vente pour un dollar (1,00 \$).

L'arrêté en conseil ordonne que l'hospice de Victoriaville, Révérendes Soeurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, soit reconnu parmi les institutions d'Assistance publique, Classe "C", et qu'une somme de cent mille dollars (100 000,00 \$) payable en deux versements annuels, soit

accordée à l'hospice de Victoriaville. Cet arrêté en conseil est signé par Monsieur le député Albert Morissette, greffier de la Chambre du Conseil Exécutif.

Le 18 juillet 1951 marque le début des travaux de réfection de l'ancien Collège de Victoriaville pour le transformer, selon les règles de l'architecture moderne, en une maison pouvant accueillir les vieillards qui sont abrités à l'Hôtel-Dieu depuis 1884. Les travaux sont confiés à l'architecte David Deshaies de Nicolet et à l'entrepreneur Robert Noël d'Arthabaska.

Soeurs Marie-du-Carmel (Thibault) et Soeur Irène Ling d'Arthabaska assument effectivement les fonctions de supérieure et d'économiste bien que leur nomination à ces postes n'est faite qu'en mars 1952. Monseigneur Théophile Mélançon ayant terminé son mandat à l'Hôtel-Dieu, reçoit en septembre de cette même année son obédience pour l'Ermitage Saint-Joseph et il y célèbre la 1ère messe le 12 novembre suivant dans une petite chapelle improvisée.

Le nouvel immeuble à quatre étages prend le nom d'Ermitage Saint-Joseph parce qu'il fait moins austère que celui de Hospice de Victoriaville, le 18 mars 1952, sur réception des lettres patentes l'incorporant sous le nom de Ermitage Saint-Joseph.

“Le contrat est signé avec le gouvernement provincial d'une part et Révérendes Soeurs Adèle Boucher et Desneiges Boutin, respectivement supérieure et économiste à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska d'autre part, mettant ainsi les religieuses de l'Ermitage Saint-Joseph en possession de la partie de l'édifice léguée par le Gouvernement, une partie ayant été réservée à la Commission scolaire pour l'École Saint-Wilfrid. Dans les jours qui suivent, les religieuses d'Arthabaska cèdent par acte notarié ledit édifice pour la somme de un dollar (\$1.00).”(1)



L'Ermitage Saint-Joseph en 1952.

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, *Chroniques*, 18 mars 1952, p. 105.

Nous nous retrouvons au 7 décembre 1952, à la veille du transport des vieillards des salles Sainte-Vierge et Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville. Laissons parler la secrétaire-archiviste de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska:

“Le 7 décembre 1952, groupées en cercle familial, nous soulignons de nos chants et de nos voeux les dernières heures vécues avec nos chères compagnes qui partent demain, au nombre de 12, vers Victoriaville, leur nouveau champ de labour.”

“L'appel vient de sonner au sein de l'Ermitage
Et dans notre foyer, il résonne vibrant.
C'est l'heure solennelle: écoutons le langage
Du céleste “Veni” aux apôtres vaillants.”

Les partantes sont:

Soeur Marie-du-Carmel (Thibault)) supérieure
Soeur Alice Ouellette, assistante
Soeur Marie-Anne Pellerin, 2e conseillère
Soeur Irène Ling, économiste
Soeur Régina Desharnais
Soeur Maria Labbé
Soeur Émérentienne Lavigne
Soeur Marguerite-Marie (Croteau)
Soeur Lucienne Provencher
Soeur Virginie Robichaud
Soeur Sainte-Rose de l'Eucharistie (Prince)
Soeur Saint-Jean-de-la-Croix (Pellerin)

“Les 8 et 9 décembre 1952, le coeur de l'Hôtel-Dieu s'émeut à l'aube de ces jours d'exode inoubliable. C'est qu'il voit, à regret, s'éloigner ses premiers protégés, ses joyaux, les plus fidèles compagnons de son existence. Un volume d'histoire se ferme après 68 ans; ce volume ouvert par les mains charitables de la Révérende Mère Pagé, fondatrice de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, alors qu'elle enregistrait le premier vieillard admis en 1884. Près de trois-quarts de siècle ont passé depuis ce geste initial de pure charité.

Plusieurs centaines de vieilles gens ont bénéficié en ce foyer béni d'une aide charitable. Les uns ont fêté leur jubilé d'argent, les autres, leur jubilé d'or.

Aujourd'hui, 85 vieillards (37 dames, 48 hommes) disent adieu au Jésus de leur chapelle tant fréquentée. . . Le coeur gros d'émotion, les religieuses disent “au revoir” à leurs protégés et des larmes silencieuses coulent de part et d'autre. Même l'adieu aux choses inanimées est cruel; on dirait qu'à cette minute, elles aussi ont une âme.

En dépit de l'importun trémolo étreignant la voix, les religieuses expriment le trop plein de leur coeur sur un air bien connu de Théodore Botrel: “C'est la jeunesse”:

“À qui donc s’adresse en ce jour
Le chant si doux de notre amour?
À vous, grands-pères, grands-mères.
Pour qui l’écho de nos chansons
se répand-il dans la maison?
Pour vous, grands-pères.
Acceptez donc tous nos regrets
Nos vœux sincères et nos souhaits
Chers bons grands-pères (mères)
Ici vraiment nous vous aimons
Jamais nous ne vous oublierons
O bons Grands-pères (mères)

Qui faisait de notre séjour
Un doux abri pour les vieux jours
C’est vous. . .
Qui était de notre chapelle
Les gardiens fervents et fidèles
C’est vous. . .
Le JÉSUS de notre foyer
Par vous était glorifié
Chers bons grands-pères
Vous attiriez sur la maison
Mille et mille bénédictions
Pieux grands-pères (mères)

Pour oublier vos cheveux blancs
Et soutenir vos pas tremblants
O chers grands-pères
Pour soulager votre douleur
Et consoler tous vos malheurs
O chers grands-pères
Nous vous cédon et de grand cœur
Nos bonnes, nos si bonnes soeurs
À vous. . .
Nous sollicitons en retour
Votre prière chaque jour
Pieux grands-pères (saintes grands-mères).” (1)

L’exode de ce jour, écrit la chroniqueuse, serait réellement triste si ce sentiment n’était atténué par la bonne organisation du départ et de l’arrivée. Plusieurs voitures mises gracieusement à la disposition des partants effectuent le transfert. L’accueil bienveillant du personnel de l’Ermitage, la rencontre des mêmes religieuses à l’action, attentives à leurs désirs, adoucissent l’amertume et l’angoisse du renouveau, qualifié par les vieillards de GRAND DÉRANGEMENT.

Bientôt, plusieurs autres hospitalisés viendront partager l’accueil du bienveillant foyer, portant le nombre des patients à 122 dès la Noël suivante.

Dans la chapelle fraîchement restaurée, plus de 600 personnes assistent à la messe de minuit. L’orgue, muet depuis quelques années,

(1) Ibid., 1952, page 108.

résonne harmonieusement et une chorale bénévole rend brillamment les chants liturgiques de la fête.

Le lendemain midi, dû à la gracieuseté des citoyens de Victoriaville, un banquet, servi bénévolement par plusieurs jeunes filles de la ville et auquel assistent plusieurs notables de Victoriaville est offert à tous les vieillards hospitalisés, dans l'auditorium existant aux jours où les 500 élèves des Frères du Sacré-Coeur y tenaient leurs séances dramatiques et musicales. Cette chaleureuse réception de la population à tous les degrés de l'échelle sociale, réjouit les pensionnaires et stimule l'enthousiasme des hospitalières.

Dès leur installation à Victoriaville, les Hospitalières font appel à la collaboration de dames dévouées de la région pour les aider dans leur service aux vieillards. Déjà à Arthabaska, un groupe de dames charitables, multipliait ses largesses aux vieillards et aux orphelins.

À l'Ermitage, ces dames s'organisent progressivement et en 1958, Mme Pauline Marcoux de Victoriaville devient la première présidente des Dames Patronnesses de l'Ermitage St-Joseph. La charité de ces dames, qui sait se faire toute à tous, figure, au cours de cette période de transition pour l'oeuvre de l'hospice, un souvenir qu'aimeront si souvent évoquer chères Soeurs Ling et Kirouac qui en conserveront jusqu'à la fin de leur vie, une reconnaissance émue.



À l'Ermitage St-Joseph, au départ pour Notre-Dame-du-Cap.

C'est, répétons-le avec émotion, un volume de 68 ans d'histoire qui se ferme pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska en ce mois de décembre 1952. Il ne nous appartient pas, dans le cadre de cet ouvrage, de suivre l'évolution de l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville. Tout au plus, nous permettrons-nous de souligner le 10^e anniversaire de cette institution, célébré le 9 décembre 1962.

Nous empruntons à la chronique des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska une des ces pages qui témoignent du grand attachement que conservera toujours l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour l'oeuvre merveilleuse de tendresse et de compassion réalisée à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville.

“Le 9 décembre 1962, se lève radieux le 10e anniversaire de la fondation de l’Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville. Soeur Éva Sévigny, supérieure, et Soeur Isabelle Rodrigue représentent le Conseil d’Arthabaska. Les ex-missionnaires de l’Ermitage iront elles aussi fêter ce grand jour. Avec l’envoi d’une magnifique gerbe d’oeillets, la secrétaire écrit aux religieuses qui se dévouent là-bas:

Honneur à l’ERMITAGE bien-aimé dont nous fêtons le 10e ANNIVERSAIRE de fondation.

Pensée charitable née du grand coeur de Monseigneur O. GRENIER laquelle s’est concrétisée par le “OUI” des hospitalières. D’abord le “OUI” du Conseil généralice, celui de la fondatrice Soeur Marie-du-Carmel, de Soeur Ling, et du “OUI” de toutes les autres soeurs qui ont contribué à l’organisation d’une belle et indispensable maison comme celle de l’ERMITAGE.

Merci à l’initiateur de l’oeuvre, merci à tous ses coopérateurs et coopératrices.

Que la CHARITÉ souriante se penche de longues années sur les malades et les pensionnaires de ce Foyer bienfaisant. Que la bénédiction du Seigneur se perpétue et lui assure un progrès toujours croissant.

Gratitude à la Supérieure actuelle, Soeur Desneiges Boutin, à son conseil et à toute la Communauté!

AD MULTOS ANNOS!

Les Religieuses Hospitalières
de Saint-Joseph de l’Hôtel-Dieu
d’Arthabaska” (1)

9 décembre 1962

(1) Ibid., 1952, page 289.

L'ÉCOLE D'INFIRMIÈRES DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA 1953 - 1972

Nous avons vu qu'en 1936, notre École d'infirmières est approuvée par l'Association des Garde-malades Enregistrées de la Province de Québec et qu'en mai de la même année, elle est affiliée à l'Université Laval pour la formation professionnelle des Religieuses Hospitalières d'Arthabaska.

De 1936 à 1951, quarante-sept de nos religieuses ont reçu de cette Université leur diplôme d'infirmières et obtenu de leur Association professionnelle le droit de pratiquer la profession. Soeur Marie-de-Jésus (Thibault) en est la dévouée directrice de 1936 à 1948, date de son décès, alors qu'elle est à parfaire des études à l'Institut Marguerite d'Youville pour l'obtention de son Baccalauréat en nursing. Soeur Saint-Paul (Mercier) remplace Soeur Marie-de-Jésus au poste de directrice de l'École.

On se souvient aussi de la fermeture du noviciat en mai 1949, ce qui a amené automatiquement la fermeture de l'École des infirmières en 1951, la dernière promotion comptant les cinq dernières religieuses à y parfaire leurs études d'infirmières.

Le 5 octobre 1950, Monsieur l'abbé Jacques Garneau, directeur du Cours d'infirmières à l'Université Laval, sous le sceau de cette Université, écrit à Soeur Saint-Paul, directrice de notre École d'infirmières:

"... En conformité avec les désirs de Son Excellence Monseigneur Albertus Martin, évêque coadjuteur de Nicolet, exprimés le 14 août 1950, et sur rapport favorable du Docteur Renaud Lemieux, qui a fait la visite de votre Hôpital, le 3 août 1950, en compagnie de Monsieur l'abbé Jacques Garneau, le Bureau de Direction de nos Écoles d'Infirmières, réuni le 4 octobre 1950, a décidé de ce qui suit:

Attendu que votre hôpital est situé dans les limites de notre district universitaire;

Attendu que nous n'avons pas encore d'école d'infirmières organisée pour les laïques, dans votre région;

Attendu que votre École satisfait à nos règlements d'affiliation;

La demande que vous nous avez faite d'étendre votre affiliation universitaire à la formation d'infirmières laïques est accordée.

En vous donnant l'autorisation d'accepter des étudiants laïques à votre École, le Bureau de Direction recommande que vos départements de médecine et de chirurgie soient séparés afin que les stages de vos élèves, dans ces départements, soient mieux contrôlés et leur soient plus profitables. . .”

En prévision de l'ouverture de cette école aux laïques, et pour répondre aux exigences du comité des écoles d'infirmières de l'Association des Infirmières de la Province de Québec, Soeur Saint-Paul (Mercier) obtient un baccalauréat en nursing à l'Université Laval en 1950, de même que Soeurs Thérèse-de-Jésus et Claire-de-Jésus (Perreault) en 1951.

Enfin en 1951, les autres exigences de l'Association des Infirmières de la Province de Québec pour l'ouverture d'une école d'infirmières sont remplies: Soeur Saint-Denis (Talbot) reçoit un certificat en pédiatrie de l'Institut Marguerite d'Youville et l'Hôpital est approuvé en septembre par l'American College of Surgeons. Le manuel d'administration, ou coutumier propre à chaque département, est terminé en 1952.

C'est ainsi que le 25 novembre 1952, quelques semaines avant le transfert de l'hospice à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville, Soeur Adèle Boucher, supérieure-administratrice, écrit à Son Excellence Monseigneur Martin pour demander l'autorisation d'adresser une requête au gouvernement provincial pour l'obtention d'un octroi, permettant l'aménagement de l'École des infirmières dans l'aile qui sera disponible au début de décembre. Il y est fait mention que le gouvernement fédéral fournira une subvention équivalente à celle du gouvernement provincial.

Son Excellence Monseigneur Martin, en sa lettre du 29 novembre 1952, approuve chaleureusement le projet “assuré que cette école apportera d'immenses avantages, non seulement à votre hôpital, mais aussi à toute la région des Bois-Francs”.(1)

La préparation des plans et devis est confiée à M. David Deshaies, architecte de Nicolet, et les travaux de construction à J. Robert Noël, entrepreneur d'Arthabaska. Les octrois attendus des gouvernements fédéral et provincial sont versés tels que promis, et les travaux sans être complètement terminés permettent l'ouverture de l'École en 1953.

En effet, le 1er août 1953, l'École Jeanne-Mance d'Arthabaska ouvre ses portes aux 8 premières étudiantes: Louise Arcand, Gisèle Binette, Rachel Brisson, Margot Delisle, Angéline Martel, Louise Roberge, Madeleine Serré et Soeur Claire Meloche, r.h.s.j.

(1) Ibid., 29 novembre 1952, p. 107.



Les 8 premières étudiantes infirmières, août 1953.

Un article du Journal L'Union des Cantons de l'Est de l'été 1953, adressé aux amis de l'éducation, souligne en ces termes l'ouverture prochaine de l'École des infirmières:

“. . . Le Corps médical et les autorités administratives de l'Hôtel-Dieu sont fiers de cette initiative et promettent leur entière collaboration à l'École Jeanne-Mance.

Soeur Saint-Paul, Soeur Claire-de-Jésus et Soeur Thérèse-de-Jésus, "**trois petites Soeurs de chez-nous**" assumeront la direction de l'École Jeanne-Mance. Les "**grandes filles de chez-nous**" trouveront en elles, nous le savons, des éducatrices désireuses du perfectionnement de l'être physique, intellectuel, social et moral de celles qui leur seront confiées.

La profession d'**infirmières** est une **vocation féminine** qui répond aux **désirs d'idéal** d'une **jeunesse montante**.

La **profession d'infirmières** est une vocation de choix qui rassasie une **élite féminine** assoiffée de **blancheur**, de **don de soi** et de **grandeur morale**.

Vienne la **blanche légion des Infirmières**, anges de nos **chers malades!**"(1)

Nous ne saurions passer sous silence la collaboration précieuse que nous offre Mlle Suzanne Giroux, infirmière visiteuse officielle des écoles d'infirmières à l'Association des Infirmières de la Province de Québec. En fait foi une lettre adressée à Soeur Saint-Paul (Mercier), le 5 novembre 1953, alors que le recrutement des étudiantes constitue le principal problème à l'expansion de l'École Jeanne-Mance. Nous en reproduisons de larges extraits:

"... Je vous félicite de votre heureuse idée de faire une campagne de publicité pour le recrutement d'élèves-infirmières. Voici quelques suggestions, si elles peuvent vous être utiles, j'en serai bien heureuse.

Je crois que vous avez un poste de radio à Victoriaville; peut-être qu'une petite causerie ou un reportage sur votre école ou les impressions d'une étudiante dans une nouvelle école seraient appropriés.

Invitez les élèves des pensionnats à assister à la remise des voiles, tout en leur faisant bien comprendre qu'il n'y a pas là un "simulacre" de la prise de voile d'une religieuse, mais un symbole de la dignité, du sérieux de la profession; si vous faites la cérémonie de la lampe, il faudra encore en expliquer le symbole, charité et science. . ."(1)

Cette école de 1953 constitue une résidence attrayante offrant tous les aménagements désirables pour répondre aux exigences sociales et culturelles, nécessaires à l'épanouissement des personnalités: à part les salles de cours, les bureaux de la direction et des professeurs, un service de santé, une vaste salle de détente, une cuisinette, des chambres privées et semi-privées, un oratoire à la Vierge, un salon, auditorium, toit promenade et salarium, tennis extérieur, bref, tout ce qui permet aux élèves infirmières d'évoluer dans un climat familial et amical, les acheminant, pendant trois ans, à l'obtention du brevet d'infirmière pour le soin de "nos seigneurs les malades".

En tant que branche des sciences médicales, le Nursing est non seulement un art, c'est aussi une science appliquée. L'organisation de l'enseignement théorique et clinique des sciences infirmières de même que l'expérience pratique, qui se prend dans les divers champs cliniques de l'hôpital, procure à l'étudiante infirmière une formation progressive,

(1) L'Union des Cantons de l'Est, Arthabaska, août 1953.

(1) Archives de l'École Jeanne-Mance de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, 5 novembre 1953.

lui permettant d'appliquer au lit du malade, avec sa charité compréhensive, les connaissances scientifiques reçues en classe, grâce à la collaboration des infirmières professeurs et des médecins de l'hôpital. D'où sa devise: Charité et Science!

Les quatre premiers mois de la formation de l'étudiante constituent une période préparatoire consacrée presque exclusivement à l'enseignement des notions fondamentales de l'art du nursing. C'est avec impatience que la jeune aspirante attend le jour où sa préparation lui permettra de franchir le seuil de l'hôpital.

La prise du voile, qui a lieu lors d'une cérémonie remplie de symbolisme, lui permet ce bonheur. L'hôpital devient alors pour elle un champ d'activités cliniques qui la mettra à même d'acquérir la science pratique, l'habileté technique et les qualités humaines qui caractérisent la profession d'infirmières.

Au mois d'août 1956, l'École compte 56 étudiantes sur une capacité de 56 places. En août 1958, les étudiantes sont au nombre de 73, un 3e étage de chambres a été construit pour répondre à cette demande accrue. Le coût de cette transformation s'élève à environ 80 000 \$, financé par un emprunt de 100 000 \$ autorisé par un rescrit venant de la Sacrée Congrégation des Religieux, par l'intermédiaire de Son Excellence Monseigneur Martin.

En juin 1956, on assiste à la première collation des diplômes aux infirmières. Elles sont huit comme en août 1953, lorsqu'elles y sont venues. Toutefois, l'une d'entre elles, Margot Delisle, ayant suspendu temporairement ses études pour des raisons personnelles, graduera en 1958. Elle a été remplacée par Louise Bourque. Nous les voyons ici sur la mosaïque de la 1re promotion 1953-1956, avec les trois soeurs fondatrices.



Lesières diplômées de l'École Jeanne-Mance, 1956.

Même si cette brève histoire déborde le cadre de 1968, qui constitue la fin de ce chapitre sur le cheminement de l'Hôtel-Dieu, nous avons

pensé tracer ici l'histoire complète de cette école de formation spécialisée en nursing qui devra fermer ses portes progressivement de 1969 à 1972, par son intégration progressive au département des techniques infirmières du Collège d'Enseignement général et professionnel (CEGEP) de Victoriaville, suivant en cela une directive du ministère de l'Éducation du Québec, suite au rapport Parent paru en cette matière.

Depuis 1964, de dix à quinze étudiants(es) sont externes, les chambres ne pouvant les accueillir tous comme résidents. Le bal des finissantes a remplacé la traditionnelle et touchante remise des diplômes à l'Église, que les diplômées reçoivent lors d'une cérémonie grandiose à l'Université Laval, avec les trois à quatre cents infirmières(ers) qui y graduent chaque année.

Notre École Jeanne-Mance aura, à quatre reprises, l'honneur de participer au programme artistique de cette cérémonie de la remise des diplômes à l'Université Laval, soit en 1954, 1957, 1960 et 1962. À la collation des diplômes de 1954, Thérèse Maheu, étudiante de 1re année, y interprète "La vie est un rêve" de Haydn, et "Venez, agréable printemps" de J. B. Werkerlin. Sa soeur Denise l'accompagne au piano.

Lors de la construction de l'hôpital actuel, au cours de l'année 1965, la pavillon Jeanne-Mance subit des transformations majeures qui augmentent sensiblement le nombre de places pour les étudiantes résidentes. Tout le bloc des salles de classes occupe le 5e étage avec amphithéâtre de plus de 100 places, laboratoires de démonstration en nursing et laboratoires de chimie expérimentale. Le 3e étage loge les bureaux de la Direction et des professeurs, de même qu'une magnifique bibliothèque pouvant répondre aux besoins en références et recherche des élèves et des professeurs. Au début de son transfert au CEGEP de Victoriaville, en 1969, l'École Jeanne-Mance compte 150 étudiantes(ts) répartis en 1re, 2e et 3e année du cours.

Le tableau qui suit nous donne un aperçu des diplômées(és) sorties(is) chaque année de notre école d'hôpital de 1956 à 1972. C'est un total impressionnant de 555 diplômées(és), dont 532 infirmières et 23 infirmiers.

Tableau V

DIPLÔMÉS(ES) DE L'ÉCOLE JEANNE-MANCE D'ARTHABASKA DE 1956 à 1972																	
1956	57	58	59	60	61	62	63	64	65	66	67	68	69	70	71	72	TOTAL
8	16	11	16	25	29	35	33	27	33	30	48	40	55	49	48	52	555(1)
(1) De ce total de 555 diplômées(és), 23 sont des infirmiers.																	

Tout au cours de l'existence de l'École Jeanne-Mance, la vie des élèves est ponctuée chaque année d'événements heureux qui agrémentent leur entraînement à la pratique de la vie infirmières: l'arrivée des probanistes, les cérémonies de la remise du voile, et en 1965, de la coiffe sans ruban, les grandioses collations des diplômés tant de l'École que de l'Université Laval, les Noël aux malades et plus spécialement aux enfants hospitalisés à cette période, les retraites annuelles et la fête de Saint-Joseph le 19 mars, les activités récréatives, artistiques et culturelles, etc.

On comprend que c'est à regret que l'Hôtel-Dieu accepte le transfert de son école hospitalière au réseau public des institutions d'enseignement, la présence de pareille oeuvre d'éducation constituant pour tout le personnel en service à l'hôpital, une motivation à garder bien haut l'idéal du soin des malades, légué, de génération en génération, par celles qui l'ont précédées dans les divers services de l'Hôtel-Dieu.

Lors de la fermeture de l'École Jeanne-Mance, la direction est toujours assumée par Soeur Saint-Paul (Cécile Mercier) qui en aura été l'unique directrice. Elle est secondée par une adjointe en administration, Mlle Monique Monfette, et une au programme d'études, Mlle Hélène Hamel. Le corps professoral comprend 8 institutrices à temps complet, 9 institutrices cliniques, 10 professeurs spécialisés de l'extérieur et 15 médecins professeurs à la leçon qui conjuguent leurs efforts pour perpétuer la formation intégrale des infirmières et infirmiers. En 1956, Soeur Thérèse-de-Jésus quitte Arthabaska pour aller ouvrir une école d'infirmières à l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme. Soeur Claire-de-Jésus quitte à son tour en 1960 pour l'Université de Montréal, dans le but d'y poursuivre des études pour l'obtention d'une maîtrise en administration hospitalière.

Tout au long de cette merveilleuse histoire, qui aura duré dix-neuf ans, l'École Jeanne-Mance aura décerné le diplôme universitaire d'infirmière(er) à 555 finissants, dont 532 infirmières et 23 infirmiers. Trois Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph sont de ce nombre: Soeur Claire Meloche de la 1re promotion en 1956 — Soeur Françoise Petitclerc de la promotion 1955-1958 — et Soeur Marie-Blanche LeBlanc de la promotion 1956-1959.

Il est intéressant de noter que la médaille à la devise "Charité et Science" est portée dans six pays du monde: au Canada, aux États-Unis, en Angleterre, en Afrique, aux Indes et au Congo.

En mai 1983, dix de nos infirmières diplômées de l'École Jeanne-Mance détiennent des postes de commande à l'intérieur de l'équipe des soins infirmiers de notre hôpital.

L'ÉCOLE HOSPITALIÈRE DE TECHNOLOGIE RADIOLOGIQUE 1953 - 1970

Parmi les sciences technologiques qui font de rapides progrès dans les années 1950, pour une pratique médicale plus scientifique, la radiologie figure sans contredit au premier plan dans l'évolution hospitalière des institutions en Amérique.

On réalise dès lors la nécessité de procurer aux médecins radiologistes les techniques les plus modernes pour faciliter leur travail et pour y parvenir, on doit leur fournir des techniciens expérimentés en ce domaine.

Les hôpitaux de région souffrent, pendant de longues années, de la pénurie de cette main-d'oeuvre spécialisée et la meilleure façon de corriger cette situation est d'ouvrir, comme plusieurs autres hôpitaux du Québec le font à cette époque, sa propre école de technologie radiologique.



À l'école de technologie radiologique en 1964.

C'est ainsi que, grâce au travail conjoint du Docteur L.-P. Langelier, titulaire du département de radiologie, et de Soeur Marie-du-Divin Coeur (Raymond), technicienne en chef, une École hospitalière de technologie radiologique formera à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska des techniciens(ennes) en radiologie diagnostique et thérapeutique de 1953 à 1970.

Pendant cette période, l'École de Technologie radiologique, approuvée par la "Joint Council in technical training Canadian Society of radiological technicians and Canadian Association of Radiologists", décernera à 20 techniciens(ennes) le diplôme de techniciens enregistrés en radiologie.

Nous sommes heureux de mentionner que Monsieur Gaston Provencher est le 2^e diplômé de cette école en 1956 et que Mme Mariette Larrivée (Fournier) figure au 3^e rang en 1958. Ces deux professionnels de la santé sont toujours, aujourd'hui, à l'emploi de notre hôpital qui s'honore de leurs services dévoués et compétents.

Notre école en technologie radiologique a reçu jusqu'à ces dernières années, 4 ou 5 stagiaires annuellement, le ministère d'Éducation du Québec ayant décidé de n'offrir par la suite cette option professionnelle que dans quelques CEGEP désignés de la province. Soeur Alexina Raymond quittera l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska à la fin de 1967, après 15 années de services dévoués au département de radiologie et plus particulièrement à la formation des étudiantes en technologie radiologique de notre école.

Cette oeuvre éducative, pour n'avoir été que transitoire, aura quand même fourni une aide appréciable pour l'organisation scientifique du département de radiologie et le rehaussement des standards de qualité dans les techniques radiologiques en usage dans ce département.

Après avoir parlé de la formation progressive du généralat à partir de juillet 1947 et jusqu'au 13 décembre 1965 et des changements que cette union a amenés au sein de la Communauté locale d'Arthabaska, dont le premier a trait aux dernières cérémonies de profession et à la fermeture du noviciat le 23 mai 1949, nous avons rappelé la fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme en 1950, le transfert de l'hospice de l'Hôtel-Dieu à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville en décembre 1952.

Par ailleurs, nous avons relaté l'histoire de l'École Jeanne-Mance de 1953 à 1972 et celle de l'École de technologie radiologique de 1953 à 1970. C'est ce que nous appelions au début de ce chapitre intitulé "Un cheminement rapide", les oeuvres nouvelles.

Nous voudrions maintenant regrouper sous deux rubriques qui leur seront propres:

- La vie des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska de 1947 à 1968
- Les faits marquants de la vie de l'hôpital de 1947 à 1968.

LA VIE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH D'ARTHABASKA 1947 - 1968

Si en 1944, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska sont au nombre de 110, elles ne sont que 56 en 1964. Cet état de fait provient de deux causes que nous croyons nécessaire d'identifier pour les générations à venir.

Les mutations multiples

Les oeuvres nouvelles créent des besoins et les soeurs quittent Arthabaska pour y répondre et parfois elles y reviennent au rythme des nominations annuelles qui se font le plus souvent en septembre. Pendant cette période de 1947 à 1965, nous les avons vues partir nombreuses pour Saint-Jérôme: six en 1949 pendant les travaux de construction — et 11 en 1950 lors de l'ouverture de l'hôpital; elles quittent aussi nombreuses pour l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville: 12 en décembre 1952, lors du transfert des vieillards, quelques-unes vont ensuite leur prêter main forte; d'autres quittent Arthabaska pour la Maison provinciale, la Maison-mère, Biddeford, Hauterive et l'Afrique.

Chacun de ces départs et plus tard de ces retours à la "Maison-mère d'Arthabaska" constitue pour les soeurs des échanges fraternels et des agapes familiales qui alimentent la vie communautaire de celles qui n'ont qu'un seul but: servir le pauvre et le malade partout où il se trouve.

Les décès

Malheureusement, pendant cette période de 1947 à 1968, le Seigneur a rappelé à Lui 26 de ses fidèles servantes d'Arthabaska.

Chacun de ces deuils est douloureusement ressenti par la famille entière et fournit l'occasion de resserrer davantage les liens qui les unissent les unes aux autres, dans leur idéal de vie consacrée au Seigneur.

Il revient à l'histoire de consigner ici les noms de ces vaillantes du devoir et de leur conserver ainsi à jamais le souvenir que l'Hôtel-Dieu

d'Arthabaska leur gardera à travers les ans. Leurs corps reposent dans la crypte de la Communauté, où nous aimons leur rendre des visites pieuses et fraternelles.

Qu'elles reposent toutes dans la paix du Seigneur!

IN MEMORIAM
1947 - 1968

30 mai 1948	Soeur Marie-de-Jésus (L. Thibault)	46 ans
8 novembre 1949	Soeur Gracia Hould	51 ans
7 juillet 1950	Soeur Marie-Anne Béliveau	74 ans
3 novembre 1950	Soeur Bernadette Giguère	47 ans
7 décembre 1950	Soeur Victorine Proulx	88 ans
13 mai 1951	Soeur Victoria Goyette	79 ans
3 octobre 1951	Soeur Perpétue Dagenais	90 ans
12 août 1952	Soeur Ste-Catherine (Seery)	80 ans
1er novembre 1954	Soeur Adèle Boucher, supérieure	57 ans
12 octobre 1956	Soeur Ste-Albine (Sévigny)	61 ans
28 juin 1961	Soeur Marie-Ange Lupien	67 ans
27 octobre 1961	Soeur Irène Poisson	46 ans
25 mai 1962	Soeur Yvonne Rochon	61 ans
8 octobre 1963	Soeur Lucienne Provencher	64 ans
20 décembre 1963	Soeur Théodora Fortier	55 ans
2 mars 1964	Soeur Adélaïde Bouchard	92 ans
7 avril 1964	Soeur Rose-Anna Labrecque	83 ans
8 juillet 1964	Soeur Marie-de-la-Ferre (A. Thibault)	67 ans

2 novembre 1964	Soeur Alice Ouellette	86 ans
27 août 1965	Soeur Marie-du-Carmel (Marie-Louise Thibault)	68 ans
23 janvier 1966	Soeur Laura Nault	76 ans
29 avril 1966	Soeur Maria Labbé	61 ans
8 septembre 1966	Soeur Lucie Fleury	87 ans
4 novembre 1966	Soeur Anny Béliveau	87 ans
15 novembre 1966	Soeur Béatrice Brosseau	87 ans
17 novembre 1966	Soeur Lucienne Boisvert	64 ans

C'est toujours avec émotion qu'à plus de trente ans de distance, les Soeurs d'Arthabaska évoquent le décès subit de chère SOEUR ADÈLE BOUCHER, supérieure-administratrice de 1950 à 1954. Elle nous quitte dans l'exercice de sa charge, au soir du 1er novembre 1954, alors que nous comptions tant sur elle.

Atteinte d'une hémorragie cérébrale foudroyante, quelques heures de cette terrible maladie la ravissent à l'affection de toutes ses filles. Nos chroniques écrivent à son sujet:

"Trois mots peignent en couleur très vive cette fervente religieuse: "âme de devoir". Telle elle se montra dès sa prime enfance, telle elle fut jusqu'à son dernier soir.

Elle passa aux salles de chirurgie la majeure partie de sa carrière religieuse. Les fonctions de maîtresse des novices et d'économe lui furent aussi confiées, mais c'est dans l'exercice du supériorat de novembre 1950 à novembre 1954 qu'elle donna la pleine mesure de son zèle."⁽¹⁾

Elle n'était âgée que de 57 ans, dont 28 consacrés au Seigneur dans la vie religieuse.

De plus, au cours de cette même période, la Congrégation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph a la douleur de perdre ses deux premières Supérieures générales, Mère Marie-Rose Rivard le 9 mai 1953 et Mère Marie-Berthe Thibault le 9 janvier 1957.

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, Archives, Notice biographique de Soeur Adèle Boucher, Arthabaska, décembre 1957.

MÈRE MARIE-ROSE RIVARD a été élue supérieure générale du Généralat regroupant Montréal et Arthabaska le 5 mai 1949. Le 1er juillet 1951, elle subit une intervention chirurgicale qui révèle une tumeur cancéreuse à la colonne vertébrale. Nos chroniques notent à ce jour:

“. . . Jamis plus grande sympathie ne se sera jointe à la science médicale pour conjurer un mal qui s'avère impitoyable.” (1)

La mort vient la ravir à ses filles bien-aimées le 9 mai 1953.

“Elle fut, dit sa notice biographique, une grande religieuse, une remarquable hospitalière et une éminente supérieure. Avant de mourir, elle voit l'inauguration des trois provinces qui parachève l'oeuvre de ses soucis et en assure l'organisation. Elle était âgée de 64 ans dont 42 de religion.” (2)

Qu'elle soit couronnée dans la béatitude infinie et puisse-t-elle, par son intercession, unifier de plus en plus nos coeurs dans l'union et la charité!

Le 9 janvier 1957, notre très révérende MÈRE BERTHE THIBAUT, supérieure générale n'est plus. Elle est entrée dans la paix de son Seigneur!

En mai 1949, elle est élue assistante-générale, fonction qu'elle remplit jusqu'à sa nomination comme supérieure générale de toutes nos maisons d'Amérique fusionnées en généralat le 19 mars 1953.

La secrétaire-archiviste d'Arthabaska écrit à cette date du 9 janvier 1957:

“Évoquer la mémoire de Mère Thibault, c'est faire revivre d'emblée son attachante personnalité et mettre en relief ses belles qualités de coeur et d'esprit.

Fille de l'Église dans toute l'acception du mot, animée d'une foi vive, d'un grand amour de Dieu, d'un zèle apostolique remarquable, douée d'une intelligence supérieure, Mère Thibault a accompli des oeuvres admirables.

. . . Au près de sa dépouille mortelle, recueillons son testament: ses 18 lettres circulaires sont à relire et à méditer.” (3)

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, Chronique, 5 juillet 1951, p. 103.

(2) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, Notice biographique de Mère Marie-Rose Rivard, mai 1953.

(3) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, Chroniques, 9 janvier 1957, p. 120.

Daigne, Seigneur, faire revivre l'âme de cette bien-aimée Mère Thibault en chacune de ses filles d'Arthabaska, pour qui elle fut et restera à jamais la Mère vénérée!

Enfin, au chapitre des décès, mais cette fois au sein de l'Église ou de la société civile, les Religieuses d'Arthabaska s'associent aux deuils répétés qui marqueront cette période, tant à cause de leur attachement à l'Église qu'à celui de leur appartenance au pays ou à la région des Bois-Francs, à laquelle elles se sont de toujours identifiées.

C'est bien à regret que nous devons nous contenter de souligner ces deuils, invitant les lecteurs à se souvenir avec nous, devant le Seigneur, de ces chers disparus.

**SEIGNEUR, DANS VOTRE AMOUR,
RAPPELEZ-VOUS DE L'ÂME DE:**

27 mars 1945

Dr J. Arthur Ricard, médecin

8 février 1947

Abbé Roch Salvas, assistant-aumônier

3 mars 1947

Dr Paul Côté, chirurgien

13 mars 1948

Dr Philippe-Antoine Brassard, médecin

2 juin 1948

Mgr L. A. Côté, supérieur ecclésiastique, bienfaiteur

14 juin 1948

Honorable J.-E. Perreault, bienfaiteur

11 mai 1949

Mlle Mathilde Spénard, bienfaitrice

8 novembre 1950

Mgr Albini Lafortune, 3e évêque de Nicolet

11 mars 1951

Dr Paul Nadeau, médecin

7 février 1955

Abbé Elzéar Mondou, aumônier

1er mai 1955

Abbé Henri Thibault, bienfaiteur

12 mars 1958

Mgr Théophile Mélançon, aumônier

30 mai 1958

Abbé Henri Bernier, curé d'Arthabaska

9 octobre 1958

Sa Sainteté le Pape Pie XII

7 septembre 1959

Honorable Maurice Duplessis, Premier ministre du Québec

2 janvier 1960	Honorable Paul Sauvé, Premier Ministre du Québec
20 août 1961	Dr C. A. Gilbert, oto-rhino-laryngologiste
3 juin 1963	Sa Sainteté le Pape Jean XXIII
22 mai 1964	Monsieur J. E. Alain, bienfaiteur
26 novembre 1964	Monsieur Philippe Baril, employé
4 février 1965	Me Renaud Lavergne, C.A., bienfaiteur
5 mars 1965	Monsieur Antonio Sévigny, employé
21 février 1966	L'Honorable Paul Comtois, Lieutenant-Gouverneur de la Province
8 octobre 1966	Mgr Conrad Chaumont, archevêque de Montréal
5 mars 1967	Général Georges Vanier, Gouverneur général du Canada

Sous cette rubrique de la vie des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska de 1947 à 1968, trois éléments principaux nous semblent caractériser cette époque du cheminement de la Communauté locale:

- la formation humaine et professionnelle des soeurs;
- l'amélioration des conditions de vie et de travail;
- les célébrations communautaires et hospitalières.

• **La formation humaine et professionnelle des soeurs**

Nous constatons qu'il n'y a aucun domaine de l'activité hospitalière qui n'appelle les soeurs à parfaire leurs connaissances par l'acquisition d'un certificat, diplôme, baccalauréat ou maîtrise.

C'est ainsi que le 11 janvier 1947, Soeur Jeanne Senay obtient un certificat de technicienne (R.T.) en laboratoire de la Canadian Society of Laboratory Technologists de Hamilton, Ontario. Soeur Rollande Collet reçoit aussi ce certificat en 1950, de même que Soeur Mathilde Pellerin en 1951.

Entre 1948 et 1951, 13 religieuses reçoivent leur diplôme d'infirmière de l'Université Laval: — en 1948 Soeurs Estelle Breton, St-Jean (Marcelle Pellerin), Claire-de-Jésus (Perreault), Thérèse-de-Jésus (Perreault) et Cécile Trottier; — Soeurs Alice Champoux, Leroyer (Cécile

Prince) et Madeleine Desfossés en 1949; — Soeurs Berthilde Croteau, Marie-de-l'Assomption (Julienne Boisvert), St-André (Jeanne-Éva Trottier), Isabelle Rodrigue et Saint-Denis (Thérèse Talbot) en 1951. Ce sera, on l'a vu, la dernière promotion, le transfert du noviciat ayant amené la fermeture de notre école d'infirmières.

Au cours de 1948, 31 certificats de comptabilité et finances ès sciences hospitalières sont remis à autant de candidates qui ont suivi ces cours de Soeur Claire Rochon de notre Maison de Montréal. Les certificats sont décernés par le Collège universitaire de Victoriaville.

En février 1950, Soeur Jeanne Saint-Louis, s.g. de l'Institut Marguerite d'Youville de Montréal donnera une session intensive de huit jours en surveillance hospitalière, à l'issue de laquelle 43 soeurs subissent les examens avec succès et reçoivent un certificat en surveillance hospitalière de l'Institut Marguerite d'Youville de Montréal.

Encore en 1950, le Frère Benjamin fait profiter les soeurs de la chorale d'une série de cours en psalmodie et chant grégorien.

À la même époque, des certificats sont décernés à plusieurs religieuses infirmières, responsables d'unités de soins: — en médecine, (Soeurs B. Lafontaine et Alma Talbot, — en obstétrique, (Soeurs Olier (Trottier), J. Rose Perreault et Irène Poisson), — en pédiatrie, (Soeurs J. d'Arc (Dubois) et Saint-Denis (Talbot), — en salles d'opération, (Soeur Angéline Martel), — en administration du nursing, (Soeurs Leroyer (Prince) et Jeanne Verville).

Entre 1950 et 1957, quatre baccalauréats ès sciences infirmières sont décernés: les trois premiers de l'Université Laval, à Soeur Saint-Paul (Mercier) en 1950, à Soeurs Claire-de-Jésus et Thérèse-de-Jésus (Perreault) en 1951; le quatrième de l'Institut Marguerite d'Youville de Montréal à Soeur Alice Champoux en 1957.

Soeur Estelle Breton obtient, en octobre 1955, un baccalauréat ès sciences nutrition de l'Université de Montréal; elle devient ainsi la première diététiste à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Soeur Saint-André (Trottier) reçoit le titre d'archiviste par l'obtention d'un certificat de la Canadian Association of Medical Record Librarians le 14 septembre 1956.

Des cours sur l'organisation d'un service central, de la buanderie, de l'entretien ménager, en art culinaire, en initiation au travail des tâches, en organisation rationnelle du travail, en anglais, en droit corporatif, en bible, morale, spiritualité, solfège et liturgie sont suivis par un grand nombre de religieuses.

Soeur Cécile Gaudet reçoit de l'École des Arts et Métiers de Montréal un diplôme en art culinaire en mai 1960.

En août 1960, Soeur Jeannette Carrier reçoit un trophée de la Société Canadienne des techniciens en radiologie, pour un travail scientifique présenté sur l'Angio-sérialographie. Un certificat de Mérite et la "George Reason Cup" lui sont remis lors de la 18e assemblée annuelle tenue à Edmonton, Alberta.

En juillet 1962, Soeur Juliette Mercier obtient un diplôme de bibliothéconomie de l'Université Laval et le 19 juin 1964, le même mérite revient aux Soeurs Judith de Brésolles (Dancause) et Saint-Augustin (Fortier).

Soeur Eugénie Dancause reçoit un certificat de l'Association des Dactylographes du Canada et un diplôme de l'Institut Sténographique Perreault en 1964.

Les Semaines de formation sociale, présidées par M. l'Abbé Charles-É. Mathieu du département d'Action Sociale de la Conférence Catholique Canadienne, attirent pendant plusieurs années un bon nombre des religieuses d'Arthabaska, parmi les quatre à cinq cents religieuses qui suivent assidûment ces sessions d'études, vers les années 1960-1970.



S. Jeannette Carrier opérant la Bombe à Cobalt 60 à l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Dans le domaine de l'administration hospitalière, Soeur Kirouac reçoit le certificat de "Membre" de l'Association des Administrateurs d'Hôpitaux de la Province de Québec le 24 novembre 1960, puis le 14 mai 1961 le "Fellow" de la même Association. Pour sa part, Soeur Saint-Paul (Mercier) reçoit le certificat de "Membre" de cette Association en septembre 1963, alors que Soeur Claire-de-Jésus (Perreault) se voit décerner le "Nomineeship" de l'Américan College of Administrators et celui du "Membership" de la même association américaine en 1965.

Soeur Madeleine Desfossés termine en 1961 les stages d'une année, requis pour l'obtention d'un certificat en administration hospitalière du Comité des hôpitaux du Québec, dont le Directeur est le Révérend Père Hector L. Bertrand, s.j. Elle obtient, la même année, le titre de "candidat" de l'Association des Administrateurs des Hôpitaux de la Province de Québec.

Le 20 octobre 1962, Soeur Claire-de-Jésus (Perreault) obtient une maîtrise en administration hospitalière de l'Université de Montréal. En septembre 1963, elle débute, pour une durée de quatre ans, des cours en administration hospitalière à l'Extension universitaire de l'Université Laval.

En août 1965, Soeur Yvonne De la Mirande, chef du Service des archives médicales, obtient un certificat de la Canadian Hospital Association de Toronto en Administration et Organisation hospitalière.



Il nous semble utile de rappeler, à ce moment-ci, que le Québec vit ce que l'on qualifie sa "Révolution tranquille". Le secteur des hôpitaux subit des transformations profondes, une "vaste réforme", par l'application de la Loi sur l'Assurance-hospitalisation en janvier 1961 et par l'entrée en vigueur, le 8 juillet 1962, de la Loi des Hôpitaux "Bill 44", comme nous le verrons plus loin, en rappelant les faits marquants de la vie de l'hôpital à cette époque.

Cependant, nous nous permettons de consigner au chapitre de la vie des religieuses une étape importante de l'évolution hospitalière. Au 8 août 1962, l'Association des hôpitaux catholiques de la Province de Québec (A.H.C.P.Q.) naît de la fusion des Associations suivantes: la Conférence de Québec, la Conférence de Montréal, l'Association Patronale des Services Hospitaliers et le Comité des Hôpitaux du Québec. Mère Pauline Maillé, supérieure provinciale de la Province Ville-Marie des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de 1959 à 1965, est élue première présidente de cette Association, qui répond à un désir des autorités ecclésiastiques du Québec et qui constitue, selon les divers responsables, un gage de progrès hospitalier par l'unification des pensées pour parvenir à une plus grande unité d'action.

Dans les circulaires que Mère Maillé écrit aux religieuses au cours de cette période, aussi bien que chaque fois qu'elle intervient à la télévision ou dans les journaux, à titre de présidente de l'Association des Hôpitaux Catholiques de la Province de Québec, elle insiste sur la nécessité d'une préparation adéquate pour répondre aux lourdes responsabilités de l'heure et sur "l'union des esprits dans la vérité et l'union des coeurs dans la charité".

Comme nous venons de le voir, dans les pages qui précèdent, les religieuses d'Arthabaska n'ont pas à craindre l'orage; le souci de leur formation personnelle et professionnelle en est garanti et la fusion du Généralat des années 1949-1965 les a sans nul doute initiées à la recherche de l'union des esprits et des coeurs.

• **L'amélioration des conditions de vie et de travail**

Le temps est venu d'offrir un peu de confort aux religieuses qui peinent toujours très fort. En 1947, on ne connaît pas encore les trois horaires de travail, la journée de service des religieuses est de 5 heures du matin à 9 heures du soir, le travail à l'hôpital n'étant entrecoupé que des temps de prières, de repas en silence, et d'une heure de récréation en commun, le soir. Tout au cours de la période qui nous occupe, on sent le souci des autorités à favoriser l'amélioration des conditions de vie et de travail des religieuses. Nous en mentionnerons quelques exemples.

Le premier chalet, une petite maison canadienne blanche et bleue d'une seule pièce, sans électricité ni eau courante, est construit par un de nos dévoués employés, M. Philippe Baril, en 1950. Un lac y est creusé à proximité pour le canotage, la baignade n'étant autorisée que vers 1952. En juillet 1949, la chroniqueuse note "qu'en guise de vacances, pendant les mois de juillet et août, les soeurs auront la liberté de se reposer lorsque leurs devoirs d'office le leur permettront. Que toutes officières et compagnes veuillent bien s'entendre afin de profiter le mieux possible de cette permission".(1)



Le chalet de la "montagne", 1956.

(1) Ibid., 29 avril 1961, p. 182.

Au niveau des mentalités, on y sent encore les restes de la clôture monastique.

La construction du chalet actuel remonte à 1956, sous le supériorat de Soeur Éva Sévigny. On voit se profiler au milieu du feuillage, dans un site des plus enchanteurs, un magnifique havre de paix et de repos, à moins d'un mille de l'hôpital. Les soeurs jouiront d'abord d'une semaine de repos par année. Le chalet comprend treize chambres, l'Hôte béni du Tabernacle y demeure en permanence pendant la saison estivale. Le chalet est dédié à Notre-Dame-des-Allégresses et sa bénédiction en est présidée par Monseigneur O. Grenier, P.D. le 15 août 1956.

Ce n'est que le 29 avril 1961 que les soeurs pourront profiter d'une journée hebdomadaire de repos, la directrice exprimée à ce sujet précisant que "ce sera un jour de repos physique, de calme et de paix, un jour aussi de ressourcement spirituel et intellectuel: formule adéquate à une mentalité de religieuse".(1)

C'est cette même année que le terme "vacances" est utilisé pour la première fois. On y parlait avant de "période de repos". En 1961, la même circulaire no 13 de la Supérieure générale, Mère Marie-de-la-Ferre, précise que "la période de repos, octroyée dans notre Congrégation, est de 15 jours pleins sans compter le jour du départ et celui de l'arrivée. C'est une faveur appréciée de toutes."(2)

Au cours de cette période, on note diverses améliorations au monastère, soit l'organisation d'une cafétéria par l'installation d'une unité chauffante, avec urnes et accessoires sur comptoir en acier inoxydable. Cette bienfaitante amélioration, due à l'initiative de notre nouvelle diététiste, Soeur Estelle Breton, se situe en 1956 et elle contribue largement au confort et au maintien de la santé des religieuses.

La diététiste en profite alors pour élaborer, avec la collaboration des soeurs cuisinières, des menus répondant aux besoins de santé ou à l'état de maladie de certaines religieuses. On a compris qu'il ne sert à rien de s'épuiser à la tâche puisqu'il faudra ensuite retirer du soin des malades des soeurs, dont la santé ne peut plus répondre au travail exigeant qui leur est demandé.

Afin de permettre aux soeurs de jouir du grand air, le 2 mai 1955, un homme s'affaire à agrandir le parterre du monastère, par l'annexion du jardin de la propriété acquise des demoiselles Spénard. Le 11 septembre 1955, nous assistons à la bénédiction solennelle d'une statue de Marie, Reine du Monde, érigée dans ce nouveau parterre. Cette cérémonie, présidée par Monseigneur O. Grenier, P.D., prend figure de pèlerinage qui est rehaussé par le concours bienveillant de la fanfare de la Ville et par la présence de nombreux pèlerins.

En avril 1959, la chronique souligne:

(1) Ibid., juillet 1949, p. 89.

(2) Ibid., 29 avril 1961, p. 182.

“Une équipe d’ouvriers, à l’emploi de la firme Robert Noël Inc., s’affaire aux alentours et à l’intérieur de notre chapelle. L’Architecte David Deshaies a préparé les plans de rénovation de la demeure de l’Hôte divin.

On enlève la grande grille de fer forgé, bien jolie pourtant, mais de nul usage puisque la clôture monastique n’existe plus; on n’en laisse que la partie inférieure comme ballustrade entre le chœur des religieuses et le sanctuaire.

L’autel est placé au centre du sanctuaire, faisant face aux fidèles; on y installe des bancs modernes et plus confortables au chœur des religieuses. La peinture est entièrement renouvelée de même que les fixtures électriques, ce qui donne à la nouvelle chapelle un aspect tout à fait agréable, pieux et reposant.”(1)



La chapelle des R.H.S.J. rénovée en 1959 selon les plans de l’architecte D. Deshaies.

Pour répondre aux exigences d’adaptation au travail, aux besoins d’hygiène et de confort des soeurs, le costume des religieuses est progressivement modifié. L’uniforme blanc a remplacé le noir vers 1952. Dans une lettre circulaire, écrite par Mère Maillé, supérieure provinciale, le 24 octobre 1962, on y lit:

“À l’occasion du prochain Chapitre Général, les membres délégués auront à étudier plusieurs problèmes d’adaptation parmi lesquels se trouvera celui du costume. Sans doute ce n’est pas le problème le plus important, même si le public semble y attacher une importance exagérée. Mais le Saint-Père veut qu’on y réfléchisse afin de voir si notre habit religieux est simple, hygiénique et économique et s’il y a moyen de l’améliorer sous l’un ou l’autre de ces aspects.”(1)

(1) Ibid., avril 1959, p. 1.

(1) Ibid., 24 octobre 1962, p. 6.

Qu'on se rappelle que le 11 octobre 1962 a lieu à Rome l'ouverture de Vatican II, sous le signe d'une grande espérance. "L'Église se rénove et se rajeunit dans son visage humain et extérieur", comme le dit Sa Sainteté Jean XXIII.

Pour ce qui est des religieuses et religieuses, Vatican II viendra en 1966, par son décret sur la vie religieuse "Perfectae Caritatis" proposer aux communautés locales et à leur gouvernement à tous les niveaux, une façon nouvelle de témoigner de l'idéal évangélique, dont elles font profession.

En filles d'Église, c'est pour "se rajeunir dans leur visage humain et extérieur" que la question de l'habit prend, pour quelques années, une grande importance, en même temps que le style monastique des Hospitalières, Congrégation de Soeurs apostoliques, subit de multiples petits changements en vue de l'adapter aux exigences de l'apostolat.

Les décisions capitulaires du chapitre général d'août 1963 font état de ces changements dans les exercices de piété et la vie communautaire, en même temps qu'on annonce entre autres orientations, que le "problème de l'habit a été longuement discuté au cours des assemblées capitulaires, mais le choix n'est pas encore définitif. Vous êtes autorisées toutefois à modifier la manche de la robe de façon à n'en avoir qu'une, fermée au poignet. Le manteau remplacera la mante. . ." (2)

Les Soeurs abdiqueraient leur descendance de filles d'Ève si elles n'admettaient le vif intérêt que suscite ce problème de l'habit religieux, question qui sera débattue progressivement et qui verra un règlement, satisfaisant à la fois les tendances conservatrices et les avant-gardistes, au Chapitre général de 1979, alors que le texte des Constitutions révisées sera approuvé par Rome pour une période de dix ans, période après laquelle la Congrégation pourra envisager un texte définitif de ses Constitutions.

• **Les célébrations communautaires et hospitalières**

Un dernier élément de la vie communautaire entre 1947 et 1968 fait référence à la préoccupation de la Communauté locale à multiplier les occasions de célébrer ensemble, religieuses et personnel de l'hôpital et de l'école, les événements marquants de la vie des religieuses: les jubilés des soeurs et des institutions, les fêtes relatives à l'Église universelle et celles ayant trait aux dévotions traditionnelles des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, les départs et les retours des "missionnaires" de Saint-Jérôme ou de l'Ermitage Saint-Joseph, les faits marquants de la vie de l'hôpital. L'oeuvre hospitalière et le quotidien des religieuses vivent alors l'intégration la plus complète qu'il soit possible de connaître.

Entre 1947 et 1968, les chroniques des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska et les archives administratives de l'Hôtel-Dieu relatent plusieurs célébrations, fêtées conjointement par les religieuses et le personnel de l'hôpital.

(2) Ibid., 19 août 1963, pp. 16 et 17.

Il nous suffira, dans le cadre de cette histoire, d'en rapporter quelques-unes pour notre joie à tous.

Nous nous souvenons que chaque fin d'année apporte une rencontre conjointe entre les religieuses, les médecins, les aumôniers, le personnel de l'hôpital, les professeurs et élèves de l'École Jeanne-Mance, pour le traditionnel échange des Voeux de Noël et du Nouvel An. C'est l'occasion d'exprimer, de part et d'autre, des sentiments de gratitude pour la collaboration apportée, de préciser les priorités de l'année qui vient, de mentionner les mérites de certains et pour tous de célébrer dans la cordialité la période annuelle des Fêtes.

Les étudiantes infirmières ne manquent pas d'organiser chaque année, à l'occasion de Noël, une célébration au chevet des malades hospitalisés, plus spécialement chez les enfants de la pédiatrie: distributions d'étrennes, activité récréative et artistique.



Noël à la pédiatrie, 1960.

Chaque année aussi, la fête de Saint-Joseph réunit au 19 mars les religieuses, le personnel et les étudiantes dans une commune dévotion au titulaire de l'Hôtel-Dieu.

Ces célébrations sont l'occasion de fraterniser et de prier ensemble pour les malades hospitalisés et les patients externes, pour leurs parents, amis et bienfaiteurs, pour les disparus, pour l'Église universelle.

Les projets en cours ou à venir, les problèmes de l'heure, les soucis financiers et matériels sont confiés à Saint-Joseph avec une grande ferveur et l'expression d'une dévotion populaire qui s'exprime par un pèlerinage en son honneur, à des oratoires montés et finement décorés dans chaque service ou unité de malades, le tout rehaussé de prières et de cantiques appropriés.

Les cérémonies de prises de voile et les graduations d'infirmières contribuent de même à resserrer les liens qui unissent la grande famille hospitalière: religieuses, médecins, infirmières, membres du personnel, tous sont fiers des brillants succès remportés par nos étudiantes; ces occasions donnent lieu à des fêtes à la fois touchantes par leur simplicité et grandioses par le déploiement des talents qui s'y manifestent.

• **Jubilés des Religieuses**

Les célébrations jubilaires se font de plus en plus nombreuses chez les religieuses d'Arthabaska.

Les noces d'argent de profession religieuse commencent à être fêtées en 1960 et chaque année, la Communauté locale aura la joie de célébrer dans l'intimité d'abord, avec les familles ensuite, les 25 années de profession de quelques soeurs; les jubilés d'or et de diamant sont fêtés avec éclat, la plupart présidés par Son Excellence Monseigneur Martin, évêque de Nicolet. On y célèbre aussi les jubilés des aumôniers et des employés de l'hôpital.

3 août 1960

Jubilés d'or et de diamant des Soeurs Béliveau, Cloutier, Sainte-Véronique et Sainte-Lucie;

9 juin 1962

Jubilé de diamant de Soeur Alice Ouellette;

24 février 1963

Jubilé d'or de Soeur Ernestine Marchand;

16 mars 1963

Jubilé d'argent de Soeur Pauline Maillé, supérieure provinciale;

20 juillet 1963

Jubilé d'or de Soeur Marie-Rose Prince;

16 novembre 1963

Jubilé de diamant de Soeur Rose-Anna Labrecque;

20 juin 1964

Jubilé d'or de Mère Marie-de-la-Ferre, supérieure générale;

15 juillet 1964

Jubilé d'or des Soeurs Robichaud, Janelle et Marguerite-Marie;

13 février 1965

Jubilé d'argent de Marcel Genest, employé de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska;

16 février 1965

Jubilé d'argent de Benoît Kirouac, employé de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska;

19 mai 1965

Jubilé d'argent de l'abbé Germain Rouillard, aumônier;

26 juin 1965

Jubilé d'or des Soeurs Kirouac, Dubois, Pellerin, Laramee;

Jubilé d'action de grâces (65 ans) de Soeur Béliveau;

24 octobre 1966

Jubilé d'argent du Père Lallier, c.f.s.

Le 7 octobre 1960, nous fêtons avec tout le diocèse de Nicolet le 10e anniversaire d'Épiscopat de Son Excellence Monseigneur Albertus Martin, évêque de Nicolet, dont les réalisations sont déjà si nombreuses au cours de ces premiers dix ans.

De même, le 12 janvier 1963, à l'occasion du 10e anniversaire de Cardinalat du Cardinal Protecteur de notre Congrégation, Son Éminence le Cardinal Léger, les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska s'associent à toutes les Soeurs de la Congrégation pour lui offrir le tribut de leur respectueuse admiration.

Enfin, l'année 1967 est marquée, à l'écrin des souvenirs historiques, d'événements importants qu'il nous importe de souligner:

- L'Exposition internationale 1967
- Le Centenaire de la Confédération
- Le 350e anniversaire de l'arrivée du premier colon à Québec
- Le 325e anniversaire de la fondation de Montréal
- De juin 1967 à juin 1968, année de foi proclamée par Sa Sainteté Paul VI.

• **Jubilés des institutions**

Les jubilés des institutions ont une place de choix dans les célébrations de la Communauté d'Arthabaska. Mentionnons au cours de cette période:

Du 28 juin au 3 juillet 1951

Centenaire de la fondation de la Ville d'Arthabaska;

1-2-3 octobre 1959

Tricentenaire de l'Arrivée des Fondatrices de l'Hôtel-Dieu de Montréal;

5-6-7 décembre 1959

75e anniversaire de la fondation d'Arthabaska;

2-3 octobre 1960

10e anniversaire de la fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme;

1er-2 juillet 1961

Centenaire de la fondation de Victoriaville;

9 décembre 1962

10e anniversaire de la fondation de l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville;

12 octobre 1963

10e anniversaire de l'École Jeanne-Mance d'Arthabaska.

Nous avons souligné, en leur temps, le 10e anniversaire de la fondation de Saint-Jérôme, de l'Ermitage Saint-Joseph et de l'École Jeanne-Mance.

Qu'il nous suffise de rappeler brièvement le Centenaire de la fondation de la Ville d'Arthabaska en 1951, celui du tricentenaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal et le 100e anniversaire de la Ville de Victoriaville en 1961.

Le Centenaire de la Ville d'Arthabaska Juillet 1951

Le 28 juin 1951, la secrétaire-archiviste de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska écrit:

"La silencieuse petite ville d'Arthabaska, surnommée "la perle des Bois-Francis", s'éveille soudainement au bruit d'un vibrant tintamarre, annonçant l'ouverture de la célébration du Centenaire de sa fondation. Nous félicitons et rendons hommage aux Comités des Organisateur pour le dévouement et le travail gigantesque que comporte la préparation de ces fêtes magnifiques."⁽¹⁾

Les fêtes se poursuivent du 29 juin au 2 juillet inclusivement. Chaque jour, il y a grand-messe solennelle, dont deux Messes Pontificales, l'une présidée par Son Excellence Monseigneur Gagnon, en remplacement de Monseigneur A. Martin, évêque de Nicolet, en voyage à Rome, et l'autre par Monseigneur l'Évêque de Sherbrooke, Son Excellence Monseigneur Desranleau.

Tous les soirs, il y a présentation du Grand Pageant historique du Centenaire, réalisation du Révérend Père Laurent Tremblay, o.m.i., sous la direction de Maurice Morenoff, metteur en scène: le spectacle, d'une durée de 2½ heures, est réalisé avec la participation de plus de 300 artistes locaux. À chaque représentation, les 5 000 sièges de l'amphithéâtre en plein air sont occupés.

La 1^{re} journée des Fêtes est dédiée aux jeunes avec divertissements appropriés; la 2^e journée est consacrée aux anciens, au cours de laquelle il y aura dévoilement de monuments à Charles Beauchesne, fondateur de Saint-Christophe d'Arthabaska; à Adolphe Poisson, le barde des Bois-Francis; à Suzor Côté, peintre-sculpteur; la 3^e journée est réservée aux invités et on assiste à une grande parade du Centenaire sur chars allégoriques; la 4^e et dernière journée fait mémoire des disparus et elle clôture les fêtes vers minuit par un magistral feu d'artifice sur les hauteurs du Mont Saint-Michel.

Chaque soir, nous avons plaisir à voir se dérouler un concert de folklore ou de fanfare dans les rues, les participants portant le costume de l'époque de 1851.

Les Hospitalières ont le privilège d'assister au pageant historique en plein air et faveur unique: les religieuses, originaires d'Arthabaska, sont autorisées à passer une journée dans leur famille respective.

(1) Ibid., 28 juin 1951, p. 103.

Le tricentenaire de l'Hôtel-Dieu de Montréal Octobre 1959

Les premiers jours d'octobre 1959 commémorent la célébration des fêtes jubilaires du troisième centenaire de l'arrivée à Montréal des trois premières Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph à Ville-Marie: les Mères Judith Moreau De Brésoules, Catherine Macé et Marie Maillet, parties de La Rochelle, en France.

Ces célébrations sont marquées à l'Hôtel-Dieu de Montréal par un triduum d'action de grâces: le 1er octobre dédié aux prêtres religieux; le 2 octobre conviant aux fêtes les laïques; le 3 octobre est réservé aux religieuses.

Les chroniques locales soulignent d'une façon magnifique que ces jours ont un cachet de splendeur: d'abord par la solennité des offices religieux qui se déroulent, ensuite par l'assistance de la hiérarchie ecclésiastique et civile, et encore par la représentation du jeu scénique "Vers la terre promise", dont la réalisation est due à Soeur Béatrice Hébert, r.h.s.j., directrice de l'École des infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal, et l'exécution sur scène aux Séminaristes des S.S. Apôtres et aux étudiantes infirmières de l'Hôtel-Dieu de Montréal.

Notre Très Révérende Mère Générale, Mère Marie-de-la-Ferre, est décorée de la médaille BENE MERENTI, honneur venant de Sa Sainteté le Pape Jean XXIII, par l'intermédiaire de notre Cardinal Protecteur, Son Éminence le Cardinal Paul-Émile Léger.

Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph sont venues de partout, à Montréal, par centaines, rompre le pain de l'amitié et exprimer aux soeurs de l'Hôtel-Dieu de Montréal leur admiration et leurs félicitations.

Le 7 octobre, un autobus transporte à l'Hôtel-Dieu de Montréal vingt-six religieuses et quatorze infirmières de notre Hôtel-Dieu, en réponse à une aimable invitation à assister à la présentation du jeu scénique "Vers la terre promise". Nous sommes fières d'être Hospitalières, fières de nos origines mystiques et nous demandons au Seigneur de suivre les traces de celles qui ont ouvert la voie à la génération des infirmières du 20e siècle.

Pour clore cette grandiose page d'histoire, laissons parler notre secrétaire-archiviste:

"Ces fêtes rappellent à 300 ans de distance l'arrivée de nos héroïques Mères en terre montréalaise après avoir parcouru 1 300 lieues pour atteindre le pays lointain de leur mission. Elles furent dès lors accueillies par Monsieur De Chomedey, gouverneur, qui les conduisit chez mademoiselle Mance où la population, une trentaine de familles environ, se rendaient les saluer, à tour de rôle, et leur exprimer leur joie et leur contentement.

L'humble fondation a prospéré et la génération actuelle des Hospitalières peut chanter en ce tricentenaire un Te Deum vainqueur, aux notes de gratitude et d'amour, pour les grandes miséricordes du Seigneur à son égard."(1)

Le 100e anniversaire de la Ville de Victoriaville Juillet 1961

Nous reproduisons ici quelques extraits de l'excellente relation de ces fêtes du Centenaire de Victoriaville des Chroniques des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska de l'année 1961.

"Les 1er et 2 juillet 1961, Victoriaville fête avec éclat son centenaire dans la joie et la fraternité.

Cette ville a été édifiée par l'union bienfaisante et la collaboration empressée entre le clergé et les autres classes sociales, dit en substance Son Excellence Monseigneur A. Martin.

À 4.00 heures p.m., le 1er juillet 1961, Son Excellence Monseigneur Georges Cabana de l'archidiocèse de Sherbrooke chante une messe pontificale en l'Église Sainte-Victoire.

Les religieuses et religieux natifs de Victoriaville répondent nombreux à l'invitation et une dizaine de nos soeurs ont l'honneur et la joie d'être présentes, et s'unissent à la population pour l'action de grâces.

Le drapeau, dont la réalisation est due à chère Soeur Irène Ling de l'Ermitage Saint-Joseph, et l'original peint par elle-même, est hissé au mât de l'Hôtel de Ville par Mademoiselle Centenaire, Marie Roux, aidée du Capitaine Clément Cantin, en présence du Maire de la Ville, Me Rolland Provencher. Le coordonnateur des fêtes centenaires est M. Gilles Desrosiers, professeur.

Victoriaville, la Ville-reine des Bois-Francs, compte en janvier 1961, une population de 18 858 âmes, réparties dans 4 082 familles et possède cinq paroisses.

Le lendemain, 2 juillet, sous la direction de Me Raymond Beaudet, commandeur de l'Ordre de Saint-Grégoire-le-Grand, Son Éminence le Cardinal P.-É. Léger, précédé d'un cortège imposant, fait son entrée solennelle à l'Église des SS. Martyrs-Canadiens. C'est dimanche, Monseigneur Alphonse Roux, curé, reçoit Son Éminence et l'invite à prononcer le sermon de circonstance.

L'éminent prédicateur établit un parallèle entre l'essor merveilleux de Victoriaville et le miracle de la multiplication des pains, rapporté dans l'évangile du jour, ce qui l'amène à parler du citoyen honnête dans la cité, son apostolat par la recherche du bien commun, en collaboration avec la hiérarchie de l'Église.

À l'Hôtel de Ville, Son Honneur le Maire P.-A. Poirier souhaite la bienvenue, lors de la réception civique et souligne que c'est le deuxième Cardinal qui visite Victoriaville. Son Éminence le

(1) Ibid., 20 octobre 1959, p. 38.

Cardinal Bégin avait présidé le Congrès Eucharistique de 1918.

Mademoiselle Centenaire "Marie Roux" offre ensuite au distingué Visiteur le signe distinctif du Centenaire: la canne de bois d'ébène, à pommeau d'or, portant les armoiries et devise de la Ville de Victoriaville.

À 4.00 heures p.m., les visiteurs se dirigent vers le Manège Militaire. Les communautés missionnaires exposantes sont à leur kiosque dans l'attente respectueuse du Cardinal, Soeur Ling assume la présentation des exhibits au kiosque des Hospitalières de Victoriaville et d'Arthabaska aidée des SS. Lambert et Jeanne-Mance (Mercier). Cette exposition d'envergure est l'inspiration de Monseigneur O. Grenier, P.D., curé de Sainte-Victoire, et réalisée avec le concours des Chevaliers de Colomb, sous la direction de Monsieur Wilfrid Dupuis, grand Chevalier des différentes compagnies et services bénévoles ou firmes de la ville.

Cette exposition grandiose, visitée par 25 000 personnes, du 29 juin au 6 juillet, veut rendre hommage aux communautés religieuses, aux fils et aux filles de Victoriaville qui ont embrassé la vie religieuse et dont le nombre approximatif est de 300 depuis 1861.

Au kiosque des Hospitalières, notre Cardinal Protecteur accepte notre invitation à se rendre à l'Hôtel-Dieu.

Un Bénédictus en parties ponctue l'arrivée du Cardinal Léger dans notre salle de communauté.

D'une façon toute paternelle, Son Éminence fait une causerie sur les attributs d'un Cardinal Protecteur; sur les responsabilités de l'hospitalière d'aujourd'hui; ses actes répréhensibles auprès du malade peuvent avoir une répercussion mondiale; savoir apprécier la sécurité que nous octroie notre vie communautaire; méditer parfois sur l'insécurité de l'ouvrier qui, chaque matin, part soucieux pour gagner la vie de sa famille.

Avant de quitter la salle, Son Éminence donne sa bénédiction, passe dans les rangs et chaque soeur a le privilège de baiser son anneau.

La journée a, certes, été épuisante, aussi l'Hôtel-Dieu est reconnaissant au Prince de l'Église pour cette visite cardinalice, à l'occasion du Centenaire de Victoriaville."(1)

Le 75e anniversaire de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska Décembre 1959

Tel un anneau symbolique qui reliera la vie des religieuses à celle de l'hôpital pendant cette période de 1947 à 1968, l'année 1959 nous apparaît, avec les fêtes du 75e anniversaire de l'Hôtel-Dieu, les célébrations conjointes par excellence, vécues dans la joie et la fraternité.

C'est dans cet esprit que nous avons pensé y consigner ici les grandes lignes de ces fêtes inoubliables.

Les 5, 6 et 7 décembre 1959, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska souligne trois quarts de siècle d'existence par des célébrations religieuses et civiles.

(1) Ibid., juillet 1961, pp. 196-198.

5 décembre 1959

La Messe pontificale d'ouverture du 5 décembre a lieu à l'Église d'Arthabaska "où l'Hôtel-Dieu s'est transporté", et elle est chantée par Son Excellence Monseigneur Albertus Martin, évêque de Nicolet. La chorale de la paroisse Sainte-Victoire de Victoriaville assume les frais du chant liturgique, sous la direction de Raymond Girouard; la messe de Pérosi à trois voix égales est brillamment rendue.

La secrétaire écrit:

"Monseigneur Martin parle avec éloquence. Dans son allocution, il magnifie les vertus des fondatrices, loue leur esprit missionnaire, leur courage, leur dévouement, la pérennité de leur oeuvre hospitalière, oeuvre de charité, d'assistance aux pauvres et aux malades, oeuvre bénie du ciel et pleine de promesse en l'avenir. . ." (1)

À l'issue de cette messe, un dîner d'honneur est servi aux invités: dignitaires ecclésiastiques, dont Monseigneur L.-A. Vachon, vice-recteur de l'Université Laval, Monseigneur Georges Dubuc, vicaire général du diocèse de Nicolet, Monseigneur A. Roux, curé de la paroisse Sainte-Victoire, ainsi que des religieux, religieuses et des personnalités civiles, dont l'honorable Wilfrid Labbé, Ministre d'État,



La signature du Livre d'Or au 75e, 5 décembre 1959.

(1) Ibid., 5 décembre 1959, p. 54.

Monsieur Sam Boulanger, député de Drummond-Arthabaska au fédéral, Monsieur le Juge Jules Poisson, les maires des deux villes-soeurs: Me Roland Provencher de Victoriaville et Monsieur Félix Houle d'Arthabaska, ainsi que plusieurs médecins et dentistes de l'hôpital accompagnés de leurs épouses.

Le banquet, au menu varié et de qualité, magnifiquement dressé, est sous la responsabilité de Soeur Estelle Breton, chef de notre service de diététique, qui assumera avec compétence et dévouement, avec l'aide de son personnel, tous les repas servis pendant ces fêtes.

A la clôture du banquet, Soeur Kirouac remet une décoration au doyen du corps médical, monsieur le docteur Georges-E. Roy, pour ses trente-trois années de dévouement et de fidèle collaboration à l'oeuvre hospitalière.

Suite à ce banquet, on procède à la bénédiction de la pierre angulaire du nouvel hôpital, dont on projette incessamment la construction. Son Excellence Monseigneur Martin bénit la pierre angulaire en présence des nombreux invités d'honneur. Le procès-verbal de cette bénédiction est gardé aux archives locales de l'hôpital et il témoigne de la détermination de Soeur Kirouac à obtenir enfin les ressources financières qui permettront la construction de l'Hôtel-Dieu actuel. On trouve aussi dans ce même dossier la liste des noms, copiée au parchemin, déposée dans la pierre angulaire bénite ce 5 décembre 1959: en plus des noms des personnalités présentes à cette cérémonie, on y a inséré ceux des membres de l'Administration générale, de l'Administration provinciale et les 56 noms des soeurs qui forment alors la Communauté locale d'Arthabaska.



La bénédiction de la pierre angulaire, 5 décembre 1959.

Chaque soir du triduum, à l'auditorium de l'École des infirmières, un jeu scénique intitulé "Avenue des Érables" est présenté aux invités. Il s'agit d'une composition historique réalisée par Soeur Claire-de-Jésus (Perreault), assistante-directrice de l'École des infirmières, en coopération avec Soeur Saint-Paul (Mercier), directrice. Des tableaux vivants, évocation d'un passé riche en péripéties, captivent l'auditoire et mettent en valeur les vertus héroïques des fondatrices de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, leur courage et leur dévouement. Ces tableaux sont présentés sur un fond musical, choisi parmi les oeuvres des grands maîtres classiques, ce qui ajoute à l'ensemble du jeu scénique un charme de grande festivité. Les acteurs et actrices sont les élèves de l'École des infirmières, qui rendent avec brio leur rôle respectif.

6 décembre 1959

La deuxième journée du triduum est consacrée aux religieuses. La messe est célébrée à l'Hôtel-Dieu par Monseigneur O. Grenier, P.D.V.G., curé de la paroisse Sainte-Victoire de Victoriaville, que la secrétaire qualifie de "seneur de joie". La manécanterie de l'Académie Saint-Louis de Gonzague exécute brillamment la messe du jour et le commun des Anges. Le sermon est donné par Monseigneur Grenier, dont les talents d'orateur sont bien connus. Il y loue entre autres le mérite des Hospitalières, la science et la dignité du corps médical, l'épanouissement de l'École des infirmières. Monseigneur Grenier fait le rappel du Sermon sur la montagne et il exalte le chant des Béatitudes, qui proclame, dit-il, "la hiérarchie des valeurs humaines, des valeurs qui peuvent nous mériter joie, paix et bonheur".

À 6.00 heures p.m., au salon des infirmières, les religieuses invitées et les Hospitalières rompent ensemble le pain de l'amitié. À l'issue de ce dîner, Soeur Kirouac, supérieur-administratrice, offre une médaille du mérite hospitalier à la doyenne des Hospitalières, Soeur Alice Ouellette, première infirmière diplômée de 1909. Dans sa présentation, Soeur Kirouac mentionne qu'"à l'âge de 81 ans, Soeur Ouellette sollicite le privilège d'assister les mourants à l'hôpital. Elle les berce de pieux Avé pour adoucir leurs derniers moments et leur indique l'avenue du ciel".(1)

7 décembre 1959

La troisième journée est réservée au personnel de l'Hôtel-Dieu. La messe de 4.00 heures p.m. rallie tout le personnel à la chapelle de l'Hôtel-Dieu. Elle est célébrée par Monsieur l'abbé Ernest Marier, curé d'Arthabaska, qui en prononce le sermon de circonstance. Les infirmières, les étudiantes de l'École et les employés exécutent avec ferveur et piété les divers chants de la messe. Dans son sermon, l'Abbé Marier fait l'apogée de la charité chrétienne qui s'exprime par des oeuvres.

(1) Ibid., 6 décembre 1959, p. 64.

“Dieu veut que nous fassions des oeuvres; vous avez compris que Dieu voulait des oeuvres et vous avez fait vôtre cette parole de Saint Paul aux Corinthiens: “Pour moi, bien volontiers, je dépenserai et me dépenserai moi-même tout entier pour vous.” 2 Co 12, 15 et c'est ce qui explique votre joie à tous.”(2).

À 12.30 heures, le déjeuner pour le personnel auxiliaire a lieu au Pavillon des infirmières, au cours duquel Soeur Kirouac remet la médaille-souvenir du 75e anniversaire aux doyens des employés: Monsieur Philippe Baril et Mademoiselle Madeleine Rheault.



Madeline Rheault reçoit de S. Kirouac la médaille-souvenir du 75e, 7 décembre 1959.

Le dîner de 6.00 heures p.m. réunit, toujours au pavillon des infirmières, les infirmières et étudiantes, compagnes de travail et éducatrices dans une fête incomparable de l'amitié et du souvenir. La doyenne des infirmières licenciées de l'Hôtel-Dieu, Garde Éliane Desharnais, reçoit de Soeur Kirouac la médaille commémorative du 75e anniversaire de l'Hôtel-Dieu.

Le triduum d'action de grâces est terminé mais la fête du souvenir se continue à l'intérieur des murs de l'hôpital.

Le 8 décembre, nous accueillons des étudiantes et des professeurs de l'École des infirmières de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme, de l'Hôtel-Dieu de Montréal et de l'Hôpital Sainte-Croix de Drummondville pour l'assistance au jeu scénique. Cette rencontre inter-écoles se termine par un buffet agrémenté de franche cordialité.

Les 10 et 11 décembre, la secrétaire écrit:

(2) Ibid., 7 décembre 1959, p. 66.

“La divine Victime est immolée sur l’autel pour les Soeurs défuntes et les bienfaiteurs disparus: médecins, malades et amis de l’Hôtel-Dieu. C’est le tribut de reconnaissance dû aux nobles coeurs qui ont contribué, de quelque façon que ce soit, à l’épanouissement de l’oeuvre hospitalière.”(1)

À l’occasion de ces fêtes, les membres du Bureau médical par la voix de leur Exécutif et de son président, le Docteur Arthur Thibault, offrent le 1er décembre 1959, à la Supérieure et aux religieuses, “une magnifique murale, dont le thème sera élaboré en même temps que seront complétés les plans du futur hôpital”.(2)

Rappelons encore que les Hospitalières et leur Hôtel-Dieu reçoivent lors de ces fêtes, de multiples témoignages d’hommages et de félicitations, sous des formes multiples, toutes plus éloquentes les unes que les autres. Nous nous permettrons de citer ici un poème adressé par les Hospitalières de l’Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville.

1884 - 1959

Ton front nimbé de gloire	Soixante-quinze années
O mon cher Hôtel-Dieu	Comme de purs diamants
Vit en ces jours d’histoire	Scintillent enchâssées
Un passé radieux.	Dans ton écrin charmant!

Nous, tes enfants très chères	Te DEUM LAUDAMUS
Te louons de tout coeur	O mon cher Hôtel-Dieu
Notre âme émue et fière	Rendons gloire à JÉSUS
Chante l’hymne vainqueur!	AUJOURD’HUI et aux CIEUX!

(1) Ibid., décembre 1959, P. 68.

(2) Archives du Bureau médical de l’Hôtel-Dieu d’Arthabaska, 1er décembre 1959.

Les Religieuses Hospitalières de St-Joseph



1880 - 1884
Mère Montaleau

1884 Les Supérieures 1959



Hotel-Dieu d'Arthabaska

LE PÈRE
ST-JOSEPH
1884-1959

Les Supérieures-administratrices de 1884 à 1959.

Terminons cette relation déjà longue du 75e anniversaire par la présentation d'une mosaïque des supérieures-administratrices "qui se sont succédées au gouvernail de la barque hospitalière d'Arthabaska de 1884 à 1959", réalisation artistique de Georges Laquerre de Victoria-ville, à partir d'anciennes photos des archives de la Communauté.

Le soir de 1959 descend! Un dernier quart de siècle est là devant nous, avant le Centenaire, riche de l'oeuvre à poursuivre, des vertus à conquérir, de la sainteté à atteindre pour tous et chacun des membres de la grande famille hospitalière d'Arthabaska, plus unie que jamais, suite aux célébrations de ce 75e anniversaire de fondation de notre Hôtel-Dieu.

La situation de l'oeuvre hospitalière, en cette fin d'année 1959, se présente ainsi, au tableau VI qui suit:

Tableau VI

RELEVÉ DU PERSONNEL ET DES ACTIVITÉS DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1959	
PERSONNEL	
Médecins et dentistes _____	30
Infirmières licenciées _____	32
Techniciennes en laboratoire _____	2
Techniciennes en R.X. _____	2
Garde-bébés _____	16
Garde auxiliaire _____	1
Employés hommes et femmes _____	139
	Total: 192
Étudiantes infirmières _____	92
Étudiantes techniciennes en R.X. _____	2
ACTIVITÉS HOSPITALIÈRES	
Lits adultes et enfants _____	192
Berceaux _____	30
Malades hospitalisés _____	7 048
Journées d'hospitalisation _____	60 380

(1)

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska, **Rapport annuel 1959.**

LES FAITS MARQUANTS DE LA VIE DE L'HÔPITAL DE 1947 À 1968

La vie de l'hôpital, pendant ces années qui s'échelonnent de 1947 à 1968, est marquée de faits saillants que nous regrouperons autour des étapes spécifiques suivantes, en respectant l'ordre chronologique de leur présentation:

- les transformations et l'agrandissement par l'intérieur de l'hôpital de 1931;
- les débuts de l'organisation scientifique des années '50
 - l'arrivée de plusieurs nouveaux médecins
 - la venue de professionnels de la santé et de l'administration
- l'organisation syndicale en 1954 et les grèves des salariés;
- les nouvelles législations et leur impact sur l'hôpital entre 1961 et 1964
 - l'assurance-hospitalisation au 1er janvier 1961
 - la Loi des Hôpitaux, Bill 44, en 1962
 - le changement de Corporation en 1963
 - le transfert du patrimoine en 1964
 - la formation du Conseil d'administration en 1964
- la construction et l'occupation de l'hôpital de 1967

En reprenant une à une ces différentes étapes, nous retracerons l'histoire de cette période, que l'on pourrait qualifier de l'aboutissement inespéré de ce cheminement de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

• **Les transformations et l'agrandissement par l'intérieur de l'hôpital de 1931**

De 1948 à 1961, l'hôpital de 1931 subit progressivement de multiples transformations, certaines d'entre elles considérées majeures. Les besoins augmentent, l'hôpital ne peut plus suffire à la demande croissante et diversifiée et le temps n'est pas des plus favorables à la construction.

On se rappelle que l'École Jeanne-Mance pour les infirmières a été aménagée dans les locaux de l'orphelinat de 1923, laissés disponibles en 1952 par le transfert de l'hospice à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville.

Déjà, vers les années 1946, des laboratoires modernes sont installés au 1er étage de l'hôpital, sous la direction de Soeur Éva Sévigny, technicienne licenciée en laboratoires depuis 1944. En 1961, on note l'aménagement dans les laboratoires d'une banque de sang et l'organisation d'un service d'hématologie.

Depuis plusieurs années, les employées féminines sont domiciliées au département Sainte-Marthe, qui est transféré à quelques reprises dans divers locaux de l'hôpital, pour faire place aux services des malades. Le 13 février 1950, suite à l'acquisition de la "Maison Spénard" par les religieuses, les employées féminines s'installent en résidence sur l'Avenue des Érables, à proximité de l'hôpital. Cette résidence reçoit une trentaine de chambreuses jusqu'en 1965, date à laquelle elle est transformée en quatre appartements domiciliaires. Monsieur et Madame Arthur Vallières en sont les concierges. Le reste des employées féminines continuent de loger à l'hôpital jusqu'en 1960.

Au 25 juin 1951, a lieu l'ouverture de la nouvelle cuisine centrale. La secrétaire des Religieuses écrit ce jour-là:

"Nos chères soeurs cuisinières et leur personnel entrent en fonctions, dans la cuisine centrale, entièrement rénovée. Le local est spacieux, clair et bien aéré; en un mot, la nouvelle cuisine est magnifique! Après un exode de près d'un an dans un espace restreint, nos chers "cordons bleus" jouissent, ce jour, d'une juste et heureuse rétribution pour les nombreux sacrifices acceptés dans la dernière année. Le travail de réfection terminé, le service centralisé des cabarets est installé sans retard pour un meilleur service aux malades."(1)

En 1953, le raccordement reliant l'hôpital de 1908 à celui de 1931 est aménagé en vingt petites chambres, tant au 3e qu'au 4e étage, le 3e constituant le département Notre-Dame pour la médecine et le 4e augmentant les lits d'obstétrique du département Sainte-Marguerite.

Le 16 mars 1953, la secrétaire mentionne l'ouverture à Victoriaville de l'Hôpital Saint-Anne, un hôpital privé d'une capacité de douze lits, propriété de Monsieur Wellie Béliveau, cette initiative devant pallier au manque de lits à l'Hôtel-Dieu.

Le département de radiologie profite de certaines acquisitions importantes au cours de cette période:

- en 1954, installations de la radiothérapie profonde;
- en 1957, climatisation des salles de radiologie;
- en 1959, grâce à un octroi du ministère de la Santé, installation d'un premier appareil de Rayons X de 43 867,40 \$ et en 1961, d'un second appareil au coût de 47 586,00 \$, avec amplificateur de brillance;
- en 1960, arrivée de la cinématographie en radiologie et d'une télévision médicale "Philips" en circuit fermé.

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, *Chroniques*, 25 juin 1951, p. 102.

Deux dons du Club Richelieu de Victoriaville méritent d'être soulignés en 1955: le 1er, en date du 21 avril, consiste en un incubateur "Isolette" pour la pédiatrie, d'une valeur de 1 100,00 \$; le second est celui d'une télévision pour les enfants hospitalisés. Le président du Club Richelieu est alors Me Raymond Beaudet, C.R. de Victoriaville.

En mai 1961, quelques pièces pour la physiothérapie sont aménagées temporairement au rez-de-chaussée de l'Hôpital de 1885, en attendant l'ouverture d'un département complet dans l'hôpital neuf projeté.

Le 19 septembre 1964, à sa 1ère réunion, le Conseil d'administration de l'hôpital se voit octroyer un droit de passage par les religieuses, pour la circulation sur chacun des étages entre l'hôpital et le pavillon des infirmières. À cette même assemblée, les administrateurs obtiennent de la Communauté la location, pour un prix symbolique, d'un terrain de stationnement, situé sur l'Avenue des Érables, qui est mis gratuitement à la disposition du personnel de l'hôpital, pendant de longues années.(1)

• Les débuts de l'organisation scientifique des années '50

• L'arrivée de plusieurs nouveaux médecins

On se rappelle que le 1er Bureau médical remonte au 30 avril 1943 et que le Docteur Henri Bécotte en a été le premier président.

Si en 1950, le Bureau médical compte toujours dix ou douze médecins, on voit arriver, au cours des années 1952-1957, plusieurs nouveaux médecins, dont nous mentionnerons le plus grand nombre: en 1952, Docteur Gilles Piché; en 1953, Docteur Fernand Plante; Docteur Paul-Émile Patry en 1954; Docteurs Laurent Duval, Raymond Allard et René Deschamps en 1955; en 1956, les Docteurs Richard Dessurault, Henri Lavoie, Gérard Larouche, René Jutras, Thérèse Martel-Jutras; en 1957, Docteurs Marc Poulin et Jean-Paul Provencher.

Chaque année, le Bureau médical s'enrichit ainsi de nouveaux membres. Les années 1963-1964 sont particulièrement remarquables. En 1963, on y voit arriver les Docteurs Armand Andersen, Jean-Charles Patry, Claude Brière, Nicol Ouellette, Ronald Frenette, Jean-Guy Gagné, Dong Nguyen; en 1964, ce sont les Docteurs Pierre-Yvon Proulx, François St-Pierre et Georges-Henri Dubois.

Le rapport annuel 1964 donne un total de 35 médecins ayant les statuts suivants:

Membre honoraire _____	1
Membres actifs _____	16
Membres associés _____	11
Membres agréés _____	5
Membres consultants _____	2

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Archives de l'hôpital. Réunion du Conseil d'administration, 19 septembre 1964.



Les médecins à l'origine de l'organisation scientifique.

Mentionnons que le Docteur Paul-Émile Patry, absent pendant quatre années pour se spécialiser en chirurgie, revient en mai 1961, avec le titre de "Fellow" du F.R.C.S. (chirurgie).

Un directeur médical, le Docteur Laurent Duval, médecin hygiéniste, est entré en fonctions en octobre 1955, avec mandat d'assumer l'organisation scientifique de l'hôpital par le bon fonctionnement du Bureau médical et de ses comités.

Pour sa part, le personnel dentaire comprend 7 dentistes. L'Exécutif du Bureau médical, élu en décembre 1963 pour l'année 1964, est ainsi formé:

- Docteur Édouard Côté, président
- Docteur Gilles Piché, vice-président
- Docteur René Deschamps, secrétaire
- Docteur Laurent Duval, directeur médical

Des seize médecins actifs, dix sont omnipraticiens et six spécialistes; des dix membres associés, trois sont omnipraticiens et sept spécialistes; les cinq membres agréés sont omnipraticiens et les deux membres consultants sont spécialistes.

Le rapport annuel 1964 nous fournit la liste des comités du Bureau médical ainsi que le nom de leurs présidents respectifs.

Il existe un comité conjoint formé des membres du Comité exécutif et de trois religieuses de l'administration.

Les comités du Bureau médical sont les suivants:

- Comité de créances: Dr Léonard Béchard
Président
- Comité des dossiers: Dr Gérard Larouche
Président
- Comité des tissus et infections: Dr Georges-Henri Dubois
Président
- Comité de la pharmacie et diètes: Dr Gérard Larouche
Président
- Comité des transfusions sanguines: Dr Georges-Henri Dubois
Président
- Comité scientifique et bibliothèque: Dr Léon-Philippe Langelier
Président
- Comité des soins intensifs: Dr Gérard Larouche
Président

L'organisation départementale commence en 1964 par la formation des services de médecine, chirurgie, obstétrique, pédiatrie-pouponnière, radiologie, laboratoires et anesthésiologie avec nomination d'un chef respectif pour chacun d'eux.(1)

Une véritable organisation départementale s'inscrit au rapport annuel 1965 par la formation des départements suivants, ayant à leur tête un chef nommé par le Conseil d'administration, sur recommandation du Comité exécutif du Bureau médical:

Département de médecine générale	Dr Fernand Plante
Département de médecine interne et cardiologie	Dr Gérard Larouche
Département de chirurgie générale,	Dr Édouard Côté
Département d'obstétrique,	Dr Léonard Béchard
Département de gynécologie,	Dr François St-Pierre

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska, **Rapport annuel 1964**.

Département de pédiatrie,	Dr René Jutras
Département d'oto-rhino- laryngologie,	Dr Armand Andersen
Département d'anesthésie,	Dr Gilles Piché
Département de radiologie,	Dr Léon-Philippe Langelier
Département de pathologie,	Dr Georges-Henri Dubois(1)

La première "accréditation" de l'hôpital par la "Joint Commission on Accreditation" remonte au 3 août 1954, pour les trois années à venir. Cette visite officielle, qui se fait régulièrement aux trois ans, a pour but de témoigner de la pratique de normes de soins de qualité, d'une organisation médicale adéquate et elle atteste de la valeur professionnelle de l'équipe médico-hospitalière en place. Il est à souligner que ce certificat, que l'on appelle maintenant "d'agrément" et aujourd'hui décerné par le Conseil canadien d'agrément des hôpitaux, a toujours été maintenu à l'Hôtel-Dieu depuis cette première visite de 1954.

- **La venue des professionnels de la santé et de l'administration**

Au cours de ces dernières années, des professionnels de l'administration et des professionnels de la santé, autres que médecins et infirmières, viennent grossir les rangs de l'équipe médico-administrative de l'Hôtel-Dieu.

Au niveau des unités de soins, les officières des années '50 sont devenues les hospitalières des années '60 et les infirmières-chefs du nouvel hôpital, lors de l'ouverture du pavillon A en 1965.

C'est à partir de 1960 que l'on souligne, entre autres, l'arrivée des premiers professionnels et chefs administratifs suivants:

Solange Michaud, au Bureau des soins infirmiers en janvier 1960; Jean-Charles Tremblay, comme biochimiste entre à l'hôpital en juillet 1960; Jean Verville, c.a., au poste de contrôleur financier en janvier 1961; Paul Pelletier en pharmacie en juin 1961; André Poliquin devient le premier chef de l'agence de sécurité Pinkerton en octobre 1961; Soeur Claire-de-Jésus (Perreault) occupe le poste d'assistante directrice générale en décembre 1962; Jean-Marc Poliquin occupe le poste de directeur du personnel en juillet 1963; la première diététiste à seconder Soeur Estelle Breton est Colette Létourneau qui entre à l'hôpital en juillet 1963; Louise Pellerin, assistante archiviste devient membre enregistré de l'Association médicale Canadienne des archivistes médicales en décembre 1963; Réjean Boutet au poste d'acheteur en janvier 1964.

Petit à petit, au rythme des travaux de construction de l'hôpital neuf, travaux qui se réalisent pendant cette période, une équipe professionnelle et administrative cadre prend progressivement forme de façon à assurer à la fois la mise en place des nouvelles structures et une bonne gestion de l'hôpital, face aux exigences nouvelles, apportées par les Législations et la syndicalisation, dont nous parlerons plus loin.

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska, **Rapport annuel 1965.**



L'arrivée des professionnels de la santé, 1963.

- **L'organisation syndicale en 1954 et les grèves des salariés**

La première accréditation syndicale remonte au 28 septembre 1954 pour les employés généraux, sous le nom de "Syndicats des Employés d'Hôpitaux et d'Hospices du comté d'Arthabaska, C.S.N."; le 4 décembre 1964, les infirmières obtiennent leur accréditation qui s'appellera "L'Alliance des Infirmières de Sherbrooke, section Hôtel-Dieu Saint-Joseph d'Arthabaska, C.S.N."

En 1960, les négociations se font au plan diocésain, soit avec les hôpitaux et hospices de Drummondville et de Nicolet, pour les employés généraux. Lors de ces premières négociations au plan diocésain, il y aura séances de conciliation entre les parties. Le 16 août 1960, il y a signature d'une convention collective entre les parties sous l'égide de l'Association Patronale des Services Hospitaliers de Québec,

section de Nicolet. Le nombre d'heures de travail est de 44 heures pour toutes les catégories d'employés.

À compter de novembre 1962, par sentence arbitrale couvrant tous les hôpitaux et hospices du diocèse de Nicolet, la semaine de travail pour tous les employés passe à 40 heures, réparties en 5 jours de 8 heures. Les employés ont droit à deux journées complètes de congé par semaine et à 9 jours chômés et payés par année. Les vacances sont acquises en 1954, à raison de 10 jours payés après 1 an.

Le 22 juillet 1965, il y aura signature de la première convention collective des infirmières, suite à des moyens de pression et à une menace sérieuse de grève, qui obligent l'hôpital à réduire son taux d'occupation à 60% pour une durée de deux semaines environ.

Il est à souligner que sous le Gouvernement Lesage, le droit de grève a été donné aux salariés des services hospitaliers, le 31 juillet 1964.

Puis c'est, au 17 février 1966, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, en dehors de la période prévue pour une grève légale, sans avis préalable, la grève illégale de 48 heures des infirmières et des employés généraux, qui donnera suite à une enquête, puis au rapport Cardin et à la démission du directeur du personnel.

À compter de novembre 1965, les négociations du renouvellement des conventions collectives de travail se planifient à l'échelon provincial. L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska est alors regroupé avec les hôpitaux de la région des Cantons de l'Est, Sherbrooke, région 05.

Les hôpitaux du Québec connaissent leur première grève générale provinciale en juillet 1966, par un arrêt de travail dans 139 hôpitaux, privant pendant 19 jours continus 32 500 employés de leur travail. Ce conflit se termine par la mise en tutelle temporaire des hôpitaux du Québec; Me Yves Pratte ayant été nommé administrateur général de tous les hôpitaux de la province, une convention collective des employés et des professionnels est signée le 4 août 1966 entre ce dernier d'une part et la Fédération Nationale des Services (C.S.N.) d'autre part.

Cette convention collective, signée à l'échelle provinciale, a aussi un contenu aux mêmes dimensions. C'est un document de soixante-dix-neuf pages, avec trente-deux clauses générales et spécifiques normatives, qui ouvrent largement sur l'érosion des droits de gérance des employeurs et propriétaires des établissements de santé, et où les gains syndicaux se situent particulièrement au niveau de la liberté d'action syndicale.

Les grèves qui se déclenchent à chaque renouvellement de la convention collective provinciale, et le climat de travail difficile que connaissent les hôpitaux du Québec par la suite, donnent place à des grèves multiples et "sauvages", dont les malades auront toujours à souffrir et desquelles les salariés sortiront en général perdants, au dire même des employés d'hôpitaux.

Dans le magazine MacLean de novembre 1966, sous le titre "Qui a gagné la grève des hôpitaux?" et dans celui de février 1968, "Les syndicats contre le peuple?", Jacques Guay établit ainsi le bilan de la crise de 1966:

"... Les gains des syndicats sur le plan des promotions et de la liberté d'action ont coûté très cher: les syndicats pourraient-ils faire sortir leurs membres en grève dans un avenir prochain? D'autre part, l'opinion publique est de plus en plus irritée de ces débrayages successifs dans des secteurs clés. Pour les administrations hospitalières, c'est une humiliation de taille que la mise en tutelle!

"... L'État, pourtant peu outillé, sort vainqueur de l'aventure. Le gouvernement s'en tire indemne, sans plus. Il devra faire la preuve, dans les mois qui viennent, qu'il est à la hauteur de la décision que son chef a prise pour mettre un terme au conflit."(1)

Et en 1968, le même auteur conclut:

"Que ce n'est pas tant le bien commun qui déterminera le déclenchement des grèves dans le secteur public, mais l'opinion publique!"(2)

Disons pour terminer ce triste rappel des périodes douloureuses des grèves d'hôpitaux, à cette date de 1968, que selon nous, jamais l'État ne pourra mesurer les difficultés et problèmes d'application de ces manuels de convention collective qui consacrent, de signature en signature, une ingérence gouvernementale de plus en plus marquée dans les pouvoirs des corporations hospitalières, et qui emprisonnent les gestionnaires dans des contraintes additionnelles, toutes plus préjudiciables les unes que les autres à une saine gestion des ressources humaines, dont ils sont responsables.

L'organisation syndicale des salariés amène obligatoirement la mise en place des structures d'encadrement pour permettre, en décembre 1967, l'approbation par le Conseil d'administration de l'hôpital d'un plan d'organisation reflétant le partage des responsabilités de gestion entre les divers cadres de l'établissement.

En corollaire à ce chapitre des conflits de travail, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, avec l'ensemble des hôpitaux du Québec, fait face, en septembre 1962, au conflit des médecins radiologistes, devant l'échec de leurs négociations avec le gouvernement provincial. En septembre 1970,

(1) Jacques Guay, Le Magazine Maclean, **Qui a gagné la grève des hôpitaux**, novembre 1966, p. 64.

(2) Ibid., **Les syndicats contre le peuple**, février 1968, p. 43.

le conflit des médecins spécialistes doit malheureusement se terminer par la passation, en octobre, d'une Loi spéciale ordonnant le retour au travail des médecins spécialistes.

On doit se souvenir que le Québec vivait alors l'une des époques les plus douloureuses de son histoire, que l'on a appelée la "crise d'octobre 1970", ce qui constitue, dans les circonstances, un contexte peu favorable à un dialogue constructif entre le gouvernement et ses partenaires médicaux.

- **Les nouvelles législations et leur impact sur l'hôpital entre 1961 et 1964**

- **La Loi de l'Assurance-hospitalisation en 1961**

La première législation à venir transformer la vie de l'hôpital pendant cette période d'histoire, est celle de l'Assurance-hospitalisation au 1er janvier 1961. Il s'agit d'un plan conjoint fédéral-provincial; la province de Québec est la dernière des provinces du Canada à profiter de ce régime d'Assurance-hospitalisation.

La Loi, adoptée par l'Assemblée législative le 12 décembre 1963, est connue sous le nom de Bill 2 et elle abroge la Loi de l'Assistance publique en vigueur depuis 1921. Tous les hôpitaux du Québec entrent solidairement dans ce plan qui, selon le vœu du Ministre de la Santé, l'Honorable Alphonse Couturier, doit apporter à la population du Québec la sécurité sociale qui lui est indispensable pour assurer sa santé individuelle et collective.

Le Docteur Jules Gilbert en est le premier directeur général. Un comité provisoire consultatif, formé de 27 membres, est chargé d'aviser ce dernier pour une juste application de cette Loi. Mère Maillé, supérieure provinciale des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de la Province Ville-Marie de Montréal, y représente l'Association des Hôpitaux Catholiques du Québec.

Le montant versé par ce plan fédéral-provincial se calcule sur l'évaluation du budget annuel, méthode à laquelle les hôpitaux sont peu initiés et qui laisse place à de nombreuses imprécisions et interprétations. D'aucuns ont l'impression que les gestionnaires vigilants sont pénalisés pour avoir montré au Gouvernement des budgets moindres que certains autres, ce qui amène des disparités et des iniquités qui sont dénoncées avec vigueur.

En bref, le nouveau régime comprend globalement les éléments suivants:

- les malades de salles n'ont rien à déboursier pour leur pension, traitements et remèdes; ils sont toutefois à rémunérer leur médecin;
- les taux des chambres privées et semi-privées sont fixés par le Gouvernement; ils sont chargés aux malades à titre de différentiel à l'hospitalisation, qui leur est assurée gratuitement, tout comme pour les malades de salles;
- les services externes ne sont pas couverts, de même que les médicaments requis par les malades externes.

Les chroniques des Religieuses hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska notent à ce sujet de l'entrée en vigueur la Loi de l'Assurance-hospitalisation:

“Le principe de l’entraide collective ouvre une ère nouvelle aux hôpitaux du point de vue de la charité individuelle et institutionnelle. Souhaitons que le fardeau financier de nos hôpitaux en soit allégé, sans que la qualité des soins aux malades en soit diminuée.”(1)

Mentionnons, à cause de l’intérêt que ce détail est susceptible de susciter chez le lecteur, que pour l’Hôtel-Dieu d’Arthabaska, le taux fixé par le Gouvernement pour une chambre privée est de 7,00 \$ et de 4,00 \$ pour une semi-privée, avec services hospitaliers gratuits dans les deux cas; 60% de ces revenus sont envoyés au Gouvernement, après perception du compte par l’hôpital.

- **La Loi des Hôpitaux, Bill 44, en 1962**

Le 6 juillet 1962, la Loi des Hôpitaux, Bill 44, entre en vigueur au Québec. Les dispositions de cette nouvelle loi fixent et organisent les relations entre l’État et les hôpitaux, entre les malades et les hôpitaux, entre les médecins, les hôpitaux et leurs conseils d’administration. À ce sujet, Me Robert Choquette, dans un exposé présenté lors de la réunion annuelle des Administrateurs d’Hôpitaux de la Province de Québec, le 10 septembre 1962, déclare en substance que l’Hôpital reste une institution privée, mais son financement et la réglementation qui s’y applique, le lient de si près à l’État qu’il est devenu un partenaire ou associé dans l’administration de chaque hôpital de la province, et qu’il devient par conséquent semi-gouvernemental. Cette loi laisse place à de multiples imprécisions, dans son application.

Il faut attendre près de sept ans, soit au 31 janvier 1969, les Règlements applicables à cette loi, ce qui constitue une période de flottement sans précédent, tant au chapitre de l’administration de l’hôpital qu’à celui de l’organisation médicale et administrative des différents départements et services médicaux, administratifs et auxiliaires, relatifs aux diverses classes d’hôpitaux définies par la Loi de 1962. À cet effet, les administrateurs d’hôpitaux ont le privilège d’assister à des causeries fort enrichissantes par les conseillers juridiques Me Gilles Filion et Me Jacques Morency, deux experts en l’interprétation de la Loi des Hôpitaux.

Cette Loi de 1962 amène trois changements majeurs au sein de l’administration de notre hôpital:

- la nécessité de réviser l’incorporation de 1885 et de demander une nouvelle incorporation;
- le partage du patrimoine de la Corporation des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d’Arthabaskaville à la nouvelle Corporation “Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal”;
- la formation du Conseil d’administration selon les normes établies par la Loi des Hôpitaux.

(1) Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d’Arthabaska, **Chroniques**, 1er janvier 1961, p. 163.

- Le changement de corporation en 1963

Après bien des négociations à la Législature de Québec, les nouvelles lettres patentes pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska reçoivent le sceau du lieutenant-gouverneur, l'Honorable Paul Comtois, le 28 août 1963, en remplacement de l'incorporation de 1885, devenue inadéquate avec la nouvelle ère gouvernementale. Toutefois, des inexactitudes s'étant glissées dans l'émission des lettres patentes, une deuxième requête, rédigée le 22 janvier 1964, sollicite l'octroi de lettres patentes supplémentaires qui sont émises le 15 avril 1964, en vertu des dispositions de l'article 24 de la Loi constituant en corporation "Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal", 11-12 Élisabeth II, chapitre 122. La Corporation Hôtel-Dieu d'Arthabaska est donc formée.

- Le transfert du patrimoine en 1964

Une fois incorporée sous ses titres et privilèges propres, la Corporation Hôtel-Dieu d'Arthabaska, sur requête adressée au lieutenant-gouverneur par la Corporation propriétaire "Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal", pour le règlement de la transmission du patrimoine, un arrêté en conseil parvient de Québec le 12 août 1964 autorisant cette transmission des biens.

La signature, sous forme de contrat de vente, de la transmission du patrimoine des "Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaskaville" à la Corporation "Les Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal" a lieu le 13 novembre 1964. Il est utile de mentionner que depuis août 1958, la tenue des livres de comptes pour l'hôpital et la Communauté est séparée.

- La formation du Conseil d'administration en 1964

Muni de ces pièces légales, le Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska débute ses opérations pour l'année 1964-1965 le 19 septembre 1964.

Conformément à la Loi des Hôpitaux de la Province de Québec, Bill 44, section II, paragraphe 7, le Conseil généralice, formant les membres de la Corporation Hôtel-Dieu d'Arthabaska, réunis en assemblée à la résidence de Senneville, procède à la nomination des membres du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour une période d'un an.

Selon le paragraphe 7 de ladite loi, trois membres forment le tiers attaché à l'hôpital à titre d'employés.

- Soeurs Corinne Kirouac, r.h.s.j. de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
- Soeur Saint-Paul (Mercier), r.h.s.j. de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
- Soeur Angéline Martel, r.h.s.j. de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

Un membre est un médecin délégué du Bureau médical:

- Docteur Léon-Philippe Langelier

Les autres membres sont:

- Soeur Desneiges Boutin, r.h.s.j. de l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville
- Soeur Lucienne Boisvert, r.h.s.j. de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska
- Soeur Yvonne Fréchette, r.h.s.j. de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska

- Me Raymond Beaudet, avocat de Victoriaville
 - Monsieur Gérald Lavoie, homme d'affaires de Victoriaville
- À cette même assemblée du 4 septembre 1964, le Conseil généralice désigne les officiers suivants:



*Me Raymond Beaudet,
1er président
du Conseil d'administration,
1964.*

- Me Raymond Beaudet, au poste de président
 - Soeur Lucienne Boisvert, au poste de vice-présidente
 - Soeur Claire-de-Jésus (Perreault), au poste de secrétaire sans droit de vote
 - Soeur Isabelle Rodrigue, au poste de trésorière, sans droit de vote
- À la 1re réunion du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, tel que mentionné plus tôt, le 19 septembre 1964, Soeur Corinne Kirouac est nommée, par résolution unanime, directrice générale de l'hôpital, conformément à la Loi des Hôpitaux.(1)

Une assemblée mensuelle réunit les membres du Conseil d'administration de l'hôpital. Les ordres du jour font spécialement état des travaux de construction de l'hôpital, des contrats relatifs aux professionnels de la construction, de l'admission de nouveaux médecins, de la nomination des chefs de départements et de services, de l'émission de séries d'obligations pour le financement des travaux de construction, de la réception des subventions reçues pour la construction, de la nomination des vérificateurs, de la signature des conventions collectives des salariés, etc.

Petit à petit, la réforme s'opère dans l'administration hospitalière québécoise, mettant à découvert, à l'usage, les zones grises des nouvelles législations, tant le régime de l'Assurance-hospitalisation de 1961 que la Loi des Hôpitaux de 1962: les pouvoirs des corporations propriétaires, la marge de manoeuvre des membres des conseils d'administration, les procédures de fixation des budgets, les modes de nomination et d'élection des administrateurs, les nombreuses direc-

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska, Archives de l'Hôpital, **Procès-verbal de la 1re réunion du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska**, 19 septembre 1964.

tives du ministère de la Santé, les lenteurs administratives qui caractérisent l'appareil gouvernemental.

Toutefois, à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, tout le monde s'affaire à parachever les travaux de l'hôpital en voie de construction, ce qui constitue sans doute, un bon dérivatif à la rigueur imposée par l'application des nouvelles législations.

Le 28 août 1965, Soeur Kirouac, ayant quitté son poste de supérieure-administratrice pour l'Hôtel-Dieu de Hauterive, à l'expiration d'un mandat de six ans, Soeur Jeanne-Mance Bertrand, ex-directrice adjointe de l'Institut supérieur d'administration hospitalière de l'Université de Montréal, est nommée directrice générale par le Conseil d'administration, à sa réunion du 7 septembre 1965. Elle cumule de même les fonctions de supérieure de la Communauté des Hospitalières d'Arthabaska.

Soeur Jeanne-Mance Bertrand préside aux destinées de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska jusqu'en septembre 1967, alors qu'elle est remplacée au poste d'administratrice par Soeur Claire Perreault, assistante directrice générale depuis 1962.

Soeur Jeanne-Mance Bertrand demeure supérieure des religieuses jusqu'en août 1969, alors qu'une grave maladie l'oblige à quitter ses fonctions pour retourner à la Maison-mère, où le "Veni" final du Seigneur vient couronner une brillante carrière hospitalière et cette dernière année de souffrance, le 10 mars 1970, à l'âge de 73 ans, dont 49 de vie religieuse.

De 1965 à 1967, cette universitaire de l'administration hospitalière assume avec compétence et courage les fonctions qui lui sont dévolues, à ce tournant difficile de l'évolution des hôpitaux du Québec et au plan local, à une période où les installations physiques modernes n'opèrent pas automatiquement les changements de mentalité requis pour la meilleure gestion possible de l'hôpital. Avec sérénité, elle a traversé cette période et c'est à regret que nous la voyons nous quitter.

• La construction et l'occupation de l'hôpital de 1967

Le magnifique hôpital, qui fait aujourd'hui notre fierté, a été construit grâce à l'esprit de foi et de ténacité qui caractérisent Soeur Corinne Kirouac, et son histoire remonte au 2 octobre 1959 alors que l'Hôtel-Dieu recevait à dîner l'Honorable ministre de la Santé, Monsieur Arthur Leclerc, et son épouse. L'Honorable Wilfrid Labbé, député du comté d'Arthabaska, et Monseigneur Origène Grenier, curé de la paroisse Sainte-Victoire de Victoriaville, accompagnent les visiteurs.

Monsieur David Deshaies, architecte, présente la maquette de l'hôpital projeté, vaste projet qui porterait la capacité de l'Hôtel-Dieu de 185 lits à 400 lits. Cet agrandissement consisterait en une nouvelle section, annexée à l'hôpital de 1931, et les travaux devraient débuter au printemps de 1960 pour se terminer au cours de 1962.

On a vu que lors des cérémonies du 75^e anniversaire, on a béni la pierre angulaire de ce nouvel hôpital, demandant alors au ciel de bénir les prémisses de la construction projetée.

En février 1960, les plans préliminaires sont présentés à Québec, à

l'Honorable Ministre de la Santé. En avril, cette présentation est faite au Conseil généralice de Montréal qui encourage fortement cet agrandissement.

Une lettre, datée du 21 avril 1960, signée par Monsieur Arthur Leclerc, ministre de la Santé, approuve les plans soumis par l'architecte Deshaies et autorise à commencer immédiatement les travaux d'agrandissement.

Deux jours plus tard, l'Honorable Arthur Leclerc écrit à l'Honorable Wilfrid Labbé, ministre d'État, que son Ministère est disposé à payer 50% du coût de la construction "si les Révérendes Mères en font autant".

En Mai 1960, Soeur Kirouac reçoit de l'Honorable Wilfrid Labbé copie certifiée d'un décret ministériel l'informant qu'un octroi de 1 000 000 \$ était accordé à l'institution pour contribuer aux travaux d'agrandissement et de rénovation. Cet arrêté en conseil porte le numéro 801 et le versement du million se fera pendant cinq ans, à raison de deux cent mille dollars (200 000 \$) par année, à compter de l'année financière 1961-1962.

Le 12 mai suivant, l'architecte Deshaies commente les plans en présence de Soeur Kirouac et de son conseil, de l'Honorable Wilfrid Labbé, de Monsieur Félix Houle, maire d'Arthabaska, et de plusieurs médecins. Les plans démontrent que les travaux seront exécutés en quatre sections différentes: ailes A, B, C, D pour un coût approximatif de 5 000 000,00 \$.

Le 22 juin 1960, le parti libéral a pris le pouvoir et l'Honorable Jean Lesage devient premier ministre du Québec. L'Honorable Alphonse Couturier est nommé Ministre de la Santé. Le nouveau député d'Arthabaska est Monsieur Albert Morissette, en remplacement du Ministre Wilfrid Labbé, qui a été très dévoué à la cause de l'hôpital et qui mérite toute notre gratitude. Par l'intermédiaire de Monseigneur de Nicolet, le rescrit de Rome, autorisant un emprunt de 1 500 000,00 \$ nous parvient le 23 juillet 1960.

Les travaux de construction ont débuté le 21 septembre 1960 par le creusage des fondations puis le coulage du ciment de la charpente en béton armé des neuf étages du pavillon A. Cette charpente est terminée en mars 1961 alors que les ouvriers s'apprêtent à commencer la toiture. Ces travaux ont été confiés à J. Robert Noël, entrepreneur général d'Arthabaska. La firme Jean F. Gagnon, ingénieurs de Montréal, est responsable des travaux de charpente et structure alors que les ingénieurs Paquet et Dutil de Québec se sont vu confiés les travaux d'électricité par des contrats respectifs signés en mai 1961.

Parallèlement aux travaux de charpente du pavillon A, réservé aux chambres des malades, la construction de la centrale thermique et du pavillon D vont bon train. La structure du pavillon D en est une de fabrication pré-contrainte, les planchers étant livrés tout prêts à être montés sur place. Le pavillon D est de six étages, comprenant divers services qui ouvriront leurs portes les premiers, dès que leur livraison en est faite par l'équipe de la construction.



La construction de l'hôpital en 1961.

Ouverture du pavillon D

1962, décembre:	Centrale thermique, 1er étage
1964, février:	Entrée du personnel et des vestiaires centraux, 2e étage
1964, février:	Service de radiologie, 3e étage
1964, juin:	Unité des soins intensifs, 5e étage
1964, juillet:	Service de pharmacie, 6e étage
1965, janvier:	Service des pouponnières, 4e étage

Un comité de construction est formé depuis février 1962; Soeur Claire Perreault, assistante-directrice générale, est nommée surveillante de l'exécution des travaux en décembre 1962, tâche qu'elle assume jusqu'à la fin de la construction en 1967.

Déjà, le 17 décembre 1962, on note avec joie que l'aile D est chauffée au moyen de la nouvelle bouilloire, la centrale thermique ayant été ouverte ce jour-là. Le 11 février 1963, les anciennes bâtisses sont raccordées au nouveau système à l'huile qui remplace avec avantage l'ex-système au charbon.

Les travaux sont d'envergure et devant le retard accusé pour la préparation des plans et devis, le 2 février 1963, l'architecte Deshaies embauche Monsieur Antoine-L. Auger de Montréal à titre d'architecte adjoint.

En avril 1963, s'ouvre une période difficile pour l'administration de l'hôpital et M. Deshaies, architecte. On multiplie les rencontres, on s'échange des lettres recommandées, on cherche des solutions au problème que cause la lenteur des travaux de construction. Depuis le mois de février 1962, la firme Scharry-Moreau, ingénieurs-conseils de Montréal, a été nommée par le Ministre de la Santé pour la coordination des travaux et la surveillance du coût; les travaux prennent un retard regrettable selon l'institution et les autorités gouvernementales.

Conformément aux règlements de l'Association des Architectes de la Province de Québec et de son code d'éthique, l'architecte Deshaies considère, comme bris de son contrat, la division du travail qui lui est proposée par l'administration de l'hôpital, le 23 avril 1963. Cette proposition lui laisse la terminaison des plans et devis des pavillons A et D et confie à l'architecte Auger les travaux relatifs aux pavillons B, E et F, terrains de stationnement et voies d'accès.

Enfin, le 20 mai 1963, l'architecte Deshaies autorise la supérieure-administratrice, Soeur Kirouac, à transiger, avec tout autre bureau de son choix, un nouveau contrat de travail aux fins d'exécuter tout ce que détaché de son mandat original. Ainsi, le 27 mai 1963, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska retient les services professionnels de la Société Gascon et Auger, représentée par Antoine-L. Auger, architecte, pour le parachèvement des travaux présentement en cours.

Les choses en sont là, les travaux progressent lentement, sous la direction des deux bureaux d'architecte, quand le 5 juillet 1963, un télégramme du ministre de la Santé, l'Honorable Alphonse Couturier, précise:

“... Je profite de cette occasion pour exiger qu'à partir du 15 juillet prochain, l'architecte David Deshaies soit remercié de ses services pour tout travail à exécuter à votre hôpital même pour les ailes A et D. Veuillez donc prendre disposition nécessaire pour que M. David Deshaies vous remette sa note d'honoraires et que nous puissions continuer dans l'harmonie au parachèvement de votre hôpital avec les architectes Gascon et Auger déjà retenus par votre Généralat (Corporation propriétaire).”(1)

Devant la décision du Ministre de la Santé, transmise par Soeur Kirouac à Monsieur Deshaies, ce dernier s'y soumet, mais non sans brisement et sans heurt, on le comprend.

Le 23 juillet 1963, Monsieur Deshaies termine ainsi une lettre d'affaires à Soeur Kirouac dans laquelle il se soumet à la décision prise, n'ayant d'ailleurs pas d'autre alternative, et ce, sans préjudice à ses droits; il remet ce jour-là copies des plans et devis des pavillons A et D, ceux des autres pavillons ayant déjà été remis à l'architecte Auger en mai 1963:

“... Ainsi prend fin une série ou continuité de loyaux services, dans une lutte où malgré la puissance des moyens de l'adversaire et l'incapacité des spectateurs à rectifier le tir, on tira le blanc en visant le noir (. . .)”(2)

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska, *Archives de l'Hôpital*, 5 juillet 1963.

(2) *Ibid.*, 23 juillet 1963.

Au cours de 1965, l'architecte Deshaies en appelle de ce congédiement à l'Association des Architectes de la Province de Québec et suite à un arbitrage rendu par l'architecte Trépanier, président de ce tribunal, un règlement intervient lui octroyant une compensation monétaire à la satisfaction des parties.

Les travaux de construction se poursuivent, les installations se font par pavillon. Avec quel bonheur on s'approprie la terre promise. . .

L'année 1965 voit l'ouverture des pavillons A et C, selon un échéancier qui a été conservé et que nous reproduisons ici.

Ouverture du pavillon A

1965, janvier:	Obstétrique (post-partum), 4e étage
1965, février:	Chirurgie femmes, 5e étage
1965, février:	Laboratoires, 3e étage
1965, mars:	Chirurgie hommes, 6e étage
1965, mars:	Médecine femmes, 7e étage
1965, mars:	Médecine hommes, 8e étage
1965, mai:	Buanderie-lingerie, 2e étage
1965, juin:	Pédiatrie, 9e étage (1)

- (1) La Maternelle d'occupation thérapeutique, grâce à un don du Club Richelieu de Victoriaville, est ouverte en mars 1969.

Ouverture du pavillon C

1965, janvier:	Centrale téléphonique, 1er étage
1965, mai:	Entrée principale, 1er étage
1965, juin:	Service d'admission, 1er étage
	Médecine physique et réhabilitation, 1er étage
	Service des finances, 1er étage
	Bureaux de l'administration générale, médicale, personnel et nursing, 2e étage
1965, juillet:	Centrale de renseignements, 1er étage

Nous verrons plus loin qu'il y aura suspension des travaux du 22 novembre 1965 au 23 mai 1966. Ainsi l'année 1966 verra uniquement en décembre 1966, l'ouverture de la chapelle des malades, au 5e étage du pavillon C, suite à des négociations serrées avec le ministère de la Santé, l'aménagement d'une chapelle, si petite soit-elle, étant exclue des subventions accordées pour la construction d'un hôpital. Cette chapelle est enfin construite à la grande satisfaction de tous et l'inauguration qui en est faite le 7 décembre 1966 constitue une belle page d'histoire au chapitre de la compassion face à la souffrance humaine.

En 1967, les divers services du pavillon B occupent progressivement les étages:

Ouverture du pavillon B

1967, avril:	Centrale d'entretien ménager, 2e étage
1967, août:	Service alimentaire, 2e étage Stérilisation centrale, 3e étage Service d'urgence, 1er étage Cardiologie, 3e étage Aumônerie, 3e étage Oxygénothérapie, 3e étage Magasins centralisés, pavillon A, 1er étage
1967, septembre:	Médecine hommes et femmes, 4e étage Chirurgie hommes et femmes, 5e étage
1967, novembre:	Psychiatrie, 6e étage

Cependant, c'est un hôpital d'une capacité de 303 lits qui est ouvert à la population, le 10 novembre 1967, fin des travaux de construction. Et c'est un hôpital neuf et non un agrandissement de l'hôpital de 1931.

Une première mise au point s'impose à ce moment-ci. Les plans originaux portent la capacité de l'hôpital neuf à 400 lits, mais il s'agit alors d'un agrandissement, les ailes additionnelles devant s'intégrer à l'hôpital de 1931 que l'on espère conserver.

Toutefois, au cours des travaux de construction du pavillon D d'abord, ensuite du pavillon A et plus tard du pavillon C, il est apparu impossible de sauver l'hôpital de 1931 de la démolition, suite à une expertise menée par les ingénieurs Jean F. Gagnon et Associés. Les bases de l'édifice de 1931 ne peuvent supporter trois étages supplémentaires. De plus, les ajustements au niveau des planchers, des installations de plomberie et d'électricité devenant si difficiles et tellement coûteux, qu'il est décidé de démolir l'hôpital de 1931 pour y construire, au même endroit, le pavillon B.

Rappelons que les travaux ont été suspendus le 22 novembre 1965, suite à une intervention du ministre de la Santé, M. Éric Kierans, sous le gouvernement Lesage, revenu au pouvoir aux élections de 1962. Monsieur Morissette, réélu alors député, est devenu ministre d'État le 21 janvier 1965.

En effet, le 22 novembre 1965, Monsieur Éric Kierans, ministre de la Santé, par l'intermédiaire de son sous-ministre le docteur Laurent Lizotte, fait transmettre sur place, au Conseil d'administration de l'hôpital, un "ultimatum" de cessation des travaux. Les 400 lits planifiés depuis le début des travaux en 1960, sont maintenant reconnus trop élevés et le ministre de la Santé demande d'arrêter temporairement la construction, pour une période indéterminée, afin de permettre la révision des travaux qu'il reste à compléter.

L'annonce de cette décision fait l'effet d'une "bombe politique", écrit l'Union des Cantons de l'Est. Les Chambres de Commerce des quatre villes réunies: Victoriaville, Princeville, Warwick et Arthabaska, forment un comité spécial chargé d'assurer une étude objective de la question. Un mémoire, rédigé de la façon la plus rationnelle possible et brillamment argumenté, est présenté par les Chambres de Commerce qui réclament du Gouvernement les 400 lits de l'hôpital régional, promis par le Ministre Couturier du temps.

En dernière analyse, les excavations du pavillon B, qui font l'objet du présent litige, étant terminées, et tous les services diagnostiques, thérapeutiques et auxiliaires ayant été réalisés pour un hôpital de 400 lits, l'administration de l'Hôtel-Dieu propose dans un mémoire bien documenté, de recevoir dans les lits qu'on veut absolument couper, des malades en soins prolongés, pour lesquels on manque de ressources dans la région des Bois-Francs. Mais on réalise très tôt que c'est bien plus pour le Gouvernement une question économique et financière que de planification des ressources nécessaires pour répondre aux besoins! L'embargo est maintenu tel que prévu lors de l'ultimatum du 22 novembre 1965.

En résumé, la révision exigée par le ministère de la Santé soustrait au total 97 lits sur les 400 prévus: 70 lits, dont 64 de salles pour adultes aux 7^e et 8^e étage; au 9^e étage, la coupure de 27 lits de pédiatrie comprend des chambres pour cohabitation enfants-parents, des chambres d'isolement, quelques chambres privées et une salle d'enseignement clinique pour les élèves infirmières.

Suite à une directive antérieure du ministère de la Santé, une décision a déjà été prise à l'effet d'affecter une unité de l'hôpital aux soins des malades psychiatriques, soit le 6^e A; le 6^e B sera aménagé pour la clinique externe psychiatrique, les salles d'occupation thérapeutique et les bureaux de l'équipe multidisciplinaire travaillant en psychiatrie. Une partie des surfaces planifiées pour le service de l'alimentation est aussi retranchée des plans, laissant un espace inoccupé le long de l'Avenue des Érables.

Cette soustraction des 64 lits de salles du pavillon B constitue encore aujourd'hui pour l'Hôtel-Dieu un problème de fonctionnement et de manque à gagner important, face à la répartition des lits pour l'Assurance-hospitalisation, qui prévoit que les deux tiers des lits d'un hôpital doivent être des lits de salles. Cette proportion n'étant pas respectée, puisqu'on se retrouve en 1967 avec 64 lits de salles sur 303 lits, soit moins de 1/3, il s'ensuit que les suppléments perçus sur la location des chambres privées et semi-privées sont de beaucoup inférieurs à ce qu'ils devraient être. L'Hôpital ne pouvant répondre à la demande originale d'hospitalisation de la clientèle en lits de salles, les chambres privées et semi-privées sont mises à la disposition des malades sans que l'on puisse en percevoir le supplément escompté.

Aux élections du 5 mai 1966, l'Union Nationale prend le pouvoir, avec l'Honorable Daniel Johnson, comme premier ministre; M. Roch Gardner est élu député du comté d'Arthabaska.

La révision des plans est complétée. L'Hôtel-Dieu est autorisé à terminer la construction de l'hôpital. La reprise des travaux a lieu le 23 mai 1966 par le retour au travail des ouvriers de la firme de J. Robert Noël pour la construction des six étages du pavillon B.

Les travaux de construction prennent fin le 10 novembre 1967. Ils ont coûté au total la somme de 11 012 446,00 \$ y compris l'équipement et le mobilier, de même que les travaux de démolition des anciennes bâtisses. Le financement en a été assuré de la façon suivante:

(1) *Ibid.*, États financiers de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska au 31 décembre 1969, État no 9.

— 3 émissions d'obligations, séries A, B, C _____	8 630 125,00 \$
— Subventions du Gouvernement du Québec _____	1 710 100,00 \$
— Subvention du Gouvernement Fédéral _____	822 466,67 \$
	<hr/>
	11 162 691,67 \$

Tout au cours de cette longue période de construction, on procède à l'ouverture officielle des pavillons, et parfois des départements, au fur et à mesure de leur livraison au propriétaire, puisqu'il s'agit, dans biens des cas, d'un transfert des services de l'ancien hôpital dans le neuf. Chacune de ces installations devient l'occasion de réviser les méthodes de travail et le fonctionnement des services. De plus, ces transferts progressifs constituent une invitation à attendre patiemment son tour, le temps devant un jour mettre fin aux multiples problèmes rencontrés en cours de construction.

Toutefois, Soeur Kirouac terminant un mandat de six ans comme supérieure-administratrice à la fin d'août 1965, on décide de procéder, le 27 août, à la bénédiction semi-privée de l'entrée principale de l'hôpital, du pavillon C et des terrains de stationnement, en présence des membres des Conseils général et provincial des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de Montréal, de M. le Curé Walter Houle d'Arthabaska et des aumôniers de l'hôpital, des membres du Conseil d'administration de l'hôpital, de l'équipe des professionnels de la construction, architectes, ingénieurs et entrepreneur, du Comité exécutif du Bureau médical et des membres de la Direction.

À cette occasion, on pose officiellement la pierre angulaire, bénite le 5 décembre 1959, à l'occasion du 75^e anniversaire de fondation de l'Hôtel-Dieu.

Cette pierre témoigne, encore une fois, de la foi et du courage de la vaillante Soeur Kirouac à réaliser, contre vents et marée, cet imposant édifice hospitalier de la région des Bois-Francs.

L'Honorable Albert Morissette, ministre d'État, aidé de Monsieur Elphège Manseau, contremaître des travaux, scelle dans la pierre commémorative un tube de cuivre contenant le procès-verbal et quelques souvenirs de l'époque. Les ouvriers de la firme J. Robert Noël procèdent à la mise en place de la lourde pierre, sur la façade de l'hôpital, à gauche de la porte d'entrée.

Monsieur l'abbé Germain Rouillard, 1^{er} aumônier de l'Hôtel-Dieu, préside la cérémonie de bénédiction du hall d'entrée du pavillon C et des terrains de stationnement.

Le dévoilement des deux fresques murales, réalisation des Ateliers Claude Théberge de Montréal, offertes par le Bureau médical à l'issue des fêtes du 75^e anniversaire en 1959, s'effectue dans le hall d'entrée de l'hôpital, en présence du Docteur Laurent Duval, directeur médical, et du Docteur Fernand Plante, vice-président du Bureau médical, de Son Honneur le maire d'Arthabaska, M. Robert Noël, de Me Raymond Beaudet, président du Conseil d'administration, et des autres invités.

En février 1965, L'Union des Cantons de l'Est publie dans son édition du 17 février, un excellent reportage photographique sur le nouvel hôpital: les unités de soins, l'obstétrique et la pouponnière, les



L'Honorable Albert Morissette avant la mise en place de la pierre angulaire.

soins intensifs, la radiologie, la pharmacie, la centrale téléphonique et la centrale thermique, les locaux administratifs, bref, tout l'hôpital en opération en 1965.

Ce reportage spécial est commandité par les autorités civiles, par les industriels, les commerçants et hommes d'affaires de la région et les professionnels, entrepreneurs et sous-traitants de la construction. Grâce à la collaboration du Journal "L'Union", nous reproduisons ici une photo tirée de ce reportage qui fait partie intégrante des archives de l'hôpital.(1)

La visite officielle du nouvel hôpital a toutefois lieu le 26 novembre 1967, une fois les travaux du pavillon B terminés.

Ce jour-là, l'Honorable Jean-Paul Cloutier, ministre de la Santé du Québec, en compagnie de Monsieur Roch Gardner, député d'Arthabaska, de Monsieur Herman Fournier, président du Conseil d'administration, de Soeur Jeanne-Mance Bertrand, supérieure des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, de Soeur Claire Perreault, directrice générale, et de Monsieur le docteur Laurent Duval, directeur médical, font une visite officielle de l'hôpital.

(1) L'Union des Cantons de l'Est, 17 février 1965, pp. 25 à 38.



Voici l'équipe technique responsable de la construction du vaste complexe hospitalier que représente l'Hôtel-Dieu; de gauche à droite, M. Léo Scharry, ingénieur professionnel, coordonnateur des travaux, M. Antoine L. Auger, architecte, M. Maurice Boileau, assistant-architecte, M. J.-Robert Noël, entrepreneur-général, M. Jacques Lacasse, ingénieur-conseil en électricité de la firme Paquet & Dutil.

Une tournée des divers départements de l'hôpital est effectuée avec beaucoup d'intérêt par les invités. L'Honorable Jean-Paul Cloutier se dit émerveillé de la disposition des lieux, de l'aspect fonctionnel du milieu et de l'accueil du personnel.

Au cours de la conférence de presse, à laquelle Monsieur le ministre Cloutier se prête avec amabilité, il déclare qu'il est dans l'optique du ministère de la Santé de voir l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska devenir un hôpital régional, lequel serait un apport important pour les petits hôpitaux satellites.

La visite de l'hôpital et la conférence de presse terminées, les visiteurs se rendent au salon, où les attendent les membres du Conseil d'administration, la Direction et les médecins-chefs de l'hôpital. Un délicieux buffet froid, préparé par l'équipe du service alimentaire, est servi avec tout le décorum requis en la circonstance.

Tout le monde est à la joie devant la réalisation concrète que nous avons là sous les yeux. Si nous jetons un bref regard sur les difficultés qui furent la monnaie courante de ces années de construction, et qu'en même temps nous admirons ces pavillons spacieux qui abritent maintenant malades et services, nous avons tôt fait de ressentir avec fierté la joie des réalités présentes. Et cette joie est d'autant plus profonde qu'intenses furent nos inquiétudes et lourds nos soucis et nos problèmes.

Demain nous réserve beaucoup d'espoir. Car dans cet hôpital magnifique qui est nôtre, il y a place pour toutes les bonnes volontés qui, nous le souhaitons, continueront à former cette longue et forte chaîne de collaboration et d'entraide, essentielle à l'organisation et au bon fonctionnement d'une institution hospitalière de telle envergure.



L'hôpital de 1967.

Avant de tourner la dernière page de cette année 1967, voici un relevé des activités, tiré du rapport HS-1 de cet hôpital, qui n'a cessé d'accroître les services rendus à la population, tout en parachevant les travaux de la construction.

Tableau VII

RELEVÉ DU PERSONNEL ET DES ACTIVITÉS DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA POUR L'ANNÉE SE TERMINANT LE 31 DÉCEMBRE 1967		
PERSONNEL		
Médecins et dentistes _____		40
	T.C.	T.P.
Unités de nursing*		
Adultes et enfants _____	217	10
Nouveau-nés _____	21	1
Administration du nursing _____	10	1
Salles d'opération _____	29	—
Salles d'accouchement _____	15	—
Service d'urgence _____	11	—
Centrale de distribution _____	10	—
Services spéciaux		
Pharmacie _____	8	—
Laboratoires _____	22	5
Radiologie _____	20	—
Physiothérapie _____	6	—
Consultations externes _____	8	1
Oxygénothérapie _____	2	—
Cardiologie _____	4	1
Autres services spéciaux _____	68	7
Services généraux		
Archives et bibliothèque médicale _____	12	—
Administration générale _____	46	8
Alimentation _____	55	16
Blanchissage _____	17	1
Service du linge _____	9	1
Entretien ménager _____	52	10
Fonctionnement de l'installation matérielle _____	14	—
Entretien de l'installation matérielle _____	9	—
Groupes professionnels ou techniques		
Diététistes _____	2	1
Archivistes médicaux _____	3	—
Techniciens de laboratoires _____	10	—
Techniciens de radiologie _____	5	—
Physiothérapeute _____	1	—
Pharmaciens _____	2	—
	TOTAL	686
		62

* Ce personnel comprend toutes les catégories au nursing: infirmières, auxiliaires, puéricultrices, aides-malades.

Étudiants(es)

Élèves-infirmières _____	155
Élèves garde-malades auxiliaires _____	7
Étudiantes et stagiaires en radiologie _____	9

TOTAL 171

Activités hospitalières

Capacité en lits (adultes et enfants) _____	303
Berceaux _____	32
Malades hospitalisés _____	7 769
Malades externes _____	19 924
Nouveaux-nés _____	887
Journées d'hospitalisation _____	74 959
Total des accouchements _____	922
Interventions chirurgicales _____	5 512

(1)

(1) Hôtel-Dieu d'Arthabaska, *Archives*, Formule HS-1, 11 avril 1968, pour l'année 1967.

AUJOURD'HUI. . .
1968 - 1984

AUJOURD'HUI, LES HOSPITALIÈRES D'ARTHABASKA

Aujourd'hui, c'est maintenant! C'est cette période de 1968 à 1984, qui est si présente à tous et à chacun de nous, que nous croyons pouvoir nous inspirer du Livre de Josué, au chapitre 4,9 en disant: "Les pierres sont là encore aujourd'hui".

"Josué fit dresser douze pierres au milieu du Jourdain à l'endroit où les prêtres qui portaient l'arche de l'alliance avaient mis les pieds, et elles y sont jusqu'à ce jour". Jos 4,9

Oui, l'établissement hospitalier de 1967, formé des divers pavillons A, B, C, D, E, F, figurant autant de pierres à la mémoire des bâtisseurs de cette époque pas si lointaine, est là jusqu'à ce jour. Il constitue, pour la population des Bois-Francs, un magnifique ensemble de services adaptés aux besoins du milieu: un centre hospitalier régional constamment en recherche, qui témoigne, à n'en pas douter, à l'occasion de cette année centenaire, d'UN SIÈCLE DE PRÉSENCE ET DE PROGRÈS, thème choisi par le Comité central des fêtes du Centenaire pour célébrer à la fois dignement le PASSÉ, le PRÉSENT et L'AVENIR de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Nous voudrions brièvement, telle une rétrospective animée, faire se dérouler, sur l'écran de nos souvenirs, les événements marquants de la vie de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska depuis 1968 à aujourd'hui, laissant chacun à ses propres réflexions et à son analyse personnelle des faits qui y seront rapportés.

Pour ce faire, nous verrons d'abord se profiler les grands moments de l'évolution de la Communauté des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska, pendant cet aujourd'hui d'une quinzaine d'années.

Puis, nous rappellerons les événements qui ont façonné l'aujourd'hui de l'Hôtel-Dieu pendant cette période, puisqu'aux yeux du Seigneur, mille ans sont comme le jour d'hier.

“Oui, mille ans, à tes yeux, sont comme hier, un jour qui s'en va, comme une heure de la nuit”, Ps 89,4.

Nous savons que depuis 1949, lors de la fermeture du noviciat d'Arthabaska, le nombre des Religieuses n'a fait que diminuer d'année en année; quelques soeurs de Montréal y sont venues, certaines pour un séjour de quelques années, mais la mort venant par ailleurs nous en ravir plusieurs. Il n'y a plus de nouvelles recrues, quelques années même avant 1968.

Le tableau VIII qui suit nous fait voir le nombre des religieuses de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, par décennie, de 1884 à 1983. Ces chiffres parlent par eux-mêmes.

Tableau VIII

NOMBRE DE RELIGIEUSES D'ARTHABASKA, PAR DÉCADE, DE 1884 À 1983											
	1884	1894	1904	1914	1924	1934	1944	1954	1964	1974	1983
Soeurs vocales	4	6	8	10	21	45	70	62	56	48	39
Jeunes professes			4	3	13	19	3				
Soeurs converses	1	3	11	12	15	24	24				
Soeurs tourières		2	3	8	8	7	5				
Novices			1	6	1	5	6				
Postulantes		2	1	8	9	1	2				
TOTAL	5	13	28	47	67	101	110	62	56	48	39

Depuis 1968, deux communautés locales distinctes regroupent, sous le même toit, les religieuses d'Arthabaska: la Communauté de la Résidence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska et la Communauté des Soeurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

— La résidence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska

La résidence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska occupe le Monastère construit en 1938, dont l'intérieur a été plusieurs fois modifié pour répondre aux besoins nouveaux des soeurs et à de meilleures conditions de séjour et de travail pour ces dernières.

La Résidence est entourée sur trois côtés de magnifiques parterres, possédant des arbres probablement centenaires, comme la fondation elle-même. Une magnifique statue de saint Joseph, don fait par Monsieur Louis Caron, architecte, lors de la construction de l'hôpital de 1885, y tient une place d'honneur, de même que celle de Marie-Reine

du Monde, érigée, comme on l'a vu, en 1955; une croix blanche et la petite chapelle du souvenir, constituent les reliques du premier cimetière des religieuses, remplacé par la crypte en 1938.

Depuis 1968 à aujourd'hui, la Communauté d'Arthabaska est heureuse d'accueillir les soeurs qui reviennent de "mission", soit de Saint-Jérôme, de l'Ermitage Saint-Joseph, de Hauterive ou de Montréal. En septembre 1968, avant la formation de la Fraternité, la Résidence compte 50 soeurs, sous la responsabilité de Soeur Jeanne-Mance Bertrand, supérieure, assistée d'un Conseil local formé de quatre membres.

De 1969 à 1976, Soeur Angéline Martel devient supérieure de la Communauté, suite au retour à Montréal, pour maladie, de Soeur Jeanne-Mance Bertrand; Soeur Martel sera remplacée par Soeur Madeleine Desfossés de 1976 à 1982 et, depuis 1982, Soeur Liliane Péloquin est responsable de la Résidence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph, qui compte au 1er juin 1983, 32 religieuses dont la moyenne d'âge atteint le chiffre respectable de 73.8 ans.

Les soeurs aînées vivent à la Résidence des jours marqués au sceau de la sérénité, chacune partageant son horaire quotidien, selon ses capacités, entre la prière et l'aide aux services communautaires. Rien ne les laisse indifférentes: leur famille, la Congrégation, les malades de l'hôpital.

Elles s'intéressent, surtout par leurs prières, à la culture des vocations, aux besoins de l'Église universelle et aux changements auxquels doit s'ajouter leur Hôtel-Dieu dans le système actuel de distribution des soins.

Depuis l'année 1973, la Communauté s'associe avec bonheur à une oeuvre discrète, celle d'accueillir au 4e étage de la résidence, des dames pensionnaires qui partagent à la fois la vie de prière et plusieurs activités communautaires des religieuses. Le bonheur ressenti par ce partage est sans nul doute réciproque pour les deux groupes concernés. En juin 1983, ces pensionnaires sont au nombre de cinq, à faire partie intégrante de la famille des Hospitalières d'Arthabaska.

De 1968 à 1983, plusieurs célébrations jubilaires de 25e, de 50e, de 65e et même de 70e de consécration religieuse ont apporté de la joie et autant d'occasions exceptionnelles de resserrer les liens fraternels qui nous unissent toutes, en tant qu'Hospitalières, tout en exprimant de plus en plus cordialement l'attachement que chacune des Jubilaires conserve toujours à sa famille.

Lors de ces fêtes, préparées avec soin et célébrées avec toute la dignité qu'elles méritent, "nos Mères" des Conseils général et provincial nous font l'honneur de leur présence, de même que plusieurs prêtres et amis de la Communauté, ainsi que les familles des Jubilaires.

L'histoire conserve précieusement, comme des joyaux inestimables, le souvenir de ces jours heureux, témoins du dévouement de ces religieuses à l'oeuvre hospitalière de leur vie, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, et symbole non moins touchant de leur attachement à la Communauté qui est devenue leur famille de prédilection.



Soeur Gracia Marchand, à son 70e anniversaire de profession religieuse, Soeur Noëlla Veillette, sup. prov., Père A. Mercier, aumônier.

**HOMMAGE À NOS JUBILAIRES
DE VIE RELIGIEUSE
DE 1963 à 1983**

15-09-68	Soeur Yvonne Therrien	50 ans
06-06-70	Soeur Philomène Cloutier	60 ans
06-06-70	Soeur Claire Lebel	50 ans
20-05-72	Soeur Mathilde Simoneau	50 ans
20-05-72	Soeur Flore Prince	50 ans
01-09-73	Soeur Gratia Marchand	60 ans
01-09-73	Soeur Marie-Zelpha Prince	60 ans
01-09-73	Soeur M.-Louise Desrochers	50 ans
01-09-73	Soeur Germaine Lavigne	50 ans
01-09-73	Soeur Isabelle Rodrigue	25 ans
21-09-74	Soeur Marie Janelle	60 ans
21-09-74	Soeur Bernadette Lavallée	50 ans
21-09-74	Soeur Marie-Ange Tellier	50 ans
21-09-74	Soeur Marie-Ange Brunelle	50 ans
31-08-75	Soeur Angéline Dubois	60 ans
07-12-75	Soeur Aurore Lambert	50 ans
16-02-76	Soeur Laurette Prince	50 ans
16-02-76	Soeur Berthe Lambert	50 ans
16-02-76	Soeur Augustine Laramée	50 ans
27-06-77	Soeur Léona Dancause	50 ans
17-09-78	Soeur Yvonne Therrien	60 ans
17-09-78	Soeur Jeannette Carrier	50 ans
17-09-78	Soeur Rosilda Houle	50 ans
17-09-78	Soeur Alma Talbot	50 ans
17-09-78	Soeur Éva Sévigny	50 ans
15-09-79	Soeur Jeanne Verville	50 ans
15-09-79	Soeur Émérentienne Lavigne	60 ans
06-04-80	Soeur Philomène Cloutier	70 ans
16-09-81	Soeur Yvonne Fréchette	50 ans
16-09-81	Soeur Madeleine Proulx	50 ans
16-09-81	Soeur Lucienne Leclerc	50 ans
17-04-82	Soeur Mathilde Simoneau	60 ans
17-04-82	Soeur Claudia Trottier	60 ans
17-04-82	Soeur Juliette Mercier	50 ans
17-04-82	Soeur Angéline Martel	50 ans
17-04-82	Soeur Alice Laliberté	50 ans
17-04-82	Soeur Cécile Mercier	50 ans
05-03-83	Soeur Gratia Marchand	70 ans
05-03-83	Soeur Rose-de-Lima Marchand	50 ans
17-09-83	Soeur Yvonne Therrien	65 ans
17-09-83	Soeur Marie-Zelpha Prince	70 ans

Malheureusement, pendant cette période, la mort est venue, trop souvent hélas, nous ravir des soeurs très chères. Ces départs pour le ciel se font, en général, suite à un séjour plus ou moins prolongé à l'infirmerie, où nos soeurs malades sont l'objet de soins prodigués avec tendresse et compassion, tant par les Religieuses qui en sont responsables que par un personnel des plus dévoués et attentifs à adoucir les souffrances de celles qui leur sont confiées.

Nous avons vu qu'en mai 1949, 48 religieuses sont décédées à Arthabaska. À la fin de 1967, elles sont au nombre de 73 et en avril 1983, on en compte 101, ce qui fait 28 décès pendant cette dernière période.

Qu'il nous soit permis de rappeler ici à tous ceux qui liront ces cent ans de l'histoire de l'Hôtel-Dieu de rappeler les noms de ces vaillantes qui ont, comme celles qui les ont devancées dans le lieu du repos éternel, offert à l'oeuvre de l'Hôtel-Dieu le meilleur d'elles-mêmes, dans la joie du don total au service de "nos seigneurs les malades".

**À LA DOUCE ET REGRETTÉE MÉMOIRE
DES RELIGIEUSES DÉCÉDÉES À ARTHABASKA
DE 1968 À 1983**

11 avril 1968	Soeur Pulchérie Croteau (Marguerite-Marie)	80 ans
15 janvier 1969	Soeur Marie-Anne Pellerin	73 ans
14 septembre 1969	Soeur Virginie Robichaud	75 ans
8 octobre 1969	Soeur Jeanne Laramée	76 ans
8 février 1970	Soeur Véronique Martin	93 ans
9 février 1974	Soeur Éva Pellerin	81 ans
27 août 1974	Soeur Claire Lebel	82 ans
12 novembre 1974	Soeur Marie-Ange Brunelle	73 ans
14 janvier 1975	Soeur Eugénie Dancause	72 ans
4 février 1977	Soeur Annette Houle	73 ans
9 juillet 1977	Soeur Marie Janelle	86 ans
2 septembre 1977	Soeur Bernadette Lavallée	75 ans
17 juin 1979	Soeur Angéline Dubois	86 ans
4 octobre 1979	Soeur Valéda Trottier (Olier)	69 ans
25 mars 1980	Soeur Corinne Dion	76 ans
18 décembre 1980	Soeur Jeanne-Rose Perreault	66 ans
2 mai 1981	Soeur Régina Desharnais	85 ans
28 mai 1981	Soeur Aurore Lambert	78 ans
4 juin 1981	Soeur Augustine Laramée	83 ans
7 juin 1981	Soeur Philomène Cloutier	96 ans
29 octobre 1981	Soeur Germaine Lavigne	79 ans
23 janvier 1982	Soeur Marie-Louise Desrochers	82 ans
5 mars 1982	Soeur Simone Verville	67 ans
3 avril 1982	Soeur Laurette Prince	82 ans
30 mai 1982	Soeur Maria Gagné	72 ans
13 août 1982	Soeur Lucienne Leclerc	72 ans
12 janvier 1983	Soeur Marie-Ange Tellier	87 ans
28 avril 1983	Soeur Rose-de-Lima Marchard	77 ans



La crypte des Religieuses.

Elles reposent dans la crypte, où il nous fait bon de penser que depuis le premier départ pour la patrie céleste en 1901, petit à petit, la Communauté de la terre va rejoindre celle qui se forme autour du Seigneur, parmi ceux et celles qui, en son nom, ont donné à boire un verre d'eau à celui qui avait soif et pansé celui qui était blessé.

— La Fraternité des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska

Le 12 octobre 1968, il y a formation d'un sous-groupe communautaire à l'intérieur des Hospitalières d'Arthabaska; en septembre 1969, nous obtenons des Supérieures majeures le statut d'une communauté locale distincte, sous le nom de Communauté des Soeurs de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, appelée "Fraternité".

Le but de l'ouverture de la Fraternité est de permettre aux Soeurs qui travaillent à l'hôpital une meilleure intégration de la vie religieuse et communautaire à leur vie apostolique. Nous vivons, dans l'Église, le renouveau apporté par Vatican II, et l'on cherche, à cette période, des communautés locales à "dimensions humaines", regroupées autour d'un projet apostolique commun. Pour nous, ce sera l'Hôtel-Dieu, cet hôpital qui subit des transformations profondes dans ses structures et son fonctionnement, cet hôpital qui commande, de la part des Hospitalières qui s'y dévouent, une unité de pensée et de coeur que la vie en fraternité ne peut que favoriser.

Soeur Claire Perreault est supérieure de la nouvelle communauté locale de 1968 à 1978. La Fraternité n'est pas propriétaire des locaux qu'elle occupe, elle paie des frais de location, pour une partie à la Résidence des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph et pour une



Les pierres de l'hôpital de 1885.

autre à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Ces locaux sont situés dans l'hôpital de 1885; la porte d'entrée actuelle a remplacé une fenêtre qui voisinait les deux autres de cette époque, facilement identifiables dans le sous-bassement solide de pierres des champs qui constitue la façade de la Fraternité. Les Hospitalières de la Fraternité s'honorent d'occuper la partie la plus historique du premier hôpital, sauvée des démolitions successives survenues au cours des cent dernières années.

Il est donc vrai de dire, avec Josué, "les pierres sont là encore aujourd'hui". Ne témoignent-elles pas de l'Alliance conclue entre le Seigneur et toutes ces Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph qui s'efforcent d'être, dans son Église, des pierres vivantes à la louange de sa gloire!

Au fur et à mesure de leur mise à la retraite de l'hôpital, les soeurs demandent, en général, leur transfert à la Résidence. Composée de vingt et une soeurs en octobre 1968, la Fraternité compte actuellement sept membres dont 4 sont à la retraite, tout en exerçant des fonctions bénévoles, soit à l'hôpital ou à la Résidence; deux sont responsables d'un service d'écoute téléphonique anonyme, Tel-Aide Victoriaville, depuis son existence en septembre 1977; l'une est directrice générale de l'hôpital.

De 1978 à 1981, Soeur Georgette Dussault est responsable de la Fraternité. En 1981, Soeur Claire Perreault est nommée à nouveau supérieure, tâche qu'elle assume présentement. Depuis la formation de la Fraternité en 1968, toutes les soeurs du groupe font partie du Conseil local. Toutes les décisions importantes se prenant en collégialité, ce style de gouvernement appelle la participation et favorise, à n'en pas douter, un plus grand sentiment d'appartenance au groupe communautaire.

Au fil des quinze années d'existence de la Fraternité, les Soeurs ont continué à parfaire leur formation personnelle et professionnelle; elles ont intensifié leur vie fraternelle, suite à Vatican II, pour un témoignage

plus vivant de leur joie de vivre ensemble la pratique des conseils évangéliques; l'organisation de la vie de prières, de loisirs et d'activités apostoliques s'adapte aux besoins du groupe, de façon à réaliser la plus grande unité possible dans la vie de chacune et dans celle du groupe de religieuses qu'elles constituent.

Le 8 février 1970, la Fraternité célèbre avec joie les 25 ans de vie religieuse des Soeurs Thérèse et Claire Perreault, ainsi que Claire Meloche, fête à laquelle participent aussi Soeur Marcelle Pellerin de Hauterive et de loin Soeur Estelle Breton, alors de service en France. En novembre 1975, Soeur Jacqueline Gagnon fêtera à son tour ses noces d'argent de consécration au Seigneur.

Le 16 février 1976, nous célébrons dignement les noces d'or de Soeur Laurette Prince; en juin 1982, celles de Soeur Cécile Mercier et l'automne 1983 verra le Jubilé d'or de Soeur Berthe Lafontaine.

Toutes ces célébrations se font conjointement avec les religieuses de la Résidence, les deux communautés locales fraternisant ensemble le plus souvent possible, dans la joie comme dans la peine, puisque toutes constituent la grande famille des Hospitalières d'Arthabaska.

Les Soeurs de la Fraternité cherchent toujours à vivre ensemble, le plus concrètement possible, le "Voyez comme ils s'aiment" de l'Évangile. Leur travail apostolique est, comme en 1968, soutenu par cet idéal de vie consacrée, qui a Jésus comme source et comme but ultime, dans un contexte bien différent c'est certain, mais avec le même souci de répondre, avec tendresse et compassion toujours, aux besoins des pauvres et des malades qui constituent le champ apostolique confié aux Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'hier, d'aujourd'hui et de demain.

La préparation des Fêtes du Centenaire se fait conjointement entre les deux communautés locales et l'Hôtel-Dieu, et c'est merveille de voir l'intérêt et l'engagement manifestés par ces pionnières, pour que soit célébrée avec splendeur l'Oeuvre de leur vie, l'Hôtel-Dieu centenaire.

AUJOURD'HUI, L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA

C'est bien le temps de redire ici, encore une fois, avec Josué: "Les pierres sont là encore aujourd'hui".

Oui, le nouvel hôpital, terminé en 1967, a exigé de tous, pendant cette dernière décennie et demie, à la fois la souplesse et la détermination, la prudence et le risque, la confiance mutuelle dans l'affirmation des diversités, puisque nous assistons entre 1968 et 1983:

- à l'organisation scientifique de l'hôpital;
- à son intégration à la communauté;
- à la mise en place d'une organisation administrative locale et régionale.

Le but de toute organisation est de réaliser cette transformation du milieu hospitalier, dans le meilleur intérêt des malades et de tous ceux qui travaillent dans l'Hôtel-Dieu, lui-même partie d'un vaste réseau régional d'établissements de santé et des services sociaux.

Ce sera donc sous ces trois priorités que nous retrouverons les événements les plus marquants de l'évolution de l'Hôtel-Dieu, pendant cet aujourd'hui de 1968 à 1984.

• **L'organisation scientifique de l'hôpital**

Nous avons vu pendant la période de 1947 à 1968, plus particulièrement dans les années 60, l'organisation scientifique, sous la responsabilité du Bureau médical et sous la direction du Docteur Laurent Duval, directeur médical, se concrétiser par la formation des départements et services, selon la Loi des Hôpitaux de 1962 et les Règlements adoptés en 1969 pour l'application de cette Loi.

L'adoption de la Loi de l'assurance-maladie en 1970, la Commission Castonguay-Nepveu et son rapport sur la Santé et le Bien-être social, publié en 1971, l'entrée en vigueur de la Loi sur les services de santé et les services sociaux (bill 65, ch. 48) le 24 décembre 1971, puis le Règlement qui en découle le 8 novembre 1972, la Loi du Code des professions sanctionnée le 6 juillet 1973, la Loi 27 sanctionnée en décembre 1981, enfin de multiples autres législations sont venues, depuis 1960, accélérer et chambarder le processus d'organisation

scientifique; le plus souvent, les milieux de santé, et plus particulièrement les membres de la profession médicale, ressentent un profond malaise d'adaptation à tous les échelons de leur fonctionnement.

L'État s'organise. Le malade est devenu personne de droit, c'est la période qui peut être qualifiée de période de prise en charge progressive par l'État des services hospitaliers au Québec et au Canada.

C'est ainsi qu'en entrant dans l'histoire des années, 1968-1984, nous observons le retrait des religieuses, de la propriété ou de l'administration des institutions hospitalières, en même temps que nous constatons que l'oeuvre de suppléance de l'Église a fait son temps.

Nous citerons, à ce sujet, le Docteur Paul David, directeur des services professionnels, le C.C.P.C. trouve, cette année une place dans un article intitulé "Valeurs et médecines":

"Un État providence démocratique s'est créé qui dirige les aspirations d'une société à partir des besoins matériels et idéologiques des individus qui sont ses électeurs."(1)

À l'automne 1972, les Conseils régionaux de la Santé et des Services sociaux sont formés. Les établissements de la région des Bois-Francs, qui travaillent depuis plus de dix ans avec les hôpitaux de la région des Cantons de l'Est — Sherbrooke, plus précisément avec le C.P.S.S.C.E. (comité de planification des services de santé des Cantons de l'Est), région 05, sont transférés, avec ceux de la région de Drummondville, à la région administrative 04, Trois-Rivières, sous la responsabilité du Conseil régional de la Santé et des Services sociaux 04.

Pendant les dix premières années de fonctionnement du CRSSS-04, la Directrice générale de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska fait partie, à deux reprises, du Conseil d'administration, d'abord de 1972 à 1975 — puis de 1977 à 1981, ayant assumé la présidence de cet organisme pendant les deux dernières années. Suite à l'adoption de la Loi 27 en 1981, un médecin représente les Conseils des médecins et dentistes des centres hospitaliers de la région 04 au Conseil d'administration du CRSSS-04. Le Dr Jean-Marie Bolduc, pédiatre de notre hôpital, aura été le premier médecin de la région 04 à occuper ce poste.

L'intégration de la rive sud du Saint-Laurent fait continuellement l'objet de revendications de la part des directeurs et du corps médical des établissements de la rive sud, de la part des directions et du corps médical des établissements de la rive nord, tant de la part du CRSSS-04 que des établissements, d'en arriver à un partage équitable des ressources matérielles et financières des budgets alloués pour cette région 04, par le fait que la région administrative 04 constitue, aux yeux d'un grand nombre d'organismes et de gestionnaires, une région superficielle, dont les limites ne sont pas définies en fonction des habitudes et des besoins de la population qui la compose.

(1) Paul David, cc. M.D., Santé, Maladie: humanisme et spiritualité, 6 - Valeurs et médecine, pp. 28-33, avril 1983.

- Par ailleurs, malgré cet état de fait, l'organisation scientifique réussit à progresser à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Nous reverrons, dans un premier temps, l'achèvement de l'organisation départementale, et, en second lieu, la mise à jour de la technologie médicale pour répondre aux besoins nouveaux et plus diversifiés des spécialistes qui se sont joints à l'équipe médicale, pendant cette période.

- **L'achèvement de l'organisation départementale**

C'est ainsi qu'un contrat de services médicaux spécialisés est passé avec le Centre hospitalier universitaire de Sherbrooke le 12 juin 1974, à l'effet de mieux répondre aux besoins de services de la population des Bois-Francs, en assurant une meilleure complémentarité et coordination des services entre les deux institutions concernées; ce contrat comprend des services professionnels portant sur les secteurs suivants: anatomo-pathologie, médecine, pédiatrie, obstétrique, chirurgie pour les services ultra-spécialisés.(1)

Enfin, au 28 janvier 1977, après plus de deux ans d'efforts concertés entre les parties, un contrat d'affiliation est signé entre l'Université de Sherbrooke, Faculté de Médecine, et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, pour la formation des futurs médecins: stagiaires, internes et résidents.

Chaque année, près de cent étudiants en médecine font un séjour de quelques semaines à quelques mois dans les divers départements cliniques de notre centre hospitalier: médecine, obstétrique-gynécologie, anesthésie-réanimation, pédiatrie, psychiatrie.

Le Docteur Claude Richard, chef du Département de médecine, est nommé par l'Université de Sherbrooke au poste de coordonnateur de l'enseignement médical dans notre hôpital, le 12 décembre 1978; quatorze médecins y possèdent en 1982-1983 un statut de professeur à temps partiel: chargés de cours, adjoints ou agrégé d'enseignement clinique, dans le cadre de cette affiliation avec l'Université de Sherbrooke.

Depuis plusieurs années déjà, trois journées médicales et scientifiques se tiennent annuellement dans notre centre hospitalier, grâce à la participation conjointe des médecins de l'Hôtel-Dieu et de conférenciers invités de l'extérieur, des grands hôpitaux universitaires de Sherbrooke, Québec ou Montréal. Ces journées médicales ont un franc succès et elles constituent un puissant stimulant pour toute l'équipe médicale à une pratique de qualité, à la fine pointe des dernières découvertes scientifiques dans ce domaine.

À travers les législations successives, citées plus haut, votées à un rythme essoufflant, les Conseils des médecins et dentistes du Québec s'adaptent plus ou moins positivement à ces nouvelles structures qui leur apparaissent le plus souvent imposées, sans dialogue véritable entre l'État et les Fédérations qui les représentent collectivement.

Le 3 octobre 1980, suite à la prise de retraite du Dr Laurent Duval, le Dr Claude Brière, qui assume depuis un an les fonctions d'adjoint au

(1) Centre hospitalier Clinique de l'Université de Sherbrooke et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, **Contrat de services intervenu le 1er juin 1974, annexe (1974).**

D.S.P., est nommé au poste de directeur des services professionnels. Une adjointe administrative entre en fonctions en 1981. L'équipe de la direction des services professionnels accomplit un travail exceptionnel pour la direction et le support administratif, requis à la bonne marche du Conseil des médecins et dentistes et de ses comités, et à l'organisation scientifique de l'hôpital.

Suite à un mandat, que l'on considère mal défini au chapitre 48, le Conseil consultatif du personnel clinique est plutôt inopérant dans le centre hospitalier. Des modifications à ce chapitre ayant été apportées par la Loi 27, notamment aux fonctions dévolues au Directeur des services professionnels, le C.C.P.C. trouve, cette année, une place dans l'organisation scientifique, en collaboration avec le Conseil des médecins et dentistes de l'établissement.

Au chapitre des réalisations, pendant cette période, nous pouvons souligner l'implication sociale du corps médical de l'Hôtel-Dieu, lors du changement de vocation en soins prolongés de l'Hôpital Sainte-Anne en 1968, de l'admission, la même année, des médecins de cet hôpital à notre Conseil des médecins et dentistes et, plus tard, en 1972, pour l'obtention de cent lits pour malades à long terme à Victoriaville, ce qui donne alors à la région des Bois-Francs un centre hospitalier moderne et bien adapté aux besoins des malades en soins prolongés, l'actuel Centre hospitalier des Bois-Francs de Victoriaville.

À la fin de la période précédente, soit celle de 1947 à 1968, nous avons vu, au rapport annuel des activités au 31 décembre 1967, que le corps médical de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska compte 40 médecins et dentistes.

La même source de références nous fournit, au 31 mars 1983, que le Conseil des médecins et dentistes est formé de 84 médecins, 8 dentistes et 4 pharmaciens. De plus, il compte 7 médecins honoraires et 15 membres conseils en hématologie, médecine physique, néphrologie, neurochirurgie et santé communautaire. (cf Tableau IX)

L'organisation médicale par départements et services s'est implantée progressivement pour donner, à cette même date, la répartition des médecins et dentistes actifs, selon le tableau suivant.(1)

Tableau IX

RÉPARTITION DES MÉDECINS ET DENTISTES ACTIFS PAR DÉPARTEMENT ET SERVICE AU 31 MARS 1983	
Départements/services	Nombre de médecins et dentistes actifs
* Anesthésie-réanimation	5
* Biologie médicale	
- Anatomo-pathologie	1
- Biochimie	(1) a)
- Hématologie	(1) b)
- Microbiologie	1
* Chirurgie	
- Chirurgie générale, thoracique, - vasculaire, plastique	6
- Ophtalmologie	3
- Oto-rhino-laryngologie	3
- Orthopédie	3
- Urologie	1
* Chirurgie dentaire	8
* Gynécologie-obstétrique	3
* Médecine	
- Médecine interne	5
★ Médecine générale et - Soins prolongés	38
* Médecine préventive et hygiène publique	1
* Médecine nucléaire	2
* Médecine physique	(3) c)
* Pédiatrie-pouponnière	5
* Psychiatrie	3
* Radiologie	4
TOTAL:	92

- Légende: * Département médical
 - Service médical
 a) Service dirigé par un biochimiste, B.Sc.
 b) Pédiatre-hématologue, déjà au nombre des pédiatres
 c) Les orthopédistes sont responsables de ce département

(1) Rapport annuel de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, 31 mars 1983.

• La mise à jour de la technologie médicale

On sait que l'organisation scientifique départementale ne saurait être possible sans le souci de l'hôpital à offrir une gamme complète de services cliniques de qualité à la population desservie et à demeurer le plus à jour possible au chapitre de la technologie médicale.

Nous venons de voir que l'organisation départementale est bien implantée et que l'Hôtel-Dieu répond, en général et d'une façon satisfaisante, à la demande en services généraux et spécialisés d'un centre hospitalier de soins de courte durée spécialisés, pour la région des Bois-Francs.

Au chapitre d'une technologie appropriée, jusqu'à ces dernières années, les équipements acquis par l'hôpital pendant les années 1964-1967, à la dernière étape de la construction, suffisent à la demande dans les départements et services médicaux utilisateurs.

L'arrivée de nouveaux spécialistes dans les divers départements cliniques appellent les équipements requis à une pratique répondant aux besoins de l'heure. C'est ainsi que dès 1971, des moniteurs cardiaques de chevet avec console centrale de contrôle sont installés à l'unité des soins intensifs, pour quatre lits affectés aux soins coronariens.

Suite à une directive du ministère des Affaires sociales de transformer 10% du total des lits des hôpitaux de 300 lits et plus en lits pour les services psychiatriques, à la dernière phase de la construction de l'hôpital, à l'automne 1967, une unité de 34 lits est alors aménagée pour assurer ces services d'une façon adéquate. Le 6eB est construit pour répondre aux besoins des malades externes, sous forme de cliniques externes psychiatriques, de locaux d'occupation thérapeutique et de bureaux pour les membres de l'équipe multidisciplinaire: médecins, travailleurs sociaux, infirmières, ergothérapeutes, etc.

Le département de psychiatrie ouvre ses portes en 1968, avec l'arrivée du Dr Louis Voyer, psychiatre, sous le modèle de l'équipe multidisciplinaire avec Mme Louise Ricard-Lavoie, pour le service social psychiatrique et M. Roger Laplante pour le service de psychologie. Le 6eF, de l'ex-pavillon des infirmières, est occupé par le centre de jour psychiatrique depuis 1979.

En 1976, des besoins sont à combler au département de la radiologie et des laboratoires par l'acquisition d'appareils plus modernes et plus sophistiqués; l'achat de deux appareils pour analyses précises dans les laboratoires de biochimie, en 1976, la mise en fonction d'un appareil pour analyses de la formule sanguine en hématologie en 1979, la réorganisation de deux salles de radiologie en 1976 et 1980 constituent un progrès notable à l'organisation médicale de ces deux départements diagnostiques de l'hôpital.

De nouveau, en 1976, une autre directive du ministère des Affaires sociales oblige les hôpitaux de 300 lits et plus à regrouper les malades en soins prolongés dans une unité appropriée à cette fin. C'est ainsi que le 4eB est ouvert à ces malades au cours de 1977 et que, grâce à diverses subventions du Fédéral et du CRSSS-04, un projet "Plein soleil sur nos aînés" permet, le 9 novembre 1978, l'ouverture d'une annexe qui offre aux 30 bénéficiaires de cette unité des locaux répondant à leurs besoins

spécifiques, en termes d'occupation thérapeutique, de services religieux, d'accueil aux familles, de repas et de loisirs-détente, dans une atmosphère familiale, s'éloignant le plus possible du style institutionnel que l'on veut éviter. Une plaque commémorative nous rappelle que cette salle est dédiée au doyen de nos médecins, le Dr Georges-É. Roy, qui célèbre en 1977, ses Noces d'or de pratique médicale à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska.

Un personnel de soins infirmiers y dispense les services requis, avec la collaboration des autres professionnels de l'équipe interdisciplinaire: médecins, aumôniers, éducateurs spécialisés, dans le respect et la dignité de chacun, pour que cette unité devienne réellement pour eux un milieu de vie et de séjour. Une trentaine de bénévoles apportent chaque jour à ces bénéficiaires la chaleur de leur gratuité et de leur dévouement inconditionnel. Les aumôniers du service de pastorale procurent à "nos aînés" le réconfort de leurs visites et des célébrations liturgiques, qui constituent des temps forts au sein de leur vie, qui risque sans cesse de se transformer en solitude.

Le 14 mai 1979, on assiste à l'ouverture officielle, dans le service d'oto-rhino-laryngologie, d'une clinique d'audiologie-orthophonie pour le dépistage et le traitement des troubles auditifs, touchant plus particulièrement les enfants.

Le département de médecine-cardiologie procède, le 20 juin 1979, à l'ouverture officielle d'un laboratoire d'évaluation cardiaque à l'effort par l'installation d'un tapis roulant; la mise sur pied d'une clinique de vérification de l'entraîneur électrosystolique, pour le contrôle des malades porteurs d'un appareil "pacemaker" a lieu en janvier 1982.



Dr Claude Richard au cours de l'évaluation cardiaque d'un malade au tapis roulant, 1983.

Dans le département d'obstétrique, la chambre des naissances est ouverte en mars 1980 pour répondre à une demande d'un certain nombre de mères qui désirent vivre cette expérience d'une façon

naturelle, un peu comme à domicile, mais à proximité des services hospitaliers, qui peuvent être requis au cours de l'accouchement.

Le 16 décembre 1981, on voit enfin aboutir les démarches de quelques années, à l'obtention des ressources financières, pour l'ouverture dans le département de radiologie d'un service d'ultrasonographie (échographie), devenu urgent de répondre aux besoins d'une clientèle, obligée de se déplacer vers les grands centres hospitaliers extérieurs à la région.

En 1982, avec l'accord de toutes les instances concernées, le Conseil d'administration décrète comme priorité numéro 1 la réorganisation du service d'urgence. L'ouverture officielle des nouveaux locaux, pourvus de toutes les installations modernes, a lieu le 13 décembre 1982 à la grande satisfaction des bénéficiaires, des médecins et du personnel soignant. Une attention particulière y a été apportée au niveau de l'accueil, de l'intimité des bénéficiaires et des familles, le tout dans un continuum fonctionnel des soins dispensés par l'équipe soignante.



Une salle de consultation à l'urgence, 1982.

En juin 1983, l'hôpital fait l'acquisition d'un appareil pour électro-encéphalographie, dans le département de médecine, et sous la responsabilité opérationnelle d'un technicien spécialisé en la matière. Cette nouvelle pièce d'équipement diagnostique empêchera les déplacements des malades vers les centres de l'extérieur.

L'automne 1983 verra enfin se réaliser l'ouverture d'un département de médecine nucléaire à Arthabaska, ce mode d'investigation qui utilise une très faible quantité de substance marquée par un radio-isotope permettant de faire l'étude physiologique et morphologique d'un système ou d'un organe du corps humain. Il s'agit d'une spécialité jeune et en pleine évolution.

La poursuite de ce dossier, ouvert en 1980, aura exigé beaucoup d'énergies, de disponibilité et surtout une forte dose de détermination, aux différentes étapes de son cheminement, tant de la part des administrateurs et médecins de l'Hôtel-Dieu que des permanents du CRSSS et des membres des diverses commissions administratives, concernées par cette demande jugée prioritaire entre toutes depuis trois ans.

Signalons enfin pour terminer ce chapitre de l'organisation scientifique de l'Hôpital, que le mois de juin 1983 a l'honneur de recevoir successivement la visite officielle du Dr Laurent Lizotte de la Corporation professionnelle des médecins du Québec et celle du Dr Étienne Sirois et de Mme Jeanne Rivard du Conseil Canadien d'Agrément des Hôpitaux.

Nous sommes fiers de pouvoir citer, en guise de conclusion aux efforts concertés de toute notre équipe médico-administrative, l'opinion non équivoque de ces deux organismes, chargés de s'assurer du respect de normes de qualité, pour les meilleurs services possibles aux bénéficiaires de notre centre hospitalier.

Le 27 juin dernier, le directeur général adjoint du Conseil Canadien d'Agrément des Hôpitaux, Dr James H. Murray, écrit au Docteur Claude Brière, directeur des services professionnels, qu'il se fait un grand plaisir de présenter à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska un témoignage d'excellence à l'occasion du Centenaire de l'établissement. Nous citerons ce témoignage:

"... C'est en 1953 que l'hôpital participa pour la première fois au programme d'agrément de la "Joint Commission on Accreditation of Hospitals", programme qui en 1959 devint la responsabilité du Conseil canadien d'agrément des hôpitaux. Cette participation dure encore aujourd'hui et à date l'hôpital reçut un total de douze visites d'agrément. Après la visite initiale en 1953, l'hôpital fut visité par le docteur J.J. Laurier, en 1954. Les visites subséquentes prirent place en 1957 (docteur Langlois), 1960 (docteur W. Cormier), 1963 et 1966 (docteur R. Gatien). 1969 (docteur M. Gingras), 1972, (docteur G. Desrosiers), 1975 (M. Jutras, madame T. Ton That), 1979 (docteur G. Roy et madame S. Lalonde-Desjardins) et la plus récente tout dernièrement en juin 1983. Cette longue histoire de visites d'agrément atteste de la haute qualité des soins fournis par l'hôpital et de son souci de rencontrer les exigences du conseil.

L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska peut être justement fier de la grande considération dont il jouit ..."

Pour sa part, le Président-secrétaire général de la Corporation professionnelle des médecins du Québec, le Dr Augustin Roy nous adresse une lettre des plus élogieuses, dont nous reproduisons ici intégralement le contenu:

“L’Hôtel-Dieu d’Arthabaska s’appête à célébrer le centenaire de sa fondation. Je m’associe à toute la population qui, à cette occasion, l’assure de sa vive reconnaissance et lui offre des voeux. Un siècle de services aux malades, ça se mesure plus en organisation, en travail et en dévouement de générations d’hommes et de femmes qui ont fondé, bâti et développé cette institution essentielle dans notre réseau de soins.

Mais au surplus, c’est avec une grande fierté que je veux ici témoigner de l’excellence des soins de santé offerts par l’Hôtel-Dieu d’Arthabaska qui a suivi le rythme accéléré des progrès de la science tout en assurant la plus grande accessibilité des services de santé.

J’offre mes plus vives félicitations aux médecins, à tout le personnel de l’hôpital et à la population qui contribue à le développer par sa haute et légitime appréciation. Je fais les voeux les plus sincères pour que le deuxième siècle qui débute réalise encore les grandes promesses de l’Hôtel-Dieu d’Arthabaska.”

Le témoignage d’appréciation de ces deux organismes accrédités dira aux générations futures de médecins et d’administrateurs que les efforts conjugués de tous permettent d’espérer pour l’avenir, non seulement le maintien de cette note d’excellence, mais des progrès plus sensibles encore pour l’Hôtel-Dieu d’Arthabaska.

• **L’intégration de l’Hôtel-Dieu à la communauté**

Conscient de l’influence que peut apporter l’intégration d’un hôpital à la communauté qu’il dessert et à la participation de la population au fonctionnement et au développement d’un centre hospitalier régional, l’Hôtel-Dieu d’Arthabaska cherche, plus particulièrement au cours des dix dernières années, à favoriser la meilleure concertation possible avec la communauté, par des efforts d’intégration au milieu, de façon à développer le sentiment d’appartenance pour l’institution, qui n’a d’autre raison d’être que de servir d’abord la population des Bois-Francis.

C’est au cours des multiples conflits de travail, qui secouent le réseau hospitalier à compter des années ’65, et plus spécialement celui de treize semaines de 1976, que subit l’Hôtel-Dieu d’Arthabaska, que nous constatons, avec plus d’évidence que jamais, combien la population assiste plutôt passivement à ces retraits des services médicaux, auxquels elle a droit.

Cette période douloureuse de l’été 1976, et les perturbations ressenties dans le milieu par la suite, sont encore trop récentes pour que nous puissions en tirer, croyons-nous, des leçons objectives. Nous laissons au recul du temps le soin de faire son oeuvre, à ce chapitre des relations de travail entre l’État-employeur et les salariés des secteurs publics et para-publics au Québec.

Quoiqu’il en soit, les Législations hospitalières, en vigueur pendant cette période, font appel à la participation populaire pour l’administration des établissements, soit par l’élection de représentants des

citoyens au Conseil d'administration, soit par l'obligation pour les institutions de tenir une séance publique annuelle d'information, soit encore par la possibilité pour les usagers de déposer des plaintes au Service des plaintes du Conseil régional de la Santé et des Services sociaux, qui a, entre autres, pour mission d'informer la population sur ses droits et de défendre ses intérêts en faisant les recommandations appropriées à l'établissement concerné et au Ministre.

C'est ainsi qu'en juin 1978, le Conseil d'administration, sur recommandation de la Direction du centre hospitalier, décide de commander une étude à une firme de consultants en administration sur les orientations et recommandations appropriées à la mission de l'hôpital et à son évolution.

Le rapport final de cette étude est déposé le 22 mars 1978. Confiée à Irène Désilets-Malouin et Louis Beaudry de Gram Inc. de Montréal, avec la participation de quelques membres du Conseil d'administration et de la Direction, cette recherche a pour but de répondre, face à cette question de l'ouverture ou de l'intégration de l'Hôtel-Dieu à la communauté, à deux questions majeures que les conseillers expriment à peu près en ces termes:

- Conscient du leadership que doit inévitablement exercer en matière de santé un établissement de son importance dans la région, comment l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska peut-il traduire le souci qu'il a de l'implication de la population dans son évolution?
- À l'heure actuelle, quelle est la perception, ou quels sont le degré de satisfaction et le désir d'implication de la population des Bois-Francis face aux services offerts par l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska?(1)

À l'effet de fournir une réponse adéquate à ces interrogations du Conseil d'administration, les auteurs soulignent les mécanismes élaborés par l'Hôtel-Dieu, en plus de ceux prévus par la Loi, à ce chapitre de l'implication de la population. Ils sont au nombre de cinq.

- Le service des bénévoles, en fonction depuis juin 1975, qui compte près de 80 participantes, et dont les activités se regroupent dans trois secteurs différents: la boutique du cadeau qui assure l'indépendance financière du service, l'accueil des bénéficiaires et l'organisation d'activités récréatives ou de type occupationnel pour les malades à long terme.
- Le comité d'humanisation des soins et des services, qui existe depuis 1974, est formé de membres du personnel et de cinq personnes extérieures à l'hôpital. Ce comité travaille par sous-comités avec les mandats spécifiques suivants, en vue de recommandations à faire à la Direction ou au Conseil d'administration. Mme Germaine Garand en est la première présidente.
 - les conditions de séjour;
 - le rôle de l'équipe multidisciplinaire;
 - l'approche au mourant;
 - la production du feuillet d'accueil et d'appréciation des services.

(1) Gram Inc., *Les Services de Santé de la Région des Bois-Francis, sa population et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska*, février 1979, pp. 1 et 2.

- La présence d'un porte-parole des malades qui a comme fonction exclusive d'être à l'écoute des malades et de leurs familles, en recevant leurs plaintes et en faisant des suggestions pour leur règlement auprès des autorités concernées.
- L'aide aux malades atteints de cancer par la création d'un fonds spécial appelé "Fonds Gertrude Lemay", administré par un comité conjoint formé de membres de la famille Lemay et de quelques personnes de l'hôpital.

La recommandation numéro 2 du rapport précité invite le Conseil d'administration à développer une plus grande présence de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska dans son milieu par la mise en place de mécanismes, particulièrement utiles à cette fin, et que l'établissement prend en sérieuse considération.

Voici donc brièvement les principales interventions axées sur l'ouverture de l'hôpital à la communauté depuis l'étude de ce rapport en 1979:



Le Conseil d'administration des Bénévoles en 1983.

- l'action des bénévoles s'est intensifiée; au 31 mars 1983, le service bénévole hospitalier compte 120 membres et leurs activités débordent les cadres de 1979. Les bénévoles offrent de l'aide personnalisée, un accueil gratuit et elles se manifestent de façon plus concrète à la période des Fêtes auprès des malades hospitalisés. Les malades en soins prolongés et les enfants de la pédiatrie sont l'objet d'une plus grande préoccupation de la part des bénévoles de l'hôpital. Depuis sa fondation, le Service bénévole hospitalier est administré par un Conseil d'administration de 11 membres. La première présidente a été Madame Jeannine St-Pierre et la présidente actuelle est Madame Lise Montcalm;

- l'utilisation des media d'information, dans le but de faire connaître aux citoyens le rôle et la vie de l'hôpital, a produit pendant l'année 1981 — grâce à la collaboration de Cablevision Nationale de Victoriaville — une série de 13 émissions télévisées, présentée à la population, sous la responsabilité de Madame Hélène Girard, relationniste à l'hôpital; les journaux locaux et régionaux publient des reportages sur l'ouverture de nouveaux services à la clientèle;
- le comité d'humanisation des soins et services remet, depuis 1979, une pochette d'information à l'intention des bénéficiaires; des formules d'évaluation des soins et services sont utilisées dans tous les départements de l'hôpital. Le comité actuel est présidé par Soeur Thérèse Perreault et il décide en 1982-1983 d'axer ses priorités sur l'accueil aux bénéficiaires, les conditions de séjour, de transfert, de congé des hospitalisés ou des bénéficiaires des services ambulatoires et, par voie de conséquence, les personnes qui les accompagnent ou leur rendent visite. Il existe présentement six sous-comités:
 - Accueil des malades et des visiteurs
 - Condition de séjour
 - Accompagnement du mourant
 - Évaluation des soins et services
 - Intégration des familles
 - Équipe de pastorale
- le poste de porte-parole du malade est devenu celui de protecteur du malade, mettant l'emphase sur l'information à donner aux malades et aux familles croyant avoir été lésés dans leurs droits, dans le but de les aider à sortir positivement de cette expérience d'hospitalisation, dans un environnement que l'on cherche par tous les moyens possibles à rendre plus humain;
- au cours de l'année 1982, suite à l'adoption de la Loi 27, un comité des bénéficiaires est formé selon les normes prévues à cette loi; il est sous la présidence de Madame Louise Laflamme, bénévole de l'hôpital et il se donne comme priorité la sensibilisation aux familles des bénéficiaires hospitalisés à l'unité de soins prolongés. Il publie à cet effet "Le Journal aux Familles" qui constitue un instrument précieux à l'atteinte de l'objectif fixé; nous avons vu que les aumôniers offrent aujourd'hui régulièrement à ces bénéficiaires des services spirituels adaptés à leurs attentes et que les bénévoles y sont de plus en plus présentes par leur action qui est des plus bénéfiques à l'endroit de ces malades;
- grâce à l'obtention d'une subvention fédérale et à la faveur d'un parrainage assuré par le Club Lions de Victoriaville, un projet "Environnement-Santé" offre, depuis 1982, sur le terrain de l'hôpital, une aire de détente en plein air aux malades hospitalisés;
- des cours adaptés sur l'approche aux mourants, les sessions offertes par le ministère des Affaires sociales "L'espoir, c'est la vie" et plusieurs activités, visant la qualité des soins, l'approche des bénéficiaires, l'amélioration de l'accueil, de la qualité de vie, de la sécurité et santé au travail sont offerts au personnel;
- un colloque régional a lieu les 12 et 13 novembre 1982 sur le concept et l'organisation des soins palliatifs, à offrir aux malades à la phase

terminale de leur maladie. Ce colloque veut permettre aux participants d'approfondir leurs concepts "Vie et Mort" et il est organisé conjointement par le service des soins palliatifs de l'Hôpital Royal Victoria de Montréal, le service de l'Éducation aux adultes du CEGEP de Victoriaville, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et avec la participation du Centre hospitalier des Bois-Francis de Victoriaville. Les journaux locaux et régionaux offrent une excellente couverture à cet événement qui réunit plus de 400 participants au Motel Colibri à Victoriaville. L'Union des Cantons de l'Est consacre à ce colloque une partie importante de son édition du 16 novembre 1982, sous le titre: "Une expérience bouleversante; on parle de mort, mais bien plus encore, de vie".(1)

La Tribune, pour sa part, titre son article: "L'événement aura des suite"(1). C'est ainsi qu'après une année d'implantation à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, grâce à l'engagement personnel et professionnel d'une équipe de recherche en soins palliatifs sous la direction de Madame Germaine Garand, le Centre Marie-Pagé, du nom de la fondatrice de l'hôpital de 1884, verra le jour en septembre 1983.

Le financement de ce projet, pour la période de son implantation, est assuré par une aide financière de cent mille dollars (100 000 \$) de la Congrégation des Religieuses Hospitalières de St-Joseph de Montréal, sensibilisée à cette oeuvre humanitaire par la directrice générale de notre hôpital, qui voit par ce geste un hommage tangible et permanent à Mère Marie Pagé, et une consécration à "nos Seigneurs les malades", dans la tendresse et la compassion, qui caractériseront ceux et celles qui auront le privilège d'être au service des malades de cette unité.

Lors des fêtes d'ouverture du Centenaire de l'Hôtel-Dieu, on procédera à l'inauguration de ce nouveau service à la communauté: un service médical et humanitaire, un service de présence, d'accompagnement, de soulagement de la douleur, d'aide aux familles concernées. N'est-ce pas là le point culminant de cette préoccupation qu'a l'Hôtel-Dieu d'offrir des services adéquats aux plus nécessiteux des malades, à ceux pour qui l'acte de mourir demeurera toujours personnel, même s'il doit être vécu en institution;

- la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska: parmi les moyens privilégiés par l'hôpital pour fournir une meilleure intégration au milieu et pour l'accroissement du sentiment d'appartenance des citoyens vis-à-vis leur hôpital régional, la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska figure, sans contredit, au premier rang et c'est pourquoi nous avons réservé, pour la fin, cette jeune histoire de la Fondation. Cette initiative d'une fondation à l'Hôtel-Dieu, nous la devons à la préoccupation d'un groupe d'hommes d'affaires et de professionnels de la région, sensibilisés par un ancien président du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu, Monsieur Herman Fournier, industriel de Daveluyville.

(1) L'Union des Cantons de l'Est, mardi, 16 novembre 1982.

(1) La Tribune, Sherbrooke, 14 novembre 1982.

Au cours de 1979, il est apparu aux promoteurs de la future fondation que trois facteurs bien identifiés exigeaient cette démarche:

- l'arrivée à notre hôpital de nouveaux médecins, dans un contexte économique qui ne laisse guère présager la possibilité d'un essor dans les secteurs actuels d'activités et encore moins le développement de nouvelles disciplines médicales;
- les difficultés à remplacer les équipements cliniques existants, la plupart datent des années 1964-1967, lors de la construction de l'hôpital actuel;
- les carences technologiques locales qui obligent la population à des déplacements vers d'autres établissements hospitaliers éloignés de la région.

C'est pourquoi la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska est officiellement créée le 20 août 1980 à des fins bien précises de développement.

- Ouverture de nouveaux secteurs diagnostiques et thérapeutiques et amélioration des secteurs existants;
- Projets de recherche;
- Programmes de prévention et réadaptation;

La Fondation a son siège social à l'Hôtel-Dieu, qui en assure, depuis janvier 1982, le secrétariat et les affaires courantes, telles les relations avec les administrateurs, les membres, les donateurs et le public.

Les dons faits à la Fondation viennent de quatre sources différentes:

— L'événement public annuel en est à sa troisième année.

24 avril 1981: un 1er télé-radiothon est tenu sous la présidence de M. Aldée Demers de Télébec, Trois-Rivières; l'animation est assurée par M. Pierre Bruneau de Télé-Métropole, Canal 10, de Cablevision Nationale et de C.F.D.A., réseau des Appalaches. La coordination est confiée à Madame Hélène Girard du centre hospitalier, aidée d'une équipe d'une centaine de bénévoles. L'événement se tient au Carrefour des Bois-Francis.

23 avril 1982: un 2e télé-radiothon est présidé cette fois par Madame Girard et M. Benoît Rheault à titre d'adjoint, à nouveau avec la collaboration de Pierre Bruneau, de la télévision et de la radio locale et régionale, et d'une équipe de nombreux bénévoles; le télé-radiothon se tient, comme le premier, au Carrefour des Bois-Francis.

13 mai 1983: un radiothon organisé et diffusé sur une base régionale par C.F.D.A. Victoriaville, C.J.A.N. Asbestos et C.K.T.L. Plessisville, sous la direction de M. François Bastien et de toute son équipe, est transmis directement du hall d'entrée de l'hôpital. L'événement est sous la présidence d'un administrateur de la Fondation, M. Raoul L'Heureux de Warwick, et de M. Bertrand Rivard, de l'Hôtel-Dieu, qui agit comme adjoint au président en assurant la coordination de toute l'opération, qui prend la forme d'activités multiples: racquetball, bingo, tirelires, dépôt bancaire aux Caisses Populaires Desjardins, Rôtisserie Saint-Hubert, Roulethon-don, etc.;

- Une souscription dite des “noms spéciaux” faite en 1981, pour trois ans, par Monsieur le juge Claude Pinard, aidé d’une équipe d’hommes d’affaires, remporte un franc succès dès la première année; c’est l’année du lancement, on désire une Fondation pour l’Hôtel-Dieu d’Arthabaska;
- Les nombreux dons offerts en cours d’année par des personnes soucieuses d’aider la Fondation, soit par don personnel ou par legs testamentaire ou autre;
- Les dons faits à l’occasion de décès, que ce soit dans les salons funéraires ou directement au secrétariat de la Fondation à l’Hôtel-Dieu.

Lors de l’assemblée de fondation en août 1980, l’objectif fixé pour les trois ans est de 500 000 \$. Au 21 juin 1983, les fonds accumulés sont de 630 818,00 \$ sans compter la promesse d’un montant de 30 000 \$ faite par les Élans de Victoriaville Inc. pour l’achat, au cours de l’année 1983, d’un appareil détecteur de surdité chez les personnes souffrant de problèmes auditifs.

Au chapitre de l’aide financière apportée par la fondation à l’Hôtel-Dieu jusqu’à ce jour, il faut souligner que la Fondation n’utilise que les intérêts perçus sur les placements. Nous mentionnons avec gratitude les premiers gestes généreux de cette équipe de volontaires, associée de très près au développement de l’Hôtel-Dieu, ces dernières années.

- En 1981, 50 000 \$ pour l’addition d’un transducteur à balayage sectoriel à l’appareil d’échographie en radiologie;
- En 1983, 32 000 \$ pour l’ouverture d’un service d’électro-encéphalographie en médecine;
- Encore en 1983, une subvention de 12 000 \$, répartie sur deux ans, pour un projet de recherche clinique sur l’obésité par une équipe interprofessionnelle du centre hospitalier;
- L’automne 1983 permettra, il semble bien, à la Fondation de supporter l’Hôtel-Dieu pour l’ouverture du nouveau département de médecine nucléaire, en comblant une partie de la carence financière qui restera après l’octroi de la subvention statutaire du CRSSS-04.



Me Jules Allard, président de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska, depuis 1980.

Le premier et président actuel de la Fondation de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska est Me Jules Allard, C.R. de Victoriaville, qui figure au premier rang des requérants de 1979 avec Monsieur Herman Fournier et Docteur Claude Richard.

À l'occasion du radiothon de 1983, le 13 mai dernier, on assiste au dévoilement de l'Arbre des donateurs de la Fondation Hôtel-Dieu d'Arthabaska, que l'on installe à une place d'honneur dans le hall d'entrée de l'Hôpital. Témoin du dynamisme des organisateurs et de la vitalité des nombreux donateurs, cet arbre symbolique constitue l'hommage de l'Hôtel-Dieu à tous ceux qui croient à la Fondation et qui en favorisent l'expansion, puisqu'avec des milliers de citoyens, ils ont posé un geste qui démontre, selon le slogan du radiothon de 1983, que pour eux, "Mon hôpital, c'est primordial".

- **La mise en place de structure administratives**

Septembre 1964 voit la formation du premier conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, suite — nous l'avons dit au chapitre précédent — à l'entrée en vigueur en 1962 de la Loi des Hôpitaux.

Le premier président, Me Raymond Beaudet de Victoriaville, dans son discours d'ouverture de la première réunion, fait appel à la collaboration de tous et plus particulièrement à l'implication personnelle des laïcs, formant le tiers des membres, venant de l'extérieur de l'hôpital.

C'est alors que s'officialise une longue tradition de partage des compétences entre les administrateurs représentant le milieu extérieur et ceux qui oeuvrent à l'intérieur. Depuis vingt ans maintenant, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska s'honore de pouvoir compter sur le dévouement, la loyauté et les services compétents de sept présidents qui, à tour de rôle, assurent le leadership nécessaire à la bonne administration du centre hospitalier.

Le Conseil d'administration subit, depuis sa formation en 1964, de multiples modifications, tant au niveau de sa composition que de son fonctionnement, suite aux législations adoptées en cette matière entre 1969 et 1981, plus spécialement la Loi sur les services de santé et les services sociaux (bill 65, ch. 48) sanctionnée en décembre 1971 et la Loi no 27 sanctionnée le 19 décembre 1981.

En juin 1983, le Conseil d'administration est composé des collèges électoraux suivants et des administrateurs qui représentent ces divers collèges électoraux, pour des mandats de trois ans.

Les Présidents du Conseil d'administration 1964-1983



Me Raymond Beudet, c.r.
1964-1966



Herman Fournier
1966-1972



Denis St-Pierre
1972-1974



Me Jean Moisan, c.r.
Avril à août 1972
1974-1977



Dr Claude Brière
1977-1979



Clément Letarte
1979-1982



Me Claude Aubert, c.r.
1982-

Tableau X

LES MEMBRES DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA ET LEURS OFFICIERS PAR COLLÈGE ÉLECTORAL, AU 16 JUIN 1983	
Collèges électoraux	Administrateurs
Corporation Bénévoles Comité des bénéficiaires Université de Sherbrooke Groupes socio-économiques Conseil des médecins et dentistes Personnel clinique Personnel non clinique Centre de services sociaux Centres d'accueil d'hébergement C.L.S.C. Internes et médecins résidents	Me Claude Aubert, président Soeur Cecile Mercier M. Alain Roy, vice-président Mme Madeleine Aubert-Croteau Mme Louise Laflamme Dr Claude Richard Mme Ginette Genois-Gélinas Me Claude Roy Dr Gervais Rouillard Mme Doris Milot M. Serge Fortier M. Richard Desrochers M. Paul-Antoine Ouellet M. Jean Fusey Poste vacant Soeur Claire Perreault Directeur général
Secrétaire de la Corporation Invités permanents	Mme Claire Gendron Secrétaire-administrative Dr Claude Brière, D.S.P. Dr Michel Gagnon, président du CMD

Le Conseil d'administration exerce tous les pouvoirs d'une corporation au sens du Code civil; selon les modalités prévues aux règlements, il nomme un directeur général, qui devient responsable de l'administration et du fonctionnement de l'établissement.

Rappelons que la Loi sur les services de santé et les services sociaux a pour fondement le droit aux services qu'elle traduit ainsi à l'article 4,

"Toute personne a droit de recevoir des services de santé et des services sociaux adéquats sur les plans à la fois scientifique, humain et social, avec continuité et de façon personnalisée, compte tenu de l'organisation et des ressources des établissements qui dispensent ces services."⁽¹⁾

(1) Loi sur les services de santé et les services sociaux, par. 3, art. 4, mars 1979, Éditeur officiel du Québec, par. 4.10.

Cet article constitue un programme stimulant pour une administration soucieuse d'exercer le rôle qui lui est dévolu, mais il faut compter, au cours de cet exercice, sur des ressources toujours trop limitées pour les services à fournir.

Le rôle du Conseil d'administration est de faire préparer par le directeur général un plan d'organisation qui définit les structures administratives de l'établissement, ses directions, départements et services; ce plan, et ses modifications s'il y a lieu, sont approuvées par le Conseil d'administration.

Le directeur général est responsable, entre autres fonctions, de

“sélectionner et engager les membres du personnel, y compris les cadres autres que supérieurs, et adresser au Conseil d'administration des recommandations sur l'engagement et la nomination du personnel de cadre supérieur. . .”;⁽²⁾

il détermine aussi les conditions de travail des cadres intermédiaires, à l'intérieur des normes et barèmes prévus par le ministère des Affaires sociales.

Le premier plan d'organisation à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska remonte à novembre 1967 alors que le personnel de direction compte un directeur général, un directeur médical à mi-temps, une directrice des services infirmiers, une directrice de l'enseignement infirmier, un directeur du personnel et un directeur des finances. Ces directeurs forment alors le comité de régie, présidé par le directeur général.

Suite à l'adoption en 1972 du Règlement en vertu de la Loi sur les services de santé et les services sociaux, les hôpitaux doivent faire approuver leur plan d'organisation, préparé selon des modalités prévues dans lesdits règlements et explicités par des directives détaillées, qui laissent peu de place à la créativité, et qui déterminent un modèle identique à tous les centres hospitaliers, quelle que soit leur vocation et sans tenir compte du nombre de lits opérés et du volume de leurs activités en services externes.

Ces plans d'organisation sont linéaires et ils doivent présenter toutes les structures jusqu'au 4e niveau d'encadrement. Des changements sont survenus depuis, de telle sorte que présentement le plan d'organisation n'est soumis au Ministre que s'il le demande.

La dernière mise à jour du plan d'organisation est approuvée par le Conseil d'administration en janvier 1983, suite à une révision en profondeur des structures d'encadrement et selon des critères objectifs définis par la Direction générale, processus qui s'inscrit dans le cadre des opérations de redressement budgétaire des années 1980-1982.

Le plan d'organisation se présente de la façon suivante au 31 mars 1983.

(2) Ibid. art. 70d.

Le Conseil d'administration peut recevoir les avis et recommandations des deux organismes internes que sont le Conseil des médecins et dentistes et le Conseil consultatif du personnel clinique.

Le directeur général, sous l'autorité du Conseil d'administration, est responsable, nous l'avons dit plus haut, de l'administration et du fonctionnement de l'établissement.

Par délégation de ses pouvoirs, tout en gardant la responsabilité finale, il partage la gestion du centre hospitalier avec les six directions suivantes, dont les quatre premières sont de production de services et les deux autres des directions conseils aux premières:

- une direction des services professionnels;
- une direction des services hospitaliers; (1)
- une direction des services infirmiers;
- une direction des services auxiliaires;
- une direction des ressources humaines;
- une direction des services financiers.

(1) Le titulaire de cette direction a le statut de directeur général adjoint.

Chacune de ces directions est responsable au directeur général de la gestion des départements et services, placés sous sa juridiction, sous le modèle de gestion appelé le P.O.3C: planification, organisation, coordination, commandement et contrôle. Chaque département et service clinique ou administratif est sous la responsabilité d'une personne cadre ou d'un chef clinique, nommé par le Conseil d'administration, sur recommandation du C.E.C.M.D. pour les départements et services médicaux — et du directeur général pour les autres services du plan d'organisation.

La direction des services professionnels, dont le directeur est le Dr Claude Brière, en poste depuis septembre 1980, est responsable de la direction des départements et services cliniques, prévus au plan d'organisation, chacun sous la responsabilité d'un chef de département ou service clinique, et que nous avons reproduit au chapitre de l'organisation scientifique départementale, à la page 444 de ce volume et auquel nous référons le lecteur.

Le directeur général adjoint est responsable des services hospitaliers ainsi répartis, en plus de recevoir des mandats spéciaux du directeur général, dans le cadre de l'administration générale du centre hospitalier. M. Yvon Monette est responsable de cette direction depuis août 1977.

- | | |
|----------------------|----------------------------|
| • Accueil | • Réadaptation |
| • Archives médicales | • Audiologie-orthophonie |
| • Diététique | • Électrocardiographie |
| • Diétothérapie | • Électroencéphalographie |
| • Production | • Inhalothérapie |
| • Distribution | • Physiothérapie |
| • Pharmacie | • Service social * |
| | • Techniques radiologiques |
| | • Technologie médicale |

* Par contrat de services avec le Centre de services sociaux du Centre du Québec

Le directeur des soins infirmiers, M. Jean-Claude Joyal, au poste depuis mai 1981, assure la gestion des services infirmiers, selon le plan d'organisation actuellement en vigueur.

- Secteur qualité des soins
 - Coordinatrice à la qualité des soins
 - Coordinatrice des programmes en infections
- Secteur administratif
 - Coordination des unités (6)
- Bloc chirurgical et stérilisation centrale
- Bloc obstétrical
- Post-partum et gynécologie
- Pouponnière
- Pédiatrie
- Médecine (2)
- Chirurgie (2)
- Soins intensifs
- Services ambulatoires
- Spins prolongés
- Psychiatrie

La direction des services auxiliaires est sous la responsabilité de M. Pierre Falardeau, depuis octobre 1981; cette direction comprend les services suivants:

- Biens meubles et immeubles
- Buanderie et conciergerie
 - Buanderie
 - Conciergerie
- Sécurité et téléphonie

La direction des ressources humaines est assurée, depuis juin 1977, par M. Guy Lemieux et elle comprend deux services:

- Gestion du personnel
- Santé

La direction des services financiers est assurée par M. Yvon Perreault depuis juillet 1974; elle comprend aussi deux services:

- Gestion financière
- Approvisionnements

Quelques cadres conseils, affectés à des fonctions intéressant tout le centre hospitalier, relèvent directement de la direction générale:

- Formation-perfectionnement
- Pastorale
- Protecteur du malade
- Conseiller en administration

L'ensemble des responsables cliniques et administratifs des divers services, relevant des directions, constituant le personnel d'encadrement, est au 31 mars 1983, de 47 à temps plein et de 3 à temps partiel. Ces cadres partagent respectivement, avec leur directeur hiérarchique, la bonne gestion du secteur qui leur est confié, avec toutes les responsabilités, les pouvoirs et privilèges qui leur sont propres.

Une assemblée, appelée réunion des chefs de services, est tenue trois ou quatre fois par année par le directeur général et son équipe de direction dans un but d'information et de participation sur les questions intéressant l'ensemble des cadres de l'établissement.

Enfin, un comité de coordination, présidé par le directeur général, siège régulièrement avec la participation de toute l'équipe de direction. Il a pour but de conseiller le directeur général sur toute question concernant l'ensemble de l'établissement, pour l'atteinte optimale d'une unité de direction, qui s'exprime par consensus sur les questions qui y sont débattues. Deux fois par année, l'équipe de direction se réunit pour la tenue de journées thématiques, au cours desquelles on y détermine les priorités de l'année, les modalités qui doivent en assurer le suivi, de même que les dossiers de planification à moyen et plus long terme, dans le but de garder à l'établissement la mission qui lui est confiée, dans le vaste réseau des services de santé et de services sociaux, au plan local, régional et provincial.

Il est bien entendu qu'à l'intérieur de ces directions, responsables des divers services, un personnel clinique, administratif et auxiliaire, les salariés, se retrouvent soit au chevet des malades, dans les services, les cliniques, les bureaux administratifs, pendant 24 heures et 365 jours par année.

À ce niveau, les horaires de travail sont fixés par l'employeur, mais le travail se fait aussi à l'intérieur de clauses normatives contenues dans des conventions collectives, négociées au plan provincial, de plus en plus complexes et susceptibles d'interprétations différentes de la part des parties.

Au rapport annuel de l'année se terminant le 31 mars 1983, les ressources humaines à l'Hôtel-Dieu figurent au tableau qui suit, en comparaison avec l'année précédente.

Tableau XI

LES RESSOURCES HUMAINES, EMPLOYÉS SALARIÉS ET AUTRES, À L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA AU 31 MARS 1983						
	1981 1982	1982 1983	1981 1982	1982 1983	1981 1982	1982 1983
MÉDECINS	82	84				
DENTISTES	8	8				
EMPLOYÉS	Temps complet		Temps partiel et occasionnel		Total	
— Cadres	52	53	5	3	57	56
— Salariés	539	536	357	353	896	889
	591	589	362	356	953	945
STAGIAIRES INTERNES	Niveau Universitaire		Niveau Collégial		Niveau Secondaire	
RÉSIDENTS	104	89	129	99	44	54
BÉNÉVOLES	75	120				
TAUX DE ROULEMENT DU PERSONNEL	0,035	0,023				

Toutes ces ressources humaines, dont s'enorgueillit à juste titre l'Hôtel-Dieu, sont au service des 289 malades hospitalisés — adultes et enfants, dont 30 en soins prolongés, et à la clientèle des services ambulatoires, urgence et consultations externes, dans une dynamique de soins et services qui s'adapte le plus possible aux besoins de la population desservie et à un personnel mieux informé sur ses droits, mais aussi des plus dévoués à la seule raison d'être d'un hôpital: le bénéficiaire.

Quant aux médecins de l'Hôtel-Dieu, ils constituent un groupe de plus en plus éveillé au rôle social qu'ils sont appelés à jouer au plan régional pour des services adéquats à la clientèle desservie par le centre hospitalier, dont ils font partie intégrante.

Les stagiaires, internes et résidents, de niveaux universitaire, collégial ou secondaire forment la génération des professionnels de demain. Leur attitude de recherche, leur questionnement, l'apprentissage professionnel qu'ils viennent chercher dans nos champs cliniques, demeurent un stimulant pour tous les travailleurs de la santé qu'ils côtoient pendant leur séjour dans notre centre hospitalier.

Nous avons déjà parlé de l'influence des bénévoles au chapitre de l'intégration à la communauté. Leur place est essentielle dans les structures actuelles et nous aimerions leur rendre ce témoignage, tiré de Jacques Grandmaison, dans "Les Béatitudes Modernes":

"Heureux ceux qui n'ont rien à vendre ou à acheter, ils n'ont qu'eux-mêmes à partager."

Mais pourquoi ces ressources humaines, cet encadrement de ces mêmes ressources, ces politiques et procédures administratives à tous les niveaux, si ce n'est pour gérer avec prudence et discernement, mais aussi avec efficacité, les ressources financières, qui nous sont dévolues, pour des services en quantité et en qualité satisfaisantes pour répondre aux besoins de la population desservie par l'Hôtel-Dieu.

Les ressources financières, selon le rapport présenté à l'assemblée publique du 16 juin 1983, pour l'année se terminant au 31 mars 1983, totalisent des revenus pour 21 981 009 \$ (100%) et des dépenses de 21 996 840 \$ (100%), laissant un déficit de (15 831 \$) qui donne, après corrections apportées sur les autres activités, un surplus de 15 831 \$ et, par conséquent, un équilibre budgétaire à 100%.⁽¹⁾

Entre les années 1979-1983, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska a procédé à trois plans de compressions visant l'équilibre budgétaire, que l'équipe de direction se plaît à appeler l'O.P.F. (opération planification financière) de préférence à l'O.C.B. (opération compressions budgétaires) du ministère des Affaires sociales. Cette opération d'envergure s'est réalisée avec succès, grâce à la collaboration de tout le personnel impliqué dans le centre hospitalier: les cadres, les salariés, les médecins.

(1) Assemblée publique d'information, **Rapport annuel au 31 mars 1983**, 16 juin 1983.

Si nous avons atteint l'équilibre budgétaire, c'est, il faut le répéter, par la participation de tous les intéressés, stimulés que nous étions à penser qu'un jour viendrait où nous pourrions avec fierté gérer notre propre développement.

Dans le cadre d'une meilleure utilisation des ressources régionales mises à notre disposition, nous avons, dès 1976, offert des services de buanderie au Centre Hospitalier des Bois-Francis et au C.L.S.C. de l'Érable. Au début de juin 1983, notre buanderie communautaire a fait l'objet d'une modernisation importante par l'automatisation des équipements de 1965, devenus désuets. À ce même chapitre de la complémentarité inter-établissements, plusieurs contrats de services cliniques en laboratoires, radiologie, diététique, pharmacie et autres sont passés avec le centre hospitalier de soins prolongés de Victoriaville et plusieurs centres d'accueil d'hébergement et les C.L.S.C. de la région des Bois-Francis.

Notre centre hospitalier demeure en continuel processus d'échange avec les autres établissements à l'effet de répondre, dans la mesure du possible, aux besoins qu'ils peuvent exprimer, puisque nous sommes assurés que toute initiative dans ce domaine se soldera par des économies financières nettes sous-régionales appréciables.

Enfin, redisons que ces ressources humaines et financières, gérées avec compétence par l'équipe administrative, après consultation avec le corps médical, ont pour but de favoriser, comme nous le disions au début de ce chapitre sur l'aujourd'hui de l'Hôtel-Dieu, le développement scientifique de l'hôpital et son intégration à la communauté.

Nous pensons avoir réussi à le démontrer, tout au long de ces périodes de 1947-1968 et de 1968-1983. Mais avant d'amener le lecteur à la page de 1984, nous aimerions citer ici, en guise de réflexion à cette relation, la voix de l'un des maîtres les plus respectés des milieux universitaires du Québec.

Marc Renaud, professeur agrégé au département de sociologie de l'Université de Montréal, donnait une causerie, dans le cadre du 4^e colloque Jean-Yves Rivard, les 27 et 28 mai 1982, intitulée: "Le rôle des gérants de la décroissance": les administrateurs devant la crise".

Nous ne citerons qu'un paragraphe de cette importante causerie, publiée par Les Éditions Administration et Santé. Ce paragraphe ayant pour titre "Évolution du secteur de la santé", confirme, il nous semble, ce que nous avons tenté de présenter dans ces pages:

"... Il y a eu trois époques dans l'évolution du secteur de la santé au Québec depuis la guerre. De 1945 à 1970, on expérimente une expansion quantitative et qualitative de l'appareil socio-sanitaire, 1960 étant un point tournant, puisque c'est alors que l'État commence à jouer un rôle de tiers payant. Les années 1970 sont une période de rationalisation intense de cet appareil, correspondant à une certaine contraction des dépenses. Enfin, depuis 1980, nous

vivons semble-t-il, une période de crise qui nous fait voir la décennie précédente à la fois comme une période de prospérité et comme une période de transition vers un rationnement des services. . .”(1)

Après avoir explicité les phénomènes qui, selon lui, caractérisent ces trois phases, Marc Renaud conclut que la seule façon de relever ce défi de gérer la décroissance, c'est le partage du pouvoir et que "dans la décennie qui vient, c'est à nouveau ce défi de l'impossible qui est le lot de ceux qui font et administrent des politiques".(2)

Nous sommes au milieu de 1983, à la veille de l'ouverture des Fêtes qui marqueront le Centenaire de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska. Il nous semble avoir relevé ce défi de gérer l'impossible et nous pouvons, dans la sérénité, nous demander ce que sera demain.

(1) Marc Renaud, "Le rôle des "gérants de la décroissance": les administrateurs devant la crise", Actes du 4^e Colloque Jean-Yves Rivard tenu à Montréal, les 27 et 28 mai 1982, page 15.

(2) Ibid., p. 27.

**1984
ET
SES LENDEMAINS**

Le passé n'est-il pas garant de l'avenir? 1984 est là, aux frontières du 1er e et du 2e centenaire de notre hôpital régional.

Nous pouvons penser que 1984 et ses lendemains seront pour l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska ce que tous ensemble, gens de la région des Bois-Francs, nous souhaitons et voulons qu'il soit.

Pour y arriver, il nous faut assurer, comme dans le passé, avec les autres établissements de la sous-région, le leadership sur la disponibilité requise, pour le développement des ressources en santé, sur le territoire des Bois-Francs.

Et c'est ainsi qu'une nouvelle tranche d'histoire commence, sous le signe de la gratitude pour le passé, d'un réalisme en éveil pour le présent et d'une espérance illimitée pour l'avenir.

C'est d'ailleurs en se fixant ces trois objectifs face au passé, au présent et à l'avenir de l'établissement que le Comité central des Fêtes du Centenaire, sous la présidence de l'Honorable Juge Jean Moisan J.C.S., poursuit ses activités d'organisation des festivités depuis le 22 janvier 1982.

Cette organisation est rendue possible grâce à la collaboration d'une trentaine de responsables de comités, de sous-comités et de journées qui regroupent aujourd'hui plus de 250 autres bénévoles, sans compter la chorale du Centenaire formée de près de cent choristes des diverses chorales locales, sous la direction de Madame Denise M. Massé d'Arthabaska.

Du 10 septembre 1983 au 2 octobre 1984, de nombreuses activités commémoratives, scientifiques, pastorales, culturelles, artistiques, éducatives et récréatives s'adresseront à tous les amis d'hier et d'aujourd'hui de l'Hôtel-Dieu pour faire de cette période de douze mois une année riche de fraternité, à la clôture de laquelle nous procéderons à la déposition des résolutions pour le 2e centenaire.

EN GUISE DE CONCLUSION

Nous tirerons de l'Histoire ancienne des juifs, écrite entre 66 et 70 après Jésus-Christ, ces paroles de Flavius Josèphe:

“Ceux qui entreprennent d'écrire l'histoire n'y sont pas tous poussés par les mêmes raisons: ils en ont souvent de différentes. Les uns y sont portés par désir de faire paraître leur éloquence et d'acquérir une réputation. D'autres le font pour obliger ceux dont ils racontent les actions, et il n'est point d'effort qu'ils n'accomplissent pour leur plaire. D'autres encore s'y engagent parce que, ayant eu part aux événements qu'ils décrivent, ils veulent que le public en ait connaissance. Et d'autres, enfin, s'en occupent parce qu'ils ne peuvent souffrir que des choses dignes d'être sues de tout le monde demeurent ensevelies dans leur silence.”

C'est cette quatrième raison qui nous a incitée à écrire cette histoire des 100 ans de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour les générations actuelles et futures, qui portent un intérêt à cet établissement hospitalier, témoin d'un siècle de présence et de progrès au service de la population des Bois-Francis.

TABLE DES MATIÈRES

	pages
Avant-propos	VII
Prologue	IX
Remerciements	XVII
Présentation	XIX
Arthabska, dans les Bois-Francs	XXIII
Un hôpital à Arthabaskaville? (1882)	27
L'Hôtel-Dieu d'Arthabaska:	
prélude et fondation (1882-1884)	29
La difficile implantation (1884-1906)	51
Nazareth — La Résidence St-Augustin — L'hôpital de 1885 (1884-1890)	53
La grande tourmente (1890-1896)	94
Vers un nouvel essor (1896-1906)	124
L'oeuvre hospitalière (1906-1930)	157
Un hôpital naît (1906-1912)	159
L'influence de l'Évêque sur le progrès de l'Hôtel-Dieu	183
(1912-1918)	
L'hôpital au rythme du milieu (1918-1921)	199
L'oeuvre de l'orphelinat (1921-1927)	207
L'autonomie locale de l'oeuvre (1927-1930)	228
La consolidation (1930-1947)	235
L'oeuvre extraordinaire de Mère Thibault (1930-1936)	237
Les six années du 1er supérieurat de Mère Kirouac (1936-1942)	278
Sur la voie de l'expansion (1942-1947)	304
Le cheminement rapide (1947-1968)	323
Note de l'auteur	325
La fusion des maisons en Généralat (1947-1965)	327
Dernières professions et fermeture du noviciat (1947-1949) ..	333
Fondation de l'Hôtel-Dieu de Saint-Jérôme (1947-1950)	336
Transfert de l'hospice à l'Ermitage Saint-Joseph (1952)	342
L'École des Infirmières de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (1953-1972)	348
L'École hospitalière de technologie radiologie (1953-1970) ..	355
La vie des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska (1947-1968)	357
Les faits marquants de la vie de l'hôpital (1947-1968)	385
Aujourd'hui (1968-1984)	411
Aujourd'hui, les Hospitalières d'Arthabaska (1968-1984) ..	413
Aujourd'hui, l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska (1968-1984)	422
1984 et ses lendemains	449
EN GUISE DE CONCLUSION	453
Annexe I	457
Liste des tableaux	459
Bibliographie et références	461
Index des personnes citées	463

CHRONOLOGIE DES ÉDIFICES ET CAPACITÉ EN LITS D'HOSPITALISATION

Octobre 1884	Nazareth, partie de la maison de M. Quesnel: une salle de 4 lits pour femmes et une salle de 3 lits pour hommes;
Mai 1885	Construction de deux étages d'une petite bâtisse: au 1er étage, une salle de 10 lits pour femmes et une salle de 8 lits pour hommes; l'étage supérieur est occupé par les religieuses;
Septembre 1887	Addition du 3e étage pour l'hébergement de pensionnaires; le total des places est de 57 pour les malades, les vieillards et les pensionnaires;
1903-1908	Construction d'une aile ayant statut d'hôpital; 120 personnes peuvent être hospitalisées ou abritées à l'Hôtel-Dieu St-Joseph d'Arthabaska, dont une dizaine d'orphelins à compter de 1913;
Mai 1923	Démolition de la tour de l'Hôpital de 1885;
Juin 1923	Construction d'un orphelinat qui abritera près de 100 orphelins et orphelines, à son transfert à Nicolet en 1943;
Été 1931	Démolition de la "Maison Quesnel" et de la résidence des aumôniers;
Août 1931	Bénédiction officielle d'un hôpital moderne de 52 lits;
Août 1937	Transformation en chapelle d'une partie de l'hôpital de 1885;
Juin 1938	Bénédiction d'un monastère de cinq étages et de celle de la crypte en 1939;
Août 1943	Transfert des orphelins à l'orphelinat diocésain de Nicolet;
Octobre 1943	Transformation de l'orphelinat en hospice, dont 42 places pour hommes et 32 pour femmes; aménagement des espaces vacants en lits d'hôpital qui porte à 160 lits la capacité totale de l'hôpital;
Août 1952	Transfert de l'hospice à l'Ermitage Saint-Joseph de Victoriaville;
Août 1953	Ouverture de l'École des infirmières dans l'orphelinat construit en 1923;
Automne 1953	Transformations et additions de lits d'hôpital portant la capacité à 175 lits;

- Automne 1961 Addition de nouveaux lits par modifications des espaces existants; la capacité de l'hôpital est portée à 185 lits;
- 1962-64-65-67 Occupation progressive des divers pavillons de l'hôpital actuel pour une capacité de 303 lits;
- Octobre 1968 Aménagement des locaux de la Fraternité des R.H.S.J. dans le soubassement de l'hôpital de 1885.
- Avril 1978 Fermeture de 14 lits de pédiatrie; la capacité de l'hôpital est alors réduite à 289 lits;
- Novembre 1978 Addition d'une annexe au 4eB, salle d'occupation thérapeutique à l'unité des bénéficiaires en soins prolongés.

LISTE DES TABLEAUX

	pages
I. État des affaires de l'Hôtel-Dieu Saint-Joseph d'Arthabaska des années 1902, 1907, 1912 pour l'année finissant le 31 décembre.	181
II. Valeur du dollar canadien de 1914 à aujourd'hui, calculée à partir de l'indice des prix à la consommation (I.P.C.) de Statistique Canada.	182
III. Relevé du nombre des religieuses, du personnel, des malades, personnes âgées et orphelins(es) de 1884 à 1934.	264
IV. Relevé de certaines activités de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska de 1884 à 1934.	265
V. Diplômées(és) de l'École Jeanne-Mance d'Arthabaska de 1956 à 1972.	353
VI. Relevé du personnel et des activités de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour l'année se terminant le 31 décembre 1959.	384
VII. Relevé du personnel et des activités de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour l'année se terminant le 31 décembre 1967.	409
VIII. Nombre de Religieuses d'Arthabaska, par décade, de 1884 à 1983.	414
IX. Répartition des médecins et dentistes actifs par département et service au 31 mars 1983.	426
X. Les membres du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska et leurs officiers, par collège électoral, au 16 juin 1983.	440
XI. Les ressources humaines, employés salariés et autres à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, au 31 mars 1983.	444

BIBLIOGRAPHIE et RÉFÉRENCES

BÉLANGER, Diane et ROZON, Lucie, **Les Religieuses au Québec**, Montréal, Libre-Expression, p. 5.

BUREAU MÉDICAL DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, **Cahier des Minutes**, novembre 1945; décembre 1959.

CENTRE HOSPITALIER CLINIQUE DE L'UNIVERSITÉ DE SHERBROOKE et HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, **Contrat de service** intervenu le 1er juin 1974, (annexe 1974).

DAVID, Paul, cc. M.D., **Santé, Maladie: humanisme et spiritualité**, 6 - **Valeurs et médecine**, avril 1983, p. 28-33.

DUGAS, Soeur Lucie, R.H.S.J., **Le Généralat d'Amérique des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph**, Montréal, 1973.

FLEURY, Alcide, **Arthabaska, Capitale des Bois-Francis**, L'Imprimerie d'Arthabaska Inc., p. 137.

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC, 1971, chap. 48, **Loi sur les services de santé et les services sociaux**, Éditeur officiel, Québec, décembre 1971.

GRAM INC., **Les Services de Santé de la Région des Bois-Francis, sa population et l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska**, Montréal, février 1979, p. 1-3.

HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, Archives de l'Hôpital, **Procès-verbal de la Ire réunion du Conseil d'administration de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska**, 19 septembre 1964.

HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, Archives de l'hôpital, **Formule HS-1**, 11 avril 1968, pour l'année 1969; **États financiers** au 31 décembre 1969, État no 9.

HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL, Archives, **Notice biographique de Mère St-Louis**, février 1887; **de Mère St-Jean-de-Goto**, mai 1906.

L'ÉCHO DU NORD, Saint-Jérôme, 1er octobre 1950.

L'UNION DES CANTONS DE L'EST, Arthabaska, 7 mars 1885; 15 mars 1923; 22 août 1940; août 1953; février 1965.

MAILHOT, l'abbé Charles-Édouard, **Les Bois-Francis**, L'Imprimerie d'Arthabaska, Tome I, 1914, p. 378; Tome III, 1921, p. 287; Tome IV, 1925, p. 249-255.

MAISON-MÈRE DES RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH DE MONTRÉAL, **L'oeuvre de trois siècles à Ville-Marie 1659-1959**, p. 9.

RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, **Chroniques**, 1947-1968.

RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH DE L'HÔTEL-DIEU D'ARTHABASKA, **Rapport triennal à la Sacrée Congrégation des Évêques et des Réguliers**, 31 décembre 1982.

RELIGIEUSES HOSPITALIÈRES DE SAINT-JOSEPH DE L'HÔTEL-DIEU DE MONTRÉAL, **Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph de l'Hôtel-Dieu de Montréal**, 1889, 1890, 1896.

RENAUD, Marc, "Le rôle des "gérants de la décroissance": les administrateurs devant le crise", Actes du 4e Colloque Jean-Yves Rivard tenu à Montréal, les 27 et 28 mai 1982, p. 15.

THIBAUT, Mère Marie-Berthe, **Annales des Religieuses Hospitalières de Saint-Joseph d'Arthabaska**, 1884-1946, décembre 1946.

THIBAUT, Mère Marie-Berthe, **France et Rome**, L'Imprimerie Blais, Rimouski, 1936.

INDEX DES PERSONNES CITÉES

— A —

Adélaïde, soeur (Bouchard) 358.
Adeline, soeur (Jolicoeur) 41, 44, 45, 92, 105, 106, 350.
Alain, J.-E. 300, 313, 362.
Alberta, soeur (Beauchemin) 285.
Allard, Jules 437, 438.
Allard, Mère Louise 257, 302, 329.
Allard, Raymond 387.
Alphonsine, soeur (Mercier) 325.
Anastasia, soeur 71, 74.
Andersen, Armand 387, 390.
Antoniutti, Ildebrando 329, 330.
Arcand, Louise 349.
Aubert, Claude 439, 440.
Audet, L.-N. 233.
Auger, Antoine-L. 400, 401.
Augustine, soeur (Labbé) 70, 76, 184, 285, 297.
Azilda, soeur 54, 71, 140.

— B —

Babineau (abbé) 73, 74.
Bachand, Mère Madeleine 332.
Baillargeon, François 82.
Bailliart, Paul 319.
Barbin, Aimé 179.
Baril, Philippe 362, 366, 381.
Barnabé, frère 311.
Barrviss, Thomas 38.
Bastien, François 436.
Beauchamp, soeur Georgiana 41, 43, 45, 46, 48, 54, 57, 58, 59, 77, 79, 82, 84, 90, 222, 230, 248.
Beauchesne, Charles XXIII, 374.
Beauchesne, Henri 314.
Beaudet, Raymond 376, 387, 397, 405, 438, 439.
Beaudry, Louis 432.
Béchar, Léonard 389.
Bécotte, Henri 307, 315, 387.
Bégin, L.N. 187, 200, 377.
Béland, Ernest 45, 46.
Béliveau, A. 245.
Béliveau, Mère Annie 137, 164, 228, 229, 234, 238, 304, 359, 372.
Béliveau, S. 213.
Béliveau, soeur Françoise 340.
Béliveau, soeur Marie-Anne 118, 358.
Béliveau, Wellie 386.
Belleau, A. 282.
Belleau, Arthur 255.
Belleau, E. Tancrede 84, 161, 187, 212, 243, 255, 296.
Belleau, Fernand 187, 255.

Bellemare, J.B.H. 71, 79.
Benjamin, frère 363.
Benoît XV (pape) 188, 200, 209.
Bérard, E. 95, 103, 104, 109, 114, 119, 121.
Bergeron, A. 245, 274, 280.
Bernadette, soeur (Beauchemin) 315.
Bernier, A. 213
Bernier, Chs C. 38.
Bernier, Henri 361.
Bertrand, Hector-L. 365.
Bertrand, soeur Jeanne-Mance 398, 406, 411.
Binette, Gisèle 349.
Biron, Mère 204.
Blanchard, J.A. 336, 337, 338.
Blanchard, P.J. 38.
Blanchet, J.N. 213.
Blanchet, Pierre 125, 127, 128.
Blanchet, soeur Bernadette 311, 401.
Blanchette, soeur 222.
Boisvert, soeur Lucienne 304, 338, 340, 341, 359, 396.
Bolduc, J.-Marie 423, 424.
Bonneau, Mère 38, 77, 84, 85, 86, 89, 90, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 103, 104, 105, 106, 107, 109, 112, 113, 115, 117, 130, 131, 183.
Botrel, Théodore 344.
Boucher, soeur Adèle 229, 260, 300, 342, 343, 349, 358, 359.
Boulangier, Sam 379.
Bourbeau, Auguste (Mme) 384.
Bourbeau, Désiré 74, 85.
Bourbeau, G. 213.
Bourbonnière, Julie 202.
Bourgeois, Mère M. 286, 302.
Bourget, I. 42.
Bourque, Louise 352.
Bourret, J.E. 193.
Boutet, Réjean 390.
Boutin, soeur Desneiges 342, 343, 347, 396.
Brassard, Philippe-Antoine 295, 361.
Brésoles, soeur (Dancause) 362.
Breton, (curé) 100, 101.
Breton, soeur Estelle 363, 364, 368, 379, 380, 421.
Brière, Claude 387, 430, 439, 442, 440.
Brisson, Rachel 349.
Brosseau, soeur Béatrice 139, 359.
Bruchésie, Paul 164.

Brunault, J.S.H. 134, 135, 138, 139, 141, 147, 148, 149, 150, 151, 154, 155, 160, 163, 165, 166, 167, 170, 172, 175, 177, 178, 184, 186, 191, 192, 194, 196, 197, 198, 199, 203, 205, 211, 213, 215, 219, 220, 221, 225, 229, 238, 239, 242, 243, 245, 251, 252, 257, 259, 262, 274, 275, 279, 282, 286, 287, 288.
Bruneau, C.E. 252.
Bruneau, Pierre 436.
Brunelle, soeur Marie-Ange 314, 417, 418.
Buisson, Éd. 68, 71, 74, 91, 95, 98, 101, 102, 103, 106, 109, 120, 137, 147, 151.
Burn, Thomas 33.

— C —

Cabana, Georges 376.
Camirand, Ant. 251, 252.
Campagna, Maurice D. 314.
Campbell, soeur 271.
Cannon, L.J. 38.
Cantin, Clément 376.
Cardin (honorable) 311.
Carignan, J.-O. (Mme) 282.
Carignan, soeur 201.
Caron, C.O. 45, 46.
Caron, L. (fils) 185.
Caron, Louis 64, 215, 216, 217, 223, 267, 414.
Caron, soeur Lucille 302.
Carrière, soeur 120.
Carrier, soeur Jeannette 229, 260, 276, 300, 364, 417.
Cassulo, Andréa 258.
Castonguay, J.N. 38.
Castonguay, Nepveu (commission) 422, 423.
Caya, J.-S. 274.
Cayer, soeur 241.
Chalifour, A.T. 38.
Chalout, soeur Amélie 139.
Champagne, Paul 292.
Champagne, soeur Cécile 291, 292.
Champagne, soeur Yvonne 271, 292, 301.
Champoux, soeur Alice 333, 340, 362, 363.
Charbonneau, J. 327, 337.
Charlebois, Arthur 299.
Chartier, soeur 115, 126.
Châtillon, J.-Éd. 210, 291.
Chaumont, Conrad 338, 362.
Choquette, Robert 395.
Claire-de-Jésus, soeur (Perreault) 349, 350, 354, 362, 365, 380, 390, 397.
Claire, soeur (Labrecque) 216.
Cloutier, J. A. (Mme) 134.
Cloutier, Jean-Paul 406, 407.

Cloutier, soeur Philomène 372, 417, 418.
Colin, (abbé) 42.
Collet, soeur Rolande 340, 362.
Comtois, Paul 363, 396.
Conroy, Mgr 67.
Cormier, W. 430.
Côté, Édouard 293, 389.
Côté, Georges 161, 162, 185, 198, 223, 229, 240, 243, 255, 277, 297, 298.
Côté, L.A. 71, 135, 141, 142, 160, 171, 176, 185, 193, 213, 215, 217, 218, 221, 233, 244, 245, 246, 248, 250, 252, 257, 258, 262, 263, 268, 273, 274, 276, 280, 286, 287, 288, 290, 293, 295, 299, 309, 361.
Côté, M.-A. Suzor XXIV, XXV, 374.
Côté, Paul 310, 361.
Côté, soeur Corona 229.
Côté, soeur Irène 286, 316, 338, 340.
Côté, Théophile 38, 46, 65, 284.
Coulombe, Anna 196.
Couture, soeur Mariette 334.
Couturier, Alphonse 394, 399, 401.
Crépeau, Eugène XXV, 114, 167.
Croft, Godeline 115.
Croteau, Madeleine Aubert 440.
Croteau, soeur Berthilde 340, 363.
Croteau, soeur Pulchérie 418.

— D —

Dagenais, Mère Perpétue 115, 154, 169, 175, 183, 185, 188, 192, 198, 199, 204, 207, 214, 218, 219, 220, 221, 222, 223, 226, 227, 228, 237, 257, 267, 280, 281, 305, 319, 358.
Dancause, soeur Eugénie 316, 364, 418.
Dancause, soeur Léona 417.
Darois, Noël 59.
Daveluy, Marie-Claire 271.
David, L.-O. XXIII.
David, Paul 422, 423.
De Bréssoles, Mère Judith Moreau 371, 375, 169.
De Chomedey (gouverneur) 375.
De la Mirande, soeur Yvonne 365.
De Léry, L.C. 318.
Delisle, Margot, 349, 352.
Della Chiesa, Jacques 187.
De Martigny, François 164.
Demers, Aldée 436.
Denoncourt, H. 213.
Dépocas, M. 338.
Desautels, soeur 143.
Deschamps, René 387, 389.
Descôteaux, Gérard 301.
Desfossés, soeur Madeleine 340, 365, 367, 415.

Deshaies, David 338, 343, 349, 368, 398, 399, 400, 401.
 Deshaies, soeur Anna 209.
 Desharnais, Éliane 381.
 Desharnais, soeur Régina 310, 344, 418.
 Désilets, Georges 149, 150, 168.
 Désilets-Malouin, Irène 432.
 Desmarais, A. 171.
 Desranleau, Mgr 374.
 Desrochers, M.-Louise 417, 418.
 Desrochers, Serge 440.
 Desrosiers, G. 430.
 Desrosiers, Gilles 376.
 Dessureault, Richard 387.
 Dionne, M. 282.
 Dion, soeur Corinne 340, 418.
 Dooley, Tom 338.
 Dottenville, Père 162.
 Douville, Mgr 311.
 Dubé, Georges 279, 282.
 Dubois, Georges Henri 387, 389, 390.
 Dubois, soeur Angéline 298, 372, 417, 418.
 Dubois, soeur Emérentienne 170.
 Dubuc, Georges 378.
 Dugal, L.N. 141.
 Dugal, soeur Mathilde 146, 149, 164.
 Dugas, soeur Lucie 327, 329, 330, 331, 332.
 Duplessis, Maurice 361.
 Dupuis, Wilfrid 377.
 Durand, J.N. 40.
 Dussault, soeur Georgette 480.
 Duval, Laurent 387, 388, 389, 405, 422, 423.

— E —

Edge, S. 213.
 Elizabeth II 396.
 Emma, soeur 70, 89, 91.
 Ernestine, soeur (Marchand) 338, 340, 372.
 Eulalie, soeur (Laurier) 62.

— F —

Fabre, E.C. 36, 40, 42, 56, 91.
 Faisant, Mère Madeleine 331.
 Falardeau, Pierre 443.
 Fallon, Mgr 203.
 Farly, Léon 245, 274, 291.
 Filion, Gilles 395.
 Foin, Mgr 273.
 Fortier, P.O. 38.
 Fortier, Serge 440.
 Fortier, soeur Théodora 340, 358.
 Fortin, Marc 341.
 Fournier, Herman 406, 435, 437, 438, 439.

Fournier, soeur Monique 334.
 Fourreau, soeur Anne 273.
 Fréchette, soeur Rose-Anna 202.
 Fréchette, soeur Yvonne 281, 340, 396, 417.
 Frenette, Émilien 341.
 Frenette, Ronald 341, 389.
 Fusey, Jean 440.

— G —

Gagné, J.-D. 288, 299, 313.
 Gagné, Jean-Guy 387.
 Gagné, soeur Maria 311, 418.
 Gagnon, Achille 38, 132.
 Gagnon, Ant. 38, 46.
 Gagnon, Jean F. 399, 403.
 Gagnon, Mgr 374.
 Gagnon, Michel 440.
 Gagnon, soeur Jacqueline 334, 421.
 Gaillardetz, soeur Maria 143, 218.
 Garand, Germaine 432, 435.
 Gardner, Rock 404, 406.
 Garneau, Benoit 289.
 Garneau, Jacques 348.
 Garneau, Robert 289.
 Gatien, R. 430.
 Gaudet, soeur Cécile 363.
 Gauthier (chanoine) 172, 173.
 Gélinas, Ginette Genois 440.
 Gélinas, I. 71.
 Gendreau, F.J. 38.
 Gendreau G. 38.
 Gendron, Claire 440.
 Genest, Marcel 372.
 Georges V (roi) 270.
 Georgius, Rév. 293.
 Gertrude, soeur (Poirier) 302.
 Giguère, soeur Bernadette 358.
 Gilbert, C.-Antoine 279, 307, 314, 317, 362.
 Gilbert, Jules 394.
 Gingras, M. 430.
 Girard, Hélène 434, 436.
 Girouard, Raymond 378.
 Girouard, Wilfrid 245.
 Girouard, Wilfrid (Mme) 282.
 Giroux, Albert 215.
 Giroux, Suzanne 351.
 Godin, soeur Amélia 232.
 Gosselin, Michelle S. 305.
 Gosselin, soeur Henriette 76.
 Goueslain (chanoine) 273.
 Gouin, C.-A. 202.
 Gouin, P.A. 213.
 Gouin, soeur 241.
 Goyette, soeur Victoria 137, 176, 358.
 Grandpré, soeur Emma 70, 104, 117.
 Grenier, E.D. 120.
 Grenier, Origène 342, 347, 367, 368, 377, 380, 398.

Grente, Georges 258, 260, 271, 273.
 Gravel, Elphège 67, 68, 69, 71, 72, 74,
 76, 79, 80, 81, 82, 84, 85, 87, 91, 94, 95,
 97, 98, 99, 101, 102, 103, 106, 108, 109,
 110, 112, 114, 117, 118, 125, 126, 127,
 129, 131, 132, 133, 134, 135, 137, 138,
 140, 141, 142, 145, 146, 147, 228, 262.
 Gravel, Jessie 126.
 Gravel, J.E. 233.
 Gravel, L.J. 38, 72, 75, 82, 83, 84, 128.
 Guay, H. (Mme) 213.
 Guay, Jacques 393.
 Guay, J.L. 338.
 Guay, Romulus (Mme) 268.
 Guévin, Mme 212.
 Guillemette, J.E. 185, 186, 213.
 Guillemette, Dorilla 147, 155.
 Guyard, Émilie 76.

— H —

Hamel, Hélène 354.
 Hébert, L. 229.
 Hébert, soeur Béatrice 375.
 Hélène, soeur (Côté) 286.
 Henriette, soeur (Gosselin) 136.
 Héroux, J.-N. 33, 37, 38, 45, 46, 55, 68.
 Hingston, (docteur) 152.
 Hitler, Adolphe 298.
 Houde, E. 253.
 Hould, soeur Gracia 358.
 Houle, Félix, 379, 399.
 Houle, Walter 405.
 Houle, soeur Annette 340, 418.
 Houle, soeur Rosilda 417.
 Huot, Émilien 186.
 Huot, Germaine 186.
 Hurtubise, soeur 127, 169, 219, 230.

— J —

Jacques, J.O. 299.
 Janet, Dom 271.
 Janelle, soeur Marie 260, 277, 304, 372,
 417, 418.
 Jean XXIII 362, 369, 375.
 Jeanne-Mance, soeur (Mercier) 280,
 312, 341, 377.
 Jeanne, soeur (Laramée) 298.
 Johnson, Daniel 404.
 Jolicoeur, Gilberthe 196.
 Josephe, Flavius 451.
 Joséphine, soeur (Côté) 139, 195, 196.
 Jouanneau (bonhomme) 47.
 Joyal, C.E. 213, 228, 230.
 Joyal, Jean-Claude 443.
 Judith de Brésolle, soeur (Dancause)
 364.
 Juliette, soeur (St-Cyr) 311.
 Jutras, Michel 430.
 Jutras, René 387, 390.

Jutras, Thérèse-Martel 387.
 Jutras, V.P. 151, 185.

— K —

Kierans, Éric 403.
 Kirouac, Benoit 372.
 Kirouac, Mère Corinne 232, 278, 279,
 282, 285, 286, 288, 293, 294, 298, 300,
 304, 328, 329, 334, 340, 341, 346, 365,
 372, 380, 381, 396, 397, 398, 401, 405.

— L —

Labbé, soeur Maria 348, 359.
 Labbé, Wilfrid 342, 378, 398, 399.
 Labissonnière, Georges 168.
 Labrecque A. (Mme) 88, 97, 98, 100,
 102, 103, 105, 108, 109, 110, 114, 125,
 138, 145.
 Labrecque, soeur Rose-Anna 372.
 Lacas, Mère 257.
 Lachance, Pierre 60.
 Lachapelle, Mère B. 159, 160, 162, 163,
 164, 165, 166, 167, 169, 170, 175, 177,
 178, 179, 180, 183, 184, 199, 202, 203,
 204, 205, 208, 228, 237, 300.
 La Dauversière, soeur 56.
 La Dauversière, soeur (Provencher)
 305.
 Laferrière, Joseph 253.
 Laflamme, Louise 434, 440.
 Laflèche, L.F. 34, 35, 38, 39, 40, 41, 44,
 45, 46, 56, 62, 64, 65, 67, 68, 73, 132,
 172, 217, 261.
 Lafond, Mère Germaine 329, 332.
 Lafontaine, Georgette 314.
 Lafontaine, soeur Berthe 295, 364, 421.
 Lafontaine, soeur Marie 210.
 Lafontaine, soeur Marie-Rose 340.
 Lafontaine, soeur Zéphérine 202.
 Lafortune, Albini 289, 290, 292, 294,
 304, 306, 308, 311, 318, 319, 328, 361.
 Lafrance, soeur 77.
 Laliberté, M.P. 282.
 Laliberté, soeur Alice 417.
 Lallier, Richard 372.
 Lalonde-Desjardins, B. (Mme) 432.
 Lambert, Léon-Michel 121, 122, 127.
 Lambert, soeur Aurore 340, 417, 418.
 Lambert, soeur Bertha 377, 417.
 Langelier, Léon-Philippe 315, 356, 389,
 390, 396.
 Langlois (docteur) 430.
 Laplante, Mère Marthe 332.
 Laplante, Roger 427.
 Lapointe, Rosaire 332.
 Laporte, soeur 291.
 Laquerre, Georges 383.
 Laramée, soeur Augustine 372, 417,
 418.

Laramée, soeur Jeanne 418.
 Larche, soeur Gertrude 340, 401.
 Laroche, Wilfrid 281.
 Larouche, Gérard 387, 389, 397.
 Larivée, Mariette 356.
 Latourelle, J.E. 185.
 Latourelle, M.T. 175.
 Laurier, Cyrille 98.
 Laurier, J.J. 430.
 Laurier, Mélina 62.
 Laurier, Wilfrid XXIII, XXIV, XXV,
 38, 46, 112.
 Laurier, Zoé 47, 218.
 Lavallée, soeur Bernadette 316, 417,
 418.
 Lavergne, Joseph XXV, 38.
 Lavergne, Renaud 362.
 Lavigne, soeur Emérentienne 344, 417.
 Lavigne, soeur Germaine 417, 418.
 Lavigneur, soeur Marie-Louise 169.
 Lavoie, Gérard 397.
 Lavoie, Henri 387.
 Lavoie, Louise Ricard 427.
 Lebel, soeur Claire 417, 418.
 Leblanc, Calixte 38.
 Leblanc, J.U. 185.
 Leblanc, Ulric, 245, 301, 315.
 Leblanc soeur Marie-Blanche 354.
 Leblond, Louise 60.
 Leclerc, Arthur 398, 399.
 Leclerc, soeur Lucienne 417, 418.
 Lecoq, Monsieur 169.
 Lecordeux, Mère 273, 275.
 Léger P.E. 330, 373, 375, 376, 377.
 Lemay, Gertrude (fonds) 433.
 Lemieux, Guy 443.
 Lemieux, Renaud 348.
 Léon XIII (pape) 67, 125, 135.
 LeRoyer de la Dauversière, Jérôme
 260, 261, 269, 271, 276.
 LeRoyer, Mère 219, 222.
 LeRoyer, soeur (Guyard) 76, 271.
 LeRoyer, soeur (C. Prince) 363, 364.
 Lesage, Jean 399.
 Lessard, Arthur 245, 288.
 Lessard, F.X. 126, 127, 133, 135.
 Letrate, Alphonse 213, 216.
 Letarte, Clément 439.
 Létourneau, Colette 390.
 Levasseur, Henri 223.
 L'Heureux, Raoul 436.
 Limoges (Mgr) 316.
 Ling, soeur Irène 222, 227, 304, 336,
 338, 340, 341, 343, 344, 346, 347, 376,
 377.
 Lizotte, Laurent 403, 430.
 Lizé, F.X. 55, 56, 68, 70.
 Lucie, soeur (Fleury) 359.
 Lumina, soeur M. 187.
 Luneau, soeur Clara 211.
 Lupien, soeur Marie-Ange 358.

— M —

Macé, Mère Catherine 169, 267, 375.
 Madeleine-du-Calvaire, soeur 226.
 Maglioni (cardinal) 294.
 Magnan, J.C. 258.
 Magnan, M.P.P. 258.
 Maheu, Denise 353.
 Maheu, Thérèse 353.
 Mailhot, Charles-Édouard XXIII, 82,
 151, 168, 171, 213, 223, 231, 251, 266,
 283, 295.
 Mailhot, J.H. 230.
 Mailhot (juge) 166.
 Maillet, Mère Marie 169, 269, 375.
 Maillé, Mère Pauline 332, 366, 369,
 372, 394.
 Malouin, Irène Désilets 429.
 Mance Jeanne 169, 269, 286, 302, 375.
 Mance, soeur (L. Kirouac) 210.
 Mance, soeur (J. Mercier) 266, 271.
 Manseau, Elphège 405.
 Manseau, Omer 95.
 Marceau, V. 194.
 Marcoux, Pauline 346.
 Marguerite-Marie, soeur (Croteau)
 192, 286, 344, 372.
 Marguerite-Marie, soeur (Therrien)
 120, 129, 133, 163.
 Marie-Alcantara (père) 138.
 Marie-Anne, soeur (Béliveau) 131, 143,
 159, 257, 316.
 Marie-Bernard (père) 128.
 Marie-de-Jésus, soeur (L. Thibault)
 210, 270, 281, 291, 292, 314, 348, 358.
 Marie de la Ferre, 261, 269, 271, 273,
 276.
 Marie-de-la-Ferre, Mère (Villeneuve)
 330, 331, 367, 372, 375.
 Marie-de-la-Ferre, soeur (A. Thibault)
 358.
 Marie de l'Assomption, soeur (Bois-
 vert) 363.
 Marie de l'Eucharistie, soeur (S. Ver-
 ville) 299.
 Marie des Anges, soeur (Poirier) 168.
 Marie-du-Carmel, soeur (M. Louise
 Thibault) 210, 300, 343, 347, 358.
 Marie-du-Crucifix, soeur (Dufresne)
 40, 43, 44, 45, 81, 85, 248.
 Marie-du-Divin-Coeur, soeur (Ray-
 mond) 254.
 Marie-du-Sacré-Coeur, Mère 124, 125,
 126, 129, 133, 134, 136, 137, 138, 139,
 140, 141, 144.
 Marie-du-Sacré-Coeur, soeur (Béli-
 veau) 312, 316.
 Marie-Joseph, soeur (Bossé) 120, 301.
 Marie (reine) 270.
 Marie-Rose, soeur (Prince) 223, 286.
 Marie, soeur (Windsor) 193.

Marie, soeur (Tousignant) 118, 179, 201, 203.
 Marie, soeur (Y. Boisvert) 223, 226.
 Marchand, soeur Gracia 416, 417.
 Marchand, soeur Rose-de-Lima 299, 340, 417, 418.
 Marier, Ernest 380.
 Massé, Denise Maheu 447.
 Massicotte, J.-P.-H. 245.
 Martel, Angéline 349.
 Martel, Hermine Quesnel 44, 46, 48.
 Martel, P.N. 198.
 Martel, soeur Angéline 281, 364, 396, 415, 417.
 Marthe, soeur (Levasseur) 293.
 Mathieu, Charles E. 364.
 Martin, Albertus 348, 349, 352, 372, 374, 376, 378.
 Martin, soeur Véronique 418.
 McIntosh, soeur Ursule 179.
 Mélançon, J.O. 213.
 Mélançon, (père) 271.
 Mélançon, Théophile 291, 315, 333, 343, 361.
 Mélina (Mme) 48.
 Meloche, soeur Claire 349, 354, 421.
 Mercier, Amédée 416.
 Mercier, soeur Alice 338, 340.
 Mercier, soeur Cécile 417, 421, 440.
 Mercier, soeur Juliette 340, 364, 417.
 Mercure, Dom 311.
 Méthot, Corinne 287.
 Méthot, (Mme) XXV.
 Michaud, Solange 390.
 Migneault (docteur) 72.
 Milot, Doris 440.
 Milot, J.-Onil 33, 55, 71, 74, 82, 213, 252.
 Moisan, Jean 439, 447.
 Mondou, Elzéar 254, 280, 285, 287, 291, 292, 293, 301.
 Mondou, soeur Maria 271.
 Monette, Yvon 442.
 Monfette, Monique 354.
 Mongenais, soeur Cécile 124, 133, 136.
 Montbleau, Mère 79, 94, 95, 97, 98, 99, 100, 101, 102, 103, 104, 106, 108, 109, 112, 114, 115, 117, 118, 119, 120, 122, 123, 130, 136, 193.
 Montcalm, Lise 433.
 Montembeault, soeur Berthe 201.
 Morency, Jacques 395.
 Morenoff, Maurice 374.
 Morin, Benjamin 127, 274.
 Morissette, Albert 343, 399, 403, 405.
 Morissette, soeur Alberta 225.
 Murray, James H. 430.
 Murray, (Mgr) 252.
 Murray, soeur Cécilia 332.

— N —

Nadeau, Paul 243, 361.
 Nantel, Léopold 338.
 Nault, soeur Laura 359.
 Nguyen, Dong 387.
 Noël, Robert 343, 349, 369, 399, 404, 405.
 Normand, soeur (s.g.) 309.

— O —

Olier, soeur (Mongenais) 124, 136.
 Olier, soeur (V. Trottier) 300, 364.
 Ouellet, Ely 38.
 Ouellet, (Mme) 47.
 Ouellette, Nicol 387.
 Ouellet, Paul-Antoine 440.
 Ouellette, soeur Alice 138, 142, 169, 204, 232, 257, 304, 336, 344, 358, 372, 380.

— P —

Pacaud, Louis-Édouard XXIII, XXV, 37, 38.
 Pacelli, Eugenio 294.
 Pagé, Mère Marie 40, 42, 43, 45, 46, 47, 54, 56, 57, 59, 62, 66, 68, 71, 72, 73, 76, 77, 78, 79, 81, 82, 84, 85, 87, 88, 89, 90, 92, 93, 94, 95, 99, 100, 107, 108, 115, 116, 123, 172, 248, 251, 261, 280, 344, 435.
 Papillon, A.O. 213.
 Paquet, Mère 150, 152.
 Paquet et Dutil 399.
 Paquette, Albini 336, 337, 338.
 Paradis, Raymond 242.
 Patry, Jean-Claude 387.
 Patry, Paul-Émile 387, 388.
 Paul VI (pape) 373.
 Payer, soeur Thérèse 334.
 Pellerin, Louise 314, 390.
 Pellerin, soeur Éva 372, 417.
 Pellerin, soeur Marcelle 340, 421.
 Pellerin, soeur Marie-Anne 298, 344, 417.
 Pellerin, soeur Mathilde 340.
 Pelletier, Paul 390.
 Péloquin, soeur Liliane 415.
 Peltry, W.H. 38.
 Pépin, L.O. 38.
 Pépin, Noé 221, 241, 245, 254, 274.
 Perreault, J.E. 205, 208, 213, 214, 216, 219, 223, 230, 233, 244, 245, 260, 361.
 Perreault, soeur Claire 398, 400, 406, 419, 420, 421.
 Perreault, soeur Jeanne-Rose 314, 340, 364, 417.
 Perreault, soeur Thérèse 421, 434.
 Perreault, Yvon 443.

Perrin, Léonidas 273.
 Perron, soeur 137.
 Petitclerc, soeur Françoise 354.
 Pétronille, soeur 79, 120, 121.
 Piché, A. 194.
 Piché, Gilles 387, 389, 390.
 Pie IX (pape) 205.
 Pie X (pape) 177, 187, 209.
 Pie XI (pape) 33, 218, 240, 252, 256, 293, 294.
 Pie XII (pape) 294, 306, 361.
 Pinard, Claude 437, 438.
 Plamondon, A. XXIII, 36, 37, 46.
 Plamondon, A. (Mme) 47.
 Plante, Fernand 387, 389, 395.
 Plourde, soeur Louise 340.
 Poirier, J.S. 245.
 Poirier, P.-A. 376.
 Poirier, soeur Noémie 129, 133, 136.
 Poisson, Corinne 186.
 Poisson, J.-Adolphe XXIII, XXV, 31, 37, 38, 46, 143, 374.
 Poisson, J.-A. (Mme) 47.
 Poisson, Jules 379.
 Poisson, Roméo XXIII, 171.
 Poisson, soeur Irène 311, 358, 363.
 Poliquin, André 390.
 Poliquin, Jean-Marie 390.
 Pothier, L.S. 71, 74.
 Poulin, Antoine 306.
 Poulin, Marc 387.
 Pouliot, (juge) 194.
 Powelle, Claude J. 38.
 Pratte, Yves 392.
 Prince, soeur Flore 417.
 Prince, soeur Laurette 417, 418, 421.
 Prince, soeur Marie-R. 372, 417.
 Proteau, (Père) 114.
 Proulx, E. 171.
 Proulx, Pierre-Yvon 387.
 Proulx, soeur Madeleine 338, 340, 417.
 Provencher, C.E. 213.
 Provencher, Gaston 356.
 Provencher, Jean-Paul 387.
 Provencher, Rolland 376, 379.
 Provencher, soeur Gertrude 340.
 Provencher, soeur Lucienne 344, 358.

— Q —

Quesnel, Auguste 37, 38, 46, 66, 87, 100, 101, 250, 283.
 Quesnel, Corinne 34, 46, 62, 76.
 Quesnel, (famille) 31, 60, 66, 82, 85, 95, 97, 98, 99, 101, 103, 109.
 Quesnel, G.-Arthur 46, 65, 91, 100, 103, 110.
 Quesnel, Joseph-Auguste XXV, 30, 32, 33, 34, 36, 38, 39, 40, 44, 46, 47, 53, 59, 60, 61, 62, 63, 64, 65, 66, 70, 76, 81, 84, 85, 86, 87, 88, 91, 169, 251, 283, 302.

Quesnel, Laure 46, 87, 91, 100, 101, 103, 110.
 Quesnel, Marie-Mélanie 30, 31, 39.
 Quesnel, soeur Eulalie 34, 40, 42, 44, 45, 54, 55, 70, 82, 87, 100, 131, 144, 248.

— R —

Racine, Mgr 80.
 Rainville, Joseph 248.
 Rainville, Louis XXV, 38.
 Ratti, Achille 209.
 Raymondien, Frère 273.
 Raymond, soeur Alexina 356.
 Renaud, Marc 446, 447.
 René, Amanda 292.
 Rheault, Benoit 436.
 Rheault, Madeleine 381.
 Ricard, J. Arthur 361.
 Richard, Claude 423, 424, 437, 438, 440.
 Richart, (Père) 260.
 Rivard, Bertrand 436.
 Rivard, Jeanne 430.
 Rivard, Jean-Yves 446.
 Rivard, Mère Marie-Rose 260, 294, 329, 359, 360.
 Rivard, soeur Claire 311.
 Roberge, G.E. 241, 274, 291.
 Roberge, Louise 349.
 Robert, Mère Juliette 329, 330.
 Robichaud, soeur Virginie 344, 372, 417.
 Rochette, Alfred 288.
 Rochon, soeur Claire 363.
 Rochon, soeur Yvonne 320, 340, 341, 358.
 Rodrigue, soeur Isabelle 347, 363, 397, 417.
 Rogers, Mgr 73, 100.
 Rolland, (compagnie) 336.
 Rose-Anna, soeur (Labrecque) 142, 224, 358.
 Rouillard, Germain 372, 405.
 Rouillard, Gervais, 440.
 Rouleau (cardinal) 231.
 Roulleaux, André 258.
 Rousseau, F. 38.
 Rousseau, Ludger (Mme) 279, 280.
 Roux, Alphonse 376, 378.
 Roux, Marie 376, 377.
 Roy, Alain 442.
 Roy, Augustin 430.
 Roy, Claude 440.
 Roy, Georges E. 307, 379, 428.
 Roy, Gérard 430.
 Roy, Méderic 70, 71, 74, 75, 80, 213.
 Roy, Wilfrid 299.

Ste-Albine, soeur (Sévigny) 358.
Saint-André, soeur (J.-E. Trottier) 363, 364.
Saint-Augustin, soeur (Fortier) 364.
Ste-Catherine, soeur (Seery) 358.
Sainte-Cécile, Mère (Pelletier) 330.
Sainte-Colette, soeur 210.
Saint-Denis, soeur (Talbot) 349, 363, 364.
Sainte-Élisabeth, soeur (Lambert) 316.
Saint-Georges, soeur (Bertrand) 328, 334.
Saint-Germain, F.A. 165, 192, 193, 252.
Saint-Jean de Goto, Mère (Viger) 57, 140, 141, 144, 145, 146, 149, 150, 152, 153, 154, 155, 156, 159.
Saint-Jean de Goto, soeur (Boisvert) 279, 304.
Saint-Jean de la Croix, soeur (Pellerin) 344.
Sainte-Jeanne d'Arc, soeur (Dubois) 295, 364.
Saint-Jean, soeur (E. Pellerin) 362.
Saint-Joseph, soeur (Desautels) 143.
Saint-Joseph, soeur (Gaillardetz) 164, 210.
Saint-Joseph, soeur (Lafontaine) 316.
Saint-Joseph, soeur (E. Thibault) 224.
Saint-Louis, Mère 34, 36, 38, 39, 40, 41, 42, 44, 54, 58, 61, 62, 63, 64, 65, 77, 336.
Saint-Louis, Louis de Gonzague, soeur (Pellerin) 311.
Saint-Louis, soeur Jeanne 364.
Sainte-Lucie, soeur (Fleury) 372.
Saint-Luc, soeur 76, 104, 121.
Saint-Paul, soeur (C. Mercier) 295, 348, 349, 350, 351, 354, 363, 365, 380, 396.
Saint-Raphaël, soeur (C. Quesnel) 62, 70, 71, 76, 87, 96, 102, 131, 150, 169, 184.
Sainte-Rose-de-l'Eucharistie (Prince) 344.
Sainte-Synclétique, soeur 129.
Sainte-Thérèse, Mère 192, 194.
Sainte-Véronique, soeur (Martin) 372.
Salvas, Roch 361.
Sauvé, Paul 338, 362.
Savoie, Mère (Robichaud) 330.
Scharry-Moreau (firme) 400.
Senay, soeur Jeanne 305, 340, 363.
Serré, Madeleine 350.
Sévigny, Amédée 252, 253.
Sévigny, Antonio 362.
Sévigny, Josaphat 253.
Sévigny, soeur Éva 229, 252, 253, 260, 312, 347, 367, 386, 417.

Sexton, J.L. (Mme) 312.
Simard, Ludger 311.
Siméoni, (cardinal) 67.
Simoneau, soeur Mathilde 417.
Simpson, N. 194.
Sirois, Étienne 430.
Smeulders, Dom Henri 67.
Spénard, Marguerite 59.
Spénard, Mathilde 361, 367.
Ste-Thérèse de l'Enfant-Jésus (R. Houle) 229, 260.
St-Marcellin, soeur 271.
St-Pierre, Denis 439.
St-Pierre, François 387, 389.
St-Pierre, Jeannine 433.
Suzanne, soeur 177.
Suzor, P.H. 128, 137, 160.

Tachereau, (cardinal) 81.
Tachereau, L.A. 205.
Talbot, soeur Alma, 229, 260, 340, 364, 417.
Tellier, soeur Marie-Ange 417, 418.
Tessier, soeur Berthe 272.
Tessier, U. 159.
Tétreau, J.N. 213.
Tétrault, Mère Rose-Anna 330, 331.
Théberge, Claude (atelier) 405.
Théodule, frère 153.
Thérèse-de-Jésus, soeur (Perreault) 341, 349, 350, 354, 363, 365.
Thérèse-de-l'Enfant-Jésus, soeur (Windsor) 203.
Théroux, Basile (fils) 37, 46.
Therrien, soeur Yvonne 338, 340, 417.
Thibaudier, L.V. 71.
Thibault, Arthur 382.
Thibault, Jean-Paul 314.
Thibault, Henri 210, 257, 280, 291, 361.
Thibault, Mère M. Berthe XXV, 192, 210, 221, 222, 227, 232, 237, 238, 239, 242, 250, 253, 256, 257, 258, 259, 266, 270, 276, 277, 279, 280, 288, 297, 300, 304, 305, 306, 308, 310, 313, 314, 316, 318, 325, 329, 330, 331, 334, 336, 337, 340, 359, 360, 371.
Thompson, soeur Marie-Louise 138, 147, 155.
Ton That, J. 430.
Tourigny, C. 194.
Tousignant, P.-L. 38, 46, 56, 100, 105, 176, 185, 191, 204, 229.
Tousignant, P.-L. (Mme) 213.
Tremblay, Jean-Charles 390.
Tremblay, Laurent 374.
Trépanier (architecte) 402.
Trottier, soeur Cécile 363.
Trottier, soeur Claudia 260, 304, 417.

Trottier, soeur Thérèse 340.
Trottier, soeur Valéda 418.
Turcotte, soeur Françoise 334.

— U —

Upton, France 253, 254.

— V —

Vachon, L.-A. 378.
Vallière, Arthur 386.
Vanasse, Edgar 279.
Vanasse, soeur Madeleine 81, 175.
Vanier, Georges 362.
Vanutelli, Vincent 176.
Verville, Jean 182, 390.
Verville, soeur Jeanne 271, 364, 417.
Verville, soeur Simone 341, 418.
Verville, Wilfrid 240.
Veuillette, soeur Noëlla 416.
Victorine, soeur (Proulx) 91, 96, 101,
117, 118, 143, 257, 358.
Villeneuve, J.M. 261, 290.
Voyer, Louis 427.

— W —

Ward, Dom Bruno 281.

— Y —

Yelle, Émile 318.

— Z —

Zoé, soeur 142.

WZ
23
:H68

CATHOLIC HEALTH ASSOCIATION OF CANADA
ASSOCIATION CATHOLIQUE CANADIENNE DE LA SANTE

ASSOCIATION CATHOLIQUE CANADIENNE DE LA SANTE

Achévé d'imprimer en août 1983
sur les presses de l'Imprimerie St-Patrice Enr.
à Trois-Rivières, Québec.



Cet ouvrage présente l'histoire des 100 ans de l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska, de 1884 à 1984, par ordre chronologique et par étapes successives, en rapport avec l'évolution de ce centre hospitalier.

J'ai choisi de relater cette histoire dans une optique sociale et humaine. Il ne s'agit pas d'un outil de référence mais plutôt d'une relation des faits de l'histoire du centenaire de cette institution. On y trouvera toutefois un grand nombre de références pour d'éventuelles recherches.

À travers l'implantation difficile, la diversité des oeuvres de sa mission, sa consolidation, son cheminement et son aujourd'hui, j'ai cherché à faire sentir la vie à l'intérieur de l'hôpital et dans la communauté, cette vie qui se manifeste par une présence active et un progrès constant à l'Hôtel-Dieu d'Arthabaska pour une autre lancée vers le 2e Centenaire.

Sr Claire Perreault,
R.H.S.J.

LES EDITIONS



POURQUOI PAS

236, Campagna, Arthabaska, Qué. G6P 6A2